THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par :

Université Toulouse 2 Le Mirail (UT2 Le Mirail)

Présentée et soutenue par :

Denis RUYSSCHAERT

le 23 septembre 2013

Titre :

Le rôle des organisations de conservation dans la construction et la mise en oeuvre de l'agenda international de conservation d'espèces emblématiques:
le cas des orangs-outans de Sumatra.

École doctorale et discipline ou spécialité :

ED TESC : Sociologie

Unité de recherche :

Centre d'Etude et de Recherche Travail, Organisation, Pouvoir (CERTOP)

Directeur(s) de Thèse :

Denis SALLES

Jury :

Olivier DELEUZE, Co-président, Parti écologiste belge (Examinateur)
Marc HUFTY, Professeur, HEID Genève (Rapporteur)
Laurent MERMET, Professeur, Agro ParisTech (Rapporteur)
Denis SALLES, Directeur de Recherche, IRSTEA Bordeaux (Directeur de thèse)
Vincent SIMOULIN, Professeur, Université Toulouse 2 Le Mirail (Examinateur)

RÉSUMÉ

Il existe une contradiction croissante entre, d'une part, la formalisation régulière et continue d'un cadre politique - juridique - institutionnel - financier - médiatique pour la conservation des espèces et, d'autre part, le constat avéré du déclin continu de leurs habitats et de leurs populations. La thèse analyse le rôle des organisations de conservation dans cette contradiction en prenant le cas de l'orang-outan de Sumatra. Partant du niveau global, elle se concentre ensuite dans le contexte indonésien porteur d'un conflit aigu autour de la transformation de la forêt primaire de basse altitude -habitat naturel exclusif de l'orang-outan de Sumatra- en monoculture de palmier à huile.

Les organisations de conservation sont étudiées à travers quatre dimensions sociologiques pour leur rôle dans : i) l'établissement des référentiels globaux de conservation, analysant en particulier le Partenariat pour la survie des grands singes (*Great Ape Survival Partnership* - GRASP), ii) la construction scientifique des indicateurs de référence qui caractérisent l'orang-outan, iii) l'établissement et la mise en œuvre du droit au niveau indonésien et iv) l'application de l'accord volontaire de la Table ronde sur l'huile durable (*Roundtable on Sustainable Palm Oil* - RSPO). L'analyse croisée des résultats sous ces quatre angles dégage une compréhension globale du rôle des organisations de conservation.

La thèse a permis de trouver des réponses articulées et concluantes pour chaque dimension étudiée et transversalement. Sans minimiser le rôle de l'Etat et du secteur privé, l'analyse a montré que les ONG jouent aussi un rôle décisif dans le maintien du problème des pertes en habitat et du déclin des espèces charismatiques, en particulier celle de l'orang-outan de Sumatra. Deux constantes concomitantes sont observées : l'une consiste en leur difficulté à tenir compte de la société qui abrite les populations d'orangs-outans, l'autre est leur propension à privilégier quasi systémiquement leurs propres intérêts afin de perdurer dans le champ social, au détriment de leur objectif initial de conservation. Se préoccuper de manière articulée à ces deux manquements structurels est le défi contemporain de la conservation. Des pistes sont données dans la conclusion tant pour la refonte de la gouvernance internationale de la conservation, que pour la redéfinition stratégique du rôle des ONG de conservation.

La thèse s'appuie sur des informations collectées lors d'une immersion professionnelle de vingt années dans le domaine de la protection de l'environnement - tant aux Nations Unies que pour des organisations de conservation - et sur 49 entretiens semi-directifs.

Mots clefs: accord volontaire, biodiversité, conservation, constructivisme, dispositif, domination, droit, écologie politique, environnement, forêt tropicale, gestionnaire, gouvernance, grand singe, huile de palme, impact, Indonésie, ONG, opérationnalisation, orang-outan, politique publique, RSPO, science, science studies.

ABSTRACT

There is a growing contradiction between, on the one hand, a continuous and regular formalisation of a framework (political - legal - institutional - financial - media) for species conservation and, on the other hand, a proven report of the continuous decline of their habitats and populations. This thesis analyses the role of conservation organisations in this contradiction in the particular case of the Sumatran orangutan. Starting at the global level, the thesis then focuses on the Indonesian context that gives rise to an acute conflict centred on lowland primary tropical forest - the exclusive habitat of Sumatran orangutans - being converted into large-scale oil palm plantations.

The role of conservation organisations has been studied through four sociological dimensions: i) the establishment of global paradigms for conservation, analysing in particular the *Great Ape Survival Partnership* - GRASP, ii) the "scientific" construction of reference indicators that characterise the orangutan, iii) the establishment and implementation of law at Indonesian level and iv) the application of the voluntary agreement *Roundtable on Sustainable Palm Oil* - RSPO. The overall understanding of the role of NGOs is then given by the cross- analysis of the results under these four angles.

The thesis has found articulated and conclusive answers for each dimension. Without underestimating the role of the state and the private sector, the cross-analysis shows that NGOs also play a decisive role in maintaining the problem of habitat loss and the decline of emblematic species, in particular the Sumatran orangutan. Two concomitant constants are observed. One is their difficulty to productively engage with the society that supports the wild orangutan populations. The other is their almost systematic tendency to prioritize their own interests to perpetrate in the social and political sphere at the expense of their initial conservation objectives. To address these two structural shortcomings is the contemporary challenge for conservation. In the conclusion, suggested paths are given, both to reform international biodiversity governance and to strategically reorient the role of conservation organisations.

The thesis is based on information gathered during twenty-years of experience in environmental protection - both in the United Nations and conservation organisations - and 49 semi-structured interviews.

Key words: voluntary agreement, biodiversity, constructivism, dispositive, domination, law, political ecology, environment, tropical forest, management, governance, great ape, palm oil, impact, Indonesia, NGO, operationalisation, orangutan, public policy, RSPO, science, science studies.

REMERCIEMENTS

Cette thèse, aboutissement académique d'une expérience professionnelle confirmée dans le domaine de l'environnement, nécessitait un travail de distanciation et de conceptualisation des très nombreuses données et informations collectées. Ce travail de quatre ans n'aurait tout simplement pas été possible sans l'aide et les conseils de Denis Salles. Je tiens à le remercier chaleureusement pour tous les progrès qu'il m'a permis d'accomplir, non seulement par son engouement communicatif pour le sujet, mais aussi par son aide méthodologique précieuse et son exigence intellectuelle de chaque instant.

Je remercie ensuite toutes les personnes qui m'ont aidé à l'Université de Toulouse-II Le Mirail, et en particulier celles du Centre d'Etude et de Recherche Travail Organisation Pouvoir (CERTOP), l'unité de recherche à laquelle j'étais rattaché. Merci à Vincent Simoulin, son Directeur, pour m'avoir accueilli et pour s'intéresser à mon sujet depuis mon Master de recherche obtenu en 2008. Merci aussi à Sandrine Barrey et Olivier Notte pour leurs conseils et leurs encouragements. Une thèse est aussi le résultat d'un processus administratif réussi. Je remercie toutes ces personnes qui rendent la vie du chercheur plus facile, voire simplement possible. Merci donc au personnel administratif, en particulier, Evelyne Bouttier, Christelle Abraham et toutes les personnes trop nombreuses pour être nommées ici.

Je remercie l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) de Genève pour m'avoir accueilli comme chercheur associé, mettant à ma disposition les moyens pour réaliser cette thèse dans un contexte intellectuel stimulant. Merci donc à Christophe Gironde, Jean-Luc Maurer et Mariejo Duc-Reynaert pour m'avoir accueilli au sein du pôle Asie de l'université. Au sein de l'IHEID, cette thèse doit beaucoup aux conseils judicieux de Marc Hufty. Son cours sur l'écologie politique, les lectures suggérées et ses questions pertinentes m'ont éclairé. Merci aussi à Pascal van Griethuysen, Jean-Pierre Jacob et Peter Larsen pour leurs échanges sur des sujets délicats comme l'économie environnementale, les régimes de propriété ou l'approche sociologique théorique.

Cette thèse est le fruit d'une démarche personnelle de longue haleine qui est née lors de mon expérience professionnelle au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et qui a mûri lorsque je travaillais pour la fondation PanEco. Je remercie vivement les personnes rencontrées pendant cette période dont les conversations stimulantes m'ont marqué et pour le matériel mis à disposition. En particulier, je remercie David Duthie du PNUE, Marc Ancrenaz d'Hutan, Meine van Noordwijk de l'ICRAF, Alain Compost de Mawas Picture, Regina Frey, Conny Hafner, Ian Singleton et Graham Usher de la Fondation PanEco.

Cette thèse n'aurait jamais vu le jour sous cette forme sans l'accueil, la disponibilité et le franc parler de toutes les personnes rencontrées dans le cadre de mes investigations de terrain. Pour des questions de confidentialité, elles ne sont pas remerciées individuellement ici. Mais, je tiens toute fois à mentionner le nom de leur organisation pour qu'elles puissent se reconnaitre. Par ordre alphabétique, il s'agit de : la Banque mondiale, Biofuel Merchant, Birdlife, le BPKEL, le BRR, la CDB, le CIFOR, la CITES, Conservation International, Eye-on-Aceh, la FAO, Forest Peoples Programme, Greenpeace, Hutan, ICRAF, International Finance Corporation, Leuser International Foundation, Mawas Picture, Migros, le ministère des Forêts indonésien, la fondation PanEco, le Parlement local district Barat Daya, le PNUE, le Prince Charles Rainforest Project, Sawit Watch, SIPEF, Socfindo, Sumatran Orangutan Society, l'UNESCO, World Conservation Society, le WWF, Yayasan Ekosistem Lestari and Yasasan Pulau Banyak.

De nombreuses personnes m'ont aidé pour éditer chaque partie de cette thèse. Par ordre alphabétique je remercie Nicolas Bourdon, Arlette et Raymond Dufeu, Charbel Feghali, Olivier Janquart, Gilles Labarthe, Elisabeth Payeux, Olivier Pin, Sandrine Poirot, Aurélie Roussary et David Ruysschaert. Sanna Johansson m'a aidé pour les transcriptions des entretiens en anglais dans un texte.

Je tiens enfin à remercier ma famille proche, en particulier mon épouse Satu pour sa certitude inébranlable que cette thèse aboutirait et son enthousiasme communicatif.

TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ 2

ABSTRACT 3

REMERCIEMENTS 4

TABLE DES MATIÈRES 6

ACRONYMES 11

INTRODUCTION 15

CHAPITRE 1: LA GOUVERNANCE INTERNATIONALE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ 42
1. L'architecture internationale de la conservation de la biodiversité 42
1.1. Les Conventions internationales sur la biodiversité 42
1.2. Le fonctionnement formel des conventions internationales sur la biodiversité 43
1.3. Le rôle de la Convention sur la diversité biologique et le fonctionnement formel de la gouvernance internationale de la conservation des espèces 45
2. Le fonctionnement pratique de l'édifice international de la conservation de la biodiversité jusqu'en 2010 47
2.1. Historique du mouvement de conservation des espèces et ses conséquences contemporaines 47
2.2. Le fonctionnement pratique de la conservation des espèces 54
3. L'avènement d'un référentiel de gestion des services écosystémiques au niveau international depuis 2010 58
3.1. Recours à la valorisation économique de la biodiversité 60
3.2. La science comme moyen d'arbitrage au service du politique 63
4. Conclusion sur l'architecture internationale de la conservation de la biodiversité 64

CHAPITRE 2 : UNE INITIATIVE STRATÉGIQUE DES ORGANISATIONS POUR LA PROTECTION DES GRANDS SINGES, LE GRASP - GREAT APES SURVIVAL PARTNERSHIP 68
1. GRASP comme accord international au service des organisations de conservation 69
1.1. Facteurs et acteurs de l'émergence de GRASP 70
1.1.1. Ian Redmond comme catalyseur 70
1.1.2. Un écho favorable auprès du PNUE 72
1.1.3. Le rôle décisif de la communauté des primatologues 74
1.1.4. L'UNESCO enrôlé pour son statut d'organisation internationale 75
1.1.5. L'enrôlement des pays donateurs 77
1.1.6. L'association ambigüe des pays de l'aire de répartition 78
1.2. L'organisation de GRASP au bénéfice des organisations de conservation 81
1.2.1. La création du comité exécutif intérimaire 81
1.2.2. La caution d'une commission scientifique 82
1.2.3. Le travail d'institutionnalisation de GRASP en un accord international 84
1.2.4. Une dynamique politique privilégiant une cooptation interpersonnelle 87
1.2.5. Un contrôle des flux financiers et de faibles gains additionnels 88

1.2.6. Le développement d'une argumentation scientifique 91
1.2.7. La dynamique communicationnelle et le rapport aux médias 93
1.2.8. Conclusion : dans sa première phase, GRASP comme garant du référentiel de « conservation radicale » 95
2. GRASP II : vers une conversion des organisations de conservation au référentiel de « gestion des services écosystémiques » 100
2.1. Une réappropriation stratégique du référentiel de « gestion des services écosystémiques » 101
2.2. GRASP comme expression d'une domination gestionnaire : la réécriture d'un rapport sur l'économie forestière 104
2.3. Les acteurs exclus de GRASP 108
2.3.1. Exclusion des acteurs des pays de l'aire de répartition 109
2.3.2. L'adaptation stratégique des acteurs de pays de l'aire de répartition 109
3. Conclusion : le rôle des organisations de conservation dans le fonctionnement de GRASP 111

CHAPITRE III : LES ENJEUX DE PROTECTION DES ORANGS-OUTANS COMME UN CONSTRUIT SOCIAL 113
Introduction 113
1. Les orangs-outans de Sumatra et leur territoire 116
1.1. Les orangs-outans de Sumatra 116
1.1.1. La proximité de l'orang-outan et de l'humain 116
1.1.2. La population historique et la situation actuelle 118
1.1.3. La biologie et la vulnérabilité 118
1.1.4. Le rôle de l'orang-outan dans l'écosystème 120
1.2. Le territoire actuel de l'orang-outan de Sumatra 121
1.2.1. Le territoire naturel : géographie, géologie et climat 121
1.2.2. Le territoire actuel résulte de la combinaison de facteurs naturels et anthropiques 125
1.2.3. Une biodiversité exceptionnelle sur le territoire de l'orang-outan de Sumatra 126
1.2.4. La faune partageant l'aire de répartition de l'orang-outan de Sumatra 127
1.2.5. La flore partageant l'aire de répartition de l'orang-outan de Sumatra 130
2. Construction sociale de l'espèce « orang-outan de Sumatra », du comptage des individus, de leur aire de répartition et des sites prioritaires à protéger 132
2.1. Le réseau des primatologues dans la construction de la connaissance 133
2.2. La construction sociale du comptage des individus et de l'aire de répartition 135
2.2.1. Le calcul de l'évolution historique du nombre d'individus 136
2.2.2. Deux variables de l'indicateur de comptage difficiles à établir : la densité et l'aire de répartition 138
2.2.3. Les cartes digitales comme outils à la fin du XXe siècle 141
2.2.4. La modélisation des populations comme outil du XXIe siècle 144
2.2.5. Le déclin de la population d'orangs-outans de Sumatra 148
2.2.6. Conclusion sur le comptage des individus et de leur aire de répartition 149
2.3. La construction sociale de la liste des sites prioritaires à protéger comme enjeu pour la conservation 150
2.3.1. L'établissement de la liste des sites prioritaires 151
2.3.2. Les conservationnistes pris au piège de la désignation des sites 153
2.4. La construction sociale de l'espèce « orang-outan de Sumatra » 155

2.5. La construction sociale du statut « En danger critique d'extinction » 158
2.5.1. L'analyse du statut « En danger critique d'extinction » sur la Liste rouge de l'UICN 159
2.5.2. Comment interpréter l'inscription de l'orang-outan de Sumatra dans la liste exclusive des primates en danger 165
2.6. L'orang-outan de Sumatra comme indicateur de la biodiversité 166
2.6.1. La conservation de la biodiversité comme un concept sans prise sur la réalité 167
2.6.2. L'orang-outan de Sumatra comme bio-indicateur de la santé de la forêt tropicale 168
2.7. Conclusion sur les effets d'imposition des indicateurs clefs définissant l'orang-outan de Sumatra 170

CHAPITRE IV : LES ORGANISATIONS DE CONSERVATION ET L'IMPLEMENTATION DU DROIT AU NIVEAU INDONESIEN 175
Introduction 175
1. Le fonctionnement de l'Etat indonésien dans le secteur forestier 177
1.1. Le fonctionnement institutionnel de l'Etat 178
1.1.1. Le pouvoir exécutif indonésien : un régime hyper présidentiel et des velléités séparatistes de la province d'Aceh 178
1.1.2. Les instruments de l'action publique 180
1.2. L'essor de la « forêt d'Etat » indonésienne 182
1.2.1. Les catégories de la « forêt d'Etat » indonésienne 182
1.2.2. L'établissement de la « forêt d'Etat » au cœur de la fabrication de l'Etat indonésien 183
1.3. L'essor économique contemporain basé sur les plantations de palmier à huile à large échelle 186
1.3.1. La production de l'huile de palme comme priorité politique de l'Etat indonésien 186
1.3.2. L'extension des surfaces en palmier à huile comme entreprise capitalistique 189
1.3.3. Le développement du palmier à huile sur papier encadré institutionnellement 191
1.3.4. L'expansion des surfaces en palmier à huile : un capitalisme moderne 195
1.3.5. Le détournement dans la mise en application du droit environnemental 199
1.3.6. Les populations locales incorporées dans le système capitalistique 203
1.4. Conclusion: conséquences pour l'action des organisations de conservation 206
2. La protection de l'orang-outan de Sumatra : les individus et leur habitat 207
2.1. Institutionnalisation de la protection de chaque « individu » de l'orang-outan de Sumatra 208
2.1.1. Les organisations de conservation soutiennent l'Etat pour qu'il applique le droit 208
2.1.2. Les organisations de conservation soucieuses du bien-être de l'orang-outan de Sumatra 211
2.1.3. Un référentiel de « conservation radicale » sous couvert du bien-être animal 214
2.1.4. L'absence d'évaluation de la réintroduction au service du dogme conservationniste radical 216

2.1.5. Un référentiel de « conservation radicale » s'opposant au référentiel « d'exploitation » touristique de l'orang-outan 217
2.2. La protection de l'orang-outan de Sumatra comme « espace d'habitat » à protéger.. 219
2.2.1. La protection de l'habitat de l'orang-outan de Sumatra : période coloniale et postcoloniale 219
2.2.2. Le coup de génie du concept « écosystème Leuser » comme tentative de réconcilier les référentiels de « conservation radicale » et de « gestion des services écosystémiques » 223
2.2.3. La cooptation du pouvoir exécutif provincial dans le cadre de la décentralisation 227
2.2.4. Une légitimité limitée des institutions créées pour gérer l'écosystème Leuser résultant en une organisation très peu hiérarchisée 233
2.2.5. Les organisations de conservation soutenant l'Etat pour appliquer le droit. 237
2.2.6. Les programmes de développement local comme contrepartie à la conservation du territoire 241
3. Conclusion sur la protection de l'orang-outan de Sumatra et de son territoire 244
3.1. L'impact limité des organisations de conservation sur la protection de l'orang-outan de Sumatra et de son territoire 244
3.2. L'analyse des limites de l'impact des organisations de conservation 247
3.3. Les accords volontaires pour dépasser la dichotomie : conservation radicale contre exploitation 249

CHAPITRE V : LES ORGANISATIONS DE CONSERVATION ET LES ACCORDS VOLONTAIRES DE LA RSPO 250
Introduction 250
1. Originalité de cette étude sur la RSPO 254
2. La participation des acteurs au sein du RSPO 256
2.1. La RSPO comme l'initiative de multinationales anglo-saxonnes soutenue par WWF 256
2.2. Des méthodes de traçabilité de l'huile de palme privilégiant le statu quo pour les multinationales en aval de la filière 262
2.3. La RSPO : une association contrôlée par les multinationales en aval de la production 265
2.3.1. Les multinationales en aval de la production 266
2.3.2. Les planteurs 267
2.3.3. Les ONG environnementales 271
2.3.3. Les ONG sociales 275
2.3.4. Les banquiers/ investisseurs 275
2.4. L'institutionnalisation de la RSPO 276
2.5. La construction de la doctrine WWF/RSPO 278
2.6. Conclusion et perspectives sur la participation au sein de la RSPO 280
3. L'Evaluation de l'opérationnalisation du principe 1 sur la transparence 282
3.1. Exclusivité et contrôle dans l'organe de décision : le bureau exécutif 283
3.2. La transparence comme principe d'action affiché 287
3.2.1. Une base de données en ligne permettant d'accéder au profil de chaque membre de la RSPO 288
3.2.2. Un accès à la consultation des permis d'exploitation 289
3.2.3. La transparence pour un accès au système de réclamation et de plainte 290

3.2.4. Effet des trois piliers du système de plaintes sur les pratiques des acteurs. 293
3.3. Conclusion : vices et vertus de la transparence 294
4. L'opérationnalisation du principe 5 sur la conservation de la biodiversité 297
4.1. Migros précurseur d'une huile de palme durable et des principes de la RSPO 297
4.2. Le critère de conservation des zones de haute valeur de conservation 301
4.2.1. La négociation sur la définition de la biodiversité à conserver 301
4.2.2. L'implémentation de la conservation des zones de « Haute valeur de conservation » 305
4.3. Le critère d'interdiction de convertir la forêt primaire après 2005 307
4.4. Le critère de la limitation des émissions de gaz à effet de serre, comme nouvel argument avancé par les ONG environnementales 311
5. Conclusion sur le rôle des organisations de conservation dans l'implémentation de la RSPO 316
5.1. Les failles de la RSPO liées à la conservation de la forêt et des orangs-outans 317
5.2. Le rôle des organisations de conservation dans la RSPO 319

CONCLUSION 322
Les organisations de conservation face à leurs contradictions 322
La gouvernance de la conservation de la biodiversité à un tournant 328
Quel avenir pour la conservation de l'orang-outan de Sumatra ? 330

BIBLIOGRAPHIE 336
ANNEXE I – Illustrations, tableaux et encadrés 355
ANNEXE II - Questionnaire 357

ACRONYMES

AAL : Astra Agro Lestari

ADN : Acide Désoxyribonucléique

AFEP : Aceh Forest and Environnement Project

AME : Accord multilatéral sur l'environnement (Multilateral Environment Agreement - MEA)

A.P.E.S. : Ape Populations, Environment, and Survey

APL : Areal Penggunaan Lain (Aire pour d'autres utilisations)

APP : Asian Pulp and Paper

ASEAN : Association of Southeast Asian Nations.

BAPPENAS - Badan Perencanaan Pembangunan Nasional (Agence nationale pour la planification du développement)

BIT : Bureau international du travail

BKSDA : Balai Konservasi Sumber Daya Alam (Agence de conservation de ressources naturelles).

BPKEL : Badan Pengelola Konservasi Ecosistem Leuser Wilayah Aceh (Agence de Conservation de l'Ecosystème Leuser)

BRR : Badan rekonstruksi dan rehabilitasi NAD-Nias (Agence pour la reconstruction et la réhabiltation de la Province d'Aceh et de Nias)

CCNUCC : Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (United Nations Framework Convention on Climate Change - UNFCCC)

CDB : Convention sur la diversité biologique

CI : Conservation International

CIFOR: Centre international pour la recherche forestière (Center for International Forestry Research)

CITES : Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (Convention on International Trade Endangered Species)

CMS : Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (Convention on Migratory Species)

CNUCD : Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (United Nations Convention to Combat Desertification – UNCCD)

COP : Convention of the Parties (Conventions des Parties)

CSPO : Certifed Sustainable Palm Oil

DEC : Division des Conventions sur l'environnement (Division of Environmental Convention)

DEPI : Division de la Mise en œuvre des politiques environnementales (Division of Environmental Policy Implementation)

DEWA : Division Alerte rapide et évaluation (Division of Early Warning and Assessment)

DPD : Dewan Perwakilan Daerah (Conseil représentatif des régions)

DPR : Dewan Perwakilan Rakyat (Conseil représentatif du peuple)

DPRD : Dewan Perwkilan Rayat Daerah (Conseil représentatif du peuple régional)

DSA : Daily Subsistence Allowance (Per diem)

FAO : Food and Agriculture Organization of the United Nations

FELDA : Federal Land Development Authority (Agence fédérale du développement des terres malaisienne)[1]

FEM : Fond mondial pour L'environnement (Global Environment Facility - GEF)

FHVC : Forêt à Haute valeur de conservation (High Conservation Value Forest - HCVF)

FIAN : Food International Action Network

FMI : Fond Monétaire International

FOB : Free On Board

FSC: Forest Stewardship Council

GAM : Gerakan Aceh Merdeka (Mouvement pour un Aceh libre)

GAPKI : Gabungan Pengusaha Kelapa Sawit Indonesia (Association indonésienne de producteurs d'huile de palme).

GAWHP : Great Ape World Heritage Species Project

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Intergovernmental Panel on Climate Change - IPCC)

GPS : Global Positioning System

GRASP: Great Apes Survival Partnership (Partenariat pour la survie des grands singes)

Ha : Hectare

HGU : Hak Guna Usaha (permis d'exploitation)

HVC : Haute valeur de conservation (High Conservation Value - HCV)

ICRAF : International Centre for Agro-Forestry (World Agroforestry Centre)

[1] Dans cette thèse, pour éviter la confusion entre « malais » et « malaisien », on utilise le gentilé « malaisien » pour désigner ce qui relève de la Malaisie comme État et le mot « malais » pour désigner ce qui relève de la langue, de la culture, de l'ethnie, et couvrant donc un territoire plus vaste, qui inclut à la fois la Malaisie et l'Indonésie.

IEG : International Environmental Governance (Gouvernance Internationale Environnementale)

IFAW : International Fund For Animal Welfare.

IFC : International Finance Corporation (Société financière internationale)

IIFB : International Indigenous Forum on Biodiversity

IPBES : Intergovernmental Plateform on Biodiversity and Ecosystem Service (Plateforme Intergouvernementale sur la Biodiversité et les Services écosystémiques)

IWMI : International Water Management Institute

KM² : Kilomètre carré

LIF : Leuser International Foundation

LIPI : Lembaga Ilmu Pengetahuan (Institut indonésien des sciences).

MA : Millenium Ecosystem Assessment (Evaluation des écosystèmes du millénaire)

MAB : Man and Biosphere

MDF : Multi Donor Trust Fund For Aceh and Nias (Fonds fiduciaire multi-donateur pour Aceh et Nias)

MoU : Memorandum of Understanding

MPOA: Malaysian Palm Oil Association (Association malaisienne d'huile de palme)

MPR : Majelis Permusyawaratan Rakyat (Assemblée délibérative du peuple)

NGASP : National Great Ape Survival Plan (Plan national pour la survie des grands singes)

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

ODM : Objectif du développement du millénaire ((Millenium Development Goal-MDG)

OIC : Orang-outan Information Centre

OIG : Organisation d'intérêt général

OMC : Organisation mondiale du commerce

OMS : Organisation mondiale de la santé

ONG : Organisation non gouvernementale

OSATT : Organe subsidiaire sur les avis scientifiques, techniques et technologiques (Subsidiary Body on Scientific, Technical and Technological Advice - SBSTTA)

PAM : Programme alimentaire mondial (World Food Programme - WFP)

PHKA : Perlindungan Hutan dan Konservasi Alam (Direction générale de la protection des forêts et de la conservation de la nature)

PNB : Produit National Brut

PNUD : Programme des Nations Unies pour le développement

PNUE : Programme des Nations Unies pour l'environnement

REDD : Reducting Emissions from Deforestation and Forest Degradation

RMRB : Réseau mondial des réserves de biosphère (World Network of Biospere Reserves – WNBR)

RSPO : Roundtable on Sustainable Palm Oil (Table ronde sur l'huile de palme durable)

SBY : Susilo Bambang Yudhoyono

SOCP : Sumatran Orangutan Conservation Programme

SMDD : Sommet mondial sur le développement durable

SOS : Sumatran Orangutan Society

SPANB : Stratégie et plan d'action national pour la biodiversité (National Biodiversity Strategy and Action Plan - NBSAP)

SPFE : Society for Preservation of the Fauna of the Empire

SPORC : Satuan Pengamanan Reaksi Cepat (Unité de réponse rapide de la sécurité)

SPWFE : Society for Preservation of the Wild Fauna of the Empire

SSC : Specie Survival Commission

TEEB : The Environment, Economics and Biodiversity

TGHK : Tata Guna Hutan Kesepakatan (Plan sur l'accord de l'utilisation des forêts)

TIRPAA : Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture - ITPGRFA)

TNC : The Nature Conservancy

UICN : Union internationale pour la conservation de la nature

UIPN : Union internationale pour la protection de la nature

UNESCO : United Nations Education Science Organisation

US$: Dollars américains

UU : Undang-Undang

WASA : World Association of Zoos and Aquariums

WCMC : World Conservation Monitoring Centre

WCS : World Conservation Society

WHALI : Wahana Lingkungan Hidup Indonesia (Les Amis de la Terre Indonésie)

WHC : World Heritage Convention (Convention du patrimoine)

WWF : World Wild Fund

YEL : Yasasan Ekosistem Lestari

INTRODUCTION

Ces quarante dernières années donnent à voir une contradiction croissante dans le domaine de la conservation des espèces. D'un côté, on observe une institutionnalisation toujours plus importante de leur conservation et de l'autre, le déclin des espèces emblématiques se poursuit de manière relativement régulière dans le temps. Cette thèse a pour but de décrire et d'analyser les termes de cette contradiction à travers l'exemple de la conservation de l'orang-outan de Sumatra.

Malgré un consensus général explicite au sein des organisations internationales et des Etats pour conserver les espèces et malgré l'avènement d'un cadre politique international de sauvegarde de plus en plus élaboré, avec la multiplication de traités internationaux, les résultats des politiques de conservation demeurent le plus souvent en deçà des objectifs affichés. Sur un nombre total d'espèces variant entre 5 et 30 millions[2], les pertes de biodiversité sont présentées comme continues et relativement constantes, avec une érosion d'environ 1% par an sur ces quarante dernières années[3]. Le taux d'extinction d'espèces observés est estimé mille fois plus élevé que le taux d'extinction naturel sans influence anthropique[4]. Le déclin des espèces les plus emblématiques, comme notamment les grands singes, suit exactement les mêmes tendances : les gorilles de plaine, les gorilles de montagne, les chimpanzés, les bonobos, les orangs-outans de Bornéo et les orangs-outans de Sumatra sont tous en danger d'extinction et leurs populations continuent de chuter[5].

Comment peut-on expliquer une telle différence entre la volonté politique de sauvegarde affichée par les acteurs internationaux et les faibles effets sur le terrain de la déclinaison des politiques de conservation? Quelle relation établir entre les multiples traités internationaux pour la conservation des espèces, les déclarations politiques volontaristes des acteurs (Etats, organisations non gouvernementales, organisations internationales et entreprises privées) et la nature des actions concrètes de protection des espèces ? Cette situation de hiatus entre l'intention affichée et les résultats obtenus est-elle inéluctable?

Cette thèse est le fruit d'un double parcours, à la fois professionnel et de recherche. Après avoir travaillé pendant près de vingt ans dans le secteur de la conservation des espèces, à la fois aux Nations Unies où se négocient les traités internationaux et dans des ONG de

---

[2] IUCN. *IUCN Red List of Threatened Species*. [en ligne], disponible sur: www.iucnredlist.org. 2012

[3] WWF, ZOOLOGICAL LONDON SOCIETY. *Living planet index* [en ligne], disponible sur www.zsl.org/science/research-projects/indicators-assessments/index,134,ZI.htm. 2010

[4] MILLENNIUM ECOSYSTEM ASSESSMENT. *Ecosystems and Human Well-being : Synthesis*. Washington,D.C., Island Press. 2005.

[5] IUCN. ,*IUCN Red List of Threatened Species*. op. cit.

conservation, il m'est apparu indispensable de prendre le recul nécessaire pour acquérir une compréhension réflexive de cette expérience de terrain et élaborer une intelligibilité sociologique qui constitue l'un des enjeux essentiels pour la conservation des espèces.

Mon intérêt pour la question de la conservation des espèces, découle directement de mon propre parcours académique et professionnel. De 2007 à fin 2011, j'ai été directeur international de la Fondation PanEco[6], une ONG de conservation basée en Suisse, qui a comme objectif premier la conservation de l'orang-outan de Sumatra en Indonésie. Mes principales missions consistaient à coordonner le travail de PanEco avec divers acteurs (associations, gouvernements, secteur privé) afin de mener à bien les actions de conservation sur le terrain, ainsi que de plaidoyer international. De 2001 à 2006, j'ai été fonctionnaire international au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'agence des Nations Unies où les « référentiels » globaux pour la conservation de la biodiversité se négocient. Je travaillais alors au sein du service en charge des relations entre le PNUE et les organisations de la société civile, ce qui inclut les associations de conservation et le secteur privé. A ce titre, ma mission consistait à favoriser et améliorer la participation de ces acteurs dans les discussions intergouvernementales, ainsi que dans les différents champs programmatiques du PNUE. Cette expérience onusienne a succédé à un travail opérationnel exercé en France entre 1994 et 2000, pour le secteur privé et pour des associations sociales locales, en particulier au Guatemala.

Ce parcours professionnel, centré sur la pratique de la gestion de l'environnement, est l'aboutissement logique de mon intérêt de longue date pour la conservation de la biodiversité. Je suis en effet initialement ingénieur agronome. A l'heure de réaliser ce travail de thèse, ce parcours éclectique, alliant négociation internationale et travail de terrain dans des ONG, présentait trois avantages. D'abord, j'ai été un observateur assidu et un participant actif au processus d'élaboration des politiques internationales de conservation, ce qui m'a offert l'opportunité de comprendre le contexte et l'arrière-plan des décisions prises par les organisations de conservation et les divers organes des Nations Unies concernés. Ensuite, j'ai pu tirer parti pour cette thèse d'un accès privilégié aux différents acteurs mobilisés dans les négociations internationales et locales pour la conservation des espèces (responsables des organisations de conservation, des Nations Unies et des ministères gouvernementaux). Enfin, ma connaissance professionnelle du domaine de la conservation m'a permis d'échanger de

[6] Fondation PanEco: www.PanEco.org

pair à pair avec les acteurs de la communauté de conservation et d'être un interlocuteur crédible auprès des experts et praticiens.

Ce parcours professionnel présente également quelques risques pour aborder le travail de recherche que constitue une thèse. D'une part, une mise à distance du sujet, qui constitue un préalable indispensable, nécessite de dépasser la posture d'implication engagée qui m'a habité pendant plusieurs années. D'autre part, la profusion d'informations relatives au domaine de la conservation des espèces auxquelles j'ai eu accès, expose mon travail au risque d'une dispersion préjudiciable. Enfin, il me faut admettre que mon expérience professionnelle a orienté mon regard et mes relations vers les milieux politiques (gouvernements, Nations Unies) et associatifs (associations de conservation) davantage que vers les acteurs privés.

Pour tirer parti des nombreux atouts dont je disposais et éviter les écueils inhérents à ma position, plusieurs démarches ont été entreprises pour mener à bien ce travail de thèse. La première décision a été de quitter PanEco fin 2011. La seconde démarche a consisté à élaborer un questionnement sociologique et à recueillir un matériau empirique original pour constituer un corpus propre à la thèse, ceci par des observations et des enquêtes par entretiens semi-directifs définis systématiquement selon un tableau à double entrée : l'une par type d'acteur (organisations internationales, Etat, associations de conservation, associations sociales et secteur privé) et l'autre par niveau d'intervention (global, national et provincial/local). La troisième démarche réside dans le choix assumé de soumettre la question de la conservation au seul prisme des « associations de conservation », ce qui permet de délimiter l'objet de cette recherche.

Cette thèse se présente comme l'aboutissement d'un long travail itératif d'ajustement constant entre une expérience professionnelle éprouvée, une démarche de recherche sociologique articulant théorie/hypothèse/thèse/démonstration dans une démarche à la fois inductive et déductive.

C'est une démarche impliquée, car il y a urgence à transformer en profondeur les modes d'action de la conservation à défaut de quoi le déclin continuel observé amènera à une extinction des espèces charismatiques, au moins à l'état sauvage. Cette recherche vise donc une certaine utilité pour renouveler les pratiques et les démarches de conservation actuellement en vigueur. Je rejoins donc J.-P. Olivier de Sardan[7] qui affirme que l'anthropologie « *du développement est donc déjà utile lorsqu'elle permet aux praticiens du développement de mieux comprendre leur propre situation* ». L'utilité ne réside donc pas dans

[7] BIERSCHENK T., BLUNDO G., JAFFRÉ Y., TIDJANI ALOU M. (dir.). Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan. Paris, Karthala-APAD. 2007.

le fait que cette thèse livrerait des solutions à appliquer. Elle vise plutôt à déconstruire le processus actuel par lequel la conservation des espèces et son déclin sont imbriqués, et donc à apporter une intelligibilité sur les pratiques des acteurs, en particulier les organisations de conservation. Ces investigations sont donc entreprises avec un « *certain optimisme* »[8], en supposant que les relations peuvent être améliorées, au moins ponctuellement.

1. Questionnement sociologique

Les pertes en biodiversité sont classiquement attribuées à deux facteurs combinés. Tout d'abord, il s'agirait d'une défaillance de la gouvernance, avec une architecture institutionnelle corrompue liant une élite au pouvoir et un secteur privé amoral. En second lieu, l'érosion de la biodiversité résulterait de l'impact de l'empreinte écologique humaine, c'est-à-dire de la combinaison entre une démographie planétaire croissante et des modes de consommation de plus en plus exigeants liés à la domination mondiale du modèle néo-capitaliste de libre-échange[9]. Ces deux types d'explications, régulièrement reprises par les associations de conservation, des groupes de réflexion (*think tanks*), des chercheurs/vulgarisateurs et même les Nations Unies, contribuent à mettre en avant le rôle croisé des pouvoirs publics et du secteur privé dans la dégradation observée de la biodiversité.

Ainsi, pour l'association de conservation WWF, la perte de biodiversité trouverait ses racines dans le mode de développement économique dominant qui lui-même influence les différents autres facteurs (la démographie galopante, la pauvreté, les politiques macroéconomiques, les distorsions de marché, l'absence de mise en œuvre des politiques et du droit)[10]. Pour un vulgarisateur comme J. Diamond, l'essor historique des sociétés « à gouvernement » conduirait inéluctablement aux inégalités entre le peuple et son élite et à une destruction de la nature. « *Au mieux, elles [les élites] contribuent au bien commun en offrant des services onéreux impossibles à obtenir à titre individuel. Au pire, ce sont des kleptocraties éhontées, qui opèrent un transfert net de richesse du peuple au profit des classes supérieures* »[11]. Du côté de la responsabilité du secteur privé, pour l'association de recherche internationale World Resource Institute, la logique interne de profit des entreprises les conduirait à une

[8] *Ibid.*
[9] STIGLER B. La crise à rebonds du capitalisme. *In :* Comprendre le capitalisme. *Le Nouvel Observateur*. Hors série, mai-juin 2007.
[10] WOOD A., STEDMAN-EDWRDS P., MANG J. (Eds). *The Root Causes of Biodiversity Loss*. London, WWF/Earthscan Publications Ltd. 2000.
[11] DIAMOND J. *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*. Paris, Gallimard. 2006. p. 409.

liquidation de la nature[12], un thème repris par les Nations Unies. Ainsi, le PNUE avance qu'en Indonésie, « *la cause sous jacente [de la déforestation des parcs nationaux et l'extermination des orangs-outans] apparaît être le fait d'entreprises bien organisées, avec une machinerie lourde et des liens étroits avec les marchés globaux* »[13].

En résumé, pour l'essentiel, le problème de la dégradation de la biodiversité, et donc l'échec de la conservation des espèces, serait lié au fonctionnement des relations entre l'Etat et le secteur privé. Le rôle des organisations de conservation dans l'érosion de la biodiversité est généralement passé sous silence ou peu abordé, alors qu'il constitue le troisième pilier de la gouvernance Etats/marchés/société civile.

De plus, si l'on considère les espèces charismatiques comme les grands singes, l'institutionnalisation de leur conservation durant ces quarante dernières années doit beaucoup à l'engagement et à la mobilisation d'organisations conversationnistes. Les principales organisations de conservation, comme World Wide Fund for Nature (WWF), l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et Fauna & Flora International (FFI), se prévalent d'ailleurs de leur rôle dans l'établissement de l'architecture internationale de conservation et dans la protection des espèces sur le terrain. Il s'agit d'une revendication assumée au service plus large d'une stratégie de communication visant, en particulier, à capter le soutien politique et financier du public-cible occidental. Différents conservationnistes sont aussi des auteurs à succès, qui mettent en exergue le rôle moteur de leur mouvement dans la conservation au niveau international[14] ou dans les ex empires coloniaux[15]. Ces travaux mettent l'accent sur l'attitude stratégique des organisations de conservation, en saluant leur rôle pivot dans l'histoire de la conservation au XXe siècle. En prenant cette posture, les auteurs tendent à exalter l'implication des conservationnistes, tout en reconnaissant qu'ils pourraient mieux faire, en particulier lorsqu'il s'agit de tenir compte des populations locales[16]. L'(auto)critique s'arrête cependant souvent là, les coupables désignés restant le secteur privé ou l'Etat. Moins connues du grand public, des études académiques ponctuelles décrivent le

---

[12] WORLDWATCH INSTITUTE. *State of the World 2008. Innovations for a Sustainable Economy.* New York and London, WW Morton & Company. 2008.

[13] NELLEMANN C., MILES L., KALTENBORN B. P., VIRTUE M., AHLENIUS H. (Eds.), *The Last Stand of the Orangutan - State of emergency: illegal logging, fire and palm oil in Indonesia's national parks*. Norway, UNEP-UNESCO & GRID-Arendal. 2007. p. 5 : "*The driving forces [...] appears to be well-organized companies with heavy machinery and strong international links to the global markets*".

[14] HOLDGATE M. *The Green Web: A Union for World Conservation*. London, IUCN and Earthscan Publications.1999.

[15] ADAMS W. *Against Extinction. The Story of Conservation*. London, Earthscan Publications Ltd. 2004; ADAMS W., MULLIGAN M. *Decolonizing Nature: Strategies for Conservation in a Postcolonial Era*. London, Earthscan Publications Ltd. 2003.

[16] ADAMS W. *Against Extinction…. op.cit.*

rôle des organisations de conservation dans la construction d'un référentiel international de conservation inadapté à la réalité[17] ou relèvent leur manque d'attention dans la prise en compte du contexte local[18]. Mais, à de très notables exceptions[19], ces études ne relient pas ces deux perspectives et ne s'interrogent pas sur le rôle actif des organisations de conservation dans le maintien du problème de gouvernance qu'elles prétendent contribuer à résoudre.

Le poids politique et économique des organisations de conservation est pourtant probant. Le XXe siècle a vu l'essor et la consolidation de ces acteurs non gouvernementaux explicitement dédiés à la conservation d'espèces présentées comme emblématiques. Ces organisations dotées de moyens financiers et organisationnels considérables, soutenues par un large public, se sont implantées comme des partenaires incontournables des politiques internationales et locales de protection de la biodiversité. Elles contribuent de manière significative à l'institutionnalisation de la conservation des espèces et au cadre désormais bien établi qui la structure, au travers de : i) la Convention du patrimoine pour les espaces exceptionnels ; ii) la Convention sur le commerce international des espèces de la faune et de la flore en danger ; iii) la Convention sur les espèces migratrices ; iv) la Convention sur la diversité biologique ; et enfin, v) l'accord international spécifique pour les grands singes, soit le Partenariat pour la survie des grands singes (*Great Apes Partnership Survival - GRASP*). L'édifice politico-normatif international de la conservation est complété au niveau national des pays concernés par un appareil politique, législatif et institutionnel très complet visant la protection des espèces menacées en général et en particulier de l'orang-outan de Sumatra, une espèce de grands singe endémique de l'île de Sumatra, en Indonésie. A ce niveau national, les organisations de conservation soutiennent les Etats pour qu'ils mettent en œuvre leur cadre juridico-institutionnel et contrôlent leur application sur le terrain par des actions de plaidoyer.

Parallèlement à l'implication de longue date des organisations de conservation dans l'action publique, on voit se développer depuis une dizaine d'années différents accords volontaires entre acteurs du marché et ONG. Ces accords volontaires se présentent comme une voie de régulation contractuelle et non contraignante pour une activité productive respectueuse de l'environnement. Ils engagent mutuellement les acteurs privés d'une filière à respecter des

---

[17] ADGER N., BENJAMINSEN T., BROWN K., SVARSTAD H. Advancing a Political Ecology of Global Environmental Discourses. *Development and Change.* 2001, 32, p.681-715.

[18] GALVIN M., HALLER T. (Eds). *People, Protected Areas and Global Change: Participating Conservation in Latin America, Africa, Asia and Europe*. Perspectives of the Swiss National Centre of Competence in Research (NCCR) North South, University of Bern, Vol. 3. Bern, Geographica Bernensia. 2008. Vol. 3.

[19] GALVIN M. *La connaissance métisse. Une analyse de la politique de protection des connaissances traditionnelles au Pérou*. Université de Genève, IUED 10, thèse de doctorat. 2004.

critères de durabilité dans la production et la commercialisation de produits et de biens en concurrence avec les espaces indispensables à la conservation d'habitats d'espèces menacées. Dans le cas de la culture du palmier à huile, dont l'expansion exponentielle sur les forêts de basse altitude indonésiennes représente la principale menace pour l'orang-outan, un accord volontaire spécifique, « la Table ronde sur l'huile durable » (*Roundtable on Sustainable Palm Oil - RSPO*) a été créé en 2004. La RSPO repose sur le principe d'un accord entre partie prenantes (ONG environnementales, ONG sociales, planteurs, multinationales en aval de la plantation, banquiers/investisseurs) liées à la chaine d'approvisionnement de l'huile de palme pour produire de l'huile durable et contribuer à la conservation des habitats des espèces menacées, en particulier l'orang-outan de Sumatra (illustration 1).

(Photo : N. Nickelsberg)

Illustration 1. Orang-outan de Sumatra

Il existe donc tout un arsenal pour la conservation d'une espèce rare et charismatique comme l'orang-outan sur le territoire clairement identifié constituant son habitat. Ceci amène à faire deux observations. En premier lieu, il est difficile de concevoir que l'Etat et le secteur privé puissent faire abstraction de ce cadre extrêmement élaboré. Ensuite, les organisations de conservation sont omniprésentes dans la chaine de décision et d'action de la conservation des espèces. Elles participent activement à l'élaboration de l'architecture internationale de la conservation des espèces ; elles font office d'autorité scientifique pour définir ce qui doit faire l'objet de conservation ; ce sont des acteurs impliqués au niveau national par leurs

programmes de conservation et leurs actions de plaidoyer. Enfin, elles sont parties prenantes dans différents accords volontaires, en particulier celui de la RSPO.

L'omniprésence des organisations de conservation dans l'ensemble de l'édifice juridico-institutionnel et conventionnel de conservation des espèces invite à poser la question de leur rôle effectif et également de leur part de responsabilité dans l'incapacité des actions déployées à atteindre les objectifs fixés. Dans quelle mesure les organisations de conservation doivent-elles être considérées comme partie intégrante du problème qu'elles tentent de résoudre ?

Cette recherche vise à analyser le rôle des organisations de conservation dans le processus de conservation en ce concentrant sur l'orang-outan de Sumatra. D'où le questionnement de départ : *quel est le rôle des organisations de conservation dans la définition et la mise en œuvre de l'agenda international de conservation d'espèces emblématiques, en prenant pour exemple l'orang-outan de Sumatra* ?

Le terme « conservationnistes » renvoie ici à tous les acteurs qui travaillent pour la conservation des espèces ou de leur habitat[20]. Par extension, le terme « organisation de conservation » (OC) qui sera mobilisé, se réfère à toute institution dont la préoccupation principale est la conservation des espèces et/ou de leur habitat. Ce terme générique regroupe dans cette thèse, différentes entités présentées selon le contexte, comme les fondations, les organisations de conservation et les ONG environnementales.

L'hypothèse générale est que les organisations de conservation jouent un rôle décisif dans la définition et la mise en œuvre de l'agenda international de conservation d'espèces emblématiques, et en particulier dans la conservation de l'orang-outan de Sumatra. La thèse défend l'idée que l'observation du rôle spécifique des OC constitue une clé de lecture pertinente pour comprendre la contradiction énoncée plus haut entre la formalisation croissante d'un cadre politique - juridique - institutionnel - financier - médiatique pour la conservation, et le continuel déclin de l'orang-outan de Sumatra. Si le rôle des organisations de conservation constitue le « focus » de cette thèse, il ne s'agit pas de minimiser pour autant celui de l'Etat ou du secteur privé. Chaque partie sera donc contextualisée, pour rendre compte des réalités institutionnelles liées au fonctionnement de ces deux acteurs.

[20] ADAMS W. Against Extinction… *op. cit.* p. 17.

2. Cadre d'analyse de la conservation des espèces

2.1. Le cadre d'analyse

Il pourrait sembler présomptueux de se donner pour tâche d'apprécier le rôle des organisations de conservation dans le maintien du problème qu'elles prétendent contribuer à régler. En effet, l'appréhension de la réalité sociale change suivant la perspective choisie. Pour circonvenir ce problème, cette étude a procédé à deux choix.

D'abord, elle s'est ancrée dans une réalité sociale empirique porteuse d'un conflit aigu concernant l'accès aux ressources naturelles : la conservation de l'habitat forestier de l'orang-outan de Sumatra ou sa destruction au profit notamment de l'extension agricole du palmier à huile (voir illustration 2). Ceci permet à la fois de réduire le spectre de l'étude à une espèce dans un pays précis, l'Indonésie, et de maintenir un fil conducteur du contexte global à la réalité locale intangible.

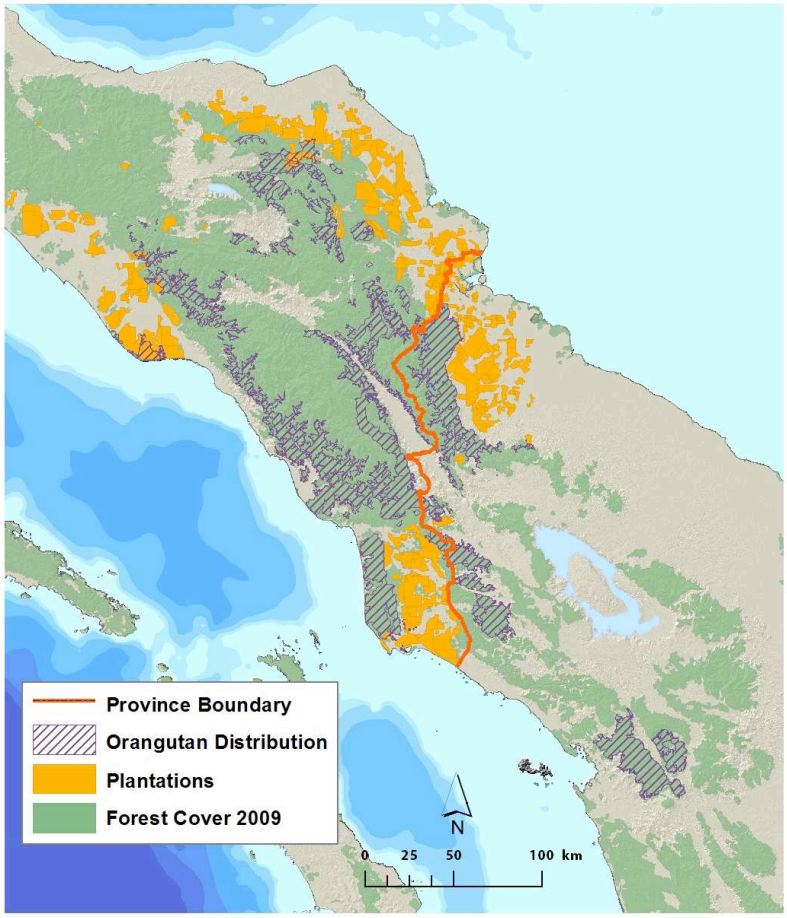

Illustration 2. Plantations d'huile de palme qui empiètent sur l'habitat de l'orang-outan (Credit: Rizwan Zen)

Ensuite, la thèse propose une analyse du rôle des organisations de conservation à trois « échelles » d'observation complémentaires[21] : la première, « macro-sociale », correspond aux appartenances et aux valeurs sociales ; la seconde, « méso-sociale », correspond aux acteurs institutionnels et aux systèmes d'action organisés; la troisième, « micro-sociale », est celle du sujet individuel dans sa dimension cognitive ou inconsciente. Chaque échelle donne une perspective spécifique sur le rôle des organisations de conservation dans le problème de conservation de l'orang-outan de Sumatra. La lecture globale résulte alors de l'analyse croisée des résultats aux trois échelles.

Le parti pris d'analyser les processus qui limitent l'efficacité des actions de conservation des espèces au prisme des associations de conservation a été justifié en partant de l'hypothèse de la pertinence de ce point de vue peu abordé dans la littérature. Ce choix se double d'un second qui consiste à construire une analyse permettant d'articuler tout un ensemble de dimensions étudiées généralement indépendamment les unes des autres dans la plupart des recherches sur la conservation. Il s'agit en effet de relier ensemble, et chaque fois d'établir le rôle joué par les organisations de conservation : i) une analyse des valeurs mobilisées dans la négociation des référentiels internationaux sur la conservation des espèces au travers des grandes conventions internationales sur la protection de la biodiversité ; ii) une analyse cognitive de l'élaboration de la connaissance scientifique sur les orangs-outans de Sumatra ; iii) une analyse organisationnelle des mécanismes mis en place au niveau national pour implémenter les accords cadres internationaux sur la protection des orangs-outans de Sumatra ; iv) une analyse de l'accord volontaire de la RSPO en tant que voie alternative affichée à la réglementation internationale.

Pour ambitieux qu'il paraisse, ce questionnement d'ensemble paraît pertinent pour saisir les enjeux contemporains de la conservation des espèces, en suivant pas à pas l'implication et le rôle des organisations de conservation dans la gouvernance de la biodiversité, dans leur complexité et dans leurs interrelations avec les différentes composantes cognitives, normatives, programmatiques, organisationnelles, politiques, conventionnelles et anthropologiques. Les quatre perspectives adoptées engagent des outils théoriques et conceptuels répondant à des champs sociaux distincts, voire pouvant être considérés comme difficilement compatibles.

Le pari de cette thèse est de les faire tenir ensemble au service d'une intelligibilité inédite de la question de la conservation des espèces. Davantage qu'une discussion et une élaboration

[21] DESJEUX D. *Les sciences sociales*. Paris, PUF. 2004, p. 6.

théorique originale, cette thèse assume l'emprunt de concepts à différents courants théoriques et cherche à les articuler pour donner sens à une problématique sociologique.

Le premier cadre d'analyse concerne l'élaboration sociale et politique des référentiels[22] internationaux de conservation; le second, inspiré des *sciences studies,*[23] concerne l'élaboration scientifique de la connaissance qui justifie les politiques et les normes de conservation; le troisième cadre d'analyse est celui de l'analyse stratégique[24] pour comprendre les interactions entre les acteurs de la conservation. Le quatrième cadre d'analyse concerne le caractère conventionnel de l'accord volontaire de la RSPO, c'est à dire les dynamiques de négociations des accords entre acteurs privés (marchés/ONG) qui s'affranchissent de l'Etat.

Chacun des cadres conceptuels mobilisés est lié à une question sociologique particulière et à une hypothèse spécifique, ainsi qu'à différents outils méthodologiques de la sociologie.

En ancrant l'étude dans un contexte social porteur d'un conflit politique sur l'allocation de ressources naturelles, par les différents niveaux d'analyse (du global au local)[25], par son « pluralisme » sociologique[26], par la profondeur historique proposée et par son « scepticisme » vis-à-vis des institutions, cette étude s'inscrit dans le courant de l'écologie politique (*political ecology*)[27]. En effet, la démarche s'interroge sur les dispositifs institutionnels mis en œuvre pour gérer durablement des populations d'orangs-outans de Sumatra ce qui conduit à étudier le rapport humanité/nature et les luttes de pouvoir entre les hommes qui se traduisent dans des systèmes d'acteurs et des discours. Une difficulté majeure de cette approche est de se dégager des préjugés. Cet écueil peut être évité par une étude empirique, ouverte et réflexive dans un processus itératif entre la théorie et le terrain[28].

L'illustration 3 pose les questions de recherche articulées fondant le questionnement général et indique pour chacune le cadre d'analyse spécifique mobilisé pour y répondre.

---

[22] JOBERT B., MULLER P. *L'État en action. Politiques publiques et corporatismes*. Paris, PUF. 1987.
[23] PESTRE D. *Introduction aux Sciences Studies*. Paris, La Découverte. 2006.
[24] FRIEDBERG E. *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*. Paris, Editions du Seuil.1991.
[25] BLAIKIE P., BROOKFIELD H. Defining and debating the problem. *In:* BLAIKIE P., BROOKFIELD H., (Eds.). *Land Degradation and Society*. London, Methuen. 1987. p. 1-26.
[26] DUBAR C. *Faire de la sociologie. Un parcours d'enquêtes*. Paris, Armand Colin. 2006.
[27] GAUTIER D., BENJAMINSEN T. *Environnement, discours et pouvoir. L'approche political ecology*. Versailles, Editions Quae. 2012.
[28] BENJAMINSEN T., SVARSTAD H. Qu'est-ce que la "political ecology"? *Natures Sciences Sociétés*. 2009, 17, p.3-11.

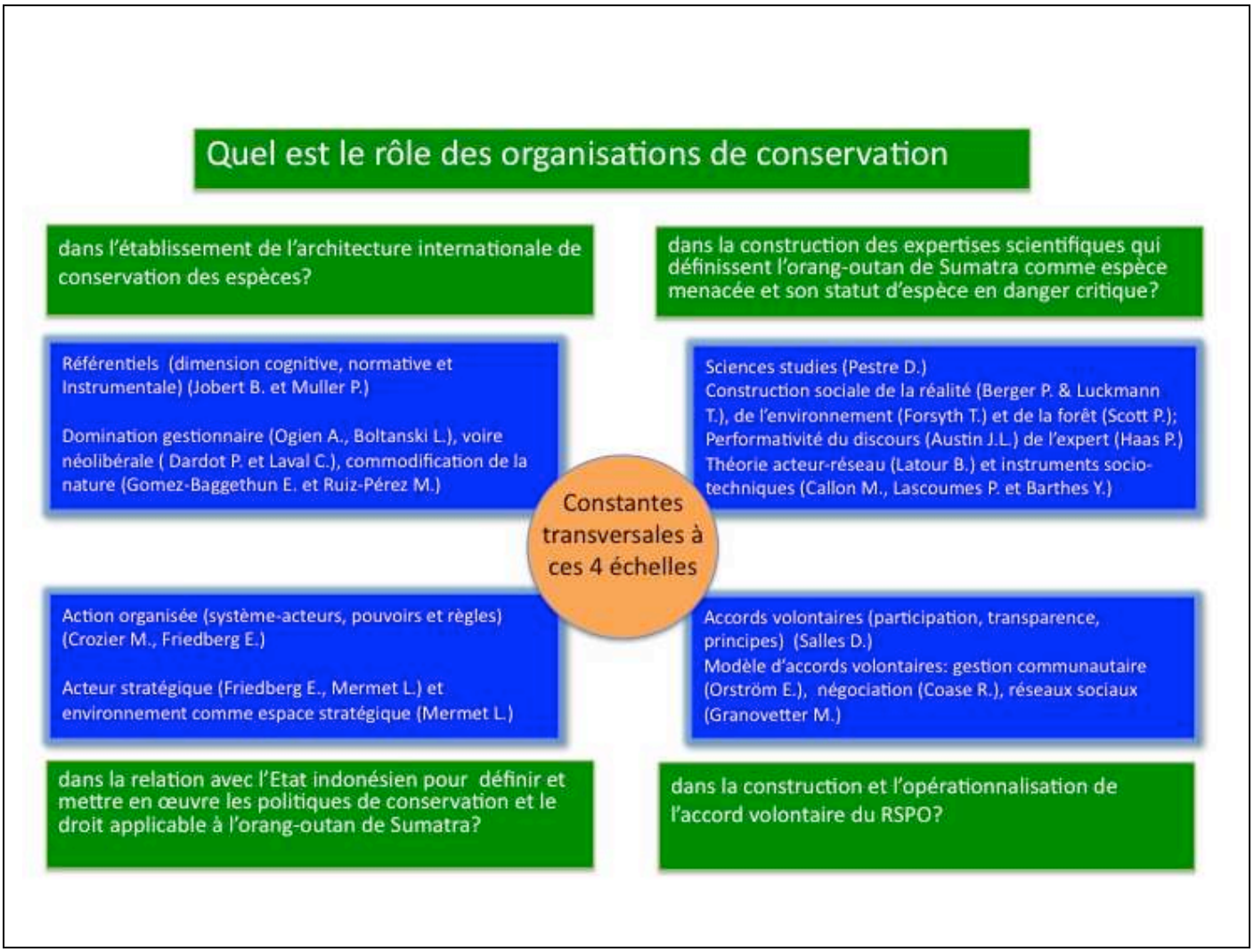

Illustration 3. Cadre d'analyse (source: D. Ruysschaert)

2.1.1. Les organisations de conservation et le référentiel international de conservation

La première question spécifique est : *quel est le rôle des organisations de conservation dans l'établissement de l'architecture internationale de conservation des espèces ?*

Les organisations de conservation ont joué un rôle crucial au cours du XXe siècle dans l'établissement de l'architecture internationale de la conservation. Dans le domaine de la conservation des grands singes, ils ont porté un référentiel de « conservation radicale » qui est caractérisé par une triple dimension[29]: cognitive avec l'idée de l'urgence et de la conservation absolue de chaque habitat et de chaque individu, normative avec l'importance donnée au respect des règles et instrumentale avec des programmes décisifs de protection. Mais, à la fin

[29] JOBERT B., MULLER P. *L'État en action*, op. cit.

du XXe siècle, on observe un glissement d'un modèle conservationniste vers un modèle de gestion qui s'est imposé au XXIe siècle avec l'essor de l'économie verte.

L'hypothèse posée est que cette transformation du référentiel au niveau international conduit les organisations de conservation à s'adapter stratégiquement en devenant les promoteurs de ce nouveau référentiel de « gestion des services écosystémiques » pour conserver leur position centrale dans l'édifice, quitte à défendre des principes difficilement compatibles avec leurs objectifs initiaux de conservation. Pour tester cette hypothèse, la démarche procède en deux étapes. D'abord, elle donne un cadre actualisé de l'évolution récente du référentiel global de conservation dans les instances internationales. Ensuite, elle détaille l'évolution du rôle des organisations de conservation dans la promotion et le développement de l'accord international GRASP destinés spécifiquement à la protection des grands singes.

L'analyse mobilise le concept de « référentiel » qui est caractérisé par une triple dimension : i) cognitive, dans laquelle se joue une lutte argumentative pour la détermination d'éléments d'interprétations qui font référence (partagée ou imposée) pour guider l'action des partenaires du domaine de la conservation, ii) normative, qui définit les valeurs sur lesquelles s'accordent un ensemble de parties prenantes de la conservation des espèces et iii) instrumentale, par laquelle sont définis et formalisés un ensemble de principes d'action visant à orienter l'action publique[30].

La lutte qui se joue dans les négociations internationales pour la définition des référentiels de conservation représente un enjeu central de la mise au jour de mécanismes de « domination » dans la gestion de la conservation. L'effet de la domination est « *caractérisée par sa capacité à restreindre […] le champ de la critique, […] à lui ôter toute prise sur la réalité.* »[31] Le statut des référentiels en tant qu'élément structurant de la conduite des acteurs et instrument d'intériorisation des normes[32] se trouve sensiblement modifié dans les contextes contemporains de négociation explicite des normes qui fait du changement permanent et de la responsabilité des acteurs une sorte de passage obligé des modes de gouvernance. A ce titre, le référentiel global contemporain de la conservation renvoie à une forme de « domination gestionnaire » où «*les dispositifs qui assurent la domination […] prennent […] appui sur l'argument d'un changement perpétuel, en se réservant toutefois le privilège de l'interpréter, et en se donnant par là la possibilité de l'impulser dans une direction favorable au maintien*

[30] JOBERT B., MULLER P. *L'État en action*. op. cit.
[31] BOLTANSKI L. *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Paris, Gallimard. 2009. p.176.
[32] FOUCAULT M. *Surveiller et Punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard. 1975.

des asymétries et des formes d'exploitation existantes. »[33] Un trait saillant de ces dispositifs est leur caractère instrumental, strictement comptable[34] dans le sens où les rapports de force entre les acteurs s'inscrivent dans « *une vision scientifique de la société, dominée par une perception des mécanismes économiques* »[35], ce qui valorise la figure des experts, « *seuls détenant l'autorité nécessaire compétente, justifiés par leur compétence ou plutôt par leurs titres.* »[36]

Dans ce système de gouvernance de la conservation, la critique et la contestation sociale et politique se voient absorbées par des dispositifs de domination où elles sont réinterprétées dans des formes gestionnaires pilotées par des instances scientifiques et techniques qui servent de relais aux institutions[37]. Cette étude fait l'hypothèse que le nouveau référentiel de gestion des services écosystémiques, qui émergent dans les années 2000, est marqué par la prévalence d'un « esprit gestionnaire »[38] dans la conduite des affaires publiques. Ce référentiel s'alimente de l'idéologie néolibérale dominante, ou « néolibéralisme », qui renvoie à « *l'ensemble des discours, des pratiques et des dispositifs qui déterminent un nouveau mode de gouvernement des hommes selon le principe universel de la concurrence.* »[39]

« *La stratégie néolibérale consistera […] à créer le plus grand nombre possible de situations de marché […] afin que les individus acceptent la situation de marché telle qu'elle leur est imposée comme […] unique règle du jeu.* »[40] Dans le domaine de l'environnement, la montée de ce référentiel de gestion signifie une marchandisation ou « commodification » de la nature, c'est-à-dire « *l'expansion du marché dans des domaines où il n'était pas présent avant, et le traitement de n'importe quel objet ou processus comme s'il était une commodité échangeable. La commodification implique la transformation conceptuelle et le traitement opérationnel de biens et de services dans des objets qui peuvent être négociables. La commodification des services écosystémiques désigne l'inclusion de nouvelles fonctions de l'écosystème en des systèmes de prix et des relations de marché.* »[41]

---

[33] BOLTANSKI L. *De la critique*. *op. cit.* p. 203.
[34] *Ibid*. p. 200.
[35] JOBERT B., MULLER P. *L'État en action. op. cit*. p. 65.
[36] BOLTANSKI L. *De la critique. op. cit.* p. 205.
[37] *Ibid*. p. 200.
[38] OGIEN A. *L'esprit gestionnaire. Une analyse de l'air du temps*. Paris, Edition de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.1995.
[39] DARDOT P., LAVAL C. *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*. Paris, La Découverte. 2009. p. 7.
[40] *Ibid.* p. 301.
[41] GOMEZ-BAGGETHUN E., RUIZ-PEREZ M. Economic valuation and the commodification of ecosystem services. *Progress in Physical Geography*. Octobre 2011, Vol 35. n°5, 613-628.

La norme néolibérale à l'échelle mondiale a mis en avant le concept de « gouvernance »[42] comme « *un nouveau style de gouvernement caractérisé par la coopération multi-niveau, des partenariats public-privé, et des forums de discussion ouverts à la participation.* »[43] Dans sa conception la plus globale, la gouvernance désigne la « *participation à la fois du pouvoir politique institué et de la société civile, une hypothèse qui valorise le rôle des acteurs privés, à but lucratifs, et ONG de toutes sortes.* »[44]. Cette norme renvoie également à la sédimentation d'une valeur commune autour de la notion d'« économie verte», en tant « qu'*une économie qui entraine une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources. Sous sa forme la plus simple, elle se caractérise par un faible taux d'émission de carbone, l'utilisation rationnelle et l'inclusion sociale.* »[45]

2.1.2. Les organisations de conservation et la construction de l'expertise scientifique

La seconde question est : *quel est le rôle des organisations de conservation dans la construction des expertises scientifiques qui définissent l'orang-outan de Sumatra comme espèce menacée et son statut d'espèce en danger critique ?*

L'hypothèse posée est que les organisations de conservation qui sont chargées de définir scientifiquement le statut de l'espèce orang-outan de Sumatra constituent également des acteurs particulièrement engagés dans la définition du cadre de gestion de la conservation. Ils sont les principaux concepteurs des indicateurs clefs qui forment le socle de la connaissance instituée mobilisée (nombre, aire de répartition, appréciation du déclin, statut d'espèce « En danger critique d'extinction ») pour construire une image sociale de la réalité conforme aux objectifs normatifs de conservation.

A cette échelle d'analyse, il s'agit de comprendre les arguments mobilisés pour fonder une justification détaillée de la protection de l'orang-outan de Sumatra au titre « d'espèce en danger d'extinction ». Cet objectif consiste à déconstruire finement les différents indicateurs mobilisés par la communauté des conservationnistes et de comprendre le cheminement de l'expertise qui permet d'établir une classification donnée.

---

[42] DARDOT P., LAVAL C. *La nouvelle raison du monde. op. cit.*
BOLTANSKI L. *De la critique*, *op. cit.*
[43] GAUDIN J.-P. *L'action publique. Sociologie et politique*. Paris, Presses de Sciences po et Dalloz. 2004, p.195.
[44] *Ibid.* p. 211.
[45] PNUE. *Vers une économie verte : pour un développement durable et une éradication de la pauvreté - Synthèse à l'intention des décideurs*. [en ligne], disponible sur: www.unep.org/greeneconomy. Kenya, PNUE. 2011. p. 2,

Cette démarche renvoie au champ d'analyse des « *sciences studies* »[46] qui étudient le fonctionnement concret de la science et son articulation avec la société. Deux cadres d'analyse complémentaires et apparentés sont ici mobilisés : le premier, constructiviste, avance que toute réalité sociale est construite,[47] le second, basé sur la théorie acteur-réseau, explique que la science participe à une production sociale complexe[48].

Ainsi, « la réalité » est définie « *comme une qualité appartenant à des phénomènes que nous reconnaissons comme ayant une existence indépendante de notre propre volonté* »[49] et la « connaissance » «*comme la certitude que les phénomènes sont réels et qu'ils possèdent des caractéristiques spécifiques* »[50]. Cette connaissance est un produit social et un facteur de changement social[51], les faits sociaux sont donc construits et maintenus par des interactions sociales. La réalité sociale est donc réifiée, cette réification étant « *l'appréhension des fruits de l'activité humaine comme s'ils étaient autre chose que des produits humains, par exemple des faits de la nature* »[52].

En tant que scientifiques, les primatologues sont porteurs d'un « discours légitime » pour l'expertise reconnue qu'ils ont du domaine[53]. Ceci renvoie à la « performativité » du discours scientifique[54], c'est-à-dire que certains discours portés par des experts dans un contexte adéquat contribuent à transformer la représentation de la situation qu'ont les autres acteurs, la contraignant et excluant d'autres possibles.

Dans leur approche méthodologique, les conservationnistes se prévalent d'un « positivisme scientifique », au sens d'« *une approche de la science qui adopte les principes de la méthode scientifique, ou l'utilisation d'échantillons sélectionnés précautionneusement et examinées, pour en déduire les propriétés des corps dont les échantillons ont été sélectionnés* »[55]. L'approche scientifique conduit à la séparation de la nature et de la société pour deux raisons : en premier lieu, par le jeu des « outils sociotechniques » utilisés, c'est-à-dire du réseau

---

[46] PESTRE D. *Introduction aux Sciences Studies*. *op. cit.*

[47] BERGER P. LUCKMANN T. *La construction sociale de la réalité*. Paris, Armand Colin. 1996.

[48] LATOUR B. *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris, La Découverte. 1999.

[49] BERGER P., LUCKMANN T. *La construction sociale de la réalité*. *op. cit*. p. 7.

[50] *Ibid*.

[51] *Ibid.* p. 121.

[52] *Ibid.* p. 124.

[53] HAAS P. M. Introduction : Epistemic Communities and International Policy Coordination. *International Organization*. 1992, Vol. 46, n° 1, Winter, 1-35.

[54] AUSTIN J. *Quand dire c'est faire*. Paris, Editions du Seuil. 1962.

[55] FORSYTH T. Critical Political Ecology. The politics of environmental science. London and New York, Routledge. 2003 p.55: "The popular definition of positivism is an approach to science that adopt the principle of the scientific method, or the use of carefully selected and examined samples to infer properties to the bodies from which the samples were selected". Voir aussi le chapitre 3, p.24-76 "Environmental laws and generalizations".

sociotechnique d'acteurs, de techniques et de dispositifs institutionnels[56], ou encore des « instruments »[57] utilisés dans l'approche scientifique de laboratoire ; en second lieu, par la méthode scientifique elle-même déclinée en trois temps : la « réduction du monde » (macrocosme) au « petit monde » (microcosme) du laboratoire, l'analyse en laboratoire, puis le retour au « grand monde »[58].

Ce travail de construction sociale aurait des implications directes sur l'« orthodoxie environnementale » ou le « mythe environnemental »[59], conçu comme « *des explications habituelles de problèmes environnementaux qui sont considérés comme simples et inexactes* »[60] et qui en éliminent d'office des informations liées au contexte social local qui sont pourtant cruciales pour la compréhension du phénomène.

2.1.3. Les organisations de conservation et l'application du droit

La troisième question est : *quel est le rôle des organisations de conservation dans la relation avec l'Etat indonésien pour définir et mettre en œuvre les politiques de conservation et le droit applicable à l'orang-outan de Sumatra ?*

L'étude part de l'hypothèse qu'au niveau national, les organisations de conservation représentent des acteurs stratégiques qui vont peser en particulier sur le pouvoir exécutif indonésien pour chercher à obtenir d'une part la conservation du territoire de l'orang-outan de Sumatra et d'autre part la protection de chaque individu de l'espèce. Suivant cette hypothèse, les organisations de conservation agissent selon une logique teintée d'ethnocentrisme, ce qui fait que leurs actions ambitionnent d'agir bien au-delà des prescriptions prévues dans le droit indonésien.

Cette analyse à l'échelle microsociale mobilise une théorie actionniste et un cadre d'analyse de l'action organisée. L'étude se centre sur le comportement des organisations de conservation comme des « acteurs stratégiques » (ou acteurs d'environnement)[61] qui exercent une « gestion intentionnelle » sur les acteurs du système pour que la « gestion effective » (soit la gestion au jour le jour) évolue vers le « référentiel normatif » souhaité, c'est-à-dire l'état à atteindre du système bio-physico-chimique (naturel) considéré. L'environnement (ici le

[56] LATOUR B. Pasteur: Guerre et paix des microbes, suivi de Irréductions. Paris, La Découverte. 2001.
[57] CALLON M., LASCOUMES P., BARTHES Y. Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie éthique. Paris, Seuil. 2001.
[58] Ibid.
[59] FORSYTH T. Critical political Ecology. op. cit.
[60] Ibid.
[61] MERMET L. St*ratégies pour la gestion de l'environnement. La nature comme un jeu de société.* Paris, L'Harmattan.1992,

territoire de l'orang-outan de Sumatra) est alors désigné comme un espace stratégique dans lequel cet acteur agit.

Le « système » ou « champ d'action » est constitué des acteurs et des règles du jeu plus ou moins explicites permettant « *de garantir un fonctionnement régulier de ces processus, c'est-à-dire assurer que chaque joueur, en coopérant, ne perd pas sa capacité de négociation et d'action* »[62]. Dans ce contexte, les règles adoptées sont « *la conclusion toujours provisoire, précaire et problématique d'une épreuve de force* »[63]. Dans tout champ d'action, le « pouvoir » de chaque acteur peut se définir « *comme la capacité d'un acteur à structurer des processus d'échanges plus ou moins durables en sa faveur, en exploitant les contraintes et les opportunités de la situation pour imposer les termes de l'échange favorables à ses intérêts* ».[64] Cette définition a au moins trois implications[65] pour notre analyse du rôle des OC. D'abord, le pouvoir se construit dans des relations sociales en recomposition permanente. Ensuite, le pouvoir est (inter)dépendant, c'est-à-dire qu'il est lié à une coopération ou échange, même si cet échange est structurellement déséquilibré. Enfin, le pouvoir comporte toujours un élément de réciprocité.

2.1.4. Les organisations de conservation et l'accord volontaire de la RSPO

La quatrième question est : *quel est le rôle des organisations de conservation dans la construction et l'opérationnalisation de l'accord volontaire de la RSPO, visant à relier « conservation des espèces » et « gestion des services écosystémiques » ?*

Les accords volontaires ou accords de coopération possèdent quatre caractéristiques principales : ils « *sont établis de manière volontaire, sont basés sur une autorégulation entre des acteurs clefs, impliquent les fournisseurs, soit dans le processus de négociation et/ou dans la provision de ressources financières et ciblent une zone spécifique.* »[66]

Dans ces accords volontaires, toutes les « parties prenantes » privées, de la production au consommateur, en incluant les associations et le secteur privé (*stakeholders*), s'accordent pour (s'auto-)appliquer des standards de durabilité qu'ils ont au préalable négociés conjointement. Trois modèles théoriques (gestion communautaire, négociation et réseaux sociaux) visent à

---

[62] FRIEDBERG E. *Le pouvoir et la règle*. op. cit., p. 143.
[63] Ibid. p. 181.
[64] Ibid. p. 126-127.
[65] Ibid. p. 123.
[66] BROUWER F., HEINZ I., ZABEL T. (Eds) *Governance of Water-Related Conflicts in Agriculture: New Directions in Agri-Environmental and Water Policies in the EU*. Dordrecht, Kluwer Academic Publishers. 2003, p. 3. "*Four key requirements. They must be: establish on a voluntary basis, based on self regulation among key actors; involve suppliers either on the negotiation process and/or in the provision of financial resources; and target a specific area*".

expliquer que ce type d'accord peut perdurer en l'absence d'une régulation externe notamment réglementaire.

Le modèle de gestion communautaire repose sur trois principes : les utilisateurs d'une même ressource partagent des valeurs et ont des croyances communes, les acteurs cultivent des relations directes et de différents ordres et des conditions de réciprocité doivent être assurées. Le modèle de la négociation[67] met en exergue le rôle fondamental du coût, et donc pour notre objet, de la relation de dépendance entre les planteurs et les multinationales en aval. Enfin, le modèle des réseaux sociaux[68] permet de replacer les agents économiques comme acteurs sociaux engagés dans un contexte sociopolitique plus large.

L'hypothèse à mettre à l'épreuve est que ce type d'accords volontaires est promu à l'initiative des multinationales en aval de la production de l'huile de palme pour sécuriser leurs approvisionnements dans le long terme et éviter les risques pouvant porter atteinte à leur réputation et celle de leurs produits. Dans ce contexte, les organisations de conservation adoptent différentes formes d'engagements avec la RSPO, qui dépendent de leurs moyens et de leurs logiques d'action (but poursuivi). Elles semblent tiraillées, voire distribuées, entre deux positions extrêmes : l'une consistant à travailler le système de l'intérieur, au risque de l'avaliser, l'autre consistant à le contester radicalement, au risque d'être dans l'incapacité de le changer. Ces différentes stratégies les amèneraient à développer des formes de coopération horizontales entre ONG travaillant avec la RSPO sur différentes formes d'engagement pour essayer d'obtenir un certain impact.

Pour apprécier le rôle des organisations de conservation dans un dispositif de coopération horizontale comme la RSPO, il convient d'analyser la traduction opérationnelle des principes clefs qui sont affichés comme le fondement d'un accord volontaire, à savoir la participation inclusive, la transparence et la conservation de la biodiversité. En premier lieu, la participation inclusive (*inclusiveness*) de toutes les parties prenantes serait le gage de la légitimité (*legitimacy*) du forum volontaire. Cette participation, ou « *l'engagement possible de manière fluide et continue du public au projet commun* »[69], aurait aussi comme fonction de responsabiliser les acteurs sur les conséquences de leurs actions en assurant leur redevabilité (*imputablity).*

En second lieu, l'« engagement à la transparence » (*transparency*), affiché comme le premier principe de la RSPO, est fondamental et transversal, car « *dans ce système de modernité*

[67] COASE R. *The Firm, the Market, and the Law*. Chicago, London, The University of Chicago Press. 1988.
[68] GRANOVETTER M. Economic action and social structure: the problem of embeddedness. *American Journal of Sociology.* 1985, vol. 91, issue 3, p. 481-510.
[69] DEFARGES P.M. *La Gouvernance*. Paris, PUF. 2003, p. 20.

démocratique, être informé, complètement et en principe objectivement, est un droit fondamental»[70]. La transparence rendrait le prescripteur responsable *(accountable)* vis-à-vis de la société. Les exigences de la transparence et de l'ouverture (donc de participation inclusive) auraient comme corollaire escompté l'efficacité[71], en assurant l'application effective des principes et des critères.

Enfin, la conservation de la biodiversité est la finalité affichée de l'existence de la RSPO, comme une alternative crédible aux politiques publiques pour assurer un meilleur impact pour la conservation de la biodiversité sur le terrain, et en particulier la conservation de l'orang-outan de Sumatra et de son habitat. Le principe 5 de la RSPO traite d'ailleurs spécifiquement de la conservation de cette biodiversité. C'est ce principe de conservation de la biodiversité qui est au fondement même de l'engagement des organisations de conservation dans la RSPO.

2.2. La démarche méthodologique

Pour répondre aux quatre questions sociologiques en utilisant le cadre d'analyse pluraliste développé et les différents outils sociologiques à disposition, l'étude a mobilisé un large éventail de matériaux empiriques. Ces matériaux se divisent en trois grandes catégories : des informations privilégiées obtenues lors de mon activité professionnelle, une recherche documentaire ciblée sur le sujet de cette étude et des enquêtes par entretiens semi-directifs.

La thèse s'appuie sur un corpus de 49 entretiens (enquête en annexe II) réalisés, entre novembre 2012 et décembre 2012. Ces entretiens ont été réalisés après mon départ de la Fondation PanEco et toutes les personnes enquêtées ont été prévenues que je réalisais l'entretien à titre personnel pour ma thèse et sans lien avec la Fondation PanEco. Chaque entretien a duré entre 50 minutes et 1 heure 50. Les interlocuteurs ont été sélectionnés selon deux critères : le premier au titre de représentants d'une catégorie d'organisation (organisation internationale, gouvernement, secteur privé, association de conservation et association sociale) et le second au titre d'un niveau institutionnel d'action (global, national, provincial/local). Le niveau institutionnel correspond au niveau d'intervention de l'acteur par rapport au sujet d'étude, soit la protection des grands singes, et tout particulièrement des orangs-outans de Sumatra.

Au total, les personnes enquêtées proviennent de 33 institutions différentes, soit huit organisations internationales, quatre institutions gouvernementales indonésiennes, douze associations de conservation, trois associations sociales et six entreprises privées (voir

[70] Ibid. p.108
[71] SALLES D. *Les défis de l'environnement. Démocratie et efficacité.* Paris, Editions Syllepse. 2006, p.95

tableau1, avec entre parenthèse le numéro de l'entretien qui correspond à l'ordre chronologique). Dans deux cas, une même personne travaillait en même temps pour deux organisations différentes (il s'agit de deux employés du gouvernement indonésien, l'un étant au service d'une organisation de conservation et l'autre, au service de l'ICRAF). Dans un autre cas, une personne venait de passer d'une organisation à une autre après être restée plusieurs années dans la première. Pour ces trois cas, l'entretien a alors porté sur les deux institutions, et par conséquent cet acteur est repris en deux endroits.

La connaissance antérieure de ces personnes dans le cadre de mon travail a largement facilité l'obtention et la conduite de ces entretiens. Dans ces 33 organisations, j'ai en effet pu rencontrer tous les acteurs-clefs, souvent en position décisionnaire, par rapport à mon sujet d'étude.

Chaque entretien s'est déroulé en anglais, sauf dans deux cas, où les personnes étaient francophones. Pour s'assurer de la qualité des entretiens, un soin particulier a été pris pour qu'il s'agisse de visites personnelles au siège de l'organisation concernée. Ceci a conduit à des tête-à-tête avec quarante personnes dans différents pays dans lesquels se jouent les décisions sur la politique de conservation : la France (Paris), la Grande-Bretagne (Londres), l'Indonésie (Banda Aceh, Boghor, Jakarta, Medan, et Meulaboh), la Malaisie (Kota Kinabalu), la Suisse (Genève et Berg-am-Irchel). En plus de ces rencontres physiques, neuf entretiens ont été réalisés en visioconférence en raison de l'impossibilité physique de se rencontrer (personnes basées au Canada, en Italie et au Kenya) ou plus rarement lorsque les possibilités de rencontre ne correspondaient pas à leur propre agenda (Grande-Bretagne, Indonésie, et Suisse). L'ensemble des entretiens a été enregistré et retranscrit. Les personnes ont été informées que leurs propos, qui resteraient confidentiels, serviraient à alimenter mon travail de thèse.

Un trait caractéristique de tous les entretiens (en direct ou par visioconférence) a été le franc-parler des interlocuteurs et l'accueil très positif qu'ils ont réservé à la perspective sociologique de cette étude. Les interviewés ont collaboré en donnant de nombreuses informations, certaines pouvant être très délicates et confidentielles. Plusieurs interlocuteurs m'ont spontanément remis des rapports internes ou à circulation limitée qui sont introuvables dans les réseaux de publications officielles et viennent compléter de manière pertinente les informations glanées lors des entretiens.

Certains extraits d'entretiens cités dans la thèse ont été rendus anonymes tout en conservant la plus grande précision sur la date de l'entretien, la position de la personne dans le secteur et le

secteur considéré (par exemple « 2012-05-01, directeur, organisation de conservation»). Le nom de l'organisation est donné si cela s'est avéré nécessaire pour l'intelligibilité du propos.

	Niveau d'action			
Type d'acteurs	Local/ Provincial	National	Global	Total
Organismes internationaux	PNUE/Branche des désastres (numéro de l'entretien : 1) ;	ICRAF (5 6, 7, 10) CIFOR (8) UNESCO (13) Banque mondiale (31)	CITES (35) PNUE/DEPI (37) CDB (39) PNUE/DELC (34) PNUE/UN-REDD (48) UNESCO (47) FAO (46) PNUE/Société civile (45) ICRAF (2)	17 entretiens 8 institutions
Gouvernement indonésien	Parlementaire du district d'Aceh Barat Daya (24) BPKEL (18), BRR (26)	Ministère des Forêts (12, 5)		5 entretiens 4 institutions
Association de conservation	Yayasan Pulau Banyak (29), World Conservation Society (13), Leuser International Foundation (14) ; Yayasan Ekosistem Lestari (16, 19), PanEco (21), Conservation International (26) SOS (32) Eye-on-Aceh (27, 28)	Birdlife (9), Greenpeace Indonésie (22) Hutan/Grasp (43) PanEco (17)	Conservation International (20) PanEco (38) Prince Charles Rainforest Project (41) Greenpeace UK/International (42) WWF UK/International (44)	19 entretiens 12 institutions
Association sociale	SIGOM (15)	Sawit Watch (4, 11)	Forest Peoples Programme (40)	4 entretiens 3 institutions
Secteur privé	Biofuel Merchant (23)	IFC (30) Socfindo (36) SIPEF (33) Mawas Picture (3)	IFC (25) Migros (49)	7 entretiens 6 institutions
	15 entretiens 13 institutions	18 entretiens 12 institutions	17 entretiens 14 institutions	49 entretiens 33 institutions

Tableau 1. Personnes interrogées en entretien semi-directif

2.2.1. L'analyse des référentiels internationaux de la conservation et de GRASP

L'analyse du glissement du référentiel global de conservation (chapitre I) vers un référentiel de gestion des services écosystémiques, consacré en 2010 à la réunion intergouvernementale de la CDB à Nagoya, a été possible grâce à un suivi personnel de cette question depuis 2001,

pendant plus de 10 ans. D'abord comme fonctionnaire du PNUE (2001-2006), puis au titre de directeur de la Fondation PanEco (2007-2011), j'ai participé en tant qu'observateur à différentes réunions intergouvernementales liées à la conservation de la biodiversité. Ce sont les réunions de la CDB en 2008 à Bonn, Allemagne, et en 2010 à Nagoya, Japon ; de la CCNUCC en 2007 à Bali, Indonésie, en 2008 à Poznan, Pologne, et en 2009, Copenhague, Danemark ; et les réunions du conseil du PNUE (*Governing Council/Global Environment Ministerial Environment Forum*) en 2003, 2004, 2005, 2006 et 2010 (cette dernière se tenant au Bali en Indonésie). Ma participation à ces réunions m'a donné accès aux positions des différents Etats, à celles des Nations Unies et des organisations de conservation. Au sujet des organisations de conservation, comme mon rôle au sein du PNUE consistait à faciliter leur participation dans les discussions intergouvernementales, j'ai également pu avoir accès à leurs positions officielles dans ces réunions, publiées sous forme de communiqués. Concernant le sujet de « l'économie verte », qui s'est imposé à partir de 2010, j'ai participé aux différentes réunions organisées par le PNUE à Genève au titre de la section du PNUE[72] localisée dans cette ville qui dispose du mandat pour cet agenda politique. Cette observation directe m'a permis d'avoir accès aux positions officielles de protagonistes et également de recueillir les propos de discussions informelles avec les fonctionnaires sur le sujet.

Concernant l'étude spécifique portant sur GRASP (chapitre II), l'analyse de son évolution depuis sa fondation a pu être finement réalisée par un suivi longitudinal. J'ai en effet pu suivre la naissance de cet accord en 2001, piloté de Nairobi, Kenya au siège du PNUE où je travaillais. Les contacts professionnels étroits avec les fonctionnaires en charge de la création de GRASP m'ont permis un accès privilégié aux tenants de cette initiative, ceci d'autant plus que cet accord a été initié par les organisations de conservation dont j'étais l'interlocuteur au titre de ma mission pour le PNUE. Ce matériau informel particulièrement riche a pu être consolidé à travers la recherche documentaire directement accessible sur Internet, comme le site des organisations de conservation partenaires de GRASP, le site GRASP du PNUE (www.grasp.org). J'ai enfin obtenu un accès au corpus d'information interne au GRASP entre 2001 et 2006 qui donne un éclairage éloquent sur les enjeux cognitifs et de pouvoir au sujet de l'institutionnalisation de GRASP durant cette période.

Ma participation en tant qu'observateur à la réunion intergouvernementale de GRASP qui s'est tenue à Paris en novembre 2012, a permis d'évaluer le glissement de cet accord

[72] Branche service économie et commerce (*Economics and Trade Branch*), dépendante de la « Division de la technologie, de l'industrie et de l'économie » (*Division of Technology, Industry and Economics*).

initialement centré sur un référentiel de conservation radicale porté par les conservationnistes vers celui de la gestion des services écosystémiques.

En plus de ce suivi longitudinal, j'ai aussi eu des entretiens semi-directifs avec quatre acteurs présents dans des différents organes structurants GRASP (PNUE, UNESCO, commission scientifique et organisation de conservation). Enfin, entre 2009 et 2011, j'ai développé et négocié pour PanEco un accord avec le secrétariat GRASP du PNUE visant à établir un Atlas sur la valeur de l'orang-outan de Sumatra pour les services écosystémiques et sensibiliser le public.

2.2.2. L'analyse de la construction scientifique de l'expertise

Cette analyse (chapitre III) doit beaucoup au projet que j'avais initialement développé en 2009 avec le secrétariat GRASP du PNUE, lorsque j'étais le directeur international de la Fondation PanEco. Le développement d'un rapport scientifique sur l'orang-outan et le bien-être humain était au cœur de ce projet, publié par le PNUE en 2011 sous le titre « Les orangs-outans et l'économie de la gestion durable des forêts à Sumatra »[73].

La version initiale de ce rapport a été réalisée sous ma direction. Ceci m'a conduit à mobiliser une équipe de trois cartographes pour élaborer les cartes digitales qui décrivent la valeur de l'écosystème de l'habitat forestier de l'orang-outan de Sumatra, ainsi que les menaces pesant sur cet écosystème. Certaines de ces cartes sont présentées dans le chapitre III. Ce rapport m'a aussi conduit à coordonner les primatologues occidentaux reconnus pour leur expertise sur l'orang-outan de Sumatra, afin qu'ils contribuent à l'élaboration du texte scientifique. Ce travail m'a amené à questionner la science élaborée sur l'orang-outan de Sumatra et sur son habitat. Ces interrogations initiales sur chaque type d'expertise scientifique ont alors été analysées dans cette thèse en reprenant systématiquement tous les articles scientifiques disponibles et en les analysant selon une grille pour chaque indicateur clef. Les publications des primatologues sont relativement faciles d'accès sur le site Internet de l'IUCN ou dans les revues scientifiques traitant de la conservation (*Biological Conservation*, *Biodiversity Conservation*, *The Association for Tropical Biology Conservation, Molecular*, *Biology Conservation*, *Oryx*, le journal *Fauna & Flora International*, *Plosone*, un journal libre d'accès en ligne en note).

2.2.3. L'analyse du système d'acteur pour l'application du droit

L'analyse du développement et de la mise en œuvre des politiques et du droit liés à la préservation de l'orang-outan de Sumatra et de son habitat (chapitre IV) relève de l'étude des

[73] WICH S. et al. (Eds.) *Orangutans and the Economics of Sustainable Forest Management* …op.cit.

jeux d'acteurs décrivant un système organisé au niveau du territoire des orangs-outans de Sumatra, c'est-à-dire les province d'Aceh et de Nord Sumatra.

En tant que directeur international de la Fondation PanEco, je m'y suis rendu entre deux et quatre mois par an, de 2007 à 2011 inclus, pour rencontrer les différentes parties prenantes liées au conflit de l'allocation du territoire de l'orang-outan de Sumatra à des concessions de palmiers à huile. Ceci concerne en particulier la forêt tourbeuse de Tripa, qui abrite les plus grandes densités d'orangs-outans au monde et qui est menacée par l'extension de grandes concessions de palmier à huile de plusieurs milliers d'hectares chacune. Cette expérience m'a permis d'élaborer la cartographie des ressources (information, finances, projets, accès aux médias, lien avec d'autres acteurs), contraintes (règles plus au moins formelles) pour chaque acteur dans ce système. Cette analyse a été doublée par des entretiens avec les principaux acteurs de chaque catégorie, soit un total de 22 institutions[74].

Les positions des organisations de conservation sur la sauvegarde de l'orang-outan de Sumatra et de son habitat sont aussi souvent reprises sur leur site Internet et par les médias, qui sont ainsi deux sources importantes pour comprendre la rationalité de cet acteur. Pour les médias, les principales sources d'information sont en Indonésie, comme *Kompas* (en indonésien), *Jakarta Globe* et *The Jakarta Post* (les deux en anglais). En Grande-Bretagne, il s'agit par exemple de *The Guardian*, *The Independent*, *Daily Mail*. Ces travaux sont aussi souvent repris et analysés dans les journaux électroniques *REDD-Monitor* et *Mongabay.*

2.2.4. L'analyse de l'opérationnalisation de la RSPO

Pour analyser la contribution des organisations de conservation dans la RSPO (chapitre IV) à travers l'application des trois indicateurs-clefs que sont la participation, la transparence et la conservation de la biodiversité (principe 5), cette étude bénéficie tout d'abord de ma participation aux réunions annuelles de la RSPO et à ses assemblées générales entre 2006 et 2011, où je représentais la Fondation PanEco. A ce titre, en 2008, j'ai soumis à l'assemblée générale une proposition (*resolution)* pour stopper la destruction de la forêt tourbeuse de Tripa par les exploitions de palmiers à huile. Cette décision fut entérinée. Mon rôle m'a permis d'obtenir les informations détaillées sur les différentes formes d'engagement des organisations de conservation ainsi que d'analyser les relations entre les différentes catégories

[74] Trois organisations gouvernementales indonésiennes (ministère des Forêts, BPKEL, BRR), huit organisations de conservation (Birdlife, Fondation PanEco, Greenpeace Indonesia, Leuser International Foundation, Sumatran Orangutan Society, World Conservation Society, Yayasan Ekosistem Lestari, Yayasan Pulau Banyak), une organisation sociale (Sawit Watch), deux sociétés privées de production d'huile de palme (Socfindo, SIPEF), cinq institutions internationales opérant en Indonésie (CIFOR, ICRAF, IFC, La Banque mondiale, PNUE, UNESCO), un parlementaire du district d'Aceh Barat Daya où est localisé Tripa, une société de production de documentaires (Mawas Picture) et une société de consultance (Biofuel Merchant).

d'acteurs sur la chaine d'approvisionnement de l'huile de palme. J'ai aussi pu directement observer l'institutionnalisation de la RSPO, en particulier l'élaboration du système permettant une plus grande transparence, et l'évolution des différents groupes de travail liés à la conservation de la biodiversité, participant d'ailleurs directement à certains d'entre eux.

Lors des 49 entretiens semi-directifs, j'ai inclus une section qui traitait directement de la RSPO, que l'organisation soit membre ou non, car même les non membres peuvent être engagés avec la RSPO. De plus, certaines de ces enquêtes[75] se sont déroulées en raison de leur intérêt spécifique pour l'étude de la RSPO dans cette thèse.

Ces informations ont été replacées dans un contexte plus général par une analyse quantitative détaillée de l'évolution historique de chaque catégorie d'acteurs disponible sur le site de la RSPO et par une analyse de l'évolution des tonnages et des surfaces plantées en Indonésie. Cette analyse quantitative offre l'avantage de dépolitiser le débat et de présenter les informations sur la participation, la transparence et l'impact dans un contexte objectif plus général, une perspective qui, jusqu'à présent, n'avait pas été abordée dans la littérature disponible.

3. Plan d'organisation de la thèse

La thèse s'organise en cinq chapitres.

Chapitre I. L'établissement de l'architecture internationale de conservation des espèces qui donne une situation actualisée des référentiels globaux de conservation.

Chapitre II. L'analyse du Partenariat pour la survie des grands singes (*Great Apes Survival Partnership-GRASP*). *« Les organisation de conservation et la construction d'un référentiel global pour la conservation* ».

Chapitre III. La construction des paramètres qui définissent l'orang-outan de Sumatra et son statut d'espèce en danger critique. « *Les organisations de conservation et l'invention du grand singe en danger* ».

[75] Il s'agit des entretiens avec un membre fondateur de la RSPO (Migros), l'initiateur du groupe de travail sur la biodiversité (International Finance Corporation - IFC), les deux associations de conservation internationales membres de la RSPO et spécialisées sur la conservation de l'orang-outan de Sumatra (Fondation PanEco et Sumatran Orangutan Society), les deux organisations de conservation siégeant au bureau exécutif (Conservation International et WWF), deux planteurs de palmiers à huile (Socfindo qui opère dans les environs immédiats de l'habitat de l'orang-outan de Sumatra et SIPEF qui préside le comité sur la compensation), l'organisation de conservation la plus critique sur la RSPO (Greenpeace), l'association sociale siégeant au bureau exécutif (Sawit Watch) et l'association sociale internationale la plus critique (Forest Peoples Programme).

Chapitre IV. La relation avec l'Etat indonésien pour définir et mettre en œuvre les politiques et le droit applicable à l'orang-outan de Sumatra. « *Les organisations de conservation et l'implémentation du droit au niveau national indonésien* ».

Chapitre V. L'application des accords volontaires de la RSPO comme une tentative de développer des exploitations de palmier à huile respectueuses de l'environnement, en particulier de l'habitat des orangs-outans de Sumatra. « *Les organisations de conservation et les accords volontaires de la RSPO* ».

CHAPITRE 1: LA GOUVERNANCE INTERNATIONALE DE LA CONSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

Ce premier chapitre a pour objectif de présenter le cadre international actualisé de la conservation des espèces. Il est organisé en trois sections. La première décrit le fonctionnement formel de la gouvernance internationale de conservation des espèces tel qu'il est prescrit dans les conventions internationales. La deuxième section vise à analyser le fonctionnement réel jusqu'en 2010 en montrant qu'elle poursuit un référentiel de « conservation radicale » soutenu par les organisations de conservation. La troisième section analyse la transformation depuis 2010 vers un référentiel de « gestion de services écosystémiques » avec pour ambition de juguler les problèmes d'implémentation observés et d'obtenir un meilleur impact. Ce référentiel s'inscrit dans une conception utilitaire de la biodiversité qui s'appuie sur une vision économique et sur l'autorité de la science.

1. L'architecture internationale de la conservation de la biodiversité

1.1. Les Conventions internationales sur la biodiversité

Il existe six conventions internationales sur la biodiversité[76] : la Convention sur les zones humides d'importance internationale ou Convention Ramsar (*Ramsar Convention on Wetlands - Ramsar*),[77] la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel (ou Convention du patrimoine mondial) *(World Heritage Convention - WHC),*[78] la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (*Convention on International Trade of Endangered Species - CITES)*, la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (*Convention on Migratory Species - CMS)*, le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ou TIRPAA (*International Treaty on Plant Genetic Resources for Food and Agriculture - ITPGRFA*) et la Convention sur la diversité biologique ou CDB (*Convention on Biological Diversity - CBD*).

Les cinq premières conventions traitent d'un sujet particulier d'importance globale pour la conservation des territoires, des espèces ou des gènes. C'est-à-dire successivement les sites naturels exceptionnels, les zones humides, le commerce international, les espèces migratrices et les ressources phytogénétiques. Quant à la CDB, elle a été conçue comme une convention

[76] Aussi nommées « Accords multilatéraux sur l'environnement » (*Multilateral Environment Agreements - MEAs*).

[77] Appelée Convention Ramsar du nom de la ville en Iran où le texte de la Convention sur les zones humides d'importance internationale a été adopté.

[78] Officiellement nommée « Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel ».

cadre permettant aux pays d'établir les réglementations pour atteindre les objectifs définis dans les différentes conventions. Réunies ensemble, ces six conventions visent la conservation des espèces et la gestion durable des ressources génétiques (illustration 4).

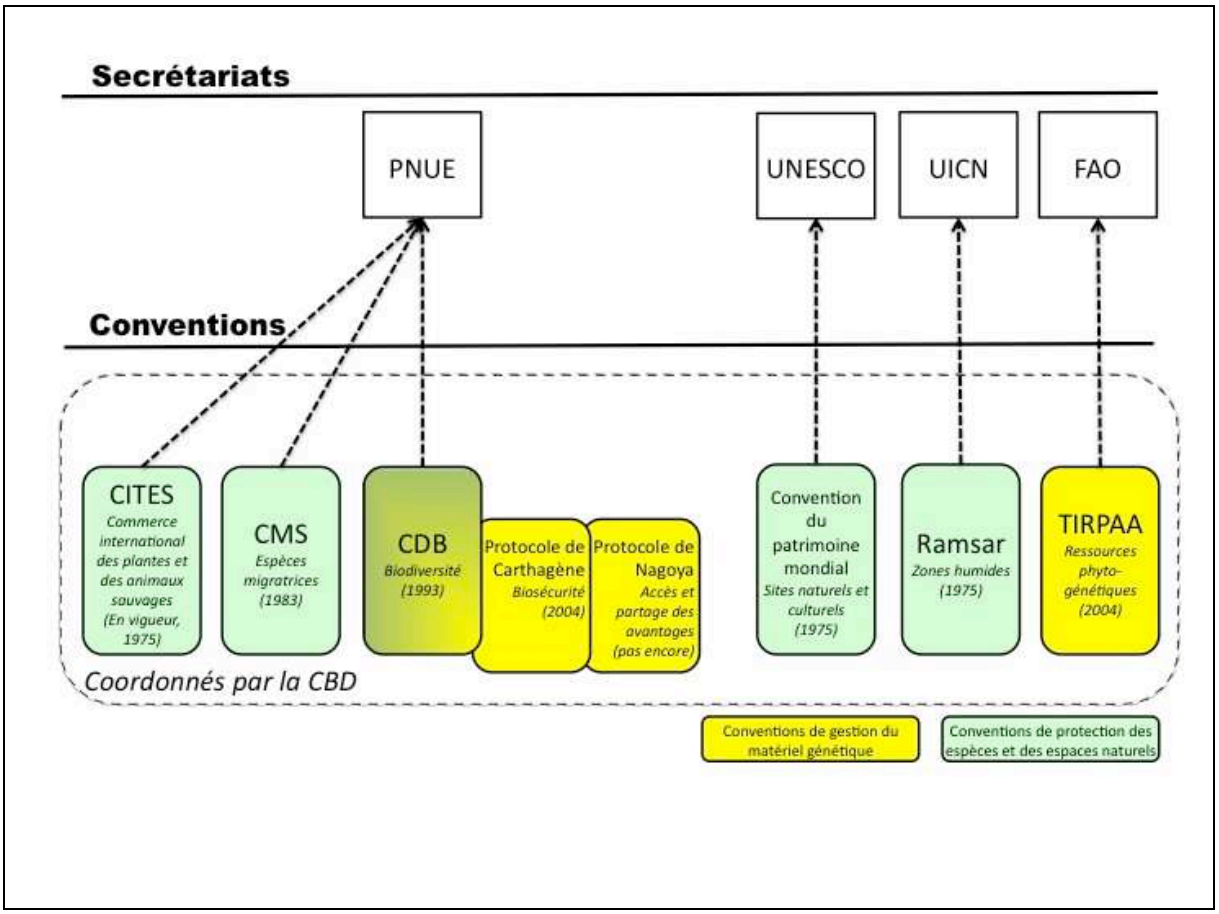

(Source : D. Ruysschaert)

Illustration 4. Les différentes conventions globales concernant la biodiversité

1.2. Le fonctionnement formel des conventions internationales sur la biodiversité

Chaque convention est entrée en vigueur après un long processus. La première phase de ce processus a consisté en une négociation de plusieurs années entre les Etats intéressés. Cette phase aboutit à l'adoption au niveau international du texte fondateur divisé en différents articles. La seconde phase consiste en la ratification du texte par chaque Etat dans sa législation nationale. Chaque convention est entrée en vigueur lorsqu'un nombre d'Etats minimum l'a ratifiée dans un délai imparti. Le nombre d'Etats et le délai sont stipulés dans le texte de chacune des conventions.

Par la ratification (*ratification*)[79] ou l'accession (*accession*) - pour les pays signant la convention après la date butoir -, chaque Etat devient un « Etat membre » (*Member State*) ou une « Partie » (*Party*) de cette convention. Il peut alors négocier les décisions (*decisions*) régissant la convention durant la « Conférence des parties » (*Convention of the Parties - COP*) qui est l'organe directeur de la convention - son assemblée générale - et qui se réunit à intervalle régulier tous les deux ou trois ans selon la convention. Les ONG, les Etats non membres et plus généralement toutes les autres parties prenantes participent aux COP en tant qu'observateurs. Ils n'ont pas le droit de vote, mais ils peuvent donner leur point de vue à l'invitation du Président, qui est le Ministre de l'environnement du pays hôte de la COP.

Une fois les décisions[80] prises par consensus durant la COP, chaque Etat membre s'engage à les mettre en œuvre sur son territoire, en tenant compte de sa législation. Entre deux COP, un « Comité » (*Committee*) constitué d'un nombre équilibré d'Etats adhérents entre les blocs régionaux et présidé par le Ministre de l'environnement du pays hôte de la dernière session de la COP assure la direction politique.

Un secrétariat constitué de fonctionnaires internationaux[81] gère les aspects routiniers de chaque convention. Son rôle consiste à aider les Etats membres à appliquer les décisions et à organiser les COP. Un fonds d'affectation spéciale (*trust fund*) de quelques millions de dollars[82] par an permet à chaque secrétariat d'exercer ses activités. Ce fonds est constitué de contributions volontaires des Etats membres accordées selon une échelle indicative[83]. Chaque secrétariat fait partie d'une plus grande institution internationale. Ainsi, Ramsar dépend de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) et la Convention sur la conservation des espèces migratrices appartenant à la faune sauvage (CMS) du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Convention du patrimoine mondial de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (*United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization -*

---

[79] www.cbd.int consulté 2012-07-03. En plus de la ratification, on peut distinguer l'acceptation (acceptance) et l'approbation (approval) en fonction du système légal du pays. Mais, ceci a les mêmes effets légaux que la ratification. Enfin, la succession (succession) advient lorsqu'un Etat est remplacé par un autre, par exemple dans des pays nouvellement indépendants. Dans ce cas, le nouvel Etat doit juste notifier la succession pour devenir un Etat membre.

[80] Au 03 juillet 2012, la CDB avait adopté 299 décisions substantives et procédurales (source : www.cbd.int).

[81] Ils sont environ une vingtaine de fonctionnaires par convention, sauf pour la CDB où ils sont un peu plus d'une centaine (65 fonctionnaires internationaux et 40 recrutés localement).

[82] Environ 4 à 5 millions de dollars par convention, sauf pour la CDB où ce montant se chiffre à environ 10 millions de dollars par an.

[83] L'échelle indicative dépend essentiellement du produit national brut (PNB) de l'Etat et de sa contribution passée.

UNESCO) et le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (*Food and Agriculture Organization of the United nations - FAO)*.

Les différents secrétariats cherchent à coordonner leurs activités, afin que chaque Etat membre applique les décisions des différentes conventions de manière cohérente entre les conventions. Cette coordination est assurée par le « Groupe de liaison de la biodiversité » (*Biodiversity Liaison Group)*, qui est constitué des Directeurs des conventions sous la présidence du Directeur de la CDB. Cette coordination se révèle souvent difficile, comme l'explique l'un de ces fonctionnaires :

> *« Evidemment, puisque nous avons un mandat plus large, nous jetons de l'ombre sur les autres conventions relatives à la biodiversité, ce qui demeure une source permanente de tensions entre nous* »[84].

En effet, chaque convention a un mandat défini par ses Etats membres. Les secrétariats rendent donc en priorité des comptes aux Etats membres de leur propre convention davantage qu'aux autres secrétariats.

1.3. Le rôle de la Convention sur la diversité biologique et le fonctionnement formel de la gouvernance internationale de la conservation des espèces

La CDB dispose de deux moyens principaux pour accomplir sa mission : l'un lié à la négociation des décisions et l'autre à leur implémentation.

Tout d'abord, pour l'élaboration des décisions qui seront négociées à la COP, la CDB dispose de « l'Organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques – OSATT » (*Subsidiary body on Scientific, Technical and Technological Advice – SBSTTA*). Ce comité d'experts est formé de fonctionnaires désignés par chaque Etat membre. Des représentants du secteur privé et des associations de conservation participent au comité en tant qu'observateurs. Ils peuvent intervenir à la demande du Président, qui est un représentant d'un Etat membre.

Le secrétariat aide les Etats à mettre en œuvre les décisions, et tout particulièrement celles liées aux « Stratégies et plans d'actions nationaux pour la biodiversité - SPANB » (*National Biodiversity Strategy Action Plans –NBSAPs)*. L'obligation pour les Etats de développer des SPANB est un impératif inscrit dans l'article 6 de la CDB[85]. Tous les autres articles de la

---

[84] Entretien avec un fonctionnaire international de la CDB 2012-03-18 "*Of course, because we have a broader mandate we do in fact through shadow over the other biodiversity related conventions, which is a constant source of tension between us*."

[85] L'article 6 de la CDB « *Mesures générales en vue de la conservation et de l'utilisation durable* » stipule que « *chacune des Parties contractantes, en fonction des conditions et moyens qui lui sont propres :*

CDB et toutes les décisions des COP sont de portée générale, ce qui fait qu'ils définissent au mieux une note d'orientation[86].

Ces SPANB sont au cœur du plan stratégique global 2002-2010, qui est le cadre international de la conservation adopté en 2002 à la COP6 de La Haye aux Pays-Bas. Ce plan contient 21 objectifs précis, dont six[87] concernent directement la conservation des espèces menacées et de leur espace. Quatre mois plus tard, en août 2002, ce plan a été approuvé par l'ensemble des gouvernements des Nations Unies lors du « Sommet mondial sur le développement durable » (*World Summit on Sustainable Development –WCSD*), qui s'est tenu à Johannesburg. En 2010, à la COP10 de Nagoya, les Etats membres ont réactualisé ce plan pour la période 2011-2020.

Au niveau national, en accord avec le principe de souveraineté de chaque Etat, la CDB travaille, comme d'ailleurs toutes les autres conventions, à travers des « Correspondants nationaux pour la biodiversité » (*Biodiversity focal point*). « *Le correspondant est une personne ou une institution nommée par un gouvernement pour représenter la partie dans ses relations ordinaires avec le secrétariat sur les sujets concernant la convention entre deux réunions de la conférence des parties. Ces relations incluent les activités telles que la transmission d'information, la dissémination d'information, la représentation aux réunions, la réponse à diverses demandes, la collaboration avec les autres parties prenantes, la promotion et/ou la facilitation de l'implémentation de la convention*»[88].

Les activités nécessaires pour mettre en œuvre les SPANB, et plus généralement les objectifs et les décisions de la CDB, sont financées par le « Fonds mondial pour l'environnement -

---

a) élabore des stratégies, plans ou programmes nationaux tendant à assurer la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique ou adapte à cette fin ses stratégies, plans ou programmes existants qui tiendront compte, entre autres, des mesures énoncées dans la présente Convention qui la concernent,
b) intègre, dans toute la mesure possible et comme il convient, la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique dans ses plans, programmes et politiques sectoriels ou intersectoriels pertinents ».

[86] HYVARINEN J. *Strengthening the Convention on Biological Diversity*. Bedfordshire, The Royal Society of Protection of Birds. 2001.

[87] SECRETARIAT DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE. 3ème édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique. Montréal, CDB. 2010. p.18-19 « *But 1.1. Au moins 10% de chacune des régions écologiques de la planète est protégée efficacement. But 1.2 les zones particulièrement importantes pour la diversité biologique sont protégées. But 2.1. Reconstituer les espèces appartenant à certains groupes taxonomiques ou assurer leur maintien voire réduire leur déclin. But 2.2 l'état des espèces managées est améliorées. But 4.3. Aucune espèce de faune ou de flore sauvage n'est menacée par le commerce international. But 5.1. Le rythme de perte et de dégradation des habitats naturels est réduit*. »

[88] CBD. The role of the CBD National Focal Point. Module A-2. Version 2 – February 2009. Montreal, Convention on Biological Diversity. P.3 "*The focal point is the person or institution designated by a government to represent the Party between meetings of the Conference of the Parties in its routine dealings with the Secretariat in matters involving the Convention. These dealings include such activities as communications, dissemination of information, representation at meetings, responding to various request, collaboration with other stakeholder groups, monitoring, promoting and/or facilitating national implementation of the Convention*"

FEM[89]» (*Global Environment Fund - GEF*), créé en 1991. Il s'agit d'un fonds d'affectation spécial qui est alimenté par des capitaux provenant d'une trentaine de pays occidentaux. Ce fonds est réapprovisionné tous les quatre ans.[90]

2. Le fonctionnement pratique de l'édifice international de la conservation de la biodiversité jusqu'en 2010

La première sous-section montre le rôle historique des organisations de conservation dans l'établissement de l'architecture internationale de la conservation de la biodiversité. La seconde en explique le fonctionnement réel fondé sur la prédominance d'un référentiel de « conservation radicale » soutenu par ces organisations. L'interaction entre les acteurs dominants décrit un système[91], qui s'est globalement révélé être une impasse pour conserver la biodiversité sur le terrain.

2.1. Historique du mouvement de conservation des espèces et ses conséquences contemporaines

A partir du XIXème siècle, dans la civilisation industrielle naissante un premier mouvement social se constitue pour la conservation de la nature. Les premiers ouvrages de référence, la constitution d'associations[92] et les premières lois de conservation font leur apparition. En 1872, Yellowstone aux Etats-Unis devient le premier parc national au monde.

L'idée d'un régime global de conservation nait dans les pays colonialistes en particulier la Grande-Bretagne[93]. Des naturalistes et des hommes d'Etat britanniques et américains fondent la Society for Preservation of the Wild Fauna of the Empire (SPWFE)[94], basée en Grande-Bretagne, créée en 1903. De même, au début du XXème siècle, une première organisation internationale est créée pour la préservation des oiseaux migrateurs, elle existe encore aujourd'hui sous le nom de Birdlife international.

Entre les deux guerres, le mouvement international de conservation des espèces se poursuit porté par les pays européens, en particulier par la Grande Bretagne. Ce mouvement

---

[89] En outre de la CDB, le FEM est aussi le mécanisme de financement pour la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et la Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants.

[90] UNEP. *Advancing the biodiversity agenda. A UN system-wide contribution.* By the Environment Management Group. France, Graph4. 2010. P.13.

[91] FRIEDBERG E. *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée.* Paris, Editions du Seuil.1991. P.10

[92] Aux USA, le Smithsonian Institution est fondé en 1846, l'American Museum of Natural History en 1869, le Sierra Club en 1892 et New York Zoological Society (maintenant appelé World Conservation Society - WCS) en 1895. En Grande-Bretagne, la Royal Society for the Protection of Birds (RSPB) nait en 1889 et la British Ecological Society en 1913.

[93] ADAMS W. *Against Extinction. The Story of Conservation.* London, Earthscan Publications Ltd. 2004.

[94] Cette organisation existe maintenant sous le nom de Fauna & Flora International.

conservationniste, qui entérine une vision séparée de l'homme et de la nature[95], est piloté par les chasseurs, l'aristocratie, les sociétés de protection de la nature. Les Etats-Unis adoptent une vision plus utilitaire de la conservation qui concerne leur propre territoire, en particulier du fait de l'importante population amérindienne intégrée aux parcs[96].

Date	Quelques grandes dates du mouvement international de conservation
1872	Premier parc fédéral, Yellow Stone aux Etats-Unis
1903	Naissance Fauna & Flora International (Initialement Society for Preservation of Wild Fauna of the Empire), la première association de conservation internationale en Grande Bretagne.
1948	Etablissement de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).
1961	Création du premier appel des « World Wildlife Fund »[97] (WWF) en Grande-Bretagne, avec le siège social de l'organisation en Suisse.
1972	Etablissement du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE).
1975	Entrée en vigueur de la Convention sur les zones humides d'importance internationale (ou Convention Ramsar), de la Convention sur le commerce international des espèces de la faune et de la flore en danger et de la Convention du patrimoine mondial.
1983	Entrée en vigueur de la Convention sur la conservation des espèces migratrices.
1993	Entrée en vigueur de la Convention sur la diversité biologique, adoptée en 1992 lors du Sommet de la Terre à Rio, Cette convention encadre toutes les conventions globales sur la biodiversité.
1994-2010	Adoption de différents traités sur la gestion des ressources génétiques : la biosécurité (2003), les ressources phytogénétiques (2004), le partage des avantages (2010).
2002	Adoption par la CDB et puis par tous les pays membres des Nations Unies des objectifs pour 2010 des réductions globales de perte en biodiversité.
2006	Le PNUE (sous l'impulsion de Achim Steiner, en économiste précédemment Directeur général de l'UICN) développe le concept « d'économie verte », qui vise à intégrer la biodiversité dans tous les secteurs de l'économie.
2010	Adoption par la CDB des objectifs pour 2020 des réductions globales des pertes en biodiversité et du Plan stratégique de Nagoya.

Tableau 2. Grandes dates du mouvement international de conservation

Juste après la seconde guerre mondiale, un mouvement vers la création de parc nationaux dans les colonies est observé sur fonds d'inquiétude des conséquences de la décolonisation

[95] ADAMS W., MULLIGAN M. Decolonizing Nature: Strategies for Conservation in a Postcolonial Era. London, Earthscan Publications Ltd. 2003

[96] Ducks Unlimited est fondé en 1937, http://www.ducks.org, il conserve plus de 12 millions d'acres aux USA.
National Wildlife Federation, http://www.nwf.org/, est fondé en 1936, « *il inspire les américains pour protéger la vie sauvage pour le futur de nos enfants* ».
The Wilderness Society est fondé en 1935, http://www.wilderness.org. Il clame être « *la principale organisation de conservation américaine qui travaille pour protéger nos terrains publics* ».

[97] Le nom changea ultérieurement en « World Wide Fund for Nature »

pour la conservation[98]. En plus de ces efforts dans leurs ex-colonies, le mouvement conservationniste parvient à faire entériner l'idée d'une Union internationale pour la conservation de la nature (UICN)[99] à une réunion intergouvernementale de l'UNESCO[100]. L'UICN nait en 1948. Cette institution internationale à vocation scientifique regroupe toutes les parties intéressées : gouvernements, associations et organisations internationales. L'UICN se structure et se consolide en un réseau d'influence mondial, en même temps que la décolonisation progresse. L'UICN constitue ainsi une fédération d'organisations proche de l'aristocratie des pays colonisateurs et de leurs gouvernements. Ses six commissions[101] comptent plus de 10.000 experts bénévoles. Ils forment la plus large communauté de conservationnistes, qui s'impose comme la principale autorité dans le domaine[102].

Les activités de l'UICN sur le terrain restent cependant très limitées en raison d'un manque structurel de fonds. Pour pallier, l'élite occidentale[103] conçoit l'idée de créer des appels nationaux (des World Wildlife Fund - WWF) comme un moyen de collecter de l'argent du grand public. L'association établit sa base juridique en Suisse. Des appels nationaux sont lancés en Grande-Bretagne et aux États-Unis en1961, puis les deux années suivantes aux Pays-Bas, en Autriche et en Allemagne. WWF s'allie aux médias et lance des campagnes visant à toucher la sensibilité du grand public : il s'agit de sauver les espèces charismatiques, moins avec des arguments scientifiques, qu'avec des interpellations émotionnelles. La sauvegarde de la vie sauvage est présentée comme un devoir moral de la responsabilité de tous. Sur le terrain, il s'agit d'allier des activités urgentes et décisives de conservation avec la poursuite d'un travail de longue haleine. Cette approche donne rapidement les effets escomptés : le soutien financier du public est immédiat.

La démarche de WWF est un outil puissant pour obtenir des fonds et mettre en œuvre des programmes. Affranchie des lourdeurs politico-administratives de la structure multilatérale qu'est l'UICN et extraite de l'apparence élitiste de SPFE, WWF entreprend de mettre en place ses propres projets plutôt que de servir de mécanisme financier pour l'UICN. Ce succès marketing de masse, fondé sur le message simple de la conservation d'espèces

---

[98] ADAMS W. Against Extinction. The Story of Conservation. Op. Cit.

[99] Initialement est créée l'« Union internationale pour la préservation de la nature (UIPN) », mais en 1956, l'UIPN remplace « Préservation » par « Conservation » pour devenir l'UICN.

[100] Julian Huxley le premier directeur de l'UNESCO fut le secrétaire général de la Zoological Society of London entre 1935 et 1941. En 1961, il est membre fondateur du WWF.

[101] Commission de la sauvegarde des espèces, du droit de l'environnement, des aires protégées, de la gestion des écosystèmes, de l'éducation et de la communication et des politiques environnementales, économiques et sociales.

[102] HOLDGATE M. *The Green Web: A Union for World Conservation*. London, IUCN and Earthscan Publications. 1999. p.vi

[103] Le Prince Bernhard des Pays-Bas (mari de la reine Juliana) est le premier Président de WWF.

emblématiques, alliant devoir moral et principe de subsidiarité, a connu un succès toujours croissant auprès du public, mais aussi de l'industrie. Progressivement, des liens étroits avec le grand capital industriel s'établissent[104]. WWF n'étant pas devenu l'instrument financier de l'UICN, ce dernier demeure chroniquement sous-financé, tout en conservant une assise scientifique et politique mieux établie que WWF. Éminemment complémentaires, les deux institutions poursuivent une collaboration étroite. Elles partagent actuellement leur siège à Gland, près de Genève.

Au début des années soixante-dix, la conservation globale de l'environnement est affichée comme une préoccupation des pays occidentaux. Ceci conduit à la naissance de nouvelles associations avec un mandat plus large, telles que les Amis de la terre (*Friends of the Earth*) et Greenpeace respectivement fondées en 1970 et en 1971. Sous la pression de l'opinion publique occidentale et des organisations de conservation, la première Conférence des Nations Unies sur l'environnement humain organisée en 1972 à Stockholm donne naissance au Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE). Sa mission est de *« procurer un leadership et d'encourager le partenariat en vue de préserver l'environnement en inspirant, en informant et en permettant aux pays et aux personnes d'améliorer leur qualité de vie sans compromettre celles de générations futures »*[105].

Après l'essor des organisations de conservation - en nombre, en capacité financière et en réseau d'influence scientifique et politique - les années soixante-dix et le début des années quatre-vingt sont marquées par l'établissement de quatre conventions internationales sur la conservation des espaces et des espèces. Ceci peut se comprendre comme une coopération objective entre les organisations de conservation et les Etats occidentaux, dans lesquels elles possèdent leurs sièges et la plupart de leurs membres cotisants.

Adoptée en 1972, la Convention du patrimoine mondial entre en vigueur en 1975. 189 Etats l'ont actuellement ratifiée. Il existe 936 sites[106] sélectionnés par le Comité du patrimoine mondial - 21 Etats siégeant pour 4 ans élus par l'assemblée générale - pour leur valeur exceptionnelle en terme de bien naturel ou culturel, dont 183 sites naturels et 28 biens mixtes

---

[104] BARKER M. The philanthropic Roots Of Corporate Environmentalism. *Swans Commentary*. Swans.com. Disponible sur http://www.swans.com/library/art14/barker07.html. November 3, 2008.

[105] Source, site Internet du PNUE, http://www.pnue.org consulté 2012-02-10. Le budget annuel du PNUE est d'environ 100 millions de dollars et 1000 employés, la moitié d'entre eux basés au siège à Nairobi.

[106] Le Comité du patrimoine est composé des 21 Etats membres de la Convention élus pour six ans par les statuts. Il se réunit une fois par an pour décider de l'inscription de nouveaux sites et pour évaluer la situation des sites déjà inscrits en vue de les mettre si nécessaire sur la liste du patrimoine mondial en péril (ou liste rouge). Le retrait sur la liste est le point ultime de leur déchéance. Le Comité dispose d'un fonds d'environ quatre millions de dollars venant des contributions obligatoires des Etats membres. Le comité détermine l'allocation du fonds et demande aux Etats membres de prendre les mesures pour les sites inscrits sur la liste rouge et pour ceux qui pourraient le devenir.

(soit à la fois naturel et culturel) répartis entre 153 Etats[107]. Ce comité a classé 35 de ces sites « en péril », dont 18 sites naturels. Pour classer un site naturel « en péril » et pour l'évaluation annuelle obligatoire de ceux qui sont dans ce classement, le comité se base sur un rapport d'évaluation de l'UICN qui détaille la situation du site, les causes de la dégradation, les tendances et propose des mesures correctives. Ce rapport est directement transmis aux membres du comité, sans devoir recevoir l'aval du pays qui possède le site enquêté. L'Etat qui possède le site mis en cause élabore son propre rapport et le comité base sa décision de maintien ou non du classement sur ces deux documents[108].

Adoptée à Ramsar en Iran en 1971, la Convention sur les zones humides d'importance internationale est entrée en vigueur en 1975. Cette convention compte actuellement 160 Parties[109]. Son établissement a été principalement porté par des ONG de conservation préoccupées par la dégradation des zones humides (Birdlife International, UICN, Wetlands International, WWF International). Elles possèdent le statut particulier « d'organisation internationale partenaire », ce qui leur permet d'intervenir directement dans les discussions de nature scientifique et de participer aux COP comme observateurs.

Adoptée en 1963 comme une résolution de l'assemblée générale de l'UICN, la CITES[110] entre en vigueur en 1975. La CITES est portée par ses membres, et tout particulièrement l'UICN,

---

[107] Source, site de la Convention du patrimoine, http://whc.unesco.org/fr/comite/ Information mise à jour le 01 Mars 2012 et consultée le 04 Mai 2012.

[108] Pour son travail l'UICN dispose d'un budget de l'UNESCO d'environ 750 000 dollars pour tous les sites, soit environ 4000 dollars par site. Ce budget lui permet de financer quelques consultants, de visiter certains sites, de consulter les associations membres de l'UICN et de produire les évaluations pour l'UNESCO.

[109] À la date du 20 février 2012, il y avait 160 Parties à Ramsar. Les Etats membres s'engagent à inscrire des zones humides appropriées sur la Liste des zones humides d'importance internationale ou « Liste Ramsar » et à veiller à leur gestion efficace, à œuvrer à leur utilisation rationnelle et à coopérer au niveau international avec les autres Etats membres de la Convention. Pour prendre ces décisions, la Convention bénéficie du soutien scientifique et technique d'un Panel d'experts et de cinq NGOs qui bénéficient d'un statut d'observateurs permanents. La Convention met actuellement en œuvre son troisième plan stratégique pour la période 2009-15. Les COP ont lieu tous les 3 ans, la prochaine, la COP12, se tiendra en Roumanie.

[110] L'objectif de la convention est de réguler le commerce international et non de l'empêcher, ce qui requiert une coopération internationale pour éviter la surexploitation de certaines espèces. Pour opérer, CITES liste les espèces menacées par le commerce, 30 000 espèces sont ainsi répertoriées. CITES gère également un système de licence qui autorise chaque importation ou exportation. Chaque signataire doit désigner une « Autorité de gestion » en charge de ce système de licence, souvent la police ou les douanes, et une ou plusieurs autorités scientifiques qui doivent les assister. Les espèces menacées sont divisées en trois appendices : l'appendice I énumère les espèces menacées d'extinction, le commerce des spécimens ou parties (par exemple dent, peau, os) de ces espèces est interdit sauf pour des circonstances exceptionnelles, comme par exemple pour des recherches scientifiques, l'appendice II liste les espèces qui ne sont pas nécessairement menacées d'extinction, mais dont le commerce doit être contrôlé pour éviter une utilisation incompatible avec leur survie, enfin, l'appendice III contient les espèces qui sont protégées dans au moins un pays ayant demandé une aide à d'autres partenaires de CITES pour en contrôler son marché. La convention met actuellement en œuvre sa vision stratégique 2008-2013 visant à réguler efficacement le marché international et à mieux intégrer la convention dans les autres conventions multilatérales sur l'environnement.

WWF et Fauna & Flora International[111]. Elle compte actuellement 175 Etat membres[112]. Pour pallier le problème de sa mise en application sur le terrain, WWF et l'UICN ont établi un programme conjoint nommé TRAFFIC[113] dont la mission est «*d'assurer que le commerce des plantes sauvages et des animaux ne menace pas la conservation de la nature* »[114].

Adoptée en 1979, la Convention sur les espèces migratrices entre en vigueur en 1983. Son but est d'assurer la conservation des espèces migratrices terrestres, aquatiques et aériennes dans l'ensemble de leurs aires de répartition[115]. Elle compte 116 signataires[116]. Un grand singe, le gorille, figure parmi les 117 espèces inscrites sur l'annexe I, c'est-à-dire bénéficiant d'une stricte protection. Le gorille fait aussi l'objet de l'un des sept « Accords internationaux », c'est-à-dire un accord régional conclu entre Etats membres de la CMS.

Le réseau des organisations de conservation basées en Europe occidentale a obtenu, en lien avec des pays anglo-saxons, l'établissement de ces quatre conventions internationales centrées sur la conservation des espèces et de leur espace. Ces organisations ont ensuite plaidé pour établir la Convention sur la diversité biologique. L'idée initiale consiste à rationaliser la conservation en rassemblant les outils légaux existant dans une nouvelle convention cadre[117]. Ces organisations de conservation ont été rejointes dans leur initiative par celles venues des Etats-Unis d'Amérique, en particulier The Nature Conservancy (TNC) et Conservation International (CI),[118] indiquant la sortie des Etats-Unis d'Amérique son isolement relatif à la conservation dans les années quatre-vingt.

---

[111] Site internet de Fauna & Flora International, www.fauna-flora.org/about/our-history/, consulté le 13 mars 2012. Fauna & Flora international est le nom actuel de SPFE.

[112] A la date du 20 février 2012.

[113] Il emploie environ 100 personnes dans près de 30 pays.

[114] Site Internet de TRAFFIC, http://www.traffic.org/overview/, consulté 14 mars 2012.

[115] Elle œuvre pour la conservation des espèces migratrices en danger en assurant sur leur territoire une stricte protection des 117 espèces inscrites à l'annexe I de la convention et en concluant des « Accords internationaux pour la conservation et la gestion » pour les espèces migratrices inscrites à l'Annexe II. L'annexe II énumère les espèces migratrices qui sont dans un état de conservation défavorable ainsi que celles pouvant bénéficier de manière significative d'une coopération internationale. Pour ces espèces, les signataires sont encouragés à conclure des accords internationaux pour assurer leur conservation. Ces accords peuvent aller d'un mémorandum d'accord relativement informel jusqu'à un traité imposant des obligations juridiques. Les accords doivent prévoir des plans de conservation et de gestion des espèces ainsi que de leurs habitats et un contrôle des facteurs faisant obstacle à la migration. La recherche, la surveillance coordonnée, l'éducation du public et l'échange de renseignements entre les pays font également l'objet de ces accords. Les COP se tiennent tous les trois ans, la dernière s'est tenue en Norvège en 2011.

[116] Convention sur les espèces migratrices, www.cms.int. Au 1 juillet 2011, il y avait 116 Parties au CMS selon leur site Internet consulté le 20 février 2012.

[117] LE PESTRE P. La Convention sur la diversité biologique : vers un nouvel ordre biologique international? *Natures Sciences Sociétés*. 1999, 7 (1), p.64-67.

[118] The Nature Conservancy (TNC) fondé en 1951 en tant que « The Ecological Society of America » commence son programme de conservation en 1980 hors des USA. Et en 1987, une seconde organisation de conservation américaine à vocation internationale nait : Conservation International (CI). Ces deux associations sont très proches de l'agence de coopération américaine, USAID. A titre d'exemple, CI et TNC mettent en œuvre le programme de USAID « *Debt for nature Swap* », visant à réaliser des actions de conservation pour supprimer

Les négociations autour de la CDB débutent en 1989 pour établir une nouvelle convention de conservation. Elles évoluent en intégrant en plus de la conservation, l'utilisation durable de celle-ci. Ce changement de paradigme s'est fait sous l'impulsion des pays émergents[119] et plus généralement du contexte international, avec l'avènement du concept de développement durable[120] qui s'impose mondialement lors de la tenue du « Sommet de la Terre » à Rio en 1992.[121] Le secteur privé influence également ce processus, saisissant la possibilité de créer un nouveau cadre légal pour accéder aux ressources génétiques liées à l'essor promis des biotechnologies[122]. Adoptée en 1992, la CDB entre en vigueur en 1993. La plupart des pays, à l'exception notable des Etats unis, l'ont rapidement ratifiée. Début 2013, elle compte 193 signataires, c'est-à-dire 192 Etats et l'Union européenne[123].

La CDB est assimilée à une convention de « conservation », mais elle apparaît comme une convention de « gestion des services écosystémiques», au sens où elle inclut la gestion durable de ces ressources. En effet, au lieu de se consacrer uniquement au niveau de l'espace (l'écosystème) et de l'espèce comme les conventions de conservation précédemment établies, la CDB met également l'accent sur le niveau génétique. La CDB définit donc la « diversité biologique » comme la *« variabilité des organismes vivants de toute origine y compris, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie ; cela comprend la diversité au sein des espèces (diversité génétique) et entre les espèces (diversité spécifique) ainsi que celle des écosystèmes (diversité écosystémique) »*[124].

Ces vingt dernières années, cette architecture mondiale a été complétée par trois conventions centrées sur la gestion des ressources génétiques. Il s'agit d'abord du Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA) adopté en 2001 et entré en vigueur en 2004 qui a pour vocation l'utilisation durable des ressources

---

des dettes publiques dans les pays en développement. En 2007, TNC et CI entreprirent la plus grande suppression de dette pour la nature sous le Tropical Forest Conservation Act au Costa Rica, soit 26 millions de dollars américains.

[119] Maintenant appelé BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et South Africa).

[120] En 1987, le rapport Brundtland, *Notre avenir à tous,* met en lumière la nécessité d'un mode de vie qui s'adresse non seulement aux enjeux écologiques actuels, mais qui garantisse également une société stable pour les générations à venir. Le concept du développement durable émerge mondialement de cette publication. (Pour plus de détail voir : UNITED NATIONS WORLD COMMISSION ON ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT. *Our Common Future*. Oxford, Oxford University Press. 1987),

[121] Le « Sommet de la Terre » se tient à Rio en 1992 et est officiellement nommé la Commission des Nations Unies pour le développement durable (CNUDD).

[122] HUFTY M. La gouvernance internationale de la biodiversité. *Etudes internationales*. 2001, 32 (1), mars 5-29.

[123] Convention sur la diversité biologique, Site internet www.cbd.int consulté le 2013-07-03

[124] Convention sur la diversité biologique. Texte de la convention. Consulté sur www.cbd.int. Article2. Emploi des termes, page3.

phytogénétiques[125]. Il s'agit ensuite du Protocole de Carthagène sur la prévention des risques biotechnologiques adopté en 2001 et entré en vigueur en 2004, dont le but est de garantir la sécurité de la manipulation, du transport et de l'utilisation des organismes vivants modifiés. Il s'agit enfin du Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et au juste et équitable partage des avantages qui a été adopté à la COP10 de la CDB en 2010 et entrera en vigueur lorsqu'au moins 50 pays l'auront ratifié.

Les enjeux liés à cet ensemble de conventions dépassent le cadre de cette thèse qui se consacre à la préservation des espèces emblématiques et de leur espace. Ce panorama est néanmoins indispensable pour comprendre le processus historique de construction de l'édifice de conservation de la biodiversité.

2.2. Le fonctionnement pratique de la conservation des espèces

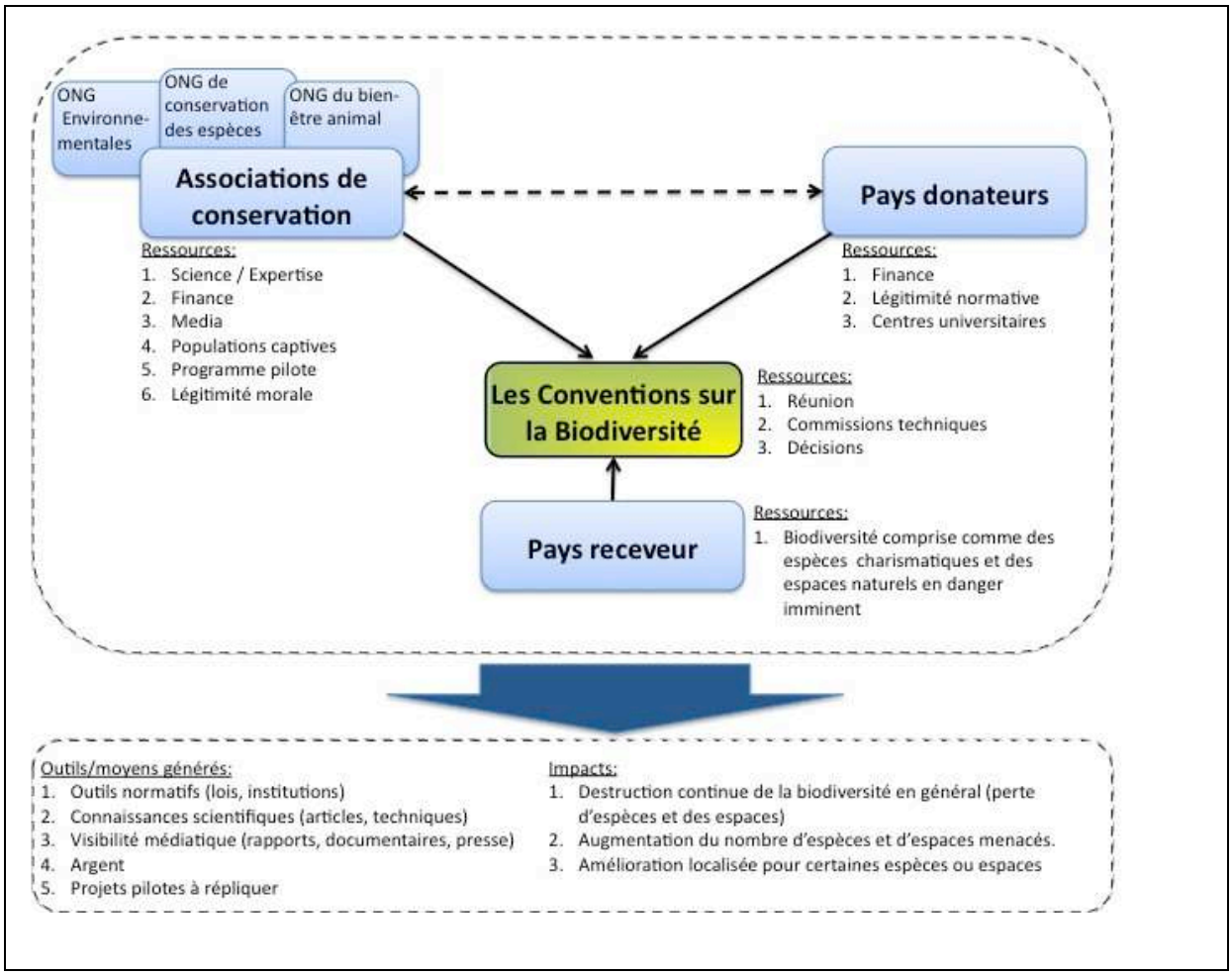

(Source : D. Ruysschaert)

Illustration 5. Relations entre les institutions internationales pour la conservation des espèces

[125] TIRPAA entra en vigueur en 2004. Au 30 juin 2012, il comportait 127 Etats membres et son système multilatéral s'appliquait à 64 cultures majeures.

La section 1.3. a expliqué le fonctionnement formel des conventions internationales de la conservation de la biodiversité. A l'aune des efforts déployés en particulier par les organisations de conservation dans la section 2.1., il est possible de décrire le fonctionnement réel comme un système d'acteurs comprenant les organisations de conservation, les Etats donateurs et les Etats possédant les espèces (et leurs espaces) à conserver (voir illustration 5).

En premier lieu, les décisions sont portées par les Etats occidentaux qui contribuent le plus à la CDB, en lien avec les organisations de conservation. Le secrétariat joue également un rôle pour aboutir aux décisions les plus robustes, un fait souvent omis dans l'analyse des négociations internationales sur la biodiversité.[126] Comme l'explique l'un des fonctionnaires de la CDB :

> *« La décision est bien sûr dans une certaine manière créée par nous, dans le sens que les parties nous demandent d'organiser les réunions, de convenir les groupes d'experts techniques ad hoc, et de [préparer] une part importante de l'ordre du jour [de ces réunions] et les documents qui sont discutés lors de ces réunions sont créés, conçus et contrôlés par nous. Et nous écrivons les projets de décision et les soumettons [aux Conférences des parties]. Bien que nous ne l'admettions jamais, en réalité nous influençons la convention. Mais techniquement, les parties ont la convention sous leur contrôle ».*[127]

Comme les décisions sont de portées très générales, elles n'ont pas de valeur normative au niveau national. Les Etats qui possèdent les populations qui présentent l'enjeu de la conservation ne s'opposent donc pas à ces décisions. On peut ainsi mieux comprendre l'établissement des 21 objectifs très ambitieux de la CDB en 2002 : elles sont poussées par la coalition formée par les organisations de conservation, les Etats donateurs et le secrétariat, sans opposition des Etats possédant les espèces charismatiques à protéger.

En second lieu, chaque Etat est responsable de la mise en application des objectifs sur son territoire à travers les correspondants nationaux pour la biodiversité. Or ces correspondants

---

[126] VIJGE M. Towards a World Environment Organization: Identifying the Barriers to International Governance Reform. Global *The Global Governance Project.* Amsterdam, Berlin, Oldenburg, Potsdam. 2010, Governance Working Paper No 40.
BAUER S., BIERMANN F. Does Effective International Environmental Governance Require a World Environment Organization? The State of Debate Prior to the Report of the High-Level Panel on Reforming the United Nations. *The Global Governance Project*. Amsterdam, Berlin, Oldenburg, Potsdam.2004, Global Governance Working Paper No 13.

[127] Entretien avec un fonctionnaire international de la CDB, le 2012-03-18 "*The decision of course is to some extend created by us, in the sense that the parties tell us to hold meetings, and to convene ad hoc technical expert groups, and a lot of the agendas, and the documentation that goes in to those groups is generated, designed and controlled by us. And we draft the decisions and put them on the table. Although we never admit it, we are in fact influencing the convention, but technically the parties are in control".*

sont quasi systématiquement logés dans des ministères, en particulier celui de l'environnement, qui ne possèdent que très peu de pouvoir dans les arcanes gouvernementales et qui ne sont pas liés aux ministères responsables des activités économiques directement impliqués dans la dégradation de la biodiversité, comme par exemple le ministère du Plan d'aménagement du territoire, des Finances, de l'Energie ou de l'Agriculture. Au mieux, ces correspondants peuvent espérer obtenir les fonds provenant du canal officiel du FEM, qui représentent une enveloppe financière d'un montant total d'environ 150 millions de dollars par an[128]. Mais, comparé à l'aide bilatérale de plus de 3 milliards de dollars (de 21 pays occidentaux et de l'Union européenne) par an pour la biodiversité et de plus de 3 milliards de dollars annuellement levés par les ONG environnementales, il s'agit d'une somme très modeste à partager entre tous les Etats membres de la CDB et leur longue liste de priorités fixées dans les 21 objectifs[129]. Ainsi, les 2,7 milliards de dollars octroyés par le FEM depuis 1991 ont été distribués entre 160 pays pour 965 projets.

La situation financière des pays en développement, qui concentrent l'essentiel des espèces à protéger, est d'autant plus délicate que la majeure partie de l'aide bilatérale (donc l'assistance d'un Etat à un Etat) transite aussi par les ONG. Comme l'explique un fonctionnaire international de la CITES, les gouvernements des pays en développement se retrouvent

> « *émasculés par la pratique de l'assistance au développement, parce que les pays du Nord ont donné l'argent aux ONG pour éviter le gouvernement des pays en développement à cause de la corruption* ».[130]

Cette situation a un double effet. D'abord, les pays en développement - qui n'ont pas fixé d'objectifs ambitieux et qui ne disposent pas de moyens pour les atteindre - optent pour une stratégie de retrait (*exit*)[131]. Pour eux, c'est aux Etats occidentaux et à leurs alliés, les ONG de conservation, de fournir les ressources nécessaires. Ensuite, les ONG de conservation prennent de fait la place laissée libre par ces Etats pour mettre en œuvre les décisions. Cette situation a deux conséquences majeures. La première est qu'elle oblige les ONG à se renforcer financièrement toujours davantage pour remplir cette mission globale de conservation. A titre d'exemple, les revenus de WWF sont de 593 millions d'Euros en 2012 (environ 800 millions de dollars), provenant essentiellement de donations individuelles (58%), des gouvernements (19%) et du secteur privé (10% directement et 8% de leurs

---

[128] UNEP/ENVIRONMENT MANAGEMENT GROUP. *Advancing the biodiversity agenda. A UN system-wide contribution*. Graph4, France. 2010. p.13.

[129] Par exemple les plantes invasives, l'agriculture durable ou la gestion de parcs naturels.

[130] Entretien avec un fonctionnaire international responsable du droit à la CITES, le 2012-02-20

[131] HIRSCHMAN A. *Exit, Voice, and Loyalty: Response to Decline in Firms, Organizations, and States*. 1970. Cambridge, M.A. Harvard.

fondations)[132]. Les revenus annuels les plus récents disponibles des autres plus grandes organisations de conservation donnent les chiffres suivants : Conservation International, 150 millions de dollars en 2012[133] , The Nature Conservancy, 871 millions de dollars en 2012[134] , UICN, 111 millions de francs suisse (près de 120 millions de dollars) en 2012[135] et Greenpeace, 241 millions d'Euros en 2011[136].

Cette recherche dynamique de fonds nécessite une stratégie marketing élaborée visant le public occidental.[137] A titre d'exemple, WWF consacre 18% de ses dépenses à la collecte de fonds et 10% à la sensibilisation du public[138]. Cette fuite en avant conduit les organisations de conservation à s'enfermer dans une rhétorique de l'urgence, de l'action décisive et de la concentration sur des espèces charismatiques. Comme l'explique un directeur d'une de ces organisations internationales de conservation :

> « *Nous parlons beaucoup des orangs-outans, parce que clairement, ils sont maintenant menacés et leur population diminue rapidement. Mais, aussi dans l'ensemble [nous les choisissons] parce que c'est une espèce qui reçoit beaucoup d'attention des médias et un fort soutien des personnes préoccupées de la situation des forêts et de leur protection* »[139].

Ce soutien du public au nord est aussi nécessaire comme base politique pour faire pression sur les pays occidentaux donateurs, à la fois pour obtenir leurs fonds et pour obtenir leur soutien au niveau international. Par exemple, WWF regroupe plus de 5 millions[140] de membres cotisants.

La seconde conséquence est normative. Les organisations de conservation et les pays donateurs alliés ont consacré leurs efforts initiaux à l'établissement d'un cadre juridique international de la conservation. Pour eux, ce qui importe donc dans cette deuxième phase de mise en œuvre est la déclinaison au niveau national du cadre international de conservation,

---

[132] WWF. *Annual Review 2012*. Accédé en ligne [http://wwf.panda.org/who_we_are/organization/finance/2012]. Gland, Suisse. 2012, p.39.

[133] CONSERVATION INTERNATIONAL. *Conservation International's Impact Report For year 2013*. Accédé en ligne : http://www.conservation.org/Documents/CI_FY13_Impact-Report.pdf

[134] THE NATURE CONSERVANCY. *2013 Annual Report*. Arlington, Virginia. Accédé en ligne: http://www.nature.org/media/annualreport/annualreport2012_global.pdf

[135] IUCN. 2012 *Annual Report. Nature+ Towards Nature-Based Solution.* Accédé en ligne: http://data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/2013-017.pdf. Gland, Switzerland. 2013.

[136] GREENPEACE. Annual report 2011. Accédé en ligne http://www.greenpeace.org/international/Global/international/publications/greenpeace/2012/AnnualReport2011.pdf. Amsterdam, Greenpeace International. 2012.

[137] LEFÈVRE S. *ONG & Cie. Mobiliser les gens, mobiliser l'argent*. Paris, PUF. 2011

[138] *WWF. Annual Review*. Op. Cit.

[139] Entretien avec le directeur avec un directeur de campagne d'une organisation internationale de conservation, le 2012-03-29 *« we reference a lot of orangutans because clearly they are in a lot of danger and with the population which are rapidly diminishing but in large part because there are species which wins a lot of attention in media terms and in terms of support from people that care about forest and forest protection* ».

[140] *WWF. Annual Review.* Op. Cit. p.39.

c'est-à-dire l'élaboration d'un appareil juridique et institutionnel. Avec le retrait des Etats des aires de répartition, les organisations de conservation ont cherché à imposer au niveau national des pays concernés un référentiel de « conservation radicale » caractérisé par une triple dimension[141]: cognitive avec une rhétorique de l'urgence à conserver, normative avec l'importance donnée au respect des règles de droit et des institutions et instrumentale avec l'établissement de dispositifs de gestion de la protection des espèces.

Globalement, cette manière de concevoir la conservation des espèces et de leur espace s'est révélé un échec patent. L'évaluation de la CDB en 2010[142] montre qu'aucun des 21 objectifs spécifiques contenu dans le plan stratégique approuvé en 2002 n'a été tenu. Le rapport affirme que durant le période 2002-2010 le « *risque d'extinction des espèces a globalement augmenté* »[143]. Pourtant ces objectifs avaient été entérinés non seulement par la COP du CDB en 2002, mais aussi par l'ensemble des Etats membres des Nations Unies réunis à Johannesburg cette même année lors du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD).

3. L'avènement d'un référentiel de gestion des services écosystémiques au niveau international depuis 2010

La COP10 de Nagoya en 2010 a été l'occasion de tirer un bilan sévère de l'impact des efforts de la communauté mondiale pour conserver les espèces et leur espace sur la première décennie du XXIème siècle. Elle a aussi été l'opportunité de comprendre les causes du dysfonctionnement et de proposer un nouveau modèle international de conservation.

Les objectifs globaux de conservation n'auraient pas été atteints pour deux raisons complémentaires. En premier lieu, les agents (secteur privé, gouvernements, communautés locales) de la destruction et les secteurs liés directement (par exemple agricole, forestier, pêche) ou indirectement (par exemple énergie, industrie, tourisme, transport et finance)[144] à cette perte en espèces et en espaces n'ont pas été pris en compte dans les programmes d'action. Le bilan considère que la contribution de la biodiversité à l'économie n'a pas été appréciée à sa juste valeur, les services écosystémiques qu'ils fournissent ont été considérés comme sans valeur économique ou financière.

---

[141] JOBERT B., MULLER. *L'État en action*. op. cit.
[142] SECRETARIAT DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE. *3ème édition des Perspectives mondiales*. op. cit. p.18-19
[143] Ibid. p.18
[144] UNEP/ENVIRONMENT MANAGEMENT GROUP. *Advancing the biodiversity agenda*. op. cit.

En second lieu, les moyens ont été insuffisants pour atteindre les objectifs affichés. Comme l'explique un fonctionnaire international, les aires protégées sont la dernière chose pour laquelle les pays receveurs d'aide débloquent des fonds. « *le business model des aires protégées est en totale faillite* »[145].

Les efforts à réaliser ont donc implicitement été laissés aux organisations de conservation et aux Etats donateurs. Mais, la logique du don de bienfaisance (*Charities*) associée à la rhétorique de l'urgence[146] pour sensibiliser le public au nord[147] et capter leurs fonds a montré ses limites. Comme l'explique une des associations de conservation « *un des problèmes de fond est que nous avons des cycles médiatiques très courts aux USA ou en Europe ou en Australie ou partout ailleurs, donc, si vous ne pouvez pas fixer l'attention sur une question, les gens s'en lassent. C'est très difficile de continuer à encourager les gens à y adhérer et à la soutenir* »[148]. Il s'est avéré impossible de mobiliser des crédits suffisants et un soutien politique nécessaire pour s'opposer durablement à la logique capitaliste d'exploitation des ressources.

Prenant acte de ces déficiences, les Etats membres de la CDB se sont mis d'accord sur un nouveau plan stratégique pour la période 2011-2020 à la COP10 de Nagoya. Ils ont fixé les « 20 objectifs d'Aichi »[149] et ont mis l'accent sur les moyens nécessaires pour atteindre cette ambition qui ont été inclus comme des objectifs à part entière : la réactualisation des plans nationaux (Objectif 17), la prise en compte des communautés locales (objectif 18), le renforcement de la base scientifique de décision (Objectif 19) et la mobilisation de nouvelles

---

[145] Entretien avec un fonctionnaire international, le 2011-11-28

[146] ADGER N., BENJAMINSEN T., BROWN K., SVARSTAD H. Advancing a Political Ecology of Global Environmental Discourses. *Development and Change.* 2001, 32, p.681-715.

[147] ADAMS W. M. *Against Extinction. The Story of conservation. Op. Cit.*

[148] Entretien avec le directeur d'association internationale de conservation, le 2012-03-29 : « *one of the structural problems that we have is that we have a media cycle that has a very short attention span in the US or Europe or Australia or wherever else that might be. So, if you can't get attention on an issue, there is a fatigue on an issue, it's very hard to continue to encourage people to engage with it and support it* ».

[149] www.cbd.int consulté le 2013-07-03. Dans le domaine de la conservation des espèces terrestres et de leur espaces, le plan stratégique 2011-2020 considère deux objectifs « *l'objectif 11 (D'ici à 2020, au moins 17% des zones terrestres et d'eaux intérieures … sont conservées au moyen de réseaux écologiquement représentatifs et bien reliés d'aires protégées gérées efficacement et équitablement et d'autres mesures de conservation effectives par zone, et intégrées dans l'ensemble du paysage terrestre et marin»* et *l'objectif 12 « D'ici à 2020, l'extinction d'espèces menacées connues est évitée et leur état de conservation, en particulier de celles qui tombent le plus en déclin, est amélioré et mainte*nu ».

ressources financières (objectif 20)[150]. Plusieurs de ces objectifs concernent directement la conservation de la forêt tropicale[151].

De manière cohérente avec ce plan, le référentiel de « conservation radicale », qui avait dominé la conservation depuis ses origines, s'est vu remplacé au niveau global par un référentiel de « gestion des services écosystémiques » composé d'une triple dimension : cognitive avec l'idée d'un développement durable basé sur une économie verte, normative avec la mise à prix de la biodiversité (commodification) et instrumentale avec des plans de gestion appuyés sur une approche scientifique. Ce nouveau référentiel peut être qualifié de « (néo)libéral » pour deux raisons : d'abord, au niveau institutionnel, il s'inscrit dans la mise en place d'un ordre mondial de marché qui implique la transformation des modes d'action et des institutions publiques[152], ensuite, au niveau individuel, il impose la logique de marché comme la seule réalité concevable dont la population devrait intégrer la norme[153]. L'éducation du public est d'ailleurs le premier objectif du nouveau plan stratégique.

Ce référentiel de gestion des services écosystémiques entérine une vision utilitaire de la conservation. La diversité biologique est le fondement du fonctionnement des écosystèmes qui délivre des services essentiels au bien être humain. Il s'agit donc de prendre des mesures politiques afin d'assurer la résilience des écosystèmes, ce qui garantirait la pérennité des services écosystémiques.

Deux types d'instruments complémentaires visent à transcrire ce référentiel en programme d'action et de gestion : la quantification économique des services fournis par la biodiversité et la connaissance scientifique pour justifier la rationalité des décisions adoptées.

3.1. Recours à la valorisation économique de la biodiversité

L'idée d'une appréciation de la valeur de la biodiversité pour l'être humain est une préoccupation de longue haleine des Nations Unies. En 2000, son Secrétaire général commandite « l'Evaluation des écosystèmes du millénaire » (*Millenium Ecosystem*

---

[150] Les Parties financent la CDB pour qu'elle aide les pays à implémenter leur plan stratégique dans le contexte national et régional, ce qui signifie essentiellement à élaborer leurs SPANB. Le plus important des fonds est le fonds du Japon pour la biodiversité d'un montant de 10 millions de dollars par an pour cinq ans qui couvre par période 2010-2014.

[151] Quelques objectifs d'Aichi liés à la conservation de la forêt tropicale : éduquer le public (objectif 1), mieux planifier (objectif 2), éliminer les subventions (objectif 3), produire et consommer durablement (objectif 4), réduire de moitié au moins le taux de perte en habitat naturel (objectif 5), créer des aires protégées sur au moins 17% des zones terrestres (objectif 11), éviter l'extinction des espèces connues et améliorer l'état de conservation de ceux en déclin (Objectif 12), s'assurer que la biodiversité donne des avantages multiples, en particulier pour les populations marginalisées (objectif 14) et pour le climat (objectif 15).

[152] DARDOT P., LAVAL C. *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*. Paris, La Découverte. 2009. p.12

[153] FOUCAULT M. *Surveiller et punir. Naissance de la Prison*. Paris, Gallimard. 1975.

Assessment)[154]. Réunissant 1000 experts des domaines socio-économiques et environnementaux d'une cinquantaine de pays, le rapport est publié en 2005. Il démontre que les écosystèmes fournissent trois grandes catégories de services fondamentaux au bien être humain : les services de provision,[155] de régulation[156]et les services culturels[157].

Outil pédagogique qualitatif, cette évaluation ne rencontre cependant que peu d'écho internationalement. La raison principale serait le désintérêt des décideurs politiques en raison de l'absence d'un argumentaire économique. En 2006, le nouveau Directeur du PNUE, Achim Steiner, un économiste Allemand précédemment Directeur général de l'UICN reprend ce travail et établit le programme « Economie des écosystèmes et de la biodiversité » (*The Economics of Ecosystems and Biodiversity - TEEB*) au sein de la « Branche service économie et commerce » (*Economics and Trade Branch*). Financé initialement par l'Allemagne, ce programme a comme objectif de montrer les bénéfices économiques globaux de la biodiversité et des services des écosystèmes associés.

Pour apprécier plus justement la valeur de la biodiversité, il s'agirait de développer de nouveaux marchés liés à celle-ci lorsque c'est possible, en appliquant le concept de « Payement pour services écosystémiques » (*Payement for Ecosystem services*). Le concept de « commodification » rend compte de cette démarche considérant *« l'expansion du marché dans des domaines où il n'était pas présent avant, et le traitement de n'importe quel objet ou processus comme s'il était une commodité "échangeable". La commodification implique la transformation conceptuelle et le traitement opérationnel de biens et de services dans des objets qui peuvent être négociables. La commodification des services écosystémiques désigne l'inclusion de nouvelles fonctions de l'écosystème en des systèmes de prix et des relations de marché* »[158].

Le programme TEEB est placé sous le leadership de Pavan Skhudev, le responsable des marchés internationaux à la Deutsche Bank qui prend un congé sabbatique pour assurer cette mission. L'Allemagne a présenté les résultats intérimaires de TEEB à la COP9 en 2008

---

[154] MILLENNIUM ECOSYSTEM ASSESSMENT. *Ecosystems and Human Well-being: Synthesis*. Washington D.C., Island Press. 2005.

[155] *Produits obtenus des écosystèmes, incluant la nourriture, les fibres, les sources d'énergie, les ressources génétiques, les médecines naturelles, l'eau fraîche et les ressources ornementales.*

[156] *Services obtenus de la régulation des processus au sein de l'écosystème, incluant la régulation de la qualité de l'air, la régulation du climat à la fois localement* (surtout la température et les précipitations) et globalement (par exemple en séquestrant ou en émettant des gaz à effet de serre), la régulation de l'eau et de l'érosion, la purification de l'eau, la régulation des maladies, la pollinisation et la régulation des évènements extrêmes (par exemple en limitant les inondations).

[157] Bénéfices non matériels que les gens obtiennent de ces écosystèmes à travers l'enrichissement spirituel, le développement cognitif, la réflexion, la récréation et les expériences esthétiques.

[158] GOMEZ-BAGGETHUN E., RUIZ-PEREZ M. Economic valuation and the commodification of ecosystem services. *Progress in Physical Geography*. Octobre 2011, Vol 35. n°5, 613-628.

qu'elle a organisée à Bonn. Si les premières évaluations économiques de la biodiversité datent de 1973[159], c'est la première fois que ce concept est porté au sommet d'une institution internationale.

TEEB reçoit un écho très positif en démontrant que le maintien des écosystèmes et de la biodiversité seraient l'option la moins onéreuse pour maintenir le bien être humain[160]. Cette approche économique permet de rationaliser les décisions liées à la biodiversité. Achim Steiner résume cette pensée : *« Un certain nombre d'ONG disent quelque chose comme plus d'écologie et moins d'économie. Emotionnellement, je sympathiserais avec cela. Mais, rationnellement, je dirais plus d'écologie et plus d'économie, c'est ce que nous devrions chercher…nous ne devrions plus accepter cette idée que nous devons détruire la planète pour être une société de bien-être* »[161].

Les autres grands pays donateurs en matière de conservation rejoignent l'Allemagne[162]. L'édition globale finale de TEEB est présentée à la COP10 de Nagoya, puis déclinée sous différentes formes pour chaque public-cible : le secteur privé[163], le pouvoir politique national[164], le pouvoir politique local[165] et même le citoyen[166]. TEEB devient également une référence pour les travaux du PNUE sur « l' Economie verte » *(Green economy)* entrepris par la même branche peu après avec des donateurs similaires. Pour le PNUE, « l'Economie verte» « *est une économie qui entraine une amélioration du bien être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie de ressources. Sous sa forme la plus simple, elle se caractérise par un faible taux d'émission de carbone, l'utilisation rationnelle et l'inclusion sociale »*[167].

---

[159] CLARK C. The Economics of overexploitation. *Science.* 1973, 181, p.630-634.

[160] TEEB. *The Economics of Ecosystems and Biodiversity : Ecological and Economic Foundations*. London, Earthscan. 2010

[161] Achim Steiner, présentation à Londres le 2012-03-29 au symposium « Planet Under Pressure » : "*A number of NGOs say something along the line 'more ecology and less economy'. Emotionally I would sympathize with that. But Rationally I would say. 'More ecology and economy', is what we should look for… we should no longer accept this notion that we have to destroy the planet in order to be a welfare society"*.

[162] Les donateurs de TEEB au 20 février 2012 sont la Commission Européenne, l'Allemagne, la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et le Japon

[163] TEEB. *The Economics of Ecosystems and Biodiversity in Business*. Edited by J. Bishop. Earthscan, London. 2011

[164] TEEB. *The Economics of Ecosystems and Biodiversity in National and International Policy Making*. Edited by P. ten Brink. Earthscan, London. 2011

[165] TEEB. *The Economics of Ecosystems and Biodiversity in Local and Regional Policy and Management.* Edited by H. Wittmer and H. Gundimeda. Earthscan, London. 2011.

[166] www.teeb4me.com

[167] PNUE. *Vers une économie verte : pour un développement durable et une éradication de la pauvreté – Synthèse à l'intention des décideurs*. Accessible en ligne www.unep.org/greeneconomy p.2

3.2. La science comme moyen d'arbitrage au service du politique

Parallèlement au développement de son programme économique, le PNUE a cherché à renforcer ses bases scientifiques dans le domaine biologique avec l'idée de rationaliser les décisions politiques. Après cinq ans de négociations intergouvernementales, le PNUE a ainsi créé en 2012 la « Plate-forme intergouvernementale pour la biodiversité et les services des écosystèmes » *(Intergovernmental Plateform on Biodiversity and Ecosystem Services - IPBES*) sur le modèle du « Groupe intergouvernemental sur les changements climatiques » ou GIEC (*Intergovernmental Panel on Climate Change - IPCC*), le bras scientifique des négociations climatiques créé en 1988.

Son objectif consiste à générer une information scientifique utile pour les décideurs politiques. Cette « *information scientifique crédible et indépendante qui tient compte des relations complexes entre la biodiversité, les services écosystémiques et les êtres humains* »[168] vise à aider les donneurs d'ordre (à l'échelle internationale, nationale et locale) à adopter et à faire appliquer les politiques publiques adéquates[169]. Cette plate-forme vise également à structurer la communauté scientifique pour mieux comprendre les attentes de ces donneurs d'ordre et *« leur fournir une information pertinente* »[170].

IPBES a établi son siège à Bonn[171] consacrant le rôle de l'Allemagne dans sa création.[172]. Son mécanisme de financement est un fonds d'affectation spécial qui est alimenté par des capitaux venant des Etats membres et des autres parties prenantes, comme les fondations et le secteur privé. Les experts nommés par la centaine d'Etats qui ont jusqu'à présent signé la résolution entérinant IPBES prennent les décisions par consensus. Les autres parties prenantes, en particulier les institutions intergouvernementales et les organisations de conservation, participent en tant qu'observateurs.

L'UICN et International Council for Science[173] facilitent l'engagement des acteurs non gouvernementaux. A l'invitation des gouvernements, ils ont développé *« une stratégie d'engagement des parties prenantes* »[174] et l'UICN facilite un forum de discussion sur IPBES

---

[168] http://www.ipbes.net/ « *scientifically credible and independent information that takes into account the complex relationships between biodiversity, ecosystem services, and people* ».

[169] http://www.ipbes.net/ accédé le 10 juillet 2013

[170] http://www.ipbes.net/ accédé le 10 juillet 2013 *« to provide them with the relevant information* »

[171] Les autres propositions écartées sont celles du Brésil, de la Corée du Sud, de la Malaisie et de l'UNESCO (Paris).

[172] GERMAN FEDERAL MINISTRY FOR DTHE ENVIRONMENT, NATURE CONSERVATION AND NUCLEAR SAFETYS, GERMAN FEDERAL MINISTRY OF EDUCATION AND RESEARCH. *Informal International Expert Workshop. December 7th-9th. Bonn, Germany*. Chair summary, le 1 mars 2012.

[173] Selon le site Internet de International Council for Science, http://www.icsu.org/, accédé le 10 juillet 2013, c'est une union internationale d'organisations scientifiques (120 membres représentant 140 pays) et syndicats scientifiques (31 membres).

[174] A stakeholder engagement strategy for IPBES.

dont le but est de comprendre *« le rôle que peut jouer la société civile pour façonner IPBES et définir ses objectifs »*.[175] Plus généralement, l'UICN s'investit fortement dans le développement d'IPBES. Il facilite la participation des membres de son réseau,[176] pour que leurs perspectives soient prises en compte. Il offre aussi directement son assistance à IPBES pour générer *« les produits »* dont il aurait besoin et propose d'y jouer « *un rôle significatif* »[177] en générant la connaissance nécessaire, en évaluant, en développant les compétences et en soutenant ces structures[178].

IPBES présente en effet une opportunité, mais aussi une menace pour l'UICN en raison du parallélisme frappant[179] entre ces deux institutions, et donc de leur compétition probable. La différence la plus notable réside dans le fait que l'UICN est un réseau d'organisations de conservation avec un épicentre occidental. Au contraire, le réseau d'experts d'IPBES est composé des représentants de chaque Etat membre des Nations Unies, il est donc dominé par les Etats du Sud possédant les espèces charismatiques qui sont l'enjeu de la conservation.

4. Conclusion sur l'architecture internationale de la conservation de la biodiversité

Ce chapitre introductif a permis de comprendre le cadre actualisé de l'architecture internationale de la conservation de la biodiversité qui est en particulier consacré à la conservation des espèces charismatiques et de leur espèce. Ce chapitre a permis de dégager trois grands traits qui seront mobilisés dans les chapitres ultérieurs : l'existence d'un référentiel de « conservation radicale » qui laisse place à un référentiel de « gestion des ressources écosystémiques », la prévalence d'une science dont l'autorité guiderait le politique, et enfin la mainmise des organisations de conservation internationale au niveau national dans les pays possédant des espèces charismatiques à protéger, qui tendent à imposer leur vision « radicale » de la conservation. Ces trois traits sont développés ci-dessous.

---

[175] http://www.ipbes.net/ « *The role that civil society can play in shaping IPBES and defining its goals* » accédé le 2013-07-10.
[176] IUCN's support to the IPBES process. Consulté le 2013-07-10 http://www.iucn.org/about/work/programmes/global_policy/gpu_what_we_do/ipbes/ipbes_and_iucn/
[177] IUCN. *IUCN Knowledge Products: The basis for a partnership to support the functions and work programme of IPBES.* Accédé le 2013-07-10- http://data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/2012-015.pdf. 2012.
[178] BROOKS T. *IPBES : IUCN support for the Platform.* By IUCN. Présentation Power point. 20 janvier 2013.
[179] Ibid.

Référentiel	Conservation radicale	Gestion des services écosystémiques
Dimension cognitive	Urgence : conservation de chaque individu et de chaque espace.	Développement durable : économie verte et commodification.
Dimension normative	Légale : principes de respect des lois et des institutions.	Instrumentale et gestionnaire : instruments de planification, marché de concessions, expertise et études d'impacts.
Dimension instrumentale	Programmes de protection de chaque individu et de chaque habitat.	Plans de gestion.
Droit	Droit environnemental pour les espèces et les écosystèmes.	Droit environnemental générique. Accords volontaires. Droits humains.
Démarche d'opérationnalisation privilégiée.	Idéaliste : par le haut, fondée sur le respect de dogmes conservationnistes (par les organismes extérieurs de conservation).	Pragmatique : composer entre action de l'état, du marché et de la société civile.
Soutenue par	Les organisations de conservation traditionnelles (des animaux et de leur espace).	Les acteurs du marché.
Appel aux médias	Lancement d'alerte adressé à l'humanité sur la disparition d'espèces emblématiques.	Planifié pour rassurer le consmateur.
Temporalités	Temporalité de l'action urgente avant irréversibilité.	Temporalité du moyen et long terme, planification des activités.
Vision de l'espace	Conception spécialisée des activités : distinction entre les lieux des activités anthropiques.	Intégré, polyfonctionnel.
Financement	Par l'aide au développement ou par la contribution volontaire de soutiens (fondations, individus).	Financement de la protection par l'exploitation et le marché.
Dimension psychologique	Sentimentale.	Raison.
Création de valeur	Relation.	Monétaire, dans l'économie de marché.
Représentation de la réalité	Simplification quantitative et désincarnée (modélisation, cartographie….).	Simplification quantitative et désincarnée (modélisation, cartographie….).

Tableau 3. Scission sémantique entre les deux référentiels : « gestion des services écosystémiques » et « conservation radicale »

Premièrement, l'établissement de cette architecture internationale doit beaucoup aux organisations de conservation des Etats occidentaux. Historiquement, elles ont imposé un référentiel global de « conservation radicale » caractérisé par une triple dimension : cognitive

avec la rhétorique de l'urgence, normative avec l'importance donnée au respect des règles et des institutions, et instrumentale avec des dispositifs de gestion de la protection des espèces. En 2010, l'évaluation par le secrétariat de la CDB des 21 objectifs de conservation de la biodiversité établis en 2002 montre qu'aucun d'entre eux n'a été atteint. Ceci conduit les Etats à changer radicalement leur approche (voir tableau 3) et à imposer globalement un référentiel de « gestion de services écosystémiques » avec une triple dimension : cognitive avec l'idée d'un développement durable basé sur une économie verte, normative avec la mise à prix de la biodiversité (commodification) et instrumentale avec des plans de gestion et une approche scientifique.

Le chapitre 2 propose de concentrer l'analyse sur un accord international particulier, le « Partenariat pour la survie des grands singes » (*Great Apes Survival Partnership* – GRASP), qui apparaît comme emblématique des efforts internationaux de conservation des espèces. Il s'agit d'analyser ce que signifie ce partenariat lorsqu'il est inscrit dans un référentiel de « conservation radicale », puis dans un référentiel de « gestion des services écosystémiques », et donc d'analyser les conséquences du passage d'un référentiel à l'autre pour les différents acteurs, et tout particulièrement les organisations de conservation.

Deuxièmement, le premier chapitre a mis en avant les enjeux politiques contemporains forts liés à la science. La rationalité de la science occidentale dirigerait ou légitimerait les arbitrages politiques. Mais, ces analyses scientifiques sont portées par des acteurs, comme l'UICN et son réseau d'organisations, qui se trouvent au centre d'un conflit d'intérêt en étant à la fois juges et parties. Par exemple l'UICN est chargé de la définition scientifique de chaque espèce pour établir la Liste rouge des espèces menacées. Cette liste constitue l'autorité mondialement pour apprécier les tendances sur la conservation de la biodiversité et sur le plan de mise en œuvre des objectifs d'Aichi contenus dans le nouveau plan stratégique 2011-2020. En même temps, les organisations liées à l'UICN sont parmi les acteurs influents impliqués pour assurer la gestion de la conservation des espèces et de leur espace. Le chapitre III permettra d'analyser les ressorts de l'activité scientifique en détaillant le processus d'élaboration de la connaissance sur l'orang-outan de Sumatra.

Enfin, troisièmement, ce premier chapitre a esquissé les grandes tendances qui ont cours au niveau national des Etats possédant les espèces charismatiques en évoquant leur inclinaison à se mettre en retrait de l'application de la conservation des espèces et de leurs espaces. L'essentiel de l'effort revient alors aux organisations de conservation et aux Etats donateurs. De ce fait, la mise en œuvre de la conservation au niveau national s'est, depuis sa création, focalisée sur l'application d'un référentiel de « conservation radicale » créé au niveau

international, par l'établissement d'un cadre juridique et institutionnel de protection par le haut au détriment d'une approche basée sur les contraintes et opportunités des configurations locales. Le chapitre III permettra de comprendre comment les organisations de conservation ont travaillé au niveau indonésien pour développer un cadre de protection pour l'orang-outan de Sumatra compatible avec leur conception « radicale » de la conservation.

CHAPITRE 2 : UNE INITIATIVE STRATÉGIQUE DES ORGANISATIONS POUR LA PROTECTION DES GRANDS SINGES, LE GRASP - GREAT APES SURVIVAL PARTNERSHIP

Le premier chapitre a permis de comprendre le processus de définition du cadre global et actualisé de coopération internationale de conservation de la biodiversité. Il a montré que le référentiel de « conservation radicale » initialement porté par les organisations de conservation alliées à des Etats occidentaux a cédé sa place depuis 2010 à un référentiel de « gestion des services écosystémiques ».

Le second chapitre concentre l'analyse sur un accord particulier, « le Partenariat pour la survie des grands singes » (*Great Apes Survival Partnership – GRASP) qui* est emblématique de la conservation des espèces et des espaces pour deux principales raisons. En premier lieu, GRASP se concentre sur des espèces charismatiques en voie d'extinction : les six espèces de grands singes[180] sont toutes répertoriées dans la catégorie « En danger critique d'extinction » ou « En danger d'extinction » sur la Liste rouge d'UICN. En second lieu, GRASP met en jeu les rapports de pouvoir entre les pays du Nord et du Sud. En effet, les populations naturelles de grands singes qui sont l'enjeu de la conservation se situent dans des pays en développement[181]. Inversement, les principales organisations de conservation et les centres de recherche se préoccupant des primates se trouvent localisés dans les pays occidentaux. L'étude de GRASP permet donc d'exemplifier l'analyse internationale de la question de la biodiversité et de saisir concrètement de quelle manière se déroulent les coopérations entre les parties prenantes. De plus, GRASP, créé en 2001, vient de tenir en novembre 2012 sa seconde assemblée générale ou « Conseil de GRASP » (*GRASP Council*). GRASP possède donc une information amplement disponible et permet un certain recul historique pour analyser son institutionnalisation et son fonctionnement.

Pour répondre à la question sociologique : *quel est le rôle des organisations de conservation dans l'établissement et le fonctionnement de GRASP ?,* l'étude est divisée en deux sections successives. La première avance l'hypothèse selon laquelle les organisations de conservation auraient joué un rôle crucial dans l'établissement de GRASP. Au nom de la défense de l'intérêt général, ellesils auraient influé pour construire un accord international qui répondrait à leur propre vision de la conservation et qui renforcerait leur position stratégique.

[180] Gorilles (*Gorilla beringei, G. gorilla*), chimpanzés (*Pan troglodytes*), bonobos (*Pan paniscus*) et orangs-outans (*Pongo abelii, P. pygmaeus*).

[181] A l'exception de la Malaisie, les 22 autres pays qui possèdent des populations naturelles de grands singes sont des pays en développement.

Pour démontrer cette hypothèse, l'étude analyse d'abord comment l'accord a été construit au bénéfice des organisations de conservation et de leurs alliés qui se réfèrent tous au même référentiel de « conservation radicale ». Elle montre ensuite que cet accord a perduré depuis 2001 grâce à un certain nombre de boucles endogènes d'interactions et de rétroactions (relations interpersonnelles entre primatologues, contrôle de flux financiers, développement d'une argumentation scientifique et visibilité médiatique) qui le reproduisent et l'institutionnalisent[182] au bénéfice systématique de ces mêmes organisations. Cette structuration conduit à « construire » l'enfermement[183] dans lequel les organisations de conservation se trouvent et dont elles-mêmes se plaignent. C'est-à-dire, le manque de prise réelle et conséquente sur les agents responsables de la destruction (communautés locales, gouvernements locaux, secteur privé), ce qui se traduit par le déclin continuel des populations naturelles de grands singes en dépit des efforts de GRASP.

La seconde section de l'étude fait l'hypothèse qu'après 2010, devant l'imposition du référentiel global de « gestion des services écosystémiques », GRASP a dû s'adapter à cette nouvelle donne. Mais, loin d'éliminer les acteurs porteurs de GRASP, cette seconde section prend l'hypothèse que ces organisations se réapproprient stratégiquement ce nouveau référentiel. Ceci leur permet de conserver leurs positions sans toucher au problème fondamental de l'impact de GRASP sur le terrain, ce qui pourtant constitue l'enjeu initial de la réforme internationale de la conservation de la biodiversité, et de GRASP en particulier.

1. GRASP comme accord international au service des organisations de conservation

Cette section se divise en deux sous-sections. La première propose une lecture socio-historique des facteurs expliquant l'émergence de GRASP. Elle montre que GRASP a été créé à l'initiative d'un noyau d'associations de conservation qui sont parvenues à imposer un référentiel de « conservation radicale », en enrôlant différents acteurs, et tout particulièrement le PNUE, l'UNESCO et les gouvernements donateurs. La seconde sous-section détaille les boucles d'interactions transversales endogènes à GRASP. Ces boucles expliquent l'institutionnalisation de GRASP et son fonctionnement au bénéfice quasi exclusif des organisations de conservation et de leurs alliés.

[182] FRIEDBERG E. *Le pouvoir et la règle. op.cit*. p.10
[183] Ibid. p.9

1.1. Facteurs et acteurs de l'émergence de GRASP

1.1.1. Ian Redmond comme catalyseur

Il est toujours délicat d'attribuer l'origine d'un programme à une personne. Ce sont en effet souvent des échanges entre des acteurs concernés par un même enjeu qui constituent le préalable à la naissance d'actions organisées dont l'opportunité du moment est déterminante. Dans le cas de GRASP, on peut voir en Ian Redmond l'agent catalyseur de la naissance de GRASP.

Ian Redmond est un Anglais qui dispose d'une trentaine d'années d'expérience en Afrique équatoriale, et tout particulièrement pour la conservation des gorilles. Il est le fondateur et le président d'Ape Alliance, une « *coalition internationale d'organisations et d'individus qui travaillent pour la conservation et le bien être des grands singes* »[184], soit une trentaine d'associations, essentiellement britanniques.

Pour comprendre les fondamentaux de cette coalition, il faut remonter à ses origines. En 1996, un groupe de conservationnistes décida d'établir une plate-forme de revendication pour arrêter le trafic international de la viande sauvage, *le bush meat trade,* qui venait d'Afrique à destination de l'Europe. Ce sujet venait de capter l'attention de différentes organisations de conservation après la diffusion du documentaire à sensation de Karl Ammann qui montrait des gorilles dépecés au Cameroun. Ce documentaire reçut le prix Dolly Green aux *Genesis Awards* en 1997, décerné par la Humane Society of the United States, la plus importante organisation mondiale de bien-être animal avec un budget annuel de près de 200 millions de dollars[185].

Initialement appelé le UK *Ape Group,* suivant le modèle de deux groupes de lobbies thématiques similaires pour la conservation des éléphants (UK *Elephant group)* et des rhinocéros (UK *Rhino Group)*, ce collectif changea son nom en Ape Alliance dans l'espoir de devenir une coalition d'envergure mondiale. On peut distinguer deux types d'organisations de conservation constituant Ape Alliance : certaines liées au bien-être animal et d'autres liées à la conservation des grands singes.

Le premier type d'organisations[186] dénonce l'utilisation d'animaux sous toute forme, comme l'expérimentation ou l'utilisation pour les loisirs, qui pourrait avoir un impact sur l'intégrité physique ou mentale de l'animal. Leurs principaux soutiens sont le public de l'hémisphère

---

[184] Ape Alliance : http://www.4apes.com/ consulté 2013-06-20

[185] La Humane Society of the United State dispose d'un revenu annuel d'environ 160 millions de dollars en 2009, comme l'atteste leur quittance d'exemption d'impôt pour 2009 accessible au public sur Internet. http://www.humanesociety.org/assets/pdfs/financials/2009-form-990.pdf accès 2012-06-04

[186] Animal Defenders International, World Society for the Protection of Animals, Captive Animals' Protection Society, International Animal Rescue et Humane Society International.

nord et elles ne réalisent que peu de projets dans les pays en développement. Ces organisations, par leurs principes fondateurs, se heurtent de front au référentiel dominant, où la gestion de la biodiversité est centrée sur les besoins de l'homme, comme l'illustre l'International Fund For Animal Welfare (IFAW), une organisation mondiale pour le bien-être animal[187]. Au début du XXIème siècle, IFAW a mené avec succès une campagne qui a conduit à l'interdiction de la chasse à courre en Grande-Bretagne. Cependant, suite à cette action, les membres d'UICN réunis en Assemblée générale en 2008[188] votèrent contre son intégration considérant que sa mission ne s'alignait pas sur les objectifs d'UICN en termes de défense des droits des peuples autochtones à la chasse et des politiques de gestion durable des ressources.

Le second type d'organisations se préoccupe de la conservation des grands singes[189] et de la biodiversité en général dans les pays où ils existent à l'état sauvage. Ces organisations se trouvent confrontées aux réalités du terrain et au discours sur la gestion durable de la biodiversité qui prédomine dans ces pays. Ils ont donc un discours beaucoup moins radical que la première faction composant Ape Alliance.

Bien que différentes, ces deux catégories d'organisations convergent autour du même référentiel de « conservation radicale » et entretiennent des relations également ambivalentes avec les questions du bien être animal et de l'anthropocentrisme. En effet, différentes organisations de conservation liées à Ape Alliance sont dirigées par des primatologues eux-mêmes liés à différents centres universitaires consacrés à l'anthropologie. Ils financent des études sur les grands singes en présumant que leur étude comparée permettrait de comprendre l'origine de certaines caractéristiques (par exemple sociabilité, sexualité, aptitudes cognitives) chez l'être humain. C'est par exemple le cas des centres d'anthropologie de Harvard, de Leipzig et de l'ETH à Zurich tous dirigés par des primatologues qui ont des liens étroits avec des associations membres d'Ape Alliance, respectivement le Great Ape World Heritage Species Project, le Wild Chimpanzee Foundation et la Fondation PanEco.

Pour fonctionner, Ape Alliance bénéficie du soutien financier de Born Free Foundation, une association de conservation britannique. Sa mission officielle est *« d'empêcher les animaux individuels de souffrir, de protéger les espèces menacées et de garder la vie sauvage dans la*

[187] IFAW. *Annual report. July 2010-June 2011*. 2011. Son budget est de plus de 82 millions de dollars américains et sa mission en page 2 est "*a world where animals are respected and protected*"

[188] Le Congrès mondial pour la conservation de l'UICN se tient tous les quatre ans. C'est à l'occasion de son assemblée générale, qui se tenait à Barcelone en 2008.

[189] Jane Goodall Institute, Sumatran Orangutan Society et Orangutan Fundation.

nature séparée du reste »[190] ce qui relie les deux types d'organisations composant Ape Alliance et aussi révèle un trait fondamental du référentiel de « conservation radicale » qui adopte et entretient une vision dichotomique de l'homme et de la nature, avec l'exaltation d'une nature sauvage idéalisée.

1.1.2. Un écho favorable auprès du PNUE

En avril 2000, en marge de la réunion de la COP11[191] de la CITES qui s'est tenue à Nairobi, au siège du PNUE, Ian Redmond soumet l'idée de GRASP à Klaus Töpfer le Directeur exécutif du PNUE. La stratégie initiale de GRASP prévoit de mobiliser des « Envoyés spéciaux des Nations Unies pour la survie des Grands singes » (*UN Special Envoy for Great Apes*). Il s'agit d'utiliser des figures publiques pour sensibiliser le public au sort des grands singes, mobiliser de l'argent du Nord et exécuter des programmes de conservation dans le Sud. Cette démarche reproduirait celle des envoyés spéciaux des Nations Unies pour la sensibilisation du public au sort des rhinocéros[192] au début des années 1990 lorsque leur nombre avait décliné de manière catastrophique[193].

Klaus Töpfer se révèle enthousiaste et lance un an plus tard, en mai 2001, le Projet pour la Survie des grands singes, *le Great Apes Survival Programme*[194] *- GRASP*, un mot fort en anglais puisqu'il signifie « saisir », dans le sens de comprendre. Le PNUE crée une unité GRASP au siège du PNUE à Nairobi. L'unité dépend de la Division des conventions environnementales, une des huit divisions dont l'ensemble forme la structure opérationnelle du PNUE (voir illustration 6).

En terme de moyens pour cette unité, Mélanie Virtue, une des rares primatologues travaillant aux Nations Unies est nommée à sa direction. Son poste est financé via le budget général des Nations Unies, ce qui lui assure la stabilité du poste quel que soit la situation financière du PNUE. Cette unité va s'auto-constituer comme secrétariat du partenariat (nommé donc secrétariat GRASP/PNUE ultérieurement).

---

[190] Born Free : http://www.bornfree.org.uk/about-us/ consulté le 2012-06-22. "*Our work to prevent individual animal suffering, protect threatened species and keep wildlife in the wild sets us apart from the rest*".

[191] La onzième Conférence des parties de la CITES. Ian Redmond y participait en tant que consultant pour la Born Free Foundation, une association bénéficiant du statut d'observateur.

[192] Cette campagne médiatique avait eu un certain impact en Europe sur la situation dramatique des rhinocéros. Mais, les avis sont partagés sur l'impact de cette campagne pour la survie des rhinocéros. Les programmes de reproduction dans les zoo européens et américains des rhinocéros prélevés de leurs habitats naturels (Indonésie, pays africains) ont échoué, un fait qui « reste sous silence » (entretien avec un conservationniste, le 2011-11-12).

[193] GRASP. *GRASP Technical Support Team 1st Interim Report. Oct2001-Dec2002*. 2003.

[194] En 2005, le « Programme » change de nom en « Partenariat » pour marquer la composition des différentes catégories d'acteurs qui constituent GRASP.

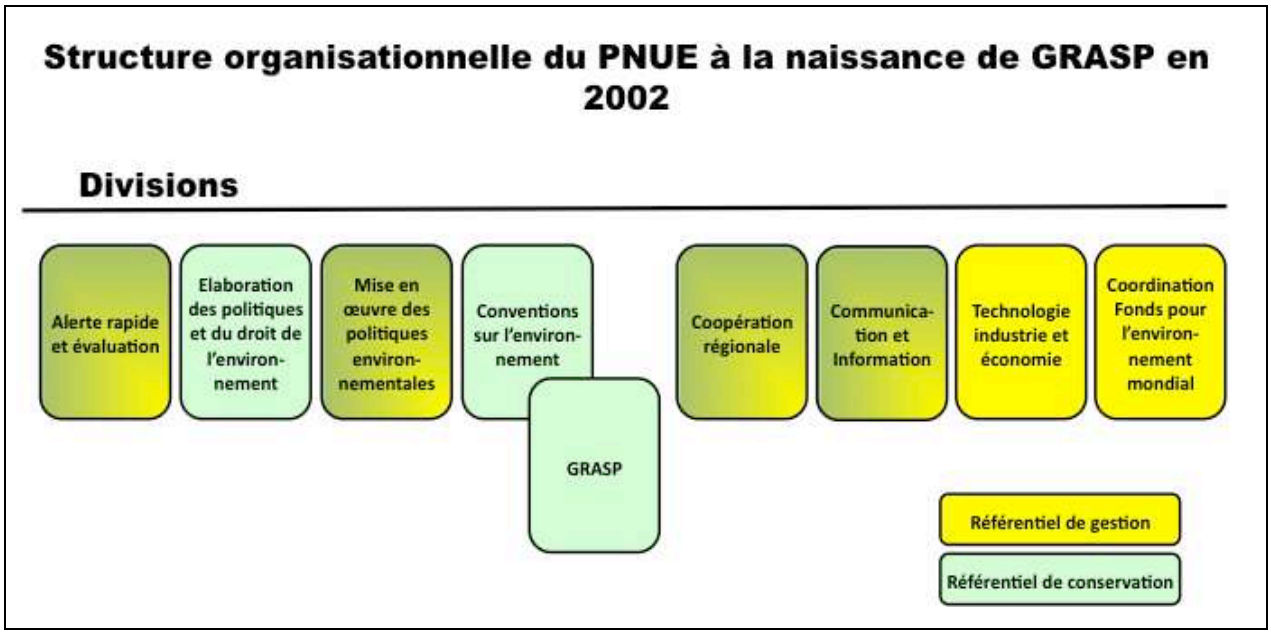

Illustration 6. Organisation du PNUE en 2002 (Source : D. Ruysschaert)

Ce positionnement a une valeur stratégique. D'abord, le PNUE va préparer tous les documents officiels qui vont institutionnaliser GRASP (c'est-à-dire établir ces organes et définir ses règles de fonctionnement). Ensuite, il se constitue en autorité mondiale pour communiquer au nom de GRASP. Ceci lui octroie deux sources de pouvoir, l'une liée à la maitrise des règles fonctionnelles et l'autre à la communication avec le monde extérieur[195].

Le PNUE met trois ressources à la disposition de GRASP. En premier lieu, le partenariat va profiter du soutien direct des conventions internationales sur la biodiversité (CITES, CMS et CDB) administrées par le PNUE puisqu'elles sont rattachées à la Division des conventions sur l'environnement (*Division of Environmental Conventions*), tout comme le secrétariat GRASP/PNUE. En second lieu, il bénéficie du statut du PNUE en tant qu'autorité légitime mondiale de l'environnement du système des Nations Unies, avec une division entièrement dédiée à cette activité, la division de la communication et de l'information au public (*Division of Communication and Public Information*). Dès 2001, le PNUE désigne donc cinq envoyés spéciaux[196] des Nations Unies pour la sauvegarde des grands singes, qui seront ultérieurement

[195] CROZIER M., FRIEDBERG E. *L'acteur et le système.* Paris, Editions du Seuil. 1977. p.71

[196] 1) Jane Goodall, une britannique, spécialiste des chimpanzés, écologiste et fondatrice de l'Institut Jane Goodall.

2) Richard Wrangham, un américain, spécialiste des primates, Président du département d'anthropologie à l'université de Harvard.

3) Russell Mittermeier, un américain, Président de Conservation International. Il est également le Président du groupe de spécialistes des primates qu'il fonda en 1977. Ce groupe est l'un des 120 groupes qui constituent la commission de sauvegarde des espèces. A ce titre, il dirige l'élaboration de la Liste rouge de l'UICN des espèces de primates en danger. Il participe donc à la production normative en matière de conservation.

4) Richard Leakey, un kenyan blanc (kenyan d'origine britannique), une figure de la conservation stricte autorisant l'usage des armes par les rangers, lorsqu'il dirigeait le *Kenyan Wildlife Service* (le service de la faune sauvage kenyan).

rebaptisés « Parrains » ou « Patrons ». Après le décès de Toshisada Nishida en 2005, les quatre envoyés sont des docteurs d'origine anglo-saxonne, experts scientifiques reconnus en primatologie. En troisième lieu, l'appui du PNUE est décisif grâce à son apport scientifique. Le PNUE dispose de la Division d'alerte rapide et d'évaluation (*Division of Early Warning and Assessment*) qui possède un lien de tutelle[197] avec le World Conservation Monitoring Centre (WCMC), un centre chargé d'évaluer la situation mondiale de la biodiversité. Fort de cette coopération scientifique, le secrétariat GRASP/PNUE décide la mise en chantier de « l'Atlas mondial des grands singes et de leur conservation ».[198]

1.1.3. Le rôle décisif de la communauté des primatologues

Le terme « primatologue » dans cette thèse désigne des scientifiques, plus exactement des biologistes, qui tirent leur moyen d'existence de l'étude ou de la conservation des grands singes. Ces scientifiques ont une formation académique plus ou moins similaire, puisée dans un nombre réduit de centres universitaires occidentaux, et consacrent leur vie aux grands singes à l'état sauvage. Les primatologues forment une organisation informelle basée sur des liens interpersonnels, sur des collaborations souvent anciennes et unies autour d'un même objectif de conservation des espèces de grands singes.

Les primatologues ont établi des réseaux transversaux entre leurs organisations pour des actions de plaidoyer (à travers Ape Alliance) et pour l'expertise scientifique (à travers le groupe de spécialistes des primates d'UICN, en tant que membres de la Société internationale de primatologie ou à travers la recherche inter-universitaire). Même si elle est peu structurée formellement, la communauté des primatologues est très puissante, car très soudée et ses membres occupent des positions stratégiques : ils dirigent la plupart des organisations liées à la conservation de grands singes[199], des laboratoires de recherche scientifique sur les grands singes[200] et assurent le secrétariat GRASP/PNUE. Cette situation est vécue comme une exclusion pour les autres acteurs qui ne font pas partie de cette communauté de primatologues. Comme l'explique ce conservationniste de terrain basé en Indonésie avec plus de 30 ans d'expérience :

---

5) Toshisada Nishida, un primatologue japonais, qui a travaillé plus d'une trentaine d'années en Afrique sur les chimpanzés.

[197] Le directeur du WCMC est un fonctionnaire international du PNUE, les autres employés ont des contrats locaux.

[198] CALDECOTT J., MILES L., (Eds). *World Altas of Great Apes and their Conservation*. Prepared by the UNEP World Conservation Monitoring Centre. Los Angeles, University of California Press. 2005.

[199] Par exemple Conservation International, Hutan et la fondation PanEco.

[200] Par exemple le département anthropologie de l'ETH Zurich, le département anthropologie de l'université de Harvard et département de primatologie à l'institut Max Planck d'anthropologie évolutive à Leipzig.

« *Les scientifiques [les primatologues] ont le monopole. Même s'il sort de l'école, on va écouter un scientifique qui a un doctorat. L'idée reçue est que la conservation doit être gérée par des scientifiques qui ont un Phd [doctorat]. C'est l'impression que j'ai eue. On n'écoute jamais ce que je dis.... Je ne suis pas dans le cercle. Je ne fais pas partie du club* »[201].

1.1.4. L'UNESCO enrôlé pour son statut d'organisation internationale

En 2002, l'UNESCO rejoint GRASP. Le PNUE et l'UNESCO forment ainsi conjointement le « Secrétariat » de GRASP. La présence de l'UNESCO permet de renforcer la visibilité internationale de GRASP et d'en élargir le champ des raisons justifiant la nécessité de son existence. La conservation des grands singes est également présentée comme une nécessité pour l'humanité. Le discours de GRASP évolue en ce sens : « *Les habitats des grands singes sont vitaux pour l'être humain, comme source de nourriture, d'eau, de médicament, de bois, et comme régulateur de notre climat changeant. Les grands singes jouent un rôle clef pour maintenir la santé et la diversité des forêts tropicales, en dispersant les semences, en créant des trouées dans la canopée forestière qui permet aux plantules de grandir et de s'épanouir*»[202]. Dans ce nouveau contexte, GRASP se fixe en 2002 « *comme objectif immédiat d'enlever la menace imminente d'extinction qui pèse sur les bonobos et les gorilles, ainsi que les menaces sérieuses sur les chimpanzés et les orangs-outans. Ensuite, notre mission est de conserver des populations sauvages viables de chaque espèce de grands singes, et de s'assurer que leur interaction avec les humains est à la fois mutuellement positive et durable*».[203]

Cette approche universelle donne une nouvelle stature à GRASP, qui est reconnu comme « Partenariat du Type II » lors du Sommet mondial sur le développement durable (SMDD) de Johannesburg de 2002, ce qui signifie qu'il est reconnu mondialement comme un moyen pratique pour contribuer aux « Objectifs de développement du millénaire »[204]. Comme l'explique un des directeurs du PNUE, l'UNESCO constitue une caution forte pour renforcer

---

[201] Entretien avec unresponsable de médias en Indonésie, le 2011-11-12

[202] GRASP. *Great Ape Survival Project Partnership. Strategy*. August 2002. p.3 "*Ape habitats are vital to humans and many other species as a source of food, water, medicine and timber and as regulator of our changing climate. Apes play a key part in maintaining the health and diversity of tropical forests, by dispersing seeds and creating gaps in the forest canopy which allow seedlings to grow and replenish*"

[203] Ibid. p.1 "*Immediate challenge to lift the threat of imminent extinction faced by bonobos (pygmy chimpanzees) and gorillas, and serious threats to chimpanzees and orangutans. Beyond that our mission is to conserve viable, wild populations of every kind of great ape, and to make sure that their inter-actions with humans are mutually positive and sustainable*".

[204] Les « Objectifs de développement du millénaire » consacrent huit objectifs de développement à atteindre pour 2015. Ces objectifs sont centrés sur le développement humain (par exemple la réduction de la pauvreté, l'accès à la santé et à l'éducation).

la légitimé de GRASP :

« *L'originalité de GRASP, c'est que l'UNESCO et le PNUE constituent un secrétariat conjoint. […] Politiquement, nous les gardons au secrétariat [de GRASP], parce que cela fait bien* »[205].

Le second intérêt d'enrôler l'UNESCO est que cette organisation dispose d'une implantation dans chaque pays, ce qui constitue un atout de taille dans les pays possédant des populations naturelles de grands singes et où l'accès aux institutions est parfois difficile[206]. Dans ce contexte, la connaissance interpersonnelle des décideurs politiques nationaux est une ressource précieuse. La République démocratique du Congo (RDC) en est un bon exemple. Elle possède cinq sites inscrits à la Convention du patrimoine mondial[207] qui abritent des populations de grands singes. L'UNESCO est parvenu à maintenir des contacts étroits avec le gouvernement, en dépit des guerres, grâce à une présence dans ce pays et des relations interpersonnelles de longue date avec le personnel du siège de l'UNESCO à Paris.

Le troisième intérêt est que l'UNESCO a établi depuis longtemps des liens stratégiques avec certains pays donateurs. En effet, la presque intégralité du financement de l'UNESCO pour la protection des sites de la Convention du patrimoine et des réserves de biosphères émane de l'aide bilatérale venant d'un nombre réduit de pays, en particulier de l'Espagne. Ces donations sont souvent accordées sans critère prédéterminé, en fonction des liens historiques établis et selon des besoins du moment propres à chaque site. L'allocation des fonds privilégie donc les négociations interpersonnelles de confiance, ce qui favorise potentiellement une sorte de clientélisme. Un directeur de l'UNESCO résume ainsi la situation :

« *Je sais, ces choses [l'accès au fond] ne semblent pas très bien coordonnées, mais c'est la vie réelle des relations internationales parce que les organisations du système des Nations Unies ont le pouvoir de réunir [les parties prenantes] et ils l'usent pour créer un cadre de coopération. Mais les moyens financiers, les moyens financiers techniques et parfois même les humains qui sont nécessaires pour mobiliser efficacement ou opérationnaliser ce partenariat sont chez le donateur, ou au sein de groupes comme l'Union européenne ou la Banque mondiale. Donc, ces moyens peuvent ou pas passer par les Nations Unies* »[208].

---

[205] Entretien avec un directeur du PNUE, le 2012-03-14 "*The interesting component is GRASP is UNESCO and UNEP Secretariat. ... politically, we keep them as part of the secretariat because it looks good…*"

[206] GRASP : www.un-grasp.org consulté 2012-06-12

[207] Il s'agit du parc national du Virunga (population de Gorille de Montagnes et Gorilles de Plaine), de Kahzi-Biega (Gorille de plaine), de Garamba (Chimpanzé), de Salongo (Bonobo ou Chimpanzé nain) et d'Okapis (Chimpanzé).

[208] Entretien avec une directeur de l'UNESCO, le 2012-05-11 « *I know these things don't sound very coordinated but that is the real life in international relations because the UN family of organization have the convening power and they use that to set up frameworks for corporation but the financial resources, financial technical and*

1.1.5. L'enrôlement des pays donateurs

En septembre 2000, Ape Alliance mobilise ses membres autour d'une campagne intitulée « *An Ape Odyssey* » exhortant le gouvernement britannique à soutenir les mesures de conservation des grands singes. La campagne se conclut par une conférence de presse au palace de Westminster et est relayée dans les principaux journaux britanniques et la BBC[209]. En septembre 2001, la Grande-Bretagne devient le premier pays partenaire de GRASP[210] et à en assurer le financement par une donation de 250 000 dollars au PNUE dont 60% pour des projets en Afrique et le reste pour l'éducation et la sensibilisation du public[211]. Le gouvernement britannique justifie sa participation à GRASP en s'inscrivant dans un référentiel de « conservation radicale ». En effet, *« [Le Gouvernement britannique est] profondément préoccupé et a été actif pour s'attaquer aux problèmes les plus pressants, comme la chasse pour la viande de brousse et la destruction de l'habitat en raison de l'abattage illégal et indiscriminé* ».[212]

Le gouvernement britannique suggère deux lignes d'intervention. La première, dans la droite ligne du référentiel de « conservation radicale », est l'application du droit. Ainsi, « *certains sites ont besoin d'équipement et de formation pour le personnel qui assure la protection de la vie sauvage et pour les gardiens de parc*»[213]. La seconde, dans un référentiel de « gestion des services écosystémiques », est l'utilisation durable de la ressource. Ainsi, « *d'autres [sites] ont besoin d'aide dans les domaines tels que le développement de l'écotourisme pour donner aux populations locales des moyens alternatifs de subsistance* ».[214]

Donc, le gouvernement britannique, conjointement à une position de rappel au droit, formule également des solutions de développement local comme l'écotourisme. Or l'écotourisme a, d'une part, un potentiel de développement économique souvent très limité et a, d'autre part, des effets non désirables difficiles à maitriser comme l'impact sur la culture locale ou la captation des bénéfices par une élite. Le responsable d'une organisation de conservation observe :

---

sometimes even human resources needed to effectively mobilize or operationalize this partnerships and framework are with the donor or with groups like European Union or the World Bank. So the input of resources may or may not happen through UN ».

[209] GRASP. *GRASP Technical Support Team 1st Interim Report... Op. Cit.*

[210] UNEP. *UK Government Pledges Big Backing for UNEP's Great Apes Survival Project.* Press release 25 septembre 2001.

[211] GRASP. *Great Ape Survival Project Partnership. Strategy…* Op. Cit.

[212] UNEP. *UK Government Pledges Big Backing* … Op. Cit. *"[the UK government was] deeply concerned and has been active in addressing some of the most pressing problems, such as hunting for bushmeat and habitat destruction due to illegal and indiscriminate logging".*

[213] Ibid. "*Some sites are in need of equipment and training for wildlife protection staff and park rangers".*

[214] Ibid. "*Others need help in areas such as developing eco-tourism schemes so as to give local people alternative livelihoods".*

« *J'en ai un peu marre que tout le monde parle du tourisme, parce qu'en fait tout le monde parle d'éco-tourisme [comme si] cela paraît la solution. Mais quand tu vois comment cela marche, dans 98% des cas, les gens parlent d'écotourisme, mais c'est organisé par des gens qui ne font pas partie de la communauté locale et qui se font un maximum de bénéfices. Les bénéfices qui vont à la communauté locale sont [très] petits* »[215].

En fait, une lecture plus fine suggère que le gouvernement britannique privilégie plutôt l'argument de la mise en œuvre du droit d'une manière qui correspond aux attentes des organisations de conservation et de son électorat. Alors que l'argument du développement local viserait à assurer l'acceptation du gouvernement du pays de l'aire de répartition plutôt sensible au référentiel de « gestion des services écosystémiques ».

A la suite du gouvernement britannique, qui avance « *nous allons encourager d'autres pays pour faire comme nous* »,[216] une dizaine de pays européens ont contribué à GRASP. Ce sont d'abord les pays anglo-saxons (Irlande, Allemagne) et nordiques (Danemark, Norvège[217], Suède) qui ont fait de la conservation de la biodiversité une priorité politique internationale. A ceux-ci s'ajoutent ensuite les anciens pays colonisateurs (Belgique, France), l'Espagne qui contribue aux sites de la Convention du patrimoine de l'UNESCO et l'Union européenne.

1.1.6. L'association ambigüe des pays de l'aire de répartition

Les 23 pays[218] de l'aire de répartition, à l'exception de la Malaisie, sont des pays en développement. 14 de ces pays africains figurent sur la liste des pays les moins avancés et dix sont en guerre ou viennent d'en sortir.

Le secrétariat GRASP/PNUE dispose de très peu de moyens et est peu opérationnel de par la vocation normative mondiale du PNUE. Pour permettre la mise en place d'un programme dans un pays, un sujet identifié par le secrétariat GRASP/PNUE doit être avalisé par la division des conventions sur l'environnement, puis par le ministère de l'Environnement du pays concerné. De plus, en tant qu'institution politique représentant toutes les nations du monde, le PNUE cherche le plus possible à ne pas stigmatiser les problèmes d'un pays spécifique et soumet à l'approbation du bureau du directeur exécutif du PNUE la participation

[215] Entretien directeur d'une association de conservation 2012-04-20

[216] UNEP. UK Government Pledges Big Backing for UNEP's Op. Cit. *"We will encourage other countries to do likewise"*

[217] GRASP. *Great Ape Survival Project Partnership. Strategy. Op. Cit.,* p.7 stipule que la Norvège donne 35 000 dollars américains pour des consultants en 2002.

[218] Les 23 pays de l'aire de répartition des grands singes : Angola, Burundi, Cameroun, République d'Afrique Centrale, Côte d'Ivoire, Guinée Equatoriale, République démocratique du Congo, Indonésie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Liberia, Mali, Malaisie, Nigeria, République du Congo, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Tanzanie et Uganda.

de son personnel aux réunions internationales[219] liées à GRASP. Par conséquent, seuls quelques hauts fonctionnaires participent à ces conférences et il ne sont autorisés à parler au nom de l'organisation qu'après que leur discours ait été avalisé par le bureau du directeur exécutif du PNUE.

Ape Alliance va suppléer à cette difficulté en créant une « Equipe de soutien technique » (*Technical support team*) qui va rendre opérationnel GRASP. Cette équipe est constituée de Ian Redmond, le président d'Ape Alliance, et David Jay, le directeur de Born Free Foundation. Le premier est la figure publique et le second assure le secrétariat. Comme Born Free Foundation est le principal donateur d'Ape Alliance, la correspondance entre cette dernière et l'équipe de soutien technique est directe, ce qui fait que cette équipe dispose de trois ressources à travers les membres d'Ape Alliance. D'abord, elle bénéficie de l'appui d'un réseau étendu d'organisations de conservation militantes et fortement mobilisées[220] qui interpellent les médias et disposent de relais dans l'élite bourgeoise et aristocratique. En second lieu, elle est intimement liée à la recherche scientifique universitaire, et particulièrement aux départements d'anthropologie, dans les pays occidentaux. En troisième lieu, elle dispose d'une puissance financière indépendante considérable. A titre d'exemples, le budget d'IFAW était de 82 millions de dollars en 2010[221] et celui de tous les membres combinés d'Ape Alliance atteint plusieurs centaines de millions de dollars.

En juillet 2001, le Directeur du PNUE écrit une lettre officielle aux Ministres de l'environnement et aux « Représentants permanents » des gouvernements auprès du PNUE[222], leur demandant d'adhérer au partenariat GRASP, de désigner des points focaux nationaux et de développer des plans nationaux pour la survie des grands singes (*National Great Apes Survival Plan (NGASP))* avec l'aide de l'équipe de soutien technique. A partir de septembre 2001, cette équipe visite différents pays, à raison d'environ une semaine chaque fois. Elle rencontre les différentes parties prenantes (officiels, associations de conservation, académiques) et développe ces plans nationaux en espérant que « *les NGASP (les plans nationaux pour la survie des grands singes) serviront de base pour la politique gouvernementale en relation avec les grands singes et leurs habitats* ».[223]

---

[219] Les réunions de la CDB, de la CITES, de la CMS, de Ramsar et de la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC)

[220] GARNER R. The Politics of Animal Protection: A Research Agenda. *Society and Animals*. 1995, vol 3, no 1, p.43-60.

[221] IFAW. *Annual report. July 2010-June 2011.* 2011.

[222] Les représentants permanents au PNUE sont des fonctionnaires des différents gouvernements qui suivent et dirigent le travail du PNUE à son siège à Nairobi, Kenya.

[223] GRASP. *GRASP Technical Support Team 1st Interim Report…* Op. Cit. p.5 "*It is hoped that the NGASP for each range state will become the basis for government policy in relation to great apes and their habitat*".

En 2003, Ian Redmond est assisté d'Eva Eba, une primatologue ougandaise pour les pays d'Afrique équatoriale[224] et en 2003-2004 d'Ashley Leiman, une britannique directrice de l'association de conservation Orangutan Foundation pour les pays d'Asie du Sud-Est (la Malaisie et l'Indonésie). A partir de 2003, l'association de conservation américaine World Conservation Society assiste aussi cette équipe de soutien technique dans différents pays africains, en particulier le Cameroun, la République du Congo, et le Gabon.

17 Etats sont inventoriés dès la première année[225] et en novembre 2004 des plans nationaux sont en voie de finalisation dans neuf pays[226]. Tout comme l'élaboration des plans nationaux, la désignation des points focaux est relativement simple, comme le suggère le cas indonésien :

> *« En avril 2002, le Ministre des forêts indonésien rencontre à Londres Ashley Leiman, qui lui donna la lettre du PNUE de juillet 2001, suite à laquelle l'Indonésie désigna un correspondant national de GRASP* ».[227]

L'enrôlement des pays de l'aire de répartition s'avère donc d'une facilité déconcertante puisque c'est un nombre extrêmement réduit d'organisations de conservation anglo-saxonnes - fédérées autour de Ape Alliance - qui parviennent à assurer leur adhésion. La Malaisie, le seul échec que l'équipe de soutien technique essuie, donne un aperçu de la méthode employée. Le Directeur d'une organisation de conservation basée dans ce pays résume ce qui s'est passé :

> *« Le Directeur du département forestier [du Gouvernement de la Province de Sabah en Malaisie] après 10mn les a jetés dehors. ... parce qu'ils avaient une approche complètement néo-colonialiste. Ils arrivent en leur disant on a une super idée "on sauve les grands singes, les grands singes ce sont vos proches relatifs, donc avec GRASP on va développer des plans d'action d'Etat, on va vous aider pour faire ceci ou cela". Mais, quand les Malaisiens demandent combien d'argent vous apportez, ils disent "on n'apporte pas d'argent, on apporte des compétences, une expertise, ..." alors c'est raté d'avance »*[228].

Contrairement à la Malaisie et dans une moindre mesure l'Indonésie, les pays africains qui possèdent des populations de grands singes sont assujettis à la politique internationale de l'aide. Différentes initiatives les soutiennent, en particulier « le Partenariat pour les forêts du

---

[224] E. Eba accompagne I. Redmond pour certains pays africains (Tanzanie, Rwanda et Ouganda). Elle se rend seule au Ghana et en Sierra Leone.

[225] GRASP. *GRASP Technical Support Team 1st Interim Report.* ....Op. Cit. p.5

[226] GRASP. *Technical Support Team. 2nd Interim Report. Nov2003-Nov2004*. 2004. p.2

[227] GRASP. *GRASP Technical Support Team 1st Interim Report.* …Op. Cit. p.7 "*April '02: Indonesian Minister of Forestry in London, meeting with AL [Ashley Leiman], who handed copy of UNEP's July'01 letter, following which Indonesia appointed a GRASP Focal Point*"..

[228] Entretien avec le directeur d'une association de conservation basée en Malaisie, le 2012-04-20.

bassin du Congo », un partenariat de type II de Johannesburg associant 10 pays du bassin du Congo, des agences des Nations Unies, des associations, le secteur privé et des pays donateurs[229].

Le problème essentiel pour ces pays est l'accès au développement et l'éradication de la pauvreté. Ils inscrivent leur demande dans un référentiel de « gestion des services écosystémiques ». La République démocratique du Congo résume leur position : « *Si l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) dépense 300 milliards par an en subventions agricoles, elle devrait être en mesure d'aider au financement des coûts de gestion de projets tels que la gestion de l'écosystème forestier dans le Bassin du Congo. La pauvreté est une des causes du braconnage et il est important de s'assurer que les populations locales ne soient pas marginalisées et qu'elles ne perçoivent pas la conservation de la nature comme une nouvelle façon de limiter leur accès aux ressources naturelles* »[230].

Ils voient en GRASP l'opportunité d'obtenir des sources de financements. Ils considèrent donc cette initiative de manière bienveillante si l'aide n'est pas conditionnée, en particulier à des mesures de performance en matière de conservation, au nom du principe de non-ingérence dans la politique intérieure de leur pays.

1.2. L'organisation de GRASP au bénéfice des organisations de conservation

1.2.1. La création du comité exécutif intérimaire

Les partenaires moteurs dans l'établissement de GRASP, soit le PNUE et Ape Alliance, s'accordent sur l'établissement d'un comité exécutif intérimaire qui aurait comme fonction de diriger politiquement GRASP, et donc en particulier de préparer l'assemblée générale de GRASP prévue en 2005. Fondé en 2004, ce comité est composé de 12 membres :

- Deux associations de conservation, l'association britannique Orangutan Foundation et l'association américaine World Conservation Society. Ce sont les deux ONG qui avaient aidé l'Equipe de soutien technique pour enrôler les pays de l'aire de répartition.
- Le PNUE et l'UNESCO en tant que secrétariat.
- Deux conventions internationales sur la biodiversité (CITES et CMS) assujetties au PNUE.
- Deux pays donateurs (la Grande-Bretagne, le soutien indéfectible d'Ape Alliance et l'autre la France siège de l'UNESCO).

[229] Partenariat pour les forêts du bassin du Congo : www.cdfp.org consulté le 20 juin 2012.

[230] GRASP. *Rapport de la première réunion intergouvernementale sur GRASP et première réunion du Conseil du GRASP. 5-9 septembre 2005, Kinshasa*. PNUE-UNESCO.

- Quatre pays de l'aire de répartition : trois pour l'Afrique divisées en sous-régions et une pour l'Asie.

Par sa composition, ce comité exécutif intérimaire entérine une main mise des organisations qui se réfèrent au référentiel de « conservation radicale » et qui sont proches d'Ape Alliance et du PNUE, car elles disposent de sept sièges sur douze.

1.2.2. La caution d'une commission scientifique

Avec l'institutionnalisation de GRASP, ses initiateurs - soit le PNUE et Ape Alliance - décident de mettre en place une « Commission scientifique » (*Scientific commission*). Comme l'explique un des membres fondateurs de la Commission scientifique :

> « *Ils [les initiateurs de GRASP le PNUE et Ape Alliance] voulaient une commission scientifique qui superviserait le Great Ape Atlas [l'Atlas mondial sur les grands singes], qui superviserait ce qu'ils appelaient à l'époque les N-GRASP [Les Plans nationaux pour la survie des grands singes], qui avaliserait une liste d'activités qui avaient été établies, j'imagine, par des gens comme Ian Redmond et d'autres, Donc, la commission scientifique était conçue pour donner un aval scientifique* »[231].

La commission scientifique a une fonction de caution du GRASP. D'abord, les scientifiques disposent d'une source de pouvoir spécifique et unique liée au fait que leurs articles font autorité pour déterminer ce qu'il y a à sauver. Ils possèdent la « *maitrise d'une information particulière de la spécialisation fonctionnelle* ».[232] Ensuite, les scientifiques possèdent une autorité morale qui assigne à leurs discours un caractère désintéressé et relevant du bien public.[233] C'est d'ailleurs dans cette perspective que les envoyés spéciaux des Nations Unies pour les grands singes ont été sélectionnés : tous sont des docteurs spécialisés en biologie.

Les scientifiques, déjà bien représentés dans les différentes associations de conservation membres d'Ape Alliance où ils occupent des postes décisionnaires en tant que directeurs ou présidents[234] ont été mobilisés sans difficulté pour participer à la commission scientifique. Les positions institutionnelles de deux des envoyés spéciaux, Russel Mittermeier et Richard Wrangham, méritent d'être à ce titre détaillées, car ils jouent un rôle pivot dans l'élaboration de cette commission.

Russell Mittermeier préside Conservation International, une association américaine membre

---

[231] Entretien avec un ancien membre de la Commission scientifique intérimaire, le 2012-04-20.
[232] CROZIER M., FRIEDBERG E. *L'acteur et le système.* Op. Cit. p.71
[233] PESTRE D. *Science, argent et politique. Un essai d'interprétation*. Paris, INRA Editions. 2003.
[234] Comme Jane Goodall Institute, Hutan ou Sumatran orangutan programme (Programme coordonné par la Fondation PanEco), Conservation International et Great Ape World Heritage Species Project-GAWHP.

d'Ape Alliance, qui est une des quatre[235] plus grandes organisations de conservation. Il préside aussi le « Groupe de spécialistes des primates » *(Primate Specialist Group)*, un des 120 groupes de la « Commission de sauvegarde des espèces » d'UICN *(IUCN/Specie Survival Commission - SSC)*) dont la vocation première est d'établir la Liste rouge des espèces en danger. Avec le développement de GRASP, le groupe de spécialistes des primates d'UICN décide de créer une « Section des grands singes » (*Great Apes Section*). Ce groupe apparaît comme une autorité scientifique mondiale incontestable et est l'illustration d'une forme de domination de l'occident par la science.[236]

Richard Wrangham occupe la chaire d'anthropologie à l'université Harvard. Entre 2004 et 2008, il a été le président de la « Société internationale de primatologie » (*International Primatology Society*). Associé avec Mark Leighton, également de l'université d'Harvard, il a poursuivi avec l'UNESCO l'idée de conserver les grands singes pour leur proximité biologique, sociale ou culturelle avec l'être humain. Cette idée véhiculée par la société internationale de primatologie prend la forme du Great Ape World Heritage Species Project *(GAWHP),* une association membre d'Ape Alliance, dont Richard Wrangham devient le président et Mark Leighton le directeur.

Respectant l'équilibre entre ces deux figures, une commission scientifique intérimaire de 11 personnes est créée en 2004 à partir de personnes appartenant au groupe de spécialistes des primates d'UICN sélectionnés par les initiateurs de GRASP, c'est-à-dire Ape Alliance et le secrétariat GRASP/PNUE en lien avec les envoyés spéciaux. Elle est co-présidée par Mark Leighton et Christophe Boesch du département de primatologie de l'institut Max Planck d'anthropologie évolutive à Leipzig.

On observe donc une tension entre le statut accordé à la commission scientifique et la manière dont elle a été construite. En effet, on saisit l'importance de cette commission scientifique qui accorde une légitimité à l'ensemble de l'édifice GRASP, ce qui présuppose une neutralité sur les critères et le processus de sélection. Mais, en pratique, ses membres sont recrutés parmi les forces vives du premier cercle des scientifiques proches des initiateurs de GRASP, ce qui conduit à une impression de cooptation et d'entre-soi. Conséquence du mécanisme de sélection, tous les membres de cette commission scientifique du GRASP sont des primatologues formés dans des centres de recherches anglo-saxons avec un parcours académique et professionnel similaire.

---

[235] En terme de budget, les quatre plus grandes organisations de conservation qui opèrent dans les pays en développement sont : Conservation International, UICN, The Nature Conservancy et WWF.

[236] PESTRE D. *Science, argent et politique.* Op. cit.

1.2.3. Le travail d'institutionnalisation de GRASP en un accord international

La conférence intergouvernementale de Kinshasa en Septembre 2005 réunit plus de 200 participants internationaux et 300 nationaux. Pour fonctionner, GRASP adopte une structure officielle (Illustration 7) en haut de laquelle se trouve l'assemblée générale ou « Conseil de GRASP » (*GRASP Council*).

L'assemblée générale adopte les différents organes intérimaires conçus par Ape Alliance et le PNUE, soit la commission scientifique, le secrétariat conjoint PNUE-UNESCO, le comité exécutif, l'équipe de soutien technique et les parrains. Entre deux réunions du conseil de GRASP dont l'intervalle est fixé à deux ans, le comité exécutif élu par le conseil de GRASP dirige le GRASP.

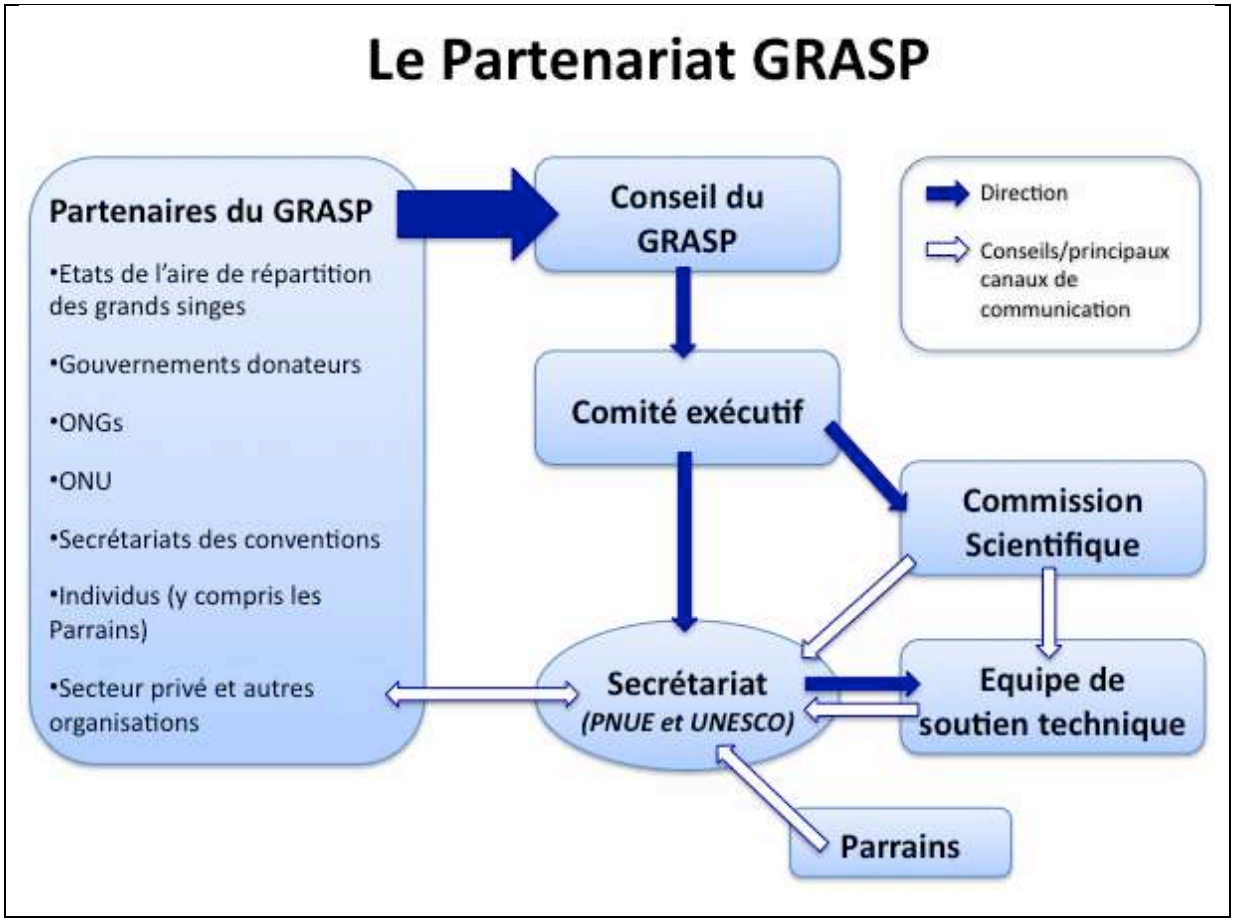

(Source : GRASP, consulté sur www.un-grasp.org le 06 avril 2012)

Illustration 7. Structure officielle du fonctionnement de GRASP entre 2005 et 2012

L'assemblée générale adopte également les documents-clefs qui organisent le fonctionnement de GRASP : la stratégie mondiale pour la survie des grands singes et de leur habitat (qui inclut les objectifs de l'accord, les actions prioritaires et les règles de fonctionnement de chaque organe de GRASP) et la déclaration de Kinshasa sur les grands singes[237].

[237] GRASP. Rapport de la première réunion intergouvernementale sur GRASP… Op. Cit.

Ces documents présentés par le secrétariat GRASP/PNUE avaient été préparés par les associations partenaires d'Ape Alliance, ce qui montre l'alliance stratégique entre le PNUE et les organisations de conservation. Ainsi, la stratégie mondiale est élaborée par Stanley Johnson de l'association de conservation IFAW que le PNUE a engagé comme consultant[238]. Cette stratégie est un enjeu primordial puisqu'elle détaille les règles du partenariat, et donc fixe les relations de pouvoir liées aux règles organisationnelles entre les catégories de membres. Ainsi, les partenaires « de plein droit » (ONG, Etats donateurs, Etats de l'aire de répartition) peuvent voter. Au contraire, les partenaires « de soutien » (entreprises privées, parrains) n'ont pas de droit de vote et les communautés locales sont omises.

De même, la version initiale de la déclaration de Kinshasa a été conçue en grande partie par l'équipe de soutien technique et par la commission scientifique, soit chaque fois par des organisations de conservation partenaires d'Ape Alliance. Ainsi, *« Leighton [co-Président de la commission scientifique intérimaire et directeur de l'association GAWHP partenaire d'Ape Alliance] élabora des sections pour la Déclaration de Kinshasa…à la demande du secrétariat de GRASP »*[239].

Cette alliance stratégique porte ses fruits, puisqu'il y a peu de différence entre les documents présentés à la conférence et ceux adoptés définitivement. Au cours du processus de négociation, les Etats de l'aire de répartition ont imposé cependant quelques modifications dans la déclaration.[240] Tout d'abord, ils ont demandé l'introduction de quelques principes-clefs du référentiel de « gestion des services écosystémiques ». La version finale introduit *« la souveraineté des États* » (et donc supprime toute idée de droit d'ingérence au nom de la mise en œuvre du droit), des « *responsabilités communes, mais différenciées* » (et donc attribue la responsabilité des moyens aux pays développés). Elle inclut la conservation dans une formule plus large de « *réduction de la pauvreté, comme par exemple un projet de développement rural* ». Ensuite, l'idée d'urgence, caractéristique du référentiel de « conservation radicale », est éliminée (le risque d'extinction « dans le futur immédiat » est supprimé) et l'objectif *« Pour 2010, d'assurer le futur de toutes les espèces et les sous-espèces de grands singes* »[241] est retardé pour 2015 dans la version finale.

---

[238] Ibid.

[239] LEIGHTON M. *Report of the GRASP Interim Scientific Commission. December 2004 to December 2006*. 20 February 2007. P.2 "*Leighton drafted sections of the Kinshasa Declaration ... upon request by the GRASP Secretariat"*

[240] GRASP. *Rapport de la première réunion intergouvernementale sur GRASP*…Op. Cit. Annex3-Déclaration de Kinshasa sur les Grands Singes.

[241] GRASP. *Draft declaration on great apes. UNEP/UNESCO/GRASP/IGM.1/5.* 23 June 2005.

Excepté ces modifications générales, la déclaration finale reste proche de celle initialement proposée, alliant conservation et gestion des écosystèmes. Il s'agit d'une déclaration d'intention qui n'engage en rien les signataires sur des objectifs fixés et qui n'est pas liée à un système de sanction. Comme le dit un directeur de l'UNESCO qui négociait le texte :

« Au niveau des principes, personne ne va être en désaccord avec rien ».[242]

Dans ce contexte, la Déclaration de Kinshasa a été signée par 78 institutions, en particulier tous les Etats possédant des populations naturelles de grands singes sauf la Malaisie, huit pays donateurs, 28 organisations non gouvernementales, deux accords multilatéraux de l'environnement (CITES et CMS), le PNUE et l'UNESCO.

En résumé, sous couvert de soutenir le développement institutionnel de GRASP, et donc d'être les garants du bien commun qu'est la protection des grands singes, des organisations de conservation, et plus largement les acteurs qui s'inscrivent dans un référentiel de « conservation radicale » (soit le PNUE et les membres d'Ape Alliance), pèsent sur le dispositif opérationnel de GRASP - soit les organes et les règles de fonctionnement - pour qu'il suive un référentiel de « conservation radicale » et pour contrôler son fonctionnement. Le dispositif entériné, le principal enjeu va être son opérationnalisation.

Les organisations de conservation et le PNUE vont alors mobiliser quatre moyens pour faire vivre GRASP : les relations interpersonnelles entre primatologues, contrôle de flux financiers, visibilité médiatique et développement d'une argumentation scientifique. La circulation de ces moyens forment autant de boucles d'interactions et de rétroaction qui sont décrits ci-après.

[242] Entretien avec un directeur à l'UNESCO 2012-05-11 "*at the level of principle nobody can disagree with anything*".

1.2.4. Une dynamique politique privilégiant une cooptation interpersonnelle

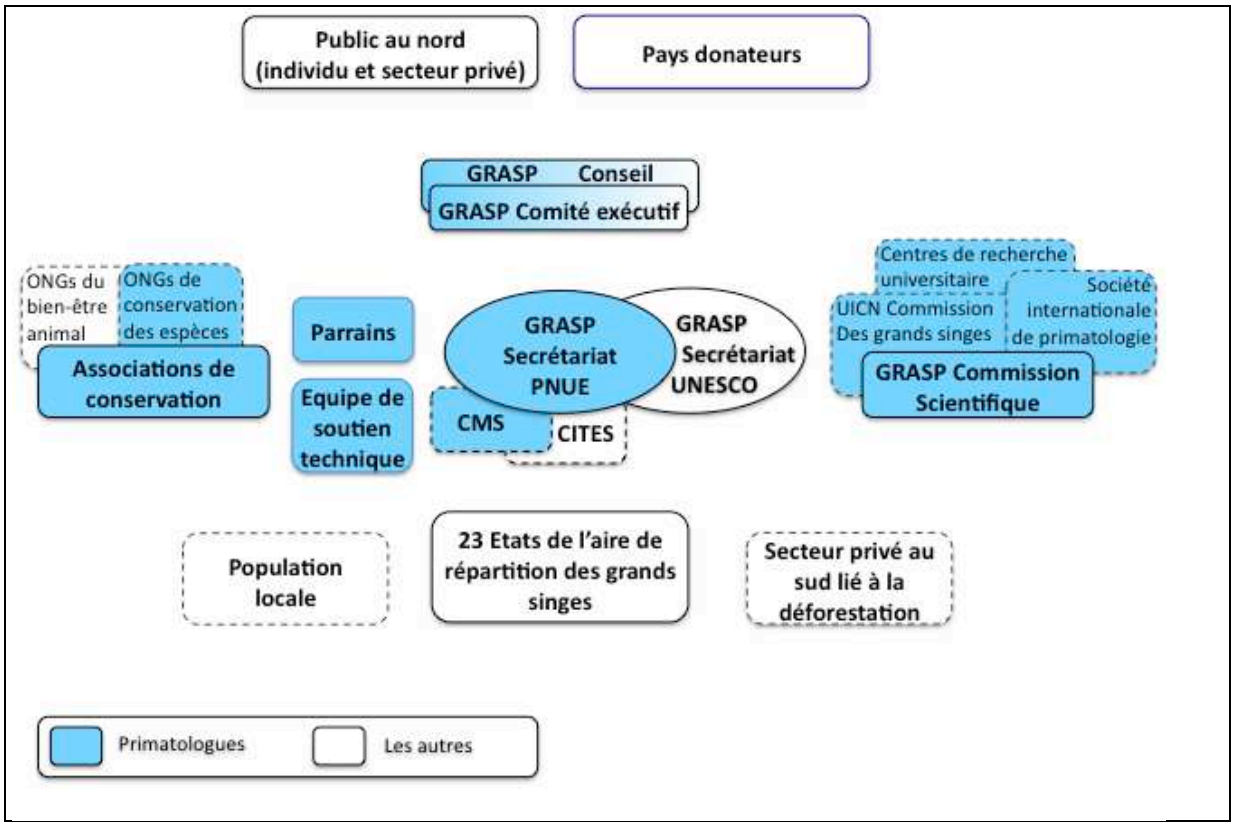

Source : D. Ruysschaert

Illustration 8. Distribution des primatologues dans GRASP

Conséquences du processus de sélection au sein des différents organes de GRASP, les primatologues se retrouvent à la direction ou au contrôle du secrétariat GRASP/PNUE, de l'équipe de soutien technique (et par extension les organisations de conservation membres d'Ape Alliance), de la commission scientifique et du comité exécutif (voir illustration 8).

Grâce à des liens interpersonnels étroits, ils privilégient une cooptation qui maintient et renforce dans le temps leur contrôle sur les organes clefs de GRASP. Lorsque la primatologue responsable du secrétariat GRASP/PNUE est nommée au CMS, cette convention élabore en 2007 « L'Accord pour la conservation des gorilles et de leurs habitats » et choisit le président d'Ape Alliance comme ambassadeur de « l'Année du Gorille » proclamée en 2010. Jane Goodall, une envoyée spéciale de GRASP, est nommée « Patron » de cette campagne. Quant au poste laissé vacant de responsable du secrétariat GRASP/PNUE, il est confié à un primatologue qui avait lui-même collaboré dans son parcours professionnel avec le président de la commission scientifique.

L'effet principal de cette dynamique politique privilégiant la cooptation entre pairs est que ni les personnes des pays de l'aire de répartition ni les acteurs aux profils académiques ou professionnels différents (en particulier économique ou social) n'accèdent aux postes de

direction de GRASP alors que leurs compétences et leurs réseaux pourraient être pertinents pour aborder les causes du déclin des populations de grands singes, et donc potentiellement lutter pour y remédier.

Certains conservationnistes de terrains et institutions internationales regardent cette situation de manière critique. Ils observent que les organisations de conservation liées à GRASP contrôlées par des primatologues se révèlent souvent incapables de travailler de manière stratégique avec les autres catégories d'acteurs pour établir les nécessaires partenariats sur le terrain. Ainsi, le Directeur d'une institution internationale résume. Il faut

> « *des gens qui recherchent comment on va pouvoir au niveau international, national, local réussir à avoir des partenariats qui vont permettre que tout le monde gagne. Obtenir le win-win-win dans les partenariats c'est le métier de certains types d'O.N.G., de certains types de personnes. Tu ne vas pas envoyer Jane Goodall par exemple dans ce genre de partenariat* »[243].

1.2.5. Un contrôle des flux financiers et de faibles gains additionnels

La captation de flux financiers importants est au fondement de la constitution de GRASP. Dès 2002, il affiche pour objectif de lever 25 millions de dollars pour 2005,[244] c'est-à-dire environ 10 millions par an. Ce montant est confirmé dans le plan d'activité établi en 2007, en précisant que c'est essentiellement pour des projets de terrain[245]. Selon le PNUE, GRASP peut générer des « *ressources nouvelles et additionnelles pour la conservation des grands singes. Le statut non partisan de GRASP donne accès aux ressources financières gouvernementales et intergouvernementales qui n'étaient pas accessibles avant pour les efforts de conservation*»[246].

En réalité, depuis sa conception en 2001 jusqu`à 2012, soit en plus de dix ans, GRASP a levé un peu plus de 10 millions de dollars,[247] soit moins d'un million par an ou environ 10% des fonds espérés. Ce montant est encore beaucoup plus faible si l'on considère que l'essentiel des fonds mobilisés proviennent d'une redistribution de l'aide publique au développement de gouvernements qui allouent déjà ces fonds à la conservation des grands singes ou de la biodiversité en général, comme c'est le cas de la Grande-Bretagne, de l'Irlande, de

---

[243] Directeur institution internationale-2011-11-28
[244] GRASP. Great Ape Survival Project Partnership. Strategy. Op. Cit. p.6.
[245] GRASP. Plan d'activité et de financement. La planète des grands singes. 2007. PNUE-UNESCO. En page 15, le plan compte trouver 30,45 millions de dollars pour 2010.
[246] GRASP : www.un-grasp.org consulté 2012-05-12
[247] GRASP : www.un-grasp.org consulté 2012-05-12

l'Allemagne, du Danemark, de la Norvège,[248] de la Suède ou de l'Espagne. Le cas de l'Espagne est révélateur, puisque ce pays soutenait déjà les sites de la Convention du patrimoine de l'UNESCO avant l'établissement de GRASP. Il continue toujours à allouer ces fonds pour ces sites, mais cette fois à travers le PNUE. Il semble que seule la dotation de l'Union européenne pour 3,1 millions d'Euros sur la période 2005-2008 puisse être considérée comme une contribution clairement additionnelle.

Source : D. Ruysschaert

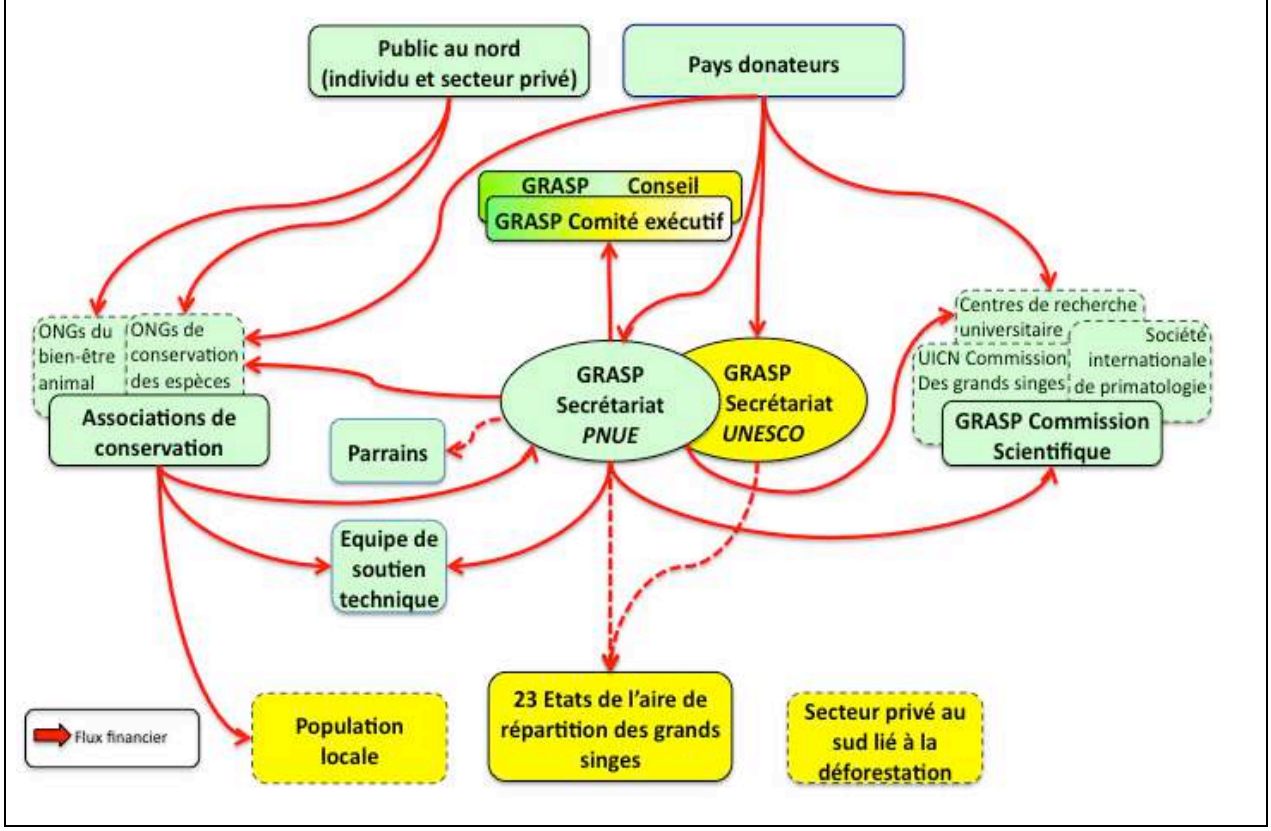

Illustration 9. Flux financier de GRASP

En plus de l'aide publique qui constitue plus de 95% des fonds levés, Ape Alliance ne parvient à collecter que quelques dizaines de milliers de dollars d'entreprises privées sensibles à la cause environnementale, comme l'éditeur de livres sur la nature Dorling Kinderlsey ou la compagnie aérienne Britannia Airways[249].

Cette difficulté de GRASP à mobiliser des crédits nouveaux illustre la compétition financière engagée entre les ONG de conservation partenaires de GRASP qui sont constitutives d'Ape Alliance.

---

[248] GRASP. Great Ape Survival Project Partnership. Strategy. Op. Cit. p.7. La Norvège donne 35.000 dollars pour des consultants en 2002.

[249] GRASP. *GRASP Technical Support Team 1st Interim Report*. Op. Cit. . Dorling Kindersley un éditeur britannique de livres sur la nature promet une Livre Sterling pour chaque livre « Animals » (dont Ian Redmond est co-auteur) et Britannia Airways donne 75 000 dollars américains.

Comme l'explique un directeur du PNUE :

> *« Il y avait souvent de la compétition entre les partenaires du GRASP et GRASP lui-même. Entre GRASP comme programme et les ONG. La compétition était liée au fait que tous les deux cherchaient de l'argent en demandant aux mêmes donateurs, des gens qui sont sensibles aux primates. Donc, l'organisation « Conservation Bonobo » [exemple fictif donné] allait demander de l'argent à la même personne dans le Gouvernement que les représentants de GRASP le lendemain. Cela semait la confusion parmi les donateurs qui s'interrogeaient sur la démarche* ».[250]

Les fonds levés par GRASP alimentent un fonds administré par le secrétariat GRASP/PNUE. Les crédits sont utilisés en priorité pour assurer le fonctionnement des organes constitutifs de GRASP (comité exécutif, secrétariat, équipe de soutien technique, commission scientifique). L'argent disponible restant est alloué à trois principaux types de bénéficiaires. Premièrement, le secrétariat GRASP/PNUE ouvre un poste technique financé pour un primatologue et un poste de consultant pour assurer la visibilité médiatique. Deuxièmement, les associations de conservation intimement liées à Ape Alliance exécutent des projets sur le terrain. Ainsi, le programme de l'Union européenne est implémenté par deux organisations de conservation siégeant au comité exécutif (Orangutan Foundation et World Conservation Society) et par deux proches de l'Equipe de soutien technique (Born free Foundation qui est le bras financier de Ape Alliance et The Gorilla organization dont le Président d'Ape Alliance est un des administrateurs).

Enfin, les organisations de conservation liées à la commission scientifique intérimaire, en particulier les deux qui la codirigent[251], obtiennent des fonds pour développer la base de données géo-référencée A.P.E.S. *(Apes, Populations, Environments and Survey)* sur les populations des grands singes.[252]

En conclusion, les modestes fonds levés par GRASP sont utilisés pour pérenniser son fonctionnement et affectés aux trois catégories d'acteurs qui contrôlent GRASP, c'est-à-dire le PNUE, Ape Alliance et la commission scientifique. Très peu d'argent arrive sur le terrain,

---

[250] Entretien avec un directeur du PNUE-2012-03-14 "*there was often competition amongst your GRASP partners and GRASP itself. GRASP as a program and the NGOs. The competition was that both were searching for funding for their programs from the same donors. From the same people that cared about primates. So the Bonobo society was going to the same person in the UK government asking for money as the GRASP people were the next day and the donors get confused why are we doing this. There wasn't enough commitment from the partners*".

[251] Le Great Ape World Heritage Specie, puis le Max Planck Institute.

[252] LEIGHTON M. *Report of the GRASP Interim Scientific Commission*. Op. Cit.

ce qui était pourtant au fondement de la justification de l'existence de GRASP. Le bénéfice financier pour les pays de l'aire de répartition paraît extrêmement limité.

De plus, la mise en œuvre des rares programmes de GRASP sur le terrain s'effectue à travers des organisations de conservation du Nord, ce qui court-circuite les acteurs de l'aire de répartition, en particulier les gouvernements et les communautés locales. Cette situation a provoqué l'ire du correspondant national de GRASP pour la république du Congo lors du second conseil de GRASP le 06 novembre 2012 lorsqu'il a appris lors de la présentation des activités de GRASP en plénière que des activités s'étaient tenues dans son propre pays à l'initiative d'ONG du Nord, sans qu'il n'en ait jamais été informé.

1.2.6. Le développement d'une argumentation scientifique

En 2007, la commission scientifique intérimaire de 11 membres issus du groupe de spécialistes des primates de la commission de sauvegarde des espèces d'UICN a défini les règles de son renouvellement lui permettant de devenir la commission scientifique définitive prévue dans les statuts de GRASP. Ces règles établissent que tous les membres doivent avoir de solides connaissances en primatologie. Elles stipulent aussi le processus de nomination des 11 membres : six sont sélectionnés par la commission de sauvegarde des espèces d'UICN, un est choisi par le président de la société internationale de primatologie et quatre, un par sous-région (Asie du Sud-Est, Afrique de l'Ouest, Afrique Centrale et Afrique de l'Est). par le comité exécutif de GRASP après consultation du président de la société internationale de primatologie.

En 2007, une élection a conduit à l'établissement de la commission scientifique respectant les critères préétablis. A l'issue du vote, la commission est intégralement composée de docteurs en primatologie ayant des parcours académiques et professionnels similaires, c'est-à-dire tous formés dans des centres de recherches anglo-saxons. Plus de la moitié d'entre eux sont des occidentaux. Ceci a une double conséquence.

En premier lieu, la commission scientifique permet de renforcer le statut d'autorité légitime des centres de recherche occidentaux. En effet, l'accès à la commission scientifique donne aux chercheurs, et donc à leurs centres de recherche, un statut symbolique de portée mondiale puisque GRASP est avalisé par les Nations Unies. Le co-président de la commission scientifique intérimaire observe ainsi que *« beaucoup de membres de la SICOM [commission scientifique intérimaire] n'ont pas participé aux discussions par Internet ou ne se sont pas portés volontaires dans la partie cruciale du travail sur l'établissement des populations prioritaires. Ce n'est pas une surprise car lors de l'élection en 2004, l'utilité et les efforts*

attendus des membres n'étaient pas clairs. Donc, on peut comprendre que beaucoup d'élus aient considéré [la position de membre de la commission scientifique] comme une position essentiellement honorifique ».[253]

En second lieu, les membres de la commission scientifique ont une vision partagée des besoins en connaissances qui est essentiellement fondée sur l'importance des publications scientifiques liées aux grands singes. La base de données A.P.E.S. est donc développée par les départements d'anthropologie de l'université de Harvard et de primatologie de l'institut Max Planck d'anthropologie évolutive à Leipzig comme une plate-forme d'échange d'information scientifique. L'outil est devenu une ressource pour générer une information nécessaire pour publier dans les standards de l'excellence requise dans le monde universitaire. Ainsi, lors de l'assemblée générale de GRASP en novembre 2012, l'institut Max Planck d'anthropologie évolutive annonce la publication de trois nouveaux articles scientifiques en analysant les données sur la base de données A.P.E.S. Pourtant cette science occidentale portée par les primatologues n'a généralement que très peu d'intérêt pour traiter des causes des pertes des grands singes. Comme l'explique le responsable d'une organisation liée aux médias avec plus de 30 années d'expérience en Indonésie dans le domaine de la conservation :

> *« Les scientifiques ont souvent une vision assez étroite. Un scientifique qui s'occupe de la protection des orangs-outans… S'il y a un lézard en danger qu'il en reste trois ou quatre cela ne l'intéresse même pas, car il n'a pas une vision globale sur la biodiversité. C'est uniquement l'espèce qu'il étudie qui lui importe, et sur laquelle il met toute son énergie. Il faut des personnes qui ont une vision un peu plus large. Il y a des exceptions. Il y a des scientifiques qui ont laissé de côté la recherche, mais enfin je parle en général* »[254].

Au contraire, les scientifiques et les centres universitaires des pays de l'aire de répartition restent invisibles. De même tous les autres types de savoir, en particulier les savoirs traditionnels/locaux ou les autres champs universitaires (sciences économiques et sociales) sont marginalisés, alors qu'ils constituent des sources d'information souvent plus pertinentes pour comprendre les causes et conséquences socio-économiques de la disparition des grands singes.

En résumé, la dynamique de la production scientifique a comme conséquence de renforcer les asymétries, et donc le pouvoir, au bénéfice des centres universitaires occidentaux liés à la

---

[253] LEIGHTON M. Ibid. p.7 "*Many SciCom [Scientific committee] elected members did not participate in email discussions nor volunteer to assist in the critical initial work on priority populations. This was not unexpected because when elections occurred in 2004, the usefulness and expected effort of members was unclear. Therefore, it can be excused that many members treated this somewhat as an honorary position*".

[254] Directeur d'une organisation de conservation basée en Indonésie, spécialisé dans les médias. Entretien le 2011-11-12

primatologie. Elle renforce leur statut symbolique et accroit leurs moyens de publier. De plus, la science occidentale produite par ces primatologues a souvent peu de signification pour la conservation pour être dans une vision beaucoup trop étroite de la conservation. Au contraire, les autres acteurs porteurs d'analyses et solutions différentes voient leurs points de vue écartés pour ne pas être scientifiques. Cette science occidentale a donc « *une fonction essentielle en termes "idéologiques" consistant à marquer la supériorité intrinsèque de nos modes scientifiques de penser et d'être* »[255].

1.2.7. La dynamique communicationnelle et le rapport aux médias

Initialement, GRASP avait été conçu pour que des envoyés spéciaux des Nations Unies sensibilisent l'opinion mondiale à la question des grands singes. Le PNUE et les envoyés spéciaux (et par extension les organisations de conservation liées à Ape Alliance) inscrivent leurs discours dans un référentiel de « conservation radicale » sur ces trois principes fondamentaux : cognitif (urgence de la situation et anthropocentrisme), normatif (la mise en œuvre du droit environnemental) et programmatique (la nécessité d'entreprendre des actions décisives).

La notion discursive « d'urgence » est particulièrement présente. Ainsi, pour le Directeur exécutif du PNUE *« l'horloge est placée à une minute avant minuit pour les grands singes* »[256], pour l'envoyé spécial Russell Mittermeier « *les grands singes pourraient s'éteindre dans les prochaines années si des actions ne sont pas prises maintenant … participez à cet effort pour s'assurer que nos cousins les plus proches continuent de partager la planète avec nous* »[257] et pour l'envoyée spéciale Jane Goodall « *la situation des grands singes des quatre espèces (de grands singes africains) est terrible* ».[258] C'est un discours tendant au catastrophisme imminent visant avant tout le public des pays donateurs et tenu par des occidentaux dirigeants d'organisations membres de Ape Alliance.

Après leur intronisation, les envoyés spéciaux se montrent discrets et deviennent des responsables et caution de GRASP. La sensibilisation du public est dévolue à l'équipe de soutien technique, c'est-à-dire à Ape Alliance qui bénéficie de relais médiatiques étendus dans les pays occidentaux grâce à son réseau de membres. Figure publique de l'équipe de soutien technique et d'Ape Alliance, Ian Redmond participe chaque année à plus d'une

---

[255] PESTRE D. *Sciences, argent et politique.* Op. Cit. p.21

[256] UNEP. *UK Government Pledges Big Backing …* Op. Cit. « *The clock is standing at one minute before midnight for the great apes* »

[257] Ibid. "*they [the great apes] could go extinct in the next few years if rapid action is not taken now" "participate in this effort to ensure that our closest-living relatives continue to share this planet for us*".

[258] Ibid "*The situation of all four species is truly terrible".*

dizaine de réunions internationales du giron onusien (réunions de la CDB, CMS, CITES)[259] au nom de GRASP, invité grâce au secrétariat GRASP/PNUE, ce qui lui offre une tribune pour dénoncer la situation des grands singes. Ape Alliance soigne également son audience britannique dans différents symposiums, avec 14 réunions en Grande-Bretagne en 2002,[260] 7 en 2004[261] puis environ une dizaine par an.

Que ce soit lors des réunions intergouvernementales ou en Grande-Bretagne, Ape Alliance fait des apparitions remarquées dans les médias anglo-saxons, maintenant un public captif dans la rhétorique de l'urgence. Des articles sur GRASP se retrouvent dans différents types de média : des journaux, des magazines, à la radio et à la télévision[262]. Selon le PNUE, GRASP est apparu dans environ 1500 médias[263] entre sa création et la fin 2012.

L'action de communication d'Ape Alliance au nom de GRASP permet de contourner les limitations diplomatiques inhérentes à la nature intergouvernementale du PNUE, et donc d'utiliser un message plus direct. Le secrétariat GRASP/PNUE soutient l'effort médiatique en élaborant une plate-forme Internet (www.un-grasp.org), en développant différents outils médiatiques (une lettre d'information électronique, Facebook et Twitter) et en reprenant les articles publiés sur GRASP. Ceci lui permet de s'affranchir de la tutelle de la communication officielle du PNUE, c'est-à-dire celle qui passe par la « Division de la communication et de l'information au public » (*Division of Communication and Public Information – DCPI*).

Cette dynamique communicationnelle portée par Ape Alliance avec le soutien du secrétariat GRASP/PNUE a une triple conséquence. D'abord, la rhétorique de l'urgence portée pendant une dizaine d'années (entre 2002-2012), si elle a permis d'obtenir une résonnance importante dans les médias occidentaux et de garder le public anglo-saxon captif, a eu peu d'écho dans les pays de l'aire de répartition. Ensuite, en tant que porte-parole de GRASP, Ape Alliance a consolidé son monopole de la communication avec le monde extérieur à GRASP, par

---

[259] L'équipe de soutien technique se rend en Italie pour une réunion de l'UNESCO, en Ouganda (réunion du PNUE), en Afrique du Sud (Sommet Mondial sur le développement durable), au Chili (pour la CITES) et au Gabon (pour une conférence sur la viande de brousse organisée par la FAO). En 2004, elle participe à 16 réunions internationales hors Grande-Bretagne. Après 2004, l'équipe de soutien technique continue de participer à toutes les grandes conférences intergouvernementales liées à la conservation des grands singes au nom de GRASP. Pour les détails, voir : GRASP Technical Support Team 1st et 2nd Interim Reports.

[260] GRASP. *GRASP Technical Support Team 1st Interim Report.* Op. Cit. p.6

[261] GRASP. *Technical Support Team. 2nd Interim Report*. Nov2003-Nov2004. 2004. p.5.

[262] Ibid. p.5 "*Earth beat interview 21.02.2004; BBC adia Bristol 26.03.2004; 27.04.2004 New Strait Times Malaysia; Channel 5 News 31.05.2005; Digit News August 2004; South Africa Talk Radio 702 25.09.2004; Radio Netherlands Octobre 2004; Free Radio Zimbabwe 04.10.2004; Save the trees, Save the Apes Reuters 05.10.2004; Briefing sur Ramin, le 7.10.2004 à la CITES COP13; BBC Radio Scotland 13.10.2004; Guinea Television and Radio 28-31.10.2004; John Lydon Goes Ape at Channel5 UK, Reuters 30.11.2004*"

[263] GRASP : www.un-grasp.org consulté 2012-06-12

l'établissement d'un réseau étendu de contacts, plus de 700 dans 40 pays dès 2004,[264] ce qui inclut des ministres et des hauts fonctionnaires d'agences multilatérales[265]. Enfin, le battage médiatique personnifié par le président d'Ape Alliance et de son réseau, n'est pas exempt d'un certain culte de la personnalité. Par conséquent, la communication du secrétariat GRASP/PNUE relaie les moindres épiphénomènes d'activité d'Ape Alliance et de ses partenaires, sans commune mesure avec les enjeux globaux de GRASP. Comme le note un partenaire de GRASP :

> « *Je recevais leur bulletin trimestriel [du secrétariat GRASP/PNUE]. Et l'activité du mois c'était d'organiser un match de football en RDC pour la conservation des chimpanzés, un délire. Même moi quand je le fais, je ne le dis pas, c'est tellement minime. GRASP qui est quand même un organisme prestigieux, c'est pourtant le genre de choses qu'ils diffusent*»[266].

Bref, à longue échéance, la communication de GRASP se trouve désincarnée de la réalité sociale qu'elle prétend dénoncer. De plus, en se concentrant sur la promotion d'Ape Alliance et de ses partenaires, GRASP leur permet d'améliorer leur image, et donc facilite leur accès aux donateurs. Cette médiatisation concourt aussi à la reconnaissance sociale symbolique des personnes personnifiant GRASP. Ainsi, les dirigeants des deux organisations de conservation britanniques les plus impliquées dans GRASP, Ashley Leiman et Ian Redmond, ont été nommés Officier de l'Ordre de l'Empire britannique (*Officer of the Order of the British Empire*) par la reine de Grande-Bretagne en 2006.

La dynamique communicationnelle concourt donc au renforcement des asymétries, au bénéfice des organisations de conservation basées dans les pays anglo-saxons, et cela par l'accès renforcé aux ressources financières et par la reconnaissance symbolique de leurs dirigeants, qui leur facilite également l'accès.

1.2.8. Conclusion : dans sa première phase, GRASP comme garant du référentiel de « conservation radicale »

Les quatre dynamiques - relations interpersonnelles entre primatologues, contrôle de flux financiers, développement d'une argumentation scientifique et visibilité médiatique -

---

[264] GRASP. *Technical Support Team. 2nd Interim Report.* Op. Cit. p.6 Ces contacts incluent les responsables de gouvernement, ONG locales et internationales, les académiques, les entreprises privées (tourisme, industrie extractive, pétrole), les représentants des communautés locales.

[265] GRASP. GRASP *Technical Support Team. 2nd Interim Report*. Op. Cit. p.5 : l'équipe de soutien technique rencontre le Ministre de l'environnement du Cameroun en février et mai 2004, le Président de l'assemblée générale de la RDC en mars 2004, le Ministre de l'environnement britannique en Septembre 2004, le Ministre de l'environnement de l'Ouganda en octobre 2004, le Député secrétaire général (numéro 2) de l'Organisation mondiale du commerce et trois ministres de Guinée en novembre 2004.

[266] Entretien avec le directeur d'une association partenaire de GRASP, le 2012-04-20.

endogènes à GRASP ont conduit à l'institutionnalisation des pratiques qui le structurent. Elles expliquent le maintien d'un « ordre »[267] au sein de GRASP, c'est à dire une situation stabilisée du système.

En effet, GRASP a fonctionné pendant sept ans, soit entre novembre 2005 (date de la première réunion de l'assemblée générale) et novembre 2012 (date de la seconde réunion), en s'affranchissant de deux règles formelles essentielles de fonctionnement statutaire : une assemblée générale tous les deux ans et le renouvellement de son organe dirigeant, le comité exécutif,[268] tous les deux ans, lors de l'assemblée générale.

Ceci montre que les trois organes (secrétariat GRASP/PNUE, équipe de soutien technique/membres d'Ape Alliance et commission scientifique/centres de recherche) s'accommodent de cette situation qui renforce leur position stratégique en accroissant leurs ressources financières et symboliques. Cette situation perdure d'abord par l'exclusion des organisations qui ne font pas partie du référentiel de « conservation radicale » dominant et ensuite par l'absence de mécanisme de redevabilité exigeant à GRASP de rendre des comptes à ses donateurs sur les résultats atteints.

D'abord, le secrétariat PNUE/GRASP (garant des règles), Ape Alliance (contrôlant la communication) et les membres de la commission scientifique (caution morale) forment un sous-système, qui a la capacité de contrôler GRASP. Cette manière de fonctionner est possible par l'absence de contre-pouvoir, et donc l'incapacité de ceux qui ne sont pas bénéficiaires de se faire entendre : l'UNESCO et les acteurs de l'aire de répartition (gouvernements, communautés locales, secteur privé). Ainsi, l'UNESCO ne parvient pas à institutionnaliser GRASP, c'est-à-dire à dégager des ressources financières et en personnel qui seraient spécifiquement dédiées au secrétariat GRASP au sein de l'UNESCO. Cette exclusion est d'autant plus radicale que l'UNESCO s'inscrit dans la logique du référentiel de « gestion des services écosystémiques », ce qui fait que la vision de GRASP n'a aucune résonnance avec l'UNESCO, comme l'explique un de ses directeurs :

> « *Je pense que la récolte de fonds et toutes ces activités doivent partir du terrain, et non du Gouvernement national [du pays receveur de l'aide] et des structures qui lui sont rattachées. Et même les donateurs maintenant ont des structures qui sont plus décentralisées. Nous [à l'UNESCO] avons essayé de faire cela mais… ce n'était pas un réel succès, mais nous avons pu faire bouger les choses sur le terrain… Et le lien entre ces*

[267] FRIEDBERG E. *Le pouvoir et la règle.* Op. Cit. p.10.

[268] Ce sont donc les douze mêmes institutions cooptées pour créer le comité exécutif intérimaire en 2004 qui ont été avalisées en 2005 à l'assemblée générale, qui gardent leur poste jusqu'en novembre 2012.

actions sur le terrain et les intérêts des membres du comité exécutif [n'était pas clair]. Ils [les membres du comité exécutif] préparaient des plans détaillés des actions à entreprendre et de la manière de les réaliser. Mais, les deux ne se rejoignaient pas vraiment, et à un moment j'ai aussi senti que nous passions beaucoup de temps dans les réunions du comité exécutif à discuter sur ce que nous devrions faire. Mais ce n'était pas très clair si ce dont nous discutions arriverait ou pas un jour. »[269]

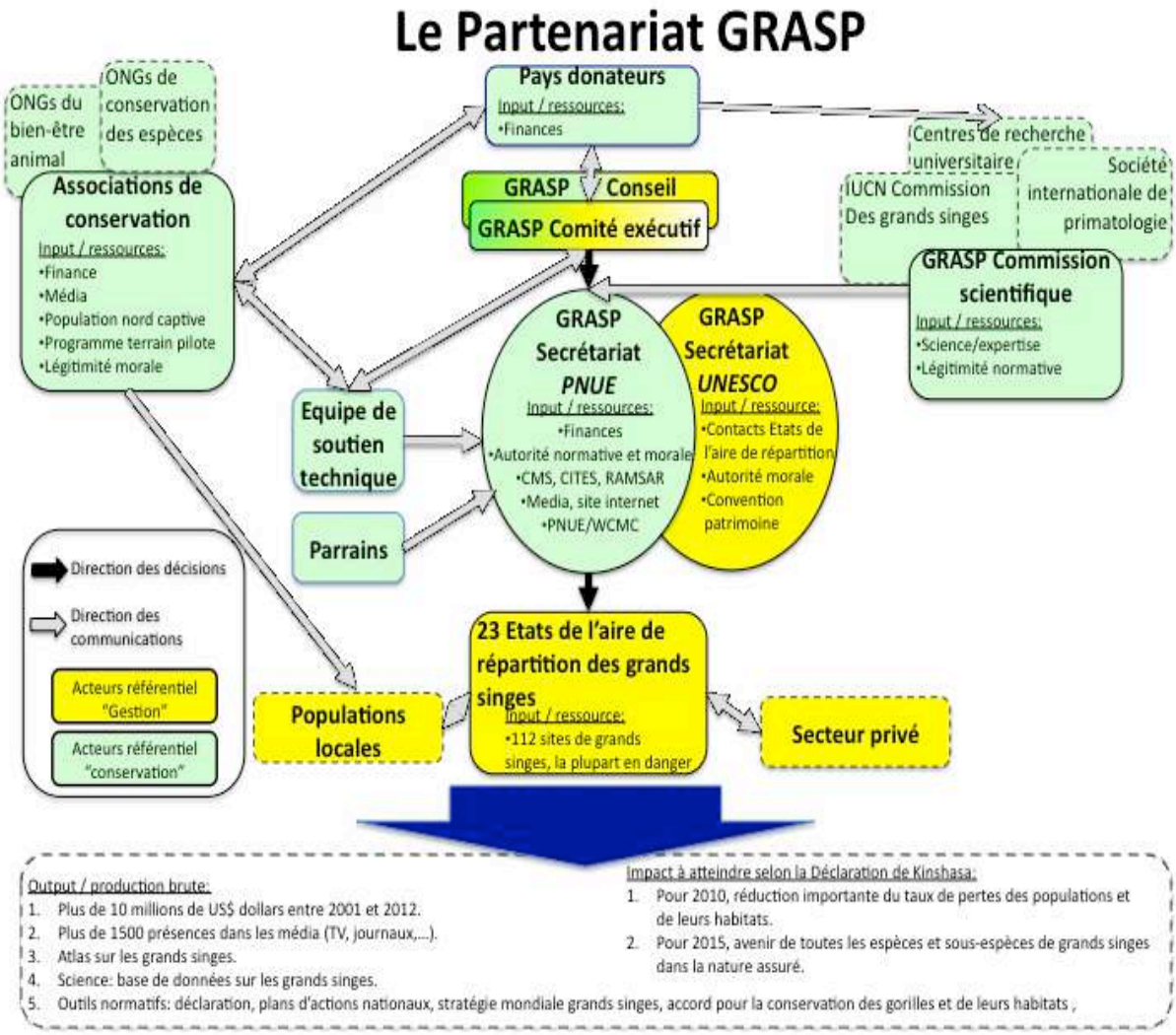

Illustration 10. Structure réelle fonctionnelle du partenariat

Source: Denis Ruysschaert

[269] Entretien avec un directeur de l'UNESCO, le 2012-04-20 "*I felt that the fundraising and all those activities must start from the ground, through country level government bodies and related groups and even donors now have structures which are more decentralized. We tried to do that, we … were not really success but we were able to move things on the ground but… the match between that actions and the GRASP executive council and their interest, they were preparing detailed plans as to what kind of actions we do and how. The two never really came together and at one point I also felt that we were spending a of time in executive council meetings and talking about things what we should be doing but whether that will happen or not is not very clear*"

De même, les acteurs des pays de l'aire de répartition sont rendus invisibles (invisibilité médiatique, non accès au fonds, non prise en compte de leurs connaissances) par le renforcement des asymétries au bénéfice des pays du Nord. A ceci s'ajoute le fait qu'ils s'inscrivent dans un référentiel de « gestion des services écosystémiques », et pas dans le référentiel de « conservation radicale » dominant au sein de GRASP.

GRASP a eu un impact plus que mitigé en terme de montants financiers générés (moins des 10% des sommes espérées) ou d'impact sur le terrain (illustration 10). On peut considérer que l'objectif de la déclaration de GRASP d'obtenir « *pour 2010, une réduction constante et importante du taux actuel de pertes des populations des grands singes et de leurs habitats et d'assurer, d'ici à 2015, l'avenir de toutes les espèces et sous-espèces de grands singes dans la nature* » n'a pas été tenu. Le rapport présenté par la commission scientifique lors de la seconde réunion du conseil de GRASP en novembre 2012[270] affirme qu' *« à quelques exceptions près, toutes les sous-espèces de grands singes sont confrontées à des réductions spectaculaires d'habitat… La perte annuelle d'habitat est d'environ 1,2% par an pour les grands singes d'Afrique ».*

GRASP est confronté à une contradiction fondamentale entre le maintien de l'ordre local au travers de toutes ces boucles de rétroactions (que constituent la cooptation interpersonnelle, le battage médiatique, la rhétorique scientifique et l'appel aux dons) et l'accès à une réalité locale qui reste insaisissable.

Cet ordre local est basé sur trois principes : les acteurs partagent des valeurs communes liées au référentiel de « conservation radicale », ils ont des relations directes s'exerçant à plusieurs niveaux (académique, professionnelle, financière, scientifique) et ils cherchent à assurer une sorte de réciprocité profitable à tous (accès aux financements, aux postes et à la notoriété). Ce système semble profiter du déclin durable de la biodiversité pour justifier son maintien, au lieu d'avoir lui-même un rôle profitable pour la conservation des ressources. C'est en tout cas à cette conclusion que sont arrivés certains conservationnistes et certaines organisations de conservation qui consacrent leurs efforts sur le terrain.

Ainsi, en commentant la seconde réunion du Conseil de GRASP à Paris en novembre 2012 (voir détail de la réunion ci-dessous), Karl Ammann a écrit une lettre ouverte intitulée « *Plus*

[270] CAMPBELL G., JUNKER J., BOESCH C., KHÜL H. *Rapport sur l'Etat des Grands Singes dans le Monde. Mars 2012.* Présenté lors de la seconde assemblée générale de GRASP, 6-8 novembre 2012. Paris, UNESCO.

d'argent pour plus de conversations à propos de la conservation »[271] dans laquelle il explique :

> « *Les participants à cette réunion [du Conseil] de GRASP [à Paris en novembre 2012], et, plus généralement, qui "volent" de réunions en réunions, sont ceux là même qui ont dépensé des millions de dollars pour des projets de conservation censés se préoccuper du triste sort des grands singes. Maintenant, ils nous disent que nous sommes dans une situation pire qu'avant.*
>
> *Qu'est-ce que cela nous dit sur l'efficacité de ces "mâles dominants" qui participent à ces réunions et qui font des campagnes publiques pour obtenir encore plus de financements sans aucune indication qu'ils aient appris quelque chose des faillites passées ? Le fait est que, dans le monde des affaires, la plupart de ces acteurs auraient été licenciés [mis au rancart] il y a longtemps. Seulement dans l'industrie de la conservation, ils peuvent s'en tirer pendant 30 ans en déclarant avoir les affaires en main et en se tapotant les uns et les autres sur l'épaule.*
>
> *Mon évaluation est que ces réunions sont des conversations bien pensantes sur la conservation, discutant [de la conservation] et finançant quelques projets de développement ici et là pendant que le patient est en train de mourir d'un cancer terminal* »[272].

Cette évaluation sans fard est reprise telle quelle par S. Whyte (de l'organisation de plaidoyer Nature Alert) et par B. Galdikas (la première primatologue femme à consacrer sa vie aux orangs-outans en Indonésie).[273]Ceci montre que certains conservationnistes et certaines organisations de conservation, souvent celles confrontées aux réalités du terrain, peuvent avoir une approche dissonante de ce qui est imposé par les canaux officiels des acteurs internationaux contrôlant GRASP. Il faut donc faire cette fine distinction, même si les acteurs

---

[271] AMMANN K. *More money for more conversations about conservation.* http://karlammann.com/grasp-11-12.php#.Ue0qy-AVeRI. Novembre 2012.

[272] Ibid "*The players attending this GRASP meeting and generally flying from meeting to meeting are also the ones who have spent hundreds of millions of dollars on conservation projects supposedly doing something about the plight of the apes. Now they are telling us we are worse off than before.*
What does this say about the effectiveness of these silverbacks attending these meetings and campaigning to get even more funding with absolutely no indication that they have learnt anything from past failure? The fact is that in the corporate world most of these players would have been led out to pasture a long time ago. Only in the conservation industry do they get away with 30 years of declaring to be on top of things and patting each other on the shoulder.
My assessment is that these are many more feel good conversations about conservation, talking about and financing a band aid project here and there while the patient is dying of terminal cancer"

[273] Courrier électronique distribué par le directeur de l'association de conservation « Orangutan Land Trust » le 12 novembre 2012 intitulé « *Condamnation of GRASP and participants from Karl Ammann, Birute Galdikas and Sean Whyte* » envoyé aux représentants des organisations participantes à la réunion du conseil de GRASP de novembre 2012.

de conservation internationaux possèdent le quasi-monopole financier et médiatique par le contrôle des boucles transversales décrites plus haut.

L'imposition du référentiel de « gestion des services écosystémiques », à partir de 2010 au niveau international, a contraint GRASP à sortir de sa logique de conservation radicale et de procéder aux ajustements structurels nécessaires. Ce référentiel permettrait à la fois de prendre en compte les agents de la destruction et d'assurer une meilleure redevabilité par une approche intégrée qui tiendrait compte des facteurs politiques, sociaux et économiques liés au déclin.

2. GRASP II : vers une conversion des organisations de conservation au référentiel de « gestion des services écosystémiques »

En 2010, le référentiel de « gestion des services écosystémiques », avec sa triple dimension[274] cognitive (l'idée du développement durable basé sur une économie verte), normative (la mise en prix de la biodiversité ou la « commodification ») et instrumentale (les institutions scientifiques, des plans de gestion nationaux et l'éducation du public) est consacré globalement, à la conférence de la Convention sur la Biodiversité de Nagoya au Japon. L'imposition de ce nouveau référentiel permettrait de mieux tenir compte des agents responsables de la destruction sur le terrain (gouvernement, secteur privé, populations locales) et améliorerait la redevabilité (*imputability*) des acteurs en les responsabilisant (*accountability*) davantage sur l'objectif de conservation.

Cette section analyse les changements stratégiques intervenus dans GRASP suite à l'imposition du référentiel de gestion des services écosystémiques. Trois sous-sections sont développées. La première montre que les acteurs porteurs de GRASP - en particulier le secrétariat GRASP/PNUE, la commission scientifique et les organisations de conservation membres d'Ape Alliance - maintiennent leurs positions malgré l'émergence de ce nouveau référentiel. La seconde sous-section montre que ces acteurs - en particulier le secrétariat GRASP/PNUE et la commission scientifique - vont plus loin que le simple maintien des positions en se présentant comme les promoteurs de ce nouveau référentiel qu'ils se réapproprient de manière stratégique. La troisième sous-section analyse les implications de cette nouvelle donne pour les acteurs exclus qui, comme dans la période précédente, restent les acteurs des pays de l'aire de répartition.

[274] JOBERT B., MULLER P. *L'État en action... Op. Cit.*

2.1. Une réappropriation stratégique du référentiel de « gestion des services écosystémiques »

A partir de 2010, la « gestion des services écosystémiques », en lieu et place de la conservation de la biodiversité, devient une des six thématiques[275] prioritaires du PNUE. L'imposition de ce nouveau référentiel de gestion a des conséquences directes pour le secrétariat GRASP/PNUE, car cette unité est alors rattachée à la Branche biodiversité et services écosystémiques (*Biodiversity and Ecosystem Services Branch*) au sein de la Division de la mise en œuvre des politiques environnementales (*Division of Environmental Policy Implementation - DEPI*).

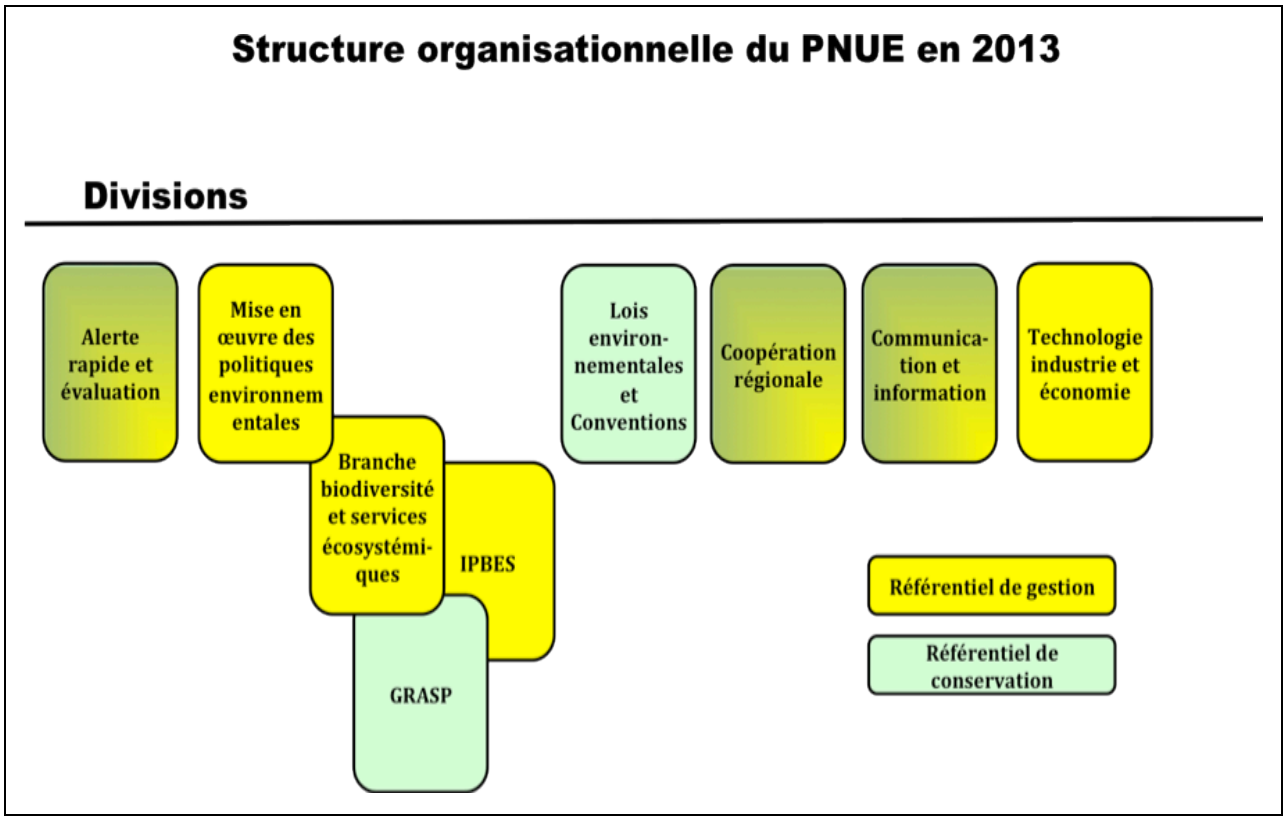

(Source D. Ruysschaert et www.unep.org)

Illustration 11. Organisation des divisions du PNUE en 2013 localisant GRASP

Le secrétariat GRASP/PNUE passe donc de la division des conventions sur l'environnement à DEPI, marquant ainsi la transition d'un référentiel de conservation (la mise en œuvre du droit) à un référentiel de gestion des écosystèmes (la mise en œuvre d'une politique). La place exacte de GRASP dans la structure de DEPI fut

« un choix très difficile à faire,…[276] *»* car *« beaucoup de ce que vous voulez faire avec*

[275] Les autres domaines de priorités du PNUE sont le changement climatique, les désastres et les conflits, la gouvernance environnementale, les substances toxiques et l'utilisation des ressources.

[276] Entretien avec un directeur fonctionnaire du PNUE/DEPI-2012-03-14 *« a very difficult choice to make ».*

GRASP, c'est protéger l'habitat et la forêt. Mais…quel est le principal objectif de GRASP ? Ce n'est pas la (conservation de la) forêt. Le réel objectif de GRASP c'est la préservation des grands singes. Ce premier objectif est un objectif de biodiversité, et donc pas un objectif forestier, même si le moyen par lequel vous l'obtenez est en partie par la gestion forestière »[277].

Le secrétariat GRASP/PNUE reprend alors en main la gestion du partenariat, en s'appuyant sur les résultats d'une évaluation stratégique qu'il a commanditée sur GRASP rendue publique en avril 2012[278]. Ceci conduit à l'organisation de la seconde réunion de l'assemblée générale de GRASP, qui s'est tenue du 6 au 8 novembre 2012 au siège de l'UNESCO à Paris, et à la préparation de deux documents actualisant le partenariat, c'est-à-dire celui sur les nouvelles règles de l'organisation et du fonctionnement[279] et celui sur le plan de travail pour la période 2013-2016[280]. Ces deux textes constituent une note d'orientation générale non contraignante, qui reprend et renforce l'aspect gestionnaire déjà présent dans les documents officiels de GRASP entérinés lors de la première assemblée générale en 2005.

Ainsi, les nouvelles règles d'organisation[281]expliquent qu'il convient d'obtenir un « *meilleur impact* » pour la conservation par une « *approche systématique et hiérarchisée »*, et que GRASP travaille « *en coopération ...pour qu'à travers une communication régulière et des activités coordonnées, les menaces sérieuses sur les grands singes et leur habitat puissent être éliminées*». « *En particulier, GRASP va utiliser son réseau de relations pour soutenir les processus de planification et de suivi…* ». « *Sa mission est de travailler comme un partenariat cohérent* ». Ses objectifs sont de « *promouvoir la Stratégie* », de « *déterminer et suivre la distribution et l'abondance des grands singes* », d'« *encourager la coordination et l'action* », de *« hiérarchiser l'utilisation des ressources pour une efficacité optimale et d'identifier les domaines négligés ou sous-financés », « d'identifier et soutenir des initiatives générant des revenus », de «promouvoir les plans de paiements pour les services écosystémiques, comme Reducing Emissions from Deforestation and Forest Degradation (REDD) [réduction des émissions issues de la déforestation et de la dégradation des forêts], qui protègent l'habitat des grands singes tout en donnant des incitations économiques aux communautés* ». GRASP

[277] Ibid *"a lot you are doing with GRASP is habitat protection and forest protection. So the…what is the real objective of GRASP? It is not forestry. The real objective of GRASP is to preserve the great apes. If that is you primary objective, then it becomes a biodiversity objective, and not a forestry objective, even though the means, which you are doing it in part, is forestry".*

[278] THE ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT GROUP. *Partenariat pour la survie des grands singes. Évaluation stratégique. Rapport final.* Oxford, The Environment and Development Group. avril 2012.

[279] GRASP. *Rules for the Organization and Management of the Great Apes Survival Partnership*. 2012

[280] GRASP. *GRASP Priority Plan 2013-2016*. 2012

[281] GRASP. *Rules for the Organization op. cit.*

établit alors son plan de travail pour 2013-16 en notant « *que le secrétariat du GRASP [soit le PNUE] va jouer un rôle actif et servir de fédérateur… en créant des ponts...en maximisant l'apport des agences des Nations Unies… en assurant la neutralité.* » Quatre domaines d'activité « *où les ressources de GRASP et sa valeur ajoutée peuvent avoir le plus grand impact* » sont sélectionnés : la communication et le plaidoyer, la mise en œuvre du droit, la conservation en zone de conflit et l'économie verte. Chaque domaine sera doté d'indicateurs de performance pour évaluer l'impact et l'efficacité.

Ape Alliance et ses associations membres restent les partenaires de référence du GRASP alors que l'équipe de soutien technique est dissoute.[282] Le secrétariat GRASP/PNUE reprend ses attributions de représentation et d'opérationnalisation de GRASP. Ce transfert conduit au ralentissement des processus de la prise de décision et de leurs applications, puisqu'elles reprennent le circuit classique au sein du PNUE. Le coordinateur du secrétariat GRASP/PNUE note ainsi que les décisions *« prennent maintenant huit semaines au lieu d'une minute* »[283]. En contrepartie de la suppression de l'équipe de soutien technique, le secrétariat crée le « Prix GRASP - Ian Redmond pour la conservation » (*GRASP - Ian Redmond Conservation Award*)[284].

Le statut de la commission scientifique se retrouve renforcé. Dans le nouveau plan de travail prioritaire 2013-2016,[285] la commission scientifique devient « *un comité d'experts internationaux appartenant aux principales organisations de conservation sur les primates* ».[286] Ensuite, elle accroit son poids politique par un changement des règles. Elle peut désormais donner un avis direct sur la conservation au nom de GRASP dans les pays abritant des populations de grands singes, sans en référer à aucun organe. Elle peut également participer aux réunions annuelles du comité exécutif avec un statut d'observateur sans droit de vote[287]. Ses autres prérogatives sont maintenues : elle garde un statut autonome et « *donne un avis indépendant et fondé scientifiqu*ement »[288] consultatif au secrétariat et au comité exécutif. La commission scientifique est dotée de plus de moyens via le financement d'une

[282] L'équipe de soutien technique devient inactive à partir de 2011. Elle est dissoute en avril 2012 lorsque le rapport sur l'évaluation stratégique demandant de simplifier la structure de GRASP est rendu public.

[283] Commentaire de Douglas Cress, le coordinateur du secrétariat GRASP/PNUE, le 06 novembre 2012 lors du second Conseil de GRASP lors de sa présentation sur la nouvelle stratégie globale de GRASP « *now decision take eight weeks instead of one minute* ».

[284] Comme le dit avec un certain humour Ian Redmond le 06 novembre 2012 durant la présentation de ce prix, « *I'm still Alive* », notant que ce genre de reconnaissance sest souvent post-mortem.

[285] GRASP. *GRASP Priority Plan 2013-2016.* Novembre 2012

[286] Ibid. P.3 « a panel of international experts drawn from leading primate conservation bodies »

[287] Les membres de la commission scientifique demandèrent d'obtenir un siège avec droit de vote au comité exécutif au cours de la réunion du Conseil de GRASP 6-8 novembre 2012. Ceci leur a été refusé, le secrétariat de GRASP/PNUE soulignant les conflits d'intérêt qui en découleraient.

[288] GRASP. *Rules for the Organization.* Op. Cit. « *To provide independent and scientifically sound advice* »

réunion biannuelle. Enfin, les objectifs assignés à la commission sont plus convergents avec ceux de GRASP[289]. Ainsi, l'objectif 4 est d'*« établir et suivre la distribution et l'abondance des grands singes* » et l'objectif 11 de « soutenir et de *conduire des recherches scientifiques pour générer l'information nécessaire pour la survie des grands singes et de leur habitat…* ».
En conclusion, le glissement de GRASP vers un référentiel de « gestion des services écosystémiques » a conduit à des réarrangements marginaux entre les acteurs contrôlant GRASP (le secrétariat GRASP/PNUE, les associations membres d'Ape Alliance et la commission scientifique).

2.2. GRASP comme expression d'une domination gestionnaire : la réécriture d'un rapport sur l'économie forestière

Dans le nouveau plan de travail de GRASP 2013-2016, « l'économie verte » devient l'un des quatre domaines de travail prioritaires[290]. Dans ce contexte, le secrétariat GRASP/PNUE, en marge de l'assemblée générale en 2012, présente un rapport intitulé « Les *orangs-outans et l'économie de la gestion forestière durable à Sumatra* »,[291] qui décrit la valeur économique de l'habitat de l'orang-outan de Sumatra pour ses différents services écosystémiques.
Ayant moi-même coordonné le développement de la phase initiale de ce rapport, et donc étant un acteur impliqué, je livre ci-dessous un compte rendu factuel détaillé de l'élaboration de ce rapport, afin d'assurer une restitution des enjeux sous-jacents à son écriture le plus objectivement possible.
Entre 2009-2010, la fondation PanEco a conçu un atlas à la demande du secrétariat GRASP/PNUE. Ce document est intitulé *« L'orang-outan de Sumatra et le bien-être humain* »[292]. Ce rapport initial étudie le contexte social local en décrivant treize groupes ethniques,[293] qui représentent les communautés humaines locales disposant de leurs identités sociales spécifiques. Ce rapport initial montre comment ces groupes ont une relation spécifique avec l'écosystème forestier qui est l'enjeu de la conservation, à travers des systèmes agricoles, agro-forestiers ou agro-silvo-piscicoles. Ce rapport initial décrit également les différents services écosystémiques que fournit l'habitat forestier de l'orang-

[289] Ceci était déjà le cas dans les objectifs entérinés lors du premier Conseil de GRASP.
[290] Les quatre domaines de travail prioritaires du plan de travail de GRASP 2013-2016 sont : la sensibilisation et le plaidoyer, l'application du droit, la conservation dans les zones en conflit et l'économie verte.
[291] Wich S. et al (eds). *Orangutans and the economics of sustainable forest management in Sumatra*. UNEP/GRASP/UNESCO/YEL/ICRAF/GRID-Arendal. Trykkeri, GRID Arendal. 2011.
[292] Le nom de l'Atlas était "*Sumatran orangutan and human well-being*". Ce document n'est pas disponible en ligne, car comme expliqué ci-dessous, il a été repris par le PNUE pour créer le nouveau rapport officiel rendu lui public.
[293] LEWIS M. P. Language Map of Sumatra, Indonesia. *Ethnologue: Languages of the World.* 2009. Sixteenth Edition. SIL International, Dallas, Texas. http://www.ethnologue.com/

outan à ces communautés locales et au monde entier (pour le changement climatique) au moyen d'une vingtaine de cartes, dont certaines sont utilisées dans le chapitre suivant (chapitre III)[294] et l'ensemble est accessible en ligne[295]. Le rapport initial proposait enfin une analyse économique sur la valeur du carbone sur deux sites spécifiques (Tripa et Batang Toru). Pour l'étude sur le carbone, PanEco avait sous-traité l'analyse à l'ICRAF,[296] qui avait constitué une équipe d'une dizaine de scientifiques indonésiens et produit une version originale du rapport sous le titre « *Les moyens de subsistance, les services écosystémiques et l'habitat de l'orang-outan de Sumatra : évaluation rapide à Batang Toru et Tripa* »[297].

Une fois le rapport initial achevé, PanEco l'a transmis à la commission scientifique de GRASP pour avis, selon la procédure normale pour le traitement de tous les documents de GRASP. Leurs commentaires ont été intégrés et une version finale du rapport a été remise au secrétariat GRASP/PNUE en novembre 2010.

Pour établir le rapport final « Les *orangs-outans et l'économie de la gestion forestière durable à Sumatra* »,[298] le secrétariat GRASP/PNUE et le président de la commission scientifique ont procédé à des modifications substantielles du manuscrit en deux étapes : d'abord la simplification, puis la généralisation. La simplification a consisté pour eux en l'élimination de certaines données jugées non nécessaires pour une approche économique, ce qui a conduit à la suppression délibérée de l'ensemble de l'analyse du contexte social local. Questionné par la présidente de la fondation PanEco qui s'inquiétait de cette suppression, le fonctionnaire international chapeautant le secrétariat GRASP/PNUE justifie cette approche. Selon lui, « *l'objectif initial de l'atlas était de connaitre et de présenter les bénéfices économiques associés avec la conservation de l'habitat de l'orang-outan, plutôt que des plus larges valeurs culturelles et autres des orangs-outans et de leurs habitats. Un effort considérable a été entrepris ces six derniers mois pour s'assurer que l'analyse économique est robuste. Cependant, dans notre travail plus large sur les orangs-outans, nous devrions et*

---

[294] L'information sur l'orang-outan de Sumatra et son habitat n'est pas centralisée. Il a fallu collecter les informations sur l'aménagement du territoire (par exemple les bassins versants, la fertilité du sol, la limite des districts) dans les ministères (au niveau central ou provincial) et sur l'écologie auprès d'associations de conservation (comme Leuser international foundation, Wildlife Conservation Society et le CIFOR-Centre International Forestry Research).

[295] GRID-Arendal : http://www.grida.no/publications/eb.aspx?id=4886

[296] L'ICRAF est le Centre international sur l'agroforesterie. Son siège est à Nairobi au Kenya et il possède un centre régional pour l'Asie du Sud-Est à Boghor en Indonésie.

[297] TATA H., van NOORDWIJK M., MULYOUTAMI E., RAHAYU S., WIDAYATI A., MULIA R. *Human livelihoods, ecosystem services and the habitat of the Sumatran orangutan: rapid assessment in Batang Toru and Tripa*. Bogor (Indonesia), World Agroforestry Centre (ICRAF) Southeast Asia Regional Office. 2010.

[298] Wich S. et al (eds). *Orangutans and the economics of sustainable forest management in Sumatra*. UNEP/GRASP/UNESCO/YEL/ICRAF/GRID-Arendal. Trykkeri, GRID Arendal. 2011.

nous continuerons de reconnaitre les valeurs culturelles et non économiques plus larges »[299].
Cette opération de simplification a été réalisée par une analyse du manuscrit du rapport initial dans un « laboratoire » constitué du réseau sociotechnique[300], d'ordinateurs interconnectés, de personnes et d'institutions, en particulier le siège du PNUE au Kenya, le GRID Arendal en Norvège et le centre anthropologique de l'université ETH à Zurich. La deuxième étape a constitué en une généralisation des analyses économiques réalisées sur les deux seuls sites de Batang Toru et de Tripa pour l'ensemble de l'habitat des orangs-outans de Sumatra. Ces deux étapes ont abouti à la confection d'un rapport final ou « rapport économique » sur les bases d'une sélection et d'une extrapolation d'informations du rapport initial. Le rapport économique démontre que la conservation de l'habitat de l'orang-outan répond aux attentes du référentiel de gestion du fait de son fort potentiel de captation de carbone, déplaçant ainsi l'argument de la conservation de l'orang-outan de Sumatra vers un argument universaliste de réduction des gaz à effet de serre. La conservation des forêts abritant l'orang-outan permettrait donc de générer des crédits carbones solvables sur le marché du carbone. Les sommes potentiellement générées sont estimées plus importantes que celles d'une exploitation agricole, même pour le palmier à huile qui offre pourtant les meilleurs retours sur investissement dans la région. Le rapport économique GRASP recommande donc en premier lieu, *« de désigner immédiatement de nouvelles zones pour REDD+ [soit des zones forestières à conserver pour leur valeur en carbone et en biodiversité (+étant pour la biodiversité)]. Ces zones forestières devraient être sectionnées en tenant compte des bénéfices multiples pour le stock de carbone et sa séquestration et pour leur rôle dans la conservation de l'orang-outan… »*[301] *;* puis, en second lieu le rapport économique GRASP préconise *« de renforcer une planification intégrée d'aménagement du territoire »*[302] *et en troisième lieu de «rationaliser le cadre de l'aménagement du territoire »*[303].
En rupture totale avec la logique de rédaction du premier rapport, ces trois recommandations

---

[299] Courrier électronique du fonctionnaire international responsable de GRASP intitulé *« Re: UNEP/PanEco project - Technical narrative report outlines activities and the final financial report - remaining funds needed »* à la présidente de la fondation PanEco, daté du 29 juin 2011. *« The original aim of the atlas was to capture and present the economic benefits associated with Orangutan habitat conservation, rather than the wider cultural and other values of Orangutans and their habitats. Considerable effort has gone into the atlas over the last 6 months to ensure the economic analysis is solid. However, in our broader work on Orangutans we should and will continue to recognise the wider cultural and non-economic values ».*
[300] LATOUR B. *Pasteur: guerre et paix*… Op. Cit.
[301] Wich S. et al (eds). *Orangutans and the economics ... Op. Cit.* p.15 "Immediately designate new areas for REDD+.These forested areas should be selected taking into account the multiple benefits for carbon storage and sequestration and their role in conserving orangutan habitat..."
[302] Wich S. et al (eds). *Orangutans and the economics* ... Op. Cit. p.15 "Strengthen integrated spatial land use planning"
[303]Wich S. et al (eds). *Orangutans and the economics* ... Op. Cit. p.15 "Streamline the spatial planning framework"

du rapport économique GRASP se trouvent désincarnées de la réalité écologique et sociale, qui constitue pourtant le contexte fondamental pour aborder les causes de cette déforestation et y remédier, et cela pour plusieurs raisons exposées dans le rapport initial :

1- Les communautés locales dépendent essentiellement de l'agriculture pour assurer leur subsistance. La proposition d'une compensation financière obtenue par les permis carbone ne semble pas constituer une solution vraisemblable pour les convaincre de changer leurs pratiques.
2- Le prix que doit atteindre la tonne de carbone pour être plus compétitive qu'une production agricole (ou coût d'opportunité – *opportunity cost*) devrait également intégrer le coût des transactions associées à la gestion et au contrôle de l'accès à la forêt. Mais, ce contrôle est socialement injuste et va à l'encontre de la politique de non ingérence des donateurs internationaux. L'alternative pourrait être de ne pas avoir de contrôle, mais dans ce cas la pression sur la forêt risque de se poursuivre[304].
3- La teneur de la forêt en carbone varie sensiblement selon le type de végétation, or l'habitat des orangs-outans recoupe 13 secteurs éco-floristiques[305]. Il semble présomptueux de tirer des généralités en n'en ayant étudié que deux.
4- Pour s'assurer que la taille de la population d'orangs-outans de Sumatra soit assez grande pour être écologiquement viable, il convient de connaitre les différentes densités de populations d'orangs-outans de Sumatra au niveau local qui varient en fonction des situations écologiques.
5- Le taux de déforestation, et donc les émissions de gaz à effet de serre, varie en fonction de la situation locale,[306] ce qui entraine des variations de la valeur économique de la déforestation évitée.
6- Les émissions des gaz à effet de serre des terrains tourbeux drainés sont très variables,[307] donc la valeur économique de la déforestation évitée varie également.

---

[304] THE WORLD BANK. *Estimating the opportunity cost of REDD++. A training manual*. Washington D.C., The World Bank Institute. 2011

[305] LAUMONIER Y., URYU Y., STÜWE M., BUDIMAN A., SETIABUDI B., HADIAN O. Eco-floristic sectors and deforestation threats in Sumatra: identifying new conservation area network priorities for ecosystem-based land use planning. *Biodiversity & Conservation.* 2010, 19, p.1153-1174.

[306] Par exemple, la déforestation réalisée par de petits agriculteurs (de quelques hectares) ou par des agro-industriels (concessions en monoculture de plusieurs milliers d'hectares) ont des impacts très différents dans le temps. Ainsi, une plantation agro-industrielle a dans sa première étape d'établissement de grands taux de déforestation, puis ce taux sera nul lorsque la concession est établie. Au contraire, les systèmes agro-forestiers locaux bien établis donnent un taux de déforestation global proche de zéro. L'émission de gaz à effet de serre peut être importante ponctuellement en raison de l'agriculture sur brûlis, mais elle peut être compensée par la mise en jachère d'autres parcelles.

[307] Ces émissions dépendent des pratiques agricoles, comme la profondeur des canaux d'irrigation, la gestion de la hauteur de la nappe phréatique, l'épandage d'engrais nitrés et les pratiques de brûlis avant plantation.

7- L'analyse économique se fonde sur les prix fixés de la tonne de carbone et de l'huile de palme. Mais ces valeurs ont fluctué dans un variant allant du simple au double entre 2006 et 2012. Cette observation fragilise la pertinence de toute analyse ponctuelle dans le long terme.

Ces sept points montrent que le réel est irréductible à des mesures généralistes préconisées dans le rapport économique GRASP. L'élimination de toute analyse du contexte écologique et social local, puis la généralisation d'informations acquises sur quelques zones spécifiques, renvoient aux démarches de « l'esprit gestionnaire »[308] cherchant à rationaliser la réalité. Les partis pris dans la réécriture du rapport GRASP tendent à produire une « orthodoxie » ou un « mythe environnemental »[309].

L'investissement stratégique du Président de la commission scientifique et des fonctionnaires du secrétariat du PNUE dans le champ de l'économie, un domaine disciplinaire hors de leur champ de compétence, peut s'expliquer de deux manières. En premier lieu, cela renforce leur statut d'experts scientifiques, empêchant l'intrusion d'autres experts liés à l'économie et à la finance. En second lieu, l'investissement de ces experts dans le champ de l'économie repose sur une analyse relativement simple[310] et des outils classiques - ordinateurs et logiciels Excel.

La rédaction du rapport économique GRASP à portée politique globale évidente[311] illustre une forme de domination gestionnaire qui se subordonne au pouvoir de l'expertise « scientifique »[312]. En ce sens, les promoteurs de GRASP s'apparentent à des « experts globaux »[313], dont la mission serait moins de coller au réel que d'être au service du politique pour conduire la communauté globale sur le chemin de la gestion durable de l'habitat de l'orang-outan.

2.3. Les acteurs exclus de GRASP

Les acteurs dominant GRASP - secrétariat GRASP/PNUE, commission scientifique et membres dominant Ape Alliance - se sont réapproprié stratégiquement ce nouveau référentiel, ce qui leur permet de continuer à en contrôler le fonctionnement. Les acteurs exclus - pays de l'air de répartition, secteur privé, communautés et certaines organisations de conservation qui travaillent sur le terrain - n'ont pas réalisé de gain significatif, ce qui les conduit à développer

---

[308] OGIEN A. *L'esprit gestionnaire….* Op. Cit.

[309] FORSYTH T. *Critical Political Ecology. The politics of environmental science*. London and New York, Routledge. 2003.

[310] Le prix de la tonne du dioxyde de carbone et le prix de vente de différents produits agricoles comme l'huile de palme.

[311] Et que l'on pourrait résumer par « conserver vos forêts c'est bon pour vous économiquement »

[312] BOLTANSKI L. *De la critique… Op. Cit.*

[313] KALAORA B. Global expert : la religion des mots. *Ethnographie* française. 1999, vol 29, n°4, p.513-527.

leur propre stratégie.

2.3.1. Exclusion des acteurs des pays de l'aire de répartition

L'exclusion touche d'abord les scientifiques indonésiens qui ont produit l'essentiel de l'information dans le premier rapport, mais dont la version finale corrigée est signée par des occidentaux[314]. Cet épisode du rapport GRASP révèle un problème structurel dans lequel les scientifiques étrangers négligent ou n'accordent aucune reconnaissance aux contributions des chercheurs indonésiens[315]. Cette situation est d'autant plus paradoxale que les chercheurs indonésiens sont des experts dans leur domaine (l'économie, l'évaluation de carbone), alors que les chercheurs occidentaux ne le sont pas. La position des acteurs dans le système est donc une clé incontournable pour attribuer la légitimité de parole. Or les experts indonésiens constituent une élite écoutée par le gouvernement indonésien[316], ce qui illustre que *« les scientifiques indonésiens sont à la fois élites (dans la nation) et subalternes (dans la science transnationale) exactement aux mêmes moments* »[317].

L'exclusion affecte également les communautés locales, le secteur privé et le gouvernement qui sont absents du processus GRASP. Au nom du pragmatisme gestionnaire et de la volonté de généralisation, leur rôle n'est pas considéré dans le rapport GRASP sur la valeur économique de l'habitat de l'orang-outan de Sumatra. De même, GRASP ne les inclut pas dans son évaluation stratégique,[318] alors que ce rapport sert de justification pour réformer GRASP.

2.3.2. L'adaptation stratégique des acteurs de pays de l'aire de répartition

Le diagnostic incomplet et orienté des causes de la dégradation environnementale et l'exclusion systématique des acteurs des pays de l'aire de répartition du processus d'action GRASP, en particulier des Indonésiens, n'a pas conduit ces derniers à opter pour une stratégie

---

[314] La version finale est signée par le Président de la commission scientifique en tant que « Chef éditeur », ainsi que trois occidentaux. Après plainte écrite de PanEco au secrétariat GRASP/PNUE sur cette situation, l'indonésien (Rizwan) qui avait coordonné la fabrication de toutes les cartes a été rajouté.

[315] LOWE C. Making the Monkey: How the Togean Macaque Went from "New Form" to "Endemic Species" in Indonesians' Conservation Biology. *Cultural Anthropology*. 2004, Vol. 19, Issue 4, p.491–516.

[316] Certains aident le Gouvernement indonésien à définir sa stratégie REDD (en participant à la task force pour la stratégie REDD, en aidant au développement de l'institution en charge de l'évaluation et du suivi de REDD, en donnant de l'information technique et en ayant directement accès aux décideurs politiques indonésiens). D'autres sont des fonctionnaires du ministère des forêts détachés auprès de l'ICRAF.

[317] Op. Cit.

[318] THE ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT GROUP. *Partenariat pour la survie des grands singes. Op. Cit.* Annexe. L'Ouganda a été interviewé par téléphone et le Libéria a répondu à un questionnaire écrit. Ces deux enquêtes auprès des représentants de pays de l'aire de répartition sont à comparer avec les 10 entretiens auprès de fonctionnaires du PNUE, les 5 auprès de représentants de la commission scientifique et les 8 auprès des ONG. En terme de nationalité, 23 sur les 33 personnes entretenues oralement, 16 des 27 qui ont répondu par écrit sont des citoyens de pays anglo-saxons développés, c'est-à-dire un total de 39 personnes sur 60. Les britanniques et américains forment la majeure partie de ces anglo-saxons.

de confrontation ou de prise de parole (*voice*).[319] Sous l'apparence d'une adhésion (*loyalty*) à ce nouveau référentiel, ces pays adoptent une stratégie de retrait (*exit*). Ce retrait n'est ni physique ni explicite, puisque l'Indonésie continue de participer à GRASP, mais plutôt subjectif et tactique. Ainsi, à titre d'illustration, le Gouvernement indonésien n'a ni commenté ni diffusé le rapport économique GRASP. Cette attitude tactique relève de la grève perlée, alors que le rôle officiel du correspondant indonésien de GRASP est justement la diffusion des informations sur GRASP au niveau national. De même, le correspondant indonésien de GRASP a boycotté les réunions de GRASP (assemblée générale de 20012 et réunion préparatoire) se faisant représenter par un collègue junior au prétexte qu'une réunion sur « Heart of Borneo »[320] occupait son agenda au même moment.

Cette stratégie de retrait silencieux s'expliquerait par la combinaison de cinq facteurs. En premier lieu, il aurait été mal venu de critiquer le rapport GRASP alors que l'Indonésie s'affiche comme un garant de la cause climatique au niveau international. En second lieu, l'Indonésie tire un certain prestige politique d'être un partenaire de GRASP, affichant ainsi internationalement sa volonté de se préoccuper du sort des grands singes.[321] En troisième lieu, la stratégie de retrait tactique plutôt que la confrontation constitue un type de réponse culturelle privilégiée propre à la société indonésienne.[322] En quatrième lieu, une critique explicite du rapport GRASP ouvrait le risque d'un débat médiatisé potentiellement délicat pour la diplomatie indonésienne et l'image de son activité économique liée à l'huile de palme. En cinquième lieu, la manne financière potentiellement affichée dans le modèle de gestion des services écosystémiques (via les paiements pour services écosystémiques rendus, en particulier les déforestations évitées sur le marché du carbone) est énorme, de l'ordre de plusieurs dizaines de millions de dollars par an pour l'habitat de l'orang-outan de Sumatra. Il serait donc stratégiquement préférable de voir venir, ce qui aussi peut permettre d'expliquer un silence prudent.

Plus généralement les formes de retrait tactique, comme le boycott ou la grève perlée, font

---

[319] HIRSCHMAN A. *Exit, Voice, and Loyalty : Response to Decline in Firms, Organizations, and State*s. Cambridge MA, Harvard University Press. 1970.

[320] "Heart of Borneo" est une déclaration politique commune entre l'Indonésie, la Malaisie et Brunei pour la gestion durable de Bornéo. La déclaration signée en 2007, les gouvernements se réunirent le 07 novembre 2012 à Sabah en Malaisie pour évaluer la situation.

[321] L'Indonésie possède de facto un siège permanent au comité exécutif de GRASP, car un siège est automatiquement attribué à un pays d'Asie du Sud-Est (l'Indonésie ou la Malaisie) et la Malaisie n'est pas membre de GRASP.

[322] SCOTT J. *Weapons of the weak. Everyday forms of peasant resistance.* New Haven, Yale University Press. 1985, p.244. Le terme "malais" réfère ici au groupe ethnique et linguistique, qui comprend les personnes vivants en Malaisie et en Indonésie.

partie de la panoplie des formes de résistance du faible[323]. Ces formes d'action constituent une réponse stratégique des exclus de GRASP face à l'imposition du nouveau référentiel gestionnaire.

3. Conclusion : le rôle des organisations de conservation dans le fonctionnement de GRASP

L'analyse de GRASP a montré que cet accord international a été initié par des organisations de conservation fédérées autour d'Ape Alliance, en lien objectif avec le PNUE. Au nom de la défense d'un intérêt général de protection des grands singes, elles ont contribué à élaborer une forme de structure conventionnelle appuyée sur un référentiel de « conservation radicale » dont elles sont les principales bénéficiaires. En effet, l'ensemble des décisions et les boucles transversales qui fondent l'organisation GRASP se réalisent au bénéfice systématique de la communauté des primatologues. Ce contrôle de GRASP contribue à renforcer les asymétries[324] au détriment des acteurs qui ne sont pas inscrits dans ces boucles endogènes, en particulier les acteurs de l'aire de répartition (gouvernement, secteur privé, communauté locale).

La pérennité de cet ordre local contribue à renforcer « le propre enfermement »[325] que les acteurs conservationnistes contrôlant GRASP affirment pourtant vouloir combattre : le déclin des populations de grands singes sur le terrain et la non-inclusion des agents de la destruction.

A partir de 2010, l'avènement du nouveau référentiel global de « gestion des services écosystémiques » présentait une opportunité de sortir de ce cercle vicieux, en favorisant une inclusion explicite des agents et des facteurs de déclin des populations de grands singes. Loin de reconfigurer l'organisation GRASP, le changement de référentiel n'a fait que renforcer les positions dominantes des organisations de conservation au point d'interpréter leur action comme une appropriation stratégique du nouveau référentiel. En s'affichant comme des promoteurs zélés de ce tournant gestionnaire contre la précédente logique de conservation radicale, les organisations de conservation ont pu conserver leur position dominante dans GRASP. Sous couvert d'une rationalisation experte et d'une généralisation d'expertises partielles qui sont au cœur de cette nouvelle logique gestionnaire, l'intégration de la spécificité des contextes écologiques et sociaux locaux est systématiquement exclue de

[323] Ibid. p.244. Les différentes formes de résistance sont "*les incendies, le sabotage, le boycott, la grève perlée, le vol et la réciprocité imposée*" (arson, sabotage, boycotts, disguised strikes, theft and imposed mutuality)
[324] FRIEDBERG E. *Le pouvoir et la règle… Op. Cit.* p.10
[325] Ibid. p.9

GRASP.

Ceci conduit à exclure, de l'action collective, les principaux agents de la déforestation sur le terrain (pays, secteur privé, communautés) à contre sens des principes affichés au niveau international qui recommandent une implication des acteurs locaux dans le processus de conservation.

Cette forme de domination gestionnaire ou « complexe »[326], renforce les asymétries en prenant appui sur l'expertise scientifique et des dispositifs gestionnaires présentés comme neutres et laissant peu de prise à la critique. Les acteurs structurellement exclus, c'est-à-dire ceux liés aux Etats de l'aire de répartition, plutôt qu'une opposition frontale explicite cherchent à utiliser les « armes du faible »[327], au cœur desquelles figure la stratégie de l'évitement. Cette stratégie marque une rupture avec les protestations plus véhémentes qui ont émaillé les premières années de GRASP au cours desquelles les pays exclus critiquaient ouvertement l'absence de ressources financières attribuées aux pays du Sud. Cette analyse a permis de montrer qu'il serait trompeur de considérer ce silence comme une adhésion aux principes de GRASP et aux nouveaux principes de gestion affichés au niveau international au travers du référentiel de gestion des ressources écosystémiques.

[326] BOLTANSKI L. *De la critique.* Op. Cit. p.191
[327] SCOTT J. *Weapons of the weak... Op. Cit.*

CHAPITRE III : LES ENJEUX DE PROTECTION DES ORANGS-OUTANS COMME UN CONSTRUIT SOCIAL

Introduction

Les chapitres I et II ont mis en lumière dans le domaine de la conservation des grands singes l'existence du référentiel de « conservation radicale » porté par les organisations de conservation. Ce référentiel est caractérisé par une triple dimension[328]: cognitive avec l'idée de l'urgence et de la conservation absolue de chaque habitat et de chaque individu, normative avec l'importance donnée au respect des règles et instrumentale avec des programmes décisifs de protection.

A travers l'étude de l'accord international spécifique pour les grands singes, soit le Partenariat pour la survie des grands singes (*Great Apes Partnership Survival*-GRASP), le chapitre II a montré que les organisations de conservation sont parvenues à diriger ce partenariat pour défendre en fait leurs propres intérêts, à travers quatre dynamiques transversales : les relations interpersonnelles entre primatologues, le contrôle de flux financiers, la visibilité médiatique et le développement d'une argumentation scientifique. Ce chapitre a aussi montré comment ces conservationnistes ont su s'adapter à l'avènement du référentiel de gestion des écosystèmes qui remplace au niveau international le référentiel de conservation radicale. Les conservationnistes l'ont investi stratégiquement pour le reprendre à leur compte, en partenariat avec la haute administration des Nations Unies.

Le chapitre III vise à étudier plus particulièrement l'un des acteurs cruciaux révélé lors de l'analyse de GRASP : les primatologues, qui forment l'autorité scientifique dans le domaine de la conservation. La seconde question traitée ici est : *quel est le rôle des organisations de conservation, et tout particulièrement des primatologues, dans la construction des paramètres qui définissent l'orang-outan de Sumatra et son statut d'espèce en danger critique ?*

Pour répondre à cette question, l'étude porte sur une espèce en particulier, l'orang-outan de Sumatra. L'orang-outan de Sumatra et l'orang-outan de Bornéo sont les deux seules espèces de grands singes de toute l'Asie. Elles sont inféodées aux forêts équatoriales indonésiennes et malaisiennes (illustration 12). Depuis une vingtaine d'années, avec le développement économique général de la région et en particulier l'essor des exploitations de palmier à huile, l'orang-outan est devenu représentatif de la cause environnementale visant à protéger ces forêts tropicales. L'orang-outan de Sumatra se révèle un cas particulièrement intéressant à

[328] JOBERT B., MULLER P. *L'État en action. Politiques publiques et corporatismes*. Paris, PUF. 1987.

étudier, car cette espèce est jugée emblématique et vit sur un territoire limité, l'île de Sumatra, dans un pays spécifique, l'Indonésie.

(Source : van Schaik C.)[329]

Illustration 12. Distribution de l'orang-outan de Sumatra (gauche) et de Bornéo (droite)

L'orang-outan de Sumatra est certainement l'espèce la mieux étudiée de la région[330]. Les primatologues ont élaboré une connaissance détaillée de l'espèce. Ils ont établi des « indicateurs » clefs comme le nombre d'individus et sa tendance, l'aire de répartition et les sites prioritaires, l'unicité de l'espèce et le statut sur la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN.

[329] SCHAIK C. *Among Orangutans. Red Apes and the Rise of Human Culture*. Boston, Harvard University Press. 2004

[330] L'orang-outan de Sumatra est de loin l'espèce la mieux étudiée, car il a bénéficié de beaucoup plus d'attention grâce à l'appui de centres de recherche européens en anthropologie (comme les universités d'Utrecht, de Liverpool ou de Zurich) depuis les années 1970 et aussi de l'intérêt d'organisations de conservation dédiées à sa préservation comme la Sumatran Orangutan Society et la Fondation PanEco.

Illustration 13. Orang-outan de Sumatra et son petit

Photo : A. Compost

Les processus scientifiques d'élaboration des connaissances sur l'orang-outan de Sumatra peuvent être analysés comme des constructions sociales. En effet, les indicateurs qui forment le socle même des connaissances sur cette espèce dépendent en fait d'outils sociotechniques et de l'état de la connaissance sur la sociobiologie de l'animal, ce qui a conduit à faire des choix raisonnés. La volonté d'objectivation de la part des primatologues, les a conduits, dans un premier temps, à établir des indicateurs produisant une réalité compatible avec leurs objectifs de conservation. Dans un deuxième temps, les primatologues ont mobilisé ces indicateurs à des fins stratégiques.

Cette étude avance l'hypothèse que cette double démarche de juges (responsables de l'établissement des indicateurs) et de partie (en les mobilisant) a eu pour projet - voire a

permis à la communauté des primatologues - de conforter un objectif militant de conservation de l'espèce de l'orang-outan de Sumatra, en imposant un référentiel de conservation radicale, puis en renforçant leurs positions comme médiateurs.

Pour mettre à l'épreuve cette hypothèse, le chapitre III est divisé en deux sections. La première livre des informations factuelles sur la situation géographique et écologique de l'habitat de l'orang-outan de Sumatra. Elle montre l'importance de cette région, non seulement pour la conservation de l'orang-outan de Sumatra, mais aussi comme réserve d'une faune et d'une flore exceptionnelles. Cette première partie permet surtout de rendre compte d'une situation décrite et catégorisée selon les critères de la science occidentale. Le recensement de la richesse biologique de cette région suggère déjà que sa conservation représente un enjeu primordial pour la communauté des acteurs de la conservation.

La seconde section montre comment les primatologues - seule autorité scientifique autoproclamée crédible en l'absence de tout autre organisme régulateur - ont construit une information scientifique conforme à un objectif occidental de conservation radicale. En étudiant les indicateurs clefs, cette section montre que ces indicateurs sont des construits sociaux rendus compatibles avec la cause conservationniste, et comme tels sont ensuite mobilisés stratégiquement. Combinés ensemble, ces indicateurs constituent une « rhétorique scientifique/conservationniste » au service de la conservation.

1. Les orangs-outans de Sumatra et leur territoire

1.1. Les orangs-outans de Sumatra

1.1.1. La proximité de l'orang-outan et de l'humain

Les orangs-outans *(Pongo spp.),* les chimpanzés (*Pan troglodytes*), les bonobos (*Pan paniscus*), les gorilles (*Gorilla spp.*) et les humains (*Homo sapiens*) appartiennent tous à la famille des grands singes *(Hominidae*), qui fait elle-même partie de l'ordre des primates, qui est dans la classe des mamifères. Ils partagent tous au moins 97% de leur ADN[331] avec le génome humain moderne. Les ancêtres des orangs-outans et ceux de la lignée humaine se sont séparés depuis environ 14 millions d'années[332]. Ils se sont différenciés en deux espèces distinctes, l'orang-outan de Sumatra (*Pongo abelii*) et l'orang-outan de Bornéo (*Pongo*

[331] Acide désoxyribonucléique (ADN), contenu des chromosomes dans les noyaux de la cellule.

[332] CHEN F.C. LI W.H. Genomic divergences between humans and other hominoids and the effective population size of the common ancestor of humans and chimpanzees. *The American Journal of Human Genetic*s. 2001, 68, p.444-456.
DIAMOND J. *The Third Chimpanzee.* London*,* Hutchinson Radius.1991.

pygmaeus), vivant respectivement sur l'île de Sumatra et sur l'île de Bornéo encore nommée Kalimantan[333].

En raison de leur proximité évolutive avec les êtres humains, les orangs-outans partagent beaucoup de leurs caractéristiques biologiques et sociales. En particulier, ils démontrent des traits culturels, c'est-à-dire des comportements appris et transmis de génération en génération, tout comme la culture des sociétés humaines[334]. C'est dans les forêts côtières tourbeuses d'Aceh qu'une forme de culture originale a été observée pour la première fois au milieu des années 1990, plus exactement à Suaq Balimbing[335]. Dans ces forêts, les orangs-outans fabriquent et utilisent des outils avec les branches des arbres pour extraire le miel d'abeilles logées dans des troncs d'arbre ou pour prélever des graines de certains fruits, comme ceux des du genre neesia (*Neesia spp.*), impossibles à casser. Dans d'autres aires géographiques, les orangs-outans n'ont pas découvert ces techniques et sont donc incapables d'extraire le miel ou les graines. Ces exemples documentés dans la littérature scientifique[336] font partie d'une liste plus longue de comportements géographiques spécifiques. Parmi ceux-ci on compte la fabrication de gants en feuilles et la technique de fabrication du refuge que les orangs-outans établissent chaque soir dans la canopée pour dormir.

Leur grande capacité cognitive, souvent nommée « intelligence » par anthropocentrisme, serait un des facteurs clefs qui expliquerait le développement de cette culture. En effet, parmi tous les primates non humains, l'orang-outan possède les plus grandes facultés cognitives. Il démontre une capacité à la duperie, une relative empathie pour ses congénères, l'aptitude aux manipulations complexes et à l'utilisation d'outils dans la nature, et enfin la capacité de reconnaissance dans un miroir[337].

---

[333] GROVES C. *Primate Taxonomy*. Washington, Smithsonian Institution Press. 2001.

[334] VAN SCHAIK C., ANCRENAZ M., BORGEN G., GALDIKAS B., KNOTT C., SINGLETON I., SUZUKI A., UTAMI S., MERRILL M. Orangutan cultures and the evolution of material culture. *Science*. 2003, 299, p.102-105 ;
VAN SCHAIK C., ANCRENAZ M., DJOJOASMORO R., KNOTT C., MORROGH-BERNARD H., NUZUAR, ODOM K., UTAMI-ATMOKO S., VAN NOORDWIJK M. Orangutan cultures revisited in: WICH S., UTAMI-ATMOKO S., MITRA SETIAT., VAN SCHAIK C. (eds). *Orangutans: Geographic Variation in Behavioural Ecology and Conservation*. New York, Oxford University Press. 2009, p.299-309.

[335] VAN SCHAIK C. et al. Orangutan cultures revisited. Op. cit.

[336] VAN SCHAIK C. et al. Orangutan cultures and the evolution of material culture. Op. Cit.;
VAN SCHAIK C. et al., Orangutan cultures revisited. Op. Cit.

[337] DEANER R., VAN SCHAIK C., JOHNSON V. Do some taxa have better domain-general cognition than others? A meta-analysis of nonhuman primate studies. *Evolutionary Psychology.* 2006, 4, p.149-196.

1.1.2. La population historique et la situation actuelle

Il y encore 8000 ans, l'aire de répartition des orangs-outans comprenait un vaste territoire s'étendant du nord de la Chine jusqu'à l'île indonésienne de Java[338]. Aujourd'hui l'orang-outan se rencontre uniquement dans la partie nord-ouest de l'île de Sumatra et dans des territoires morcelés de l'île de Bornéo.

Il y aurait environ actuellement 6600 orangs-outans de Sumatra dans leur habitat naturel[339]. Au cours du XXe siècle, la population se serait réduite de 87% [340]. L'orang-outan de Sumatra est classé dans la catégorie « En danger critique d'extinction » sur la Liste rouge de l'UICN[341]. Il figure aussi dans le top 25 des primates les plus menacés, établi en 2008 [342]. Si la tendance actuelle persiste, l'orang-outan de Sumatra pourrait bien être le premier grand singe à s'éteindre dans la nature, selon les articles des primatologues faisant référence[343] et repris tels quels dans les publications des Nations Unies[344].

La population de l'orang-outan de Bornéo est quant à elle bien plus importante. Elle se situerait à environ 54 000 individus[345]. Mais elle est aussi en déclin rapide. Elle est inscrite dans la catégorie « En danger d'extinction » sur la Liste rouge de l'UICN.

1.1.3. La biologie et la vulnérabilité

Comme son nom l'indique, l'orang-outan de Sumatra - personne (*orang*) de la forêt (*hutan*) en malais - ne se rencontre que dans la canopée des forêts tropicales humides de l'île de Sumatra. C'est la plus grande espèce de mammifère arboricole sur la planète : les femelles

---

[338] JABLONSKI N., WHITFORT M., ROBERTS-SMITH N., QUINQI X. The Influence of life history and diet on the distribution of Catarrhine primates during the Pleistocene in eastern Asia, *Journal of Human Evolution*. 2000, 39, p.131-157.

[339] WICH S., MEIJAARD E., MARSHALL A., HUSSON S., ANCRENAZ M., LACY R., VAN SCHAIK C., SUGARDJITO J., SIMORANGKIR T., TAYLOR-HOLZER K., DOUGHTY M., SUPRIATNA J., DENNIS R., GUMAL M., KNOTT C., SINGLETON I. Distribution and conservation status of the orangutan (Pongo spp.) on Borneo and Sumatra: How many remain? *Oryx*. 2008, 42, p.329-339.

[340] RIJKSEN H., MEIJAARD E. *Our Vanishing Relative: The Status of Wild Orangutans at the Close of the Twentieth Century*. Wageningen, Tropenbos Publications. 1999.

[341] UICN. *IUCN Red List of Threatened Species*. Accédé sur http://www.iucnredlist.org. Gland, Suisse. 2012

[342] MITTERMEIER R., WALLIS J., RYLANDS A., GANZHORN J., OATES J., WILLIAMSON E., PALACIOS E., HEYMANN E., KIERULFF C., YONGCHENG L., SUPRIATNA J., ROOS C., WALKER S., CORTÉS-ORTIZ L., SCHWITZER C. (Eds). *Primates in Peril: The World's 25 Most Endangered Primates 2008-2010*. IUCN/SSC Primate Specialist Group (PSG), International Primatological Society (IPS) and Conservation International (CI), Arlington, Virginia. 2009.

[343] SINGLETON I., WICH S., HUSSON S., STEPHENS S., UTAMI S., LEIGHTON M., ROSEN N., TRAYLOR-HOLZER K., LACY R., BYERS O. (eds.). *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment: Final Report*. IUCN/SSC Conservation Breeding Specialist Group, Apple Valley MN. 2004.
WICH S. et al. Distribution and conservation status of the orangutan. Op. Cit.

[344] NELLEMANN C., MILES L., KALTENBORN B., VIRUTE M. and AHLENIUS H. (Eds). *The Last Stand of the Orangutan- State of Emergency: Illegal Logging, Fire and Palm Oil in Indonesia's National Parks*. GRID-Arendal Norway, UNEP and UNESCO. 2007.

[345] WICH S. et al. Distribution and conservation status of the orangutan. Op. Cit.

adultes pèsent environ 35 kg et les mâles environ 80 kg[346]. Ils peuvent vivre plus de 50 ans dans la nature[347].

Les orangs-outans ont besoin d'un régime diététique varié. Ils se nourrissent de manière prédominante de fruits, en particulier ceux des ficus *(Ficus spp.)*, mais aussi de feuilles, de fleurs, de l'intérieur de l'écorce des arbres, d'insectes et occasionnellement même de viande[348]. En différentes occasions, l'orang-outan de Sumatra a été surpris mangeant un loris paresseux (*Nycticebus coucang*), un petit primate nocturne[349].

L'orang-outan est extrêmement vulnérable aux perturbations anthropiques, comme la destruction de son habitat forestier ou l'élimination physique par la chasse ou les maladies[350], ceci pour trois raisons biologiques combinées : sa distribution est restreinte aux forêts de basse altitude, il a besoin de grandes étendues de forêts contigües pour vivre et son taux de reproduction est exceptionnellement lent. Ces trois raisons sont détaillées ci-dessous.

Tout d'abord, la population de l'orang-outan de Sumatra est restreinte aux forêts tropicales de basse altitude[351]. La plupart des orangs-outans de Sumatra vivent sous 500 mètres d'altitude. Ils ne s'aventurent que rarement à plus de 1500 mètres d'altitude. Ce sont plus particulièrement ces forêts de basse altitude qui sont depuis trois décennies colonisées par l'homme pour être converties en terres agricoles, et tout particulièrement pour la culture du palmier à huile, une plante qui a les mêmes besoins pédoclimatiques (type de sol, température et humidité) que les forêts abritant les orangs-outans.

---

[346] SMITH R., JUNGERS W. Body mass in comparative primatology. *Journal of Human Evolution*. 1997, 32, p.523-559.

[347] WICH S., UTAMI-ATMOKO S., MITRA SETIA T., RIJKSEN H., SCHÜRMANN C., VAN HOOFF J., VAN SCHAIK C. Life history of wild Sumatran orangutans (*Pongo abelii*). *Journal of Human Evolution.* 2004, 47, p.385-398.

[348] MORROGH-BERNARD H., HUSSON S., KNOTT C., WICH S., VAN SCHAIK C., VAN NOORDWIJK M., LACKMAN-ANCRENAZ I., MARSHALL A., KANAMORI T., KUZE N., SAKONG R. Orangutan activity budgets and diet. A comparison between species, populations and habitats. In: WICH S., UTAMI-ATMOKO S., MITRA SETIA T., VAN SCHAIK C. (eds). *Orangutans: Geographic Variation in Behavioural Ecology and Conservation*. Oxford University Press, New York. 2009, p.119-133.

RUSSON A., WICH S., ANCRENAZ M., KANAMORI T., KNOTT C., KUZE N., MORROGH-BERNARD H., PRATJE P., RAMLEE H., RODMAN P., SAWANGA. A., SIDIYASA K., SINGLETON I., VAN SCHAIK C., Geographic variation in orangutan diets. In: WICH S., UTAMI-ATMOKO S., MITRA SETIA T., VAN SCHAIK C. (eds). *Orangutans: Geographic Variation in Behavioural Ecology and Conservation*. New-York, Oxford University Press. 2009, p.135-155.

[349] UTAMI S., VAN HOOFF J. Meat-eating by adult female Sumatran orangutans (*Pongo pygmaeus abelii*). *American Journal of Primatology.* 1997, 43, p.159-165.

[350] Les orangs-outans sont sensibles aux mêmes maladies que l'homme.

[351] MARSHALL A., LACY R., ANCRENAZ M., BYERS O., HUSSON S., LEIGHTON M., MEIJAARD E., ROSEN N., SINGLETON I., STEPHENS S., TRAYLOR-HOLZER K., UTAMI-ATMOKO S., VAN SCHAIK C., WICH S. Orangutan population biology, life history and conservation. In: WICH S., UTAMI-ATMOKO S., MITRA SETIA T., VAN SCHAIK C. (eds). *Orangutans : Geographic Variation in Behavioural Ecology and Conservation.* New York, Oxford University Press. 2009, p.311-326.

Ensuite, toute population viable à long terme d'orangs-outans a besoin d'un bloc forestier d'au moins 500 km² [352]. Ceci s'explique par un mode de vie semi-solitaire. Les femelles sont territoriales, avec un territoire s'étendant sur au moins 1 km² et les mâles semi-nomades, avec un territoire pouvant atteindre plus de 100 km² [353]. En conséquence, la densité moyenne des populations d'orangs-outans est très faible, environ un individu par km². Cette densité peut néanmoins augmenter momentanément à Sumatra jusqu'à près d'une dizaine d'individus par km² en période exceptionnelle d'abondance de fruits[354].

Enfin, le taux de reproduction des orangs-outans est exceptionnellement lent. Une femelle orang-outan ne donne naissance que tous les huit ou neuf ans[355]. En raison de leur mode de vie semi-solitaire, la mère doit tout apprendre au nouveau-né, ce qui nécessite un temps long de plusieurs années. En conséquence, les populations d'orangs-outans sont susceptibles d'extinction même avec de très bas taux de mortalité. La perte de 1% des femelles chaque année peut placer une population sur une trajectoire irréversible d'extinction[356].

1.1.4. Le rôle de l'orang-outan dans l'écosystème

Les premières recherches scientifiques se sont surtout consacrées à la biologie et au comportement de l'orang-outan dans le but de comprendre l'espèce humaine et son évolution. En conséquence, les quelques données sur le rôle de l'orang-outan dans la construction et le maintien de son écosystème forestier n'ont été publiées que très récemment. L'appréciation du rôle de l'orang-outan dans son écosystème relève également de l'analyse croisée des

---

[352] Ibid.

[353] SINGLETON I., KNOTT C., MORROGH-BERNARD H., WICH S., VAN SCHAIK C. Ranging behaviour of orangutan females and social organization. In: WICH S., UTAMI-ATMOKO S., MITRA SETIA T., VAN SCHAIK C. (eds). *Orangutans: Geographic Variation in Behavioural Ecology and Conservation.* New York, Oxford University Press. 2009, p.205-213.

[354] VAN SCHAIK C., PRIATNA A., PRIATNA D. Population estimates and habitat preferences of orangutans based on line transect of nests. In: *The Neglected Ape*. NADLER R., GALDIKAS B., SHEERAN L., ROSEN N. (eds). Plenum Press, New York. 1995, p.109-116 ;
HUSSON S., WICH S., MARSHALL A., DENNIS R., ANCRENAZ M., BRASSEY R., GUMAL M., HEARN A., MEIJAARD E., SIMORANGKIR T., SINGLETON I. Orangutan distribution, density, abundance and impacts of disturbance. In: WICH S., UTAMI-ATMOKO S., MITRA SETIA T., VAN SCHAIK C. (eds). *Orangutans: Geographic Variation in Behavioural Ecology and Conservation.* New York, Oxford University Press. 2009, p.77-96.

[355] WICH S., DE VRIES H., ANCRENAZ M., PERKINS L., SHUMAKER R., SUZUKI A., VAN SCHAIK C. Orangutan life history variation. In: WICH S., UTAMI -ATMOKO S., MITRA SETIA T., VAN SCHAIK C. (eds). *Orangutans: Geographic Variation in Behavioural Ecology and Conservation.* New York, Oxford University Press. 2009, p.65-75.

[356] MARSHALL A., ANCRENAZ M., BREARLEY F., FREDRIKSSON G., GHAFFAR N., HEYDON M., HUSSON S., LEIGHTON M., MCCONKEY K., MORROGH-BERNARD H., PROCTOR J., VAN SCHAIK C., YEAGER C., WICH S. The effects of forest phenology and floristics on populations of Bornean and Sumatran orangutans. WICH S., UTAMI-ATMOKO S., MITRA SETIA T., VAN SCHAIK C. (eds). *Orangutans: Geographic Variation in Behavioural Ecology and Conservation.* New York, Oxford University Press. 2009, p.97-118.

études avec les grands singes africains et du bon sens empirique : il est le plus gros animal arboricole au monde et il a besoin d'un régime alimentaire varié.

Mangeant des fruits, et en particulier certains fruits peu consommés par d'autres espèces, les orangs-outans transportent les graines sur de longues distances et participent à la dispersion des plantes. Les arbres qui produisent les graines les plus grosses sont le plus souvent ceux dont le bois est le plus dense, et donc ceux contenant le plus de carbone[357]. Toute graine ingérée par un orang-outan est éliminée accompagnée d'une petite pile de fertilisant. L'élimination des orangs-outans des forêts conduirait donc à une dispersion moindre, voire nulle de ces grosses graines, ce qui changerait la structure de l'écosystème en réduisant le nombre de grands arbres et provoquerait la réduction du stock de carbone.

L'orang-outan jouerait aussi un rôle actif pour préserver l'écosystème forestier en bonne santé. Chaque jour, il construit un ou plusieurs nids en haut des arbres. Ces nids sont souvent réutilisés par d'autres mammifères, par exemple des ours, ou par des invertébrés, comme les fourmis et les termites. Les orangs-outans abattent fréquemment des grands arbres morts restés debout ou font tomber des branches mortes. Ceci crée des éclaircies naturelles qui facilitent la régénération forestière spontanée[358].

1.2. Le territoire actuel de l'orang-outan de Sumatra

1.2.1. Le territoire naturel : géographie, géologie et climat

A l'état sauvage, l'orang-outan de Sumatra ne se rencontre que dans les provinces d'Aceh et de Nord Sumatra de l'île de Sumatra, soit la partie extrême-occidentale de l'Indonésie, un vaste archipel de plus de 17 000 îles[359] s'étalant le long de l'équateur sur une distance égale à celle des USA (illustration 14).

---

[357] QUEENBOROUGH S., MAZER S., VAMOSI S., GARWOOD N., VALENCIA R., FRECKLETON R. Seed mass, abundance and breeding system among tropical forest species: do dioecious species exhibit compensatory reproduction or abundances? *Journal of Ecology.* 2009, 97, p.555-566
WRIGHT I., ACKERLY D., BONGERS F., HARMS K., IBARRA-MANRIQUEZ G., MARTINEZ-RAMOS M., MAZER S., MULLER-LANDAU H., PAZ H., PITMAN N., POORTER L., SILMAN M., VRIESENDORP C., WEBB C., WESTOBY M., WRIGHT J. Relationships among ecologically important dimensions of plant trait variation in seven neotropical forests. *Annals of Botany.* 2007, 99, p.1003-1015.

[358] Directeur conservation Fondation PanEco communication personnelle, décembre 2010.

[359] CRIBB R. *Historical Atlas of Indonesia.* London, Curzon. 2000.

Illustration 14. Carte des provinces indonésiennes localisant Aceh

Avec une surface de 473 606 km², Sumatra est la troisième plus grande île du pays et la sixième dans le monde[360]. Les provinces d'Aceh et de Nord Sumatra sont bordées au sud-ouest par l'océan Indien et au nord-est par le détroit de Malacca, qui sépare Sumatra de la Malaisie et de Singapour. Ces deux provinces sont traversées en leur centre par une chaine de montagnes et de volcans, le Bukit Barisan. Le pic le plus élevé dans cette partie de l'Indonésie est le Gunung Leuser, haut de 3404 m. Le Bukit Barisan est un témoignage de l'histoire géologique turbulente récente de Sumatra. Il s'est formé par la rencontre des plaques tectoniques asiatiques et indiennes qui se percutent dans une zone majeure de subduction sous-jacente à Sumatra[361]. Le glissement continuel de ces deux plaques crée de fréquents et violents tremblements de terre et des tsunamis occasionnels, comme ceux de décembre 2004 et d'octobre 2010.

[360] Par odre décroissant les plus grandes iles au monde sont : le Groenland, la Nouvelle Guinée, Boneo, Madagascar, l'Ile Baffin et Sumatra.
[361] WHITTEN A., DAMANIK S., ANWAR J., HISYAM N. *The Ecology of Sumatra.* Yogyakarta, Gadjah Mada University Press. 1987.

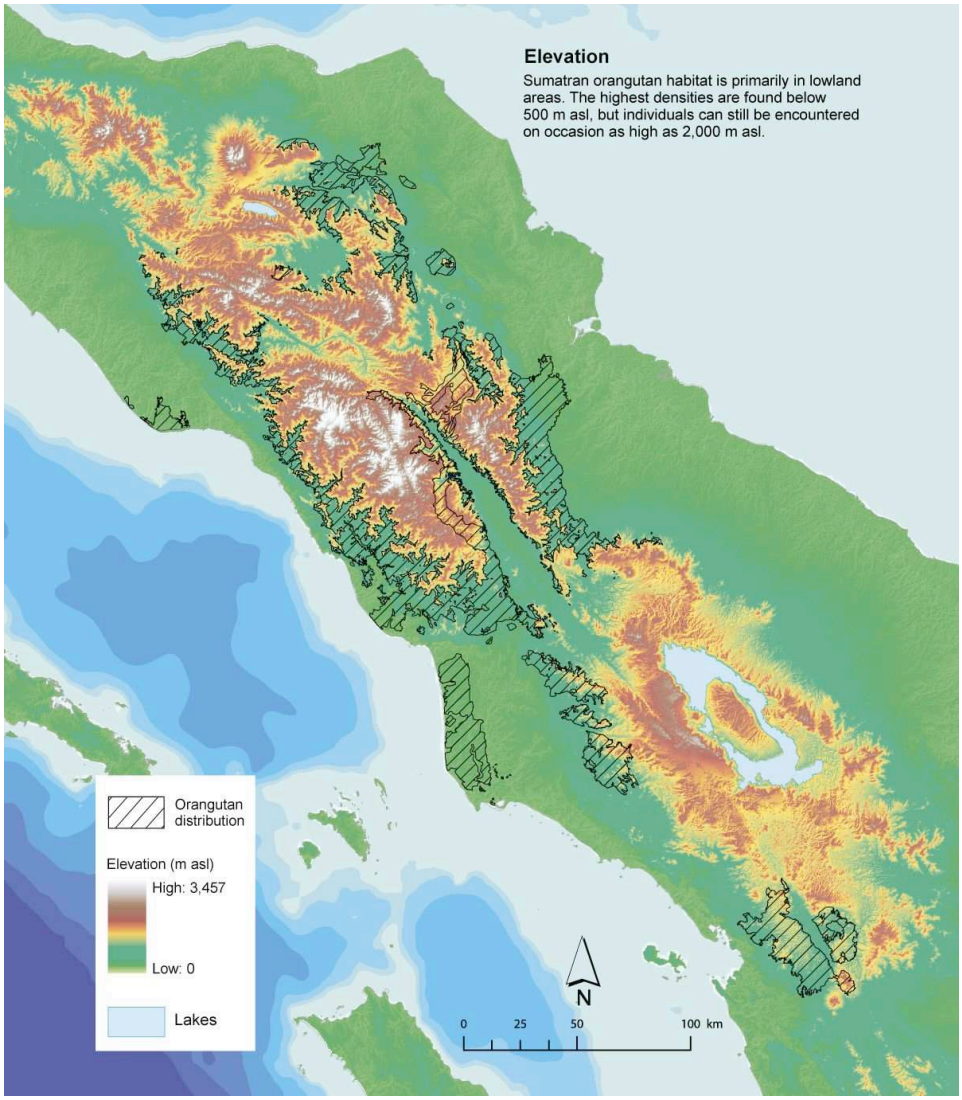

Illustration 15. Distribution des orangs-outans de Sumatra et altitude[362]

Les mouvements tectoniques ont également généré des éruptions volcaniques qui ont répandu des cendres sur l'ensemble de l'île, lui donnant un sol fertile comparé à celui de Bornéo[363]. L'exemple le plus dramatique de cette activité volcanique est l'éruption massive de Toba il y a environ 75 000 ans. Cette éruption créa le lac Toba, la plus grande caldera du monde[364]. Cette activité volcanique est encore présente comme le montre les éruptions du Mont Sinabung en 2010 dans la province de Nord Sumatra, à 40 kilomètres au nord du lac Toba.

La chaine de montagne du Bukit Barisan influence les températures et l'humidité. Le climat est chaud et humide dans les plaines côtières et relativement froid à des altitudes plus élevées, où le gel peut être fréquent. Les régions du Sud-Ouest reçoivent plus d'eau que celles du

[362] WICH S. et al (eds). *Orangutans and the economics of sustainable forest management in Sumatra*. UNEP/GRASP/UNESCO/YEL/ICRAF/GRID-Arendal. Trykkeri, GRID Arendal. 2011.
[363] WHITTEN A. et al. *The Ecology of Sumatra*. Op. Cit.
[364] Ibid.

Nord-Est, car les vents venant de l'océan Indien sont chargés d'humidité. Arrivant à Sumatra, ces vents se refroidissent rapidement en s'élevant, ce qui condense l'eau et génère des précipitations[365]. Bien qu'il pleuve toute l'année, une saisonnalité est tangible, avec deux saisons sèches, une petite en janvier limitée à environ un mois, et une plus grande en juillet et en août.

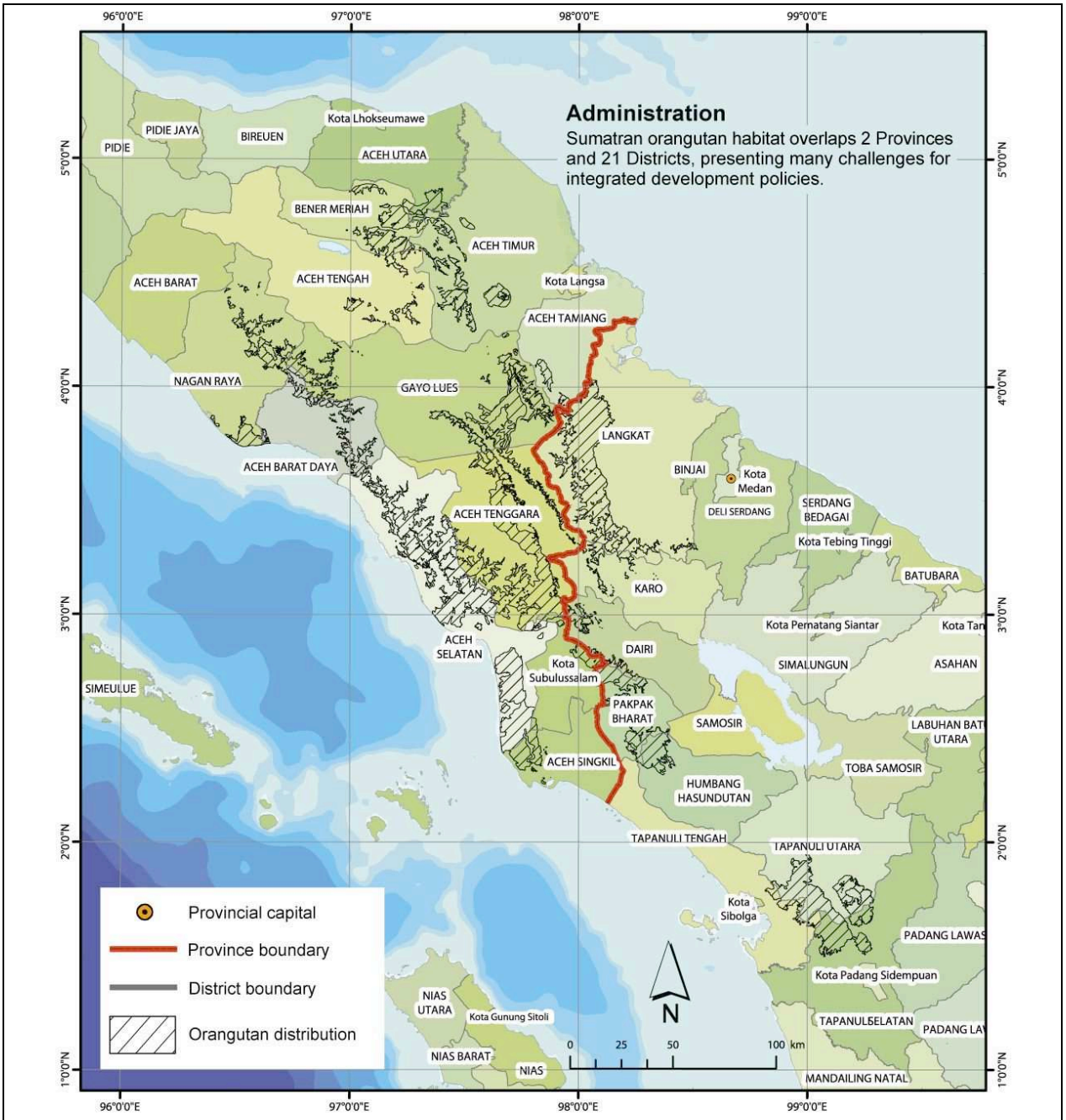

Illustration 16. Les districts et l'aire de répartition de l'orang-outan de Sumatra[366]

[365] Ibid.
[366] WICH S. et al (eds). *Orangutans and the economics of sustainable forest management in Sumatra*. Op. Cit.

1.2.2. Le territoire actuel résulte de la combinaison de facteurs naturels et anthropiques

Le territoire total de l'habitat naturel de l'orang-outan de Sumatra est d'environ 8600 km², soit moins de 0,5% de la surface totale de l'Indonésie[367]. Ce territoire représente seulement 17% de l'ensemble des forêts de la province d'Aceh et de Nord Sumatra (51 100 km^2). La répartition de ce grand singe entre ces deux provinces est très inégale. 78% de sa population est située dans la province d'Aceh pour seulement 22% dans la province du Nord Sumatra. En matière de districts administratifs, cela représente 13 districts à Aceh et huit districts à Nord Sumatra (Illustration 16)[368]. 80% de l'habitat des orangs-outans fait partie de la zone de conservation appelée l'écosystème Leuser.

Le territoire actuel des orangs-outans de Sumatra est très morcelé et altéré. Il est le résultat de facteurs naturels et anthropiques. Les principales barrières géophysiques naturelles sont les rivières et les montagnes. Ne sachant pas nager, l'orang-outan ne traverse les rivières que si des arbres tombés peuvent faire office de pont ou s'il existe des connexions entre les deux rives dans la canopée. Cet animal de basse altitude n'a jamais été aperçu à plus de 2000 m d'altitude. Les principaux facteurs anthropiques qui ont conduit à la fragmentation forestière sont essentiellement la construction de routes, l'établissement humain, la conversion en terre agricole, l'activité forestière industrielle et, très récemment, les activités minières[369].

Le territoire de l'orang-outan de Sumatra peut-être divisé en deux types d'écosystèmes : les forêts tourbeuses humides le long de la côte ouest et les forêts sur sol minéral de l'intérieur (Illustration 17). Les forêts tourbeuses humides totalisent environ 930 km². Elles sont réparties en trois régions : Tripa, Kluet et Singkil. Dans leur état initial avant la conversion pour l'agriculture, en particulier le palmier à huile, ces forêts totalisaient environ 1880 km² répartis entre Kulet (180 km²), Tripa (600 km²), et Singkil (1100 km²). Ces forêts possèdent les plus grandes densités d'orangs-outans au monde, soit environ deux orangs-outans par kilomètre carré, car la productivité de nourriture qui sert d'alimentation aux orangs-outans y est significativement plus grande. Les forêts de l'intérieur sont beaucoup plus étendues, elles totalisent environ 7670 km². Elles peuvent être divisées en deux grandes régions : la partie au nord du Lac Toba qui épouse les flancs de la chaîne de montagne du Bukit Barisan (6650 km²) et la forêt de Batang Toru et de ces environs (1020 km²) qui se situe au sud du lac Toba.

[367] WICH S. et al. *Orangutans and the economics*. Op. Cit.
[368] Ibid.
[369] Ibid.

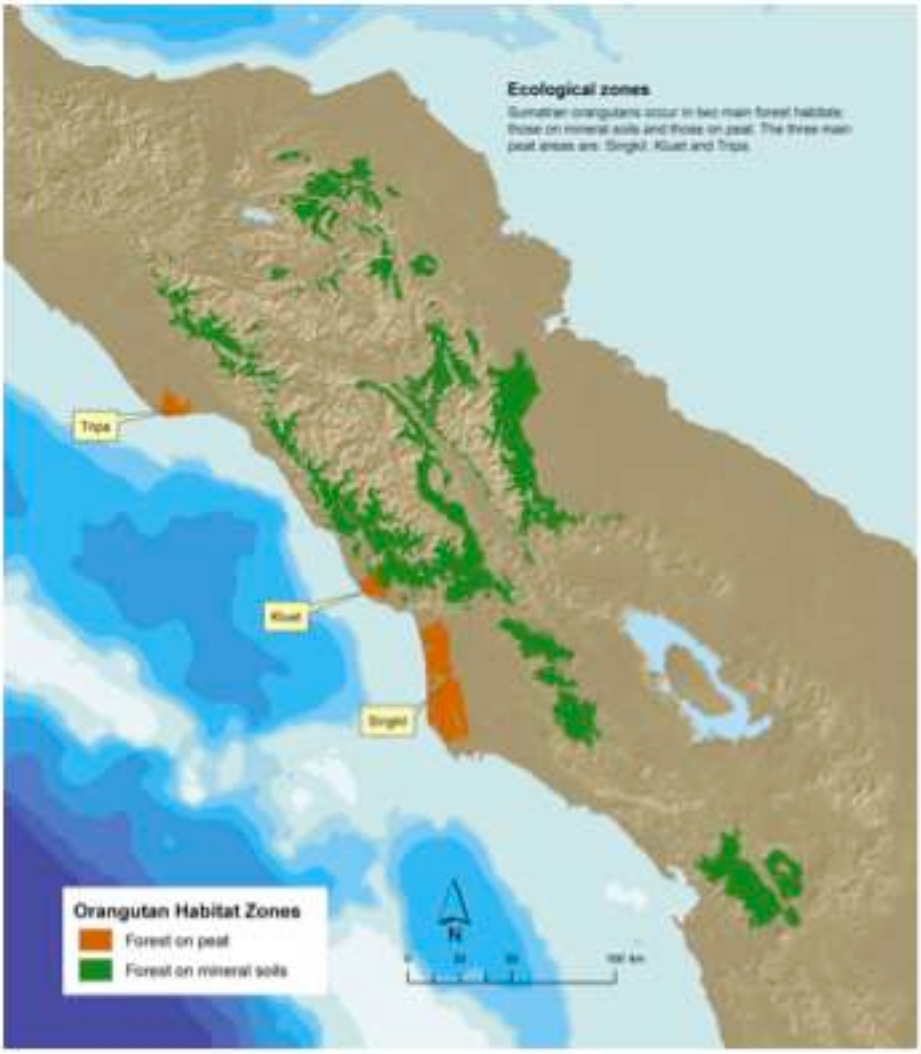

Illustration 17. Les deux grands types d'écosystèmes constituant le territoire de l'orang-outan de Sumatra (Source Wich et al. Orangutans. Op. Cit.17)

En plus de ce territoire naturel, plus d'une centaine d'orangs-outans de Sumatra ont été réintroduits dans les forêts de Bukit Tigapuluh et de sa région adjacente, à cheval entre les provinces de Riau et Jambi, au centre de l'île de Sumatra. Depuis 2011, une autre cinquantaine a été introduite dans la forêt de Jantho au nord-ouest de la province d'Aceh.

1.2.3. Une biodiversité exceptionnelle sur le territoire de l'orang-outan de Sumatra

Situé au sommet de la chaine alimentaire, l'orang-outan est un bon indicateur de la santé des forêts tropicales humides qu'il habite, ce qui se traduit par une haute productivité et une grande stabilité. Ces deux facteurs s'expliquent par un nombre élevé et une grande diversité d'espèces de plantes et d'animaux qui constituent l'écosystème naturel[370].

[370] NAEEM S., BUNKER D., HECTOR A., LOREAU M., PERRINGS C. Introduction: the ecological and social implications of changing biodiversity. An overview of a decade of biodiversity and ecosystem functioning research. In: NAEEM S., BUNKER D., HECTOR A., LOREAU M., PERRINGS C. (eds). *Biodiversity,*

La zone géographique où se trouve l'orang-outan de Sumatra est située dans un des trois plus grands « *biodiversity hotspots* » de la planète qui sont les réservoirs de vie végétale et animale sur terre les plus riches et les plus menacés. Ce hotspot particulier s'appelle Sundaland. Il inclut la péninsule malaisienne, les îles de Sumatra, de Bornéo et Java[371].

L'habitat de l'orang-outan de Sumatra est extrêmement riche en biodiversité en raison de trois facteurs combinés. D'abord, il existe un changement marqué dans la qualité des sols en fonction de l'altitude, ce qui a créé de nombreux pédoclimats. Ensuite, l'éruption de Toba a créé une barrière écologique, séparant les animaux et plantes de la province d'Aceh et du Nord Sumatra du reste de l'île[372]. Enfin, la succession de connexions et de déconnexions entre l'île de Sumatra et le continent asiatique, due à la fluctuation du niveau de la mer, aurait permis aux différentes espèces de coloniser Sumatra successivement et de se différencier. Ces connexions et déconnexions se sont succédées périodiquement ces deux derniers millions d'années, la dernière connexion se produisant il y a 12 000 ans[373].

1.2.4. La faune partageant l'aire de répartition de l'orang-outan de Sumatra

Au moins 71% (136 espèces) de tous les mammifères répertoriés sur l'île de Sumatra ont été répertoriés dans les forêts abritant l'orang-outan de Sumatra[374]. Strictement arboricole, l'orang-outan de Sumatra partage son aire de répartition avec trois des mammifères les plus emblématiques dans le monde : l'éléphant de Sumatra (*Elephas maximus sumatranus*), le tigre de Sumatra (*Panthera tigris sumatrae*) et le rhinocéros de Sumatra (*Dicerorhinus sumatrensis*). Ces espèces sont actuellement sur le point de s'éteindre, elles figurent toutes dans la catégorie « En danger d'extinction » ou « En danger critique d'extinction » sur la Liste rouge de l'UICN.

Pour beaucoup de conservationnistes, l'écosystème Leuser[375] - une zone de conservation de

---

Ecosystem Functioning and Human Well-being. An Ecological and Economic Perspective. Oxford, Oxford University Press. 2009.

[371] MYERS N., MITTERMEIER R., MITTERMEIER C., DA FONSECA G., KENT J. Biodiversity hotspots for conservation priorities. *Nature.* 2000, 403 p.853-858.

[372] LAUMONIER Y., URYU Y., STÜWE M., BUDIMAN A., SETIABUDI B., HADIAN O. Eco-floristic sectors and deforestation threats in Sumatra: Identifying new conservation area network priorities for ecosystem-based land use planning. *Biodiversity & Conservation*. 2010, 19, p.1153-1174 ; WHITTEN A. et al. *The Ecology of Sumatra.* Op. Cit.

[373] Ibid.

[374] VAN STRIEN N. The mammal fauna of Gunung Leuser National Park. In: VAN SCHAIK C. and SUPRIATNA J. (eds). *Leuser: A Sumatran Sanctuary.* Jakarta, Perdana, Ciptamandiri. 1996, p.132-202.
HATFIELD. *Baseline Terrestrial Ecology Survey of the Martabe Project Area, North Sumatra Province, Indonesia*. 2003.

[375] L'écosystème Leuser est une zone de conservation d'environ 2,6 millions d'hectares établie en 1999 par un décret présidentiel indonésien. L'écosystème Leuser inclut le parc national de Gunung Leuser. Il est à cheval sur la province d'Aceh (70% du territoire) et la province de Nord Sumatra (30% du territoire). Plus de détails sur les enjeux liés à la formation et au contrôle de l'écosystème Leuser sont donnés au chapitre suivant (chapitre IV).

2,6 millions d'hectares, où se trouve 80% de l'habitat de l'orang-outan - est le seul habitat où il serait possible de sauver à terme les quatre grandes espèces de mammifères asiatiques dans un même espace. Les populations sont estimées dans cet écosystème à moins de 400 individus pour l'éléphant, à environ 100 pour le tigre et entre 50 et 100 pour le rhinocéros[376].

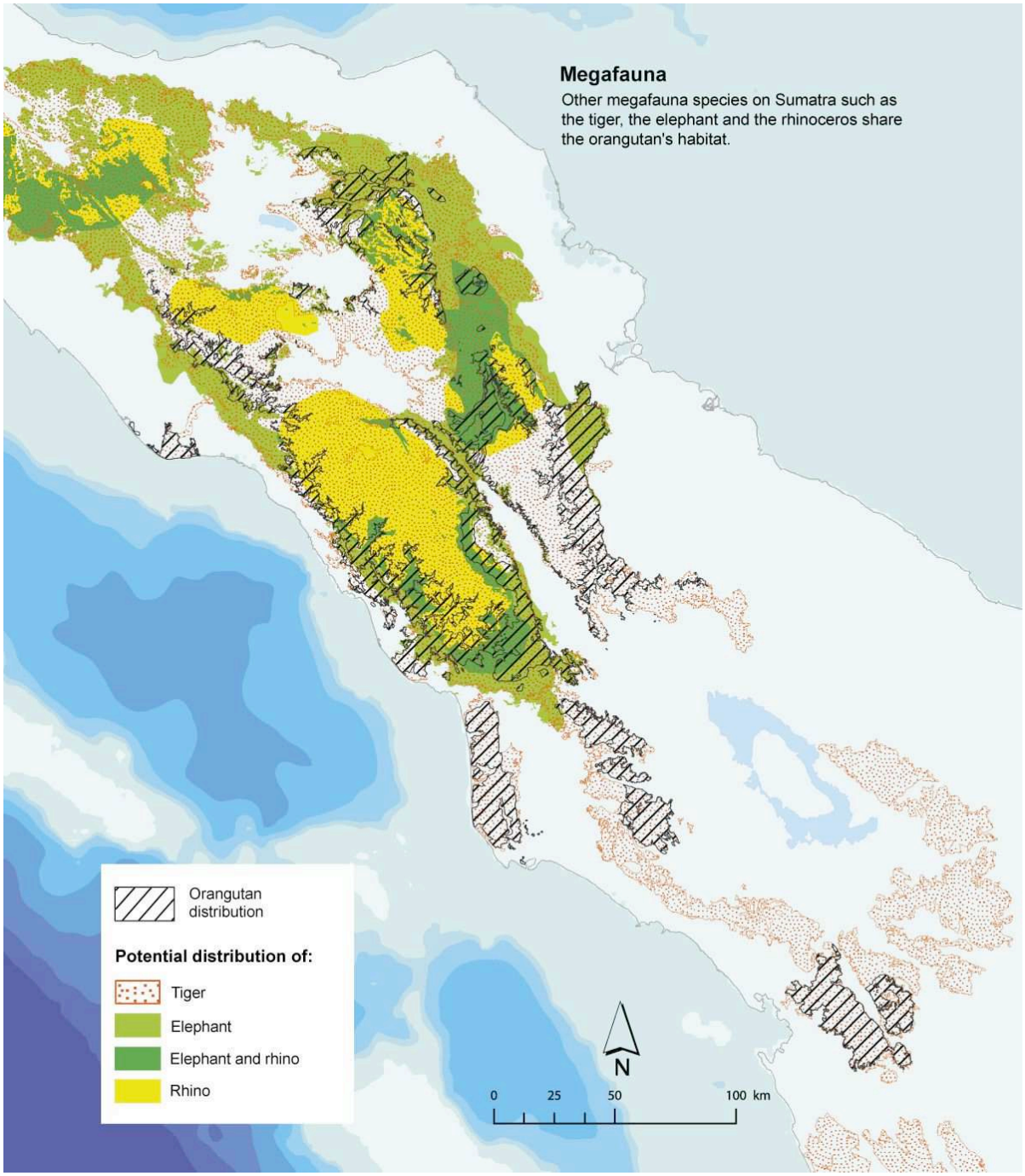

Illustration 18. Les espèces de mammifères emblématiques et la distribution de l'orang-outan de Sumatra[377]

[376] Entretien directeur à BPKEL-2011-11-19
[377] WICH S. et al. *Orangutans and the economics.* Op. Cit.

L'écosystème Leuser pourrait aussi constituer le seul endroit au monde où il serait encore envisageable de sauver le rhinocéros asiatique. Ceci fait dire à un responsable de l'agence de conservation de Leuser :

> « *Je suppose que si nous ne nous préoccupions que d'un seul animal, ce serait ce pauvre vieux rhino, car c'est la dernière population significative dans le monde.* »[378]

Moins connu, le tapir asiatique se rencontre au sud-ouest de ce territoire. C'est aussi l'unique endroit au monde où cohabitent trois espèces de primates : l'orang-outan de Sumatra, le simiang (*Symphalangus syndactylus*) et le gibbon à mains blanches (*Hylobates lar*). Ce dernier est remplacé par le gibbon agile (*Hylobates agilis*) dans les forêts du Nord Sumatra.

Au moins 69% de toutes les espèces d'oiseaux répertoriées à Sumatra, soit 435 espèces, ont été observées dans ces forêts[379]. Beaucoup d'entre elles sont endémiques à Sumatra. Les amphibiens et les reptiles ont été beaucoup moins étudiés, mais au moins 65 espèces d'amphibiens et 87 espèces de reptiles ont été identifiées,[380] dont celle du plus long serpent du monde, le python réticulé (*Python reticulatus*).

Les trois forêts tourbeuses humides côtières qui abritent les orangs-outans jouent un rôle unique pour la conservation de la biodiversité, car ce type de biotope est devenu très rare sur toute l'île de Sumatra. L'existence de ces tourbières est cruciale pour la survie de certains animaux qui leur sont strictement inféodés tels que la civette-loutre de Sumatra (*Cynogale bennetti*) et certains oiseaux marécageux, par exemple la cigogne de Storm (*Ciconia stormii*), le canard à ailes blanches (*Cairina scutulata*) et le grébifoulque d'Asie (*Heliopais personata*). Ils sont tous dans la catégorie « En danger critique d'extinction » sur la Liste rouge de l'UICN. Cet habitat est également important pour les espèces marines et côtières, comme le crocodile de mer (*Crocodylus porosus*)[381] et plusieurs espèces de tortues marines qui nidifient sur les plages adjacentes, la plupart d'entre elles étant dans la catégorie « En danger critique d'extinction » sur la Liste rouge de l'UICN. De plus, les forêts tourbeuses côtières forment les seuls couloirs écologiques naturels liant l'océan Indien avec l'intérieur des terres riche en biodiversité. Elles jouent un rôle clef dans l'adaptation de beaucoup d'espèces au changement climatique. Si le niveau de la mer monte, si la végétation se modifie ou si le climat change, ces couloirs constitueraient les seules routes naturelles de migration.

---

[378] Entretien directeur à BPKEL-2011-11-19 "*I suppose if we favor any animal it's the poor old the rhino because it's the last population that's worth anything in the world*"

[379] BUIJ R., FOX E., WICH S. Birds of Gunung Leuser National Park, northern Sumatra. *Kukila.* 2006, 13, p.23-47.

[380] KAMSI, Communication personnelle, 2010.

[381] VAN SCHAIK C., SUPRIATNA J. *Leuser: A Sumatran Sanctuary*. Jakarta, Perdana, Ciptamandiri. 1996.

1.2.5. La flore partageant l'aire de répartition de l'orang-outan de Sumatra

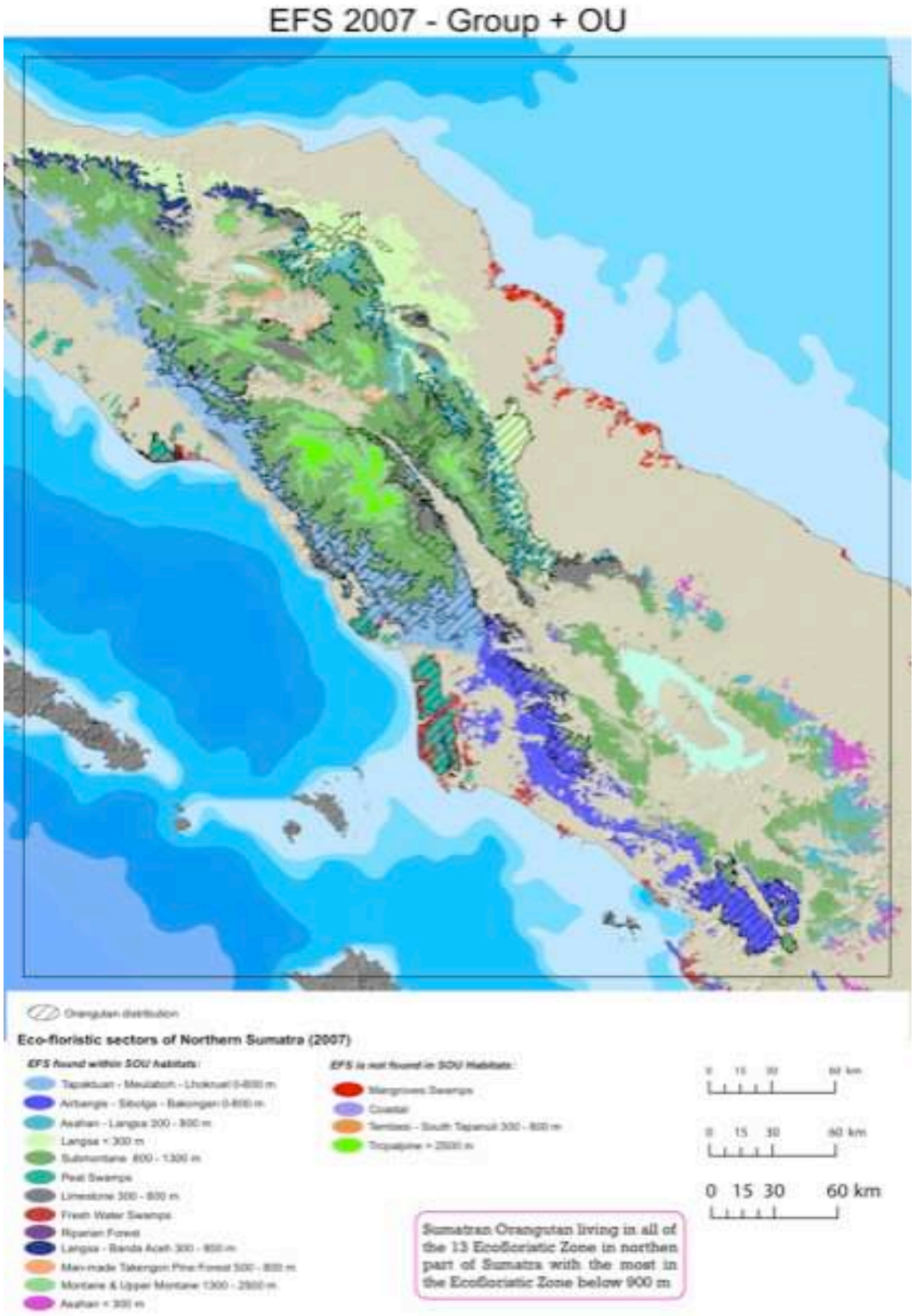

Illustration 19. Les 13 secteurs éco-floristiques chevauchant la distribution de l'orang-outan de Sumatra[382]

[382] WICH S. et al. *Orangutans and the economics.* Op. Cit.

Le territoire des orangs-outans recouvre 13 des 17 secteurs éco-floristiques (une classification basée sur la végétation, le climat et le substrat) répertoriées dans la province d'Aceh et de Nord Sumatra[383]. Deux des habitats de l'orang-outan de Sumatra (les forêts côtières tourbeuses et la zone minérale nord-est le long de la chaine de montagnes) sont des aires géographiques de grande priorité de conservation pour maintenir la diversité floristique[384]. La protection de ces forêts permettrait de conserver la moitié de la population sauvage des orangs-outans.

Les forêts de basse altitude se caractérisent par une canopée haute et fermée. Elles sont les plus cruciales pour les orangs-outans, car les plus productives. On peut répertorier plus de cent espèces d'arbres par hectare dans ces forêts, même à 1000 mètres d'altitude[385]. La partie nord de l'habitat abrite plusieurs espèces de plantes endémiques[386]. Cette région accueille aussi différentes espèces de *Rafflesia*, la plus grande fleur au monde.

Entre 1000 et 1500 mètres d'altitude, la forêt devient une zone de canopée moins élevée (30-40 mètres). Les disponibilités en nourriture pour les orangs-outans sont beaucoup plus limitées[387]. Les orangs-outans s'y rencontrent en faible densité ou en sont absents. Entre 1500 et 2400 mètres d'altitude, la taille des arbres est plus petite (25-30m) et les orangs-outans ne se rencontrent plus qu'exceptionnellement. Le nombre et la diversité des épiphytes et des mousses croit, alors que le nombre d'espèces d'arbres par hectare diminue graduellement. Au-dessus de 2400 mètres, les arbres mesurent entre 15 et 25 mètres. Ils laissent progressivement place à une terre nue avec des arbres de plus en plus petits et clairsemés[388]. Cette description présente le gradient typique dans la région, mais il existe des variations considérables en fonction des conditions pédoclimatiques locales.

---

[383] LAUMONIER Y. et al. Eco-floristic sectors and deforestation threats in Sumatra. Op. Cit.
[384] Ibid.
[385] SINGLETON I. *Ranging Behaviour and Seasonal Movements of Sumatran Orangutans (Pongo pygmaeus abelii) in Swamp Forests*. PhD thesis, University of Kent, Canterbury, 2000.
[386] DE WILDE W., DUYFJES B. Vegetation, floristic and plant biogeography in Gunung Leuser National Park. In: VAN SCHAIK C., SUPRIATNA J. (eds). *Leuser: A Sumatran Sanctuar*y. Yayasan Bina Saina Hayati Indonesia, Depok.1996, p.49-103.
[387] DJOJOSUDHARMO S., VAN SCHAIK C. Why are orangutans so rare in the highlands? Altitudinal changes in a Sumatran forest. *Tropical Biodiversity.* 1992, 1, p.11-22.
[388] DE WILDE W., DUYFJES B. Vegetation, floristic and plant biogeography. Op. Cit.

2. Construction sociale de l'espèce « orang-outan de Sumatra », du comptage des individus, de leur aire de répartition et des sites prioritaires à protéger

L'inventaire détaillé de la faune et de la flore ci-dessus montre que, qualitativement au moins, l'habitat de l'orang-outan est partagé par une très riche diversité floristique et faunistique, certaines espèces y étant endémiques. Cet habitat présente en outre des conditions spécifiques à la survie d'espèces remarquablement charismatiques, parmi lesquelles l'éléphant, le tigre et le rhinocéros. Il représente donc un enjeu général de conservation considérable pour de nombreux acteurs.

Cet inventaire montre aussi qu'il existe des connaissances scientifiques acquises et stabilisées sur l'orang-outan et son environnement. Cependant, les conditions d'établissement de cet inventaire suscitent quelques interrogations. Avec une géographie si morcelée dans une contrée si peu hospitalière[389], avec une si faible densité d'individus, comment les primatologues ont-ils pu prendre la mesure exacte de la situation des populations d'orang-outan de Sumatra à l'état sauvage ? Ceci est d'autant plus étonnant que les orangs-outans, à l'état sauvage, ont une grande crainte de l'homme, et donc l'évitent autant que possible, soit en s'enfuyant, soit en restant immobiles[390].

La section ci-dessous vise à questionner le processus d'élaboration et de mobilisation des indicateurs qui sont des référentiels cognitifs clefs, à savoir le nombre d'individus et leur aire de répartition, l'identification des sites prioritaires à protéger, l'unicité de l'espèce et son classement dans le statut « En danger critique » sur la Liste rouge de l'UICN. On se propose de démontrer que les primatologues, et plus largement la communauté des acteurs travaillant dans le domaine de la conservation, ont élaboré une connaissance sur l'orang-outan de Sumatra qui est conforme aux arguments des responsables chargés de la conservation des espèces. Il s'agirait d'une action collective d'acteurs et d'institutions destinée à construire puis à mobiliser des indicateurs conformes au référentiel de la conservation des espèces.

Il ne s'agit en aucun cas de remettre ici en cause le fait que l'orang-outan de Sumatra est en danger et que ses populations déclinent, mais plutôt de montrer que les choix opérés par les primatologues dans la diffusion du savoir - et qui sont souvent nécessaires pour rendre la réalité intelligible (et donc simplifiée) - ne doivent rien au hasard. Le fait que ces savoirs

[389] La province d'Aceh, où se trouve 80% de l'habitat de l'orang-outan de Sumatra, a traversé une période de guerre civile jusqu'aux accords de paix de 2005. La forêt de basse altitude - habitat de prédilection de l'orang-outan - est aussi difficile d'accès pour ses conditions écologiques.

[390] RIJKSEN H., MEIJAARD E. *Our Vanishing Relative*. Op. Cit.

soient porteurs d'un parti pris, car ils sont au service d'une cause à défendre, « la protection de l'espèce », ne doit pas empêcher un travail de déconstruction permettant de mieux comprendre leur processus de production et de diffusion.

2.1. Le réseau des primatologues dans la construction de la connaissance

Avant de décrire le processus d'élaboration de chaque indicateur par les primatologues, il est important d'expliquer comment ces scientifiques se sont organisés en un réseau de personnes et d'institutions dans la production de la connaissance sur l'orang-outan. Le but ici est de mettre en perspective le fait que l'établissement des indicateurs clefs est bien le résultat d'une logique collective.

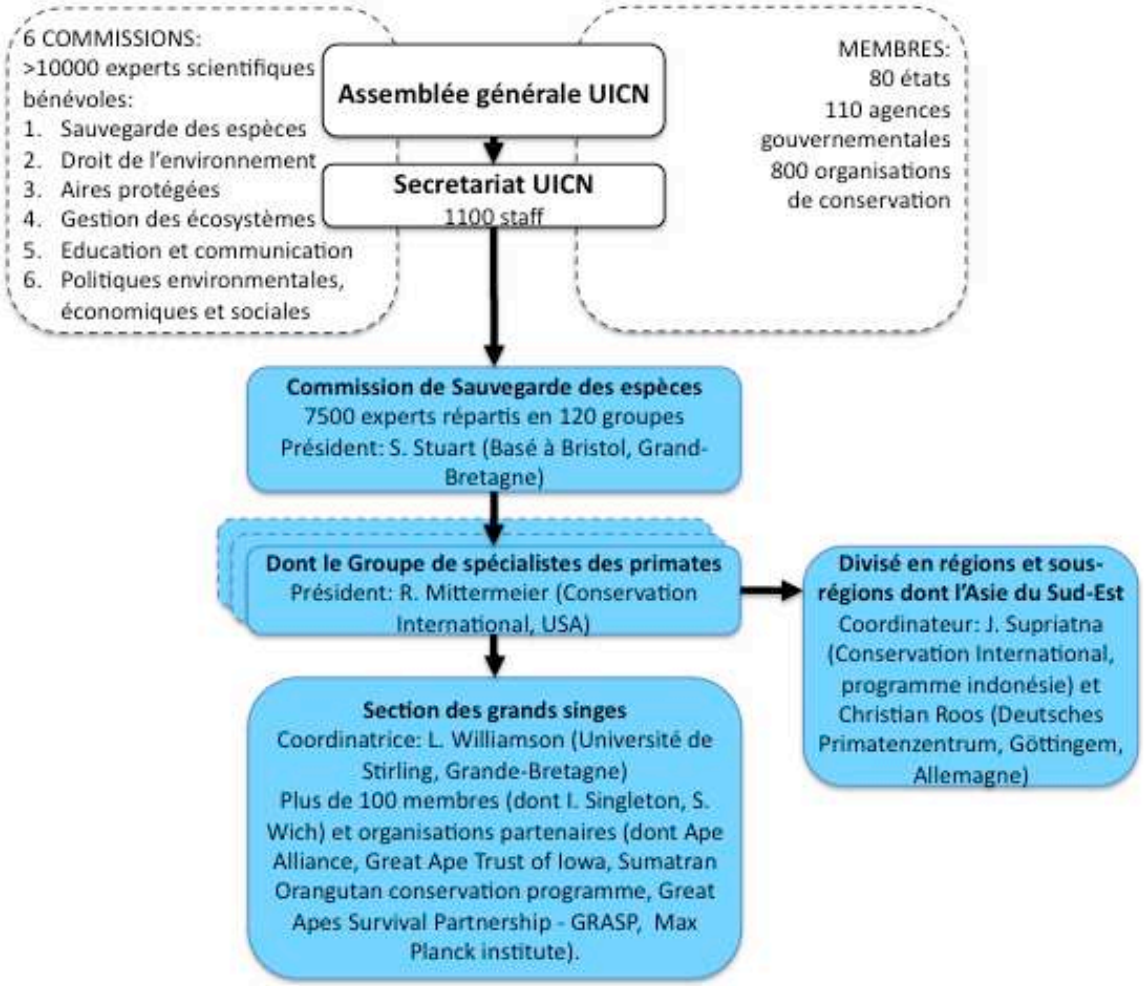

Illustration 20. Structure du réseau de scientifiques spécialisés sur les orangs-outans liés à l'UICN

(Source D. Ruysschaert et www.iucn.org)

Le réseau d'institutions et de primatologues est schématiquement décrit dans l'illustration 20 ci-dessus. La plupart des primatologues en activité professionnelle sont regroupés au sein de la « Section des grands singes ». Il s'agit d'une sous-commission du « Groupe de spécialistes

des primates », un des 120 groupes[391] de la « Commission de sauvegarde des espèces » de l'UICN, celle-ci étant elle-même une des six commissions d'experts scientifiques bénévoles de l'UICN. Chaque groupe est géré par un « Président » (*Chairman*) qui choisit ses membres par cooptation. Le Groupe de spécialistes des primates a été fondé en 1977 par R. Mittermeier, qui exerce depuis la fonction de président.

La commission de sauvegarde des espèces et les bénévoles la constituant ont des rôles multiples et de ce fait ambivalents, entre une activité scientifique qui suppose la neutralité et un objectif militant de protection animale qui entraine des prises de position plus engagées. En effet, d'une part cette commission se définit comme « *un réseau basé sur la connaissance scientifique* »[392] qui a comme objectif clair et ultime d'obtenir « *un monde qui valorise et conserve les niveaux présents de biodiversité* »[393]. D'autre part, la principale mission de cette commission est d'élaborer l'information nécessaire pour établir la Liste rouge des espèces menacées. Cette liste se veut le garant objectif de la conservation. « *Elle se fonde sur un système objectif d'évaluation du risque d'extinction d'une espèce au cas où aucune action ne serait entreprise pour sa conservation* »[394].

Or, cette Liste rouge est un indicateur de référence pour justifier et appliquer des objectifs de la Convention sur la diversité biologique pour 2020 (ou objectifs d'Aichi). Cette Liste rouge est donc considérée mondialement comme la référence normative du statut des espèces. Cette ambivalence entre participation à la création des indicateurs normatifs sur le statut de l'espèce et l'objectif de protection est très clairement affichée dans la section des grands singes qui « *a pour objectif d'empêcher l'extinction des grands singes en apportant des informations et un appui permettant une prise de décisions politiques fondées dans les pays où vivent les grands singes* »[395].

La section des grands singes est coordonnée par E. Williamson, de l'université de Stirling en Grande-Bretagne. La section regrouperait plus de 100 primatologues experts bénévoles, en plus d'associer des organisations partenaires comme GRASP, des organisations de conservation (comme PanEco à travers son programme *Sumatran Orangutan Conservation Programme*) et des organismes de recherche (comme le Max Planck Institute). En réalité, lorsque l'on considère uniquement l'orang-outan de Sumatra, presque tous les articles

[391] Dont 43 groupes pour les mammifères.
[392] "Science-based network" (www.iucn.org accédé le 2012-08-31)
[393] "A world that values and conserves present levels of biodiversity" (www.iucn.org accédé le 2012-08-31)
[394] UICN. *Liste rouge. Sauvegarder la trame de la vie.* Communiqué de presse. 19 juin 2012, p.2
[395] http://.www.primate-sg.org accédé le 02 septembre 2012

scientifiques proviennent d'un nombre restreint de primatologues[396] mentionnés comme premiers auteurs. Ces auteurs collaborent dans un réseau étroit de quelques institutions liées à la conservation, qui sont des centres de recherche ou des organisations de conservation (encadré 1).

Dans cette logique, les productions scientifiques de ces primatologues sont cosignées par un nombre très important d'auteurs qui proviennent de l'univers plus large de la conservation des grands singes. Les primatologues apparaissent donc comme les porteurs légitimes ou médiateurs d'une vérité scientifique partagée par une communauté de la conservation plus large.

I. Singleton est un primatologue britannique. Depuis 2000, il est employé par la Fondation suisse PanEco. Basé à Médan sur l'île de Sumatra en Indonésie, il est Directeur de leur programme de conservation, le *Sumatran Orangutan Conservation Programme (SOCP)*.

S. Wich est un primatologue néerlandais. En 2008, il était employé de Great Ape Trust of Iowa, une association de conservation partenaire de PanEco. Entre janvier 2010 et fin 2012, il devient à la fois le Directeur de recherche de PanEco (à 70%) basé à Medan et un chercheur en post-doctorat (à 30%) à l'institut d'anthropologie à l'université ETH de Zurich. Depuis 2013, il est professeur à l'université John Moores de Liverpool, travaillant au centre d'évolution en anthropologie et paléontologie. Il est aussi le président de la commission scientifique du GRASP.

C. van Schaik est professeur et Directeur de l'institut d'anthropologie à l'université de ETH de Zurich.

Enfin, H. Rijksen est le fondateur du site de recherche de Ketambe en 1972, le premier site de recherche sur l'orang-outan de Sumatra. Il a été très impliqué dans le développement de l'aire de conservation de l'écosystème Leuser.

Encadré 1. Quelques-uns des principaux auteurs primatologues sur l'orang-outan de Sumatra et leur affiliation (Source : D. Ruysschaert)

2.2. La construction sociale du comptage des individus et de l'aire de répartition

Cette section cherche à expliquer comment les primatologues ont su profiter de l'essor d'outils technologiques, d'abord la cartographie digitale, puis la modélisation, pour développer un savoir scientifique au service de leur cause. Partant de la confrontation des articles scientifiques disponibles, cette section avance l'hypothèse que cette technicisation de

[396] Par odre alphabéthique : E. Meijaard, H. Rijksen, I. Singleton, S. Wich et C. van Schaik.

la science est confrontée à de nombreux choix liés au manque de connaissances sur la sociobiologie de l'animal ou aux outils d'analyse. Elle aboutit à une lecture de la réalité qui dépend des techniques utilisées et des choix opérés.

Cette section montre que cette technicisation transforme le raisonnement scientifique, car l'utilisation de ces techniques impose une forme de rationalisation. Elle conduit à créer des indicateurs imparfaits (nombre d'individus et leur tendance, aire de répartition) qui ont une valeur stratégique, ce qui permet aux primatologues à la fois de faire avancer leur cause et de se positionner dans le champ social.

2.2.1. Le calcul de l'évolution historique du nombre d'individus

La première carte de la distribution de l'orang-outan de Sumatra a été publiée par l'explorateur allemand B. Hagen en 1890. En 1935, deux Néerlandais produisent la carte de la distribution de l'orang-outan dans *Meedeling*, le journal de la Netherlands Commission for International Nature Protection, après entretien avec les autorités coloniales (illustration 21).

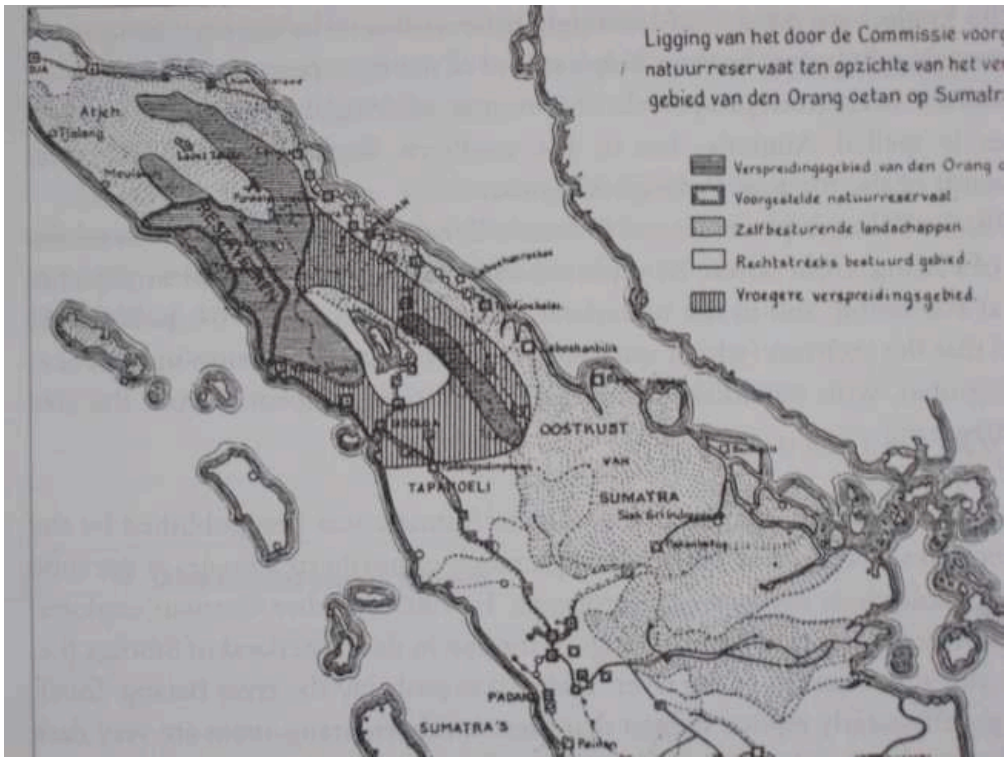

Illustration 21. Distribution des orangs-outans de Sumatra en 1935 [397]

La même année, C. Carpenter conduit une évaluation de la distribution de l'orang-outan de Sumatra pour le compte d'American Committee for International Wildlife Protection. Par la

[397] RIJKSEN H., MEIJAARD E. Our Vanishing Relative. Op. Cit. P56. Les lignes horizontales donnent la distribution en 1935, les lignes verticales donnent la distribution historique alors estimée.

suite, des écologistes et des primatologues, la plupart néerlandais, ont livré quelques informations complémentaires[398]. Mais, durant le XXe siècle, personne ne s'aventure à produire des chiffres précis sur la distribution et sur le nombre total d'orangs-outans de Sumatra.

Cette situation change radicalement à la fin du XXe siècle. Des primatologues ont publié successivement entre 1999 et 2008 des recensements de population par aire de répartition, précis à l'unité près. Ces chiffres à la fois abondants et fluctuants reflètent avant tout le développement de nouvelles technologies : tout d'abord le développement des cartes digitales de couvert forestier, ensuite l'avènement de la modélisation informatique de la sociobiologie des orangs-outans et enfin la mise en combinaison de ces deux technologies.

Ainsi, en 1999, H. Rijksen et E. Meijaard, dans leur livre « *Our vanishing relative: The status of wild orang-utans at the close of the twentieth century* »[399], évaluent le nombre d'orangs-outans de Sumatra en 1997 à environ 12 770 sur une superficie de quelque 8000 km². En 2003, S. Wich *et al.* « *spéculent qu'il n'y en aurait plus que 3500 fin 2002* »[400] dans un article scientifique publié dans *Oryx*, le journal de l'association de conservation britannique Fauna & Flora International. Début 2004, I. Singleton *et al.*[401] doublent les chiffres pour le compte de l'évaluation commanditée par l'UICN qui sert de référence pour établir les sites prioritaires de GRASP. Ils estiment la population d'orangs-outans de Sumatra à 7334 individus sur 20 177 km² de forêt primaire à la fin 2003 [402]. En 2008, S. Wich *et al.* publient dans *Oryx* un nouvel article[403] affirmant qu'il y aurait 6624 individus sur 6946 km². Finalement en 2011, S. Wich *et al.*, dans la publication du PNUE « *Orangutans and the economics of sustainable forest management in Sumatra* », conservent le même nombre d'individus, mais augmentent l'aire de répartition de 24% pour la fixer à 8641 km² [404].

Dans l'introduction d'« *Our vanishing relative* », H. Rijksen et E. Meijaard avertissent le lecteur : « *Bien que les estimations du nombre total d'orangs-outans survivants aient été inexactes et que toute tentative visant à estimer le nombre d'individus d'un être si insaisissable peut en effet prêter à confusion, on considère que les institutions qui décident de l'utilisation des terres et de la conservation de la biodiversité ont besoin de chiffres. Ce rapport va donc présenter des estimations. Cependant, il faut noter que ces chiffres n'ont*

[398] RIJKSEN H., MEIJAARD E. *Our Vanishing Relative. Op. Cit.*
[399] Ibid.
[400] WICH S., SINGLETON I., UTAMI S., GEURTS M., RIJKSEN H., VAN SCHAIK C. The status of the Sumatran orang-utan Pongo abelii: an update. *Oryx.* 2003, 37, p.49–54
[401] SINGLETON I. et al. *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment*. Op. Cit.
[402] Ibid.
[403] WICH S. et al. Distribution and conservation status of the orangutan. Op. Cit.
[404] WICH S. et al. *Orangutans and the economics*. Op. Cit.

aucun sens s'ils sont présentés hors de leur contexte. Ce contexte se résume en une tendance implacable : la spoliation continue des forêts qui abritent les orangs-outans, l'augmentation de la fragmentation et la réduction de leur habitat, et une protection déficiente. Et même si ce rapport contient une erreur de 100% pour le nombre estimé de grands singes survivants aujourd'hui, cela ne ferait aucune différence sur leurs chances de survie, […] la continuation des tendances présentes conduira à leur extinction à l'état sauvage. »[405]

H. Rijksen et E. Meijaard annoncent donc d'emblée cette ambigüité : tous les chiffres avancés sont probablement faux, mais ils sont nécessaires pour interpeller le décideur politique. Mais en plus, ces chiffres sont produits par des primatologues. Loin d'être des spectateurs neutres décrivant la réalité, ils sont aussi des acteurs stratégiques à part entière de la conservation de l'espèce : ils mobilisent les nouveaux outils sociotechniques disponibles pour leurs propres objectifs de conservation. Et c'est en fait toute cette contradiction qu'il s'agit ici de mettre en lumière.

2.2.2. Deux variables de l'indicateur de comptage difficiles à établir : la densité et l'aire de répartition

Le recours à la technologie s'explique, parce qu'il est extrêmement difficile de connaitre directement les deux variables clefs du nombre total d'orangs-outans de Sumatra : leur densité par site et leur aire de répartition. Les raisons de ce double problème sont exposées ci-dessous.

D'abord, connaitre la densité de l'orang-outan par site est ardu. C'est un animal vivant dans les forêts équatoriales de basse altitude difficilement pénétrables, à des densités très faibles, de l'ordre de l'unité au kilomètre carré. A ceci s'ajoutent des variables sociales et biologiques qui compliquent cette distribution. Biologiquement, les orangs-outans sont essentiellement frugivores, et leur densité en des sites précis dépend directement de la productivité de la forêt. Les orangs-outans se retrouvent par endroits à relativement haute densité, dans d'autres, ils sont presque absents. Socialement, les femelles d'orangs-outans et leurs petits sont territoriaux. Au contraire, les mâles parcourent de grandes distances. Certains d'entre eux sont

[405] RIJKSEN H., MEIJAARD E. *Our Vanishing Relative.* Op. Cit. p.26-27 « *Although estimates of the total numbers of surviving orangutans have been inaccurate, and any attempt to estimate the number of such an elusive creature may in fact be misleading, it is felt that authorities who make decision about land use and the possible conservation of biological diversity need figures. Hence this report will also present figures for the estimated number of orangutans surviving at present. However, it should be stressed that such figures are entirely meaningless when presented out of their context. The context is an inexorable trend: continuous despoliation of the orangutan's forest, increasing fragmentation and reduction of its range, and deficient protection. Even if this report contend an error of 100% for the estimated number of apes surviving today, it would make no difference whatsoever for their survival chance…continuation of the present trend will result in extinction in the wild state* »

territoriaux sur de larges étendues, d'autres passent d'un territoire à l'autre. Les primatologues classent ainsi les orangs-outans en résidents (*resident*), pendulaires (*commuter*) et vagabonds (*wanderer*)[406].

Ensuite, localiser l'aire de répartition de l'orang-outan de Sumatra est malaisé. Il habite les plaines alluviales et les tourbières aux flancs des régions montagneuses de la province d'Aceh et de la province de Nord Sumatra. Son habitat est morcelé sur un territoire qui est très étendu, évalué à la fin du XXe siècle entre 100 000 et 150 000 km² [407]. Il y a encore une dizaine d'années, la majeure partie de ce territoire était encore quasi inconnue des primatologues internationaux pour trois raisons concomitantes.

La première raison réside dans le fait que la province d'Aceh qui contient près de 80% de l'aire de répartition des orangs-outans[408] était jusqu'en 2004 quasi impénétrable aux primatologues occidentaux en raison du conflit armé entre le gouvernement indonésien et le mouvement séparatiste de la province. En 2004, Ian Singleton *et al.* expliquent : « *Il est extrêmement difficile d'obtenir les informations parce qu'il est difficile d'obtenir la permission de visiter Aceh, en particulier pour les étrangers et les Indonésiens qui ne sont pas de Sumatra. Et même si l'accès est donné, c'est une tâche dangereuse. Aceh est [la province] où se situe la plus grande population d'orangs-outans de Sumatra, et par conséquent il n'est possible que de procéder à des estimations de sa population.* »[409] Ce n'est qu'à partir du tsunami de décembre 2004 et des accords de paix de 2005 que la province d'Aceh s'est ouverte aux étrangers.

La seconde raison est que les orangs-outans sont très méfiants vis-à-vis de l'homme. Leur suivi n'est donc possible que sur des stations de recherche où les orangs-outans ont été habitués à la présence humaine. Pour l'orang-outan de Sumatra, il n'y a que deux stations de recherche, celle de Ketambe établie en 1971 par H. Rijksen et celle de Suaq Balimbing établie au début des années 1990 par C. van Schaik. La station de Ketambe « *constitue la part du lion* »[410] des connaissances sur l'orang-outan de Sumatra. Des méthodes d'évaluation des populations, indirectes par le comptage des nids que laissent les orangs-outans, ont bien été

---

[406] Ibid.
[407] Ibid.
[408] WICH S. et al. *Orangutans and the economics. Op. Cit.*
[409] SINGLETON I. et al. *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment.* Op. Cit. p.33. "*It is extremely difficult to collect information because it is difficult to gain permission to visit Aceh, particularly for foreigners and non-Sumatrans. Even if access is possible, it is a dangerous task. Aceh is where the largest population of Sumatran orangutans exists, and therefore it is only possible to estimate the current status of the population*".
[410] "The Lion share" sur le site Internet de Sumatran Orangutan Conservation Programme, http://www.sumatranorangutan.org/content-n23-sE.html, consulté le 2012-07-23

développées ces dix dernières années[411], mais elles n'ont été que très peu utilisées sur Sumatra (voir encadré 2).

L'évaluation des populations d'orangs-outans par les méthodes de comptage des nids permet d'évaluer le nombre d'orangs-outans. Mais, leur précision reste faible. Pour une population évaluée à 2500 individus, une étude menée par l'association de conservation Hutan[412] donnait un intervalle de confiance de 970 à 7275 individus pour une certitude à 95%[413]. La précision pourrait être améliorée en prenant un plus grand échantillon[414], mais cela reviendrait très cher[415]. Or, la méthode de comptage de nids resterait de toute manière liée à un site donné, car la possibilité d'observer les nids et leur vitesse de dégradation en dépend[416]. En plus de difficultés méthodologiques limitant son application sur des sites précis, le comptage des nids est lié à l'expérience de l'observateur (probabilité de reconnaissance des nids et l'évaluation de leur vitesse de dégradation)[417]. Ce facteur humain est aussi déterminant à Sumatra pour des raisons très pratiques. Utilisant la méthode de comptage des nids dans le parc national Gunung Leuser pour le compte de l'UNESCO en 2010, le Directeur de conservation de PanEco constate : « *La personne que nous espérions charger de superviser l'équipe 2 [sur 2 équipes], n'en a pas été capable et nous sommes incapables d'en trouver une autre, car ces gens sont très rares et ont de meilleurs emplois ailleurs. Cela a pris du retard [car cela a aussi pris du temps] pour obtenir le permis octroyé par l'agence de conservation de l'écosystème Leuser [BPKEL]. [Enfin] la compréhension [supervision] avec Medan a été difficile.*»[418] Le personnel qui exécute le travail sur le terrain doit suivre le protocole établi sur des cartes digitales conçues par un superviseur basé à Medan ou en Europe. Or, ce protocole nécessite le choix aléatoire de sites à étudier pour des raisons de rigueur mathématique. Ce personnel, confronté au terrain éprouve donc des difficultés à conduire l'enquête selon le protocole défini hors de tout contexte local d'accessibilité.

Ces difficultés n'empêchèrent pas le primatologue qui coordonnait le travail d'écrire en 2012 d'écrire que « *l'enquête conduite donna une base de données unique puisqu'elle représentait la première enquête systématique d'orangs-outans à l'intérieur du parc national Gunung Leuser*».[419] Sachant que ce parc national est *a priori* la zone la mieux étudiée, ceci donne un ordre d'idée de l'état des connaissances - très faible - pour les autres endroits.

Encadré 2. Difficile évaluation des orangs-outans par comptage des nids sur Sumatra

[411] KÜHL H., MAISELS F., ANCRENAZ M., WILLIAMSON E. *Lignes directrices pour de meilleures pratiques en matière d'inventaire et de suivi des populations de grands singes.* Gland, Groupe de spécialistes des primates de l'UICN. 2008.

[412] HUTAN. *Yearly activity report*. Kota Kinabalu, Hutan. 2007, p.12.

[413] Ceci signifie que dans 95% des cas, le nombre d'orangs-outans est à l'intérieur de cette fourchette large (ou intervalle de confiance) de 970 à 7 275 orangs-outans, mais que dans 5% des cas, le nombre réel se trouve en dehors de cet intervalle.

[414] BUIJ R., SINGLETON I., KRAKAURER E., VAN SCHAIK C. Rapid assessment of orangutan density. *Biological Conservation.* 2003, 114, p.103-113.

[415] SPEHAR S., MATHEWSON P., NUZUAR, WICH S., MARSHALL A., KÜHL H., NARDIYONO, MEIJAARD E. Estimating Orangutan Densities Using the Standing Crop and Market Nest Count Methods: Lessons Learned for Conservation. *Biotropica.* 2010, p.1-10.

[416] Op. Cit.

[417] WICH S., BOYKO R. Which factors determine orangutan nests' detection probability a transects? Mongabay.com Open Access Journal – *Tropical Conservation Science*. 2011, Vol.4 (1), p.53-63

[418] Courrier électronique. du Directeur de conservation de PanEco au personnel, le 26 March 2010.

[419] GOVERNMENT OF INDONESIA. State of conservation status of the World Heritage in Indonesia. Tropical Rainforest Heritage of Sumatra (N1167). Disponible sur www.unesco.org. Février 2012, p. 10 *"The surveys conducted provided a unique dataset since they represent the first ever systematic survey of orangutans within the Gunung Leuser National Park"*

La troisième raison tient à la nature des recherches menées par les primatologues. La recherche menée par les centres universitaires occidentaux (et concernant Sumatra, il s'agit exclusivement de centres anglo-saxons et européens) vise à améliorer les connaissances sur la sociobiologie de l'orang-outan dans l'objectif précis de les publier. Le nombre de publications académiques étant désormais la mesure de l'excellence scientifique, la publication permet de justifier les dépenses engagées et la demande de crédits pour développer de nouvelles recherches basées sur les récentes connaissances acquises ou sur de nouvelles technologies disponibles (par exemple la cartographie satellite, les tests ADN, les logiciels de locomotion). Le type de recherches menées sur ces sites n'est souvent d'aucune utilité[420] pour les connaissances en conservation.

2.2.3. Les cartes digitales comme outils à la fin du XXe siècle

H. Rijksen et E. Meijaard s'attachent à déterminer la distribution et le nombre d'orangs-outans en se basant sur une nouvelle technologie rendue disponible à la fin du XXe siècle, les systèmes d'information géographiques (*GIS-Geographic Information System)* permettant le couplage de cartes digitalisées et de bases de données.

Ils cartographient la distribution des orangs-outans en procédant en trois étapes successives. Ils élaborent d'abord la carte digitale du couvert forestier, ils étudient ensuite l'information disponible (par des enquêtes auprès de concessionnaires forestiers et par une recherche bibliographique) et ils vérifient enfin certaines informations sur le terrain. Cette méthode est selon eux la plus adéquate pour minimiser le temps et les coûts tout en s'assurant une bonne précision dans les résultats. En réalité, chaque étape est parsemée d'un certain nombre d'incertitudes et de choix arbitraires. Ces choix dépendent autant des outils utilisés, que de l'intuition des chercheurs.

Tout d'abord, l'établissement de la carte digitale du couvert forestier, où les orangs-outans de Sumatra pourraient se rencontrer, est directement confronté au problème technique de sa réalisation. L'information est donc établie en croisant différents types de cartes disponibles (World Conservation Monitoring Centre, ministère des Forêts indonésien, Nation Forest Inventory Project, Tropical Ecosystem Environment Observation by Satellites - TREES). La seconde source d'approximation provient de la conversion en pixels digitalisés de la carte forestière, ce qui associe arbitrairement chaque pixel à une catégorie de forêts. Le

[420] Par exemple, les recherches effectuées sur le premier trimestre 2011 par six chercheurs étrangers présents sur le site de Suaq Balimbing (quarterly report, conservation division, PanEco January-March 2011) portaient sur : 1) la position des nids et leurs propriétés servant à éloigner les moustiques, 2) l'apprentissage des orangs-outans immatures et 3) l'influence de l'habitat sur la posture de l'orang-outan.

regroupement des pixels d'une même catégorie en zones plus importantes nécessite d'éliminer certains pixels atypiques de la zone, pour constituer des zones plus grandes et homogènes. Ceci permet de créer une carte potentielle de distribution des orangs-outans en tenant compte des connaissances en écologie de l'animal pour chaque type d'habitat (l'habitat optimal pour l'orang-outan étant constitué d'une plaine alluviale contingente à une région plus élevée).

L'analyse de l'information publique existante, en particulier les études d'impact environnemental des concessions forestières, se heurte à une évidence : les concessionnaires forestiers n'ont pas intérêt à mentionner explicitement l'orang-outan sur leur concession, car c'est une espèce protégée. L'exploitation du bois y serait interdite par la loi. Les primatologues pensent contourner ce problème en considérant tout indice mentionnant l'orang-outan dans l'étude d'impact comme un signe certain de sa présence. Ceci les conduit à définir uniquement des régions avec ou sans orangs-outans, et non pas des densités par région.

Une fois les cartes de distribution potentielles élaborées, les primatologues font procéder à des enquêtes de terrain. Celles-ci se heurtent à la réalité : les orangs-outans de Sumatra sont potentiellement présents sur une superficie potentielle totale de plus de 100 000 km². Mais, en réalité, ils ne sont relativement bien connus que sur les sites de recherche de Ketambe et Suaq. La province d'Aceh où se trouve près de 80% de l'habitat des orangs-outans[421] était en guerre jusqu'en 2005. Ces forêts sont physiquement impénétrables sans une aide extérieure. Pour pallier ce problème, les primatologues vont donc s'appuyer sur une expérience internationale de conservation, le *Leuser Development Program (LDP)*[422], qui a pour but la conservation de l'écosystème Leuser. Ce projet a comme objectif de connaitre la répartition des orangs-outans sur son territoire, mais pas au-delà. De ce fait, les enquêtes de terrain (20 vérifications, pendant 118 jours et couvrant une distance de 21 000 km) [423] concentrent leurs efforts sur la connaissance de la distribution de l'orang-outan de Sumatra à l'intérieur de l'écosystème Leuser. En conséquence, la frontière sud (autour et en dessous du lac Toba) qui est en dehors de l'écosystème Leuser reste mal définie : les primatologues se limitent aux informations glanées dans la littérature. Quant à la frontière nord de l'habitat de l'orang-outan, elle demeure un terrain inconnu : théatre du conflit armé, cette zone est fermée aux chercheurs.

---

[421] WICH S. et al. *Orangutans and the economics*. Op. Cit.

[422] Le Leuser Development Programme est un projet de 32 millions d'Euro de la Commission européenne. Il s'est tenu de 1996 à 2004 et a été mis en œuvre par l'association de conservation Leuser International Foundation (LIF).

[423] RIJKSEN H., MEIJAARD E. *Our Vanishing Relative.* Op. Cit. p.184 "*In Sumatra, a total of 20 field checks were carried out, involving 118 days in the field, and covering some 21,000 km of distance travel*"

Après avoir évalué l'aire de distribution de l'orang-outan de Sumatra, H. Rijksen et E. Meijaard considèrent trois critères pour estimer leur nombre : la densité des nids, la variation en altitude (avec la restriction des orangs-outans à moins de 1000 mètres d'altitude) et le type de sol (avec l'élaboration virtuelle de polygones de bons habitats en considérant que 50% des forêts marécageuses tourbeuses et 65% des forêts sur sol minéral sont habitées). Ces critères sont sélectionnés sur la base de leur expérience ou sont documentés par des articles scientifiques. En combinant l'aire de répartition et les trois critères, les chercheurs obtiennent un total de 12 770 orangs-outans de Sumatra pour 8000 km² d'habitat forestier. Ce nombre pourrait selon eux s'élever à 23 000 orangs-outans si l'habitat n'était pas dégradé.

S. Wich et cinq primatologues[424] reprennent la carte de distribution réalisée par H. Rijksen et E. Meijaard. Ils s'interrogent sur la partie sud de l'aire de distribution[425]. Selon eux, la distribution proposée tient compte de rapports obsolètes réalisés par des Occidentaux et datant de 1935, 1973 et 1978. En réalisant deux études de terrain sur la présence d'orangs-outans au sud du lac Toba, l'une de trois semaines en 2000 et l'autre de cinq semaines en 2001, et en s'informant auprès de chercheurs et d'agents gouvernementaux, ils concluent que cinq blocs forestiers ont été détruits. Ceci réduirait le nombre d'orangs-outans à environ 10 800 fin 2003. Se basant sur un article publié par C. van Schaik dans *Oryx* en 2001 [426], qui avance qu'environ 1000 orangs-outans ont disparu annuellement de l'écosystème Leuser entre 1993 et 1999, et en considérant que cette tendance a continué les années suivantes, les primatologues évaluent qu'il n'y en aurait plus qu'environ 3500 à la fin 2002. « *Parce que nous n'avons aucune preuve que cette tendance ait changé, notre "meilleure estimation" pour le nombre total d'orangs-outans présents à l'état sauvage à Sumatra à la fin 2002 est d'environ 3500* »[427].

Sous couvert d'une argumentation très scientifique (cartographie digitale, enquête de terrain, détermination de l'aire de répartition et références à des articles scientifiques), les auteurs se lancent en réalité dans de grandes estimations. Si l'on suit leur logique, il n'y aurait plus d'orang-outan de Sumatra, 3,5 ans après leur dernière estimation en 2002 - ce qui conduirait à une extinction totale des populations sauvages en 2006. En fait, la limite de la distribution au nord est toujours inconnue, soit les 80% de l'habitat potentiel de l'orang-outan qui se trouve

[424] S. Wich, I. Singleton, S. Utami-Atmoko., M. Geurts, H. Rijksen, C. van Schaik sont tous des primatologues européens, sauf S. Utami-Atmoko qui est indonésienne.

[425] WICH S. et al. The status of the Sumatran orang-utan. Pongo abelii: an update. *Op. Cit.*

[426] VAN SCHAIK C., MONK K., ROBERTSON J. Dramatic decline in orang-utan numbers in the Leuser Ecosystem, northern Sumatra. *Oryx*. 2001, 35, p.14-25.

[427] WICH S. et al. The status of the Sumatran orang-utan. Pongo abelii: an update. *Op. Cit.* p.53 "*because we have no evidence that this trend has changed, our 'best guess' for the total number of orangutans that remain in the wild in Sumatra at the end of 2002 is C. 3,500*"

dans la province d'Aceh. De plus, les récentes pertes du couvert forestier restent une donnée inconnue. Les primatologues basent leurs connaissances sur les tendances relevées entre 1993 et 1999 présentées dans les articles précédents[428], mais ne disposent d'aucune information nouvelle au cours du XXe siècle. En réalité, lorsque les cartes digitales satellitaires sont disponibles, après 2005, elles montrent une relative stabilité du couvert forestier au début du XXIe siècle, contrairement aux hypothèses émises en 2002[429].

2.2.4. La modélisation des populations comme outil du XXIe siècle

Début 2004, deux primatologues britanniques et trois néerlandais[430] estiment la distribution et le nombre d'orangs-outans de Sumatra en combinant la cartographie digitale utilisée précédemment et un nouvel outil : la modélisation par Vortex, un logiciel qui permet de modéliser la population d'orangs-outans et leur dynamique en fonction de variables sociobiologiques connues[431]. Ils opèrent en trois étapes successives : la constitution de la carte forestière digitalisée, la création d'un orang-outan modélisé et la combinaison des deux types de données. Chaque étape présente des sources d'imprécision : soit des données manquent, ce qui oblige à des estimations, soit l'outil d'analyse scientifique nécessite de trancher entre différentes options. Ces étapes sont détaillées ci-dessous.

La constitution de la carte digitalisée

D'abord, la distribution des orangs-outans élaborée par E. Meijaard et H. Rijksen[432], amendée par S. Wich *et al.*[433], est réactualisée en tenant compte d'enquêtes sur la présence ou l'absence d'orangs-outans menées par I. Singleton, S. Wich et C. van Schaik pour la partie sud de l'aire de répartition[434]. Les chercheurs concluent que « *quoique la distribution actuelle des orangs-outans de Sumatra n'ait pas beaucoup changé ces 10 dernières années, nous savons maintenant que contrairement à ce que l'on pensait précédemment, la majeure partie de l'aire de distribution au sud du lac Toba ne contient pas d'orangs-outans* »[435].

Un premier choix arbitraire tient au fait que les différentes cartes digitales du couvert forestier nécessaires pour établir la carte globale ne sont pas toutes actualisées. En effet, pour

---

[428] VAN SCHAIK C. et al. Dramatic decline in orangutan numbers. Op. Cit.
[429] MEIJAARD E., WICH S. Putting orang-utan population trends into perspective. *Current Biology,* 2007, vol 17, n°14.
[430] Les deux britanniques sont I. Singleton et S. Husson, les trois néerlandais sont E. Meijaard, C. van Schaik et S. Wich.
[431] SINGLETON I. et al. *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment*. Op. Cit.
[432] RIJKSEN H., MEIJAARD E. *Our Vanishing Relative*. Op. Cit.
[433] WICH S. et al. The status of the Sumatran orang-utan. Pongo abelii: an update. *Op. Cit.*
[434] SINGLETON I. et al. *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment*. Op. Cit. p.182.
[435] Ibid. p.182 "*In conclusion, although the actual distribution of Sumatran orangutans has not changed much in the past 10 years, we now know that most of the areas south of Lake Toba, previously thought to contain orangutans, are now confirmed as having no orangutans"*.

constituer la carte forestière, les chercheurs utilisent des cartes satellites LANDSTAT datant de 2002, et par exception de 1998 pour la partie nord-ouest de l'aire de répartition. Ils appliquent une règle de trois pour actualiser la carte de la partie nord-ouest selon le calcul arbitraire suivant : « *Etant donné le déclin estimé du nombre d'orangs-outans de 45% sur une période de 6,5 ans dans l'écosystème Leuser (van Schaik C.* et al.*, 2001), nous avons donc pensé nécessaire de réduire les estimations au Nord. Assumant que les taux de pertes sont similaires dans les zones plus au sud, nous pouvons donc avancer que les estimations pour le bloc nord-ouest d'Aceh devraient être réduites de 35% pendant une période de 5 ans (1998-2002). Cependant, il y a des incertitudes considérables concernant la poursuite des opérations de déforestation par les entrepreneurs privés et les coupeurs de bois illégaux depuis l'intensification du conflit en 1997/98. Pour prendre ceci en considération, nous avons réduit la population de manière prudente dans le nord-ouest d'Aceh à seulement 20%.* »[436]

Un second choix consiste à définir visuellement le couvert forestier. Comme pour les cartographies digitales satellitaires précédentes[437], « *la basse résolution des images et les décisions arbitraires pour l'attribution ou non de la catégorie forêt à chaque pixel peuvent conduire à certaines ambigüités* ».[438] Par exemple, la distinction entre forêt secondaire, forêt primaire et agriculture, est, par moment, difficile, voire impossible à établir.

Un troisième choix est de ne considérer que la forêt primaire comme contenant des orangs-outans sur Sumatra, « *car les orangs-outans de Sumatra sont connus pour disparaître des zones d'abattage d'arbres sélectifs et parce que notre connaissance des zones digitalisées comme [zones] dégradées suggère que ces zones sont très endommagées, nous avons décidé d'ignorer ces forêts dégradées. Cette méthodologie n'a pas été adoptée pour la forêt de Bornéo en raison d'une biologie différente*[439] *des orangs-outans de Bornéo. De plus, les connaissances issues du terrain suggèrent que des forêts moins dégradées ont souvent été recensées comme des forêts primaires lors du processus de digitalisation (ce qui inévitablement conduit à surestimer les populations dans la plupart des zones). Donc, nous*

---

[436] Ibid. p.185-186 "*Given an estimated loss of orangutans in the Leuser Ecosystem of 45% over a 6.5-year period (van Schaik et al. 2001), we therefore felt it necessary to reduce the estimates for North West Aceh according to estimated forest loss there. Assuming that the rate of loss is similar in areas farther south, we could then argue that estimates for the North West Aceh block should be reduced by 35% over the 5-year period (1998 – 2002). However, there is considerable uncertainty concerning the extent to which concessionaires and illegal loggers have continued operations in these war torn areas since hostilities intensified in 1997/98. To allow for this we conservatively reduced population estimates for North West Aceh by only 20%"*

[437] RIJKSEN H., MEIJAARD E. *Our Vanishing Relative. Op*. Cit.

[438] SINGLETON I. et al. *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment*. Op. Cit. p.184 *"The low resolution of the imagery and the necessarily arbitrary decisions made in assigning each pixel to forest or non-forest may lead to some ambiguities"*

[439] Affirmation contraire de celle de H. RIJKSEN et de E. MEIJAARD dans leur livre « *Our vanishing relative* » Op. Cit.

pensons que les petites erreurs produites en ignorant certaines forêts secondaires et en comptabilisant d'autres dans la catégorie forêt primaire se compensent. Néanmoins, nous reconnaissons les inexactitudes des estimations qui en résultent ».[440] Ceci permet de définir le couvert forestier total et d'établir 13 unités d'habitat (*habitat unit)*. Ces unités d'habitat sont des ensembles de blocs forestiers continus séparés les uns des autres par des barrières écologiques, comme les rivières, les montagnes ou des champs agricoles.

Les deux sources d'imprécision - le comptage des orangs-outans sur les forêts non-primaires et la digitalisation de la forêt - sont deux sources d'erreurs de nature différente. Elles devraient donc s'additionner mathématiquement. Ici, au contraire, les primatologues font parler leur bon sens et considèrent qu'elles s'annulent. De plus, ces sources d'erreurs devraient être scientifiquement quantifiées, et le chiffre devrait être donné comme une moyenne avec un intervalle de confiance, ce qui n'est pas le cas.

L'élaboration de l'orang-outan modélisé standard

La seconde étape consiste à élaborer un modèle d'orang-outan de Sumatra standard à partir de ses variables sociobiologiques[441] connues ou estimées dans une forêt virtuelle primaire à l'aide du logiciel de modélisation Vortex. Les informations proviennent du suivi de la population d'orangs-outans du site de recherche de Ketambe, qui bénéficie d'un suivi presque continu depuis 1971, ainsi que d'informations additionnelles sur Suaq, un site établi dans les années 1990. L'attribution d'un chiffre pour chaque variable nécessite des choix délicats, car il y a un manque de données.

Ce manque est d'abord dû à la grande longévité de l'espèce : il faut beaucoup de temps pour observer un cycle biologique complet. A titre d'exemple, une variable aussi importante à établir que l'intervalle intergénérationnel a été estimée à partir d'un seul cas et une variable aussi évidente à obtenir que le sex-ratio est définie seulement à partir d'une cinquantaine de naissances répertoriées. Ainsi, l'élaboration de l'orang-outan modélisé implique différentes

---

[440] SINGLETON et al. Orangutan Population and Habitat Viability Assessment. Op. Cit. p.88 *"Because Sumatran orangutans are known to respond negatively to selective logging and because individual knowledge of areas digitized as degraded suggested that these areas were very heavily damaged we decided to ignore the area of degraded forests (this procedure was not adopted for Bornean forests because of the different biology of the Bornean orangutans). Furthermore, field knowledge also suggests that less heavily degraded areas were often included as primary forest during the digitizing process (which inevitably has led to overestimates of populations in most areas). Thus, we assumed that the small errors produced by ignoring disturbed forests and by including some disturbed forests into the primary forest class would tend to cancel each other. Nonetheless, we acknowledge the uncertainty in the estimates derived here"*

[441] Par exemple: l'âge de la reproduction, l'âge maximum de reproduction, le sex-ratio à la naissance, l'évolution de la mortalité selon l'âge, l'intervalle de reproduction, les événements catastrophiques (comme le feu, l'abattage des arbres) et les effets des événements catastrophiques.

sources d'erreurs liées à l'élaboration du nombre retenu pour chaque variable. Chaque nombre devrait donc être donné comme une moyenne avec un intervalle de confiance.

Ce manque de données est ensuite lié à la diversité des milieux écologiques auxquels s'est adapté l'orang-outan (13 régions éco-floristiques), alors que l'essentiel des données viennent de deux sites spécifiques (Ketambe et Kluet), donc limités à deux régions éco-floristiques.

Constitution de la population d'orangs-outans

La troisième étape consiste à insérer l'orang-outan standard obtenu dans une forêt primaire « digitalisée » pour établir la population d'orangs-outans par unité d'habitat, puis les additionner. Pour réaliser cette opération, la « forêt primaire » est divisée suivant un maillage par intervalles de 100 mètres d'altitude, jusqu'à une limite maximale de 1600 mètres d'altitude. La densité d'orangs-outans est maximale à l'altitude la plus basse et nulle à 1600 mètres d'altitude. Elle décline le long de cette courbe de niveau en prenant en considération différentes enquêtes de terrain conduites par les primatologues[442]. En réalité, la distribution des orangs-outans chevauche au moins 13 différentes zones éco-floristiques.[443] Par conséquent, il y aurait au moins 13 différents types de densité à considérer. Cette approximation rend l'effort de modélisation réalisé très spéculatif.

Au bout de cette troisième étape, les chercheurs estiment le nombre d'orangs-outans à 7334 sur une forêt primaire de 20 177 km². Ils remarquent des différences avec les estimations précédentes[444]. Ces primatologues admettent : « *Nous ne pouvons décider lequel de ces ensembles de chiffres est le plus proche de la réalité* ».[445] Ces réserves faites, ils reprennent presque mot pour mot les affirmations de H. Rijksen et E. Meijjard en expliquant : « *Néanmoins, ces différences de nombres ne doivent pas nous détourner des tendances très réelles à la déforestation notées plus haut. Il est clair que cette tendance est très négative et qu'il en résulte que le nombre d'orangs-outans décline rapidement* »[446].

---

[442] SINGLETON et al. *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment.* Op. Cit. p.185. Les enquêtes sont menées par quatre primatologues: un britannique (I. Singleton) et trois néerlandais (R. Buij, S. Wich et C. van Schaik)

[443] LAUMONIER Y. et al. Eco-floristic sectors and deforestation threats in Sumatra. Op. Cit.

[444] RIJKSEN H., MEIJAARD E. *Our Vanishing Relative.* Op. Cit.;
VAN SCHAIK C., et al. Dramatic decline in orangutan numbers in the Leuser Ecosystem. Op. Cit.;
WICH S. et al. The status of the Sumatran orang-utan. Pongo abelii: an update. Op. Cit.

[445] SINGLETON et al. *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment*. Op. Cit. p.188 *"We cannot decide which of these different sets of numbers are closer to the truth".*

[446] Ibid. p.188 *"Nonetheless, the differences in numbers should not detract from the very real trends in habitat loss noted above. It is clear that this trend is steeply negative and that as a result of this orangutan numbers are declining rapidly"*

Affinement des connaissances : population établie en 2008

S. Wich et quinze autres primatologues donnent le nombre d'orangs-outans de Sumatra dans un article scientifique publié dans *Oryx* en 2008 [447]. L'article reprend les mêmes chiffres que ceux publiés ci-dessus en 2004 [448], mais ils soustraient l'aire de répartition correspondant à la partie nord, appelée Ulu Masen. Les primatologues établissent à 6624 la population d'orangs-outans sur une zone géographique totale de 6946 km².

En effet, la province d'Aceh est devenue accessible aux primatologues occidentaux depuis le tsunami de décembre 2004. Une enquête de huit semaines menée en 2007 conclut qu'il n'y avait « *virtuellement pas d'orangs-outans dans une zone où l'on pensait qu'il y en avait environ 800* »[449]. En 2011, S. Wich *et al.* conservent la population fixée à 6624 orangs-outans, mais étendent la zone géographique à 8641 km² [450]. Cette zone géographique est agrandie de plus de 24%, parce que S. Wich fixe à 2000 mètres d'altitude la limite de leur zone d'extension, au lieu de 1600 mètres précédemment. Ce nouveau choix n'a pas été expliqué.

2.2.5. Le déclin de la population d'orangs-outans de Sumatra

Tous les articles scientifiques successifs sur le nombre d'orangs-outans, leur aire de distribution ou sur le statut de l'espèce sont accompagnés d'analyses sur les tendances hypothétiques de ces populations. Ils évoquent tous l'extinction à très court terme. En 1999, les primatologues parlent d'*« annihilation »* à court terme[451] ; en 2003, d'un « *futur incertain* »[452]; en 2004, ils affirment : « *La perte continuelle de l'habitat et l'élimination des individus, associé avec l'abattage du bois, va conduire cette espèce [l'orang-outan de Sumatra] au bord de l'extinction dans les quelques prochaines décennies* »[453] ; enfin, en 2008, ils affirment que « *l'orang-outan de Sumatra est en déclin rapide, et à moins que des efforts extraordinaires ne soient réalisés rapidement, il pourrait devenir le premier grand singe à s'éteindre [dans la nature]*» [454]. Ces articles sont repris par les médias et par le programme GRASP du PNUE. Ainsi, le PNUE affirme en 2007 dans son ouvrage au titre

[447] WICH S. et al. Distribution and conservation status of the orangutan. Op. Cit.
[448] SINGLETON et al. *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment*. Op. Cit.
[449] WICH S. et al. Distribution and conservation status of the orangutan. Op. Cit. p.331 "*virtually no orang-utans in an area that had been thought to contain C. [circa] 800*".
[450] WICH S. et al. *Orangutans and the economics.* Op.Cit.
[451] RIJKSEN H., MEIJAARD E. *Our Vanishing Relative*. Op. Cit.
[452] WICH S. et al. The status of the Sumatran orang-utan. Pongo abelii: an update. *Op. Cit.*p.53 "*The future of orang-utan population in the region surveyed is bleak*",
[453] SINGLETON et al. *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment*. Op. Cit. p.11 "*Continued habitat loss and removal of individuals associated with logging will drive this species close to extinction within a few decades*".
[454] WICH S. et al. Distribution and conservation status of the orangutan. Op. Cit. p.329 « *Sumatran orangutan is in rapid decline, and unless extraordinary efforts are made soon, it could become the first great ape to go extinct* ».

éloquent « *The Last Stand of the Orangutan* » que « *très peu d'orangs-outans subsisteront à l'état sauvage dans deux décennies* »[455].

L'affirmation de l'extinction imminente à chaque publication engendre des contradictions entre elles. Ainsi en 2012, la Fondation PanEco calculait à 6 684 individus[456] le nombre d'orangs-outans dans le parc national du Gunung Leuser, soit trois fois plus que la précédente évaluation[457] de 2025 individus. Ceci nécessite des explications *a posteriori*. Ainsi, PanEco justifiait ces nouvelles données en invoquant le fait que « *les estimations précédentes étaient volontairement très conservatives* »[458]. Pourtant, lorsque ces estimations furent publiées sous l'autorité de l'UICN en 2004, elles se prétendaient « neutres »[459]. Dans un ordre d'idée similaire, la nouvelle évaluation de PanEco en 2012 avançait qu'il faut tenir compte des forêts secondaires, car « *les densités sont relativement élevées, et les orangs-outans qui vivent dedans [dans la forêt secondaire] peuvent encore jouer un rôle important dans la conservation* »[460]. Une précédente évaluation[461] expliquait au contraire que les forêts secondaires ne devaient pas être prises en compte, n'abritant virtuellement aucun orang-outan de Sumatra.

2.2.6. Conclusion sur le comptage des individus et de leur aire de répartition

Cette section montre que les primatologues, initialement des biologistes spécialisées dans l'étude du comportement de l'orang-outan de Sumatra, se sont saisis des nouveaux outils technologiques devenus disponibles (cartographie digitale et modélisation) pour développer une nouvelle forme de savoir scientifique. Ce nouveau savoir a l'apparence du positivisme scientifique, soit « *une approche de la science qui adopte les principes de la méthode scientifique, ou l'utilisation d'échantillons sélectionnés précautionneusement et examinés, pour en déduire les propriétés des corps dont les échantillons ont été sélectionnés* »[462]. En réalité, cette technicisation se base sur une rationalisation maximale à la fois de l'espace (la

---

[455] NELLEMANN C. et al. *The Last Stand of the Orangutan*. Op. Cit. p.6 "*very few wild orangutans will be left within two decades"*

[456] GOVERNMENT OF INDONESIA. *State of conservation status*. Op. Cit. p.10.

[457] SINGLETON I. et al. *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment*. Op. Cit.

[458] GOVERNMENT OF INDONESIA. *State of conservation status*. Op. Cit. p.10 "*The previous estimates were deliberately very conservative".*

[459] SINGLETON I. et al. *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment*. Op. Cit.

[460] GOVERNMENT OF INDONESIA. *State of conservation status.* Op. Cit. p.10. *"the densities were still reasonably high, and the orangutans living within them can still play an important role in the species conservation"*

[461] SINGLETON I. et al. *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment*. Op. Cit.

[462] FORSYTH T. *Critical Political Ecology. The politics of environmental science*. London and New York, Routledge. p.55. *"The popular definition of positivism is an approach to science that adopt the principle of the scientific method, or the use of carefully selected and examined samples to infer properties to the bodies from which the samples were selected".*

forêt modélisée) et de l'espèce (l'orang-outan standard). Elle renverse le raisonnement scientifique. En effet, au lieu de suivre empiriquement sur le terrain les populations d'orangs-outans en différents endroits, puis de déduire la population globale à travers l'analyse des différents échantillons, les primatologues partent de modèles globaux élaborés dans des centres de recherches occidentaux, puis vérifient la validité de leur théorie par des relevés sur le terrain.

L'utilisation de ces outils sociotechniques et le renversement de perspective opéré a des conséquences à la fois sur la connaissance produite et sur la mobilisation de cette connaissance par les primatologues comme acteurs stratégiques.

Concernant la connaissance produite, les éléments d'arbitrage nécessaires, étroitement liés aux lacunes sur les connaissances en sociobiologie de l'animal et aux limites des outils de mesures utilisés - en particulier la très problématique cartographie digitale[463]-, conduisent les primatologues à décrire des populations les plus limitées possibles et en déclin rapide, voire face à une extinction imminente, ce qui constitue les deux éléments cognitifs clefs de la rhétorique conservationniste radicale. Pourtant, concernant la taille réelle des populations, les grandes zones d'ombre qui subsistent suggèreraient au moins de donner des intervalles de confiance. Quant au déclin des populations, il semble scientifiquement hasardeux d'avancer une tendance, car les méthodologies changent au cours du temps, ce qui empêche d'avoir un point de référence stable. Même si les primatologues se réclament d'une volonté d'objectivation - c'est-à-dire que cette production de connaissance soit vérifiable et partagée comme une réalité commune pour l'ensemble de la communauté humaine[464] - leurs choix tendent à favoriser la cause de la conservation.

Ensuite, concernant le positionnement stratégique des primatologues, les nouveaux outils confortent la situation de ceux qui sont basés dans les centres de recherche localisés dans les centres urbains, souvent occidentaux, et qui maitrisent les outils technologiques, au détriment de ceux qui éprouvent des difficultés à les maitriser et sont souvent sur le terrain.

2.3. La construction sociale de la liste des sites prioritaires à protéger comme enjeu pour la conservation

L'établissement du nombre d'individus et de leur aire de répartition en 2004 a conduit les primatologues à créer 13 unités d'habitat pour l'orang-outan de Sumatra. Acteurs de la

[463] Ibid.
[464] BERGER P., LUCKMANN T. La construction sociale de la réalité. Paris, Armand Colin. 1996. p.53.

conservation, les primatologues se refusent à hiérarchiser cette liste, puisque « *l'objectif est de conserver autant d'orangs-outans de Sumatra que possible* »[465].

Néanmoins, l'un des objectifs initiaux de la commission scientifique de GRASP (chapitre II) est d'établir la liste prioritaire des sites de grands singes à protéger. L'établissement de cette liste est donc fondamentale pour GRASP.

2.3.1. L'établissement de la liste des sites prioritaires

Les primatologues se plient à cet exercice en même temps qu'à la détermination du nombre d'individus et de leur aire de répartition[466] en reprenant les 13 sites ou « unités d'habitats ». S'ils se refusent à hiérarchiser les 13 sites, ils s'accordent tout de même sur onze critères pour définir la priorité des sites à conserver. Par ordre décroissant d'importance, il s'agit : 1) de la possibilité de maintenir des populations viables d'orangs-outans, 2) du nombre d'orangs-outans, 3) de l'importance de la menace, 4) de l'isolement de l'habitat, 5) du statut de protection, 6) de la taille de l'habitat, 7) de la spécificité de l'habitat, 8) de l'existence d'autres espèces menacées, 9) du contexte politique, 10) du potentiel de connectivité avec d'autres unités d'habitat et 11) de l'inclusion dans deux provinces[467]. Utilisant ces critères, les primatologues établissent deux catégories de sites par consensus lors d'une discussion générale. La première catégorie comprend huit sites de première priorité, la seconde cinq sites de seconde priorité[468].

La liste établie a ensuite été envoyée à la commission scientifique de GRASP qui a établi la liste des sites prioritaires des grands singes à conserver dans le monde en vue de la conférence intergouvernementale de Kinshasa de 2005. La commission scientifique a établi une liste comprenant 112 populations prioritaires et 94 sites.

La méthode scientifique utilisée pour établir ces sites prioritaires se déploie en trois temps[469]. Le premier temps consiste en la « réduction du monde » (macrocosme) au petit monde (microcosme) du laboratoire. Il s'agit d'établir une liste qui inclut les données disponibles : les cartes de distribution géographique, les densités, les données du terrain (les données de comptage de suivi des grands singes ou des indicateurs de présence comme le suivi des nids). Les scientifiques doivent gérer « *la pauvre qualité des données de terrain*

---

[465] SINGLETON I. et al. *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment*. Op. Cit. p.33 "*Members agreed that the overall aim is to conserve as many Sumatran orangutans as possible*".

[466] SINGLETON I. et al. Ibid.

[467] La distribution de l'orang-outan de Sumatra chevauche uniquement deux provinces, celles d'Aceh et de Nord Sumatra.

[468] dont la forêt tourbeuse de Tripa convoitée par l'extension agricole (pour la culture du palmier à huile) qui sera détaillée dans le chapitre IV.

[469] CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie éthique*. Paris, Seuil. 2001.

pour beaucoup de taxons [d'espèces ou sous espèces] »[470], car « *dans la réalité on en sait peu sur l'état de conservation de la majeure partie des populations sauvages. Ces animaux ne sont présents qu'en faible densité sur leurs territoires et se trouvent parfois dans des endroits reculés et d'accès difficile* »[471]. Le second temps consiste en une discussion et une analyse entre chercheurs appliquant les outils d'analyse - bases de données, cartes satellites, comptages numérisés - pour comparer les sites. Les primatologues s'en remettent à des « *arguments scientifiques* » [472] qui relèvent du bon sens écologique en choisissant les populations « *en liant des critères clefs - tels que la taille de la population, la diversité de l'habitat et la grandeur de l'habitat - pour justifier le besoin de conserver un grand nombre de populations [un maximum de sites], ce qui a bien été accueilli* »[473]. Ces critères de bon sens ne sont en fait pas nécessairement fondés scientifiquement. Dans ce second temps, la simplification de l'information pour chaque site, afin de les comparer, conduit à prendre en considération uniquement les variables écologiques. Les informations relatives à la menace pesant sur les grands singes pour leur survie dans le long terme, en particulier « *la présence de l'homme et de ces covariants* »[474], comme les communautés humaines locales, se retrouvent omises. La liste est alors établie dans un esprit de « *consensus et de camaraderie* »[475]. Ce consensus montrerait plutôt la volonté affichée de présenter une liste dans les délais impartis pour la conférence intergouvernementale de GRASP en 2005, qu'un réel accord scientifique sur les listes à prioriser. La réunion scientifique organisée en 2006 pour établir une plus grande base scientifique pour la sélection et la gestion des populations prioritaires parle « *de critères légèrement modifiés pour définir les populations prioritaires et […] de beaucoup de disputes sur la possibilité d'arriver à hiérarchiser les populations de manière scientifique* »[476]. Le consensus se ferait donc plutôt par « oubli » des désaccords[477], que par un réel accord entre les scientifiques.

Enfin, la dernière étape relève du « retour au grand monde », soit la constitution de la base de données géo-référencée Ape Populations, Environments and Surveys (A.P.E.S.). Ce retour à l'échelle réelle est périlleux, car cet outil présenté comme neutre est en réalité pour ses

---

[470] LEIGHTON M. *Report of the GRASP Interim Scientific Commission. December 2004 to December 2006*. 20 February 2007. p.3.
[471] KÜHL H. et al. *Lignes directrices pour de meilleures pratiques.* p.1.
[472] LEIGHTON M. *Report of the GRASP Interim Scientific Commission. Op. Cit*. p.3 "*The scientific arguments*".
[473] Ibid. p.3 "*linking key criteria -such as population size, habitat diversity and geographic range- to justify the need for conserving a large set of population to be well received*".
[474] KÜHL H. et al. *Lignes directrices pour de meilleures pratiques.* p.3.
[475] GRASP. *Rapport de la première réunion intergouvernementale sur GRASP et première réunion du Conseil du GRASP. 5-9 septembre 2005, Kinshasa*. Nairobi, PNUE-UNESCO. p.22.
[476] LEIGHTON M. *Report of the GRASP Interim Scientific Commission*. Op. Cit. p.3.
[477] PESTRE D. *Introduction aux sciences studies*. Paris, La Découverte. 2006, p.41.

promoteurs - les primatologues - un outil éminemment politique qui dirigerait l'action. Ainsi, à la conférence intergouvernementale GRASP en 2005, le co-président de la commission scientifique intérimaire de GRASP annonce : « *Cette liste pourrait servir de base pour guider les stratégies de financement de GRASP, la surveillance scientifique et le travail juridique/politique* »[478].

2.3.2. Les conservationnistes pris au piège de la désignation des sites

Au cours du développement de cette base de données, les primatologues se retrouvent pourtant en grande partie contre l'établissement d'une telle liste dont ils sont les initiateurs. Quatre arguments expliqueraient ce retournement.

Premièrement, si la liste contraignait les acteurs à concentrer leurs efforts pour sauver ces sites, elle exclurait implicitement les autres sites non désignés, qui ne vaudraient plus la pleine d'être sauvés. De plus, l'établissement de la liste amène à débattre de la gestion globale du territoire, où certains sites seraient à protéger, d'autres non. Cette situation est contraire aux volontés des organisations de conservation, qui souhaitent protéger tous les orangs-outans, et donc chaque site (voir chapitre IV). Comme le souligne l'un de leurs dirigeants, la désignation de zones à protéger est très risquée :

> « *Cette vision, c'est un problème avec l'état d'esprit existant en Indonésie. Si tu fais cette analyse et que tu obtiens des zones rouges - à protéger - alors beaucoup de forestiers indonésiens et des gens du gouvernement vont se conformer exactement à ce que tu as dit. Et ils se disent, bon, si ce n'est pas rouge, cela signifie que nous pouvons tout couper* »[479].

Le second problème est celui de la prévalence de la logique « scientifico-juridique »[480] parmi les primatologues, où la science trancherait sur l'appartenance de tel objet à une catégorie et permettrait de déterminer de façon objective les sites à protéger ou pas. En réalité, la désignation des sites dépend, comme expliqué précédemment, de critères contestables. En conséquence, les fragilités méthodologiques pourraient être exploitées par des adversaires. Exposer ces limitations scientifiques pourrait conduire à remettre en cause la désignation de chaque site, et donc la protection de tous les sites dans leur intégralité, comme cela a pu être démontré pour la désignation de zones humides[481].

---

[478] GRASP. *Rapport de la première réunion intergouvernementale sur GRASP. Op. Cit.* p.22.

[479] Directeur organisation de conservation, entretien du 2011-11-19. "*You see your mindset there, it's part of the problem with the mindset in Indonesia. So you say you do this analysis and then you come out with these red areas and a lot of Indonesian forestry people and government people do exactly what you just did. And said well if it's not red, that means I can cut it all down*."

[480] MERMET L., BARNAUD G. Les systèmes de caractérisation des zones humides: construire l'expertise sous pression politique. *Nature Sciences Sociétés*. 1997, vol.5, n°2, p.31-40.

[481] Ibid.

La troisième difficulté est liée à l'accessibilité de l'information sur les sites après le retour des données conçues dans le microcosme des laboratoires au grand monde de la société. Une telle information devenue accessible à tous conduirait à la perte de pouvoir de ces primatologues, qui jusqu'à présent détenaient ce savoir. En le résumant abruptement les primatologues n'auraient plus vraiment d'utilité une fois tous les sites définis.

Le quatrième problème est que la base de données géo-référencées A.P.E.S. est confrontée à la nature même du réseau sociotechnique d'acteurs, de techniques et de dispositifs institutionnels[482] qui lui a donné naissance et structure. En effet, A.P.E.S. est administrée par l'institut de recherche Max-Planck (*Max-Planck Institute*) sur les primates à Leipzig et comprend un total de 15 partenaires. Ce sont des acteurs institutionnels de la conservation (la « Section des grands singes » du « Groupe de spécialistes des primates » de la « Commission de sauvegarde des espèces » de l'UICN, le PNUE/WCMC, GRASP) et des organisations de conservation (Jane Goodall Institute, WWF, Wildlife Conservation Society). Le développement de cette base de données inclut des centres de recherche, successivement l'université de Harvard, le Woods Hole Research Center et, finalement, l'institut de recherche Max-Planck, qui en assure maintenant la gestion. Il implique aussi des soutiens financiers (Arcus Foundation, The World We Want Foundation), une infrastructure informatique, des logiciels et un soutien à cette infrastructure fourni gratuitement par la société Esri. Tous ces organismes sont basés dans des pays anglo-saxons (Etats-Unis, Grande-Bretagne, Allemagne) et s'articulent dans un réseau de scientifiques sensibles à la conservation des grands singes. Pour ce réseau de chercheurs, ce qui importe est le développement et la pérennité de leur travail de recherche sur les populations des grands singes. A.P.E.S. est à la croisée d'un défi légal propre aux productions scientifiques, car les informations qui composent cette base de données appartiennent aux chercheurs qui les ont produites. Par sa structure (promotion de l'outil informatique) et son contenu (résultats d'enquêtes chiffrées), A.P.E.S. devient un huis clos entre scientifiques. Ceci a comme conséquences d'exclure de fait les profanes, et donc particulièrement toutes les parties prenantes auxquelles cette base de données était initialement destinée.

En raison de ces quatre difficultés vécues par les primatologues, on peut en conclure que A.P.E.S., initialement conçue en 2004 comme une base de données facile d'accès pour tous, a été détournée de son objectif initial. Les scientifiques réinterprètent cet objectif lors de ces huit ans de gestation pour qu'A.P.E.S. devienne un outil au service de leurs propres objectifs,

[482] LATOUR B. *Pasteur: guerre et paix des microbes, suivi de Irréductions*. Paris, La Découverte. 2001.

en particulier la production d'articles scientifiques. En conséquence, lorsqu'elle est retournée au « grand monde » en 2012, la base de données est devenue un outil relativement opaque d'accès, dont ils sont les seuls maîtres. Ainsi, en novembre 2012, lors du second conseil de GRASP, le Max Planck Institute annonçait la publication de trois nouveaux articles scientifiques par l'analyse des données croisées des données disponibles sur A.P.E.S. Une telle situation est dénoncée par quelques primatologues minoritaires qui observent cette dérive de GRASP. L'un d'entre eux explique :

> « *Les seules personnes que cela intéresse [la commission scientifique], ce sont les quelques scientifiques qui font partie de la commission, car cela donne une plate-forme pour faire des trucs, cela intéresse [le Max Planck Institute de] Leipzig [qui gère la base de donnée A.P.E.S.] pour l'argent un petit peu, et pour cette base de données A.P.E.S. Cela leur permet de produire tous ces outils web. C'est aux mains de quelques scientifiques qui produisent des trucs scientifiques, et ce n'est pas ce dont on a besoin* »[483].

Par cette réappropriation stratégique de A.P.E.S., les scientifiques jugulent les problèmes que cette base de données leur pose potentiellement et au contraire y trouvent un moyen pour renforcer leur position en tant que détenteurs du savoir. En effet, les résultats produits par A.P.E.S. conduisent à la (re)production d'une élite scientifique hermétique aux profanes.

Au-delà des quatre problèmes mentionnés et de la réappropriation stratégique par les primatologues, les trois étapes de la création de A.P.E.S. montrent que ces systèmes techniques sont aussi des systèmes sociaux et que les primatologues, foncièrement, produisent du social. En effet, à chaque étape, les chercheurs prennent des décisions qui orientent le contenu de la base de données. D'abord, ils privilégient les aspects écologiques plutôt que les aspects sociaux de la conservation qui ne peuvent s'intégrer dans cette base de données. Ensuite, concernant les aspects écologiques, ils opèrent des choix, utilisant des critères de bon sens, mais non fondés. Ceci montre que la A.P.E.S. produit un savoir situé, même si scientifiquement cela n'empêche pas les primatologues d'avoir une réelle volonté d'objectivation[484].

2.4. La construction sociale de l'espèce « orang-outan de Sumatra »

L'orang-outan a été dévoilé à la science occidentale par deux Néerlandais au début du XVIIe siècle. Le siècle suivant, Carl von Linné le nomme *Simia satyrus* dans sa publication *Systema Naturae* publiée en 1758. La commission internationale de la nomenclature en zoologie change son nom latin en *Pongo pygmaeus,* le terme « pongo » faisant référence à un mot

[483] Entretien avec un primatologue, le 2012-04-20
[484] PESTRE D. *Introduction aux sciences studies*. Op. Cit. p.89.

congolais désignant le chimpanzé. Selon H. Rijksen et E. Meijaard, ce nouveau terme aurait été choisi à tort[485]. Ils gardent donc le nom original de *Simia satyrus* dans leur livre « *Our vanishing relative* ». Les deux primatologues parlent de « populations d'orangutans » à Sumatra et à Bornéo ainsi que de « types régionaux »[486], mais ils refusent de différencier ces populations en deux espèces distinctes, l'une de Sumatra et l'autre de Bornéo. Ils assurent « *que le répertoire de comportements de ces deux sous-espèces est virtuellement identique, même si une différence en sociabilité peut-être distinguée* »[487].

Pourtant, l'UICN qui fait autorité en matière de classification et de conservation des espèces distingue deux espèces dans sa plus récente Liste rouge[488]. L'UICN note qu'historiquement les orangs-outans de Sumatra et de Bornéo étaient considérés comme deux sous-espèces de *Pongo pygmaeus*. Mais, « *les révisions taxonomiques récentes (Groves, 2001*[489]*, Brandon-Jones* et al., *2004) soutiennent [l'idée que] l'orang-outan de Sumatra (Pongo abelii) est [une espèce] distincte de l'orang-outan de Bornéo (Pongo pygmaeus). Cette classification a été depuis largement adoptée (par exemple Singleton* et al.*, 2004)*»[490]. Singleton *et al*., 2004[491] est en effet la publication qui décrit la situation des populations d'orangs-outans de Sumatra fin 2003. Cette information a été mise en ligne en 2008 par l'UICN et n'a pas été réactualisée depuis.

Les évaluateurs - soit les personnes qui soumettent la demande de classification sur la Liste rouge de l'UICN, souvent des membres du groupe de spécialistes des primates de la « Commission de sauvegarde des espèces » - [492] ont proposé de classifier l'orang-outan de Sumatra comme une espèce distincte de celle de Bornéo. Cette proposition fut ensuite avalisée par le président du « Groupe de spécialistes des primates » de la « Commission de sauvegarde des espèces » de l'UICN et par E. Williamson, la secrétaire de la « Section des grands singes » du groupe de spécialistes des primates. Les évaluateurs justifient leur choix sur la base de deux publications scientifiques écrites en 2001 et en 2004 et sur l'usage de ce

---

[485] RIJKSEN H., MEIJAARD E. *Our Vanishing Relative.* Op. Cit.
[486] Ibid. p.285.
[487] Ibid. p.33.
[488] SINGLETON I., WICH S., GRIFFITHS M. Pongo abelii. In: IUCN 2012. *IUCN Red List of Threatened Species. Version 2012.1.* <www.iucnredlist.org>. Downloaded on 03 July 2012.
[489] GROVES C.P. *Primate taxonomy.* Smithsonian Institute Press, Washington DC. 2001.
[490] SINGLETON I. et al. Pongo abeli. Op. Cit. *"Recent taxonomic reviews (GROVES 2001, BRANDON-JONES et al. 2004) support the acceptance of the Sumatran Orangutan (Pongo abelii) as distinct from its Bornean relative (Pongo pygmaeus). This classification has since been widely adopted (e.g., SINGLETON I. et al. 2004)".*
[491] SINGLETON I. et al. *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment.* Op. Cit.
[492] Dans le cas de l'orang-outan de Sumatra, l'information est produite par trois évaluateurs, I. Singleton, S. Wich et M. Griffiths. Elle a ensuite été approuvée par R. Mittermeier, le Président de la section des primates de la commission de sauvegarde des espèces de l'UICN et par E. Williamson, la secrétaire de la section des grands singes du groupe de spécialistes des primates de la commission de sauvegarde des espèces de l'UICN.

nouveau terme utilisé « largement », en citant une référence scientifique. Mais la seule référence scientifique citée[493] est une publication dont ces deux primatologues sont les deux premiers auteurs.

L'orang-outan de Sumatra et l'orang-outan de Bornéo sont donc présentés comme deux espèces distinctes. Pourtant, ces deux espèces se reproduisent ensemble et ont des jeunes qui sont eux-mêmes fertiles en captivité[494], ce qui suggèrerait qu'il s'agit d'une espèce unique. Le fait que l'orang-outan de Sumatra soit morphologiquement distinct de l'orang-outan de Bornéo pourrait davantage correspondre à une réponse phénotypique à un environnement changeant qu'à une réelle spéciation génétique. Ainsi, l'orang-outan de Sumatra serait plus massif que celui de Bornéo, car la production forestière de fruits est plus grande sur Sumatra[495].

L'étude génétique de l'ADN du chromosome Y porté par les mâles s'accorde avec cette hypothèse. Elle suggère que tous les orangs-outans ont eu un ancêtre commun il y a environ 150 000 ans[496] et peut-être bien plus récemment[497]. Ceci s'expliquerait par les mouvements à large échelle des mâles migrants capables de traverser des territoires peu hospitaliers[498]. Jusqu'à un passé récent, moins de 17 000 ans, les deux îles de Sumatra et de Bornéo étaient interconnectées au rythme des périodes de glaciation du pléistocène qui exposait le fond marin du « Sundaland », leur plaque continentale commune[499]. L'étude génétique[500] montre que ces périodes glacières ont permis à des mâles de passer d'une île à l'autre, conduisant à un brassage génétique de l'ensemble du matériel génétique nucléaire entre les deux populations d'orangs-outans de Bornéo et de Sumatra. Si les découvertes les plus récentes sur l'ADN nucléaire sont prises en compte, l'orang-outan pourrait donc être considéré comme

---

[493] SINGLETON I. et al. *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment*. Op. Cit.

[494] MUIR C., GALDIKAS B., BECKENBACH A. Is there sufficient evidence to elevate the orangutan of Borneo and Sumatra to separate species? *Journal Molecular Evolution.* 1998, 46, p.378-379.

[495] WICH S., VOGEL E., LARSEN M., FREDERIKSSON G., LEIGHTON M., YEAGER C., BREARLEY F., VAN SCHAIK C., MARSHALL A. Forest fruit production is higher on Sumatra than on Borneo. *PLoS ONE.* 2011, Vol 6, issue 6: e21278.

[496] NATER A., NIETLISBACH P., ARORA N., VAN SCHAIK C., VAN NOORDWIJK M., WILLEMS E., SINGLETON I., WICH S., GOOSSENS B., WARREN K., VERSCHOOR E., PERWITASARI-FARAJALLAH D., PAMUNGKAS J., KRÜTZEN M. Sex-Biased Dispersal and Volcanic Activities Shaped Phylogeographic Patterns of Extant Orangutans (genus: Pongo). *Molecular Biology and Evolution. 2011,* 28(8), p.2275–2288.

[497] Entre 38 et 375000 ans pour un intervalle de confiance de 95% et une moyenne à 168000 ans

[498] RIJKSEN H., MEIJAARD E. *Our Vanishing Relative*. Op. Cit.

[499] LISIECKI L., RAYMO M. A Pliocene-Pleistocene stack of 57 globally distributed benthic delta O-18 records. *Paleoceanography.* 2005, 20, PA1003.

[500] ARORA N., NATER A., VAN SCHAIK C., WILLEMS E., VAN NOORDWIJK M., GOOSSENS B., MORF N., BASTIAND M., KNOTT C., MORROGH-BERNARD H., KUZE N., KANAMOR T., PAMUNGKAS J., PERWITASARI-FARAJALLAH D., VERSCHOOR E., WARREN K., KRÜTZEN M. Effects of Pleistocene glaciations and rivers on the population structure of Bornean orangutans (Pongo pygmaeus). *Proceedings of the National Academy of Sciences*. 2010, vol.107, no. 50, p.21376-21381 ;
NATER A. et al. Sex-Biased Dispersal and Volcanic Activities. Op. Cit.

une espèce unique. Ceci corroborerait les observations empiriques sur la reproduction des orangs-outans en captivité.

L'étude génétique de l'ADN mitochondrial[501] qui n'est porté que par les femelles, donne un éclairage complémentaire[502]. L'ADN mitochondrial des orangs-outans de Sumatra au sud du lac Toba - la population de Batang-Toru située la plus au sud de l'aire de répartition de l'orang-outan de Sumatra - et l'ADN mitochondrial des orangs-outans de Bornéo font partie d'un même pool génétique distinct du pool génétique de l'ADN mitochondrial des orangs-outans de Sumatra situé au nord du lac Toba. Ces deux pools génétiques seraient séparés de 3,5 millions d'années[503]. Ces divisions suggèrent que la région volcanique du lac Toba a été un obstacle insurmontable aux femelles, les activités volcaniques auraient empêché la formation d'un continuum de forêt nécessaire à leur déplacement[504]. Si l'on souhaite séparer les orangs-outans en deux espèces distinctes sur la base de l'ADN mitochondrial, il serait donc plus judicieux de les séparer au niveau du lac Toba, qu'entre les deux îles. Cependant, cette distinction nuancée rendrait le message de la conservation beaucoup plus complexe puisque pour l'heure les classifications adoptées considèrent que l'orang-outan de Sumatra est uniquement à Sumatra et celui de Bornéo est uniquement sur Bornéo.

2.5. La construction sociale du statut « En danger critique d'extinction »

Les études récentes sur l'ADN du chromosome Y et sur l'ADN mitochondrial suggèrent donc que l'inscription de l'orang-outan de Sumatra comme une espèce séparée de l'orang-outan de Bornéo est une classification sujette à controverse. La « création » de l'espèce « orang-outan de Sumatra » peut être interprétée comme un jeu de désignation d'une nouvelle espèce qui revêt pour les chercheurs un enjeu stratégique.

En effet, cette distinction permet de classer l'orang-outan de Sumatra dans la catégorie « En danger critique d'extinction » sur la Liste rouge de l'UICN, car le nombre d'individus identifiés comme orangs-outans de Sumatra (environ 6600 individus) est limité. Si les populations d'orang-outan présentes sur l'île de Sumatra et sur celle de Bornéo étaient considérées comme deux populations de l'espèce générique d'orang-outan *Pongo Pygameus*, la population totale serait bien plus importante (environ 60 000 orangs-outans) et elle entrerait au mieux dans la catégorie « Espèce en danger » sur la Liste rouge de l'UICN.

---

[501] L'ADN mitochondrial appartient à des bactéries symbiotiques qui vivent dans les cellules. Ces bactéries sont importantes pour le cycle de Krebs, permettant la transformation des sucres en énergie. Cet ADN est totalement différent de l'ADN du noyau des cellules qui sont responsables de caractéristiques génétiques d'une espèce.
[502] NATER A. et al. Sex-Biased Dispersal and Volcanic Activities. Op. Cit.
[503] Ibid.
[504] Ibid.

L'inscription d'une espèce dans la catégorie « En danger critique d'extinction » a une valeur stratégique pour les primatologues. En effet, les différentes personnes interrogées savent que l'orang-outan de Sumatra est dans cette catégorie et en déduisent donc qu'il possède des populations extrêmement réduites et au bord de l'extinction. En effet, tous les acteurs interrogés, à part les primatologues, donnaient des chiffres très réduits pour la taille de la population, bien en dessous du chiffre officiel d'environ 6600, et s'accordaient tous sur leur extinction imminente. Un responsable de l'International Finance Corporation, le bras financier de la Banque mondiale pour le secteur privé, résume ainsi le sentiment général : « *J'ai oublié le chiffre, je sais qu'il y en a peu et je sais qu'ils sont maintenant […] en danger critique* »[505]. L'analyse trouve que plus un acteur est éloigné de la connaissance directe de l'orang-outan, plus il avance des chiffres bas et pense que l'extinction est imminente.

2.5.1. L'analyse du statut « En danger critique d'extinction » sur la Liste rouge de l'UICN

L'orang-outan de Sumatra est inscrit dans la catégorie « En danger critique d'extinction » sur la Liste rouge de l'UICN de manière permanente depuis sa première inscription en 2000 [506] et en dépit des révisions successives de la liste entre cette date et 2008. Cette inscription est en réalité très loin d'être évidente, car la population d'individus d'orang-outan de Sumatra, même considérée comme une espèce distincte de l'orang-outan de Bornéo, est relativement importante, plus de 6600 individus[507].

L'orang-outan de Sumatra répond-il donc réellement aux critères de l'UICN pour être classé sur sa Liste rouge des espèces dans la catégorie « En danger critique d'extinction » ? Selon l'UICN : « *Un taxon [une espèce ou un niveau taxonomique inférieur[508]] est dit "En danger critique d'extinction" lorsque les meilleures données disponibles indiquent qu'il remplit l'un des critères de A à E correspondant à la catégorie "En danger critique d'extinction" et, en conséquence, qu'il est confronté à un risque extrêmement élevé d'extinction à l'état sauvage*»[509]. Il faut donc qu'un seul critère ou sous-critère A1, A2, A3, B, C, D ou E soit respecté pour pouvoir inscrire une espèce dans la catégorie « En danger critique d'extinction ».

---

[505] Entretien avec un directeur de programme à l'International Finance Corporation, le 2011-11-28

[506] IUCN, *IUCN Red List of Threatened Species*. http://www.iucnredlist.org. 2012.

[507] WICH S. et al. Distribution and conservation status of the orangutan. Op. Cit.

[508] UICN. *Catégories et Critères de l'UICN pour la Liste rouge : Version 3.1.* Commission de sauvegarde des espèces de l'UICN. Gland (Suisse) et Cambridge (Royaume-Uni), UICN. 2001, p.4 "*terme «taxon» est utilisé par commodité et peut représenter des espèces ou des niveaux taxonomiques inférieurs, y compris des formes n'ayant pas encore fait l'objet d'une description officielle. La gamme de critères est suffisamment large pour permettre l'inscription adéquate de n'importe quel type de taxon, à l'exception des micro-organismes*".

[509] UICN. *Catégories et Critères de l'UICN pour la Liste rouge. Op. Cit.* 14

Les évaluateurs se sont référés au critère A sous-section 2 (A2) pour justifier cette inscription. Analysée ci-dessous, cette inscription est discutable et en réalité essentiellement rendue possible par un déficit de connaissances. Une analyse des autres critères (A1, A3, B, C, D et E) est proposée ci-dessous. Cette analyse montre que l'orang-outan de Sumatra ne remplit pas, et de très loin, les autres critères. Ces autres critères n'auraient donc pas pu être utilisés par les primatologues pour inscrire l'orang-outan dans la catégorie des « En danger critique d'extinction ». Ceci permet de conclure que les données sur la connaissance de l'orang-outan ont été mobilisées de manière stratégique pour que l'espèce soit inscrite dans la catégorie « En danger critique d'extinction ».

Evaluation du choix du critère A2 par les primatologues

Les trois évaluateurs ont justifié l'inscription de l'orang-outan de Sumatra dans la catégorie « En danger critique d'extinction » en se référant au critère A2 de l'UICN. Ce critère prend en compte une « *réduction des effectifs de 80% ou plus constatée, estimée, déduite ou supposée, depuis 10 ans ou trois générations, selon la plus longue des deux périodes, lorsque la réduction ou ses causes n'ont peut-être pas cessé ou ne sont peut-être pas comprises ou ne sont peut-être pas réversibles en se basant sur l'un des éléments : a) l'observation directe, b) un indice d'abondance adapté au taxon, c) la réduction de la zone d'occupation, de la zone d'occurrence et/ou de la qualité de l'habitat, d) les niveaux d'exploitation réels ou potentiels, e) les effets de taxons introduits, de l'hybridation, d'agents pathogènes de substances polluantes, d'espèces concurrentes ou parasites* »[510].

Les évaluateurs affirment que l'orang-outan de Sumatra remplirait le critère A2. Selon eux « *il y a eu un déclin estimé à plus de 80% sur les 75 dernières années (en considérant une longueur intergénérationnelle d'au moins 25 ans ; référence Wich* et al.*, sous presse). Ce déclin continue, car les forêts dans son aire de répartition sont gravement menacées. La plupart des orangs-outans sont situés en dehors des aires protégées, comprenant des zones d'exploitation forestière et des forêts de conversion [dédiées à d'autres usages]. Après une période de stabilité relative, la pression sur ces forêts augmente à nouveau en raison des récents accords de paix et de l'augmentation dramatique de la demande en bois et en autres ressources naturelles après le tsunami de décembre 2004* »[511].

[510] Ibid. p.14

[511] SINGLETON I. et al. Pongo Abelii. Op. Cit. *"There has been an estimated decline of over 80% over the last 75 years (assuming a generation length of at least 25 years; WICH et al. in press). This decline continues, as forests within its range are under major threat. Most orangutans are outside of protected areas, including within potential logging areas and conversion forests. After a period of relative stability, pressure on these forests is increasing once again as a result of the recent peace accord, and a dramatic increase in demand for timber and other natural resources after the December 2004 tsunami".*

En réalité, les arguments avancés par les évaluateurs sont discutables sur deux points : les taux de pertes historiques et la pression sur les populations.

L'âge de la première reproduction des femelles de 15 ans est défini dans l'article publié par S. Wich en 2004 à partir de données très réduites (la connaissance de trois cas de naissance dans la nature provenant de femelles dont on connait l'âge exact) puis d'une série de traitements en procédant à des choix arbitraires dans la sélection des données.

Les chercheurs estiment cette durée de 15 ans en réalisant les opérations suivantes : « *Nous avons seulement trois femelles dont nous connaissons l'âge de naissance et celui de leur premier jeune (9,0, 12,5 et 15,5 ans), ce qui donne une moyenne de 12,3 ans ». « Deux des trois femelles dont nous connaissons l'âge sont nées d'une mère réintroduite (la première pendant le temps où l'alimentation de sa mère était assistée par l'homme et la seconde quatre ans après la fin de cette assistance). Comme ces femelles ont pu avoir une meilleure condition physique qui aurait favorisé leur maturation, nous les avons retirées de notre échantillon » « Pour sept autres femelles, nous avons procédé à des estimations de leur âge. Nous avons aussi retiré une des femelles de notre échantillon représentatif* [ici les auteurs n'expliquent pas pourquoi ils éliminent cette femelle]. *La valeur moyenne de notre échantillon est de 14,4 ans. Nous considérons ce résultat comme plus juste* »[512].

Les choix arbitraires effectués par les primatologues conduisent à un allongement de l'intervalle intergénérationnel, ce qui fait correspondre les données scientifiques à l'objectif général de l'article qui conclut que « *le cycle biologique des orangs-outans est le plus lent parmi ceux des grands singes* »[513]. Ces décisions peuvent être comprises comme une volonté d'objectivation, cherchant à rendre compte de la réalité perçue sur le terrain, mais qui ne disposerait pas assez d'éléments pour être démontrable.

La présentation complexe de l'article scientifique masque aussi une réalité par les choix arbitraires opérés, car en fait, une seule femelle dont on connait la date exacte de naissance est réellement prise en compte. Il s'agit de la femelle qui a procréé le plus tardivement (15,5 ans) la première fois. Tous les autres chiffres sont des estimations.

Encadré 3. Elaboration de « l'intervalle intergénérationnel » pour les femelles

Leur premier argument consiste à avancer que la population d'orangs-outans de Sumatra a été réduite de plus de 80% ces 75 dernières années, soit trois générations. En réalité, l'intervalle générationnel est très mal connu pour l'orang-outan de Sumatra, car il demande un suivi sur le très long terme, de nouveaux-nés devenus adultes, ce qui n'existe qu'à la station de Ketambe, ouverte depuis 1971. S. Wich *et al.* écrivent en 2004 : « *A partir de l'information de Ketambe, l'âge de la première reproduction est typiquement 15 ans pour les femelles et 25 ans pour les*

[512] Ibid. p.387 "*There are only three females for which we know birth year and therefore age of producing first offspring (9.0, 12.5 and 15.5 years, average 12.3). For another seven females we inferred the age of first reproduction by estimating their own birth year from the age estimate when first observed. The mean age of first reproduction among all of them was 14.4.*

Of the known-age females, two were born to a reintroduced mother, the first one during provisioning, and the other one four years after provisioning ended. Because it is possible that a better physical condition of the mother could have caused early maturation, we also removed these two females from the sample. If we also exclude one reintroduced females of estimated age, we obtain a mean value of 15.4 years. We consider this latter value to be the more accurate one".

[513] Ibid. p.385 "*orangutan life history is the slowest among extant great apes*"

mâles »[514]. Il n'existe à ce jour qu'un article[515] qui donne un intervalle intergénérationnel de 15 ans pour les femelles (voir encadré 3), et aucun article sur les mâles.

L'intervalle intergénérationnel dépendant des femelles, il est étonnant de prendre les mâles comme référence. De plus, la référence « Wich *et al.* sous presse » n'est pas disponible aux tiers. Prendre les mâles comme référence conduit à considérer 1937 [516] comme date de référence au lieu de 1967[517]. Ceci a des conséquences pratiques. En effet, le taux global de déforestation, qui est utilisé comme le moyen indirect de comptage des individus[518], est bien moindre si on prend la date de départ de 1967 au lieu de 1937.

En effet, en prenant 1967 comme référence (pour un intervalle de 3*15 ans), il semble que le taux global de déforestation est bien inférieur à 80%. Le critère A2 ne serait donc pas rempli pour mettre l'orang-outan de Sumatra dans la catégorie «En danger critique d'extinction » de la Liste rouge de l'UICN. En effet, la combinaison des publications disponibles suggère une perte d'habitat d'environ 20 à 30% durant ces trente dernières années et probablement pas une perte de plus de 50% depuis 1967. Cette estimation découle de l'interprétation de deux publications. La première, étudiant la déforestation, affirme que « *la population de l'orang-outan de Sumatra a été réduite à environ 14% de sa population originelle durant le vingtième siècle* »[519]. La seconde donne des informations complémentaires pour le XXIe siècle en avançant que « *dans la majeure partie de l'habitat de l'orang-outan la perte forestière était d'environ 1.0 à 1.5% par an entre 1985 et 2001, mais dans les années récentes (2000-2006) elle a diminué à 0,4%* »[520].

En prenant 1937 comme année de référence (pour un intervalle de 3*25 ans), la situation est plus ambigüe. Comme il n'y a aucune évaluation directe de la population d'orangs-outans de Sumatra à cette date, les chercheurs en sont réduits à des déductions basées sur l'évaluation du couvert forestier de cette époque qui est lui-même mal connu. Les chiffres sur la population d'orangs-outans en 1937 sont donc hautement spéculatifs. Il est impossible de

---

[514] SINGLETON I. et al. *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment*. Op. Cit. p.45. "*Based on information from Ketambe, the age of first reproduction is typically 15 years for females and 25 years for males".*

[515] WICH S. et al. Life history of wild Sumatran orangutans (Pongo abelii). *Op. Cit.*

[516] Pour un intervalle intergénérationnel de 25 ans pour les mâles, cela conduit à 75 ans pour 3 générations : 2012-75 = 1937.

[517] Pour un intervalle intergénérationnel de 15 ans pour les femelles, cela conduit à 45 ans pour 3 générations: 2012-45 = 1967.

[518] Comme expliqué dans la section précédente, le taux de déforestation est utilisé par convention comme moyen indirect de mesure des pertes en populations d'orangs-outans en l'absence de moyens directs disponibles.

[519] RIJKSEN H., MEIJAARD E. *Our Vanishing Relative*. Op. Cit. p. 285 « *Sumatra's orangutan population has been reduced to some 14% of its original size during the twentieth century* ».

[520] MEIJAARD E., WICH S. Putting orang-utan population trends into perspective. Op. Cit.

déterminer avec certitude si le critère de réduction d'au moins 80% de pertes en population est rempli.

L'UICN introduit dans ses critères de classification un élément arbitraire qui se retrouve ici au service des primatologues : la réduction peut être « supposée », ce qui est suffisant, elle ne doit pas être démontrée. Mais, les chiffres donnés plus haut suggèrent que même cette supposition est discutable.

Le second argument des évaluateurs pour remplir la seconde condition du critère A2[521] consiste à affirmer que « *la plupart des orangs-outans sont situés en dehors des aires protégées, comprenant des zones de coupe de bois et des forêts dédiées à d'autres usages* ». Cependant, selon le dernier rapport du PNUE[522], il est possible de démontrer que cette affirmation n'est pas fondée et que la plus grande partie de l'habitat de l'orang-outan de Sumatra est en effet protégé. 78% de son habitat est à l'intérieur de la zone de conservation nommée écosystème Leuser qui bénéficie d'une protection étendue. De plus, environ 50% de l'habitat de l'orang-outan de Sumatra est à l'intérieur des aires protégées gérées par le ministère des Forêts. Ce sont soit le parc national du Gunung Leuser qui comprend 35% de l'habitat total de l'orang-outan, soit des zones de conservation gérées au niveau local. Donc, l'argument selon lequel une part importante de l'habitat de l'orang-outan se trouve sur des forêts pour la production de bois et des forêts dédiées à d'autres usages n'est pas fondé au regard de ce qui précède.

Evaluation des autres critères : A1, A3, B, C, D et E

A part l'étude du critère A2 décrite plus haut, l'étude des autres critères de l'UICN pour la catégorie « En danger critique d'extinction » mobilisables pour l'orang-outan de Sumatra donnent les résultats présentés dans le tableau 4 ci-dessous.

L'analyse détaillée des critères de la catégorie « En danger critique d'extinction » de l'UICN qui pourraient être mobilisés montre que l'orang-outan de Sumatra ne remplirait aucun critère. Pour les critères les plus évidents à apprécier, soit la taille de la population (moins de 250 individus) et l'aire de distribution géographique (moins de 10 km²), l'orang-outan de Sumatra est très loin de remplir les critères, sa population étant estimée à 6624 individus et son aire de répartition à 8641 km². Pour les critères plus délicats à évaluer, comme la tendance en perte des populations sur le long terme, et pour lesquelles les connaissances scientifiques disponibles sont encore limitées, l'orang-outan de Sumatra ne répondrait pas aux

[521] Pour rappel la seconde condition du critère A2 est : « *Lorsque la réduction ou ses causes n'ont peut-être pas cessé ou ne sont peut-être pas comprises ou ne sont peut-être pas réversibles* ».[521]

[522] WICH S. et al. *Orangutans and the economics.* Op. Cit.

critères en prenant les connaissances scientifiques les plus récentes disponibles et dont certaines publications[523] sont produites par les évaluateurs eux-mêmes.

Critères de l'UICN pour déterminer la catégorie « En danger critique d'extinction »	Analyse des critères pour l'orang-outan de Sumatra à travers les publications	Conclusion pour chaque critère
A1. Réduction des effectifs de 90% ou plus depuis trois générations, soit 75 ans (en fait ce devrait être 45 ans).	La réduction effective serait d'environ 60 à 80% en combinant les estimations disponibles[524].	Le critère A1 n'est pas rempli.
A2. Réduction des effectifs de 80% ou plus constatée, estimée, déduite ou supposée, depuis 10 ans ou trois générations, selon la plus longue des deux périodes lorsque la réduction ou ses causes n'ont peut-être pas cessé ou ne sont peut-être pas comprises ou ne sont peut-être pas réversibles.	Sur les 45 dernières années, la réduction des effectifs de 80% ou plus sur 45 ans est hautement improbable. Sur les 75 dernières années, la réduction des effectifs de 80% est non vérifiable, mais peut-être supposée. Une grande partie des causes ont cessé, car la plupart des orangs-outans de Sumatra sont dans des aires protégées.	Le critère A2 ne serait pas rempli. Mais les zones d'ombre sur la connaissance du couvert forestier il y a 75 ans laissent planer quelques doutes.
A3. Réduction des effectifs de 80% ou plus, prévue ou supposée dans les trois générations prochaines, soit 75 ans (en fait ce devrait être 45 ans).	Ceci est improbable considérant que 50% ou plus de l'habitat fait partie d'une aire protégée.	Le critère A3 ne serait pas rempli.
B. Répartition géographique, avec une zone d'occurrence inférieure à 100 km² ou une zone d'occupation de moins de 10km².	La distribution d'orangs-outans couvre une bien plus grande répartition géographique, estimée à 8641 km² [525].	Le critère B n'est pas rempli.
C. Population estimée à 250 individus matures et en déclin.	La population d'orangs-outans de Sumatra est estimée à 6624 individus[526], un grand nombre d'entre eux étant des individus matures.	Le critère C n'est pas rempli.
D. Population estimée à moins de 50 individus matures.	La population d'orangs-outans de Sumatra est estimée à plus de 6624 individus[527], un grand nombre d'entre eux étant des individus matures.	Le critère D n'est pas rempli.
E. Analyse quantitative montre que la probabilité d'extinction à l'état sauvage s'élève à 50% au moins en l'espace de trois générations (donc 3*25 ans si on prend les mâles et en fait ce devrait être 3*15 ans qui correspond aux femelles).	C'est hautement spéculatif de supposer que l'orang-outan de Sumatra s'éteigne à l'état sauvage en trois générations, car il en reste plus de 6000 sur plus de 8000 km², dont plus de 50% de l'habitat se situe à l'intérieur des aires protégées.	Le critère E n'est vraisemblablement pas rempli.

Source : D. Ruysschaert

Tableau 4. Critères de l'UICN pour la catégorie « En danger critique d'extinction » et situation pour l'orang-outan de Sumatra

[523] MEIJAARD E., WICH S., Putting orang-utan population trends into perspective. Op. Cit.; WICH S. et al., 2011. *Orangutans and the economics*. Op. Cit.
[524] RIJKSEN H., MEIJAARD E. *Our Vanishing Relative*. Op. Cit.; MEIJAARD E., WICH S. Putting orang-utan population trends into perspective. Op. Cit.
[525] WICH S. et al. *Orangutans and the economics.* Op. Cit.
[526] WICH S. et al. Distribution and conservation status of the orangutan. Op. Cit.
[527] Ibid.

L'analyse ci-dessus suggère donc que l'inscription de l'orang-outan de Sumatra sur la Liste rouge comme « En danger critique d'extinction » est critiquable. Elle peut être interprétée comme un choix stratégique des chercheurs de mettre l'orang-outan de Sumatra dans cette catégorie en profitant des nombreuses zones d'ombre sur la connaissance de cette espèce.

2.5.2. Comment interpréter l'inscription de l'orang-outan de Sumatra dans la liste exclusive des primates en danger

L'orang-outan de Sumatra est non seulement inscrit dans la catégorie « En danger critique d'extinction » de l'UICN, mais il se retrouvait également répertorié en 2008 dans la liste encore plus exclusive des 25 primates les plus en danger au monde publiée par le groupe de spécialistes des primates de la commission de sauvegarde des espèces de l'UICN. Cette liste forme le livre « *Les primates en péril : les 25 primates les plus en danger au monde 2008-2010* » [528]

Lorsque l'on sait qu'il y avait 206 primates sur la Liste rouge de l'UICN en 2008[529] qui étaient classifiés « En danger » ou « En danger critique », cette distinction peut sembler étonnante. Ceci est d'autant plus frappant que les deux critères pour être placés sur cette liste sont « *une très très petite population, et un très rapide déclin du nombre de cette population*»[530]. Avec une population d'orangs-outans de Sumatra estimée à 6624 en 2008[531], et considérée en déclin lent avant même la parution de cette publication[532], les deux critères ne semblent pas remplis.

La section du livre sur les primates en péril relative à l'orang-outan de Sumatra explique pourquoi la population est considérée comme « petite et en déclin rapide ». Cette section est co-signée par trois primatologues[533] liés à l'inscription de l'orang-outan de Sumatra dans la catégorie « En danger critique d'extinction » sur la Liste rouge de l'UICN.

Ces auteurs expliquent le déclin rapide de ces populations en se référant à deux publications scientifiques[534] qui donnent des taux de déforestation importants dans les années 1990 et qui ont été élaborés par l'analyse de cartes satellites sans vérification de terrain, soit une

---

[528]MITTERMEIER R. et al. *Primates in Peril.* Op. Cit.
[529] Ibid.
[530] Ibid. p.6. "*very, very small population sizes and very rapid declines in numbers*"
[531] WICH S. et al. Distribution and conservation status of the orangutan. Op. Cit.
[532] MEIJAARD E. and WICH S. Putting orang-utan population trends into perspective. Op. Cit.
[533] S. Wich et I. Singleton sont deux évaluateurs. J. Supriatna est un employé de Conservation International dont le président est aussi le président du groupe de spécialistes des primates de la commission de sauvegarde des espèces de l'UICN.
[534] VAN SCHAIK C., et al. Dramatic decline in orangutan numbers in the Leuser Ecosystem. Op. Cit.;
GAVEAU D., ADNAN B., EPTING J., KUMARA I., SUYIKNO B. et al. *Deforestation map (1990–2000) of Sumatra and Siberut at 150,000 scale.* Interactive CD-ROM. Bogor (Indonesia), Wildlife Conservation Society Indonesia Program, Conservation International and Directorate General of Forest Protection and Nature Conservation. 2007.

appréciation très indirecte de la situation des populations d'orangs-outans à cette période. Or, ces deux références sont publiées par deux associations de conservation qui ont un intérêt direct dans la préservation de l'espèce[535].

S'ils prennent en considération ces deux publications décrivant indirectement la situation dans les années 1990, les auteurs de la section du livre relative à l'orang-outan de Sumatra[536] ne citent en revanche pas d'articles plus récents. Pourtant en 2007, soit avant la publication du livre, l'un des co-auteurs avait coécrit un article[537] qui mentionnait un déclin très faible (0.4% par an) de l'habitat des populations d'orangs-outans de Sumatra au début du XXIe siècle, en étudiant des images satellites entre 2000 et 2006. En prenant cet article comme référence, les auteurs de la section du livre sur les orangs-outans de Sumatra n'auraient jamais pu justifier l'inscription de l'orang-outan de Sumatra dans le livre sur les 25 primates en péril.

Notons que l'orang-outan de Sumatra a disparu dans la plus récente publication des 25 primates les plus en péril, celle de 2012[538], sans explication sur ce retrait, ce qui montre un certain flottement dans cette catégorisation. En revanche, l'orang-outan de Sumatra reste toujour en 2013 répartorié dans la catégorie « En danger critique d'extinction » sur la Liste rouge de l'UICN.

2.6. L'orang-outan de Sumatra comme indicateur de la biodiversité

En plus des indicateurs centrés sur l'orang-outan de Sumatra (nombre, aire de répartition, sites prioritaires, statut) qui forment un ensemble rhétorique cohérent visant à protéger cette espèce, un nouvel argumentaire a récemment émergé avec l'essor du référentiel de gestion. Il s'agirait de conserver l'orang-outan de Sumatra comme un bio-indicateur de la santé de la forêt. Ceci donne une argumentation plus universaliste, portée par les primatologues, qui consisterait à protéger les orangs-outans et leurs forêts pour les services écosystémiques qu'ils fourniraient pour la biodiversité en général et l'homme en particulier.

---

[535] C. van Schaik, un primatologue néerlandais à la tête du département d'anthropologie à l'université ETH de Zurich, est le principal auteur de la première publication. Son article est publié dans *Oryx*, le magazine de l'association de conservation britannique Fauna & Flora International. D. Gaveau, un écologiste français ayant étudié essentiellement en Grande-Bretagne, est, en 2007, l'employé de l'association de conservation World Conservation Society pour lequel il réalise la seconde publication que cette association a ensuite rendue disponible à tous via Internet.

[536] MITTERMEIER R. et al. *Primates in Peril.* Op. Cit. p.65.

[537] MEIJAARD E., WICH S. Putting orang-utan population trends into perspective. Op. Cit.

[538] MITTERMEIER R., SCHWITZER C., RYLAND A., TAYLOR L. CHIOZZA F., WILLIAMSON E., WALLIS J. (eds.) *Primates in Peril: The World's 25 Most Endangered Primates 2012– 2014.* IUCN/SSC Primate Specialist Group (PSG), International Primatological Society (IPS), Conservation International (CI), and Bristol Conservation and Science Foundation, Bristol. 2012.

En effet, la conservation de la « biodiversité » en général est un concept qui se révèle sans prise sur la réalité. Considérer l'orang-outan comme un indicateur de cette diversité biologique permet le passage à une réalité tangible.

2.6.1. La conservation de la biodiversité comme un concept sans prise sur la réalité

Comme expliqué dans la section 1, les forêts tropicales de basse altitude qui forment l'habitat de l'orang-outan sont d'une grande diversité animale et florale, incluant des espèces protégées comme le rhinocéros de Sumatra, le tigre de Sumatra et l'éléphant de Sumatra. Mais, cette « biodiversité » est impalpable. Bien sûr, il y a une définition officielle de la CDB parlant de la diversité des gènes, des espèces et des écosystèmes. Tous les acteurs la connaissent relativement bien. Certains s'y réfèrent d'ailleurs directement, comme cet avocat travaillant pour le PNUE :

> « *Je ferais référence à la Convention sur la biodiversité. La biodiversité est simplement le raccourcissement de deux mots, "diversité" et "biologique", mais tout le monde parle de biodiversité. Donc la biodiversité prend une approche écosystémique et respecte toute partie d'un écosystème. C'est le monde entier, toute la terre, qui est en équilibre avec toutes sortes d'organismes et d'espèces… Bien sûr, la diversité biologique dans le contexte de la CDB se rapporte aussi à la diversité génétique* »[539].

Mais c'est une définition générale abstraite, comme l'explique un représentant du secteur privé :

> *« La biodiversité, c'est un peu comme le développement durable d'une certaine façon, c'est une auberge espagnole, chacun y met ce qu'il y apporte* »[540].

Comme l'explique bien un directeur de l'UNESCO, le concept de biodiversité

> « *est problématique pour une action ciblée. C'est OK pour les négociations. Ce sont des terminologies qui sont utiles pour le niveau politique pour les négociations, les manœuvres politiques. Mais, ces terminologies abstraites, à moins qu'elles ne soient remises dans leur contexte et leurs composants identifiés, rendent très difficile l'action ciblée* »[541].

---

[539] Entretien avec une avocate au PNUE, le 2012-02-06 "*I would refer to CBD convention. Biodiversity is just a shortening of two words: biological diversity, but everyone talks about biodiversity... So biodiversity is looking from ecosystem approach and respecting every part of an ecosystem. It's that the whole world, the whole Earth is balancing on all kind of organisms and species and plants and they all form a variety of ecosystems. Of course biological diversity in the CBD contexts also refers to genetic recourses*".

[540] Entretien avec un responsable de plantation pour une multinationale de plantation de palmier à huile à large échelle, le 2012-02-28

[541] Entretien avec un directeur de l'UNESCO, le 2012-05-11 "*It is problematic for focusing action. It's ok for negotiations. Political terminologies are useful on political level for negotiations and maneuvering whereas abstract broad term terminologies, unless it's contextualized and components are identified, it is very difficult to focus action*"

En d'autres termes, le concept abstrait et international de biodiversité est important pour établir un accord politique global. Mais, sur le terrain, il doit être contextualisé au niveau local, par des composants clairement identifiés. Sinon, il devient inopérant, voire paralyse l'action. Ainsi que le note un responsable de l'International Finance Cooperation,

> « *ce mot [la biodiversité], il crispe les gens... Cela leur donne des boutons, ils ne peuvent plus supporter ce mot… Parce qu'il est porteur de complexité et il renvoie ton interlocuteur à sa propre ignorance. Et ça franchement, ce n'est pas de la bonne communication. C'est vrai, et maintenant c'est trop tard. Il faudra trouver autre chose. On continue de l'appeler comme cela, mais on essaie de ne pas être trop arrogant* »[542].

2.6.2. L'orang-outan de Sumatra comme bio-indicateur de la santé de la forêt tropicale

Tout le monde s'accorde à dire que la forêt équatoriale de basse altitude est d'une biodiversité exceptionnelle. Cependant, le terme abstrait de biodiversité ne permet pas de la connaitre comme une réalité tangible en un endroit précis. L'orang-outan de Sumatra remplit ce manque. La plus récente publication de GRASP[543] superpose la distribution de l'orang-outan de Sumatra avec la faune et la flore menacée, ainsi qu'avec les différents services écosystémiques que cet habitat rend à l'homme.

Tous les acteurs interrogés s'accordent à dire que la présence de l'orang-outan de Sumatra est l'indicateur d'un écosystème riche en biodiversité. Comme l'explique un responsable d'une organisation de conservation qui résume assez bien le sentiment général :

> « *Si vous protégez l'habitat de l'orang-outan, cela veut dire que vous conservez un habitat qui va conserver d'autres espèces aussi* »[544].

Les acteurs comprennent que l'orang-outan partage un écosystème forestier avec d'autres espèces rares. Mais certains pensent aussi qu'ils jouent un rôle actif dans le maintien de l'écologie de la forêt. Ainsi, un ex-sénateur d'Aceh explique :

> « *Ils [les orangs-outans] rendent le sol fertile et en même temps, ils disséminent les graines. Grâce aux orangs-outans, vous n'avez pas besoin de gens pour le faire* »[545].

Ce rôle actif de l'orang-outan serait renforcé par son intelligence. Le responsable d'une association de développement local explique ainsi que

---

[542] Fonctionnaire à l'International Finance Corporation, entretien du 2011-11-28.
[543] WICH S. et al., 2011. *Orangutans and the economics*. Op. Cit.
[544] Directeur d'une association de conservation indonésienne -2011-11-22 "*if you protect the habitat of the orangutan, that means we will conserve the habitat that will automatically conserve the other species too*"
[545] Ex-Sénateur Ouest Aceh, entretien le 2011-11-19 "*They make the soil fertile and at the same time they spread the seeds. Thanks to orangutans, you don't need to have people to do it*".

« *les orangs-outans ont l'intelligence qui fait qu'ils sont capables d'une certaine manière de prendre soin de leur environnement* »[546].

Les personnes s'accordent aussi pour affirmer que la destruction ou la perturbation de l'habitat de l'orang-outan a un impact direct sur leur population. Comme l'explique l'avocate du PNUE,

« l'empiètement des humains sur l'habitat aura des effets très clairs sur le nombre d'orangs-outans »[547].

En résumé, toutes les catégories d'acteurs s'accordent à dire que l'orang-outan est comme une espèce emblématique[548] et un indicateur d'une grande biodiversité[549]. Les acteurs vont généralement plus loin que simplement considérer l'orang-outan comme un bon indicateur d'une forêt riche en plantes et espèces animales. Les différents acteurs - comme les Nations Unies, les gouvernements, les organisations de conservation, le secteur privé lié à l'huile de palme - s'accordent à dire que ces forêts seraient aussi très importantes à protéger pour l'être humain lui-même. Ainsi, pour le responsable d'une organisation internationale de conservation :

« *Quatre millions de personnes dépendent directement de l'écosystème Leuser [qui recouvre 80% de l'habitat des orangs-outans] pour leur service écosystémique tel que l'eau, la fertilité du sol, la forêt pluviale pour le carbone, en particulier la forêt tourbeuse. Et finalement tout le monde sur la planète [dépend de l'habitat de l'orang-outan pour le stock de carbone limitant les changements climatiques]*»[550].

Les industriels de l'agrobusiness sont d'accord sur ce dernier point, sauf qu'ils considèrent cette protection pour des raisons climatiques générales comme « un concept de riches »[551], car en réalité les gens au niveau local vivent de la petite agriculture, et donc vont tendre à transformer ces forêts pour la petite agriculture sans pouvoir tenir compte de ses bénéfices globaux sur le long terme.

---

[546] Responsable de communication d'une organisation indonésienne de conservation, entretien le 2011-11-19 "*The orangutans have the intelligence that make possible for them to somehow also care about their environment*"

[547] Entretien avec une avocate au PNUE, le 2012-02-06 "*the encroachment of the humans on that habitat will be very clearly visible in the amount of orangutans*"

[548] Les acteurs parlent « d'iconic » ou « de flagship species » ou « de charismatic species ».

[549] Les acteurs parlent « d'umbrella species ».

[550] Directeur d'une organisation internationale de conservation spécifiquement travaillant sour l'orang-outan de Sumatra, entretien le 2012-02-07 "*4 million people directly depend on Leuser ecosystem for their ecosystem services such as water, soil fertility, rainforest for their carbon, especially the peat forest, and finally everybody on the planet*".

[551] Entretien avec un cadre dirigeant d'une plantation de palmiier à huile à large échelle, le 2012-02-28.

En conclusion, les primatologues ont repris à leur compte et porté le nouvel argument de l'importance de la conservation de l'orang-outan pour la biodiversité en général et les services écosystémiques pour l'être humain. Les différents acteurs sont très réceptifs à cette nouvelle approche qui s'inscrit bien dans le référentiel de gestion des écosystèmes dominant globalement. Elle permet aussi de faire le passage d'un indicateur polysémique de « biodiversité » à protéger sans prise sur la réalité, à un indicateur « orang-outan » clairement identifié.

2.7. Conclusion sur les effets d'imposition des indicateurs clefs définissant l'orang-outan de Sumatra

La déconstruction des indicateurs clefs – le nombre et sa tendance, le territoire, les sites prioritaires, l'unicité de l'espèce et son statut « En danger critique d'extinction » - qui forment le socle des connaissances sur l'orang-outan de Sumatra, a montré qu'ils sont largement discutables pour des raisons liées aux manques de connaissances sur la sociobiologie de l'animal, aux limites des appareils sociotechniques utilisés et aux limites des méthodes utilisées. Par leurs choix en tant qu'acteurs stratégiques et médiateurs du référentiel de conservation, les primatologues ont donc construit une réalité qui sert leur objectif militant de conservation radicale des espèces et à renforcer leur position. En effet, une taille réduite, en déclin rapide, l'importance de conserver tous les sites, la spécificité de l'espèce et la menace d'extinction à court terme sont toutes des caractéristiques fondamentales du référentiel de « conservation radicale ». Combinées, elles constituent une « rhétorique scientifique/ conservationniste » au service de la conservation.

Ce qui est *a priori* étonnant, c'est que ces indicateurs ne sont pas remis en question par quelque partie prenante que ce soit et qu'ils s'imposent comme une réalité intangible. La section ci-dessous interroge comment et pourquoi ces indicateurs sont naturalisés, soit leur processus de réification[552].

L'analyse transversale de la construction de chaque indicateur suggère que cette naturalisation s'explique par tout un réseau sociotechnique composé d'acteurs, de techniques et de dispositifs institutionnels, dont les primatologues ne sont que les acteurs les plus visibles. On trouve d'abord la capacité des primatologues occidentaux à mobiliser les nouveaux outils technologiques (base de données, cartographie, modélisation, ordinateurs et Internet), à imposer une démarche protocolaire prétendument scientifique (enquêtes de terrain, références scientifiques, systématisation, paramétrage des variables en prenant des critères

[552] BERGER P., LUCKMANN T. *La construction sociale de la réalité*. Op. Cit. p.124.

« scientifiques ») et à animer un réseau d'institutions (des acteurs multilatéraux de la conservation comme l'UICN et le PNUE, des organisations de conservation et des centres de recherche dans les pays anglo-saxons) vouées à la conservation. Ceci permet de produire une connaissance dont les fondements sont relativement opaques aux non-initiés, connaissance qui se retrouve aux mains des personnes capables de se saisir de la technologie. On retrouve ensuite le processus de diffusion de la connaissance élaborée dans des centres urbains occidentaux distants de la réalité observée, publié dans des articles anglophones cosignés par toujours plus de primatologues ou de conservationnistes, essentiellement anglo-saxons[553]. Cette information est publiée dans des revues d'organisations sensibles à la conservation (des organisations de conservation comme Fauna & Flora International, World Conservation Society) ou des institutions multilatérales (comme l'UICN et le PNUE).

Cette approche par la technologie, prétendument scientifique, contribue à alimenter le discours sur une « science pure et indépendante », soit un discours que les savants ont eux-mêmes créé[554]. Elle a une fonction idéologique qui consiste à marquer la supériorité de la civilisation occidentale[555]. Cette approche « scientifique » permet aux primatologues de s'affirmer comme l'autorité légitime à décrire la réalité et sa tendance, soit de s'affirmer comme les médiateurs, ce qui leur permet de renforcer leur position, mais aussi de servir leur objectif de conservation. En effet, ces écrits scientifiques en deviennent hautement performatifs[556], car ils conditionnent l'inscription de l'orang-outan de Sumatra sur la Liste rouge dans la catégorie « En danger critique d'extinction ». Or, cette inscription est hautement performative puisque l'UICN offre le forum légitimant et que les primatologues en sont les autorités légitimes.

Cette approche centralisatrice et réductionniste produit une connaissance désincarnée de la réalité locale complexe[557]. La production scientifique entre en résonance avec le discours dominant sur la « forêt tropicale » à protéger[558] qui tend au catastrophisme imminent[559] ; ce

---

[553] La première publication décrivant le nombre d'orangs-outans est co-signé en 1999 par 2 primatologues (RIJKSEN H., MEIJAARD E. *Our Vanishing Relative. Op. Cit.*), la seconde en 2003 par 6 primatologues (WICH S. et al. The status of the Sumatran orang-utan. Op. Cit.), la troisième en 2004 par 10 primatologues (SINGLETON I. et al. *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment*. Op. Cit.) et la quatrième en 2008 par 16 primatologues (WICH S. et al. Distribution and conservation status of the orangutan. Op. Cit.)

[554] PESTRE D. *Introduction aux sciences studies*. Op. Cit.

[555] Ibid.

[556] AUSTIN J. *Quand dire c'est faire.* Paris, Editions du Seuil. 1962.

[557] BIERSCHENK T., BLUNDO G., JAFFRÉ Y., TIDJANI ALOU M. (dir.). *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*. Paris, Karthala-APAD. 2007.

[558] STOTT P. Tropical Rain Forest: A Political Ecology of Hegemonic Mythmaking. *IEA Studies on the Environmen*t. 1999, 15.

qui fait que les articles des primatologues bénéficient d'un bon relais médiatique, tout particulièrement dans les pays anglo-saxons.

Ce processus permet alors de rendre compte de situation paradoxale suivante : ce sont exclusivement des primatologues européens qui établissent les indicateurs clefs qui forment le socle de la connaissance, alors que cette espèce est inféodée à l'île de Sumatra. A première vue, les employés du gouvernement indonésien seraient les mieux placés comme autorité pour établir les indicateurs, en particulier parce que le ministère des Forêts et l'Institut indonésien des sciences (*LIPI- Lembaga Ilmu Pengetahua*n) doivent être les partenaires institutionnels de toute recherche en Indonésie. L'explication se trouverait dans le fait que les primatologues européens contrôlent l'ensemble de l'information en profitant du peu de capacité de suivi du gouvernement indonésien sur le long terme. En conséquence, le gouvernement ne dispose pas de l'information brute et doit se contenter d'avoir accès aux publications scientifiques élaborées par les primatologues, comme toute autre partie prenante.

Un haut responsable de la gestion des parcs naturels au sein du ministère des Forêts s'explique ainsi :

> « DR*: Donc la plupart du temps, vous n'obtenez pas les données des chercheurs ou alors comment obtenez-vous les données, l'information et les publications ?*
>
> *C'est un de nos points faibles. Nous ne nous soucions pas des données. Les données de la station de recherche de Ketambe… soit près de 30 ans de recherches sont aux Pays-Bas avec S.*
>
> *DR : Pourquoi ?*
>
> *Je ne sais pas. [Vous savez] tout ce système d'archivage des informations, le système administratif de gestion des données,…*
>
> *DR : Mais ils vont vous les donner ?*
>
> *Non.*
>
> *DR : Mais pourquoi vous ne les demandez pas à S. ?*
>
> *En ce moment, je travaille encore sur d'autres sujets,… c'est sur ma liste des choses à faire, nous devons récupérer ces recherches, s'asseoir ensemble. Vous savez, les chercheurs aiment leur propre travail. Vous savez… objectifs. Ils ne sont pas intéressés à d'autres choses, ce qui est hors de leurs objectifs. »*[560]

---

[559] ADGER N., BENJAMINSEN T., BROWN K., SVARSTAD H. Advancing a Political Ecology of Global Environment Discourses. *Development and Change.* 2011, 32, p.681-715.

[560] Directeur au ministère des Forêts, entretien du 2011-11-16 :

Q : "Then, most of the time, you don't get the data from the researchers or do you get the data, the information, the publication?

Après avoir expliqué que les données brutes pouvaient être à la seule disposition des primatologues, l'un d'entre eux explique que les résultats sont largement publiés, ce qui suffirait :

« *...Tous ces documents [articles scientifiques] sont désormais distribués par courriels et Facebook et d'autres moyens. Ils ont accès à tout ce qui est publié.*

Q : Bien sûr, ces informations existent dans les revues scientifiques, mais ce n'est pas vraiment facile à lire.

A : Je pense que c'était un bon argument il y a 10 ou 20 ans. Mais maintenant, je veux dire... Chaque nouvel article publié sur les orangs-outans va à tout le monde... Il n'y a pas d'excuses pour ne pas l'avoir. Si vous pouvez le lire ou non, c'est une autre histoire. Ensuite, vous savez que la décision de traduire tous les journaux scientifiques revient au gouvernement indonésien. Ce n'est pas de notre responsabilité de traduire tous les articles publiés en bahasa indonésien »[561].

Sous un aspect qui a toute l'apparence du positivisme scientifique classique, le savoir développé s'appuie sur des fondements inductifs davantage que sur une expertise scientifique solide. Ce serait plutôt parce qu'ils connaissent relativement bien la région et qu'intuitivement ils estiment qu'en général il y aurait un peu moins d'un orang-outan par kilomètre carré, que les scientifiques s'accordent sur le chiffre de 6624 orangs-outans pour une aire de répartition d'un peu plus de 8000 km². En pratique, les primatologues font des choix dans les variables qui constituent l'indicateur du nombre total d'orangs-outans pour trouver un chiffre qui leur semble avoir du sens. Il semble que les scientifiques paramètrent le modèle établissant le nombre d'orangs-outans[562] pour trouver un résultat chiffré qui corrobore leur connaissance empirique de la situation. Sous cet angle, les articles chronologiques successifs donnant l'indicateur « nombre orangs-outans » semblent correspondre à la recherche toujours

---

This is one of our weaknesses. We don't care about data. The data of the Ketambe research…for almost 30 years of research is in Netherlands…with S.

Why ? I don't know, all this book keeping, data administrative system,…

But they don't give it to you? *No.*

But why don't you ask S ? At this time, I'm still working with other issues…This is on my shopping list, we need to get back the research, sit together. You know, the researchers, they like their own work, their own. You know…objective. They don't care about other thing, outside their objective".

[561] Entretien avec le Directeur d'une organisation de conservation internationale basée en Indonésie, le 2011-11-19:

"*All these papers are now circulating in emails and Facebook and everything. They have access to everything that is published.*

Q : Sure, it exists in scientific journals, but it is not really readable.

I think that would be a good argument 10 or 20 years ago. But now I mean... Every new paper published on orangutans goes to everybody... There is no excuse not having this done. Whether you can read it or not is a different matter. Then, you know that's the Indonesian decision they want to translate all scientific journals. That's not our responsibility to translate all papers published into Bahasa Indonesia".

[562] SINGLETON I. et al. *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment*. Op. Cit.

asymptotique de la vérité à travers un raffinement de la connaissance sur les variables constitutives de cet indicateur. Ce qui est important, c'est donc d'admettre que la science se trompe, mais qu'elle est en correction permanente[563].

[563] PESTRE D. *Introduction aux sciences studies*. Op. Cit.

CHAPITRE IV : LES ORGANISATIONS DE CONSERVATION ET L'IMPLEMENTATION DU DROIT AU NIVEAU INDONESIEN

Introduction

La première partie a montré que les organisations de conservation sont les médiateurs du référentiel de « conservation radicale » des espèces au niveau international. Ce référentiel est caractérisé par une triple dimension[564]: cognitive avec l'idée de l'urgence et de la conservation absolue de chaque habitat et de chaque individu, normative avec l'importance donnée au respect des règles et instrumentale avec des programmes décisifs de protection.

En détaillant le fonctionnement de l'accord international pour les grands singes, le partenariat pour la survie des grands singes (GRASP), cette partie a démontré la capacité des organisations de conservation à construire puis à maitriser cet accord à travers quatre dynamiques transversales : les relations interpersonnelles entre primatologues, les flux financiers, la visibilité médiatique et le développement d'une argumentation scientifique. Cet investissement stratégique dans cet accord se fait au nom de la défense de l'intérêt général de la conservation des grands singes. Mais, en pratique, les organisations de conservation le mettent au service d'une vision propre de la conservation leur permettant de consolider leur pouvoir.

Avec l'avènement au niveau international du référentiel de « gestion des services écosystémiques », les conservationnistes ont été en mesure d'investir stratégiquement ce nouveau référentiel. En se saisissant de la logique gestionnaire, ils ont pu conserver leur position en s'alliant avec l'administration des Nations Unies.

La seconde partie a été consacrée à l'orang-outan de Sumatra, l'une des six espèces de grands singes visées par GRASP. Elle a montré comment les conservationnistes, et plus particulièrement les primatologues, ont établi les indicateurs fondamentaux sur la connaissance de cette espèce : une démarche visant à objectiver divers critères : démonstration du nombre restreint d'individus, du déclin rapide, des sites prioritaires à protéger, du statut d'espèce unique et « En danger critique d'extinction » sur la Liste rouge des espèces menacées de l'UICN. L'analyse a montré que les conservationnistes ont procédé à des choix liés au manque de connaissances sur la sociobiologie de l'animal, aux outils sociotechniques utilisés et aux méthodologies suivies. Les différentes connaissances élaborées et combinées constituent une « rhétorique scientifique/conservationniste » qui est mise au service militant d'une conservation radicale.

[564] JOBERT B., MULLER P. *L'État en action. Politiques publiques et corporatismes*. Paris, PUF. 1987.

En plus de participer à la formation d'une rhétorique « scientifique/conservationniste », les organisations de conservation sont aussi des acteurs engagés au niveau indonésien pour protéger l'orang-outan de Sumatra. Cette troisième partie s'interroge donc : *quel est le rôle des organisations de conservation dans la relation avec l'Etat indonésien pour définir et mettre en œuvre les politiques et le droit applicables à l'orang-outan de Sumatra ?*

Elle pose l'hypothèse que les organisations de conservation privilégient une conception de la conservation radicale, ce qui a des conséquences opérationnelles et cognitives concrètes. Du point de vue opérationnel, la quête absolue de la conservation, en tentant de sauvegarder tous les individus et de préserver tous les territoires, va bien au-delà des prescriptions du droit indonésien. Du point de vue cognitif, ce référentiel, qui se revendique d'une « morale » liée à la défense du bien-être animal, relèverait finalement d'une forme d'anthropocentrisme non assumée.

Pour démontrer cette hypothèse, ce chapitre est organisé en deux sections. La première section de contextualisation présente la politique d'Etat indonésien dans le domaine de la gestion des ressources forestières, et en particulier celle concernant la province d'Aceh. Cette section permet de comprendre l'agenda de développement de l'Etat indonésien, en particulier dans l'extension du palmier à huile à large échelle, qui constitue la principale menace sur l'habitat de l'orang-outan (illustration 22). En effet, le palmier à huile se cultive sur les terres de basse altitude en convertissant des terres forestières qui sont l'habitat de prédilection des orangs-outans de Sumatra[565]. Cette section dévoile les trois moyens par lesquels les organisations de conservation cherchent à opérer dans un contexte contraignant, afin de poursuivre leur objectif de conservation : en cooptant l'élite du pouvoir exécutif, en pesant sur la formation des catégories de « forêt d'Etat » et en aidant l'Etat à appliquer le droit.

La seconde section détaille comment les organisations de conservation utilisent ces trois moyens, d'abord pour préserver chaque orang-outan de Sumatra individuellement (sous-section 2.1), ensuite pour conserver chaque espace. Les moyens déployés par les organisations de conservation cherchent à aller au-delà des prescriptions du droit indonésien en se prévalant du bien-être animal, qui serait lié à une forme d'anthropocentrisme non assumée. Cette section montre comment cette approche de conservation radicale entre en tension croissante avec l'agenda de l'Etat indonésien de développement économique autour de l'exploitation de ses ressources forestières.

---

[565] WICH S. et al (eds). *Orangutans and the economics of sustainable forest management in Sumatra*. UNEP/GRASP/UNESCO/YEL/ICRAF/GRID-Arendal. Trykkeri, GRID Arendal. 2011.

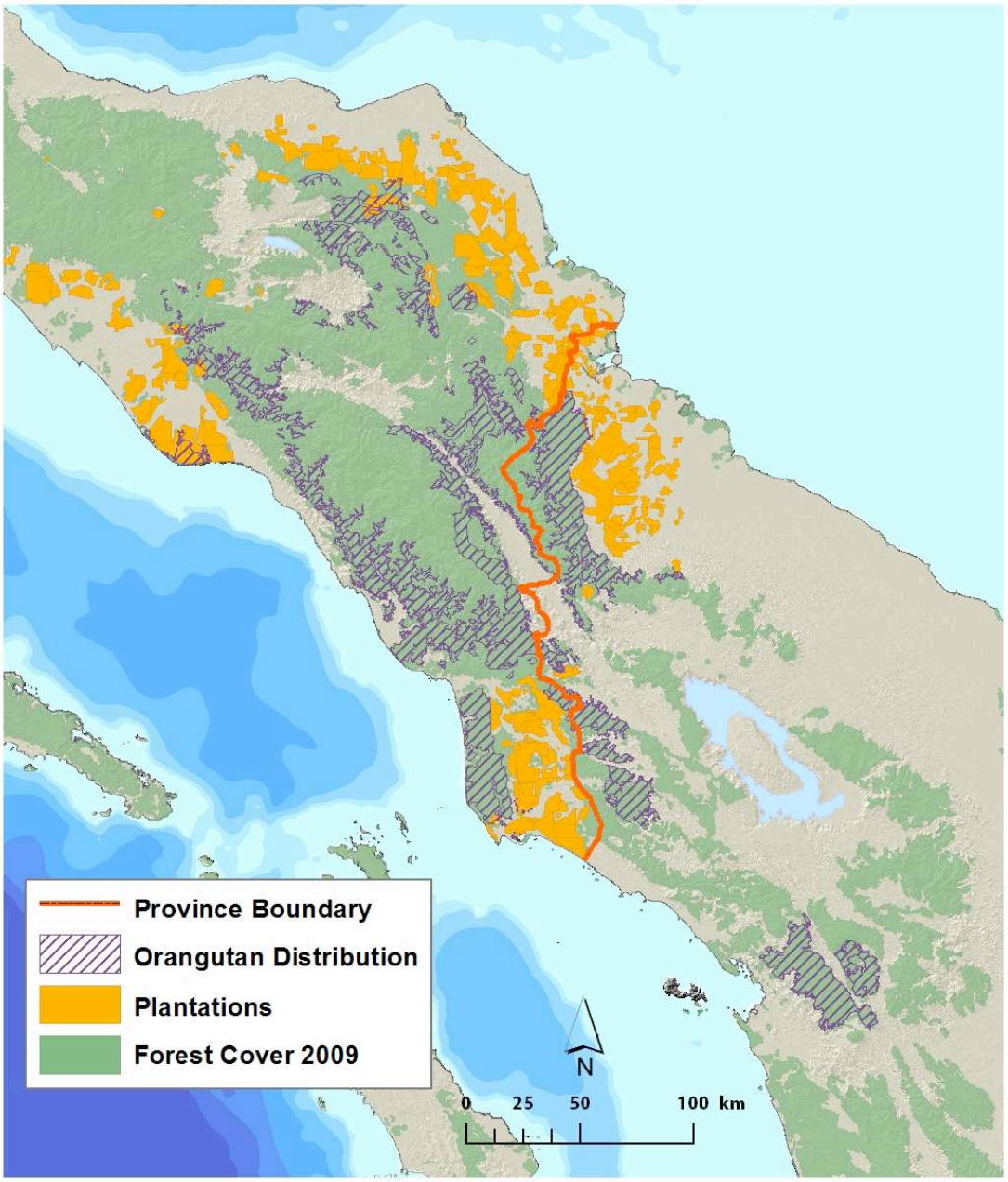

Illustration 22. Compétition sur l'allocation du sol : les plantations de palmiers à large échelle s'étendant sur l'habitat forestier de l'orang-outan (Credit: Rizwan Zen)

1. Le fonctionnement de l'Etat indonésien dans le secteur forestier

La « République d'Indonésie » ou « Indonésie » est un pays immense, de plus de 1,9 millions de km² [566], soit trois fois plus grand que la France. Il s'étale sur une longueur équivalente à celle des Etats-Unis et est composé de plus de 17 000 îles. L'Indonésie est peuplée de près de 250 millions d'habitants, ce qui en fait le plus grand pays musulman au monde.

[566] La surface totale de l'Indonésie est de 1 904 509 km^2.

L'Indonésie représente une grande diversité culturelle. En effet, le pays est constitué d'une congrégation de sultanats qui initialement géraient leur forêt de manière décentralisée en suivant une gouvernance coutumière (*Adat)*. Ces sultanats ont seulement été fédérés en 1945, lorsque l'Indonésie est devenue indépendante. L'Indonésie doit faire face à des nombreuses velléités d'indépendance de ses provinces, qui sont souvent découpées selon les sultanats. Ceci est particulièrement vrai pour le sultanat d'Aceh, situé dans la partie extrême ouest de l'Indonésie, qui n'a jamais été formellement intégré aux Indes orientales néerlandaises. Leurs habitants contestent donc l'inclusion de la province d'Aceh dans l'Indonésie.

Pour décrire le fonctionnement de l'Etat dans le domaine forestier, cette section est divisée en trois. La première sous-section montre le fonctionnement institutionnel de l'Etat et comment les groupes d'intérêts essaient de coopter le pourvoir exécutif pour obtenir une réglementation conforme à leurs intérêts. La seconde sous-section explique la constitution de la « forêt d'Etat » comprenant les trois-quarts du territoire terrestre de l'Indonésie. La constitution de cette « forêt d'Etat » (ou politique de territorialisation de la forêt) peut être interprétée comme une volonté de construire un Etat par la centralisation administrative et par l'exploitation des ressources au nom du développement économique[567]. La troisième sous-section expose les fondements de la politique contemporaine d'exploitation de cette « forêt d'Etat », en particulier lorsqu'ils concernent l'extension du palmier à huile.

1.1. Le fonctionnement institutionnel de l'Etat

1.1.1. Le pouvoir exécutif indonésien : un régime hyper présidentiel et des velléités séparatistes de la province d'Aceh

Dans le régime politique indonésien, le président est à la tête du pouvoir exécutif. Il dirige le gouvernement, il nomme les ministres et commande l'armée. Après Soekarno (1945-1966), le général Suharto (1966-1998) établit un pouvoir extrêmement centralisé, qui prend la forme d'une dictature militaire. Le caractère autoritaire du régime de Suharto et les velléités d'indépendance de la province d'Aceh (voir illustration 23) conduisent à la création du mouvement « Pour un Aceh libre » (*Gerakan Aceh Merdeka-GAM*) en 1976. Une guerre civile commence alors et monte en intensité dans les années 1990, sur fond de dépossession des habitants de la province d'Aceh de leurs terres forestières, du fait de la constitution de la « forêt d'Etat ».

[567] PUTRI N. *Building a State, Dispossessing the Nation: Sovereignty and Land Dispossession in Indonesia*. Thèse de doctorat. Genève, Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement. 2010.

Illustration 23. Carte des provinces indonésiennes localisant Aceh

A la suite de la crise économique asiatique, Suharto démissionne en mai 1998 et son vice-président prend le pouvoir. Le pays voit se succéder rapidement cinq présidents et entre dans la période de la *Reformasi* visant une série de réformes démocratiques. En 2004, grâce à un amendement de la constitution[568], la première élection présidentielle au suffrage direct se tient. Susilo Bambang Yudhoyono est élu président pour cinq ans. Il est réélu en 2009. Aux niveaux administratifs inférieurs, soit les provinces (*Provinsi*) et en dessous les districts (*Kabupaten*), des élections au suffrage universel direct se sont tenues pour la première fois en 2006[569]. Gouverneurs pour les provinces et Chefs de district (*Bupati*) sont élus pour un mandat de six ans. De nouvelles élections ont eu lieu en 2013.

Entre 1999 et 2004, en parallèle à ces changements politiques, la province d'Aceh connait une phase d'exacerbation des conflits liée à une recrudescence des revendications autonomistes. Ce conflit paralyse les investissements soutenus par Jakarta dans le secteur forestier et ferme la province aux étrangers. La situation change dramatiquement en décembre 2004, lorsque le tsunami frappe la province[570]. Elle s'ouvre alors à l'aide internationale et les accords de paix

[568] Jusqu'à un amendement de la Constitution de 2004, qui a également établi le DPD, le Président de la République était élu par le MPR.
[569] Avant le Gouverneur était nommé par le pouvoir central de Jakarta.
[570] Plus de 150 000 personnes sont mortes ou portées disparues, plus de 500 000 personnes se retrouvent sans toit, 127 000 maisons sont détruites et un nombre similaire sont endommagées, 230 kilomètres de route et plus de 37500 hectares de terres arables sont dévastées (source : FAO/WFP. *Special Report. FAO/WFP Mission to Banda Aceh, Indonesia*. Décembre 2005).

(ou *Helsinki Memorandum of Understanding*) sont signés en août 2005 entre le GAM et le gouvernement indonésien. En 2006, la « Loi sur la Gouvernance d'Aceh » ou « Loi d'autonomie spatiale » (*Undang-Undang* 11/2006)[571] est entérinée par le Parlement indonésien, ce qui donne force de loi aux accords de paix. Les élections de 2006 au poste de gouverneur d'Aceh mettent au pouvoir Yusuf Irwandi. Ex-commandant du GAM, il se présente comme indépendant, le GAM n'étant pas reconnu politiquement. Il est aussi un vétérinaire passionné par la vie sauvage, employé de l'organisation de conservation Fauna & Fauna International à Aceh. En avril 2012, Yusuf Irwandi est battu par Zaini Abdullah et son colistier Muzakir Manaf, deux figures historiques du GAM. Ils s'étaient présentés au nom du parti indépendantiste ex-GAM rebaptisé le « Parti d'Aceh » *(Partai Aceh).* Les deux nouveaux dirigeants promettent une plus grande indépendance pour la province d'Aceh, ce qui signifie pour eux renégocier la loi sur la gouvernance d'Aceh[572].

1.1.2. Les instruments de l'action publique

A. Les lois promulguées par les parlementaires

L'Assemblée délibérative du peuple *(Majelis Permusyawaratan Rakyat – MPR*) est le parlement indonésien. Elle négocie et vote les lois (*Undang-Undang*) sur proposition du gouvernement. Depuis les élections de 2004[573], ce parlement est constitué de deux chambres : le Conseil représentatif du peuple (*Dewan Perwakilan Rakyat – DPR*), dont les 550 membres sont élus pour cinq ans au suffrage direct à la proportionnelle, et le Conseil représentatif des régions (*Dewan Perwakilan Daerah – DPD*), dont les membres sont choisis pour cinq ans au suffrage direct, à raison de quatre sièges par province, soit 128. Le DPR correspond à la chambre basse du parlement, c'est un organe éminemment politique où les différents partis s'affrontent. Il est divisé en plusieurs commissions techniques[574] qui négocient les lois. Le DPD existe depuis 2004. Il correspond à la chambre haute du parlement et vise à préserver les

[571] Les lois adoptées reçoivent un nombre qui correspond à leur année d'adoption et à un numéro spécifique. Ainsi, la loi sur la Conservation des ressources vivantes naturelles adoptée en 1990 est notée Undang-Undang 5/1990 (ou par abréviation UU 5/1990).

[572] JAKARTA POST. Discourse: Aceh's governor-elect touts business, sharia and reconciliation. Jakarta, *Jakarta Post.* 27 avril 2012.

[573] Avant 2004, le parlement n'était constitué que d'une chambre, celle du Conseil représentatif du peuple. Il n'y avait pas de Conseil représentatif des régions.

[574] La DPR comporte 11 commissions (Komisi) dont plusieurs concernent directement ou indirectement la conservation de l'orang-outan et de son habitat. Les 11 commissions sont par ordre de nombre croissant : la I sur la défense et les affaires étrangères, la II sur l'Etat et l'autonomie régionale, la III sur le droit humain et la sécurité, la IV sur l'agriculture, les plantations, la sylviculture et la mer, la V sur les travaux publics, la VI sur le commerce, la VII sur l'énergie, les ressources minérales, la recherche, la technologie et l'environnement, la VIII sur la religion et les femmes, la IX sur la démographie, la X sur l'éducation, la jeunesse, le tourisme, les arts et la culture et la XI sur les finances et la planification du développement.

intérêts des provinces par-delà le jeu des partis politiques. Le DPD n'existe donc qu'au niveau national.

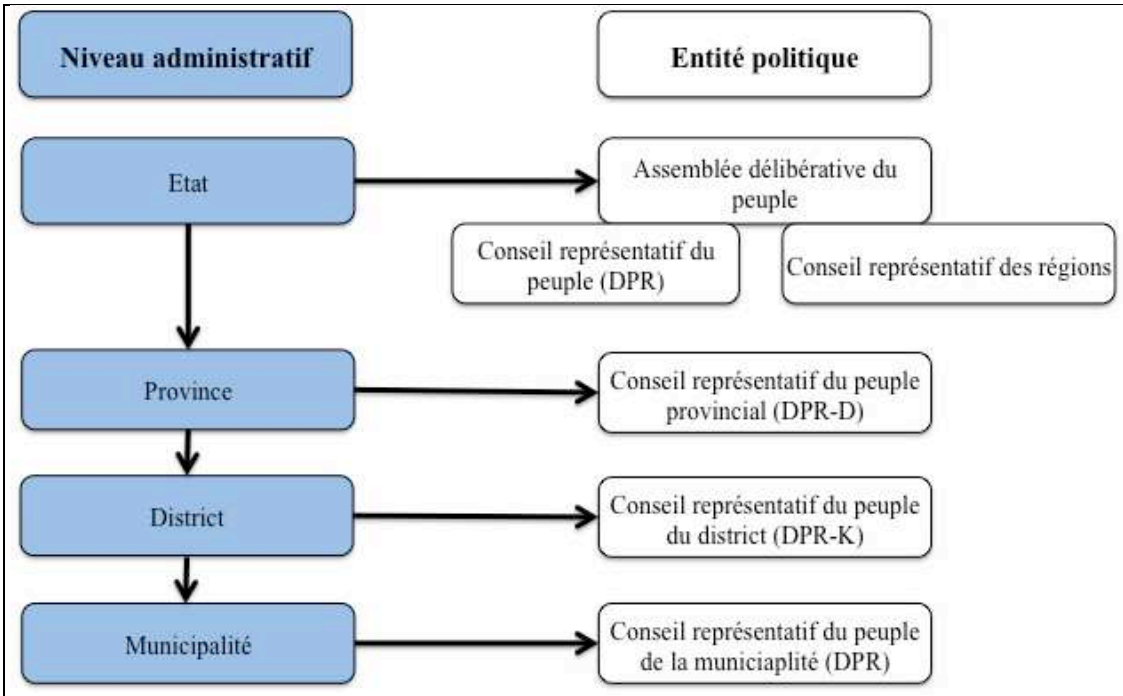

Illustration 24. Structure administrative et politique indonésienne

(Source : Denis Ruysschaert)

A chaque échelon territorial inférieur (voir illustration 24), la province (*Provinsi*), le district (*Kabupaten*) et la municipalité (*Kota*), il existe un DPR avec un mode de fonctionnement similaire à celui du DPR de l'Etat central. Ainsi dans les provinces d'Aceh et de Nord Sumatra (*Sumatra Utara*), qui couvrent l'aire de répartition des orangs-outans de Sumatra, le Conseil représentatif du peuple provincial (*Dewan Perwkilan Rayat Daerah - DPRD*), élu au suffrage universel, va négocier et voter les lois régionales (*Peraturan Daerah ou Perda*) préparées par le gouvernement provincial. Les lois de la province d'Aceh, comme toutes les lois provinciales, ne peuvent s'opposer aux lois nationales, sauf exceptions prévues par la Loi sur la Gouvernance d'Aceh. En effet, celle-ci lui délègue certains pouvoirs réglementaires, en particulier dans le domaine de la gestion des terres. De même, les lois votées au niveau du district ou de la municipalité ne sont applicables que sur le territoire concerné et doivent s'aligner sur la législation provinciale et nationale.

B. Les décrets émis par le pouvoir l'exécutif

La voie politique de la régulation par la loi conduisant à l'adoption de lois nationales nécessite de longues discussions, à l'issue incertaine. La voie de la régulation par le pouvoir exécutif paraît alors comme une alternative plus rapide et à l'issue plus sûre. C'est donc cette

seconde voie qui est privilégiée par les groupes d'intérêts, par exemple les lobbies agricoles et les conversationnistes.

Des organes clefs de l'exécutif, comme le Président, un ministre ou un gouverneur, ont un pouvoir réglementaire. Ils peuvent émettre des décrets, des arrêtés ou encore des lettres de stipulation. Ils sont appelés respectivement *Keputusan President ou Peraturan President* pour le Président, *Keputusan Menteri ou Peraturan Menteri* (abrégé *Permen*) pour les ministres et *Keputusan Gubernur ou Surat Keputusan* (*SK)* pour le gouverneur. L'approche par la régulation nécessite donc avant tout l'accès aux élites politiques indonésiennes. En dépit du fait que cette particularité est intrinsèquement peu démocratique, ce travail de régulation « par le haut » s'inscrit assez bien dans l'héritage du gouvernement autoritaire de Suharto jusqu'en 1998, puis, à partir de 2005, du gouvernement de la province d'Aceh dans le cadre de la décentralisation.

1.2. L'essor de la « forêt d'Etat » indonésienne

1.2.1. Les catégories de la « forêt d'Etat » indonésienne

La « forêt d'Etat » a une connotation légale. Elle désigne les terres qui appartiennent à l'Etat et qui sont administrées par le ministère des Forêts. Bien qu'enregistrées comme zone forestière, toutes ces terres ne sont pas nécessairement couvertes de forêts. Par exemple, la forêt a pu être coupée à blanc sur une zone de production forestière, ou être abattue illégalement pour sa conversion en terre agricole. La « forêt d'Etat » est divisée en cinq grandes catégories fonctionnelles (illustration 25 et encadré 4).

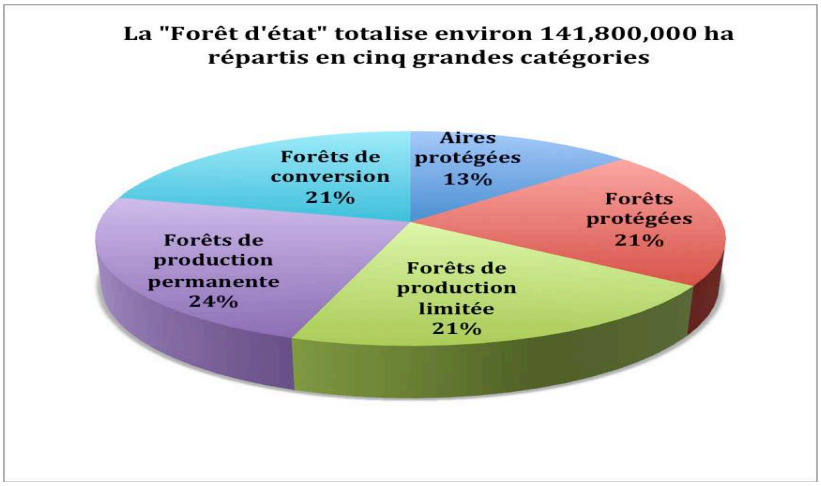

Illustration 25. Répartition des cinq catégories de la « forêt d'Etat »[575]

[575] CONTRERAS-HERMOSILLA A., FAY C. *Strengthening Forest Management in Indonesia. Op. Cit.*

Les aires protégées (*Kawasan Konservasi*) sont strictement protégées. Elles incluent par ordre d'utilisation croissant (donc de conservation stricte décroissant) : les réserves naturelles strictes (*Cagar Alam*) comme Jantho, les refuges de faune (*Suaka Margasatwa*) comme Singkil, les parcs nationaux (*Taman Nasional*) comme le parc national Gunung Leuser, les parcs naturels de récréation (*Taman Wisata Alam*), les parcs forestiers (*Taman Hutan Raya*) et les parcs de chasse (*Taman Buru*). Ces aires protégées sont gérées directement par le gouvernement national central, et plus exactement par la Direction générale de la protection des forêts et de la conservation de la nature (*Perlindungan Hutan dan Konservasi Alam-PHKA*) au sein du ministère des Forêts, à l'exception des parcs forestiers, gérés par les bureaux provinciaux ou du district du PHKA (*Balai Konservasi Sumber Daya Alam-BKSDA*)

Les forêts protégées (*Hutan Lindung*), où l'exploitation est limitée à l'extraction de quelques produits naturel (comme le miel, les fruits, les noix), mais où il n'est pas possible d'abattre les arbres. Ces forêts sont gérées par les bureaux provinciaux ou du district du ministère des Forêts.

Les forêts de production (*Hutan Produksi*) sont les forêts pour la production de bois, elles-mêmes divisées en forêts de production permanente et en forêts de production limitée où l'extraction du bois est plus contrôlée. Des concessions forestières ou encore licences d'exploitation forestières (*Hak Pengusahaan Hutan*) sont octroyées pour ces deux catégories par la Direction générale de la production forestière et des plantations *(Kehutanan dan perkebunan)* du ministère des Forêts au niveau national, sur recommandation des autorités provinciales et du district.

Les forêts de conversion (*Hutan yang dapat dikonversi*) peuvent être converties en usage non forestiers, comme l'agriculture et l'établissement humain. Dans les forêts de conversion, le ministre des Forêts a donné son aval pour le passage effectif à un usage non forestier. Après évincement de ces terres de la « forêt d'Etat », le ministère des Forêts en perd le contrôle. Toutes ces forêts sont alors généralement appelées « aires pour d'autres utilisations » (*Areal Penggunaan Lain - APL*). Les APL importants pour la conservation de l'orang-outan de Sumatra sont ce qu'il reste de la forêt tourbeuse de Tripa et de la forêt de basse altitude le long de la rivière Batang Toru, toutes deux étant désormais dédiées aux plantations agricoles[576].

Encadré 4. Définition des cinq grandes catégories de « forêt d'Etat »

Il existe aussi des forêts gérées de façon privative, qui ne font pas partie de la « forêt d'Etat » : ce sont les forêts villageoises (*Hutan Desa*), les forêts municipales (*Hutan Kota*) ou les forêts appartenant à un privé (*Hutan Milik*). Quant au terme « forêt » (*Kawasan berhuta*), on entend une terre couverte de forêt ; ce terme renvoie à une description de l'écosystème sans connotation juridique.

1.2.2. L'établissement de la « forêt d'Etat » au cœur de la fabrication de l'Etat indonésien

Durant la période coloniale hollandaise, la cartographie et la démarcation de la forêt indonésienne sont restées à l'état d'ébauche dans les *Outer Islands*, soit toutes les îles

[576] CONTRERAS-HERMOSILLA A., FAY C. *Strengthening Forest Management in Indonesia Through Land Tenure Reform: Issues and Framework of Action*. Washington D.C., Forest Trends. 2005.

indonésiennes sauf Java, et tout particulièrement de la province d'Aceh qui n'était qu'indirectement sous la coupe des Indes orientales néerlandaises. Dans les premiers temps de l'indépendance, sous l'ère Soekarno, l'Indonésie reprend le cadre législatif laissé par les Néerlandais sans volonté particulière de centraliser ces *Outer Islands*. Le droit coutumier est ainsi reconnu comme un système de droit de la propriété de la terre[577].

Devenu Président en 1966, Suharto change la donne dans sa volonté d'établir le « *New Order Regime* »[578]. Il interprète la Constitution indonésienne de la manière la plus restrictive possible, son article 33 stipulant « *le droit et la responsabilité de l'Etat à contrôler les ressources naturelles pour le bien général du peuple indonésien* »[579]. Un an après son investiture, il promulgue la « Loi Forestière de Base »[580], dont l'article 5 mentionne que « *…toutes les forêts situées sur le territoire de la République d'Indonésie, et toutes les ressources qu'elles contiennent sont sous l'autorité de l'Etat* »[581]. Cette loi jette les bases de la territorialisation de la forêt indonésienne. La cartographie des différentes catégories forestières et leur délimitation résultent de la création d'un « Plan sur l'accord de l'utilisation des forêts » *(Tata Guna Hutan Kesepakatan – TGHK)*[582]. Par cette cartographie et cette délimitation, l'Etat central s'attribue le droit de propriété sur les terres qui n'ont pas de propriétaires clairement identifiés. Il s'accapare ainsi plus de 140 millions d'hectares, soit les trois quarts de la surface terrestre indonésienne, dont environ 90% du sol des *Outers Islands* – toutes les îles, sauf Java, et en particulier la province d'Aceh- arguant que ces terres sont « libres » ou « gaspillées » et niant le droit coutumier des communautés locales sur la majeure partie de leurs terres[583].

Cette territorialisation de l'Etat - soit le contrôle de l'accès à des limites géographiques particulières et le contrôle des activités entreprises à l'intérieur de ces limites[584] - s'accompagne d'une régionalisation administrative, étendant le pouvoir central au niveau

---

[577] WRANGHAM R. Changing Policy Discourses and Traditional Communities, 1960-1990. A Review. In : COLFER C., RESOSUDARMO I. (Eds). *Which Way Forward? People, Forests, and Policymaking in Indonesia.* Washington D.C, Resources for the Future, Center for International Forestry Research (CIFOR) and Institute of Southeast Asian Studies (ISEAS). 2002, p.161-190.

[578] "New Order Regime" terme que Suharto choisi pour sa propre politique, afin de se distinguer le régime de son prédécesseur Soekarno qui est désigné comme "Older Order Regime"

[579] Constitution Indonésienne Loi Undang-undang 1/1945, article 33 *"...the right and responsibility of the state to control (menguasai) natural resources for the general good of Indonesian people*"

[580] Basic Forestry Law 5/1967

[581] Article 5, Basic Forestry Law 5/1967 *"... all forests within the territory of the Republic of Indonesia, and all the resources they contain are under the authority of the state*".

[582] Consensus Forest Land Use Plan.

[583] PUTRI N. *Building a State, Dispossessing the Nation*. Op. Cit.

[584] VANDERGEEST P., LEE PELUSO N. Territorialization and State Power in Thailand. *Theory and Society.* 1995, 24, 3, p.385-426.

local. En 1974, l'Etat promulgue la « Loi sur la Gouvernance Régionale »[585] et en 1979, celle sur le « Gouvernement des Villages »[586]. Elle standardise l'administration des villages (*Desa*) selon le modèle du village javanais, avec une territorialisation administrative qui dépend directement d'un district (*Kabupaten*), soit la représentation locale du gouvernement central. Ceci conduit à une réorganisation de la structure villageoise qui marginalise les autorités politiques traditionnelles[587]. La loi affaiblit le pouvoir traditionnel en ne reconnaissant pas la gouvernance traditionnelle (*Adat*) incluant les lois coutumières et le leadership des anciens[588]. Cette expansion de la bureaucratie d'Etat dans les villages s'accompagne d'une intensification de la surveillance miliaire sur la population[589].

Dans ce *New Order Regime*, cette centralisation de la « forêt d'Etat » s'accompagne dans un second temps de sa redistribution et de sa privatisation au nom du développement économique du pays. Ainsi, les deux tiers de cette « forêt d'Etat » sont redistribués pour des plantations industrielles à large échelle, soit 45% pour des concessions forestières chacune de plus de 10 000 hectares, et 21% pour des plantations d'huile de palme, chacune de plusieurs milliers d'hectares[590]. Ce développement des plantations industrielles a fortement contribué au boom économique indonésien. Le taux réel de croissance indonésien du Produit National Brut (PNB) par personne s'élève à 3,6% par an entre 1960 et 1998[591], avec dans les années 1990, une contribution des produits forestiers de 7% du PNB et une source d'emploi estimée à 2,5 millions de personnes[592]. De même, la surface de plantation pour le palmier à huile passe de 106 000 ha en 1967 à 2,5 millions ha en 1997, contribuant à 31% des exportations agricoles indonésiennes[593]. Le développement de ces plantations s'accompagne souvent d'un programme d'immigration (*Transmigrasi*) qui consiste à transférer des paysans de l'Ile de

---

[585] Regional Governance Law UU 5/1974

[586] Village Government Law UU 5/1979

[587] ANTLÖV H. Village Government and Rural Development in Indonesia: The New Democratic Framework. *Bulletin of Indonesian Economic Studies*. 2003, 39, 2, p.193-214.

[588] KATO T. Different Fields, Similar Locusts: Adat Communities and the Village Law of 1979 in Indonesia. *Indonesia*. 1989, 47, p.89-114.

[589] LINDSEY T. *Indonesia Law and Society.* Sidney, Federation Press. 2008.

[590] CONTRERAS-HERMOSILLA A., FAY C. 2005. *Strengthening Forest Management in Indonesia through Land Tenure Reform: Issues and Framework for Action.* Washington DC and Bogor (Indonesia), Forest Trends and World Agroforestry Centre. 2005.

[591] FANE G. Indonesian Economic Policies and Performance, 1960-1998. *The World Economy.* 1999, vol 22, issue 5, p.651-668.

[592] RESOSUDARMO I. Timber Management and Related Policies: A Review. In : COLFER C., RESOSUDARMO I. (Eds). *Which Way Forward? People, Forests, and Policymaking in Indonesia.* Washington D.C, Resources for the Future, Center for International Forestry Research (CIFOR) and Institute of Southeast Asian Studies (ISEAS). 2002, p.161-190.

[593] CASSON A. The Political Economy of Indonesia's Oil Palm Subsector. A Review. In : COLFER C., RESOSUDARMO I. (Eds). *Which Way Forward? People, Forests, and Policymaking in Indonesia.* Washington D.C, Resources for the Future, Center for International Forestry Research (CIFOR) and Institute of Southeast Asian Studies (ISEAS). 2002, p.221-245.

Java, surpeuplée, dans les îles peu peuplées. Plus de deux millions de personnes sont ainsi déplacées entre les années 1970 et 1990[594]. Ces programmes fournissent une main-d'œuvre docile aux plantations, en particulier celles de palmiers à huile[595].

Le développement des plantations industrielles bénéficie avant tout à un nombre restreint d'entrepreneurs indonésiens proches du président Suharto,[596] qui s'appuient sur l'administration et les militaires[597]. Cette privatisation des terres forestières au profit d'intérêts étrangers aux communautés locales engendre de nombreux conflits pour la propriété de la terre. 2000 conflits sont répertoriés entre 1970 et 1990[598]. Ces conflits sont la conséquence directe sur le terrain de l'établissement de la « forêt d'Etat » par voie de fait, sans en respecter les règles. En effet, seuls 12% de cette forêt ont été effectivement proprement délimités et officiellement démarqués suivant le protocole préétabli[599]. Les communautés locales peuvent donc légitimement réclamer des droits sur 88% de la « forêt d'Etat ».

1.3. L'essor économique contemporain basé sur les plantations de palmier à huile à large échelle

Cette sous-section explique la politique d'Etat indonésienne contemporaine dans le domaine de l'huile de palme. Elle prouve d'abord que c'est une politique d'Etat ; elle montre ensuite la nature du modèle agro-industriel capitalistique retenu ; elle démontre enfin les conséquences pratiques de ce modèle sur l'environnement, par le détournement quasi systématique du droit, et sur la société, par l'incorporation des populations locales dans ce modèle.

1.3.1. La production de l'huile de palme comme priorité politique de l'Etat indonésien

Sur la première décennie du XXI^e^siècle, l'Etat a mené une politique très favorable à l'extension du palmier à huile. Il reprend ainsi à son compte le modèle de la Malaisie, qui a permis l'extension de plantations d'huile de palme à grande échelle dans les années 1990. Lors de son premier mandat (2004-2009), le président indonésien Susilo Bambang Yudhoyono promet un climat favorable à l'investissement dans le secteur de l'huile de palme,

---

[594] PUTRI N. *Building a State, Dispossessing the Nation*. Op. Cit.

[595] Gérant de grande plantation. Entretien du 2012-02-28. Les plantations de palmiers à huile nécessitent d'employer quatre à sept personnes à plein temps par hectare.

[596] GUNAWAN K. *The Politics of the Indonesian Rainforest: A Rise of Forest Conflicts East Kalimantan during Indonesias Early Stage of Democratisation*. Götingen, Cuvillier Verlag. 2004.

[597] McCARTHY J. The Changing Regime: Forest Property and Reformasi in Indonesia. In DOORNBOS M., SAITH A., WHITE B. (Eds) *Forests: Nature, People, Power*. Massachusetts, Blackwell Publishers. 2000, p.89-127.

[598] PUTRI N. *Building a State, Dispossessing the Nation*. Op. Cit.

[599] COLCHESTER M., JIWAN N., ANDIKO, SIRAIT M., FIRDAUS A., SURAMBO A., PANE H. *Promised land. Palm Oil and Land Acquisition in Indonesia: Implications for Local Communities and Indigenous Peoples.* Forest Peoples Programmes, Sawit Watch HuMa et World Agroforestry Centre. 2006, p.62.

avec l'objectif de dépasser la Malaisie, alors premier producteur mondial[600]. En conséquence, le secteur de l'huile de palme figure en bonne place dans le plan de développement indonésien à long terme (2005-2025)[601]. Lors de son second mandat (2009-2014), l'Etat indonésien continue de soutenir l'essor de la production d'huile de palme[602]. L'Agence nationale pour la planification du développement (BAPPENAS - *Badan Perencanaan Pembangunan Nasional*) inscrit l'huile de palme comme la première priorité dans sa politique nationale de développement industriel pour 2010-2014[603].

Résultat de cette politique nationale, la production d'huile de palme décolle au XXIe siècle (voir illustration 26). L'Indonésie dépasse la production de la Malaisie en 2006. En 2012, elle est de loin le premier producteur mondial, avec 28,5 millions de tonnes d'huile, soit 52% de la production mondiale[604]. Cette expansion agressive se poursuit aujourd'hui avec une augmentation des tonnages d'huile de +8,8% en 2013 par rapport à 2012[605].

Le marché indonésien de l'huile de palme pèse près de 30 milliards de dollars américains[606] par an. Avec 70% de la production exportée, le secteur de l'huile de palme participe massivement à la balance commerciale de l'Indonésie. De plus, l'Etat taxe fortement ces exportations, ce qui lui rapporte d'importantes devises.

Comme l'explique un producteur d'huile de palme :

> « *En Indonésie, la façon dont les petits planteurs et les producteurs se font tondre par la taxe à l'exportation, "ce n'est pas piqué des vers". C'est 16,5% du prix FOB [Free On Board].*[607] *On est des gros contributeurs. Pour donner une idée, […] une société comme la nôtre, l'année passée, alors qu'on vend 30-40% localement, [là] où il n'y a pas de taxes, on a quand même donné au gouvernement indonésien 20 millions de dollars en taxes à l'export. […] Et ça c'est pour une petite société comme la nôtre. Tu imagines pour les*

---

[600] DUNIA ESSAI. http://www.duniaesai.com/index.php/direktori/esai/42- lingkungan/428-kebijakan-sawit-sby-mengulang-sejarah-penjajahan-dan-orde- baru.html). 2010; accès 10 October 2011

[601] BAPPENAS. *Tahun 2005-2025 per 25 Februari 2004.* Accédé 15 août 2013 en ligne [http://www.bappenas.go.id/node/42/462/tahun-2005-2025-per-25-]. Dokumen perencanaan dan pelaksanaan. 21 novembre 2008.

[602] WASPADA *Pemerintah resmi canangkan industri hilir sawit. Ekonomi & Bisnis.* 24 janvier 2010. http://www.waspada.co.id/index.php?option=com_content&view=article&id=84187:p emerintah-resmi-canangkan-industri-hilir-sawit&catid=18:bisnis&Itemid=95 ;
DUNIA ESSAI. Op. Cit.

[603] BAPPENAS. *Lampiran Peraturan Presiden Republik Indonesia Nomor 5 Tahun 2010.* Tentang Rencana Pembangunana Jangka Menengah Nasional Tahun 2010-2014. III. Ekonomi. http://www.bappenas.go.id/node/0/2518/buku-rpjmn-2010-2014/. 2010. Consulté le 2012-10-30

[604] USDA, 2013. Source: UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE. *Commodity.* http://www.indexmundi.com/agriculture/?country=id&commodity=palm-oil&graph=production. access 26 November 2013

[605] Ibid.

[606] L'huile de palme se négocie à un peu moins de 1000 dollars américains par tonne.

[607] *FOB: Prix de la marchandise sans les frais (frais de transport, autres frais, taxes et assurances).*

grandes sociétés d'Etat. [A ceci, il faut rajouter les taxes de l'Etat] pour les constructions et pour toutes les payes des employés »[608].

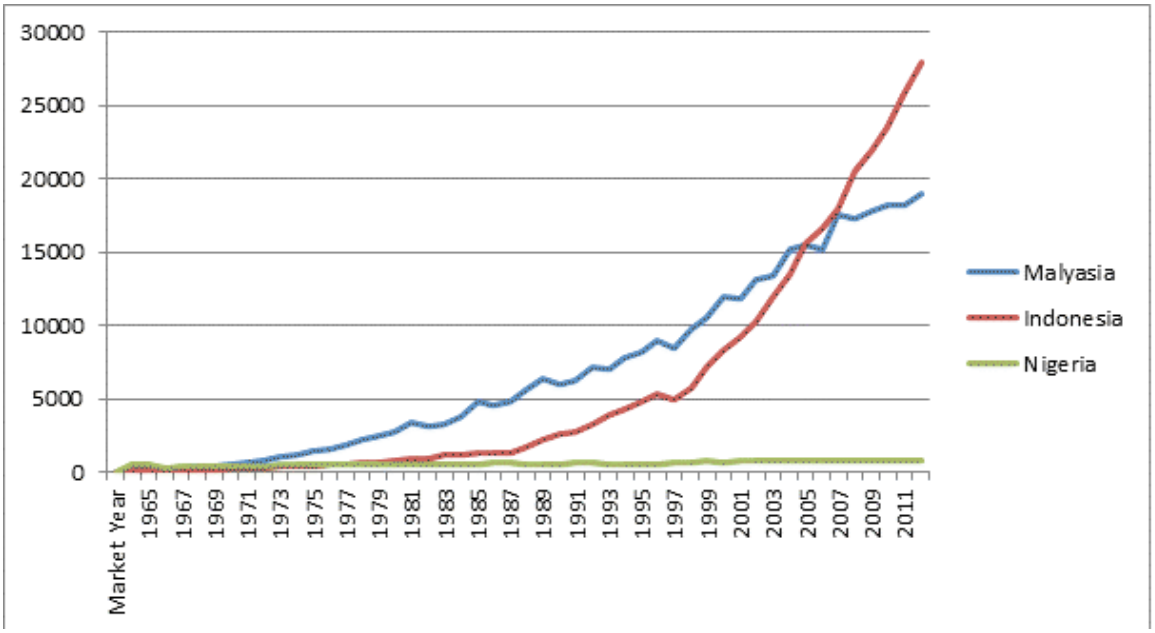

(Source : The city trader) [609]

Illustration 26. Evolution annuelle de la production d'huile de palme en milliers de tonnes en Malaisie et en Indonésie

L'intérêt marqué de l'Indonésie pour le palmier à huile peut s'expliquer pour deux raisons. En premier lieu, l'Indonésie est le pays où les rendements des plantations d'huile sont les plus élevés au monde. Grâce à des conditions pédoclimatiques idéales, les plantations peuvent atteindre plus de sept tonnes d'huile de palme par hectare[610]. En moyenne, le rendement est de plus de 3,5 tonnes par hectares, soit quatre ou cinq fois plus que l'huile de soja ou de tournesol[611]. En second lieu, la demande mondiale à court et moyen terme pour cette huile est très forte. Il en résulte des prix de vente extrêmement intéressants de l'huile de palme sur le marché mondial, d'environ 1000 dollars par tonne[612]. BAPPENAS s'attend à ce que cette tension sur les prix perdure à moyen terme en raison du marché mondial des huiles végétales en continuelle expansion, avec le développement économique mondial stimulant la

[608] Entretien avec un responsable de la durabilité, industriel de l'huile de palme, le 2012-02-13.
[609] THECITYTRADER. *Market view – Palm Oil sector.* Disponible en ligne [http://thecitytrader.wordpress.com/tag/palm-oil-2/]. Accédé le 8 mai 2013.
[610] JACQUEMARD J.C., SURYANA E., COCHARD B., De FRANQUEVILLE H., BRETON F., SYAPUTRA I., DERMAWAN E., PERMADI P. *Intensification of oil palm (Elaeis guineensis) plantation efficiency through planting material: New results and developments*. Paper presented at IOPC "Transforming Oil Palm Industry". Jogja Expo Center, Yogyakarta, Indonesia. 1-3 June 2010,
[611] FAO. *FAO STAT 2011.* Consulté sur http://faostat.fao.org. le 2 octobre 2012.
[612] Le prix actuel (2011-2012) de l'huile de palme est d'environ 1000 dollars américains par tonne, pour un rendement moyen en Indonésie de plus de 3,5 tonnes par hectare, ceci donne un bénéfice net d'environ 500 dollars par tonne pour un cycle de plantation de 25 ans.

consommation[613]. L'huile de palme compte pour plus d'un tiers des 140 millions de tonnes d'huile végétale produites au monde[614] et sa part de marché continue de croitre pour au moins deux facteurs : c'est l'huile la moins chère et elle a un très grand spectre d'application[615] essentiellement dû à sa grande stabilité.

1.3.2. L'extension des surfaces en palmier à huile comme entreprise capitalistique

Illustration 27. Plantation industrielle de palmier à huile
(Source: D. Ruysschaert)

Il faut séparer le marché de l'huile de palme et la production de l'huile de palme. Le marché de l'huile de palme est un marché mondial où les vendeurs et les acheteurs potentiels se rencontrent, définissant le prix de vente. Ce prix dépend des quantités mises sur le marché et des possibilités de substitution par d'autres huiles végétales.

La production d'huile est une entreprise capitalistique qui consiste à cultiver des palmiers à huile sur « une concession », soit une terre à vocation agricole délimitée avec un permis

[613] BAPPENAS. *Lampiran Peraturan Presiden Republik Indonesia*. Op. Cit.

[614] Source : UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE. *Commodity*. www.indemundi.com/agriculture/?commodity=palm-oil&graph=production consulté le1er octobre 2012 : Palme 34%, soja 27%, colza 16%, tournesol 8%, autres 15% (Arachide 3%, coton 3%, palmiste 4%, Coprah 3%, olive 2%

[615] L'huile de palme se retrouve dans beaucoup d'applications pour la nourriture (par exemple la margarine, le substitut de graisse de lait ou de beurre de cacao), les produits d'entretien (par exemple le savon, les détergents), et plus récemment l'agro-diesel.

d'exploitation[616] (voir illustration 27). Cette entreprise est marquée par différentes caractéristiques liées aux exigences mêmes de la culture du palmier à huile (encadré 5)[617].

Une monoculture qui s'associe très mal avec d'autres espèces végétales. Une culture pérenne. Le cycle de production du palmier à huile dure 25 ans. Il produit ses premiers fruits quatre ans après la germination et entre en pleine production après sept ans. Une production prévisible. Le cycle de la plante est connu et les conditions pédoclimatiques intertropicales sont stables. Ceci permet de prédire la productivité à long terme, et donc de prévoir le retour sur investissement. Une production de fruits régulière sur 11 mois. Ceci permet d'optimiser la force de production : les agents de collectes, de transport et le dimensionnement de l'usine de transformation en huile. Une extraction rapide de l'huile. L'huile doit être extraite des fruits récoltés dans les 24 heures pour en conserver la qualité. Ceci demande l'existence d'usines d'extraction de l'huile à proximité des plantations.

Encadré 5. Caractéristiques agronomiques du palmier à huile influant le modèle d'exploitation[618]

Pour la combinaison de ces facteurs agronomiques, il faut investir au moins un total de plus de 3000 dollars américains par hectare les quatre premières années avant d'obtenir le premier revenu. Comme les planteurs vendent l'huile de palme à un prix mondial sur lequel ils n'ont pas de prise, leur profit se réalise en baissant au maximum le prix de revient. Pour ce faire, l'Indonésie a ainsi facilité l'essor d'un modèle agro-industriel d'exploitation caractérisé par de grandes monocultures de palmiers à huile sur plusieurs milliers d'hectares. A chaque monoculture ou « concession » est attachée une usine d'extraction, qui elle-même est dimensionnée pour plusieurs milliers d'hectares afin de bénéficier d'une économie d'échelle.

Les conditions agronomiques et le choix du modèle agro-industriel demandent des investissements financiers considérables, estimés à 20 millions de dollars pour une concession de taille moyenne de 5000 hectares. Le retour sur investissement se réalise dans le long terme, généralement après une période de 10 ans[619].

[616] L'entrepreneur loue la terre à l'Etat, il n'en n'est pas le propriétaire.

[617] JACQUEMARD J-C. *Le palmier à huile. Agricultures tropicales en poche*. Versailles, Editions Quae et Presses agronomiques de Gembloux. 2011.

[618] JACQUEMARD J-C. *Le palmier à huile. Agricultures tropicales en poche*. Op. Cit.

[619] Lorsque les investissements sont rentabilisés, les bénéfices espérés sont alors très intéressants juqu'au prochain cycle de la culture, puisque le coût de revient moyen de production de l'huile annualisé s'établit à environ 500 dollars américains par tonne alors que le prix de vente avoisine 1000 dollars par tonne.

1.3.3. Le développement du palmier à huile sur papier encadré institutionnellement

Pour encadrer le développement du palmier à huile, l'Etat indonésien a élaboré un dispositif juridique et institutionnel complet. Des institutions interviennent aux trois niveaux de l'Etat (voir illustration 28) qui dépendent respectivement d'un ministre, d'un gouverneur ou d'un chef de district (*Bupati*).

Illustration 28. Structure des ministères indonésiens intervenant dans la gestion foncière

(Source D. Ruysschaert)

L'octroi d'une concession agricole à partir d'une terre forestière est soumis à une série d'étapes visant à s'assurer que les impacts environnementaux et sociaux sont intégrés dans le plan de gestion de la plantation (illustration 29).

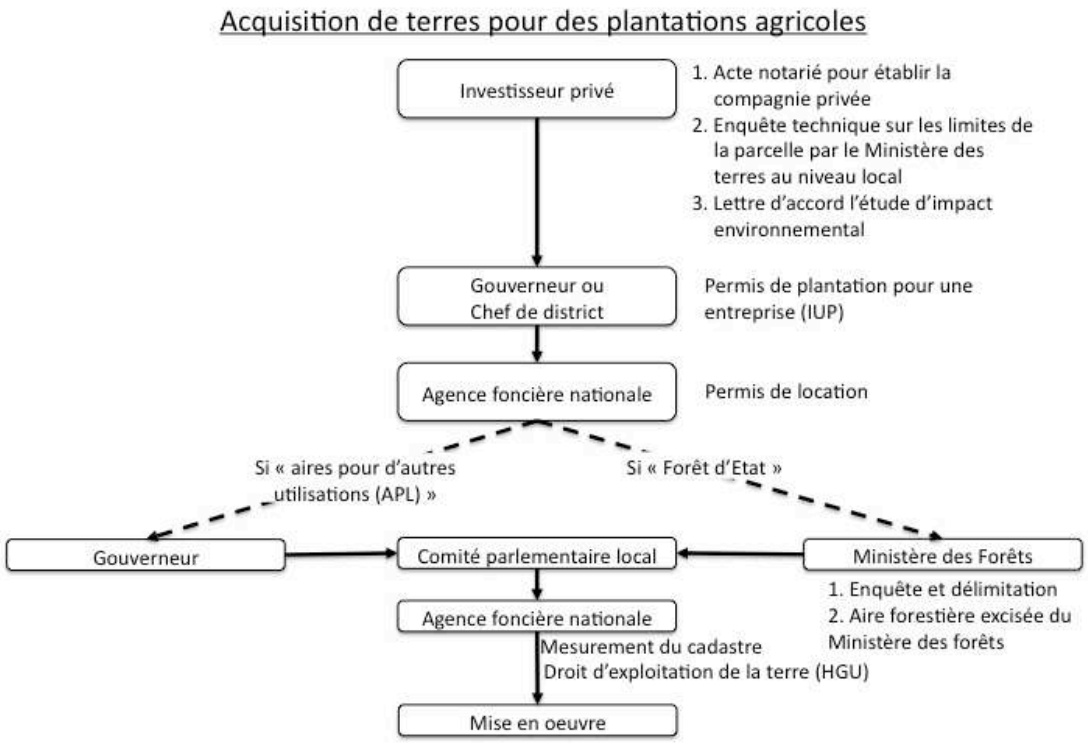

Illustration 29. Etapes de développement d'une concession agricole à partir d'un couvert forestier

Une compagnie privée qui souhaite développer une concession agricole sur une terre forestière doit au préalable constituer un dossier contenant au moins les documents suivants : a) une délimitation de la parcelle déterminée par un représentant de la Direction générale de la production forestière et des plantations du ministère des Forêts (*Dinas kehutanan dan perkebunan kabupaten*), b) une recommandation technique du chef de district de la Direction générale des plantations au sein du ministère des Forêts (*Dinas kehutanan dan perkebunan)*, cette recommandation devant être conforme au plan de développement du district et de la province défini par l'Agence nationale de la planification du développement, au niveau du district et de la province, c) une lettre d'accord du ministère de l'Environnement au niveau provincial comprenant l'étude d'impact environnemental qui demande le respect de toute une série de legislations (tablreau 5) et d) un plan de travail ou plan directeur du développement de l'exploitation.

Type de loi et de politiques	Lois et politique d'aménagement du territoire
Evaluation de l'impact environnemental	Une évaluation d'impact environnemental est un prérequis obligatoire pour toutes les entreprises et activités qui pourraient avoir un impact significatif ou important sur l'environnement (Règlement du gouvernement 27/1999[620]).
Préservation des bassins versants	Au moins 30% de l'ensemble des bassins versants doivent être couverts de forêt (Loi 26/2007 sur l'Aménagement du Territoire[621]). Le décret 837/1980[622] du ministère de l'Agriculture sur la détermination des terres forestières à protéger pour le maintien des services hydrologiques est basé sur un système de notation qui intègre la pente, le type de sol et l'intensité des précipitations. La loi 26/2007 sur l'Aménagement du territoire exige que toutes les terres avec un score de 175 et au-dessus soient protégées.
Régulation des tourbières	Les tourbières de plus de 3 mètres de profondeur sont protégées (ministre de l'Agriculture, décret 14/2009[623] et décret présidentiel 32/1990[624]).
Protection des rives	Une bande de 100 mètres de large pour les grandes rives et une bande de 50 mètre de large pour les petites rives doivent être protégées dans les zones inhabitées (Décret présidentiel 32/1990 et décret du Gouvernement 26/2008[625] en ce qui concerne l'aménagement du territoire).
Régulation sur la pente du terrain et l'altitude	Toutes les terres forestières au-dessus de 2000 m d'altitude ou avec une pente de plus de 40% sont considérées comme forêts nationales à protéger (Réglementation gouvernementale 28/2008[626] sur l'aménagement du territoire national).
Master Plan post tsunami pour la réhabilitation et la reconstruction de la région et des personnes de la province Nangroe d'Aceh Darussalam et de l'île de Nias, entériné par le peuple indonésien et les autorités.	Il avance la nécessité de développer une ceinture côtière verte
Protocole de Kyoto sur le changement climatique	Déclaration du président indonésien de réduire les gaz à effet de serre de 26% en 2020 par ses propres moyens et jusqu'à 40% avec l'aide internationale.

(Source : D. Ruysschaert)

Tableau 5. Lois et politiques indonésiennes pour l'aménagement du territoire

Le chef de district (*Bupati*) pour les petites concessions (moins de 1000 hectares) ou le gouverneur pour les plus grandes avalise alors la requête permettant à l'entreprise privée

[620] Government Regulation No 27/1999.
[621] Law 26/200/ on Spatial Planning
[622] Ministry of Agriculture decree No 837/1980
[623] Minister of Agriculture decree number No 14/2009
[624] Presidential decree No 32/1990
[625] Government decree no 26/2008 regarding National Spatial Planning
[626] Ibid.

d'obtenir un « permis de location » (*ijin lokasi*) du gouvernement au niveau du district. Ce permis est temporaire et donne à l'investisseur un droit sur la terre compris entre une et trois années ; il peut être extensible pour un an. C'est le temps jugé nécessaire pour que l'investissement financier soit accordé et le droit à la terre sécurisé. Pendant cette période, les autres parties prenantes qui ont des droits reconnus sur la terre, en particulier les communautés locales, doivent être compensées. Pour faciliter ce processus, les terres doivent d'abord être enregistrées dans le cadastre géré par l'Agence foncière nationale au niveau local. Celle-ci doit faciliter la négociation et collecter les informations sociales et environnementales de la communauté[627].

Dans le cas des terres forestières qui sont déjà désignées comme des « aires pour d'autres utilisations » et qui sont donc déjà retirées du domaine de la « forêt d'Etat », la surface convoitée doit être approuvée par le gouverneur, puis par le parlement du district local. La terre devenue une terre à vocation agricole est alors gérée par le ministère de l'Agriculture où l'investisseur peut obtenir un « permis d'exploitation » (*Hak Guna Usaha – HGU*) pour une période initiale de 25 ans, reconductible[628]. Muni de ce permis d'exploitation, l'investisseur peut alors défricher et commencer sa plantation en respectant les restrictions attachées au permis. Ce permis d'exploitation peut être révoqué si l'entreprise ne les suit pas[629]. Pour les terres appartenant à la « forêt d'Etat », la procédure est similaire, mais en plus, la terre doit être au préalable retirée du domaine de la « forêt d'Etat ». Le ministre des Forêts doit donc au préalable recommander ce déclassement en émettant un accord de principe.

En plus du droit environnemental général, l'Etat indonésien affiche une volonté politique à l'international de conserver sa biodiversité, et les orangs-outans en particulier. Ainsi, à l'exception de la Convention sur la conservation des espèces migratrices et du Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages[630], l'Indonésie a ratifié[631] tous les accords multilatéraux sur l'environnement traitant de la biodiversité. A cela se rajoute sa ratification

[627] COLCHESTER M. et al. *Promised land.* Op. Cit.

[628] Selon la loi sur la plantation 18/2004 il est possible d'obtenir un permis pour une période initiale de 25 ans extensibles 3 fois (25 ans, puis 35 ans et enfin 25 ans).

[629] COLCHESTER M. et al. *Promised land.* Op. Cit., p.62. Comme exemples de restriction : 1) l'exploitation doit s'aligner sur le plan de développement national et provincial de l'exploitation du palmier à huile, 2) l'exploitant doit développer la plantation de manière professionnelle, transparente, participative, efficiente et efficace, 3) l'utilisation du feu est interdite et 4) l'exploitation des ressources naturelles doit être durable.

[630] Au 12 décembre 2012, seulement 8 pays avaient ratifié le Protocole de Nagoya sur l'accès et le partage des avantages. Source : CBD, www.cbd.int/abs/

[631] L'Indonésie a ratifié CITES sur le commerce des espèces menacées en 1978, Ramsar sur les zones humides en 1992, la Convention sur la diversité biologique en 1994, TIRPAA sur les ressources phytogénétiques et le Protocole de Carthagène sur la Biosécurité. L'Indonésie a aussi accepté en 1989 la Convention concernant la protection du patrimoine mondial, culturel et naturel de l'UNESCO

d'accords plus généraux sur le climat et contre la désertification[632], et plus spécifiques comme le GRASP. Suite à la signature de GRASP en 2005, l'Indonésie a publié sa note politique « *Stratégie de conservation et plan d'action pour les orangs-outans 2007-2017* »[633] en 2007.

1.3.4. L'expansion des surfaces en palmier à huile : un capitalisme moderne

En pratique, le développement des concessions de palmiers à huile à partir d'une terre forestière est loin de suivre le référentiel de « gestion des services écosystémiques » décrit ci-dessus. En fait, la mise en culture suit les préceptes du capitalisme dont la principale caractéristique est « *une exigence d'accumulation illimitée du capital par des moyens formellement pacifiques* »[634].

En effet, pour développer la plantation, le planteur doit avoir accès au crédit.[635] Or, l'accès au crédit lui impose le respect des règles du système capitalistique. En mettant son permis d'exploitation comme caution, le planteur se soumet à une triple obligation : rembourser la somme, payer un intérêt et respecter un délai de remboursement[636]. Cette triple dimension lui impose les contraintes suivantes[637] : la solvabilité (qui est requise pour toutes les activités économiques sous forme monétaire, selon le standard établi par le créancier), la rentabilité (qui impose l'analyse coûts- bénéfices comme principal critère de choix des options) et la pression temporelle (qui demande une maximisation du profit à court terme). Ces contraintes agissent comme des critères de sélection. Les comportements alternatifs sont découragés, car ils ne sont pas compétitifs. La pression capitalistique conduit à maximiser les surfaces agricoles plantées pour produire toujours davantage, au moindre coût.

Chaque plantation d'huile de plame à large échelle sur plusieurs milliers d'hectares est dirigée par des locaux (des Indonésiens) et est développée comme une société indépendente. Ces socité sont alors mise en réseau et controlée par les actionnaires dominants, formant un conglomérant, ce qui permet à ces actionnaires de contourner les critiques, c'est-à-dire

---

[632] L'Indonésie a ratifié la Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique en 1994 et la Convention des Nations Unies pour combattre la désertification en 1998.

[633] MINISTRY OF FORESTRY. *Orangutan Indonesia. Conservation Strategies and Action Plan. 2007-2017.* Jakarta, Ministry of Forestry. 2009

[634] BOLTANSKI L., CHIAPELLO E. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard. 2011, p.35.

[635] Ce crédit est inconnu dans les « sociétés de possession », un terme générique qui regroupe l'ensemble des arrangements institutionnels (droits, obligations et devoirs, distribution des produits de l'exploitation) élaborés dans les différentes sociétés pour la gestion matérielle de l'accès aux ressources.
(Source: STEIGER O. *Property Economics. Property Rights, Creditor's Money and the Foundations of the Economy*. Metropolis, Marburg. 2008;
STEPPACHER R. La petite différence et ses grandes conséquences: possession et propriété. *Nouveaux cahiers de l'IUED*. 2003, 14, p.181-190)

[636] VAN GRIETHUYSEN P. La RSE : nouvelle régulation du capitalisme ou interprétation capitaliste de la régulation? Dans : *Responsabilité sociale de l'entreprise transnationale et globalisation de l'économie*. Bruxelles, Bruylant. 2010, p.99.

[637] Ibid. p.100.

l'impérialisme des sociétés étrangères s'implantant de manière très hiérarchisée avec leurs cadres étrangers, comme c'est le cas des planteurs précoloniaux[638] en Indonésie. En revanche ici, dans ces conglomérats, les Indonésiens sont les cadres dirigeants et la structure paraît horizontale. Un cadre dans une grande plantation s'exprime ainsi :

> « *C'est-à-dire que tu vas avoir des sociétés [comme mode d'organisation]. Chaque plantation sera une société [une entreprise privée indépendante] avec son président, son directeur général, son conseil d'administration, etc. [Ainsi] la main droite ignore ce que fait la main gauche* »[639].

Mais, en réalité, ces conglomérats sont intimement liés au capitalisme mondial, et tout particulièrement au capital des pays occidentaux. Par exemple, la structure financière du géant indonésien du palmier à huile Astra Agro Lestari (AAL)[640] - qui a développé en 2008 une concession sur une forêt tourbeuse de Tripa (illustration 30) contenant la plus grande densité d'orangs-outans au monde - montre que cette société est controllée par une famille écossaise, les Keswick : via une cascade de sociétés, cette famille possède la majorité des actions. La liste des autres actionnaires[641] comprend tous les grands noms des investisseurs institutionnels, essentiellement des Européens et des Américains[642]. En détail, on trouve 279 Fonds communs de placement (dont JP Morgan, Nordea, UBS, Fortis, KBC, BNP, Dexia, HSBC, Raiffeisen) et 133 investisseurs institutionnels (dont Nordea, BNP Paris-Bas, UBS, AXA, JP Morgan Stanley, KBC, Dexia, Deutsche Asset Management, HSBC, Goldman Sachs).

De plus, pour développer ces concessions, AAL fait appel aux prêts venant de grandes banques européennes : Rabobank, Standard Charter et HSBC[643]. Le cas d'AAL est valable pour les autres planteurs. Comme l'explique un expert de l'International Finance Corporation, une organisation liée à la Banque mondiale et spécialisée dans l'investissement privé :

> « *Il n'y a pas beaucoup de ces entreprises [les producteurs d'huile de palme] qui ont une part prépondérante de leurs actions sur le marché public ou auprès d'investisseurs indépendants. Vous avez un défi là-bas […] Souvent, ils [les investisseurs] sont très*

---

[638] Cette structure précoloniale est encore fonctionnelle dans les principaux planteurs étrangers comme SIPEF ou Sofindo qui se sont établis avant la décolonisation.

[639] Entretien directeur de recherche, multinationale de plantation de palmiers à huile, le 2012-02-28.

[640] En 2009, Astra Agro Lestari (AAL) était le 6ème plus grand planteur au monde, avec une superficie plantée totale de 258 900 hectares (source: REUTERS. The World's top 15 listed palm oil planters. Disponible en ligne http://www.reuters.com/article/2009/06/09/palmoil-asia-idUSKLR46201720090609. Kuala Lumpur, Reuters. 9 juin 2009)

[641] Liste en 2010 par Reuters.

[642] Communication presonnelle par courrier électronique d'un investisseur après avoir lu la liste des investisseurs d'AAL, le 20 décembre 2012.

[643] Rapports annuels en 2008, 2009 et 2010 d'Astra Agro Lestari.

préoccupés par ces questions [les questions sociales et environnementales], mais ils se demandent comment y répondre. Pour le niveau de rendement [financier] dont ils ont besoin […], c'est un investissement considéré comme très stable. Et encore, ces entreprises, ces fonds de pension, ils ne vont pas détenir 40% d'une société, ils vont investir 1% ici ou là »[644].

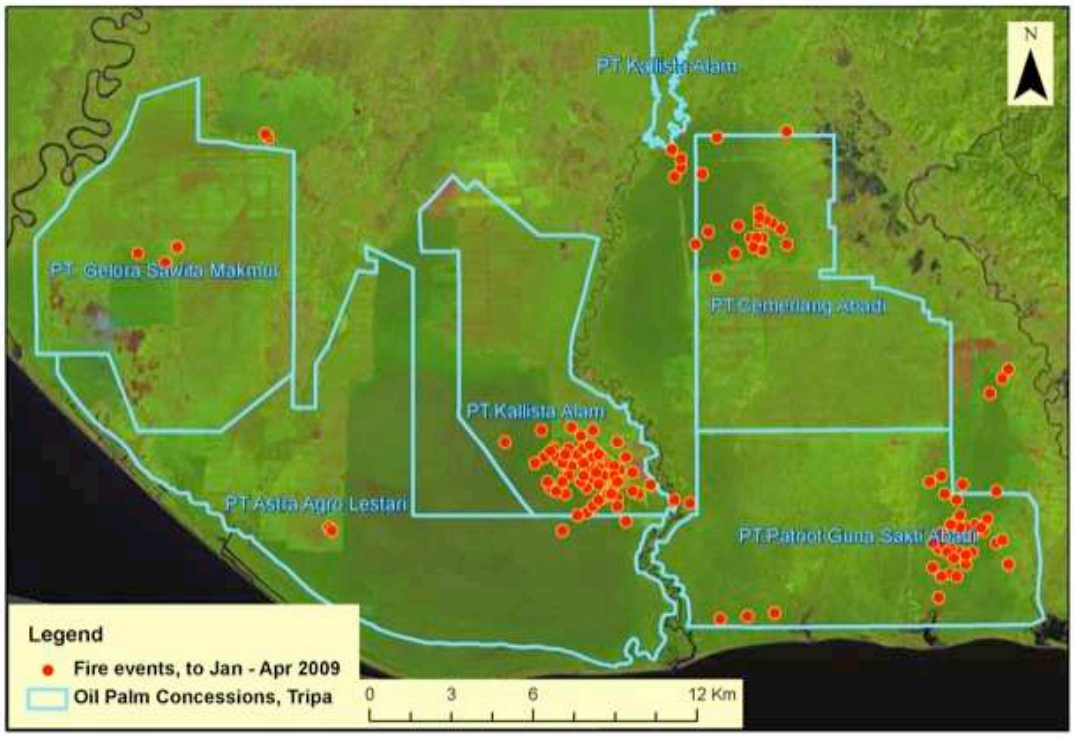

(Source : Fondation PanEco)

Illustration 30. les cinq grandes concessions de palmiers à huiles sur Tripa en 2009, dont Astra Agro Lestari

Actionnaire très minoritaire d'un planteur, l'investisseur n'a pas d'influence sur ses choix stratégiques, et donc sur ses performances sociales ou environnementales. Prétextant l'impossibilité de peser sur leur comportement et ayant besoin de retours sur investissement importants et sécurisés, l'investisseur financier tend à se maintenir quelles que soient les conditions d'exploitation. Ceci aboutit à une forme de capitalisme déresponsabilisé et à une

[644] Entretien avec un fonctionnaire de l'International Finance Corporation basé en Indonésie, le 2011-11-30 "*And you are not going to see too many of these companies… they have a substantial portion of their shares on the public market or substantial portion of their shares with outside investors. You have a challenge there…. And you have those who hold those shares quite often they are concerned about those issues, but they are figuring out how to deal with these issues. What are they going to do? Yes, for the kind of return that they need, for what they are set up to do. That is considered very stable. And again, these companies, these pension funds, they are not going to own 40% of a company, they are going to invest in 1% here, one percent there*".

certaine amoralité, où seul compte le rendement financier de l'action. La conservation forestière apparaît dès lors seulement comme une source de coût pour le planteur. Conséquence logique de cette situation, ce sont les planteurs qui respectent le moins la conservation de la forêt, qui donnent potentiellement les dividendes les plus élevées, et donc sont les plus attrayants pour les investisseurs financiers.

Le développement de ce nouveau capitalisme se base aussi sur la mise en coordination entre différents acteurs fondés sur la proximité, sur l'affinité élective[645], en s'écartant ainsi d'une économie de marché pure où l'attribution des concessions se réaliserait par un appel d'offre ouvert à tous. Ici, au contraire, l'entrepreneur s'allie avec le décideur politique. Comme l'explique très bien un planteur de palmier à huile, la relation entre planteur et politique est ambivalente.

> « *Est-ce que c'est nous qui sommes proches du gouvernement ou est-ce que c'est le gouvernement qui est proche de nous ? Mais il y a un problème avec l'huile de palme aujourd'hui, c'est que tout le monde sait que ça rapporte beaucoup d'argent et les gouvernements locaux le savent aussi. C'est une relation très ambigüe, " je te tiens, tu me tiens par la barbichette". [D'une part] effectivement, pour s'étendre ou parfois pour subsister, les sociétés de plantations ont besoin des gouvernements locaux qui délivrent les licences et qui peuvent donner des droits d'exploitation sur de nouveaux terrains. En même temps, ce sont eux qui délivrent le renouvellement des licences en activité, ce sont eux qui peuvent régler nos problèmes avec les populations locales. D'autre part, pour les budgets gouvernementaux, que ce soit officiel ou non officiel [...], c'est facile d'essayer d'obtenir quelque chose des sociétés de plantations puisque le palmier à huile, on ne peut pas le déplacer. C'est pour ça, c'est une relation. Les uns ont besoin des autres, et réciproquement. On ne peut pas se dissocier. Une fois qu'une société de plantation s'est installée quelque part, elle ne peut pas dire on reprend nos cliques et nos claques et s'en aller* »[646].

Par la suite, si la procédure d'autorisation du permis d'exploitation est bien établie et garante de la conservation, elle peut être en pratique court-circuitée par l'accès aux personnes clefs dans cette procédure. Conséquence directe de cette logique capitalistique, environ 600 000 hectares de forêts seraient annuellement convertis en plantations de palmiers à huile[647]. Depuis 1990, l'Indonésie a multiplié par 30 ses surfaces d'huile de palme plantées : environ

---

[645]BOLTANSKI L., CHIAPELLO E. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Op. Cit. p.314

[646] Entretien avec un directeur d'une plantation de palmier à huile à large échelle, le 2012-02-13.

[647] COLCHESTER M., CHAO S. (Eds) *Oil Palm Expansion in South East Asia. Trends and implications for local communities and indigenous peoples*. Forest Peoples Programme et Perkumpulan Sawit Watch. 2011.

9,4 millions d'hectares seraient plantés - auxquels il faut rajouter 10-20 millions d'hectares planifiés - dont 60% sont des plantations à large échelle de plusieurs milliers d'hectares chacune[648]. Cette situation a des conséquences environnementales et sociales expliquées dans les deux points suivants.

1.3.5. Le détournement dans la mise en application du droit environnemental

La politique d'Etat promouvant le développement du palmier à huile entre en contradiction avec les provisions du droit environnemental. Trois raisons complémentaires expliqueraient alors le déficit dans la mise en œuvre de ce droit : son incohérence, le manque de moyens d'application et la limitation du risque encouru.

La première raison est liée aux contradictions dans le droit environnemental. Les décrets, en particulier ceux du ministère des Forêts et de l'Agriculture, se contredisent souvent. Les incohérences entre les régulations rendent leur application compliquée ou impossible. La seconde raison est que les institutions chargées de faire respecter le droit n'ont pas les moyens techniques et financiers nécessaires. Un exemple est l'interdiction de développer des plantations sur des tourbières de plus de trois mètres d'épaisseur. En pratique, l'Etat n'a aucun moyen de vérifier l'épaisseur des tourbières. Même le Centre indonésien pour la recherche sur les ressources des terres agricoles *(Indonesian Centre for Agricultural Land Resources Research and Development)*, spécialisé dans le domaine, ne possède pas les outils de mesure. Lors de l'étude sur la profondeur de tourbe réalisée à Tripa (illustration 31), la Fondation PanEco a dû acheter le matériel en Suisse, puis le prêter au centre afin qu'il puisse travailler sur le terrain[649]. De manière plus générale, la Direction générale de la protection des forêts et de la conservation de la nature (*Perlindungan Hutan dan Konservasi Alam-PHKA*) au sein du ministère des Forêts chargée de la conservation de la faune a des moyens limités pour vérifier ce qui se passe concrètement.

Le ministère de l'Environnement est confronté au même problème. L'étude d'impact environnemental nécessaire au préalable de toute plantation agricole est particulièrement concernée. Cette étude est financée par le planteur et l'Etat ne dispose pas de moyens pour procéder à des vérifications indépendantes. Elle se résume donc souvent à un exercice de style

[648] Ibid. p.5

[649] AGUS F., WAHDINI W. *Assessment of carbon stock of peat land at Tripa, Nagan Raya district, Nanggroe Darussalam Province of Indonesia*. Boghor, Indonesian Centre for Agricultural Land Resources Research and Development. 2008.

visant à avaliser la conversion forestière en plantation agricole, comme le montre le cas de la concession d'AAL sur la forêt tourbeuse de Tripa[650].

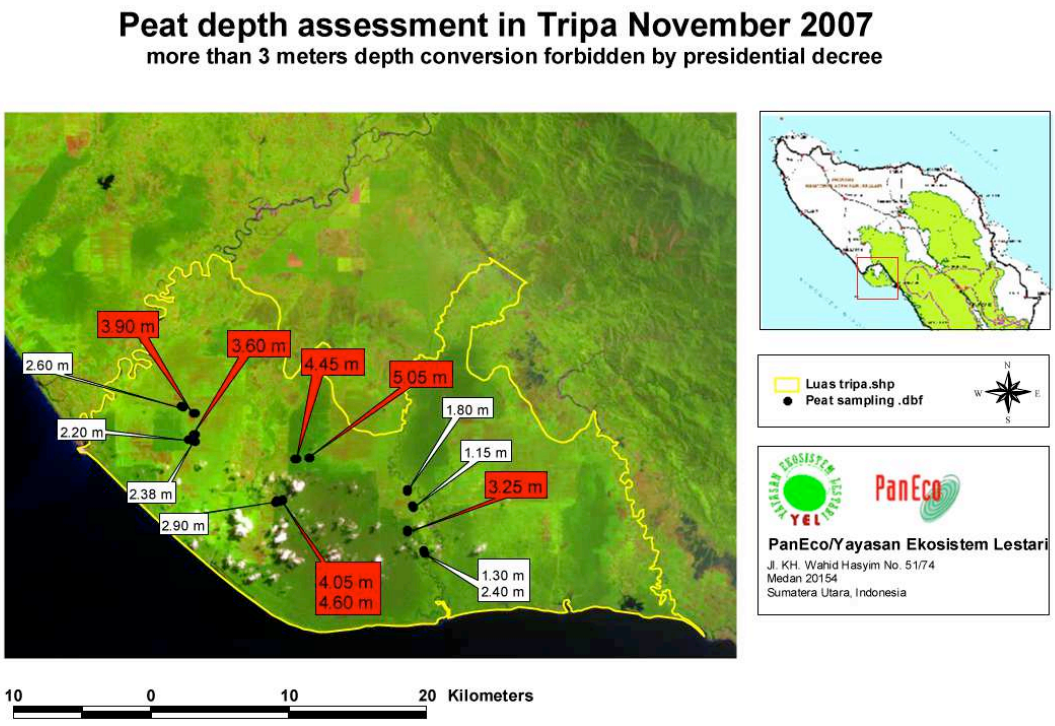

(Source : Fondation PanEco)

Illustration 31. Carte de la profondeur de la tourbe sur la zone de Tripa

La troisième raison est que le risque d'une sanction encourue par les décideurs et les planteurs reste faible. Il correspond à la probabilité -minime - d'être pris, combiné à l'importance des sanctions (les amendes et les peines de prisons) pour avoir octroyé des licences indûment (pour les politiques) ou pour se développer sans respecter les clauses environnementales (pour les entreprises). La probabilité d'être mis en accusation existe bien, car l'expansion agricole est visible dans le paysage. Par exemple, le planteur Kalista Alam vient d'être reconnu

[650] Pour sa concession située sur la forêt tourbeuse de Tripa, l'entreprise indonésienne de palmier à huile Astra Agro Lestari (AAL) n'avait pas réalisé d'étude d'impact environnemental lorsqu'elle commença ses opérations en 2007. La Fondation PanEco exposa la destruction de la forêt par AAL en créant des dossiers qui montraient la valeur en biodiversité de la concession qui abrite entre autres les plus grandes densités d'orangs-outans de Sumatra au monde. AAL réalisa une étude d'impact environnemental en novembre 2008, après une campagne internationale orchestrée par la Fondation PanEco qui fit, entre autre, la une du journal britannique *The Independent le 23 juin 2009 sur le titre « Oil boom threatens the last orang-utans »*. (Source : MARKS K. Oil boom threatens the last orang-utans. *The Independent.* 23 juin 2009, p.22-23).
A la suite de cette campagne, AAL rendit publique l'étude d'impact environnemental en juillet 2009. Cette étude omettait de mentionner les espèces menacées, en particulier l'orang-outan de Sumatra, et, par conséquent, avalisait le plan d'expansion agricole sur la forêt tropicale.

coupable en septembre 2012[651] pour avoir développé illicitement une concession sur la forêt tourbeuse de Tripa après avoir obtenu en 2011 une licence de complaisance signée par le gouverneur d'Aceh. Ce type de cas est récurrent en Indonésie[652]. En revanche, les sanctions sont insignifiantes par rapport aux gains obtenus.

Comme l'explique très bien le Directeur d'une organisation de conservation, avec un certain humour :

> « *Si vous avez la chance de devenir le ministre des Forêts pour quatre ans ou plus, vous avez durant ce laps de temps la possibilité d'accumuler au moins 50 millions de dollars, ce qui garantira l'éducation de vos enfants, de vos petits-enfants et de leurs enfants dans les universités américaines pour les quatre ou cinq prochaines générations. A la fin de cette période, vous êtes mis en prison pour un ou deux ans… [En prison], tant que vous avez un Nintendo sur votre téléviseur, que vous pouvez taper dans une balle de golf, que vous pouvez recevoir des visiteurs quand vous voulez et lire des livres, c'est parfait* »[653].

Combinées, ces trois explications peuvent aussi s'interpréter comme décrivant une politique délibérée de l'Etat indonésien pour faciliter le développement capitalistique du secteur du palmier à huile. En effet, sa politique réelle est de développer son industrie selon un référentiel « d'exploitation » en maximisant les profits économiques, et donc les surfaces agricoles plantées, même si sa politique prescriptive suit un référentiel « de gestion des services écosystémiques » respectueux de la mise en application des accords multilatéraux sur l'environnement. L'absence de passage des principes à l'action dévoilerait donc la réelle volonté de l'Etat indonésien. Si l'Etat indonésien avait la volonté politique de protéger ces forêts, il devrait s'en donner les moyens. Comme l'explique ce responsable de la Banque mondiale :

> « *Les gens du ministère des Forêts, les gens qui ont un certain âge, […] leur point de vue profond est que le développement est plus important que la protection de l'environnement. Si vous regardez les résultats de l'Indonésie dans sa lutte contre le terrorisme [...] c'est la*

---

[651] ATJEHPOST. Permerintah Aceh Resmi Cabut Izin Kalista Alam. Accédé en ligne http://sosbud.kompasiana.com/2011/01/18/138-bupatiwalikota-17-gubernur-tersangka-korupsi-fantastik/. *Atjehpost.* Le 27 septembre 2012.

[652]KOMPASIANA. 138 Bupati/Walikota, 17 Gubernur Tersangka Korupsi Fantastik. *Kompasiana.* Le 18 janvier 2011. L'article mentionne que 17 Gouverneurs (sur un total de 33) et 138 Chefs de district (sur un total de 497) sont impliqués dans différents cas de corruption, très souvent liées à l'allocation de terres.

[653] Entretien avec le directeur d'une association de conservation internationale, le 2011-11-19 "*If you have a chance to become the minister of forestry, so you become the minister of forestry for four years and more. And in that time you have an opportunity to probably cumulate at least 50 million dollars in private wealth and guarantee the education of your kids, your grandchildren, their kids in American universities for the next four or five generations. In the end of it you could go to prison for one or two years…. As long you got a Nintendo on your TV and you can brush your a golf ball around and have visitors when you want and read some books and stuff. It's perfect*".

démonstration que les Indonésiens peuvent appliquer la loi. Alors, quand ils ne le font pas, ce n'est pas une question de capacité, c'est une question politique [...] l'Indonésie a suffisamment de ressources [financières] pour faire ce qu'elle veut faire. Vous savez, l'Indonésie dépense des centaines de milliards de dollars par an [en politique publique]. Elle n'est en aucune façon tributaire de l'aide extérieure. L'aide extérieure représente peut-être de deux ou trois milliards [de dollars] par an, soit 1% des dépenses du gouvernement»[654].

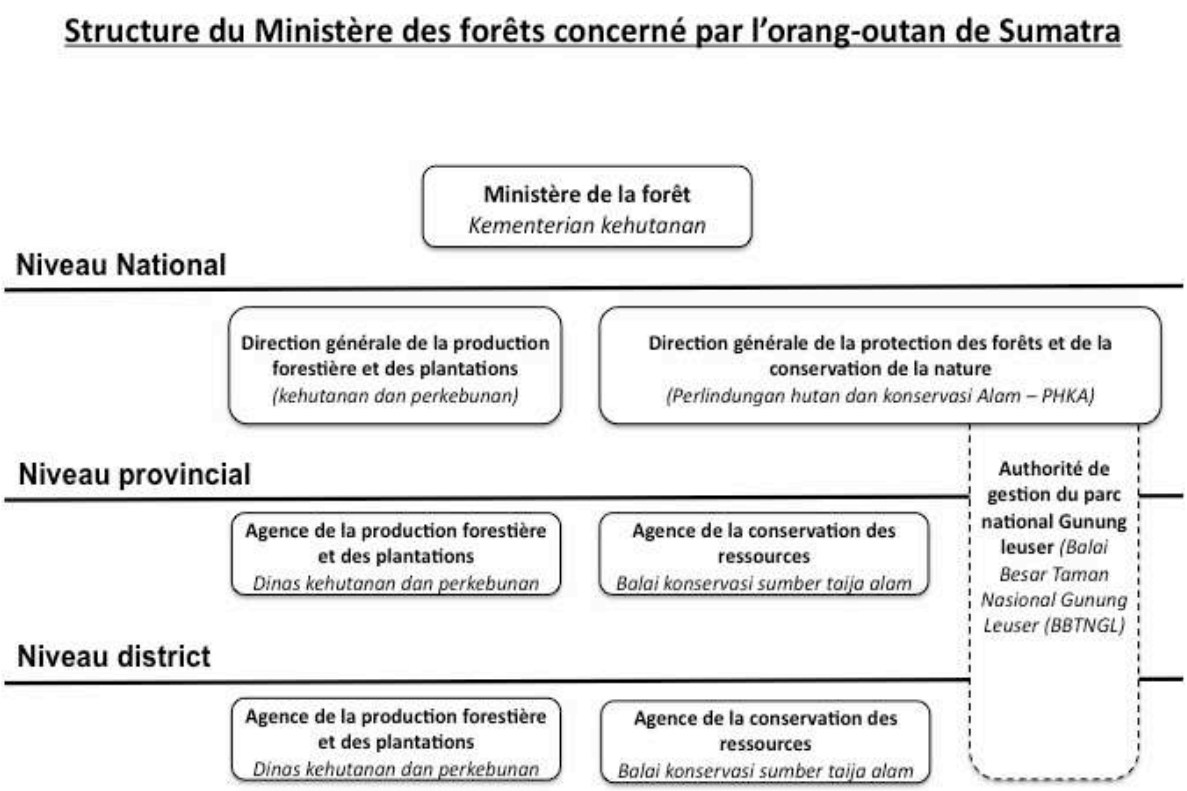

Illustration 32. Structure du ministère des Forêts concerné par la conservation de l'orang-outan de Sumatra

(Source D. Ruysschaert).

[654] Entretien avec un responsable de la Banque Mondiale base en Indonésie, le 2011-11-30 "*People in the Ministry of forestry, people who are over a certain age, … their deep point of view is that development is more important than environmental protection. If you look at this whole anti terrorism thing … it is a demonstrating fact, that Indonesia can enforce the law. So when they don't, it is not a capacity, it is a political issue. …Indonesia has enough resources to do what they want to do. You know, Indonesia spends hundred of billions of dollars y year. They are not dependent in any way on foreign aid. Foreign aid may be US2 billion a years, may be 3 billions. So, foreign aid, is may be 1% of Government spending".*

Le Directeur d'une organisation de conservation abonde en ce sens. Il s'agirait d'un « *sabotage délibéré* »[655] de la Direction générale de la protection des forêts et de la conservation de la nature. En effet, alors que cette Direction générale est sous-équipée, l'autre Direction générale de la production forestière et des plantations possède plus de moyens (illustration 32 : structure du ministère des Forêts)

En Indonésie, le sentiment serait largement partagé que l'environnement ne doit pas nuire au développement économique, central au référentiel « d'exploitation ». Comme l'explique un responsable d'une des organisations locales de conservation :

> *« Une explication [donnée] par un policier l'année dernière [en 2010, à savoir] pourquoi les personnes enfreignant la loi contre les espèces n'étaient-elles pas détenues et punies. C'est parce qu'il y a un sentiment parmi les fonctionnaires responsables de la mise en œuvre du droit, que ce n'est pas approprié de mettre quelqu'un en prison pour [par exemple] une espèce protégée d'oiseau. Ils pensent que les êtres humains sont plus importants que les animaux »*[656].

1.3.6. Les populations locales incorporées dans le système capitalistique

Le développement du palmier à huile a aussi un impact direct sur les communautés locales. Sawit Watch enregistrait entre 1997 et 2010, 663 conflits entre des communautés et des planteurs[657]. Certains de ces conflits dégénèrent violemment, car les grandes concessions possèdent des gardes armés souvent des militaires officiels de l'armée qu'ils payent, montrant en cela le rapport étroit entre planteurs et appareil d'Etat. Par exemple, sur la concession gérée par AAL sur Tripa en avril 2010, un adolescent du village adjacent de Pulo Kruet a été blessé par balle, au pied, en avril 2010. En réponse, les membres de la communauté ont brûlé les bureaux situés sur la plantation[658]. Sur l'ensemble de l'Indonésie, l'Agence foncière nationale a enregistré 3500 conflits liés aux plantations d'huile de palme[659].

L'erreur serait de croire que les communautés locales revendiqueraient avant tout la protection des forêts. En effet, avec l'effondrement de la gouvernance coutumière (*Adat*)

---

[655] Entretien avec un directeur d'une association de conservation internationale, le 2011-11-19 "Deliberate sabotage".

[656] Entretien avec le directeur d'une organisation de conservation locale, le 2011-11-22 "*One explanation by the policeman least year is that there is a cultural barrier why no one violators of the laws against the species were detained, executed and sentenced. It is because, there is a feeling among the law enforcement officers, that it is not suitable to put you in a jail because of a protected species of bird. They think that humans are more important than animals*".

[657] KOMNASHAM ,SAWIT WATCH. *HAM&HGU.* 2010.

[658] Cet événement avait été largement repris par la presse régionale. Par exemple, le journal Serambi du 2010-04-26 : "Penyebab Amuk Massa Terungkap (The Cause of The Rampage Uncovered). Pembakaran Dipicu Penembakan Warga (Burning Acts Triggered by The Shooting).

[659] COLCHESTER M., CHAO S. (Eds) *Oil Palm Expansion in South East Asia.* Op. Cit.

(encadré 6) qui n'est pas reconnue dans la territorialisation administrative et avec la non application du droit environnemental, elles se retrouvent - ou en tout cas se considèrent - impuissantes à arrêter cette déforestation. Elles réclament, en conséquence, leur part dans le développement des plantations.

Dans le droit coutumier (*Adat*) de la région d'Aceh, il y a toute une série d'arrangements institutionnels pour gérer l'accès à la forêt, et tout particulièrement l'habitat de l'orang-outan de Sumatra. Dans le cas de cette thèse les deux interdictions les plus emblématiques sont celles de l'accès de l'habitat aux femmes et de tuer les individus. Ainsi, « *ils [Achenese people] empêchent les femmes d'aller dans la forêt en leur disant de faire attention parce qu'elles vont être kidnappées par les orangs-outans et les enfants naitront poilus. Vous ne devez pas tuer une mère orang-outan, sinon votre enfant pourrait naitre poilu* »[660].

La première règle pourrait s'expliquer comme l'interdiction de pratiquer l'agriculture et le ramassage du bois sur ces forêts (soit l'activité des femmes), car les terres seraient impropres à ces activités. On peut donc considérer que dans le droit coutumier, l'orang-outan est un indicateur de conditions pédologiques inappropriées pour l'agriculture. Une étude[661] recoupant la distribution des orangs-outans de Sumatra et le profil pédoclimatique montre que seul 1% du sol de l'habitat de l'orang-outan serait propice au développement agricole (13% avec une quantité importante de fertilisants). Ceci suggère que les interdictions liées à la gouvernance coutumière ont une signification agronomique.

Encadré 6. Gouvernance coutumière (*Adat*) et conservation des orangs-outans de Sumatra

Un parlementaire de la province d'Aceh originaire d'un des deux districts où se trouve la forêt tourbeuse de Tripa affirme en ce sens :

« DR : Etes-vous d'accord avec le développement des palmiers à huile sur les tourbières ?

[Parlementaire local :] Pour moi, tant que c'est pour le développement de la communauté locale, je suis d'accord que des plantations d'huile de palme se développent.

DR : Pensez-vous que les politiques et les lois sont mises en œuvre, ou pas?

[Parlementaire local :] Pour moi, la priorité c'est l'humain, et non pas l'animal. Il est important de protéger l'animal, mais la priorité numéro un, c'est l'être humain. Et le problème maintenant, c'est qu'il y a de moins en moins de terres. De moins en moins pour les collectivités locales, alors que les grandes entreprises continuent de s'agrandir et de s'accaparer la terre. [...] Le gouvernement devrait donner la terre aux paysans, aux

[660] Entretien avec un ex-Senateur de la Province d'Aceh, le 2011-11-19 :
"They prevent women to go to the forest by telling them to be careful because you are going to be kidnap by orangutans and you son will be hairy. You are not supposed to kill orangutan mother, otherwise, your son can be born hairy".

[661] La publication "*The Sumatra Orangutan and Human Well-being"* écrite en 2010 par la Fondation PanEco pour le PNUE, mais non publié (plus de détail voir chapitre II).

agriculteurs, deux hectares chacun, au lieu de la donner aux grandes plantations de palmiers à huile ».[662]

Le permis d'exploitation les excluant de leurs propres terres, les communautés locales utilisent deux stratégies pour obtenir un droit sur la terre. D'abord, ils peuvent essayer d'obtenir un « permis d'exploitation ». En effet, gouvernements locaux et provinciaux peuvent délivrer des permis d'exploitation sur de petites étendues inférieures à 1000 ha sur cette « forêt d'Etat »[663]. Ensuite, ils peuvent obtenir un « titre de propriété » pour la terre convertie et valorisée en terre agricole, soit entre un et cinq hectares[664]. L'Agence foncière nationale peut reconnaitre cette valorisation et produire un titre de propriété. Ainsi, sur la forêt de Tripa, devant l'extension de monocultures de palmier à huile sur plusieurs milliers d'hectares, les populations locales détruisent elles-mêmes la forêt pour y planter du palmier à huile. Ces pratiques sont avalisées par la communauté, le petit exploitant local donnant par exemple de l'argent pour la construction d'un bien public, comme une mosquée. Cette stratégie visant à obtenir des droits de propriété est observée dans d'autres habitats de l'orang-outan de Sumatra[665] et plus généralement en Indonésie[666].

Le caractère opportuniste des communautés locales est décrié par les grands planteurs. Comme l'un d'eux explique :

« *C'est notre problème, quand on veut conserver des zones, […] ils [les communautés locales] rentrent dedans. Dès que tu as une zone vide, il n'y a rien à faire, ils rentrent parce qu'ils ont besoin de terrain pour mettre du riz, pour mettre des cultures* » [667] ; et de rajouter que « *60 à 70% du développement actuel des palmeraies en Indonésie, ce sont les petits planteurs* »[668].

---

[662] Entretien avec un parlementaire de la Province d'Aceh le 2011-11-24 :
"*Q: Are you in agreement of all palm development on peatland?*
A : For me, so long as it is for the development of the local community, it is ok for us to develop oil palm plantation.
Q: Do you think policies and law are implemented or not?
A : For me, the priority is human, not the animal. It is important to protect the animal, but number one priority is human. And the problem now, is that there is less and less land for local communities, as big companies have larger and larger size land. …The government should give the land to smallholders, farmers, 2 hectares each, instead of giving to big oil palm plantations".

[663] Ce droit est écrit dans la Loi 22/1999 sur la Gouvernance Régionale et la Loi 25/1999 sur la Balance Fiscale liée au processus de décentralisation

[664] ANGELSEN A. Agricultural Expansion and Deforestation: Modeling the Impact of Population, Market Forces and Property Rights. *Journal of Development Economics.* 1999, 58, p.185-218

[665] McCARTHY J. Turning in Circles: District Governance, Illegal Logging and Environmental Decline in Sumatra, Indonesia. *Society and Natural Resource*. 2002, 15, p.867-886

[666] McCARTHY J. Power and Interest on Sumatra's Rainforest Frontier: Clientelist Coalitions, Illegal Logging and Conservation in the Alas Valley. *Journal of Southeast Asian Studies.* 2002, 33, n°1, p.77-106.

[667] Entretien avec un planteur de palmier à huile à large échelle, le 2012-02-28

[668] Ibid.

En pratique, ces paysans développent leurs plantations dans l'impunité, comme le décrit bien ce gérant de grande plantation :

> « *Il y a un facteur qu'on ne doit jamais oublier, ce sont les petits planteurs et les populations locales qui sont très mal soutenus et très mal encadrés par le gouvernement et [qui ne sont] absolument pas contrôlés. Tout le monde a peur des populations locales qui se savent pratiquement non punissables [qui bénéficient d'une impunité] dans beaucoup d'endroits. En tout cas, ils sont prêts à prendre de gros risques,[…] alors oui, le gouvernement leur fout la paix* »[669].

Les autorités cherchent ainsi à acheter la paix sociale en permettant aux communautés locales de bénéficier aussi de vastes portions de la « forêt d'Etat » transformée en monoculture de palmier à huile, et donc justifier ce capitalisme en terme de bien commun, et tout particulièrement d'aide au développement des plus pauvres[670].

Outre ce rôle essentiel d'acheter la paix sociale, l'enrôlement les populations locales comme moteur dans la conversion de la « forêt d'Etat » a une double conséquence au bénéfice du développement économique. D'une part, cela permet d'optimiser l'outil de production. La transformation de la forêt en une monoculture est totale, puisque les interstices entre les grandes plantations sont transformés en plantation par des petits planteurs privés individuels. En outre, comme les petits exploitants ne disposent pas d'usines d'extraction d'huile, les fruits produits sont vendus aux usines qui ont des capacités résiduelles. La maximisation des surfaces plantées et l'utilisation optimale des usines contribuent ainsi à faire baisser le prix de revient du produit transformé, ce qui est optimal d'un point de vue capitalistique. D'autre part, le développement de la plantation du paysan nécessite souvent le recours au crédit, avec ces contraintes citées plus haut sur la solvabilité, la rentabilité et la temporalité. Ceci marque l'aliénation culturelle[671] du paysan local, devenu un petit producteur intégré comme chaine ultime dans le capitalisme mondial.

1.4. Conclusion: conséquences pour l'action des organisations de conservation

Cette section de contextualisation a permis de mettre en évidence les éléments dont les organisations de conservation doivent tenir compte pour conserver l'orang-outan de Sumatra ou son territoire.

En premier lieu, pour obtenir les politiques et le droit qui correspondent à l'objectif de conservation, il est important d'être proche de l'Etat central sous l'ère de Suharto et, à partir

[669] Entretien avec un planteur de palmiers à huile à large échelle, le 2011-02-13.
[670] BOLTANSKI L., CHIAPELLO E. *Le nouvel esprit du capitalisme.* Op. Cit, p.35
[671] VAN GRIETHUYSEN P. La RSE: nouvelle régulation du capitalisme. Op. Cit.

de 2006, proche du gouverneur d'Aceh lorsque la province d'Aceh obtient un statut semi-autonome. En second lieu, la constitution de la « forêt d'Etat », puis son allocation entre les différentes catégories, est un enjeu de conservation majeur, car c'est ainsi que se décide le choix entre la conservation et le développement d'un territoire. En troisième lieu, la politique d'Etat suit un référentiel « d'exploitation »[672] caractérisé par trois dimensions : une dimension cognitive basée sur l'idée du développement économique, une dimension normative basée sur la transformation de tout le couvert forestier en plantations de palmiers à huile, et une dimension instrumentale, les plans de développement établis par l'Agence de planification pour le développement. C'est une politique capitalistique présentant deux principales caractéristiques : le détournement quasi systématique du droit environnemental et l'incorporation des populations locales comme maillon ultime de ce capitalisme.

Or, l'application du droit environnemental est un thème central de l'action des conservationnistes. On peut donc concevoir que les conservationnistes vont développer différentes stratégies pour pallier les trois manques observés, soit la complexité du droit, l'absence de moyens et l'insignifiance des sanctions. On peut aussi comprendre que les conservationnistes ont des difficultés à s'allier avec les communautés devenues des agents de la destruction forestière, et donc jugées peu fiables par rapport à l'objectif de conservation.

2. La protection de l'orang-outan de Sumatra : les individus et leur habitat

La section de contextualisation a permis d'illustrer la politique industrielle de l'Etat marquée par la promotion de la culture du palmier à huile. Elle a expliqué comment les organisations de conservation peuvent potentiellement poursuivre leur objectif de conservation dans ce cadre contraignant : d'abord, en cooptant l'élite de l'exécutif, ensuite, en pesant sur la constitution des catégories dans la « forêt d'Etat » et, enfin, en palliant les manques dans la mise en application du droit.

En tant qu'acteur stratégique, les organisations de conservation travaillent dans deux directions complémentaires en ciblant leurs actions soit sur la sauvegarde des individus (première sous-section), soit sur la préservation de son habitat (seconde sous-section). Pour mener ces actions, nous ferons l'hypothèse que ces organisations suivent un référentiel de « conservation radicale ». Ce référentiel serait caractérisé par une quête absolue de la conservation, en tentant de sauvegarder tous les individus et de préserver tous les territoires.

[672] JOBERT B., MULLER P. *L'État en action*. Op. Cit.

Ce référentiel, qui se revendique d'une « morale » liée à la défense du bien-être animal, relèverait finalement d'une forme d'anthropocentrisme non assumée.

2.1. Institutionnalisation de la protection de chaque « individu » de l'orang-outan de Sumatra

La première partie de cette sous-section explique comment les organisations de conservation tiennent compte du contexte indonésien pour aider l'Etat à considérer que la conservation passe par la protection de chaque spécimen d'orang-outan faisant ainsi de la protection de « chaque individu » une finalité en soi. La seconde partie démontre les ressorts du référentiel de « conservation radicale » défendu par les organisations de conservation pour justifier leurs actions.

2.1.1. Les organisations de conservation soutiennent l'Etat pour qu'il applique le droit

La protection de la faune sauvage en Indonésie commence sous la domination néerlandaise. En 1909, « *à la suite d'une initiative privée, le gouvernement émet une ordonnance pour la protection de la faune. Notamment, l'orang-outan n'est pas spécifiquement mentionné. Inscrit parmi les "singes" en général, il est considéré comme nuisible, et donc il n'est pas protégé* »[673]. Cette mesure est rectifiée sous pression de la Netherlands Indies Society for Nature Protection. Ce groupe de conservationnistes hollandais dédié à la protection de la nature dans les Indes orientales néerlandaises a été formé en 1912. En 1924, après une décade de lobbying, il persuade le gouvernement colonial d'inscrire l'orang-outan sur la liste des espèces protégées dans l'Ordonnance de protection de la faune[674]. A partir de cette date, l'orang-outan devient une espèce protégée dans les règlements coloniaux successifs[675]. Devenu indépendante, l'Indonésie reprend les acquis coloniaux en matière de protection de la nature. En 1990, l'Acte de loi 5 de la République d'Indonésie relatif la conservation des ressources naturelles et de leurs écosystèmes[676] stipule dans son article 21 sur les espèces protégées que « *toutes les personnes ont l'interdiction :*

> *a. d'attraper, de blesser, de tuer, de garder, de posséder, de prendre soin, de transporter et de commercialiser un animal protégé en vie.*

---

[673] RIJKSEN H., MEIJAARD E. *Our Vanishing Relative: The Status of Wild Orangutans at the Close of the Twentieth Century*. Wageningen, Tropenbos Publications.1999, p.27 « *private initiative induced the government to issue a Wildlife Protection Ordinance. Remarkably, the orangutan and gibbons were not specifically mentioned and among the « monkey », were considered noxious and hence exempted from protection*».

[674] Ibid.

[675] Peraturan perlindungan binatang-binantang liar (Règlement de protection des animaux sauvages) 266/1931, 28/1932 et 513/1935.

[676] Act of the Republic of Indonesia 5/1990 concerning the Conservation of Natural Resource and their Ecosystem.

b. *de garder, de posséder, de prendre soin, de transporter et de commercialiser un animal protégé mort.*
c. *de transférer un animal protégé d'une place à une autre, à l'intérieur ou hors de l'Indonésie.*
d. *de commercialiser, de garder des peaux, des corps ou des parties d'un animal protégé, ou de biens fabriqués à partir des parties de l'animal, ou de transférer des parties ou de tels biens d'un endroit à une autre, à l'intérieur ou hors de l'Indonésie* »[677].

L'article 40 énonce les dispositions pour les sanctions pénales. Il stipule que « *quiconque viole intentionnellement les dispositions se rapportant à l'article 21 [...] est passible d'une peine d'emprisonnement, encourant jusqu'à un maximum de cinq ans et d'une amende pouvant aller jusqu'à un maximum de cent millions de roupies indonésiennes* »[678]. Cet article ajoute que « *quiconque, qui par négligence, viole les dispositions se rapportant à l'article 21 [...] est passible d'une peine d'emprisonnement, encourant jusqu'à un maximum d'un an et d'une amende pouvant aller jusqu'à un maximum de 50 millions de roupies indonésiennes* »[679].

Pour l'Etat indonésien, l'orang-outan est donc une espèce protégée parmi les autres, elle ne bénéficie pas d'un statut particulier. De plus, du point de vue de la législation indonésienne, les deux espèces d'orangs-outans de Sumatra et de Bornéo décrites par l'UICN comme deux espèces distinctes, forment une seule et même espèce. La mise en œuvre du droit pour conserver les espèces protégées est du ressort de la police, avec le soutien du *Balai Konservasi Sumber Daya Alam-BKSDA,* la représentation locale du PHKA.

La détention et le trafic d'orangs-outans de Sumatra existent pourtant. En effet, les jeunes sont appréciés comme animaux de compagnie. Après avoir tué la femelle adulte qui ne se laisse pas séparer de son petit, des locaux le gardent comme animal de compagnie[680] ou le vendent.

Les organisations de conservation assistent l'Etat indonésien pour qu'il applique le droit par deux moyens. D'abord, elles fournissent les moyens de contrôles. Ainsi, depuis 1999, la Fondation PanEco, à travers son programme *Sumatran Orangutan Conservation Programme (SOCP),* soutient le PHKA pour qu'il saisisse les orangs-outans de Sumatra détenus chez des

[677] Loi UU 5/1990. Article 21.
[678] Environ 5000 dollars américains en 1997 et 10 420 en 2012 (au taux en vigueur le 13 septembre 2012).
[679] Environ 2500 dollars américains en 1997 et 5 210 en 2012 (au taux en vigueur le 13 septembre 2012).
[680] Dans la liste longue des personnes ayant détenu des orangs-outans, se trouvent des paysans, des responsables de station essence, des fonctionnaires et des hommes d'affaires. (Source : SOCP, www.sumatranorangutan.org consulté le 2012-10-02)

particuliers[681]. En pratique, SOCP porte le PHKA à bout de bras pour qu'il agisse - seul ou avec l'aide de la police si nécessaire - en localisant l'orang-outan et en assurant la logistique (transport sur place du personnel, transport de l'animal au centre de réhabilitation ou en « quarantaine », fourniture de la cage nécessaire au transport[682]). Le suivi du trafic d'orangs-outans est aussi réalisé par le « *Wildlife crime unit* » de l'association de conservation américaine World Conservation Society (WCS) comme faisant partie d'un plus large programme qui suit le trafic des espèces sauvages[683]. Enfin, TRAFFIC, le programme conjoint UICN-WWF pour suivre le trafic des espèces menacées, réalisait des enquêtes similaires à WCS jusqu'à ce que ce programme soit interdit il y a peu en Indonésie[684].

Ensuite, les organisations de conservation assistent l'Etat pour qu'il interprète la loi au bénéfice de la conservation et que les sanctions soient dissuasives. Pour ce faire, elles aident à instruire le dossier de preuves en obtenant le plus d'information possibles sur son propriétaire et sur l'histoire de l'orang-outan en captivité. Elles payent aussi des bureaux d'avocats compétents en matière pénale pour qu'ils conseillent l'Etat dans la poursuite des coupables. Cette approche légale n'a été entreprise que très récemment, pour deux raisons. D'abord, elle est potentiellement impopulaire, puisqu'elle s'attaque à des personnes locales qui ont peu de revenus. Pour les Indonésiens, ceci signifie implicitement que le droit de protection des animaux est aussi important que le droit humain. Ensuite, les donateurs institutionnels préfèrent éviter de financer ce type d'activité qu'il est délicat de justifier politiquement. Comme le dit un responsable d'une organisation de conservation :

> « *Un grand nombre des grands bailleurs de fonds, les donateurs de conservation, ne veulent pas financer une action en justice parce que cela leur semble interférer dans la politique intérieure* »[685].

C'est donc avec l'appui de fonds privés étrangers que WCS et la Fondation PanEco ont soutenu l'instruction d'un procès contre une personne locale rendue coupable de détenir et d'essayer de vendre un jeune orang-outan de Sumatra en juillet 2011. La personne, un paysan,

---

[681] En pratique, certaines personnes sont dénoncées, mais très souvent elles donnent les orangs-outans d'elles-mêmes. En effet, à l'âge adulte, l'orang-outan peut devenir embarrassant, car il a besoin de beaucoup de nourriture et peut être dangereux.

[682] Source : site Internet d'SOCP, www.sumatranorangutan.org, consulté le 2012-10-02.

[683] Sur l'écosystème Leuser, le WSC travaille essentiellement sur le suivi du trafic des tigres, des orangs-outans et des rhinocéros.

[684] TRAFFIC aurait été interdit d'opérer en Indonésie pour avoir rédigé des rapports très virulents mettant en cause le Ministère des forêt dans le trafic des éléphants et leur décès ; une autre version avance que la femme d'un haut responsable du Ministère des forêts travaillait pour TRAFFIC et que les responsables de TRAFFIC l'ont congédiée, provoquant cette mesure de rétorsion (Entretien avec un directeur du WCS le 2011-11-17).

[685] Entretien avec un responsable d'une organisation de conservation, le 2011-11-19 "*A lot of the big donors, conservation donors, they don't want to fund legal action because it seems interfering politics*".

fut condamné à sept mois de prison ferme le 14 février 2012[686], soit la durée d'instruction de son dossier. C'est la première fois qu'une personne a été condamnée pour la détention d'un orang-outan sur l'île de Sumatra. Ce cas fait suite au procès d'un riche commerçant de Medan en 2010 qui s'était conclu par sa relaxe. Comme l'explique un responsable d'une organisation de conservation locale, ces cas sont très délicats politiquement :

> « *L'année dernière, il y avait un autre cas à Tasbi. Nous avons essayé d'envoyer la personne en prison, mais nous n'avons pas réussi. Maintenant [soit en novembre 2011], il y a un autre cas, mais je préfère ne pas le révéler. C'est important non seulement pour nous [de ne pas le révéler maintenant], mais aussi pour nos ONG partenaires qui travaillent ici en étroite collaboration avec la police. Je n'ai pas peur pour moi-même, mais c'est pour notre organisation qui travaille en étroite collaboration avec les organismes gouvernementaux connexes - comme le procureur et SPORC [Satuan Pengamanan Reaksi Cepat] qui est l'Unité de réponse rapide de la sécurité, c'est à dire les enquêteurs internes civils du ministère des Forêts qui ont un certain niveau d'autorité pour enquêter. Vous le savez, la police [et] les procureurs ne sont pas des experts sur la biodiversité, donc il a quelqu'un [que nous payons] qui travaille étroitement avec eux* »[687].

Cette situation montre que les organisations de conservation aident l'Etat à mettre en œuvre le droit, quitte à s'y substituer dans les faits. Mais, ils restent très discrets du fait de l'impopularité potentielle de leur action.

2.1.2. Les organisations de conservation soucieuses du bien-être de l'orang-outan de Sumatra

Après la saisie, l'orang-outan est amené dans le centre de « réhabilitation » ou « quarantaine » de Batu Mbelin, située à 50 km de Medan dans la province de Nord Sumatra. L'emplacement de la mise en quarantaine a été très difficile à trouver en raison du haut standard sanitaire nécessaire. Comme l'explique une des responsables de la fondation PanEco :

> « *D'abord, nous étions à la recherche de l'emplacement pour la quarantaine pendant environ 2 ans. C'était très très difficile jusqu'à ce que nous trouvions l'endroit idéal. Il*

---

[686] WCS. *Indonesia Sets-up fight illegal orangutan trade.* Communiqué de presse. Le 14 février 2012.
Et discussions additionnelles avec les organisations de conservation parties prenantes du cas.

[687] Entretien avec le responsable d'une organisation de conservation local, le 2011-11-22 "*Last year there was another one in Tasbi. We try together to jail the person, but we were not successful. After that there is another one, I would better not to reveal. It is not only important for us, but also our NGO partners here who work closely with the police. I'm not afraid, but the organization that works closely with the government related agencies, like the prosecutor and SPORC (Satuan Pengamanan Reaksi Cepat or Rapida action unit) that is the internal civilian investigator under the Ministry of Forestry that has a certain level of authority to investigate. So you know, the police, prosecutors they are not expert on biodiversity and so on. So there should be somebody who works with them closely*".

était très difficile de trouver un endroit répondant à autant de critères : près de Medan, alimenté en eau, pas trop cher [...] aucun orang-outan à proximité pour les maladies[688]*[...]* »[689].

La quarantaine est fonctionnelle depuis 2001. Elle accueille près de 30 orangs-outans par an, soit près de 200 depuis son ouverture[690]. Elle est gérée par l'homologue local de la fondation PanEco, le *Yasasan Ekosistem Lestari* (YEL), sous la responsabilité de la Fondation PanEco qui a signé un « Memorandum of understanding » (MoU) pour l'ensemble du programme SOCP avec le PHKA.

Tous les orangs-outans sont reçus à la quarantaine quelle que soit leur condition physiologique originale. Ils reçoivent un nom propre. Ils bénéficient là d'un service vétérinaire de qualité et d'une nourriture variée afin qu'ils retrouvent une parfaite santé. Une fois rétablis, les grands singes sont réintroduits dans la forêt. Jusqu'en 2010, les orangs-outans de Sumatra étaient réintroduits à proximité du parc national de Bukit Tigapuluh[691] situé dans la province de Riau au centre de l'île de Sumatra. Environ 120 orangs-outans[692] ont été relâchés par le Frankfurt Zoological Society, une association de conservation allemande, qui opère sous le MoU de PanEco avec PHKA. Depuis 2009, l'Agence de conservation l'écosystème Leuser (*Badan Pengelola Konservasi Ecosistem Leuser Wilayah Aceh-BPKEL)*[693] a interdit la réintroduction des orangs-outans confisqués hors de son territoire, invoquant que la province d'Aceh avait autorité sur la gestion de ses ressources naturelles dans le cadre des accords de paix. PanEco identifia alors la réserve naturelle stricte (*Cagar Alam*) de Jantho comme le meilleur endroit pour la réintroduction. Selon le Directeur de SOCP, c'est « *une localisation parfaite, [...] Le site est une aire protégée de forêt de basse altitude exceptionnellement riche, avec de manière peu commune, beaucoup de figuiers dont*

---

[688] Par exemple, les orangs-outans peuvent contracter des maladies humaines facilement transmissibles comme les pneumonies ou la tuberculose. La quarantaine doit donc se trouver dans une zone où les contacts avec les êtres humains sont minimes.

[689] Entretien avec le directeur d'une organisation de conservation internationale, le 2012-03-16 "*First we were looking for the quarantine land for about 2 years. It was very very difficult until we found an ideal place. It was very hard to find a place which was really…So many criteria: close to Medan, you need water, not too expensive… so many criteria… and no orangutan around because of the diseases… so many criteria*".

[690] SOCP. *New Release Site of Sumatran orangutan in Aceh Inaugurated.* Communiqué de presse. 2011.

[691] SINGLETON I. *From the Forest: Jantho, Aceh Besar, Sumatra.* Orangutan Conservancy. 2011.

[692] SOCP. *New Release Site of Sumatran Orangutan.* Op. Cit.

[693] BKPEL est l'agence de conservation de la province d'Aceh pour la partie du territoire nommé "L'écosystème Leuser" situé dans la province d'Aceh (C'est-à-dire 80% de l'aire totale de 2,6 millions d'ha).

les orangs-outans raffolent »[694]. Ce site est situé près de Banda Aceh, la capitale de la province d'Aceh sur la partie extrême ouest de l'île de Sumatra.

Type d'aire protégée par exigence décroissante de protection de l'habitat	**Réserve naturelle stricte (Cagar Alam)**	**Refuge de faune (Suaka Margasatwa)**	**Parc national (Taman Nasional)**	**Parc naturel de récréation (Taman Wisata Alam)**	**Parc forestier (Taman Hutan Raya)**	**Parc de chasse (Taman Buru).**
Nom des aires protégées	Jantho	Singkil	Gunung Leuser			
Principe de gestion	Protection habitat ---------- Utilisation durable					
Fonction	Banque de gènes Habitat de la faune et de la flore Maintien de l'hydrologie Refuge de la faune Site de référence Recherche et education			Ecotourisme Education environnementale Chasse Collection de la faune et de la flore Utilisation des services environnementaux		

Tableau 6. Rôle des aires protégées par ordre décroissant d'exigence de protection de l'habitat[695]

La réserve naturelle stricte de Jantho bénéficie des plus strictes conditions de protection de l'habitat en Indonésie pour sa richesse exceptionnelle en biodiversité, elle constitue un réservoir génétique à préserver de toute interférence (voir tableau 6). L'introduction d'orangs-outans y est donc normalement interdite. Cette réserve est gérée directement au niveau central par le PHKA. En août 2010, le ministère des Forêts autorise l'installation d'une infrastructure[696] et l'introduction d'orangs-outans dans la réserve, suite à la requête de PanEco. En mars 2011, les premiers orangs-outans de Sumatra sont réintroduits avec un

[694] SINGLETON I. *From the Forest: Jantho,* Op. Cit. "*Perfect site …The site is a protected area of exceptionally rich lowland forest, with an unusually high density of fig trees, one of the orangutan's staple foods*".

[695] WIRATNO, INDRIYONO D., SYARIFUDIN A., KARTIKASARI A. *Looking into a cracked mirror. Reflection of Conservation and Implication for National Park Management.* Gibbon Foundation Indonesia, Forestry Department, PILI- NGO Movement, FOReST Press. 2004, p.100

[696] Cela doit être une infrastructure mobile.

battage médiatique incluant la présence du gouverneur d'Aceh. Depuis lors, plus de 30 orangs-outans ont été réintroduits à Jantho[697].

Les orangs-outans qui ne peuvent pas être réintroduits sont gardés en quarantaine. Il s'agit d'orangs-outans qui ont des maladies transmissibles impossibles à traiter, telles que l'hépatite B, et ceux qui ont des handicaps physiques, comme une femelle âgée d'environ 40 ans atteinte d'une cataracte (au centre depuis 2008) et un mâle chassé par des villageois qui a eu des plombs dans les deux yeux (au centre depuis 2007)[698].

Durant la quarantaine, la reproduction est normalement évitée, car « *nous préférons qu'ils fassent cela après qu'ils soient réintroduits, et de nouveau libres dans la nature* »[699] justifiant « *qu'il y a déjà beaucoup trop d'orangs-outans en captivité en Indonésie* »[700]. Pourtant, dans le cas des deux orangs-outans aveugles, la Fondation PanEco permettra leur reproduction en invoquant le bien-être animal : « *Nous savions qu'elle était une bonne mère et avions ressenti qu'en étant aveugle, cela améliorerait considérablement sa qualité de vie* »[701]. L'orang-outan femelle aveugle donna naissance à deux jumeaux en 2011.

2.1.3. Un référentiel de « conservation radicale » sous couvert du bien-être animal

Dans leurs discours[702], tous les acteurs, et tout particulièrement ceux de conservation, affirment qu'il n'y a aucune différence entre les orangs-outans et les autres animaux. Pourtant, dans les faits, le chapitre précédent montre que la protection des orangs-outans de Sumatra constitue un absolu pour les organisations de conservation. Elles invoquent le bien-être de l'orang-outan pour justifier des actions qui ont des conséquences sur les plans écologique et légal.

Au niveau écologique, les organisations de conservation organisent la réintroduction de l'orang-outan de Sumatra sur deux sites qui n'ont jamais été habités par cette espèce. Or, ces sites existent pour leur exceptionnelle biodiversité. L'introduction d'orangs-outans devrait avoir un impact considérable sur les deux sites mentionnés, puisqu'il est le plus gros mammifère arboricole au monde et qu'il jouerait selon les primatologues un rôle critique dans

---

[697] à la date du 01 octobre 2012.

[698] Ce mâle appelé Leuser d'environ 13 ans (en 2012) reçu 62 plombs dans le corps, plusieurs dans la tête, chassé par des villageois des environs de Bukit Lawang.

[699] SOCP. *Blind Sumatran orangutan mother able to see her baby twin for first time after ground breaking cataract surgery*. Communiqué de presse. Le 27 août 2012.

[700] Ibid.

[701] Ibid. "*We knew she was a good mother and felt that being blind, it would dramatically improve her quality of life*"

[702] Dans les 49 entretiens semi directifs, les acteurs, et en particulier les organisations de conservation, expliquaient ne pas donner un statut particulier aux orangs-outans de Sumatra par rapport aux autres animaux.

la gestion de l'écosystème forestier[703]. Pourtant, toutes les considérations liées à l'impact des orangs-outans sont passées sous silence et aucune évaluation d'impact n'est disponible. Cette réintroduction sans l'étude de ses conséquences signifie placer de facto l'orang-outan au-dessus de toutes les autres espèces de cet écosystème.

Au niveau du droit, les organisations de conservation réinterprètent la loi, allant bien au-delà de ce qu'elle prescrit, au bénéfice particulier de l'orang-outan. En effet, la loi stipule que les animaux vivants doivent « *retourner à leur habitat* »[704], ce qui signifie au sens strict qu'ils ne devraient pas être réintroduits dans de nouveaux écosystèmes. C'est d'ailleurs dans l'esprit de la loi indonésienne que les premiers centres de réintroduction furent établis. Ces centres furent fermés suite au constat d'une perturbation de l'équilibre écologique des populations d'orangs-outans locales par ces réintroductions (encadré 7).

En 1970, c'est d'abord WWF-Pays-Bas qui envoie le primatologue H. Rijksen établir le centre de réintroduction et de recherche de Ketambe. En 1972, la zoologiste Monica Loewenberg et la biologiste Regina Frey établissent un autre centre de réintroduction à Bukit Lawang (près de Bohorok) pour le compte de l'association de conservation Frankfurt Zoological Society. Le suivi écologique de la réhabilitation montra que la conception des deux centres de réintroduction était entachée d'une erreur fondamentale : initialement, on pensait que les grands singes introduits pourraient aider à reconstituer une population présumée appauvrie. En réalité, les individus ont été introduits dans des populations bien établies. Ils causèrent des bouleversements sociaux, ils augmentèrent les risques pour la santé en véhiculant des maladies transmissibles et ils amplifièrent la compétition écologique. Au lieu de « soutenir » une population locale, la conception originale de la réhabilitation « mettait en danger » les populations locales d'orangs-outans.

Le centre de réhabilitation de Ketambe est donc fermé en 1978. Quant au centre de Bukit Lawang géré par WWF, sa gestion est transférée au PHKA dans les années 1980 et il a officiellement cessé ses activités de réhabilitation en 1995. Cependant, depuis cette date, il a continuellement continué à recevoir quelques orangs-outans, au moins jusqu'à ce que la quarantaine de Batu Mbelin soit établie en 2001 par PanEco.

Encadré 7. Les centres de réintroduction de Bukit Lawang et de Ketambe[705]

De plus, la loi stipule que le spécimen protégé « *doit être détruit si la réintroduction n'est pas possible ou non éthique en vue de la condition physique du spécimen* »[706]. En clair, un orang-outan ne pouvant être réintroduit à l'état sauvage dans le long terme[707] devrait être euthanasié.

[703] WICH S. et al. *Orangutans and the economics of sustainable forest management in Sumatra*. Op. Cit.
[704] Article 24 de l'Acte de loi 5 de 1990 sur la conservation de la biodiversité.
[705] RIJKSEN H, GRIFFITHS M. *Master plan. Leuser development programme* Wageningen, Institute for Forestry and Nature Research/ AIDEnvironment. 1995.
[706] "Act 5/1990 article (2) "*destroyed if release is not feasible or deemed unethical in view of the specimen's physical condition*".
[707] Ce qui est le cas des orangs-outans porteurs de maladies contagieuses non curables ou handicapés physiquement à vie.

Ici, au contraire, ces animaux sont gardés et leur reproduction est même facilitée pour leur bien-être.

En résumé, le référentiel de « conservation radicale » se traduit par la conservation de chaque individu et de chaque habitat, au-dessus des autres espèces, à un statut proche de l'homme (dimension cognitive), l'interprétation de la loi étant au bénéfice de l'orang-outan (dimension normative) et avec des programmes pour sauvegarder chaque orang-outan (dimension programmatique).

2.1.4. L'absence d'évaluation de la réintroduction au service du dogme conservationniste radical

La quête de la sauvegarde absolue teintée d'anthropocentrisme est une forme idéalisée de la conservation qui est reprise dans les campagnes médiatiques et dans différents reportages tournés pour un public occidental. A titre d'exemple, on notera « *Les naufragés des cimes* » diffusé sur France 2[708] qui décrit la capture d'un jeune orang-outan, sa réhabilitation en quarantaine et sa réintroduction dans la forêt tropicale. Cette histoire contée comme une réussite s'arrête à ce moment alors qu'elle devrait commencer. C'est justement le devenir à long terme de l'animal réintroduit qui devrait compter dans une logique de conservation de l'espèce.

En fait, ce récit est rendu possible par un déficit d'analyse. En effet, bien qu'il y ait de très nombreuses études sur les orangs-outans et que SOCP coordonne la venue de chercheurs, il n'existe pas d'informations sur le taux de succès de la réintroduction des orangs-outans. Le suivi, à pied et dans le long terme, d'une population d'orang-outan réintroduite est relativement difficile. Quant à la nouvelle technologie disponible des puces électroniques, elle ne constituerait pas la priorité, comme le montre la valse d'hésitations. En Malaisie, des puces électroniques ont été implantées sur des orangs-outans dès 2009 par la province de Sabah[709]. Pour l'orang-outan de Sumatra, une petite dizaine de puces ont été placées fin 2010 sur des orangs-outans qui allaient être introduits à Jantho. Elles ont été retirées en 2011 du fait de doutes sur leur fiabilité (illustration 33). Depuis 2012, certaines ont été remises.

[708] ONE PLANET. *Les naufragés des cimes.* Production dans l'émission « Les orphelins du paradis ». Montré sur le canal TV France 2, le 21 novembre 2010 et le 19 mai 2013.

[709] AFP. Big Brother in Malaysia tracks orangutans with micro-chip implants. *Agence France Presse*, Kuala Lumpur. Le 24 novembre 2009.

Illustration 33. Extraction de la puce électronique sur un orang-outan de Sumatra en février 2011

Photo : D. Ruysschaert

En conclusion, aucune étude sérieuse n'existe sur les taux de réussites, alors que les orangs-outans sont réintroduits depuis maintenant quarante ans, dont au moins 200 seulement pour ces dix dernières années. Les primatologues, relayés par les médias, annoncent des chiffres sur le nombre d'individus réintroduits sans savoir combien ont survécu, confondant ainsi les actions (le nombre d'orang-outan réintroduits) ou « *output* » avec les résultats (le nombre d'orangs-outans réintroduits avec succès) ou « *outcome* ». D'une certaine manière, le manque de données scientifiques sur la réintroduction détonne avec l'approche scientifique affichée dans le centre de réhabilitation pour s'assurer du bien-être de l'animal.

Ceci suggère qu'en tant qu'entreprise de domination, cette forme idéalisée de la conservation qu'est le référentiel de « conservation radicale » se nourrit, au moins en partie, de l'ignorance sur l'évaluation du succès de la réintroduction.

2.1.5. Un référentiel de « conservation radicale » s'opposant au référentiel « d'exploitation » touristique de l'orang-outan

Pour les Indonésiens, la conservation de l'orang-outan s'inscrit dans le référentiel d'exploitation prédominant en Indonésie où les individus sont des ressources à utiliser. Ils sont donc en tension importante avec l'idée de conservation absolue soutenue par les organisations de conservation occidentales.

Ainsi, pour les Indonésiens, un animal devenu nuisible doit être abattu. Par exemple, un orang-outan habitué à l'homme qui dévastait les plantations des villageois, nommé « Leuser » par le staff de la quarantaine, fut abattu par des locaux. Sur le site de SOCP, cet acte est décrit comme bêtement cruel. Montrant la radiographie de son crâne, le texte explique : « *Leuser*

[nom de l'orang-outan], un orang-outan de Sumatra aveugle, a survécu aux braconniers, aux carabines à air comprimé, et à la déforestation au cours de ses 13 années de vie. Leuser a été secouru deux fois par SOCP et réside maintenant en captivité au centre de quarantaine de Medan, après avoir été touché par 62 tirs de carabine des villageois qui cherchaient à se divertir »[710]. Pour les tenants de ce référentiel de « conservation radicale », il n'est pas question d'accepter l'éradication d'un individu, même devenu nuisible. L'acte des villageois est donc reconstruit et présenté comme une monstruosité.

De même, pour les Indonésiens, un orang-outan captif devient une ressource touristique à utiliser. Ceci est incompréhensible pour les conversationnistes. Comme l'explique l'un d'entre eux :

> « *L'administration locale responsable de la conservation de la nature ne voulait pas nous donner les orangs-outans qu'ils avaient confisqués [auprès des gens gardant ces orangs-outans illicitement], ils voulaient les donner à Bukit Lawang pour les montrer aux touristes. Nous avons dû nous battre contre cette pratique [...] depuis 2001 et jusqu'à présent. Maintenant, plus aucun nouvel orang-outan ne reste à Bukit Lawang. Pourtant encore [il faut se battre]. J'étais à Bukit Lawang [début 2012]. Vous connaissez, Edu le guide ? C'est le guide avec lequel nous travaillons, Edu m'a dit : "XXX, j'ai entendu que vous avez de nombreux orangs-outans dans la quarantaine, pensez-vous qu'il serait possible d'en donner certains à Bukit Lawang?" J'ai dit, "Edu, s'il vous plaît." Après toutes ces années, il ne comprend pas* »[711].

Depuis que le PHKA a repris le contrôle de la station de réintroduction de Bukit Lawang dans les années 1980, elle s'est transformée graduellement en un centre touristique, où la présence d'orangs-outans habitués à l'homme est une attraction appréciée des touristes. Même maintenant, bien que ce centre ne puisse en théorie plus recevoir d'orangs-outans, certains arrivent encore. Le PHKA essaie de les garder comme une attraction touristique, plutôt que de les remettre en quarantaine en vue de leur réintroduction. Pour le PHKA, l'apport continuel de

---

[710] www.sumatranorangutan.org consulté le 2012-10-01 *« Leuser, a blind Sumatran orangutan has survived poachers, air rifles, and deforestation during his 13 years of life. Leuser has been saved twice by SOCP, but now resides in captivity at the quarantine centre in Medan, after being short 62 times by villagers seeking Entertainment* ».

[711] Entretien avec un responsable d'une organisation de conservation internationale, le 2012-03-16 « *Local nature conservation people they did not want to give us the orangutans, they wanted to keep orangutans for Bukit Lawang because of the tourists. We had to fight for… since 2001 until now. Now no orangutan goes to Bukit Lawang. Still. I was in Bukit Lawang (yearly 2012), you know Edu the guide? This is the guide we always use. Edu said to me: 'XXX, I heard you have many orangutans in the quarantine, don't you think it will possible to give some of them to Bukit Lawang?' I said, 'Edu, please after all this years, he doesn't understand'* ».

quelques orangs-outans assurerait la pérennité de cette forme de tourisme et de ses bénéfices économiques.

Cette approche de l'orang-outan en tant que ressource à exploiter parcourt tous les niveaux de l'Etat indonésien. Ainsi, au niveau de la province d'Aceh, BPKEL imagina initialement la construction d'un sanctuaire touristique près de Banda Aceh qui comprendrait la collection des animaux confisqués. De même, en 1996, le ministère des Forêts a promulgué un décret[712] indiquant que toutes les espèces protégées étaient des « ressources naturelles » qui pourraient être exploitées durablement. Ce décret fut abrogé en août 1997[713] après que les organisations de conservation s'en soient offusquées.

2.2. La protection de l'orang-outan de Sumatra comme « espace d'habitat » à protéger

Les organisations de conservation ont axé leur action sur la protection physique de chaque individu (sous-section 2.1. ci-dessus). Elles ont aussi compris dès le début du XXe siècle l'importance de conserver leur habitat, convoité par l'agriculture industrielle. Cette sous-section 2.2. démontre comment les organisations de conservation tiennent compte du contexte indonésien pour faire avancer leur cause en agissant à trois niveaux complémentaires : en cooptant l'élite du pouvoir exécutif (d'abord colonial, puis au niveau central, puis au niveau provincial après la loi sur le statut semi-autonome de la province), en participant activement à la constitution des catégories de la « forêt d'Etat » pour obtenir la préservation du territoire et en aidant l'Etat à mettre en œuvre le droit.

2.2.1. La protection de l'habitat de l'orang-outan de Sumatra : période coloniale et postcoloniale

Durant la période coloniale, les habitats clés de l'orang-outan sont déjà connus pour abriter une richesse biologique unique (voir chapitre III). Dans les années 1920, le gouvernement colonial donne la permission à F.C. Van Heurn, un géologue néerlandais, d'explorer les ressources minérales et pétrolières. Durant son travail de terrain, F.C. Van Heurn découvre une richesse biologique extraordinaire dans les plaines autour du Mont Leuser[714] et « *des*

[712] Décret du Ministre des forêts 771/Kpts-11/1996
[713] Décret du Ministre des forêts 522/Kpts-II/1997
[714] Pour la tradition locale, le mont Leuser -ou plus exactement Leusoh signifiant « voilées dans les nuages »- serait un endroit sacré. Selon un ancien mythe Gayo, le Mont Leuser et ses environs permettraient de faire le lien entre le paradis et la terre (Source : RIJKSEN H., GRIFFITHS M. *Master plan. Leuser development programme.* Op. Cit.).

chefs locaux qui craignaient une invasion coloniale permanente pour exploiter les ressources naturelles »[715].

F.C. Van Heurn conclut sur la faible importance des gisements miniers et offre son soutien aux chefs locaux pour la protection de la zone autour du Mont Leuser - une montagne haute de plus de 3 000 mètres : « *En tant que naturaliste, Van Heurn était très motivé par l'obtention de la protection formelle d'une zone de forêt vierge qui comprenait tous les types d'habitat, du bord de la mer, des plaines et des cours d'eau en amont et des sommets des plus hautes montagnes* »[716]. L'inclusion des terres de basse altitude au sud-ouest d'Aceh, et en particulier les forêts tourbeuses de Kulet, Singkil et Tripa, lui parut essentiel pour ce qu'il pensait être - et ce qui s'est avéré être[717] - la plus grande population d'orangs-outans sur l'île de Sumatra[718]. F.C. Van Heurn propose la conservation d'une zone de 928 000 ha au gouvernement colonial.

Après sept ans de lobbying, le gouverneur colonial d'Aceh soutient la proposition et, en 1934, la « Déclaration de Tapaktuan » est signée par les chefs traditionnels locaux et le gouverneur[719]. Peu après, le gouvernement colonial donne le statut de réserve sauvage (*Wildlife reserve*) à la zone entourant le Mont Leuser, protégeant ainsi environ 415 000 ha, soit 45% de l'aire initialement proposée. Mais, « *pratiquement toutes les zones connues de forêts de plaine ont été exclues […] de la protection en raison du potentiel de développement*»[720]. De ce fait, la forêt la plus riche en biodiversité, et tout particulièrement celle abritant l'essentiel des populations d'orangs-outans, est exclue de la réserve. En 1936, sur proposition de F.C. Van Heurn, la région tourbeuse de Kluet, soit 23 425 ha, est rajoutée à la zone protégée pour créer un corridor écologique avec l'océan. Les limites de la réserve sauvage du Gunung Leuser (*Gunung Leuser Wildlife Reserve*) sont officiellement démarquées au sol en 1940[721].

---

[715] RIJKSEN H., GRIFFITHS M. *Master plan. Leuser development programme.* Op. Cit. p.37 *"local leaders …fear of a permanent colonial invasion to exploit mineral resources"..*

[716] RIJKSEN H., GRIFFITHS M. *Master plan. Leuser development programme.* Op. Cit. p.38 *"As a naturalist, Van Heurn was strongly motivated to see formal protection of a primeval forest area which included all types of habitat, from the seashore, and lowland river courses to the headwaters and highest mountain tops".*

[717] WICH S., MEIJAARD E., MARSHALL A., HUSSON S., ANCRENAZ M., LACY R., VAN SCHAIK C., SUGARDJITO J., SIMORANGKIR T., TAYLOR-HOLZER K., DOUGHTY M., SUPRIATNA J., DENNIS R., GUMAL M., KNOTT C., SINGLETON I. Distribution and conservation status of the orangutan (Pongo spp.) on Borneo and Sumatra: How many remain? *Oryx.* 2008, 42, p.329-339.

[718] RIJKSEN H., GRIFFITHS M. *Master plan. Leuser development programme.* Op. Cit.

[719] Après avoir essuyé un refus de l'administration coloniale, il trouva le soutien politique de la « The Netherlands Commission for International Nature Protection » et de la « Society for the Preservation of Nature Monuments », les deux étant établies en 1925.

[720] Ibid. p.38 "*Virtually all known lowland forest areas had been excluded… for protection in the light of possible development*"

[721] RIJKSENH.D., GRIFFITHS M. *Master plan. Leuser development programme*. Op. Cit.

L'Indonésie conservant le code forestier issu de la période coloniale, l'indépendance ne change pas le statut des aires protégées, et peu de choses se passèrent entre 1945 et 1970. L'action combinée du pouvoir d'Etat centralisé dans la création de « forêts d'Etat » et la volonté des conversationnistes de sécuriser cette zone révolutionne la situation dans les années 1970.

En 1975, le programme de conservation conjoint de WWF et de la FAO[722], sous la responsabilité globale de la FAO, est accueilli au sein du Département de conservation indonésien. Ce département est à cette époque rattaché au ministère de l'Agriculture[723], ce qui montre dès cette période la lien étroit entre conservation forestière et développement agricole. Ce programme va aider l'Etat indonésien à créer son réseau de parcs nationaux. En 1980, le ministère de l'Agriculture promulgue un décret établissant le parc national Gunung Leuser sur une aire de 792 675 ha[724], comme l'un des cinq premiers parcs nationaux indonésiens. En 1981, le programme FAO-WWF propose de désigner la forêt marécageuse de Singkil, une zone d'environ 110 000 ha très riche en orangs-outans, comme aire protégée[725]. Le refuge de faune (*Suaka Margasatwa*) de Singkil devient une aire protégée au niveau local à partir de 1984, mais il n'est pas intégré dans le parc national.

Ces parcs nationaux sont établis en même temps que la « forêt d'Etat » se constitue. Ceci a deux implications. La première est que l'Etat établit, puis gère ces parcs de manière centralisée. Ainsi, le parc national Gunung Leuser chevauchant la province d'Aceh et de Nord Sumatra est géré par un fonctionnaire basé à Médan, la capitale économique de la province d'Aceh. Il dépend directement de Jakarta, plus exactement du siège du PHKA au sein du ministère des Forêts. Ceci sied aux conversationnistes, qui ont un accès direct aux plus hauts responsables du pouvoir exécutif indonésien. Expliquant son expérience, l'un d'eux résume :

> « *Le premier ministre de l'Environnement était Elim Salim, un homme très célèbre. Nous étions ses consultants* »[726].

---

[722] Food Agriculture Organisation (FAO) est l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

[723] Entretien directeur d'une organisation internationale de conservation, le 2012-03-16 "*we were hosted by PHKA .We had offices there, there was not in Jakarta, everything was in Bogor.*"

[724] Décret du Ministre de l'Agriculture 811/Kpts/Um/II/1980

[725] WIRATNO. *Tersesat di Jalan Yan Benar : Seribu Hari Mengelola Leuser*. Ministry of forestry and UNESCO, 2011.

[726] Entretien avec le directeur d'une organisation internationale de conservation, le 2012-03-16 "*The first Ministry of environment is Elim Salim. Very famous guy. We were his consultants*".

La seconde conséquence est que les parcs nationaux sont pensés comme des zones protégées pour la nature sauvage qui excluent les communautés locales. Un des acteurs de l'époque s'explique :

> « *Le responsable [du programme conjoint FAO-WWF] était John Blower, un fonctionnaire de la FAO qui avait travaillé avant en Afrique et avait la philosophie suivante [...] : si vous voyez quelqu'un entrer sans y être autorisé à l'intérieur de la limite du parc national, vous lui tirez dessus. Très facile ! Avec des pistolets, ce n'est pas un problème* »[727].

Parallèlement à l'élaboration du cadre juridique par le haut, les zones protégées se voient aussi reconnues internationalement. En 1981, le parc national Gunung Leuser est désigné comme réserve de biosphère par l'UNESCO. En 1984, il est reconnu comme un parc de l'Héritage[728] de l'ASEAN (*Association of Southeast Asian Nations*). Enfin, en 2004 le « Patrimoine des forêts tropicales ombrophiles de Sumatra», comprenant le parc national Gunung Leuser, le parc national de Kerinci Seblat et le parc national Bukit Barisan Selatan, devint un site de la Convention du patrimoine mondial de l'UNESCO. Toutes ces reconnaissances se font sur proposition du gouvernement central sans consultation des populations locales.

Cette approche par surplomb des conservationnistes pose une double difficulté. D'une part, elle ne respecte pas les besoins écologiques des espèces. Malgré leurs efforts, moins de 50% de l'habitat de l'orang-outan sont protégés, dont un peu plus de 30% à l'intérieur du parc national Gunung Leuser et un peu moins de 10% dans le refuge de faune de Singkil. La politique d'Etat privilégie le développement agricole sur la conservation. D'autre part, elle n'a pas de légitimité démocratique, les populations locales ne sont pas consultées dans l'établissement, puis dans la gestion de ces zones protégées. Ce second problème a une implication cognitive forte : le parc Gunung Leuser est considéré comme une nature sauvage à préserver de l'influence humaine, pas comme une nature co-construite avec l'homme. Comme l'explique un responsable de l'UNESCO :

> « *Le [parc national] Leuser ne fonctionne pas comme une réserve de biosphère*[729] » qui devrait inclure « *une zone centrale de protection intégrale, une zone tampon d'activités*

[727] Entretien du directeur d'une organisation interantionale de conservation, le 2012-03-16 "*The boss was John Blower, an FAO officer who had been before working in Africa and he had the philosophy … If you see somebody trespassing the national park boundary, just shoot him. Very easy! With pistols, no problem*".
[728] Asean Heritage Park.
[729] Entretien responsable de programme à l'UNESCO à Jakarta, le 2011-11-17 "*Leuser is not functionnning as a biosphere reserve*".[729]

économiques durables, comme peut-être l'agroforesterie, puis la zone de transition pour le développement économique intense »[730].

2.2.2. Le coup de génie du concept « écosystème Leuser » comme tentative de réconcilier les référentiels de « conservation radicale » et de « gestion des services écosystémiques »

Non seulement moins de 50% du biotope est protégé sur le papier, mais en plus, ce qui est protégé, comme le parc national Gunung Leuser, reste menacé par l'extension en particulier du palmier à huile et de l'exploitation forestière[731] pour les raisons structurelles liées à la non application du droit (décrit dans la section de contextualisation). Encore aujourd'hui, le manque de moyens serait particulièrement criant pour gérer ce parc. Comme l'explique un haut responsable du ministère des Forêts :

« *La dotation en personnel [est réduite], nous ne pouvons pas envoyer 100 personnes [de plus] au [parc national Gunung] Leuser, car nous avons aussi les limites de financement définies par la dotation au niveau national. Il y a 200 personnes pour le parc national de Gunung Leuser. Et 50 à 60 % du budget total est utilisé pour le paiement des salaires [...] le reste est alloué aux programmes [...]. Je pense que pour le Leuser, [le budget total] est d'environ 15 milliards de roupies par an [soit 1,6 million de dollars américains]* »[732].

Pour pallier la non application du droit, les organisations de conservation inventent le concept d'écosystème Leuser. Mike Griffiths, un géologue néo-zélandais passionné de photographie, fait connaitre la richesse biologique du parc national Gunung Leuser au grand public en publiant « *Indonesian Eden : Aceh's Rainforest* »[733] en 1989. Puis, pour le compte de WWF en 1993, dans « *Large Mammals of Indonesia* »[734], il avance que pour conserver la richesse biologique et les espèces charismatiques de la province de Sumatra, une région beaucoup plus large appelée « écosystème Leuser » devrait être protégée.

Le concept d'écosystème Leuser est lancé avec l'idée centrale pour les organisations de conservation de sauvegarder environ 2,63 millions d'hectares - et tout particulièrement les plaines de basse altitude - vierges de toute interférence humaine[735] pour la protection des quatre grandes espèces mammifères endémiques à Sumatra : l'orang-outan, le rhinocéros, le

---

[730] Ibid. " *a core zone of full protection, a buffer zone with sustainable economic activities, like may be agro-forestry, and then transition zone more for intense economic development"*

[731] RIJKSENH., GRIFFITHS M. Master plan. Leuser development programme. Op. Cit. p.43.

[732] Entretien avec un directeur au ministère des Forêts, le 2011-11-16 "*Staffing we cannot send 100 person to be Leuser staff, because we also have competition [competitions for funding/staffing] at national level. There are 200 people for the Gunung Leuser National Park. And the budget is,… I don't know…right now it is like this: 50% of the total budget is for salary up to 60% [operational cost, salary],...the rest for the programme… I think for the Leuser around 15 billion Rupiahs for one year [environ 1,6 million de dollars américains]".*

[733] GRIFFITHS M. *Indonesian Eden : Aceh's Rainforest*. London, Mobil Ltd. 1989.

[734] WWF. *Large Mammals of Indonesia*. WWF. 1993.

[735] RIJKSEN H., GRIFFITHS M. *Master plan. Leuser development programme*. Op. Cit.

tigre et l'éléphant (illustration 34). Il s'agirait de s'« *assurer qu'il y ait des habitats assez grands pour que les populations des espèces puissent survivre de manière viable sans interférence humaine* »[736]. Ce territoire représente environ 80% de l'habitat de l'orangs-outans[737], incluant les zones de plus grandes densités d'orangs-outans au monde que sont les forêts tourbeuses de Tripa, Sinkgil et Kluet. Les organisations de conservation justifient la conservation stricte de cet habitat en avançant qu'il est une nécessité pour fournir des services écosystémiques aux 4,3 millions de personnes vivant sur son pourtour extérieur.

Cette présentation tire un trait d'union entre la logique conversationniste et la logique de gestion. Elle permettrait de résoudre les deux problèmes majeurs identifiés dans la constitution du parc national Gunung Leuser : sécuriser de grandes espaces pour les espèces et inclure les populations locales. Le concept d'écosystème Leuser permet aussi de dépasser l'assujettissement du référentiel de « conservation radicale » porté par les conservationnistes au référentiel « d'exploitation », qui est la politique d'Etat.

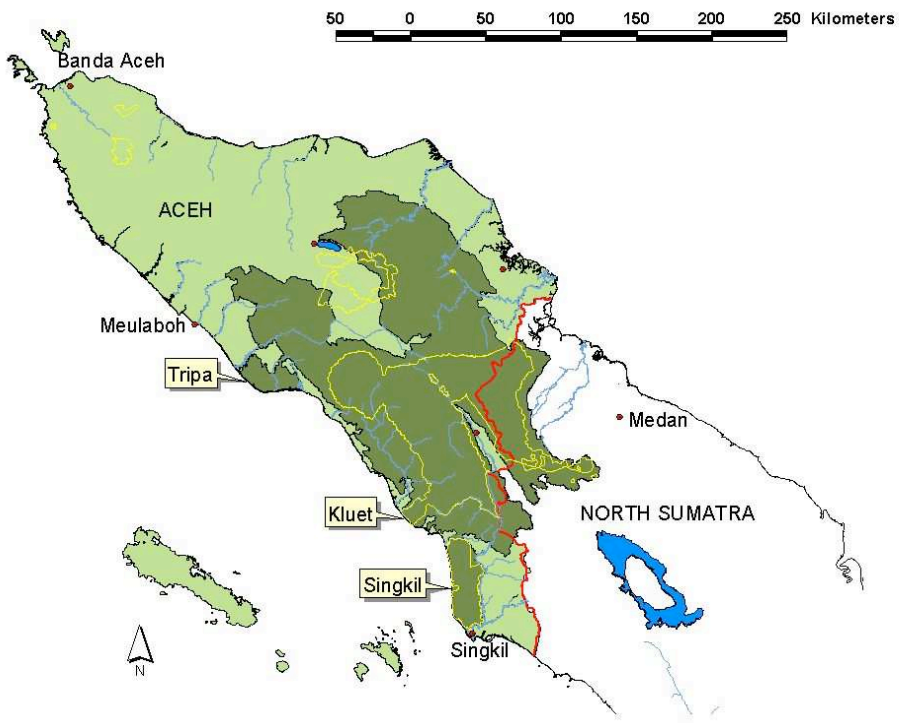

(Source : Fondation PanEco)

Illustration 4. La carte de l'Ecosystème Leuser (en vert foncé) et du parc national Gunung Leuser (limites en jaune)

[736] Ibid, p.30 "*Provides sufficient habitat conditions for viable populations of representatives species to survive it is protected against human interference"*

[737] WICH S. et al. *Distribution and conservation status of the orangutan*. Op. Cit.

Pour des raisons stratégiques, le concept d'écosystème Leuser rencontre aussi l'intérêt au plus haut niveau du pouvoir exécutif de l'Etat indonésien. Il permet de centraliser la gestion de ce territoire en le présentant comme un trésor national, qui devrait donc être préservé des séparatistes d'Aceh. Ceci concerne environ deux millions d'hectares, car environ 80% de l'écosystème Leuser est situé dans la province d'Aceh. Les conversationnistes vont donc s'allier stratégiquement avec l'Etat indonésien pour développer un cadre juridique et institutionnel complet, afin de traduire cette idée en un programme d'action.

Le primatologue H. Rijksen persuade la Commission européenne de financer[738] les études de faisabilité nécessaires. Avec une petite équipe de biologistes[739], il évalue la valeur écologique de la région et établit en 1994 la Leuser International Foundation (LIF), une association regroupant l'élite du pouvoir exécutif indonésien du moment[740], dont le ministre des Forêts en personne. Ce dernier promulgue en 1995 un décret[741] mandatant LIF pour assurer la gestion de l'écosystème Leuser. Ce fait totalement novateur (qu'une association soit associée à la conservation d'un territoire indonésien) permet aux conservationnistes de prendre le contrôle de prérogatives de l'Etat. Ce contournement du gouvernement indonésien, perçu comme corrompu[742], aurait également pour objectif de rassurer les donateurs potentiels sur l'affectation correcte des fonds. Comme le note une des personnes ayant travaillé à l'UNESCO et proche de ce dossier :

> « *Je ne sais pas si tous ces donateurs sont intéressés à avoir un impact sur le terrain. C'est plus,… [Ce qui les préoccupe, c'est plutôt] de contrôler le transfert de leur financement et comment ce financement peut se perdre ou être absorbé [par le projet]. Leur préoccupation, c'est plutôt de dépenser de manière transparente et en suivant les procédures, que de s'assurer où va l'argent* »[743].

---

[738] Le projet "*Integrated Conservation and Development Project for Lowland Rainforest in Aceh*" financé par la Commission Européenne est mis en oeuvre par IBN-DLO Institute for Forestry and Nature Research, une organisation basée aux Pays-bas.

[739] Source: LIF, www.lif.org, consulté le 2012-09-11 "*a very small but dedicated team*";
RIJKSEN H., GRIFFITHS M. *Master plan. Leuser development programme*. Op. Cit. p.6 donne les noms des membres de cette équipe qui comprend essentiellement des conservationnistes néerlandais.

[740] Source : LIF, www.lif.org, consulté le 2012-09-11. Le site Internet mentionne que LIF regroupe les "*Most influencial Achenese and North Sumatran Leaders*". En septembre 2012, son conseil administratif est composé des personnes suivantes : Djamaludin Suryohadikusumo (Président), le Ministre des forêts en Indonésie entre 1993 et1998 ; Maman Budiman (secrétaire), le Ministre de l'environnement entre 1993 et 1998 ; Syamsudin, le Gouverneur d'Aceh en 1995 (date à la quelle l'état central nommait les Gouverneurs). Le conseil comprend une seule étrangère, Regina Frey, Mike Griffiths et Herman Rijksen s'étant retirés début 2007.

[741] Décret du Ministre des forêts 227/1995

[742] THE WORLD BANK. *Sustaining Economic Growth, Rural Livelihoods, and Environmental Benefits: Strategic Options for Forest Assistance in Indonesia*. Washington D.C., The World Bank. 2006, page 40.

[743] Entretien avec un ancien directeur de l'UNESCO, le 2011-11-18 *"I don't know if all these donors are interested to have results on the field. It is more… how they channel their funding. And how this funding get lost*

L'un des responsables de LIF explique :

« *Tel était l'esprit à ce moment-là parce que la plupart des personnes qui ont participé à la formalisation de LIF - y compris Mike Griffiths à ce moment, mais il a changé d'avis depuis - pensait que le gouvernement [indonésien] n'était pas capable [de mener le programme]. Il devait y avoir une institution privée [comme une association] forte qui appuierait le gouvernement.* »[744]

A la suite de l'établissement de LIF, H. Rijksen et M. Griffiths publient le « *Master Plan for the Leuser Development Programme* »[745] en 1995. Ce plan directeur jette les bases d'un projet de 37 millions d'euros soutenu par la Commission européenne, pour une durée de neuf ans, soit jusqu'en 2004. En 1997, un décret du ministre des Forêts agrandit le parc national Gunung Leuser à 1,1 millions d'ha. En 1998, le président Suharto[746], alors sur le point de quitter le pouvoir, émet le décret présidentiel[747] qui établit l'écosystème Leuser comme une zone protégée à l'intérieur de laquelle les activités doivent être gérées durablement avec les objectifs de conservation de la biodiversité. Les limites de l'écosystème Leuser sont entérinées par deux décrets du ministre des Forêts, respectivement en 2001 pour la province d'Aceh et en 2002 pour la province de Nord Sumatra[748].

Dans le cadre du projet de la Commission européenne, des chercheurs occidentaux corroborent la triple affirmation selon laquelle l'écosystème Leuser génèrerait des services écosystémiques de plusieurs dizaines de millions de dollars annuels[749], la conservation donnerait des revenus plus importants que sa conversion et les locaux en seraient les principaux bénéficiaires[750]. Il est difficile d'établir la valeur scientifique de ces analyses économiques, car elles sont très sensibles à de nombreux facteurs locaux non généralisables,

---

or absorbed, this is more the concern to them, than rather where the money goes. The concern is more spent transparently and correctly."

[744] Entretien avec le Directeur de LIF, le 2011-11-18 "That was the thinking at that time because most of the people who were involved, including Mike Griffiths at that time, although he changed his mind again now, they were thinking that government cannot do it themselves. This should be a strong private institution to support government".

[745] RIJKSEN H. GRIFFITHS M. *Master plan. Leuser development programme*. Op. Cit.

[746] Selon « Force For the Forest » qui se décrit comme une association fondée par des amis de Mike Griffiths, le Président Suharto est personnellement touché par le sort de l'Ecosystème Leuser. (Source : FORCE FOR THE FOREST. *Be a Force for the Forest and help protect the last big areas of rainforest in SE Asia.* Force for the Forest. 2009, p.3 *« For the rest of his life, Suharto always wanted to know how the reserve was progressing* »).

[747] Décret présidentiel 33/1998

[748] Décret du Ministre des forêts 190/2001 pour les limites pour la province d'Aceh et Décret du Ministre des forêts 10193/2002 pour les limites de la province de Nord Sumatra.

[749] VAN BEUKERING P., CESAR H., JANSSEN M. Economic valuation of the Leuser National Park on Sumatra, Indonesia. *Ecological Economics.* 2003, 44, p.43-62.
VAN BEUKERING P., CESAR H., JANSSEN M. *Economic valuation of the Leuser Ecosystem on Sumatra, Indonesia: a Stakeholder Perspective.* Medan, Leuser Development Programme. 2001.

[750] Ibid.

comme le type d'agriculture, les conditions microclimatiques, les conditions pédologiques ou le type de forêt. Ce qui importe, c'est le rôle de ces recherches dans la rhétorique des organisations de conservation pour justifier la protection totale de l'écosystème Leuser au bénéfice des populations locales avoisinantes.

Le concept d'écosystème Leuser disposant d'un cadre normatif complet et soutenu par l'élite du pouvoir exécutif s'avère assez solide pour contrecarrer les plans majeurs de développement économique conçus par des groupes d'intérêts eux-mêmes proches de l'Etat central[751]. Le droit est donc appliqué en amont et l'essentiel de l'écosystème Leuser se retrouve préservé. Comme l'explique l'une des responsables LIF entre 1995 et 2005 :

> « *Si nous pouvons tout faire derrière des portes closes et [dans] les bureaux gouvernementaux, c'est bon pour tout le monde : c'est moins cher, c'est plus rapide* »[752].

Mais, le concept d'écosystème Leuser n'est en revanche jamais devenu un nouveau parc national[753], comme ses promoteurs le souhaitaient. Toléré politiquement, il éprouve des difficultés à contraindre les activités économiques qui parviennent tout de même à s'installer sur son territoire. Le cas de la forêt tourbeuse de Tripa, où des concessions de palmiers à huile se sont établies depuis les années 1990, est frappant. Alors que ces activités devraient se développer durablement de manière compatible avec la notion d'écosystème Leuser, les plantations s'étendent en monocultures d'huile de palme sur des dizaines de milliers d'hectares, sans tenir compte du droit environnemental[754].

2.2.3. La cooptation du pouvoir exécutif provincial dans le cadre de la décentralisation

La fin du programme LIF en 2004 correspond aux accords de paix et au tsunami. Il se produit deux évènements interdépendants. D'une part, les accords de paix de 2005 donnent un statut semi-autonome à la province d'Aceh et lui confèrent certaines prérogatives sur la gestion de ses terres. La province d'Aceh prend le contrôle sur la « forêt d'Etat », à l'exception des parcs nationaux. La loi sur la gouvernance d'Aceh qui entérine les accords de paix stipule que « *le gouvernement (indonésien) confère au gouvernement d'Aceh le pouvoir de gérer l'écosystème Leuser au sein d'Aceh. Ceci doit être réalisé grâce à la protection, la surveillance, la*

---

[751] FORCE FOR THE FOREST. *Be a Force for the Forest.* Op. Cit. p.3 *« Plus de 40 projets furent fermés. Ceci inclus 9 concessions forestières, deux élevages de bétails, trois plantations de palmiers à huile, le barrage de la rivière Alas, trois projets routiers, le drainage de forêts tourbeuses et l'arrêt de projets de transmigration* ».

[752] Entretien avec un responsable de BPKEL, le 2011-11-19 *"If we can do it all behind closed doors and government office, it is good for everybody: it's cheaper, it's quicker"*.

[753] RIJKSEN H. GRIFFITHS M. *Master plan. Leuser development programme.* Op. Cit.

[754] WICHS. et al. *Orangutans and the economics of sustainable forest management in Sumatra*. Op. Cit.

préservation, la réhabilitation des fonctions de la région, et l'utilisation durable basée sur la conservation des ressources »[755].

Le tsunami qui a ravagé les côtes asiatiques dans la nuit de Noël 2004 a été unique dans l'histoire contemporaine. 230 000 personnes ont été tuées ou portées disparues, 168 000 d'entre elles uniquement pour les provinces d'Aceh et de Nord Sumatra en Indonésie[756]. Cette catastrophe humaine souleva un élan sans précédent de solidarité. Uniquement pour l'Indonésie, les individus ont donné plus d'un milliard de dollars à des associations non gouvernementales pour des projets sur le terrain.

Les institutions gouvernementales[757] (les Etats, l'Union européenne, la Banque asiatique de développement et la Banque mondiale) ont dégagé une enveloppe de 655,5 millions de dollars américains pour aider l'Indonésie. Ces institutions se sont regroupées au sein du Fonds fiduciaire multi-donateurs pour Aceh et Nias (*Multi Donor Trust Fund For Aceh and Nias* - MDF) pour gérer l'allocation correcte du fonds dans les secteurs clefs de la reconstruction. Les projets que le MDF finance lui sont proposés par le *Badan Rekonstruksi dan Rehabilitasi NAD-Nias* (BRR), une structure spécifique que l'État indonésien a mis sur pied pour définir les besoins locaux et les financer. La Banque mondiale, l'Union européenne et la Banque asiatique de développement constituent le secrétariat du MDF, mais dans la pratique, la Banque mondiale exerce cette fonction seule.

Le MDF espère atteindre six objectifs: la réhabilitation des infrastructures communautaires locales, la réduction de la pauvreté, le développement de l'économie locale, la réparation des grandes infrastructures, la reconstitution de la gouvernance et l'environnement durable[758]. Ceux-ci correspondent directement au « Plan directeur pour la réhabilitation et la reconstruction des provinces d'Aceh et North Sumatra élaboré par le peuple indonésien et son gouvernement en 2005 »[759].

L'évaluation du PNUE en octobre 2006 soulignait qu'au lieu de se réhabiliter, la zone côtière continuait de se dégrader. En mai 2007, la Banque mondiale[760] expliquait aussi que les activités liées à la réhabilitation environnementale étaient sous-financées, au contraire des dépenses (trop) importantes en infrastructure et en santé publique. Par exemple, l'argent du MDF n'a pas été alloué à des projets visant à restaurer des forêts côtières[761].

Encadré 8. La province d'Aceh et la reconstruction post-tsunami

D'autre part, l'aide multilatérale internationale post-tsunami débloque plus de 650 millions de dollars pour la reconstruction de la province d'Aceh (encadré 8), dont 18 millions de dollars

[755] Article 55 Governance of Aceh Law 11/2006 clause 150 "*The Government (of Indonesia) gives to Aceh Government the duty of managing the Leuser Ecosystem within Aceh. To be carried out through protection, supervision, preservation, rehabilitation of the area's functions, and sustainable conservation-based utilization*".
[756] Rapporteur spécial auprès des Nations Unies, post-tsunami. Janvier 2006
[757] Source : www.multidonorfund.org, accédé le 2010-10-20
[758] Source : www.multidonorfund.org, accédé le 2010-10-20, voir la section stratégie
[759] REPUBLIC OF INDONESIA. *Master Plan for the Rehabilitation and Reconstruction for the Region and People of the Provinces of Nanggroe Aceh Darussalam and Nias Island, North Sumatra*. Presidential Decree of the Republic of Indonesia. 2005, number 30.
[760] Wetlands International – World Bank workshop 16 avril 2007 dans les locaux du BRR à Banda Aceh.
[761] Fin septembre 2007, il y avait deux projets financés par le MDF liés à l'environnement (gestion des déchets sur la ligne côtière et gestion de la forêt à l'intérieur des terres) pour un total de 32 millions de dollars américains, soit 6 % des montants totaux alloués.

pour le projet de la forêt d'Aceh et de son environnement (*Aceh Forest and Environnement Project -AFEP*)[762]. Ce projet a pour objectif d'améliorer la gouvernance forestière de la province d'Aceh. Il inclut l'établissement à terme d'une agence provinciale pour la gestion de ces ressources naturelles. Le projet est exécuté par LIF sur l'écosystème Leuser (pour 10 millions de dollars) et par Fauna & Flora International (pour 8 millions de dollars) sur l'Ulu Masen, une zone d'environ 800 000 hectares. Les principaux bailleurs de fonds - les Pays-Bas, la Grande-Bretagne et la Commission européenne - ont un intérêt marqué pour la protection de l'environnement, et donc pour ce projet. Pour la Commission européenne, cela lui permet aussi d'assurer une continuité dans les activités engagées.

En 2006, un petit groupe de conservationnistes au sein de LIF élabore un décret provincial établissant l'Agence de conservation de l'écosystème Leuser (*Badan Pengelola Konservasi Ecosistem Leuser Wilayah Aceh - BPKEL).* Peu après son investiture en décembre 2006, le gouverneur d'Aceh signe le décret établissant BPKEL comme l'autorité compétente pour gérer, coordonner, contrôler et collecter les fonds pour l'écosystème Leuser[763]. BPKEL est chapeautée par un ex-GAM proche du gouverneur, Fauzan Azima, et quatre conservationnistes proches de LIF[764].

L'un des responsables de BPKEL se défend de l'approche opportuniste prise par ce groupe. Il explique :

> « *Beaucoup de gens oublient ou choisissent de ne pas le reconnaitre, mais [...] le processus qui a conduit à la promulgation du décret par le gouverneur a pris environ six mois parce qu'il devait tenir compte des ONG, des représentants du gouvernement, des organismes appropriés et du gouvernement pour l'élaboration de cette nouvelle institution. C'était donc un processus de développement multisectoriel* »[765].

Les faits sont pourtant contradictoires : toutes les parties prenantes[766] ont été prises de court par cette nouvelle, et certains d'entre elles évoquent la manipulation. Ce qu'il faut retenir de ce coup politique est qu'un noyau de conservationnistes initialement liés à LIF a trouvé dans

---

[762] Mike Griffiths est engagé comme consultant par Fauna & Flora International (FFI) pour écrire le projet.

[763] Source : www.leuserecosystem.org/en/about-us/vision-a-mission.html, consulté le 2012-09-11.

[764] A sa création en 2007, l'équipe de gestion de BPKEL se composait de Fauzan Azima (Président), Basri Emka (Secrétaire général), Bambang Antariksa (Coordinateur légal et politique, ex-coordinateur WHALI Aceh), Tedi Gunarwaman (Coordinateur investissement durable, ex-LIF), Mike Griffiths (Coordinateur conservation et réhabilitation, ex-LIF) et Lukman Abba (Coordinateur financier).

[765] Entretien directeur à BPKEL, le 2011-11-19 « *a lot of people are forgetting or they choose not to recognize it but,… the process that went in to creating this governor's decree took about six months, because it had to involve NGOs, it had to involve government officials, it had to involve the right agencies, the government developing a new body. So it was a multi sectorial development process* ».

[766] En fait, toutes les organisations consultées (PanEco, World Conservation Society et LIF - qui pourtant est l'organisation sensée avoir négocié la constitution de BPKEL-, le parc national Gunung Leuser, l'UNESCO et la Banque Mondiale) ignoraient la préparation de ce décret.

le gouverneur de la province d'Aceh, lui-même ancien responsable d'une association de conservation, un allié stratégique de taille. Il s'agit de profiter de la loi d'Aceh sur la décentralisation pour coopter l'élite du pouvoir exécutif au niveau provincial. Ceci revient à reproduire le schéma de cooptation du pouvoir exécutif central lors de la constitution de la «forêt d'Etat ».

Le gouverneur d'Aceh espère construire une économie basée sur la protection forestière en pariant sur les revenus du carbone stockés dans les forêts, ceux-ci étant estimés à plusieurs dizaines de millions de dollars par an[767]. Plutôt que de miser sur l'argent du développement des concessions selon un référentiel « d'exploitation », le gouverneur mise sur l'argent de la communauté internationale dans un référentiel de « gestion des services écosystémiques ». Celle-ci s'incarne en particulier par la marchandisation de la capacité des forêts tropicales à fixer les gaz à effet de serre dans l'atmosphère. Le gouverneur reprend donc le concept d'écosystème Leuser et l'applique à toute la province d'Aceh. Il sort la « Stratégie d'investissement et de développement économique pour Aceh, Indonésie »[768] (ou *« Aceh Green »*) en 2008, qui définit une zone centrale[769] à protéger de 3,1 millions d'hectares[770] et une zone à restaurer de 250 000 hectares. Ces forêts sont à protéger ou à restaurer pour les ressources écosystémiques qu'elles fournissent aux habitants d'Aceh et pour le monde entier. Le gouverneur d'Aceh institue trois décrets (*Keputusan Gubernur*) pour appliquer ce concept: un moratoire sur l'abattage forestier en juin 2007[771], une disposition qui établit une équipe chargée de formuler un plan de gestion durable de ces forêts[772] et une disposition qui crée une équipe chargée de la coordination. Action symbolique, le gouverneur d'Aceh déploie 1000 gardes forestiers pour mettre le moratoire en application[773].

Au niveau international, à la 13ème Convention cadre des Nations Unies sur le changement climatique (CCNUCC)[774] qui se tient à Bali en 2007, le gouverneur d'Aceh fait la promotion d'*Aceh Green* et s'affirme comme un chef de file dans la préservation de ses forêts. En 2010, à la 16ème Convention qui se tient à Copenhague, les gouvernements s'accordent sur *REDD-*

---

[767] VAN BEUKERING P., GROGAN K., HANSFORT S., SEAGER D. *An economic valuation of Aceh's forests: The road towards sustainable development*. Amsterdam, by Institute for Environmental Studies for Fauna and Flora International. 2009.

[768] ACEH GREEN. *Green Economic Development and Investment Strategy for Aceh, Indonesia.* Concept Paper. 2008.

[769] Ibid. p.5 "*Core zone"*

[770] Soit essentiellement l'écosystème Leuser et une nouvelle zone appelée « Ulu Masen »

[771] Keputusan Gubernur Nanggroe Aceh Darussalam, 05/INSTR/2007 tentang Moratorium Logging.

[772] Keputusan Gubernur Nanggroe Aceh Darussalam, 522.1/534/2007 tim penyusunan rencana strategi pengelolaan hutan aceh - TIPERESKA (l'équipe de planification des stratégies d'aménagement forestier Aceh)

[773] ACEH GREEN. *Green Economic Development and Investment Strategy for Aceh*. Op. Cit.

[774] United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC).

Reducting Emissions from Deforestation and forest Degradation, soit l'importance de préserver des forêts tropicales pour leur valeur en carbone, comme un moyen de limiter les effets de serre.

Sur le terrain, l'implémentation est moins brillante. Entre 2007 et 2012, BPKEL signe des accords d'achats de carbone avec des intermédiaires financiers successifs : *Sustainable Forest Management*[775], *Global EcoRescue*[776] et *Floresta,* qui selon une source proche du dossier *«essaie d'investir 50 millions de dollars dans l'écosystème Leuser »*[777]. Ces intermédiaires s'avèrent incapables de lever les fonds promis. En août 2011, après quatre années de recherches infructueuses et à six mois des élections provinciales, le gouverneur Irwandi se rabat sur la politique de l'Etat. Celle-ci basée sur le référentiel « d'exploitation » autorise le développement agricole quel que soit le cadre légal de protection, au nom du développement économique et de l'inclusion des plus pauvres.

Dans cette logique, il octroie une concession de palmiers à huile sur la forêt tourbeuse de Tripa. Interrogé sur l'octroi de cette concession en avril 2012, Irwandi s'explique : « *Chaque jour, la communauté internationale dit qu'elle veut de l'air pur et protéger les forêts [...] mais elle veut respirer notre air pur, sans la payer. Cette concession de 1600 hectares est comme une piqûre [de rappel] pour la communauté internationale. Peut-être que je devrais menacer de lever le moratoire forestier pour qu'elle se préoccupe d'Aceh* »[778]. Il avance ensuite que des milliers de personnes ont perdu leur emploi quand il a déclaré le moratoire : « *Je voulais de l'argent pour donner des moyens de subsistance pour ces personnes. L'argent n'est jamais venu* »[779]. Le gouverneur rajoute en juillet 2012 : « *Je regrette d'avoir signé [la concession]. Mais, le chef de la police m'a dit qu'il n'y avait pas de problème. Aussi, le chef du Parlement du district de Nagan Raya, Samsuardi, et un Chinois [le propriétaire de la plantation Kalista Alam] sont venus me voir et m'ont affirmé développer 30% de plasma*[780]*, car selon eux de nombreux membres de la communauté de Nagan Raya [le district où est la concession] sont*

[775] Société basée aux Bermudes et dont les directeurs sont britanniques.

[776] Global Eco Rescue est une société à capitaux grecs qui cherche à bénéficier de la manne financière promise à travers le développement de REDD.

[777] Entretien avec un entrepreneur américain, le 2011-11-24 *"Floresta is trying to invest 50 million dollars in the Gunung Leuser Ecosystem.*" et site Internet http://www.floresta.com/ consulté le 2012-11-16.

[778] BACHELARD M. Former Aceh Chief denies orang-utans died in burn. Banda Aceh, *The Sunday Morning Herald.* 6 avril 2012. En ligne : http://www.smh.com.au/world/former-aceh-chief-denies-orangutans-died-in-burn-20120405-1wff4.html

[779] Ibid.

[780] Cela signifie que 30% de la surface agricole serait gérée par des petits producteurs locaux qui ensuite approvisionnerait l'usine de transformation détenue par le planteur.

toujours au chômage. Avec leurs explications, j'ai signé le permis »[781].

L'abandon de ce référentiel de « gestion des services écosystémiques » sur Tripa peut paraître choquant si l'on observe que ce même gouverneur signe simultanément la préface de « *Les orangs-outans et l'économie de la gestion forestière durable à Sumatra* »[782], qui montre la valeur économique de Tripa pour ses services écosystémiques, en particulier pour son stock de carbone. De même, le gouverneur d'Aceh connaissait bien la situation juridique de Tripa, car il a déjà eu, dès 2007 en marge de la CCNUCC, un long tête-à-tête avec des représentants de la Fondation PanEco pour protéger cet endroit[783].

L'alliance entre les conservationnistes (*via* BPKEL) et le gouverneur obtient certains résultats grâce à la position stratégique de BPKEL. Comme l'expliquent ses responsables :

> « *Nous [BPKEL] dépendons directement du gouverneur. La plupart des organismes techniques au sein du gouvernement, en réalité ou théoriquement, dépendent de son adjoint ou du secteur. Nous avons directement accès au gouverneur. C'est très concret* »[784]. Ainsi, l'un des responsables de BPKEL explique l'impact de son action : « *Nous avons réussi à fermer 32 plantations [forestières ou de palmiers à huile], qui ne devraient pas exister à l'intérieur de [l'écosystème] Leuser. Il s'agit d'un total de 17 à 18000 hectares, ce qui est assez grand. Et puis nous avons empêché la construction de cinq routes qui auraient traversé Leuser. Nous avons bloqué un projet de transmigration majeur. Nous avons arrêté l'approbation de huit concessions forestières à l'intérieur du Leuser.*
>
> *<u>DR : Vous arrêtez quand c'est déjà approuvé sur le papier ?</u>*
>
> *Eh bien, pour trois ou quatre projets, tout le monde au sein du gouvernement avait approuvé sauf nous, donc nous avons tenu une réunion d'urgence avec le gouvernement et tout le monde. Et nous avons réussi à l'arrêter au dernier moment. Nous avons été très*

---

[781]GLOBE JOURNAL. Former Aceh Governor's story about the Permit. Jakarta, *Globe journal*. 18 juillet 2012. "*I regret that I signed it, but since the Police said there was no problem, and as the Head of the District Parliament in Nagan Raya, Samsuardi (also known as Juragan), and a Chinese person came to see me, and they (Juragan and the Chinese person) said that they wanted to accommodate 30% plasma with the plantation, since, according to them, many community members from Nagan Raya are still unemployed, I then signed the permit*".

[782] WICH S. et al. *Orangutans and the economics of sustainable forest management in Sumatra*. Op. Cit.

[783] En marge de la Conférence cadre des Nations Unies sur le changement climatique à Bali en décembre 2007, la Fondation PanEco exposa la situation de Tripa au Gouverneur et lui proposa d'entreprendre le projet "*Restoration and protection of the last coastal peat swamp rainforests on the West coast of Aceh as an integral component of Aceh reconstruction, economic development and coastal security*" avec les fonds du MDF. Le Gouverneur accorda son soutien à ce projet en insistant sur le fait qu'il bénéficie avant tout aux populations locales. Le projet ne fut finalement pas accepté par le MDF.

[784] Entretien un directeur du BPKEL, le 2011-11-19 "*We report directly to the governor. Most technical agencies in the Government, they actually, they theorically report to the assistant to or the sector. We actually go directly to the governor. It is very concrete*".

impopulaires, bien sûr. Parce que pour certains de ces organismes, je suis sûr que leur accord impliquait le versement de pots-de-vin. Et nous les avons arrêtés.

DR : Dans la province d'Aceh ?

Probablement que oui [...] Mais, qu'est-ce que nous avons fait d'autre ?[...] Les routes, les plantations, le bois, les concessions,... Et nous avons arrêté un grand barrage hydroélectrique très dangereux. Et nous avons retardé l'approbation de deux autres récemment approuvés. C'est très important, car ils voulaient inonder des zones de [l'écosystème] Leuser. Nous avons fait beaucoup de choses.

DR : Vous travaillez beaucoup sur la prévention, plus que sur le plan politique ?

Oui, c'est ce que nous faisons »[785].

En outre, la consolidation politique par le haut de l'écosystème Leuser se poursuit. La partie de l'écosystème Leuser située dans la province d'Aceh est désignée « territoire stratégique national » par la régulation gouvernementale 26/2008. Celle-ci stipule que l'écosystème Leuser (sur sa partie d'Aceh) doit « *être protégé et conservé, ces fonctions doivent être optimisées pour restaurer la balance de son écosystème, sa biodiversité conservée, sa nature unique maintenue, et son statut comme héritage national maintenu* »[786].

2.2.4. Une légitimité limitée des institutions créées pour gérer l'écosystème Leuser résultant en une organisation très peu hiérarchisée

Dès sa naissance, BPKEL tente de récupérer les prérogatives de l'Etat central, c'est-à-dire dévolues à LIF et au parc national Gunung Leuser. BPKEL avance que ces institutions n'ont plus de mandat sur la province d'Aceh en raison de son statut semi-autonome[787].

---

[785] Entretien directeur du BPKEL le 2011-11-19 "*And so we have succeeded in closing down 32 plantations, which shouldn't be there inside Leuser. It's about a total of 17 to 18 thousand hectares; it's quite big. And then we prevented the construction of five roads that would've gone right through Leuser. We have stalled one major transmigration project. We have stopped the approval of eight timber concessions inside Leuser.*
Q: You stop already when it is approved on paper?
Well for 3 or 4 of them everybody approved in the government except us. So we held a meeting, emergency meeting with the government and everybody. And we were able to stop it in very late time. We were very unpopular of course. Because to some of these agencies I'm sure it means bribes, sign off and we stopped.
Q: In Aceh province?
Probably yes... But anyway that's that and what else have we done... Roads, plantations, timber, concessions and we've stopped one major hydro-scheme, very dangerous one. And we have delayed the approval of two more recently approved. So that is quite important because they would've flooded areas of Leuser. We have done a lot.
Q: You work a lot on the preventing, more on the political level basically.
Yes we do."[785]

[786] Régulation PP 26/2008 regarding Areas in National Planning. The areas must be "*protected and conserved, it functions optimized to restore the balance of the ecosystem, its biodiversity conserved, its natural uniqueness maintained, and its status as national inheritance sustained*".

[787] Sur le site Internet de BPKEL, www.leuserecosystem.org consulté le 2012-9-11, il est écrit: "*UU11/2006 imply that the central government agencies and non-governmental agencies that previously had management responsibilities in the Leuser Ecosystem no longer retain those mandates*".

D'abord, BPKEL tente de récupérer le projet AFEP exécuté par LIF et géré financièrement par la Banque mondiale, ce qui s'avère impossible, car il existe un contrat liant ces deux parties[788]. BPKEL reste donc avec un budget extrêmement limité pour fonctionner. Ensuite, BPKEL refuse de reconnaitre l'existence du parc national Gunung Leuser. Selon BPKEL, il y a eu une cartographie de ce parc, mais jamais une démarcation[789]. Ceci s'explique par le processus de fabrication de la « forêt d'Etat » demeuré largement inachevé. Un haut responsable de BPKEL s'exprime ainsi :

> *« Deux décrets sont nécessaires pour créer un parc national. [...] Leuser n'a que le premier. Ce premier décret est appelé une "désignation". Et puis le suivant signifie fondamentalement "démarcation". C'est pourquoi vous ne gagnerez jamais la bataille judiciaire en disant que quelqu'un s'est introduit dans le parc national [Gunung] Leuser parce que le juge demandera: où sont les preuves de l'existence du parc national ?*
>
> *<u>DR : Ils n'ont jamais essayé de l'obtenir?</u>*
>
> *Non, parce que pour faire un parc national, il faut le délimiter, ce qui nécessite beaucoup de travail. Il est impossible de démarquer, car il y a beaucoup de hautes falaises, c'est impossible. Ils ne le feront jamais. D'ailleurs, maintenant, le gouvernement d'Aceh ne l'appuierait pas. Et le gouvernement d'Aceh a beaucoup d'autonomie. Il dira "nous ne voulons pas d'un parc national, merci beaucoup"* »[790].

BPKEL ordonne donc aux autorités du parc national Gunung Leuser de partir. Les autorités obtempèrent dans un premier temps, permettant ainsi à BPKEL de prendre le contrôle des deux stations de recherche sur les orangs-outans, l'une à Ketambe et l'autre à Kluet. Dans un deuxième temps, les autorités du parc reprennent Ketambe. A la suite de cela, en juillet 2011, la station de recherche de Ketambe brûle. A mots couverts, l'incendie serait criminel.

Nier l'existence du parc national Gunung Leuser, comme le fait BPKEL sur la base de l'interprétation des accords de paix et de l'absence de démarcation, révèle une lecture biaisée de la situation, pour trois raisons : d'abord, les accords de paix mentionnent bien une rubrique

---

[788] Conversation personnelle avec la Banque Mondiale à Jakarta en février 2007.

[789] "Gazetted"

[790] Entretien avec un directeur du BPKEL, le 2011-11-19 :

«They need two degrees for national park. ... Leuser only has the first.

Well the first decree is called a " designation". And then the next one basically means gazettement. That's why you will never win the court battle saying someone is going to the Leuser national park because the judge will say: "where is the evidence of the national park?"

<u>Q: They never tried to get it?</u>

No because to make a national park they got to put boundaries and they got to do quite a lot of things. Well where the boundaries are. It's impossible to put the boundaries, it's all cliff-size, it's impossible. They will never do it. Besides which now the Aceh government wouldn't support it. And the Aceh government is quite a lot of autonomy and say "we don't want a national park thank you very much"».

« parc national » à gérer par l'Etat national, ensuite, vingt ans plus tôt, le responsable de la conservation de BPKEL reconnaissait lui-même l'existence du parc correctement démarqué : « *Le gouvernement […] créa la parc national Leuser, comme l'un des cinq premiers parcs de l'Indonésie à être démarqué* »[791], enfin, cette négation est contre l'usage, puisque le parc fait partie intégrante d'un site du patrimoine mondial. Or, ce type de site ne peut être désigné qu'à partir du moment où un parc est matérialisé au niveau national.

Le déficit de légitimité de BPKEL lié à son processus d'établissement non démocratique pourrait expliquer la virulence de ces attaques contre LIF et le parc national Gunung Leuser. Ainsi que l'explique un haut responsable de LIF :

> *«.... Ils [BPKEL] ont obtenu un décret du gouverneur [qui entérine leur existence], mais il n'est pas signé par le Parlement. Permettez-moi de vous préciser ceci. A Aceh, avec la nouvelle loi, la loi 11-2006 sur la gouvernance d'Aceh ou loi d'autonomie spéciale, il est dit dans cette loi que le gouverneur ou le gouvernement local peut développer une agence comme BPKEL. Mais elle doit être élaborée sur la base d'un Qanun, soit une loi provinciale adoptée par le Parlement. Et puis la loi [sur le gouvernance d'Aceh] dit aussi que cet organisme est un organisme public géré par des fonctionnaires. C'est différent avec BPKEL. D'une part, c'est un décret qui établit BPKEL et, d'autre part, ce ne sont pas des fonctionnaires qui siègent à BPKEL : ce sont seulement des gens payés par des projets [qui dirigent un organisme gouvernemental]. Mike Griffiths n'est pas un fonctionnaire. C'est très étrange. Et vous savez pourquoi ils ne veulent pas ? En fait, Mike Griffiths et son équipe pourraient aller au Parlement et leur demander de faire passer la loi provinciale… Mais ils ne veulent pas le faire, parce que quand vous aurez cette réglementation provinciale, les règles du jeu changeront. Alors des fonctionnaires devront être en charge de BPKEL. Cela signifie que si des fonctionnaires sont en charge de BPKEL, Mike Griffiths et tous les autres devront partir* »[792].

---

[791] GRIFFITHS M. *Leuser National Park.* Directorate General of Forest Protection and Nature Conservation & WWF Indonesia Programme, Jakarta 1992, p.8 "*The Government … create Leuser National Park, one of the first five of Indonesian's national parks to be gazetted*".

[792] Directeur de LIF, entretien du 2011-11-18 "*they got a letter from the governor but it's not signed by the parliament. Let me tell you to make it clear. In Aceh, with the new law, the law on the governing of Aceh, law 11-2006, special autonomy law. It says in that law, that the governor or the local government can develop a Badan, an agency like BPKE. But it should be developed with the Qanun, meaning local regulation, meaning it should be passed by the parliament. And then the regulation also so, the act also say, this agency should be staffed with civil servants. This is different with BPKEL. BPKEL is with governor decree. That is number one. Number two, it is not run by civil servants.*
That is another thing I don't understand. The people are just project based, they are not civil servant.
They are the people who sit in the agency. …It's very strange. And you know why they don't want? In fact Mike Griffiths and its team they have the capacity to go to the parliament and ask them to pass the regulation. They could, they have all the capacity to do that. But they don't want to do that. Because when you have that local

De ce fait, une organisation comme LIF ne considère pas BPKEL comme l'autorité légitime à laquelle elle doit rendre des comptes.

« *DR : Quelle est la relation entre vous et BKEL ? Est-elle difficile ou dépendez-vous d'eux ?*

Parfois, nous leur rendons des comptes, parfois pas. Cela dépend. Parce que nous ne voyons pas BPKEL comme fournissant un cadre de travail correct pour nous. Ce que nous voyons en ce moment, c'est que BPKEL tente de nous empêcher de travailler à Aceh, ce qui n'est pas très bon »[793].

Le gouverneur doit même intervenir pour régler des litiges entre LIF et BPKEL. Comme l'explique un responsable de LIF :

« *Pour ce projet avec la Nouvelle-Zélande, ils [BPKEL] ont envoyé des lettres à l'ambassadeur néo-zélandais à Jakarta, lui expliquant que comme organisme gouvernemental, ils n'approuvaient pas le projet. Ils écrivirent qu'il ne faut pas faire de projets avec LIF dans la province d'Aceh. Nous sommes donc allés voir directement le gouverneur.*

DR : Vous êtes allés voir le gouverneur, physiquement. Vous l'avez rencontré ?

Oui. [Nous avons dit au gouverneur] "Regardez, c'est un bon projet. Avec les collectivités locales, nous allons remettre en état la forêt, nous allons former des fonctionnaires. Comment se peut-il que BPKEL s'oppose à ce projet ? " Et Irwandi [Le gouverneur d'Aceh] était très en colère. [Il a dit] "Je vais écrire une lettre à l'ambassadeur pour dire qu'en tant que gouverneur j'approuve ce projet". Et puis, il a envoyé une lettre en 2007 [à l'ambassadeur de Nouvelle-Zélande pour soutenir le projet]. Donc, vous voyez ce qui se passe : BPKEL écrit des lettres s'opposant [au projet] et le lendemain le gouverneur écrit une autre lettre l'approuvant »[794].

---

regulation, you cannot play with them anymore, you cannot play around anymore, Because then BPKEL should be staff with civil servant. Meaning if the BPKEL is staffed with civil servant, Mike Griffiths and everybody should go. This is the politic behind all of this".

[793] Directeur de LIF, entretien du 2011-11-18: "*DR: What is the relation between you and BKEL? Is it difficult or do you report to them? No, no. Sometime we report, sometime we don't. Because for us, we don't see BPKEL providing a very fair playing field for us. What we see right now is that is trying to stop us from doing business in Aceh, which is not very good*"..

[794] Directeur de LIF, entretien du 2011-11-18 "*With the New Zealand project, they send letters to the NZ ambassador in Jakarta- They send letters, says as a government agency, they don't approve the project. So they say, don't do the project in Aceh with LIF. And then we went to see the governor. DR: You went to see the governor, physically. You met him?*

Yes. Look, this is a good project, with local communities, we will rehabilitate the forest, we will train government officials, how can you, how can BPKEL say no to this project. And Irwandi was very angry. "I will write a letter to the ambassador to say that, as a governor I approve this project". And then he send letter in

Dans ce contexte très peu hiérarchisé, où les autorités (LIF, BPKEL et le parc national Gunung Leuser) ne disposent pas de l'autorité légitime ou des moyens pour l'appliquer, les actions des organisations de conservation semblent *a priori* difficiles à saisir logiquement ; elles correspondent aux trois caractéristiques d'une « anarchie organisée »[795]. D'abord, elles veulent différentes choses difficiles à concilier (la protection de l'orang-outan de Sumatra et le développement local). Ensuite, l'objectif est clair (sauver l'orang-outan), mais les moyens pour y parvenir ne sont pas définis, ce qui rend l'évaluation des résultats difficile. Enfin, la structuration sur le territoire est très faible, en raison du manque de moyens des acteurs chargés de définir les priorités et de la contestation de leur autorité.

En fait, cette première analyse omet l'intentionnalité de l'acteur et du contexte dans lequel se réalise l'action[796]. En considérant, d'une part, que les organisations de conservation se sont assignées l'objectif de sauver l'orang-outan et, d'autre part, qu'elles doivent œuvrer dans un territoire où la gouvernance est défaillante, il est alors possible de dégager deux catégories d'activités entreprises, qui forment un tout cohérent.

La première catégorie vise à aider l'Etat à mettre en œuvre le droit pour préserver l'intégrité du territoire. La seconde catégorie propose du développement local alternatif, qui agit comme une série de dispositifs nécessaires pour assurer l'acceptabilité sociale des projets de protection au niveau local. Cette perspective rend la cohérence à l'ensemble et permettrait alors d'expliquer les nombreux ratés des projets de développement.

2.2.5. Les organisations de conservation soutenant l'Etat pour appliquer le droit.

A part le LIF qui est une association indonésienne, les organisations internationales de conservation[797] travaillent sur l'écosystème Leuser à travers un partenaire indonésien (illustration 35). Ces organisations entreprennent six grands types de projets en partenariat avec BPKEL ou le parc national Gunung Leuser : 1) le développement du plan d'aménagement du territoire et sa démarcation, 2) la gestion des conflits entre la faune et la population locale, 3) la destruction des plantations illégales, 4) la formation du personnel de conservation, 5) le déplacement/relocation des populations et 6) la mise en œuvre du droit. Ces actions forment une suite logique.

2007. So you see what happens. BPKEL write letters to say no and the next day the governor write another letter saying yes".

[795] COHEN M., MARCH J., OLSEN J. A Garbage Can Model Of Organizational Choice. *Adminitrative Science Quaterly.* 1972, 17, p.1-25

[796] FRIEDBERG E. Le pouvoir et la règle. Dynamique de l'action organisée. Op. Cit.

[797] World Conservation Society, PanEco, SOS, WWF et CI.

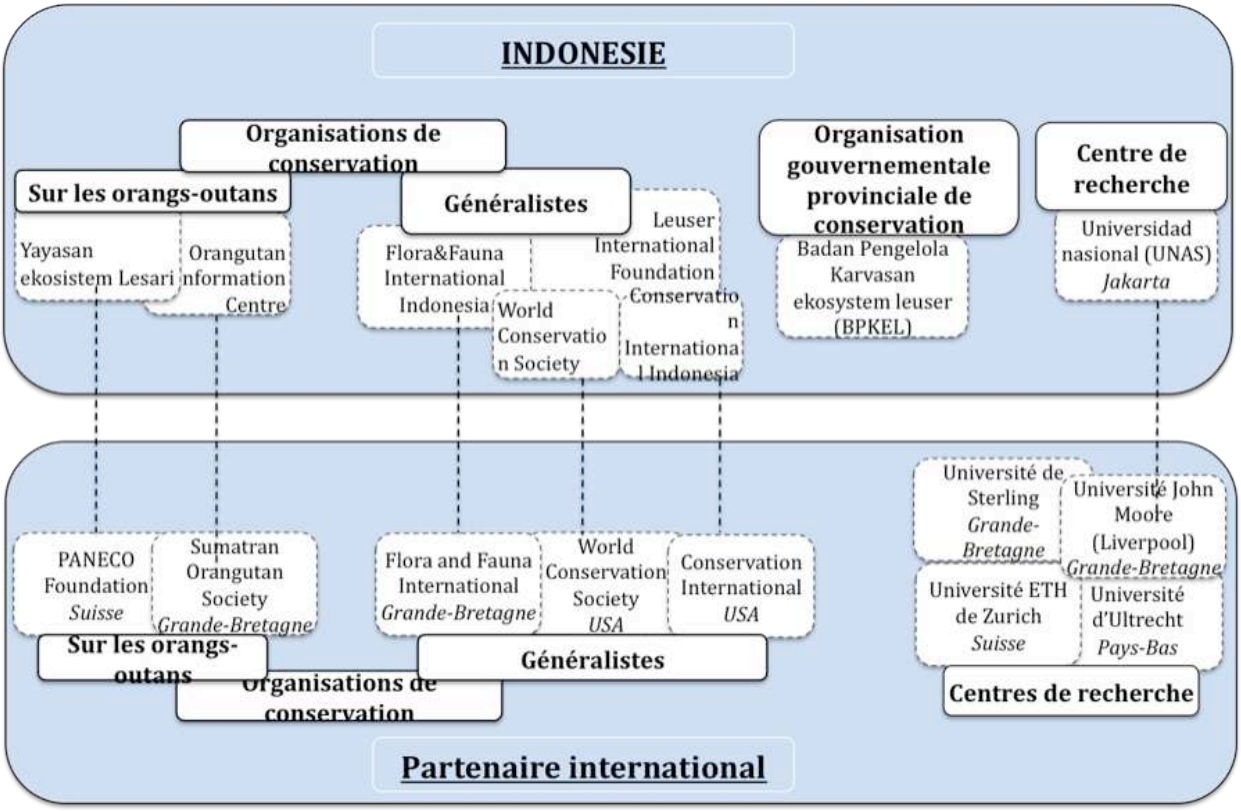

(Source : D. Ruysschaert)

Illustration 5. Principales organisations de conservation opérant sur l'écosystème Leuser

Concernant l'aménagement du territoire, le travail consiste à aider le gouvernement provincial, un district ou une communauté locale à développer un plan cohérant avec les politiques et le droit national. La Fondation PanEco[798] et LIF travaillent avec le gouvernement provincial pour l'aider à établir son plan d'aménagement provincial. Au niveau local, la Fondation PanEco collabore avec différentes communautés adjacentes à Tripa. LIF travaille près de Singkil et dans différents bassins versants, BPKEL délimite le marais de Singkil[799] et Sumatran Orangutan Society aide des communautés dans les environs du parc national.

Concernant le règlement de conflits entre la faune et les habitants locaux au moyen de « *Wildlife Response unit* » qui enlèvent les pièges et sensibilisent les locaux, la World Conservation Society opère sur l'ensemble du parc national et LIF sur Singkil[800].

[798] A travers YEL, le partenaire local de PanEco.
[799] BPKEL. Many Bolder Blocks in Singkil Swamps Are No Longer Accurate. Communiqué de presse. 18 août 2011.
[800] Le projet de LIF est appelé « Aceh Selatan-Singkil Strategic Area Protection Programme for Sustainable Community-Based conservation ». Il est financé par le programme "Tropical Forest Conservation Action for Sumatra" de l'USAID.

BPKEL, sous la direction de la police, détruit les plantations illégales à l'intérieur de l'écosystème Leuser. Le cas le plus spectaculaire est l'abattage de palmiers à huile sur près de 4000 ha dans la partie nord de l'écosystème Leuser[801].

La formation du personnel de la conservation est assurée par LIF, qui éduque 30 nouveaux conservationnistes avec l'appui de la coopération canadienne[802], et par BPKEL, qui instruit 60 gardes forestiers avec l'appui de l'Union européenne[803].

BPKEL propose la relocation volontaire aux communautés locales installées à l'intérieur de l'écosystème Leuser, comme par exemple à Trumon, pour les transférer à l'extérieur de ce territoire. BPKEL explique « *qu'il serait peut-être sage de considérer le potentiel de la relocation dans le cadre d'une solution à long terme pour la sauvegarde et le bien-être des communautés elles-mêmes* »[804]. La relocation d'une communauté a déjà été réalisée par LIF dans les années 1990, il y a donc déjà un précédent[805].

Enfin, depuis octobre 2011, les organisations de conservation ont engagé un procès contre une concession de 1605 hectares octroyée sur la forêt tourbeuse de Tripa, une partie intégrante de l'écosystème Leuser, en août 2011. Cette forêt était protégée non seulement par le moratoire provincial sur l'abattage forestier, mais aussi par le moratoire national sur la conversion de la forêt[806]. En novembre 2011, une coalition d'associations indonésiennes menée par l'association Wahana Lingkungan Hidup Indonesia (WHALI),[807] qui est elle-même une coalition d'associations, assigne en justice le gouverneur et le planteur Kalista Alam. WHALI et la Fondation PanEco ont ensuite orchestré une campagne médiatique, la première à l'échelle nationale, la seconde à l'échelle internationale. Cette campagne inclut l'élaboration

---

[801] BPKEL. *Struggle to Reclaim the Lost Forest – BPKEL Continue Clearing Illegal Plantations from Protected Areas*. Communiqué de presse. 27 septembre 2011. Le communiqué de presse explique aussi que dans le district d'Aceh Tamiang, BPKEL a détruit 24 plantations illégales (3700 hectares de palmiers à huile plantées sur des forêts abattues) depuis 2009.

[802] Le programme « Training for Forest Conservation Officer in Aceh » est financé par l'agence de développement internationale canadienne (Canadian International Development Agency - CIDA).

[803] BPKEL. *Training Continues for Leuser Rangers.* Communiqué de presse. 15 août 2011 ;
BPKEL. *BPKEL Ranger Selection*. Communiqué de presse. 17 juin 2011.

[804] BPKEL. *Singkil-Trumon Road Development; Gift for the People or Beginning of Future Disaster?* Communiqué de presse.12 mai 2011.

[805] Dans les années quatre-vingt-dix, LIF avait facilité le déplacement de la communauté de Naca hors de l'écosystème Leuser. Le détail de cette réinstallation est décrit sur le site Internet de LIF. www.leuserfoundation.org sous le titre "*The Restoration of the Singkil-Bengkung Wildlife Corridor*". Consulté le 2012-09-11.

[806] L'Indonésie a signé une lettre d'accord (*Letter of Intent*) avec la Norvège, les norvégiens promettant de payer jusqu'à un milliard de dollars en fonction des efforts produits par l'Indonésie pour réduire ses émissions. Dans ce cadre, l'Indonésie a promulgué en mai 2011 un décret imposant une durée de deux ans pour la conversion des forêts primaires et des tourbières. Le moratoire a été reconduit au printemps 2013.

[807] The Indonesian Forum for Environment ou encore Les Amis de la Terre Indonésie.

du dossier complet sur la situation[808], la diffusion de communiqués de presse[809], la signature d'une pétition internationale adressée au pouvoir indonésien[810] et des relais dans d'autres associations de conservation internationales[811]. Ces actions ont généré de nombreuses publications d'articles dans les médias indonésiens[812] et une condamnation par les ambassadeurs de GRASP[813]. Elles ont eu un impact considérable en Indonésie, car elles conduisirent le groupe de travail REDD (*REDD Task Force*), qui dépend du président indonésien, à mener ses propres investigations. Ce groupe a rendu publique sa position en avril 2012, en concluant sur le relevé de nombreuses infractions lors de la procédure d'octroi de ce permis d'exploitation, puis le développement agricole[814]. Le ministère de l'Environnement a ensuite mené sa propre enquête[815]. Peu après, en septembre 2012, le nouveau gouverneur d'Aceh a révoqué le permis d'exploitation. C'est la première fois dans l'histoire de la province d'Aceh qu'un tel permis est annulé[816].

La bataille juridique dans laquelle les organisations de conservation se sont lancées sur cette concession vise à créer un précédent juridique. En effet, le faisceau de preuves détenu par les organisations de conservation était conséquent du fait d'un suivi minutieux des activités agricoles sur Tripa depuis au moins 2006. Dès octobre 2011, le gouverneur avait été mis en garde concernant le problème posé par ce nouveau permis d'exploitation par un conservationniste qui lui était proche.

---

[808] TKPRT. *Tripa Truths. Information about the destruction of the Tripa Peatswamps.* Tim Koalisi Penyelematan Rawa Tripa. 2011

[809] Par exemple, WALHI. *PT Kalista Alam scandal in Tripa highlights lack of transparency in revision of the Moratorium Map.* 2012-03-12 ; *WALHI. NGO Summit held today in Jakarta Indonesia. Call for Enforcement of Law against illegal activity destroying Tripa's Peat Swamps continues to escalate*. 2012-04-24 ; WHALI "*National Police Investigation in Tripa requires Palm Oil permits immediately revoked and criminal prosecution to avoid greater embarrassment to Indonesian credibility.* 2012-05-06.

[810] Lettres du 27 mars 2012 à l'attention des juges de Banda Aceh et du Président d'Indonésie.

[811] RAINFOREST ACTION NETWORK. *Truth and consequences. Palm oil plantations push unique orangutan population to brink of extinction*. San Francisco, Rainforest Action Network. 2012

[812] TEMPO. Roasted in Tripa Peat Swamp. Jakarta, *TEMPO magazine.* 17 juillet 2012 ;
THE GLOBAL JOURNAL. *Former Aceh Governor's story about the Permit in Tripa.* Jakarta, The Global Journal. 18 juillet 2012 ;
THE JAKARTA GLOBE. *Environment Ministry Targets Plantation Firms Accused of Sumatra Forest Clearing*. Jakarta, The Jakarta Globe. 23 juillet 2012.

[813] GRASP. GRASP Patrons Ask Indonesian President to Intervene. Nairobi, GRASP. 13 avril 2012.

[814] REDD+ TASK FORCE INDONESIA. *Investigation Team of REDD+ Task Force. Report on Findings in Rawa Tripa.* Jakarta, Jakarta, REDD+ Task force government of Indonesia. 13 avril 2012.

[815] SATRASTANTI F. Indonesia to Investigate Forest Concession. Jakarta, Jakarta Global. 7 avril 2012.

[816] ATJEHPOST. Pencabutan Izin Kalista: Pertama Sepanjang Sejarah Aceh [La révocation du permis de Kalista: la première fois dans l'histoire d'Aceh]. Aceh, *Atjehpost.* 2012.

Le gouverneur lui aurait répondu :

« *S'il y a des orangs-outans, je vais l'annuler [le permis d'exploitation]. Je lui ai dit, donc si nous refaisons une étude vous la lirez ? [Il m'a dit] « Je la lirai et j'annulerai la concession* »[817].

Ce conservationniste avertit alors le dirigeant d'une des principales organisations de conservation qui lui aurait expliqué :

« *Il y a déjà plein de preuves qu'il y a des orangs-outans à cet endroit. Donc,[…] nous n'avons pas besoin d'enquêter davantage. Maintenant, tu sais, lui [le gouverneur], il mérite d'être traîné en justice* ».[818]

C'est ce qui se produisit : le gouverneur fut lâché par les conservationnistes qui préfèrent ainsi créer un cas emblématique sur Tripa. C'est son successeur qui supprima la concession litigieuse en septembre 2012.

2.2.6. Les programmes de développement local comme contrepartie à la conservation du territoire

Pour les promoteurs du concept d'écosystème Leuser, il faut que ce territoire reste vierge de toute influence humaine pour assurer la survie à long terme des grands mammifères, et en particulier de l'orang-outan de Sumatra[819]. Leur démarche est donc d'assurer un développement local sur son pourtour extérieur. De plus, ils considèrent les programmes de développement locaux potentiellement dangereux, puisqu'ils pourraient générer un développement non maitrisé de l'économie et de la démographie. Ceci expliquerait pourquoi BPKEL aurait stoppé les cinq projets de développement locaux[820] sur l'écosystème Leuser pour la reconstruction post-tsunami[821].

Les organisations de conservation - et particulièrement celles travaillant sur la conservation de l'orang-outan - ont souvent une ligne un peu plus consensuelle. Ils lient leurs programmes de

---

[817] Entretien responsable d'une organisation de conservation locale, le 2012-11-19 "*He said to me if there are orangutans I'll cancel it and I said so if we renew a survey you will read it. I will read it and I'll cancel the concession*".

[818] Ibid. *"There is already fucking proof there are orangutans. So we … don't need any more surveys. Just you know, he deserves to be taken to court*"

[819]RIJKSEN H, GRIFFITHS M. *Master plan. Leuser development programme*. Op. Cit. p.30 "Provides sufficient habitat conditions for viable populations of representatives species to survive it is protected against human interference".

[820] Cinq organisations internationales (Conservation International, l'ICRAF, la fondation PanEco, Hatfield (un bureau de consultance canadien) et le PNUE) proposèrent au BRR les cinq projets de réhabilitation post-tsunami touchant l'écosystème Leuser.

[821] Selon un ancien employé de BRR responsable du portefeuille des projets environnementaux. Entretien du 2011-11-28

conservation à des projets de développement locaux. Ainsi, le dirigeant d'une de ces organisations explique :

> « *Le cœur de notre activité, c'est la conservation de l'orang-outan. Nous avons développé beaucoup d'autres activités parce qu'il y a une relation évidente entre leur habitat, la forêt équatoriale, et la manière avec laquelle les humains se développent. Si nous le faisons d'une bonne manière, il peut y avoir une coexistence, si nous le faisons de mauvaise manière, l'orang-outan sera éradiqué. Voilà le message* »[822].

Trois types de projets de développement se dégagent : la reforestation, l'agriculture biologique et l'éco-tourisme. L'analyse de l'impact de ces projets sur le terrain donne le bilan suivant. Concernant la reforestation, à travers *Orangutan Information Center* (OIC), SOS a reboisé environ 250 hectares dans le parc Gunung Leuser, ce qui a nécessité l'élaboration de pinières pour 300 000 plantules. D'autres organisations, comme LIF, ont aussi réalisé des programmes agro-forestiers, mais leurs résultats ne sont pas disponibles. Les échos de ces associations sur la pérennité de leurs projets sont toujours très mitigés. Ils pointent la complexité sociale de ces projets demandant du temps pour être exécutés sur le terrain, alors que le financement du donateur se limite dans le temps.

Concernant l'agriculture, un projet d'huile de palme biologique avec des petits producteurs sur des terres laissées en jachère a été entrepris depuis 2007 par PanEco près de Tripa, juste à l'extérieur de l'écosystème Leuser. Ce programme d'un budget de 670 000 dollars américains pour la période 2009-2011[823] appuie environ 60 paysans sur 90 hectares. Des démarches ont été entreprises pour produire du café biologique pour l'exportation à l'international par la Fondation PanEco et par Conservation International. Mais des problèmes de gestion des coopératives et de la qualité du produit surviennent de manière récurrente. En conséquence, la certification biologique a été perdue plusieurs fois, et le nombre de producteurs membres de la coopérative s'est réduit drastiquement.

---

[822] Entretien avec un responsable d'une organisation de conservation internationale, le 2012-03-16 " *The core is the orangutan conservation. We developed a lot of other activities because there is an interrelation obviously between the orangutans, their habitat, the rainforest, and the way humans develop. If we do it in a good way, there can be coexistent, if you do it in a bad way, the orangutan will be eradicated. That is the message*"

[823] BACP. *Palm-oil project. Pilot Study to Undertake Palm Oil Cultivation According to RSPO Guidelines on Fallow Land, Mai 2009 – avril 2011*. Washington, International Finance Corporation. 2009.

Comme l'explique un responsable d'une organisation de conservation :

« *En partant de 2000 agriculteurs, il en restait seulement près de 200 qui veulent vraiment aller [pour le café] biologique, qui sont vraiment dévoués, parce que la chose s'est gâtée [par la perte de la certification et les conflits financiers internes]* »[824].

Enfin, concernant l'éco-tourisme, la Fondation PanEco assure cette activité à Bukit Lawang depuis une dizaine d'années. Elle a repris un hôtel local dans les années 1990 pour développer un « *Ecolodge* ». En même temps, de très nombreux hôtels ont proliféré de manière anarchique en s'installant dans le lit de la rivière ou dans le parc national. En parallèle à ce développement touristique, le paysage bordant Bukit Lawang a été largement converti en de grandes plantations de palmiers à huile. Comme le note le responsable d'une organisation de conservation :

« *Bukit Lawang était un village de plantation de caoutchouc. Et maintenant tout le caoutchouc est parti, tout est du palmier à huile. Et maintenant le palmier à huile envahit les champs de riz [...] Ils font cela parce qu'ils veulent aller à La Mecque, et ils vendent leur terre. J'exagère un peu. Maintenant, à travers le centre d'environnement, nous essayons de leur dire que vous devez garder vos champs de riz, vous ne devez pas vendre votre terre aux compagnies d'huile de palme. Imagine, vous vous rendez sur place et tout est de l'huile de palme* »[825].

En dressant le bilan des projets de développement, ce qui est frappant, c'est leur impact limité au regard des besoins écologiques de l'orang-outan estimés à plusieurs centaines d'hectares pour un seul individu. Ces efforts sont aussi déphasés par rapport au plus de quatre millions de personnes vivant dans les environs immédiats de l'écosystème Leuser.

Les organisations de conservation dépenseraient sur l'écosystème Leuser, de manière combinée, moins de 5 millions de dollars pour des projets de développement sur le terrain. C'est négligeable comparé aux plusieurs centaines de millions de dollars que donne l'Etat dans les environs de l'écosystème Leuser pour faciliter le développement agricole, et en particulier l'huile de palme, par sa politique de subsides et de taxation du secteur.

---

[824] Entretien avec un Directeur d'une organisation de conservation internationale, le 2012-03-16 : *"from 2000 farmers, it becomes about 200 that really want to go organic, that are really dedicated. Because the thing is spoiled"*.

[825] Ibid. *"You know in Bohorok, you remember, there is this plain with rice field. ¾ is the Leuser National Park. First Bukit Lawang was a rubber plantation village. And now, all the rubber is gone, all palm oil. And the palm oil starts eating into the rice field,... they (do it) because they all want to go to Mecca, and they are already selling their land. I'm exaggerating a bit. Now we try to tell through the environment centre now you must keep your rice field, you must not sell the land to the palm-oil company. Imagine you come there and all is palm-oil!"*

Comme l'explique un responsable de la Banque mondiale :

> « *Ces gars-là [les conservationnistes] bataillent contre le gouvernement à contre-courant. Le gouvernement dépense 300 millions de dollars américains sur 3 millions d'hectares [soit l'écosystème Leuser] sur un tout petit espace concentré sur la carte ! Vous devez vous en rendre compte. Comment ne s'en rendent-ils [les conservationnistes] pas compte ?*»[826].

3. Conclusion sur la protection de l'orang-outan de Sumatra et de son territoire

3.1. L'impact limité des organisations de conservation sur la protection de l'orang-outan de Sumatra et de son territoire

L'Etat indonésien met en œuvre une politique prescriptive selon un référentiel de « gestion des services écosystémiques ». Il affiche un aménagement de son territoire, permettant à la fois la gestion durable de son espace naturel et le développement harmonieux de son agriculture. Cet aménagement affiché devrait se réaliser selon un plan de développement à long terme qui tient compte du droit national concernant la biodiversité et traduit les engagements pris par l'Indonésie dans le cadre des conventions internationales. En pratique, la politique d'Etat suit un référentiel « d'exploitation » qui se traduit par la destruction de la forêt au profit de l'exploitation forestière ou agricole, en particulier le palmier à huile, au nom du développement économique et de l'éradication de la pauvreté (voir tableau 7).

Cette politique d'Etat s'appuie sur trois modes d'action : la cooptation de l'élite du pouvoir exécutif, la constitution des catégories de la « forêt d'Etat » et le détournement quasi systématique de l'application du droit environnemental. Dans ce contexte contraignant, les organisations de conservation se réapproprient ces trois outils. En suivant un référentiel de « conservation radicale » visant à conserver chaque individu et chaque habitat au nom du bien-être animal, elles cooptent l'élite du pouvoir exécutif colonial, puis central durant le régime autoritaire de Suharto et provincial après que la province d'Aceh ait obtenu son statut semi-autonome, pour obtenir la constellation de règles (les nombreux décrets présidentiels, des ministres ou du gouverneur d'Aceh) et d'institutions (LIF, BPKEL, les autorités du parc national Gunung Leuser) qui soutiennent leur objectif de conservation. Ensuite, elles pèsent sur la fabrication des catégories de la « forêt d'Etat » pour élargir au maximum la surface des

[826] Entretien avec un responsable de la Banque Mondiale à Jakarta, le 2011-11-30 "*These guys are fighting upstream what is the government is doing….These people (Indonesian government) are spending 300 million dollars in 3 million hectares on one little space on map! You must realize it. How did they not realize it*?"

espaces protégés (d'abord le parc national Gunung Leuser, le refuge de faune de Singkil, puis l'écosystème Leuser sur 2,63 millions d'hectares). Enfin, elles aident l'Etat à interpréter et à mettre en œuvre le droit environnemental en allant même plus loin que ce qu'il prescrit.

Référentiel	**Conservation radicale**	**Gestion des ressources écosystémiques**	**Exploitation des ressources**
Dimension cognitive	Conservation de chaque individu et de chaque habitat.	Développement durable basé sur une économie verte.	Développement économique.
Dimension normative	Mieux que la loi : conservation de tous les individus et tout leur habitat, quitte à la création de nouveaux habitats.	Transformation de la forêt en palmeraie et développement de parcs nationaux, la mise en prix de la biodiversité ou la « commodification »	Transformation de tout le couvert forestier en plantation de palmier à huile et maximisation des profits.
Dimension instrumentale	Programmes de protection pour tous les individus et sur toute l'aire de répartition. Placemement de l'orang-outan au-dessus des autres espèces animales.	Plans de gestion, établissement de la forêt d'Etat en différentes catégories, la connaissance scientifique, des plans de gestion nationaux et l'éducation du public.	Plans de développement de l'huile de palme par l'agence de planification pour le développement .

Tableau 7. Les trois référentiels liés à la conservation de l'orang-outan de Sumatra

En considérant le système des acteurs liés sur le territoire de l'orang-outan, il est possible d'analyser la tension entre le référentiel porté par les organisations de conservation et celui de l'Etat. Disposant de ressources (*inputs*), les acteurs influent sur le système pour qu'il produise des impacts (*outcome*) sur le terrain, en étant contraints par le jeu des règles institutionnalisées (illustration 36).

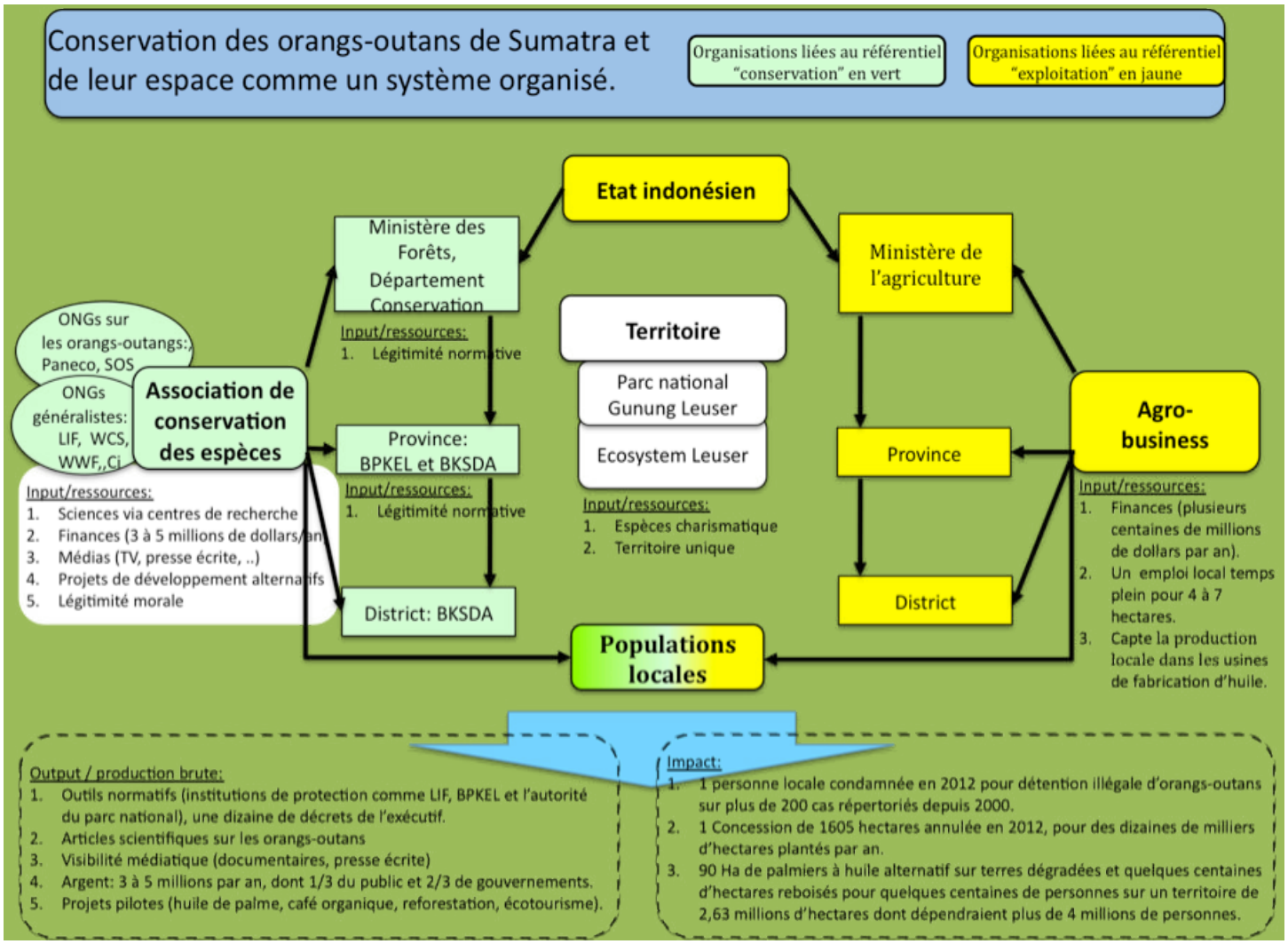

Illustration 36. La protection de l'orang-outan de Sumatra comme un système organisé

En termes de ressources, les organisations de conservation dépenseraient en moyenne un budget de 3 à 5 millions de dollars américains[827] par an lié à la conservation de l'orang-outan de Sumatra et de son habitat. Ces sommes sont ensuite utilisées pour des actions de conservation ou de développement économiques locaux sur l'écosystème Leuser. Les organisations de conservation accordent leur soutien à des chercheurs essentiellement basés dans des pays anglo-saxons, comme les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, plus les Pays-Bas et la Suisse (plus exactement la Suisse alémanique). Elles disposent du soutien massif d'un public sensibilisé dans les pays anglo-saxons qui est capté par différents médias[828].

[827] Estimation personnelle en combinant les différents budgets dépensés des organisations de conservation travaillant sur l'écosystème Leuser. Ceci correspond au budget total, incluant les structures administratives en Indonésie ou à l'étranger et toutes les activités (par exemple, les projets de développements locaux ou de l'amélioration de la gouvernance).

[828] En particulier lorsqu'il est possible de montrer la réintroduction de jeunes animaux, comme un signal d'espoir face à l'anéantissement de leur territoire par les plantations de palmiers à huile.

En terme d'impact, le bilan visible, car amplement repris dans les médias, des conservationnistes se résume à deux cas exemplaires :

- Une personne locale qui avait peu de moyens de défense a été condamnée à 7 mois de prison pour détention d'un orang-outan en 2012, sur un total de plus de 200 cas similaires depuis 2000.
- Une concession de palmier à huile de 1600 hectares sur la forêt tourbeuse de Tripa a été annulée en septembre 2012 après une année de campagne médiatique intensive. Mais en parallèle, plus 45 000 hectares de Tripa[829] ont été convertis en zone agricole ces dix dernières années, essentiellement pour des plantations de palmier à huile. Plus généralement, plusieurs dizaines de milliers d'hectares de palmier à huile sont plantés annuellement sur les 2,63 millions d'hectares que constitue l'écosystème Leuser.

L'impact visible des organisations de conservation paraît donc très limité au regard de la tendance lourde et des objectifs absolus de conservation de chaque individu et de tout le territoire des orangs-outans.

Au contraire, l'impact invisible des organisations de conservation a été décisif pour conserver les espaces par la cooptation du pouvoir exécutif. Non seulement en amont, ils ont été capables d'empêcher l'élaboration de majeurs plans de développement, ce qui fait que l'écosystème Leuser est sans doute le dernier territoire indonésien, où il est encore envisageable de sauver les espèces de mammifères les plus charismatiques dans un même endroit, et en particulier les orangs-outans de Sumatra. Mais, encore, ils ont été déterminants dans l'établissement du cadre juridico-institutionnel pour protéger l'essentiel de l'habitat de l'orang-outan de Sumatra, ce qui à terme donne les bases légales de sa protection.

3.2. L'analyse des limites de l'impact des organisations de conservation

L'impact visible limité de l'action des organisations de conservation mérite une analyse détaillée. En prenant appui sur une rhétorique « scientifique/conservationniste » qui décrit l'extinction imminente de l'espèce et en se prévalant de la défense du bien-être animal, les organisations de conservation ont une double justification morale pour influer sur la constitution d'un cortège de réglementations et d'institutions toujours plus élaborées pour sauver l'orang-outan et son habitat. La contradiction croissante et flagrante entre ce cadre juridico-institutionnel et la réalité du terrain est systématiquement compensée par de nouveaux cycles itératifs, rajoutant des couches juridiques et institutionnelles par le haut (par

[829] RUYSSCHAERT D., SINGLETON I., SUDARMAN S. Inappropriate land use in the coastal Tripa peat swamps on the West coast of Aceh. Banda Aceh, *Icones conference.* 2009.

le niveau central ou provincial) au nom de la défense d'un double intérêt général : d'abord, l'imminence de l'extinction de l'espèce, qui prend appui sur une rhétorique scientifique, ensuite, la nécessité du bien-être animal, qui relève en filigrane de l'anthropocentrisme.

Ces cycles décrivent une domination simple de type idéaliste[830] qui se marque par la recherche « maniaque de la cohérence », qui aboutit à vouloir conserver chaque individu et chaque espace avec un dispositif juridico-institutionnel de plus en plus complexe, quitte à ce que les outils conçus se répètent ou se chevauchent. Les institutions ainsi formées se réclament de la « volonté » générale[831] de la conservation.

Une telle orthodoxie étoufferait la critique, qui est simplement exclue, car la justification de la conservation n'a pas lieu d'être[832]. Il est en effet impossible de discuter pragmatiquement si certains orangs-outans peuvent être euthanasiés ou si certaines populations pourraient être éliminées au nom de l'aménagement du territoire. Ces propos sont hors sujet, et donc sans prise sur la réalité, car l'extinction de l'orang-outan est présentée comme imminente et il possède *de facto* un statut proche de l'homme, ce qui frappe d'anathème toute proposition qui irait à l'encontre de la préservation de chaque individu (comme par exemple l'euthanasie des individus non aptes). Extinction imminente et bien-être de l'animal forment un ensemble de justifications qui donnent donc un caractère nécessaire à cette domination[833], évinçant toute critique potentielle. Les règlements et institutions successivement créés permettent alors de re-confirmer et de figer temporellement la réalité[834] de l'urgence et de la nécessité d'une conservation absolue.

Cette domination maintient des asymétries profondes et durables en figeant la réalité dans le temps[835]. En effet, elle se réalise au bénéfice d'un petit nombre d'organisations de conservation qui répondent à cette réalité pour trois raisons : elles sont médiatrices entre la réalité locale et le monde, elles participent directement à la construction de la connaissance scientifique dont est tirée la rhétorique de l'urgence et elles entreprennent les activités visant à toujours plus d'institutionnalisation de la protection. Pour ces raisons, elles sont les principaux bénéficiaires des fonds et de la reconnaissance sociale (à travers les médias et le soutien du public). Les populations locales font office de dominés, non qu'elles aient réellement intériorisé leur statut, mais à cause de leur incapacité à développer « un

[830] BOLTANSKI L. *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation.* Paris, Gallimard. 2009, p.180-181
[831] Ibid. p.178
[832] Ibid. p.178
[833] Ibid. p.26
[834] Ibid. p.151
[835] Ibid.

collectif »[836] pour peser dans la définition de la réalité et se faire entendre dans le contexte international.

3.3. Les accords volontaires pour dépasser la dichotomie : conservation radicale contre exploitation

Vu l'impact limité des organisations de conservation, certaines d'entre-elles cherchent à obtenir des résultats concrets sur le terrain[837]. Par exemple, WWF France - à l'image de WWF international - entrait en 2012 en « transition vers le travail en mode projet »[838], ce qui consiste à mettre l'accent sur l'objectif à atteindre, puis à en déduire les moyens nécessaires. De même, certaines organisations de conservation, surtout les plus grosses comme WWF, CI ou IUCN, ont adopté un mode de fonctionnement organisationnel très similaire à celui d'une entreprise privée, soit un mode de fonctionnement gestionnaire.

En plus de viser l'efficacité, cette approche « par objectifs » permettrait de dépasser l'opposition dichotomique entre les organisations de conservation et les planteurs du palmier à huile. En effet, dans le schéma antagoniste, la plupart des acteurs de la filière de l'huile de palme - investisseurs financiers, commerçants, fabricants, fournisseurs, détaillants - sont exclus. Or, ce sont des acteurs légitimes qui jouent un rôle déterminant dans le comportement même des différents agents de la filière, et en particulier du planteur, le coupable désigné de la destruction de l'habitat de l'orang-outan de Sumatra.

Les accords volontaires qui incluent différents acteurs privés sur une filière pour assurer des objectifs de conservation pourraient donc potentiellement résoudre ces besoins d'efficacité et de démocratie[839]. Le chapitre suivant analyse l'impact d'un de ces accords volontaires, celui de la « Table ronde sur l'huile de palme durable » (*Roundtable on Sustainable Palm Oil - RSPO)*. Il se centre sur la contribution des organisations de conservation dans l'application de trois indicateurs clefs : la participation des acteurs, la mise en application du principe de transparence et la mise en application du principe de la conservation de la biodiversité.

---

[836] Ibid.
[837] PECH T., PADIS M-O. *Les multinationales du Cœur. Les ONG, la politique et le marché.* Paris, Seuil. 2004.
[838] WWF FRANCE. *Fiche de description de poste pour le Directeur des programmes de conservation*. Juillet 2012.
[839] SALLES D. *Les défis de l'environnement. Démocratie et efficacité*. Paris, Editions Syllepse. 2006.

CHAPITRE V : LES ORGANISATIONS DE CONSERVATION ET LES ACCORDS VOLONTAIRES DE LA RSPO

Introduction

Ce chapitre vise à analyser le rôle des organisations de conservation dans l'opérationnalisation de l'accord volontaire de la « Table ronde sur l'huile de palme durable » (*Roundtable on Sustainable Palm-Oil - RSPO*), comme une tentative de concilier les référentiels de « conservation » et de « gestion » des ressources naturelles dans le secteur de l'huile de palme. L'exploitation du palmier à huile en Indonésie est la première cause de déforestation des terres de basses altitudes qui sont les habitats privilégiés de l'orang-outan de Sumatra. La gestion des extensions des palmeraies est donc cruciale pour la préservation à terme de cette espèce.

Ce chapitre vise à prolonger les analyses du chapitre précédent (chapitre IV) qui a montré que les organisations de conservation suivent un référentiel de « conservation radicale », ce qui les conduit à démultiplier les actions pour conserver tous les habitats et tous les espaces. En cooptant l'élite du pouvoir exécutif indonésien, en saisissant les opportunités offertes par la constitution de la « forêt d'Etat » puis sa redistribution en différentes catégories, ces organisations se montrent en mesure d'influer afin d'établir un cadre juridique et institutionnel qui protège les individus de l'espèce et conserve la majeure partie de leurs habitats. Mieux, en soutenant stratégiquement l'Etat pour qu'il mette en œuvre le droit environnemental, elles ont permis des cas exemplaires de condamnation pour l'atteinte à l'intégrité physique de certains individus et pour la destruction des forêts qui l'abritent. Mais ces résultats, pour spectaculaires qu'ils soient du point de vue médiatique, n'ont qu'un impact très limité comparé au déclin continu des populations d'orangs-outans de Sumatra et de leurs habitats. La politique d'Etat indonésienne suit en effet un référentiel d'« exploitation » des ressources qui facilite l'essor du secteur privé dans le domaine du palmier à huile.

Au lieu de travailler avec l'Etat en essayant de lui imposer une manière de penser (référentiels, chapitres I et II), de concevoir la réalité (élaboration de la connaissance, chapitre III) ou de mener des actions sur le plan juridique (chapitre IV), une alternative consiste à s'en affranchir, en travaillant directement avec le secteur privé, et tout particulièrement avec le secteur de l'huile de palme, le principal responsable de la destruction des habitats. C'est la démarche que privilégie l'accord volontaire de la RSPO.

Les accords volontaires ont proliféré ces vingt dernières années. Ils sont présentés comme une méthode visant à assurer la gestion durable des ressources naturelles de manière sectorielle,

comme l'eau[840], les forêts, la pêche et l'agriculture de rente (agro-carburants, canne à sucre, coton, soja et huile de palme)[841]. Les accords volontaires ou accords de coopération possèdent quatre caractéristiques : ils « *sont établis de manière volontaire, sont basés sur une autorégulation entre des acteurs clefs, impliquent les fournisseurs, soit dans le processus de négociation et/ou dans la provision de ressources financières, et ciblent une zone spécifique* »[842].

Dans la RSPO, les différentes parties prenantes privées (*stakeholders*) de la filière de l'huile de palme se mettent d'accord pour s'auto-appliquer des principes et des critères (*Principles & Criteria)* de durabilité qu'ils ont au préalable négociés. Les quelques 1000 membres de la RSPO[843] sont regroupés en sept catégories : les planteurs, les transformateurs ou marchands, les fabricants de biens de consommation, les détaillants, les banquiers et investisseurs, les organisations non gouvernementales environnementales/de conservation de la nature (abrégé « ONG environnementales ») et les ONG sociales/de développement (abrégé « ONG sociales »).

Organisé comme un forum annuel (*Roundtable*) depuis 2003 et comme une association depuis 2004, la RSPO propose de labelliser sur le marché une « huile de palme certifiée durable » (*Certifed Sustainable Palm Oil-SCPO*) avec la possibilité de l'identifier par un logo distinctif (*trade mark*) sur le produit fini. La RSPO prétend assurer la durabilité de la production d'huile de palme au travers le respect de huit principes[844] :

1. l'engagement à la transparence,
2. la conformité avec toutes les lois et réglementations applicables,
3. l'engagement à la viabilité économique et financière sur le long terme,
4. l'utilisation de « bonnes pratiques » par les planteurs et les usines de fabrication de l'huile,

---

[840] Pour l'eau, voir en Europe les différents Accords de coopération décrits dans le livre BROUWER F., HEINZ I., ZABEL T. (Eds) *Governance of Water-Related Conflicts in Agriculture: New Directions in Agri-Environmental and Water Policies in the EU*. Dordrecht, Kluwer Academic Publishers. 2003.

[841] Respectivement Forest Stewardship Council, Aquaculture Stewardship Council, Better Sugar Cane Initiative, Better Cotton Initiative, Roundtable on Sustainable Soy, Roundtable on Sustainable Palm-Oil.

[842] BROUWER F., et al. *Governance of Water-Related Conflicts in Agriculture. Op. Cit.* p.3 "*Four key requirements. They must be established on a voluntary basis, based on self regulation among key actors; involve suppliers either on the negotiation process and/or in the provision of financial resources; and target a specific area*".

[843] Consultation de la base de données des membres de la RSPO disponible en ligne sur www.rspo.org, accédée le 2012-11-22

[844] 1. Commitment to transparency; 2. Compliance with applicable laws and regulations; 3. Commitment to long-term economic and financial viability; 4. Use of appropriate best practices by growers and millers; 5. Environmental responsibility and conservation of natural resources and biodiversity; 6. Responsible consideration of employees and of individuals and communities affected by growers and mills; 7. Responsible development of new plantings; 8. Commitment to continuous improvement in key areas of activity.

5. la responsabilité environnementale, conservation des ressources naturelles et de la biodiversité,
6. la considération responsable pour les employés, les individus et les communautés touchés par les plantions et les usines de fabrication,
7. le développement responsable des nouvelles plantations,
8. l'engagement à l'amélioration continue dans les secteurs clef d'activités.

Ces principes sont ensuite déclinés en 37 critères, auxquels sont associés des indicateurs (*indicators*) et une notice d'orientation (*guidance*). L'ensemble donne un guide formalisé[845] d'une cinquantaine de pages qui est ensuite adapté à chaque contexte national[846]. La mise en application de ce cahier des charges devrait permettre la traduction dans les pratiques concrètes des principes affichés et, au final, d'obtenir les objectifs de durabilité.

La question est donc : *quel est le rôle des organisations de conservation dans la construction et l'opérationnalisation de l'accord volontaire de la RSPO, visant à relier « conservation des espèces » et « gestion des services écosystémiques »?*

Pour apprécier le rôle des organisations de conservation dans un dispositif horizontal comme la RSPO, la démarche consiste à analyser leur contribution par l'évaluation de trois indicateurs fondamentaux pour son fonctionnement et qui concentrent l'engagement des organisations de conservation. Il s'agit de la participation inclusive, la transparence et la conservation de la biodiversité. Le rôle des organisations de conservation dans la RSPO apparaît alors comme une observation et une évaluation croisée de ces trois indicateurs. Ces indicateurs ont été sélectionnés pour les raisons détaillées ci-dessous.

En premier lieu, la participation inclusive (*inclusiveness*) de toutes les parties prenantes est censée asseoir la légitimité (*legitimacy*) du forum volontaire. Cette participation ou « *l'engagement possible de manière fluide et continue du public au projet commun* »[847] aurait aussi comme fonction de responsabiliser les acteurs sur les conséquences de leurs actions en assurant leur redevabilité (*imputablity).*

En second lieu, l'« engagement à la transparence » (*transparency*) est affiché comme le principe 1 de la RSPO. Il est fondamental et transversal, car « *dans ce système de modernité démocratique, être informé, complètement et en principe objectivement, est un droit*

[845] *RSPO – Principles and Criteria for Sustainable Palm Oil Production. Including Indicators and Guidance.* Disponible en ligne www.rspo.org. Octobre 2007.

[846] Par exemple, l'Indonésie a son « Interprétation nationale des principes et des critères de la RSPO pour la production d'huile de palme durable » (*National Interpretation of RSPO Principles and Criteria for Sustainable Palm Oil Production Republic of Indonesia*).

[847] DEFARGES P.M. *La Gouvernance.* Paris, PUF. 2003, p.20

fondamental »[848]. La transparence rendrait donc le prescripteur responsable *(accountable)* vis-à-vis de la société. Les exigences de la transparence et de l'ouverture (donc de participation inclusive) auraient comme corollaire escompté une meilleure efficacité environnementale[849], en assurant l'application effective des principes et des critères.

Enfin, la conservation de la biodiversité est au fondement de l'existence de la RSPO comme une alternative crédible aux politiques publiques : il serait l'assurance d'un meilleur impact pour la conservation de la biodiversité sur le terrain, et en particulier la conservation de l'orang-outan de Sumatra et de son habitat. Le principe 5 de la RSPO traite d'ailleurs spécifiquement de la conservation de cette biodiversité. La conservation de la biodiversité est également évidemment au fondement même de l'engagement des organisations de conservation dans ce forum.

Pour analyser ces indicateurs, ce chapitre fait l'hypothèse qu'il convient plutôt de considérer l'essor de la RSPO comme une initiative de multinationales[850] occidentales en aval de la production, en lien avec certaines ONG environnementales, pour s'assurer un approvisionnement à long terme d'huile de palme en diminuant les risques d'image et en contrôlant les coûts. En prenant cette perspective, on pourrait alors comprendre l'application des trois indicateurs.

Ce chapitre montrera que la participation dans la RSPO est loin d'être inclusive et privilégie les multinationales. La participation des planteurs se limite aux plus grosses entreprises visant le marché occidental, ce qui fait qu'au final la RSPO a un impact limité sur les opérations des planteurs indonésiens, et donc très accessoire sur la conservation de l'habitat de l'orang-outan de Sumatra. Ce chapitre montrera ensuite que la transparence participe à la légitimation de la RSPO en tant que forum et diminue les coûts de transactions liés en particulier à la surveillance des opérations des planteurs indonésiens. Mais, elle apparaît comme une condition insuffisante de fonctionnement, faute de moyens nécessaires pour actionner les outils de la RSPO. Enfin, ce chapitre démontrera que l'impact de la RSPO sur la conservation de la biodiversité, et en particulier sur l'habitat des orangs-outans de Sumatra, se révèle en réalité très limité.

Le rôle des organisations de conservation, qui sont des parties prenantes du jeu entre les multinationales et les planteurs, est mis en évidence pour la définition de chaque indicateur et pour leur opérationnalisation. On peut émettre l'hypothèse qu'elles ont le choix entre deux

---

[848] Op. Cit. p.108
[849] SALLES D. *Les défis de l'environnement. Démocratie et efficacité*. Paris, Editions Syllepse. 2006, p.95
[850] Marchands/transformateurs, fabricants de biens de consommation et détaillants.

formes d'engagements extrêmes : soit elles participent directement à la construction de la RSPO en tant qu'organisation collaborative, et courent alors le risque de se voir accusées de collusion avec les intérêts des multinationales qui dominent la RSPO, soit elles restent en dehors de la RSPO, mais ne disposent alors que de peu de poids pour la contester. La collaboration entre ONG sur des formes d'engagements différenciés pourrait constituer un moyen pour éviter ce double écueil et obtenir des résultats de conservation sur le terrain.
Les trois indicateurs sélectionnés sont étudiés dans les sections 2, 3 et 4 ci-dessous. Au préalable, la section 1 met en perspective les études déjà réalisées sur la RSPO pour montrer l'originalité de cette contribution.

1. Originalité de cette étude sur la RSPO

En tant que projet de société en l'absence d'Etat, les accords volontaires tirent leur légitimité de principes démocratiques (participation, transparence, ouverture) et libéraux (pragmatisme, flexibilité) dont l'application concrète est présentée comme mieux à même d'obtenir des objectifs de durabilité[851], en particulier la conservation de la biodiversité. Ces accords volontaires présentent donc le double pari de modifier durablement le comportement de chaque acteur afin qu'il incorpore un certain nombre de bonnes pratiques et afin d'assurer un contrôle social diffus, ce qui correspond aux pratiques du libéralisme[852].
Une préoccupation majeure d'un accord volontaire comme celui de la RSPO consiste donc à acquérir une légitimité démocratique à travers des procédures de fonctionnement. Ce renversement des perspectives dans les priorités, c'est-à-dire sur le fonctionnement au lieu de sa finalité, expliquerait pourquoi il existe surtout des études qui portent sur l'architecture de la RSPO et son mode de fonctionnement comme une arène de négociation des principes de durabilité. Ainsi, les études sur son architecture[853] mettent en avant le rôle positif de la RSPO comme une des premières organisations capable de développer *un «standard durable dominant »*[854], et concluent, optimistes, que la RSPO pourrait changer globalement le marché si les acteurs en aval de la production s'engageaient sérieusement. D'autres études plus

[851] SALLES D. *Les défis de l'environnement. Démocratie et efficacité*. Op. Cit.
[852] FOUCAULT M., 2004. *Naissance de la biopolitique*. Paris, Cours au collège de France (1978-1979). 2004, p.323
[853] SCHOUTEN G., GLASBERGEN P. Creating legitimacy in global private governance: The case of the Roundtable on Sustainable Palm Oil. *Ecological Economics*. 2011, 70, p.1891-1899. Cet article étudie l'architecture de la RSPO à travers différents paramètres comme les normes des procédures (la représentation, la participation, la neutralité et la régularité), l'adhésion à des principes universels (justification morale) et l'acceptation plus large de cette initiative dans la société.
[854] Ibid. p.1897-98 « *standard sustainable mainstream* ».

nombreuses sur le fonctionnement de la RSPO comme arène de négociation saluent son fonctionnement démocratique[855], mais montrent la mainmise de l'expert[856], l'influence prépondérante des ONG internationales[857] et le déficit structurel d'inclusion de certaines catégories, comme les petits planteurs[858] et les associations de conservation radicales, qui s'opposent au modèle capitaliste agro-industriel[859]. Ces études concluent globalement à un certain déficit de légitimité démocratique dû à la prédominance du référentiel de « gestion des services écosystémiques », qui exclut *de facto* les acteurs ne s'y référant pas et en particulier les communautés locales. L'efficacité du dispositif pourrait donc être structurellement réduite, même si le jeu de rôle complémentaire entre les ONG environnementales critiques, comme Greenpeace, et collaboratives, comme WWF, permettait un renforcement tangentiel des principes de la RSPO[860]et même si certains acteurs structurellement exclus, comme les petits producteurs, se révèlent parfois capables de stratégies gagnantes en enrôlant les experts[861].

A l'opposé de ces études fonctionnalistes, les tenants de l'écologie politique ont évalué l'impact global de la RSPO sur le terrain. Ils observent que la déforestation et les revendications sociales se poursuivent de manière continue malgré l'essor de la RSPO ces dix dernières années. Ils concluent donc sévèrement. Au mieux, la RSPO est un système prometteur, encore largement perfectible[862] ; au pire, c'est l'avatar d'un agenda (néo)libéral fondamentalement défaillant[863].

Ce chapitre présente une certaine originalité par rapport à ces travaux antérieurs dans le sens où il propose de comprendre la mise en application des principes de la RSPO après leurs négociations, donc le passage des intentions à l'action concrète. Ceci revêt un double intérêt.

---

[855] SCHOUTEN G., LEROY P., GLASBERGEN P. On the deliberative capacity of private multi-stakeholder governance: The Roundtable on Responsible Soy and Sustainable Palm Oil. *Ecological Economics*. 2012, 83, p.42-50

[856] DJAMA M., VERWILGHEN A. Figures de l'expertise dans un dispositif de normalisation en agriculture durable. L'exemple de la certification "huile de palme durable" (RSPO). p.173-190. Dans : *Normaliser au nom du développement durable*. Versailles, Quae éditions. 2012.

[857] DAVIRON B., VAGNERON I. Standards, risque et confiance dans le commerce à longue distance de produits agricoles à destination de l'Europe: une lecture historique à partir de Giddens. p.23-39. Dans : *Normaliser au nom du développement durable*. Versailles, Quae éditions. 2012.

[858] CHEYNS E. (Dé) politisation des standards dans les dispositifs de normalisation multiparties prenantes. Les cas du soja et de l'huile de palme. p.101-118. Dans : *Normaliser au nom du développement durable.* Versailles, Quae éditions. 2012.

[859] SCHOUTEN G. et al. On the deliberative capacity of private multi-stakeholder governance. Op. Cit.

[860] ESCOBAR M., CHEYNS E. NGOs acting along global supply chains: Between market and politics. An assessment of campaign and regulatory devices in the palm oil and soy sectors. In : *Workshop on Responsible Supply Chains and Networks: Challenges for Governance and Sustainability,* Stockholm, 22-24 November 2012.

[861] CHEYNS E. (Dé) politisation des standards. Op. Cit.

[862]EDWARDS D., LAURANCE S. Green labeling, sustainability and the expansion of tropical agriculture: critical issues for certification schemes. *Biological Conservation.* 2012, 151, p.60-64

[863] McCARTHY J. Certifying in Contested Spaces: Private Regulation in Indonesian Forestry and Palm Oil. *Third World Quarterly*. 2012, Vol33, N10, p.1871-1888

Le premier est de mesurer l'impact concret de la RSPO sur la conservation de la forêt, objectif qui était au fondement de la justification de son existence, mais qui a souvent été oublié dans les études portant sur les accords volontaires[864]. Le second est de comprendre par quels processus les principes affichés sont détournés dans leur mise en application, ce qui permet de lier les observations - plutôt optimistes - sur l'architecture et le fonctionnement à celles - souvent pessimistes - sur l'impact global de la RSPO. Une telle approche remet l'acteur et ses stratégies au centre des préoccupations. Cette démarche présente l'avantage d'éviter l'écueil d'un certain dogmatisme, c'est-à-dire de se tenir à distance tant de l'analyse fonctionnelle qui réfère la RSPO à son degré de démocratie - plutôt perçue comme positive - que de l'approche par l'écologie politique qui tend à renvoyer la RSPO à un instrument du (néo)libéralisme - plutôt mal considéré.

2. La participation des acteurs au sein du RSPO

Cette analyse part de l'hypothèse que l'initiative de la RSPO est contrôlée par des multinationales occidentales qui, exposées au choix du consommateur, cherchent à développer une filière intégrée d'huile de palme pour normaliser, par des standards, la production des planteurs des pays où la déforestation est décriée, en particulier la Malaisie et l'Indonésie.

Selon cette hypothèse, l'objectif des multinationales est de développer et de garantir une filière au moindre coût et sur le long terme. Ceci se traduit par différents dispositifs institutionnalisés au sein de la RSPO qui entérinent le contrôle des multinationales, la préséance de leurs objectifs et a des implications directes sur la participation des différentes catégories d'acteurs, avec un surinvestissement des multinationales et un sous-investissement des planteurs.

2.1. La RSPO comme l'initiative de multinationales anglo-saxonnes soutenue par WWF

L'idée initiale de la RSPO est attribuée au transformateur et détaillant agroalimentaire Migros, la plus grande chaine de supermarchés et le premier employeur privé en Suisse[865]. Une de ses filiales, MIFA, est le plus grand fabricant suisse de détergent et de margarine, ce qui en fait le plus important consommateur d'huile de palme en Suisse.

[864] SALLES D. *Les défis de l'environnement. Démocratie et efficacité.* Op. Cit.

[865] Selon le site internet de Migros (www.Migros.ch), fin 2011, Migros employait 86393 collaborateurs et présentait un chiffre d'affaire de 21 milliards de francs suisses (accédé le 15 février 2013).

Comme l'explique le responsable éthique de Migros de cette période :

> « *Le responsable de MIFA a vu à la télévision que la margarine « tuait » la forêt. Et comme responsable de la [production de la] margarine en Suisse pour MIFA, qui produit la margarine pour Migros, il ne voulait pas être associé avec la destruction des forêts. Donc, il a décidé de contacter WWF. […] Donc, c'était une nouvelle manière de travailler, le fait d'approcher WWF et de proposer quelque chose : [comme détaillant,] ce n'était pas très [logique]… normalement, cela suit le chemin inverse* »[866].

Début 2000, ce responsable du MIFA/Migros fait part de ses préoccupations au siège de Migros[867] pour développer une filière durable sur l'huile de palme, ce type d'initiative impliquant le développement d'une politique engageant tout le groupe Migros. Migros contacte WWF Suisse qui se révèle enthousiaste. En 2001, un premier partenariat entre WWF Suisse et Migros est donc entériné.

Ces deux organismes ont leur siège dans la même ville, Zurich, ce qui facilite les échanges. Ils se font aussi l'écho d'une préoccupation plus large de la société Suisse - et plus précisément sa partie germanique - concernant la destruction de la forêt tropicale. En effet, un Suisse allémanique, Bruno Manser, avait particulièrement sensibilisé cette partie du pays dans les années 1990 par des campagnes médiatiques ciblées montrant les problèmes de déforestation et de spoliation des communautés locales sur l'île de Bornéo en Malaisie[868]. Ces campagnes culminèrent en 2000 avec la disparition de Bruno Manser sur l'île de Bornéo (maintenant Kalimantan) dans la forêt malaisienne[869].

WWF Suisse souhaitait également développer une table ronde multi-acteurs[870] et a trouvé un terrain favorable à cette idée chez les détaillants, les fabricants de biens de consommation et des banques en Grande-Bretagne et au Pays-Bas, car ces entreprises maintiennent des liens commerciaux étroits avec leurs anciennes colonies et sont donc potentiellement exposées aux critiques des consommateurs. Le risque d'une exposition médiatique se révélait aussi important dans ces deux pays du fait que les populations avaient été sensibilisées aux problèmes de déforestation à large échelle dans l'Asie du Sud-Est consécutifs à El Niño en

---

[866] Entretien avec le responsable éthique de Migros en 2002, le 2012-12-*10 "The responsible of MIFA watched in television telling that margarine was killing the forest. And, as responsible for margarine in Switzerland for MIFA, which is producing margarine for Migros, he didn't want to be connected with destroying the forest. So, it was his idea to contact WWF. So it was like a new way of working to go towards WWF and propose something. As a retailer, it was not very…normally it was the opposite way".*

[867] Plus exactement au « responsable éthique », nom donné en 2000 au responsable durable de Migros.

[868] BROSUIS J.P. Between Politics and Poetics: Narratives of Dispossession in Sarawak, East Malaysia. p.281-322. In : BIERSACK A., GREENBERG J.B. (eds). *Reimagining. Political Ecology*. Durham, Duke University Press. 2006

[869] Bruno Manser Foundation : http://bmf.ch/fr accédé le 02 décembre 2012

[870] DJAMA M., VERWILGHEN A. Figures de l'expertise dans un dispositif de normalisation. Op. Cit.

1997-98. Ces pays sont aussi le siège de puissantes organisations de conservation, comme Greenpeace, les Amis de la Terre et Fauna & Flora International, ainsi que des organisations dédiées à la conservation de l'orang-outan[871]. Les multinationales cherchaient donc un moyen pour à la fois s'assurer un approvisionnement dans le long terme et protéger leur réputation[872]. C'est dans cet esprit que dès 1998, Unilever - multinationale basée aux Pays-Bas et le plus grand acheteur d'huile de palme au monde avec 3% du tonnage[873] - avait discuté des possibilités d'établir une filière d'approvisionnement durable avec l'Association malaisienne d'huile de palme (*Malaysian Palm Oil Association-MPOA*)[874].

Un représentant de WWF résume ainsi l'émergence de la RSPO :

> *« Je pense que nous étions une force derrière cela, en termes de rassemblement des différents acteurs autour d'une table ronde… Mais, je dois préciser que des entreprises comme Unilever ou Sainsbury's*[875] *et quelques-uns des planteurs malaisiens avaient sans doute les mêmes préoccupations, en parlant du besoin d'établir un processus. Oui, nous étions là, examinant la question, mais je ne pense pas que nous étions la seule voix à ce moment-là. Et c'était aussi en partie lié aux problèmes des fumées [résultant des feux de forêt] en Asie du Sud-Est à la fin des années quatre-vingt-dix* ».[876]

La RSPO émerge en 2002 comme une coopération informelle entre des acteurs ayant des positions souvent dominantes[877] sur chacun des segments en aval de la production, jusqu'au consommateur - les détaillants (par ex. Sainsbury's, Migros), les fabricants de biens de consommation (ex. Unilever), les transformateurs (ex. AAK-UK) et les banques (ex. Rabobank) - coopération facilitée par WWF Suisse, la seule ONG[878] participante. A la

---

[871] Sumatran Orangutan Society, Orangutan Foundation.

[872] DE MAN R. *Minutes of the preparatory meeting Hayes, London*. Leiden, RSPO. 15 Octobre 2002.

[873] Chiffres donnés par Jan-Kees Vis d'Unilever et Président de la RSPO à la 10ème Table ronde du développement durable de l'huile de palme, novembre 2012.

[874] Ibid.

[875] BLOOMBERG. Sainsbury Sales Slow More Than Anticipated on Fuel. *Bloomberg*. Le 23 mars 2011. L'article explique que cette chaine de super marchés britannique, possède 17% du marché, ce qui la situe derrière Wal-Mart et Tesco.

[876] Entretien avec la responsable du WWF auprès de la RSPO, le 2012-04-20: *"I supposed we were a driving force behind it, in terms of calling different parties on a table. And when we did that, which was way back in 2002, we had in mind, with our experience in FSC and MSC, that a roundtable more suitable process. But, I have to say, people like Unilever, Sainsbury, and some of the Malaysian growers industry probably had them same concerns as well, talking about the need to have a process established. Yes, we were there investigating it, but I don't think we were the lone voice at the time. It was also partly driven by the South –East Asian smoke problem in the late nineties"*

[877] Unilever est le premier acheteur mondial d'huile de palme, Rabobank est le premier organisme financier dans le secteur agricole, AAK-UK est le premier utilisateur d'huile de palme en Grande-Bretagne, Sainsbury's est le troisième détaillant en Grande-Bretagne, Migros est le premier détaillant en Suisse et le premier utilisateur d'huile de palme en Suisse.

[878] Soit la seule ONG environnementale ou sociale en reprenant les catégories de la RSPO.

réunion préparatoire de septembre 2002 à Londres[879], ces acteurs conviennent que la participation des principaux planteurs des pays où les situations environnementales et sociales sont décriées est déterminante pour le succès de l'initiative. C'est ainsi qu'Unilever prend contact dans les semaines suivantes avec le MPOA[880] et le planteur malaisien Golden Hope, avec qui il entretient des relations commerciales étroites.[881]

Le MPOA est l'association des planteurs[882] et des producteurs d'huile de palme en Malaisie. Il bénéficie du soutien de l'Etat et il est la seule voix malaisienne de l'industrie assurant un lobby par son message unique et son poids économique important. La Malaisie a été le premier pays à développer des plantations de palmiers à huile dans les années 1990, comme une politique d'Etat suivant un référentiel « d'exploitation » des ressources. Cette politique est la suite logique de la territorialisation et de l'expropriation des forêts gérées par les communautés locales au nom du développement économique qui marqua les décennies précédentes[883]. Elle a conduit à la constitution de planteurs géants proches du pouvoir, dont les sièges sont à Singapour ou en Malaisie[884] - 11 des 15 plus grands planteurs mondiaux ont leur siège dans ces deux pays (voir tableau 8)[885]. Dans le contexte malaisien où les considérations économiques priment sur les considérations environnementales, les organisations de conservation nationales sont muselées[886] et les organisations de conservation internationales sont durement critiquées par l'Etat malaisien[887] et par le MPOA.[888] Elles sont dénoncées comme une forme d'impérialisme à la botte des intérêts des pays occidentaux.

---

[879] DE MAN R. *Minutes of the preparatory meeting Hayes, London.* Op. Cit.

[880] DJAMA M., VERWILGHEN A. Figures de l'expertise dans un dispositif de normalisation. Op. Cit.

[881] BUSINESS TIMES MALAYSIA. Gloden Hope, Unilever to finalize deal next week. *Business Times Malaysia.* Novembre 2001.

[882] Propriétaire ou gérant de plantations de 40 hectares ou plus.

[883] SIOH M. An ecology of postcoloniality: disciplining nature and society in Malaya, 1948-1957. *Journal of Historical Geography.* 2004. 30: 729-746.

[884] A ce titre, il faut comprendre que Singapour est une presqu'île entourée par la Malaisie, qui a des liens très étroits avec ce pays, et tout particulièrement avec la minorité sino-malaisienne qui contrôle les marchés agro-industriels d'exportation.

[885] DJAMA M., VERWILGHEN A. Figures de l'expertise dans un dispositif de normalisation. Op. Cit.

[886] Selon l'organisation de conservation de l'orang-outan Hutan, les seuls primatologues étrangers ayant travaillé en Malaisie sur l'orang-outan sur une longue période dans les années soixante-dix, sont John MacKinnon et son équipe. Après deux ans, son visa ne fut pas renouvelé. Ensuite, plus aucun étranger n'a travaillé dans le long terme sur le terrain pour protéger les orangs-outans jusque dans les années 1990, avec la venue de Hutan, qui travaille en évitant toute critique.

[887] Dans son discours d'ouverture de la Table ronde annuelle de la RSPO en décembre 2007 à Kuala Lumpur, le Ministre malaisien des plantations s'en est pris vertement aux associations de conservation.

[888] Le site internet de MPOA, http://www.mpoa.org.my, a un lien accédant au site internet de Palm oil truth foundation, http://www.palmoiltruthfoundation.com/. Cette association établie en 2009 a comme objet principal l'attaque des ONG de conservation occidentales comme le montrent, par exemple, les titres évocateurs des trois derniers articles postés : *« The true story behind the green NGO's palm oil smear campaigns »* (12 juillet 2013), *« Why surrogate green groups are used by the European Commission to attack palm oil ? »* (5 juillet 2013) et *« palm oil and the green vultures in the haze »* (28 juin 2013).

L'Etat va jusqu'à financer[889] des campagnes dans des médias dominants, comme la chaine de télévision américaine CNBC ou l'agence d'information Bloomberg, pour s'opposer aux organisations de conservation. Certaines d'entre elles furent stoppées par le gouvernement britannique sur son territoire en raison de leur caractère jugé tendancieux[890]. Dans la même veine, le lobby malaisien soutient World Growth[891], une association qui critique systématiquement les organisations de conservation, et en particulier WWF. Cette attitude antagoniste du gouvernement malaisien s'expliquerait comme étant une réponse aux campagnes virulentes menées par des organisations de conservation dans les années 1990. Elles avaient en effet mis en avant les risques sanitaires de cette huile saturée lors du conflit industriel et commercial qui a vu s'affronter les entreprises agro-industrielles de l'huile de palme malaisienne et celles du soja américain[892].

Dans le contexte d'un marché mondial de l'huile végétale, où l'huile de palme est en train de s'imposer, le MPOA voit la RSPO comme un moyen de court-circuiter les critiques des organisations de conservation[893].

Après une seconde réunion en Suisse en décembre 2002, ces acteurs se constituent en « Comité d'organisation » pour préparer la première réunion de la « Table ronde » et élaborer la structure organisationnelle de l'association « Table ronde sur le développement de l'huile de palme durable » (*Roundtable on Sustainable Palm Oil - RSPO)*. Le MPOA facilite les contacts avec les planteurs malaisiens et avec son homologue indonésien, l'Association indonésienne de producteurs d'huile de palme (*Gabungan Pengusaha Kelapa Sawit Indonesia - GAPKI*).

---

[889] MPOC. Malaysian will not confront anti-palm oil lobbyists. Disponible en ligne sur www.mpoc.org.my. 23 novembre 2009. L'article explique que pour 2009, le budget pour ces actions de plaidoyer était de 10 millions de dollars américains.

[890]SWENEY M. 'Sustainable' palm oil campaign banned by ASA. Disponible en ligne http://www.guardian.co.uk/media/2009/sep/09/asa-palm-oil-advert-banned. London, *The Guardian.* 9 septembre 2009. L'article explique que les autorités britanniques des standards de publicité (Advertising Standard Authority - ASA) ont empêché une campagne du Malaysian Palm Oil Council (MPOC) qui avançait que la "rampant deforestation and unsound environmental practice" étaient des "protectionist agendas" non basés sur des faits scientifiques ou des preuves. En janvier 2008, ASA avait interdit la diffusion d'un spot publicitaire à la télévision pour des raisons similaires (voir: BENJAMIN A. Watchdog criticises misleading Malaysian palm oil advert. Disponible en ligne. http://www.guardian.co.uk/environment/2008/jan/09/forests.food. London, *The Guardian.* 9 janvier 2008).

[891] World Growth, une association faisant la promotion de l'huile de palme et décriant les organisations de conservation, en particulier WWF et Greenpeace.

[892] DJAMA M., VERWILGHEN A. Figures de l'expertise dans un dispositif de normalisation. Op. Cit.

[893] Ibid.

	Entreprise	Nationalité	Hectares
1	Golden Agri Resources	Singapour	637,361
2	Indofood	Singapour	541,224
3	Sime Darby	Malaisie	524,626
4	Wilmar	Singapour	500,000
5	KL Kepong	Malaisie	360,000
6	IOI Corp	Malaisie	251,000
7	Astra Agro Lestari	Indonésie	258,900
8	London Sumatra	Indonésie	169,909
9	Sampoerna Agro	Indonésie	169,000
10	Asiatic Dev	Malaisie	164,000
11	Kulim Berhad	Malaisie	124,660
12	Boustead	Malaisie	100,000
13	United Plantations	Malaisie	80,874
14	Bakre Sumatera	Indonésie	80,000
15	IJM Platations	Malaisie	70,000
	Total		**4,031,554**
	Dont Malaisie		1,675,160
	Dont Singapour		1,678,585
	Dont Indonésie		677,809

(Source : Reuters)[894]

Tableau 8. Plus importants planteurs de palmiers à huile au monde en 2009

La première « Table ronde » de la RSPO s'est tenue en Malaisie en août 2003, avec 200 participants provenant de 16 pays. Le document clef de cette réunion a été l'adoption d'une déclaration d'intention (*Statement of Intent-SOI*), c'est à dire une expression de soutien pour le processus d'institutionnalisation de la RSPO. Au 31 août 2004, 49 organisations[895] avaient signé la lettre d'intention, dont cinq associations environnementales[896]. En avril 2004, l'association « RSPO » voit le jour. Elle est enregistrée comme une association de droit Suisse[897] et son secrétariat est établi à Kuala Lumpur, la capitale de la Malaisie[898]. Selon ses statuts, « *les objectifs de la RSPO sont la promotion de la croissance et de l'utilisation de*

[894] REUTERS. The World's top 15 listed palm oil planters. Disponible en ligne http://www.reuters.com/article/2009/06/09/palmoil-asia-idUSKLR46201720090609. Kuala Lumpur, *Reuters*. 9 juin 2009

[895] 46 membres ordinaires et 3 membres affiliés (Alterra, Asia Green Environmental Sdn et le CIRAD)

[896] WWF-Suisse, WWF-Indonésie, WWF-Malaisie, PanEco Fondation (spécialisé en conservation des orangs-outans de Sumatra et dont le siège est à 40 km de celui de WWF-Suisse) et Rainforest Alliance (une ONG qui a développé sa propre certification basée sur le standard « Sustainable Agriculture Network » et a depuis quitté la RSPO).

[897] Enregistrée sous l'article 60 du code civil Suisse.

[898] En 2008, un bureau de liaison du secrétariat est établi à Jakarta.

l'huile de palme durable à travers la coopération à l'intérieur de la chaine d'approvisionnement et un dialogue ouvert avec ses parties prenantes».[899]

La RSPO distingue trois catégories de membres : les « membres ordinaires » (*Ordinary Members*) qui sont les organisations importantes de la filière de l'huile de palme et qui appartiennent à une des sept catégories définies par les statuts de la RSPO (voir tableau 10), les « membres affiliés » (*Affiliate Member*s) qui sont les individus ou les organisations qui ne figurent pas dans une des sept catégories, mais qui souhaitent soutenir les objectifs de la RSPO, comme par exemple les centres de recherche scientifique et les « partenaires de la filière » (*Supply Chain Associates*) qui sont les organisations qui achètent moins de 500 tonnes de d'huile de palme par an. Seuls les membres ordinaires disposent d'un droit vote à l'assemblée générale annuelle.

2.2. Des méthodes de traçabilité de l'huile de palme privilégiant le statu quo pour les multinationales en aval de la filière

En 2005, la RSPO a entériné les « Principes & Critères » pour la production d'une huile durable. Il établit une certification pour la plantation agricole et une certification pour l'usine de transformation. Ceci signifie que des vérificateurs - accrédités par la RSPO et payés par le membre souhaitant se certifier - ont certifié que la plantation ou l'usine respecte les Principes & Critères de la RSPO. La RSPO certifie l'huile durable (*RSPO Certified Sustainable Palm Oil - CSPO*), qui peut alors peut-être vendue avec le label CSPO sur le marché mondial de l'huile végétale.

Pour assurer la traçabilité de l'huile certifiée, la RSPO a entériné en 2007 quatre méthodes. La première méthode est « l'identité préservée » (*identity preserved*), où les tonnes d'huile CSPO suivent un chemin séparé et traçable de la plantation au produit final. La seconde méthode est « la ségrégation » (*segregated*), où le mélange des différentes huiles durables (donc de différentes plantations certifiées) est permis, mais où la traçabilité est ensuite assurée jusqu'au produit final. Le produit final contient uniquement de l'huile CSPO, mais son origine n'est pas déterminée. La troisième méthode est « le bilan massique » (*mass balance*), où les tonnes d'huile CSPO peuvent être mélangées avec les tonnes d'huile de palme non certifiées, tout en assurant la traçabilité de ces tonnages le long de la filière par la RSPO[900]. Ceci permet de connaitre le pourcentage d'huile CSPO présent dans le produit final. Enfin, la quatrième

[899] RSPO. *Statutes – Roundatable on Sustainable Palm Oil (RSPO).* Disponible en ligne www.rspo.org. 2004. Article 2 "Objectives" : "*RSPO's objectives are to promote the growth and use of sustainable palm oil through co-operation within the supply chain and open dialogue with its stakeholders*".

[900] Le suivi de la traçabilité est assuré par la plate-forme Internet eTrace www.eTrace.rspo.org

méthode est « le certificat » (*book & claim*) conçu par le transformateur AAK[901]. Dans ce cas, il s'agit d'un marché de certificats dont la gestion est assurée par sa filiale GreenPalm.[902] Les tonnes d'huile CSPO permettent au planteur d'obtenir des certificats « GreenPalm » qui sont alors vendus sur le marché. L'acheteur se fournit en certificats pour couvrir ses achats d'huile de palme qu'il a effectués sur le marché normal sans se préoccuper de l'origine. Dans ce dernier cas de figure, la filière habituelle de l'huile de palme est utilisée et les huiles produites CSPO sont mélangées avec les autres huiles. Quant au produit final, il peut très bien ne pas contenir d'huile CSPO, ce qui est fréquent puisque la production d'huile CSPO est minoritaire par rapport à la production mondiale d'huile de palme. La méthode des certificats GreenPalm permet donc un tour de passe-passe consistant à présenter un produit final avec le logo distinctif de durabilité CSPO sans qu'il n'en respecte les critères.

Au tout début de la certification RSPO, les acteurs ont accepté cette méthode, car elle permettait de certifier n'importe quelle quantité sans devoir modifier la chaine d'approvisionnement. Pour leurs promoteurs, ce serait aussi adapté pour les petites quantités produites par les paysans contribuant au développement local. Ainsi GreenPalm met bien en évidence sur son site Internet que « *GreenPalm fonctionne à travers la chaine de production existante, il sauvegarde ainsi des millions d'emplois liés à l'huile de palme dans les régions les plus pauvres* »[903]. Ce discours reste cependant loin de la réalité, car les petits producteurs fournissent essentiellement le marché national, et n'ont donc pas intérêt à se certifier. Ceci est d'autant plus vrai que les coûts de certification sont fixes, donc prohibitifs pour les petites quantités. Ainsi, fin 2012, ni l'Indonésie ni la Malaisie n'avaient de petits producteurs certifiés.

Face à ce discours, les ONG environnementales et les planteurs ont eu du mal à déterminer leur position vis à vis de la méthode GreenPalm. Restés dans un premier temps passifs, ils y sont désormais plutôt opposés constatant que les multinationales en aval de la production tirent parti de cette méthode comme un moyen pratique pour ne pas réformer leur filière d'approvisionnement et d'obtenir une huile durable à bon prix. Comme l'explique un producteur d'huile de palme :

> « *Les certificats GreenPalm, c'est du "greenwashing". Je suis contre. Cela a eu son utilité. Mais, aujourd'hui, pour moi, les certificats GreenPalm, cela n'a aucun sens… C'est un très bon moyen pour qu'il n'y ait pas de changements. Il n'y a aucun intérêt*

[901] Membre fondateur de la RSPO et actuel trésorier de l'association.
[902] GreenPalm : www.GreenPalm.org
[903] Disponible sur le site internet de GreenPalm. www.greenpalm.org, accédé le 2013-03-07 « *it works through the existing supply chain, it safeguards millions of palm oil jobs in some of the world's poorer regions* ».

pour les raffineurs et les utilisateurs industriels en Europe de réellement changer leurs pratiques. Alors que pour les producteurs [les planteurs] qui ont dépensé des sommes conséquentes pour être certifiés, pour avoir changé leurs pratiques, pour avoir embauché des gens comme moi, pour avoir mis du personnel sur le terrain, pour avoir limité leurs surfaces cultivées,… Il y a une grande frustration puisque tu ne peux pas la vendre, cette huile. Oui, on la vend, mais pas comme certifiée. Comment je peux expliquer ça sur le terrain ? »[904].

Les multinationales en aval de la production privilégient la méthode des certificats, pour deux raisons combinées. La première, c'est qu'ils couvrent leur risque de réputation en se fournissant en certificats, car le consommateur est dans l'impossibilité de savoir que cette huile ne contient pas ou peu d'huile certifiée durable. En effet, la RSPO a institué, dès 2006, une stratégie de communication[905] qui ne fait aucune différence entre les méthodes de certification. Comme l'explique un responsable d'une organisation de conservation siégeant au bureau exécutif :

« *Hé bien, c'est trop compliqué [pour le consommateur]. Le consommateur ne s'en préoccupe pas vraiment… Ils veulent juste un produit qui est responsable d'un point de vue social et environnemental. Donc, notre petit logo contribue à cette fin*»[906].

La seconde raison est que le surcoût d'achat des certificats devient rapidement marginal. Il s'établit à environ 0,3% du prix moyen d'achat de l'huile de palme[907] sans devoir toucher à la chaine d'approvisionnement. Ce surcoût comprend à la fois les coûts de transaction liés au fonctionnement de la plate-forme électronique d'achat/vente (soit un dollar la tonne) et le coût du premium (soit deux dollars la tonne)[908]. Question coût de transaction, seuls les coûts limités de la plate-forme sont ici repris. Les autres coûts liés à l'établissement du cahier des charges et à la certification sont à la charge du planteur ou de l'usine de transformation. Quant aux coûts liés à la surveillance de la mise en application, ils sont répartis entre tous les acteurs de la RSPO à travers la mise en transparence (voir section suivante). Bref, on se retrouve dans

---

[904] Entretien avec un planteur industriel de palmier à huile, le 2012-02-13.

[905] CROSBIE L. *Consumer and Branding Working Group Report.* RSPO, disponible en ligne http://www.rspo.org/files/resource_centre/(3)%20RT5(VI)_CBWG_Recommendations_Presentation.pdf. 2007, p.3 «*Recommended claim on certificates: Supports the certification of certified Sustainable Palm Oil* ».

[906] Entretien avec un directeur d'une organisation de conservation siégeant au bureau exécutif de la RSPO, le 2011-11-21 « *Well it's too complicated. The consumer doesn't really care. … they want a product that's socially responsible and environmentally responsible. So our little logo contributes to that end* ».

[907] L'huile de palme se négocie aux environ de 1000 dollars américains par tonne.

[908] Depuis janvier 2012, les coûts de transaction de GreenPalm sont établis à un dollar américain par tonne de CSPO (en baisse constante depuis son début à trois dollars américains par tonne en 2009) et le premium pour le CSPO était de deux dollars par tonne en décembre 2012

une situation prévue par le modèle de la négociation[909]. Les multinationales exposées aux critiques des consommateurs occidentaux contrôlent le risque de réputation, et se prévalent du label CSPO pour un très faible surcoût.

Ceci explique pourquoi fin 2012, différentes multinationales se sont publiquement engagées à utiliser 100% de CSPO comme Carrefour, Johnson & Johnson, Nestlé, P&G, et Unilever. En réalité, elles le font essentiellement à travers l'achat de certificats. Cas emblématique en tant que président de la RSPO, Unilever annonce se fournir totalement en CSPO dès 2012 par le jeu de l'achat de certificats, au lieu de la promesse affichée en 2008 de tenir cet engagement en 2015. Mais, en même temps, il retarde pour 2020[910] l'achat d'huile durable, où les tonnes d'huile CSPO suivent un chemin séparé et traçable de la plantation au produit final (c'est-à-dire la méthode « identité préservée »).

Quelques multinationales comme Findus ou Casino ont décidé de réduire leur risque de réputation en se tournant vers une autre option, celle qui consiste à choisir une huile de substitution, notamment l'huile de tournesol. Peu d'entreprises ont recours à cette option, car elle est plus coûteuse que celle des certificats. Un chercheur explique :

> *« Findus, ils s'en mordent les doigts parce que ça leur coûte 15% plus cher et ils ne savent pas comment faire maintenant… Tu remplaces l'huile de palme qui est une huile extrêmement stable à la friture, par une autre [l'huile de tournesol] qui est instable, donc tu es obligé de changer tes bains beaucoup plus souvent, [car] cela s'acidifie beaucoup plus rapidement. Au bout du compte, tu ne peux pas faire payer la différence [au consommateur].* »[911]

2.3. La RSPO : une association contrôlée par les multinationales en aval de la production

Depuis sa fondation, la RSPO a connu une croissance rapide. Fin novembre 2012, elle est forte de plus de 1000 membres, dont 779 membres ordinaires, répartis dans 50 pays couvrant les sept catégories. Chaque membre doit s'inscrire dans une seule de ces catégories.

Il existe un clivage entre les pays producteurs et les pays anglo-saxons demandeurs d'huile de palme certifiée durable[912]. Dans les pays producteurs, comme par exemple l'Indonésie, les

---

[909] COASE R. *The firm, the market and the law.* Londres et Chicago, The University of Chicago Press. 1988.

[910] UNILEVER. *Unilever published a report on the progress it is making towards meeting its Unilever Sustainable Living Plan Targets*. Press release by Unilever. London, le 24 avril 2012.

[911] Entretien avec un chercheur sur le palmier à huile, le 2012-02-28.

[912] 55 planteurs indonésiens (sur 119 planteurs au total), 28 transformateurs indonésiens (sachant que certains transformateurs sont des planteurs) sur 287 au total, deux fabricants de biens de consommation indonésiens sur 287, zéro détaillant indonésien, deux ONG environnmentales sur 20 (WWF Indonésie et ISPO-Indonesian Sustainable Palm-Oil Foundation fondée par un cadre dirigeant de WWF Indonésie), trois ONG sociales sur 10 (Sawit Watch, LINKS-Lingkar Komunitas Sawit fondée par un cadre dirigeant de Sawit Watch, et Yayasan Setara Jambi limité à la province de Jambi).

membres sont exclusivement des planteurs (une centaine). Au contraire, dans les pays anglo-saxons, les membres appartiennent à toutes les autres catégories, à l'exception des planteurs. L'évolution historique de chaque catégorie de membres est loin d'être linéaire si l'on considère les membres ordinaires, ceux qui sont l'enjeu de ce chapitre, car ils disposent d'un droit de vote (illustration 37).

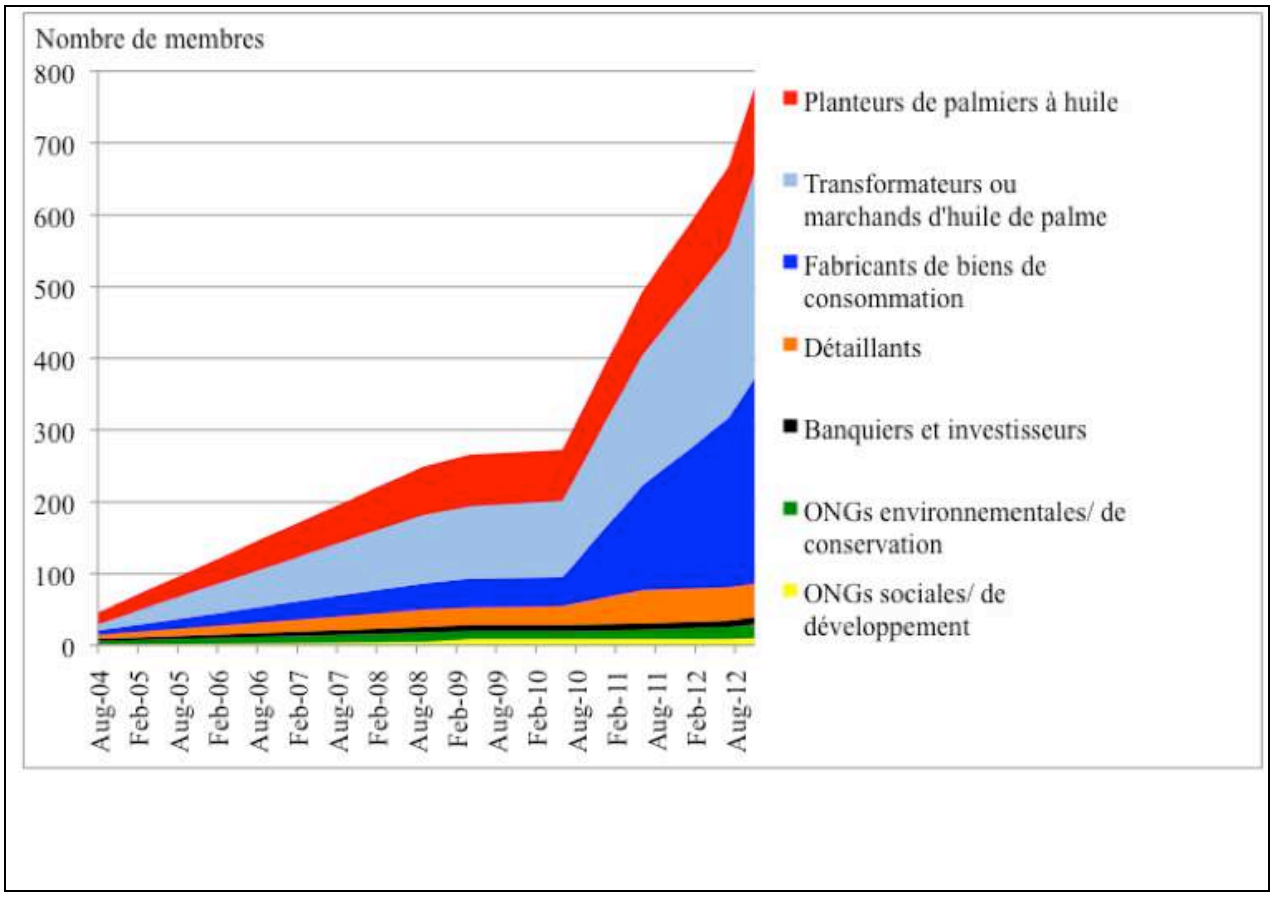

Illustration 6. Evolution semestrielle du nombre de membres ordinaires RSPO par catégorie [913]

Cette situation reflète l'évolution des intérêts à participer entre les quatre grands groupes constituant la RSPO, soit les planteurs, les multinationales en aval de la chaine, les ONG (environnementales et sociales) et les banquiers/investisseurs. La logique de participation de chaque groupe est détaillée ci-dessous.

2.3.1. Les multinationales en aval de la production

Les multinationales en aval de la chaine de production représentent 80% des membres ordinaires (620 membres)[914], soit 37% de transformateurs (287), 37% de fabricants de biens de consommation (287) et 6% de détaillants (46). Le nombre de membres dans les catégories fabricants de biens de consommation et de transformateurs a récemment décollé, passant de

[913] Source analyse personnelle provenant du Site internet de la RSPO et d'information compilée par O. Tichit.
[914] Nombres provenant du site officiel de la RSPO (www.rspo.org) consulté le 28 novembre 2012.

50% des membres ordinaires de la RSPO en 2009 aux trois-quarts des membres fin 2012. Ceci correspond au moment où les surcoûts associés à l'utilisation de la méthode des certificats se sont révélés très faibles pour les acheteurs. Le nombre de membres RSPO dans ces deux catégories serait encore bien plus élevé si l'on incluait les membres « associés de la filière », ce qui montre l'intérêt de ces deux catégories à devenir membres de la RSPO. Le nombre de détaillants a lui aussi augmenté sensiblement, doublant entre 2010 et fin 2012.

Comme chaque entreprise dispose d'une seule voix lors du vote à bulletin secret à l'assemblée générale et que l'approbation se fait à la majorité simple, les multinationales en aval de la production détiennent la majorité absolue. Elles décident donc de l'approbation des résolutions et par conséquent de l'avancée de la RSPO.

2.3.2. Les planteurs

119 membres sont des planteurs, soit un chiffre relativement stable dans la durée. Proportionnellement, leur part se réduit de 25% en 2009 à 15% fin 2012.

A priori, les planteurs ont peu d'intérêt à être membres de la RSPO et à se certifier, ceci pour deux raisons. D'abord, les planteurs espéraient obtenir un premium important pour le CSPO. Comme en témoigne un responsable de MPOA : « *Nous ne pouvons pas progresser à moins que nous obtenions un premium* »[915]. Mais, cette option ne s'est pas concrétisée. Les acheteurs privilégiant l'achat de certificats, le premium donné est très inférieur aux coûts réels liés au processus de certification et à la mise en application des principes, en particulier les pertes de surfaces exploitées pour préserver la biodiversité[916].

Ensuite, les planteurs membres de la RSPO sont soumis à des exigences d'exploitation dont s'affranchissent les planteurs qui n'en sont pas membres. Selon un planteur de Sumatra, il serait quasi impossible de s'étendre en respectant les règles de la RSPO.

> « *Notre entreprise, d'une façon générale, a cherché à s'étendre plutôt en rachetant des plantations. Et pour racheter ces plantations, ils ont toujours vérifié qu'elles respectaient trois critères minimum : que ce soit de bons sols, qu'il n'y ait pas de problèmes avec les communautés environnantes et que la documentation de propriété HGU [permis d'exploitation] soit bien complète. Et bien en général, quand tu as ces trois conditions, les*

[915] RSPO. *Roundtable on Sustainable Palm-Oil GA7.* Draft minutes of AG6. 2010. Discussion lors de la septième assemblée générale (AG7) de la RSPO sur la Résolution 1 « Market Support for Sustainable Palm Oil Production», le représentant du MPOA expliquait p.9 « *We cannot progress unless CSPO attracts a premium* ».

[916] LEVIN J., NG G., FORTES D., GARCIA S., LACEY S., GRUBBA D. *Profitability and Sustainability in Palm Oil Production. Analysis of Incremental Financial Costs and Benefits of RSPO Compliance*. Washington, WWF-US. 2012. En page 1, le tableau explique que le coût pour la perte de la surface agricole est entre 0 et 13 dollars par an et le coût de la première certification serait compris entre 6 et 15 dollars, puis son coût du renouvellement serait entre 3 et 13 dollars par an.

gens ne vendent pas. Quand il y a quelque chose à vendre, c'est qu'il y a un cadavre dans le placard : soit les parcelles sont partiellement dégueulasses, soit les communautés foutent la pagaille autour, soit le HGU n'est pas terminé... Bref, ces 10 dernières années, nous avons acheté 300 hectares »[917].

Face à ces limitations, les planteurs adoptent trois types de stratégies différentes vis à vis de la RSPO : l'investissement, l'attentisme et le retrait.

L'investissement est la stratégie choisie par la plupart des grands planteurs pionniers de la RSPO, et qui activement se certifient. Il s'agit d'une vingtaine de grands planteurs malaisiens, de quelques indonésiens et de planteurs contrôlés par les pays occidentaux issus de l'époque coloniale, comme SIPEF et Socfindo. Ce groupe ne constituerait qu'environ 2% des planteurs mondiaux, mais il a un poids beaucoup plus important en termes de surfaces plantées et de tonnages produits, environ 20% de la production mondiale. A titre d'exemple, les 11 planteurs malaisiens et singapouriens qui figurent sur la liste des 15 plus grands planteurs mondiaux (voir tableau 8) ont tous suivi les démarches de certification.

Ces planteurs participent activement au RSPO, c'est-à-dire son assemblée générale[918] et ses groupes de travail[919]. Il s'agit d'une stratégie offensive visant un triple objectif : soigner son image, prendre des parts de marché[920] et peser sur les règles de la RSPO pour qu'elles leur soient les plus favorables[921].

La certification doit leur permettre un meilleur accès au marché occidental demandeur en huile durable, ce qui représente environ 12% du marché mondial, constitué de l'Europe (avec 4,9 millions de tonnes) et des Etats-Unis (avec 1 million de tonnes)[922]. De plus, fin 2012, la Commission européenne a entériné le principe que l'huile labellisée par la RSPO - à l'exception de celle certifiée « GreenPalm » - ait accès au marché européen des agro-

[917] Entretien avec le responsable de recherche chez un planteur membre de la RSPO, le 2012-02-28.

[918] Pour l'Indonésie, Golden Agri-Resources est l'organisation qui présente les différentes propositions de résolution de GAPKI et commente les résolutions des ONG environnementales ; Musim Mas est au bureau exécutif.

[919] Wilmar, PT Musim Mas et Golden Agri-Resources se trouvent dans le Groupe de travail sur la biodiversité. Wilmar, dès 2009, a engagé une primatologue britannique pour s'occuper des forêts de haute valeur de conservation.

[920] A titre d'exemple, le planteur malaisien United Plantations est le premier à affréter une cargaison d'huile certifiée CSPO en 2008 pour le port de Rotterdam.

[921] A titre d'exemple, à la sixième assemblée générale de la RSPO en 2009, les producteurs indonésiens et malaisiens (GAPKI et MPOA) ont proposé la résolution qui oblige tous les membres RSPO non inclus dans le marché de l'huile de palme (comme les ONG) à soutenir et à promouvoir l'huile de palme certifiée durable. Cette proposition fut rejetée de peu avec 61 votes pour, 64 contre et 27 absentions. De même, ce n'est après d'ardues négociations au sein du bureau exécutif et la certitude que tout effort serait volontaire, que les planteurs ont retiré leur proposition sur les gaz à effet de serre qui stipulait que les nouvelles plantations pourraient se conduire sur les tourbières pour des raisons de souveraineté nationale.

[922] 5,9 millions de tonnes d'huile de palme consommées en Europe et aux Etats-Unis, pour 47,9 millions de tonnes produites dans le monde.

carburants.[923] Un intérêt supplémentaire à se certifier pour ces planteurs consiste en l'existence d'un débouché captif. En effet, en 2009, l'assemblée générale de la RSPO a entériné la proposition des planteurs stipulant que l'huile certifiée CSPO doit prioritairement être achetée par les autres membres de la RSPO[924]. Cet avantage reste limité pour le moment, car le marché mondial est globalement demandeur en huile de palme, mais il s'avèrerait intéressant en cas de retournement.

La stratégie visant une amélioration de l'image, quant à elle, facilite l'accès au crédit bancaire et permet d'obtenir de meilleures relations avec le gouvernement et la société civile[925]. L'essentiel de la déforestation malaisienne a eu lieu avant novembre 2005, la date limite autorisée par la RSPO pour la conversion de la forêt primaire, et donc pour l'autorisation de la certification. La plupart des étendues de forêts où le palmier à huile peut s'étendre ont déjà été converties en extension agricole avant cette date.[926] Le label RSPO entérine donc la majeure partie de la déforestation malaisienne, ce qui élimine les menaces de boycott. La participation des planteurs malaisiens étant érigée en politique d'Etat, le gouvernement de Malaisie contrôle indirectement deux postes au sein du bureau exécutif de la RSPO : celui des petits producteurs, réservé à l'agence fédérale du développement des terres malaisiennes (Federal Land Development Authority - FELDA)[927] et celui des planteurs malaisiens occupé par le MPOA.

L'attentisme est la stratégie choisie par environ 4% des planteurs mondiaux (soit les ¾ des planteurs membres de la RSPO). Elle consiste à devenir membre de la RSPO, mais sans se lancer dans la certification. Ces planteurs adoptent une stratégie passive qui consiste à attendre une évolution de la RSPO pour décider s'il est vraiment profitable de se lancer dans ce processus de certification. Cette stratégie est celle de la plupart des planteurs indonésiens membres du RSPO aux premières heures de sa formation. Comme le note un planteur :

> *« Il y a encore de la résistance, c'est facile. Il s'agit de voir le nombre de producteurs certifiés RSPO, il y a un quart des producteurs membres de la RSPO qui sont certifiés [sous-entendu que les trois autres quarts ne le sont pas]. Il y a des gens qui n'ont pas compris qu'il ne s'agit pas seulement d'être membre, mais qu'il faut aussi être*

[923] SILVIUS M. *Palm oil 'sustainability' certification by European Commission will increase emissions and threaten peatlands.* Communiqué de presse. Wetlands International. Le 27 novembre 2012.

[924] La proposition conjointe des fédérations des producteurs indonésiens et malaisiens (GAPKI et MPOA) a été entérinée par la sixième assemblée générale de la RSPO par 66 votes pour, 57 contre et 29 absentions.

[925] LEVIN J. et al. *Profitability and Sustainability in Palm Oil Production.* Op. Cit. p.1

[926] DAILY MIRROR. Balanced outlook for global oil palm industry. Disponible en ligne http://www.dailymirror.lk/business/features/23816-balanced-outlook-for-global-oil-palm-industry.html. *Daily mirror Srilanka.* 28 novembre 2012.

[927] Une agence du gouvernement malaisien qui possède un programme d'appui aux petits planteurs.

certifié »[928].

Enfin, le retrait est la stratégie qui consiste à ne pas devenir membre de la RSPO (ou à s'en retirer) en raison du manque de bénéfice escompté, par rapport aux obligations que cela implique. C'est la stratégie suivie par la grande majorité des planteurs, notamment tous ceux qui se limitent au débouché local, et environ 95% des planteurs indonésiens, car, en Indonésie, l'expansion du palmier à huile s'est réalisée plus récemment au détriment de la forêt primaire répertoriée en 2005, et donc non éligible au critères de la RSPO. A titre d'exemple, en mars 2013, le gouvernement indonésien a avalisé le plan de la province d'Aceh pour de nouvelles extension de palmiers à huile sur plus de 250 000 hectares, essentiellement sur de la forêt primaire, en particulier la forêt tourbeuse de Tripa[929]. De même, chacun des cinq plus grands planteurs indonésiens possède des dizaines de milliers d'hectares de forêt, dont une partie contenant des orangs-outans. Ces terres (*Land bank*) devraient être à terme converties en plantations[930]. Si l'on considère le territoire des orangs-outans de Sumatra, seulement trois planteurs sont membres de la RSPO : Socfindo, Lansgum et PT Sisurau, ce qui est très peu par rapport à la centaine d'entreprises opérant dans ces environs. Quant aux extensions récentes sur la province d'Aceh, elles concernent une cinquantaine de planteurs dont aucun n'est membre de la RSPO[931].

L'expansion de l'huile de palme étant une politique d'Etat indonésienne, l'association des producteurs d'huile de palme indonésienne GAPKI s'est retirée de la RSPO en 2011[932] et le ministère de l'Agriculture indonésien a créé une certification parallèle à la RSPO, l'*Indonesian Sustainable palm Oil (ISPO)*, qui est obligatoire pour tous les planteurs. Cette certification se fonde sur sept principes[933] : elle est très similaire à la RSPO, sauf pour le principe de la transparence qui n'est pas repris.

---

[928] Entretien avec un planteur de palmiers à huile à large échelle membre de la RSPO, le 2012-02-13.

[929] PANECO, KPHA. *Aceh plans to clear 1.2 million hectares of protected forest trigger alarm over increase in landslides, floods and other natural disasters.* Communiqué de presse.13 mars 2013.

[930] GREENPEACE. How Unilever palm oil suppliers are burning up Borneo. Amsterdam, Greenpeace. 2008.

[931] EYE-ON-ACEH. *The "Golden" Crop ? Palm Oil in Post-Tsunami Aceh.* Banda Aceh, Eye-on-Aceh. Septembre 2007.

[932] Entretien avec un responsable de programme de l'International Finance Corporation en Indonésie, le 2011-11-30 "*There are 2000 companies in Indonesia, 40 are RSPO members. There are 2000 oil palm companies in Indonesia. Some don't work. Let's say that only half of them work, 1000. There are still right now only a small RSPO number of companies".*

[933] Les sept principes de l'ISPO sont : 1) la licence de plantation et le système de gestion, 2) l'application des guides techniques pour la culture du palmier à huile et la fabrication de l'huile, 3) la gestion environnementale et le suivi, 4) la responsabilité envers les travailleurs, 5) la responsabilité sociale envers la communauté, 6) le renforcement de l'économie et des communautés locales et 7) l'amélioration durable du business.

2.3.3. Les ONG environnementales

20 ONG environnementales - pour faire référence à la nomenclature utilisée par la RSPO - sont membres de la RSPO. C'est très peu par rapport à l'ensemble des ONG environnementales liées à la conservation de la biodiversité en général.

Les ONG environnementales adoptent différentes formes d'engagement dans la démarche RSPO. En considérant le mode d'engagement (les moyens utilisés) et les objectifs poursuivis, cette étude permet de dégager sur la durée - soit depuis la formation de la RSPO en 2004 jusqu'à fin 2012 - quatre principaux régimes d'engagement stables des ONG environnementales avec la RSPO (voir tableau 9).

Régime d'engagement	Exemple d'ONG environnementales	Mode de Participation au RSPO	Objectif prioritaire dans le RSPO
Opportuniste	Organisations spécifiques à la conservation des orangs-outans: Fondation PanEco et Sumatran Orangutan Society.	Membres du RSPO : - participent exclusivement aux réunions annuelles et aux assemblées générales, - utilisent ces évènements comme tribune.	Obtenir des résolutions précises pour protéger un habitat en particulier permettant de sauvegarder des colonies spécifiques d'orangs-outans (Tripa, Bukit Tugah Puluh).
Collaboratif	Généralistes sur la conservation des forêts et des espaces: WWF, Conservation International, Fauna & Flora International.	Membres de la RSPO : -participent activement au bureau exécutif et aux différentes commissions, - travaillent en continu de manière systémique dans la RSPO.	Réformer la production de l'huile de palme en pesant sur la RSPO de l'intérieur pour assurer la validité de la certification.
Sceptique	Généralistes sur la conservation des forêts et des espèces: Leuser International Foundation, World Conservation Society. Toutes les associations indonésiennes de conservation.	Non membres de la RSPO.	Eviter la RSPO, négligeable dans leur stratégie, soit au vu de leur incapacité à s'y investir, soit au vu de leur expérience du terrain, et donc de la méfiance pour l'initiative qui détourne des ressources mieux utilisées ailleurs.
Opposant	Généralistes sur la conservation des forêts et des espèces en général: Greenpeace, Amis de la Terre.	Non membres de la RSPO : - élaborent des dossiers de plaintes désignant des planteurs choisis stratégiquement, - utilisent la RSPO comme une tribune contestataire.	Critiquer radicalement la légitimité de la RSPO dans sa capacité à réformer le secteur de l'intérieur. Obtenir un moratoire global sur la déforestation et la réforme du secteur du palmier à huile.

(Source : D. Ruysschaert).

Tableau 9. Typologie des régimes d'engagement des ONG environnementales avec la RSPO

L'intérêt de cette typologie est de trois ordres. D'abord, elle rend compte de la logique de ces acteurs en dépassant la typologie des ONG pour et contre la RSPO, soit les « réformateurs » qui tentent de réformer le secteur de l'intérieur et les « radicaux » qui pensent qu'il faut le changer fondamentalement[934]. Cette dichotomie représente au mieux les points de vue idéologiques des grandes ONG environnementales occidentales. Ensuite, cette typologie permet d'expliquer les correspondances d'affinité entre les acteurs qui suivent un même régime d'engagement. Enfin, elle saisit les coalitions stratégiques possibles entre les acteurs qui sont sur des régimes d'engagement différents.

Les « opportunistes » et « collaboratifs » sont membres de la RSPO. En tant que tels, ils légitiment la RSPO comme un accord labellisant de l'huile certifiée durable.

La catégorie des « opportunistes » regroupe les organisations de conservation spécifiquement liées à la conservation de l'orang-outan de Sumatra (Fondation PanEco et Sumatran Orangutan Society) ou de Bornéo (Orangutan Land Trust et Borneo Orangutan Society). Adhérents de la RSPO et disposant de moyens limités, ces organisations ciblent leur stratégie sur l'intervention à l'assemblée générale et à la table ronde, qui se tiennent en même temps. A l'assemblée générale, elles ont déposé quatre résolutions[935] pour faire avancer des points précis de leur agenda de conservation : cultiver le palmier à huile sur des terres en jachère (2006), conserver la forêt tourbeuse de Tripa (2008), conserver l'écosystème de Bukit Tigah Puluh (2009) et conserver les forêts non primaires (2010). Par leurs demandes ponctuelles et ciblées, ces organisations suivent un référentiel de « conservation radicale » au centre duquel se trouve l'application de la loi et la conservation de chaque habitat et de chaque orang-outan. Le ton est souvent résolument déterminé. La résolution de la fondation PanEco mentionne ainsi : « *Nous exigeons que la RSPO prenne instamment des mesures pour arrêter la destruction des forêts tourbeuses de Tripa. En plus, nous exigeons que la RSPO se rende crédible et améliore radicalement ses performances en mettant un œuvre un mécanisme efficace pour contrôler les mauvaises pratiques de l'industrie de l'huile de palme* »[936]. Chacune de ces quatre résolutions a été adoptée, bien que les ONG environnementales ne

[934] ESCOBAR M., CHEYNS E. NGOs acting along global supply chains. Op. Cit.

[935] Il s'agit en détail des quatre résolutions suivantes : *« Cultures de palmiers à huile …sur des terres dégradées comme une alternative aux concessions menaçant les forêts de haute valeur (soit Tripa)* », soumise par PanEco en 2006, « *Les forêts tropicales de Tripa, les forêts tourbeuses d'une valeur exceptionnelle de conservation, qui sont détruites par des plantations de palmier à huile* » soumise par PanEco en 2008, *« Moratoire sur l'abattage de l'écosystème de Bukit Tigapuluh* » soumise par SOS en 2009 et *« Hautes valeurs de conservation dans les forêts non primaires* » soumise par SOS en 2010.

[936] PANECO FOUNDATION. *The Tripa Resolution*. 5ème Assemblée générale de la RSPO. Novembre 2008. "*We herewith urgently request the RSPO to take action to stop the destruction of Tripa peat swamp forests. Furthermore we request the RSPO to adhere to the credibility of its role and drastically improve its efficiency by implementing an effective mechanism to control bad practices of the palm oil industry".*

constituent que 3% des membres de la RSPO, car elles bénéficient de l'appui inconditionnel des multinationales de la filière en aval de la production. Cette prise de position des multinationales indique leur volonté de s'affranchir des « excès » des planteurs. Elles soutiennent les initiatives de ces ONG, car non seulement elles leur permettent de réduire le potentiel dommage de réputation sur la production, ce qui ressort positivement sur la RSPO, et donc à terme sur elles-mêmes, mais aussi elles n'encourent personnellement aucun préjudice direct, les critiques visant essentiellement la catégorie des planteurs. En revanche, ces décisions ont un impact considérable sur les planteurs membres de la RSPO, car elles limitent leur expansion dans les territoires désignés, ce qui les met en position de faiblesse par rapport aux planteurs non membres. Les planteurs s'opposent donc en vain à chaque résolution des ONG opportunistes durant l'assemblée générale.[937] A la suite du cas de Bukit Tugapuluh, les planteurs ont déposé une résolution en 2010 pour que cette pratique soit proscrite, car « *ceci transforme l'assemblée en un processus politique, mais aussi mine l'intégrité du standard RSPO* »[938]. Cette résolution a été acceptée de justesse[939], interdisant, à partir de cette date, aux ONG « opportunistes » d'utiliser le dépôt de résolution pour faire avancer leur agenda particulier.

La catégorie des « collaboratifs » est constituée d'organisations de conservation qui se sont mobilisées pour la protection générale des forêts tropicales. Ce sont des organisations internationales puissantes qui ont leur siège en Europe ou aux Etats-Unis. Elles investissent des moyens considérables dans la RSPO, espérant faire bouger l'ensemble du secteur de l'huile de l'intérieur. Elles siègent au bureau exécutif (WWF et Conservation International) et participent dans différents groupes de travail offrant leur expertise technique, comme Zoological London Society (président du groupe de travail sur la biodiversité), World Resource Institute (pour l'utilisation des terres dégradées), Wetlands International et Global Environmental Centre (pour les gaz à effet de serre et les tourbières), Conservation International (co-président du groupe de travail sur les gaz à effet de serre) et WWF (pour la déforestation et les schémas REDD). Ces organisations ne remettent pas en cause le modèle agro-industriel et assument le référentiel de « gestion des services écosystémiques » prépondérant à la RSPO. Elles espèrent réformer la filière de l'huile de palme à travers un engagement constant et l'apport d'informations (rapports scientifiques, cartes ou études). Ces

[937] Par exemple, la résolution sur le moratoire de l'écosystème de Bukit Tigapuluh est acceptée avec 64 votes pour, 29 contre et 58 sans opinion.

[938] La résolution 6d « *Preserving the Integrity of the Standard setting process in RSPO* ». GA7, 2010 explique : « This convert the Assembly into a political process, it undermines the integrity of the RSPO standard ».

[939] La résolution 6d « *Preserving the Integrity of the Standard setting process in RSPO* » présentée en 2010 à la septième assemblée générale de la RSPO fut acceptée avec 84 votes pour et 60 contre.

ONG sont rarement critiques publiquement vis-à-vis de la RSPO ou de leurs membres. Elles privilégient une stratégie de réforme interne du fonctionnement du RSPO. Plus un « collaboratif » est engagé dans le RSPO, moins il sera critique. Ainsi, étant membre fondateur du RSPO et siégeant au bureau exécutif, WWF n'exprime aucune critique publiquement à l'égard de la RSPO. En revanche, Wetlands International, qui se consacre spécifiquement aux gaz à effet de serre, maintient des critiques dans son domaine d'expertise. Ainsi, en novembre 2012, l'ONG publie ce communiqué de presse : « *Le schéma d'agro-diesel durable pour l'huile de palme certifiée par la RSPO […] va ouvrir la porte de l'Europe pour l'huile de palme […] sans aucune garantie que cela contribue à l'atténuation du changement climatique ou au maintien des forêts et des tourbières tropicales* »[940].

La catégorie des « opposants » se compose d'organisations de conservation puissantes, qui s'intéressent à la protection générale des forêts tropicales : parmi elles, Greenpeace et les Amis de la Terre. Elles ne sont pas membres de la RSPO, évitant ainsi de légitimer le processus. Elles investissent des moyens considérables pour élaborer des dossiers stratégiques, qui pourront avoir un fort écho médiatique et feront jurisprudence, en ciblant leurs actions contre des planteurs membres de la RSPO. Ne considérant pas la RSPO comme un moyen crédible de produire de l'huile durable, elles l'utilisent comme une tribune pour exposer les mauvaises pratiques de la filière de l'huile de palme et remettre en cause le modèle agro-industriel soutenu par la RSPO.

La catégorie des « sceptiques » est représentée par les organisations de conservation qui ne sont pas membres de la RSPO et n'y consacrent aucune ressource. Si l'on considère l'habitat de l'orang-outan de Sumatra, c'est le cas de World Conservation Society et de Leuser International Foundation. C'est aussi le cas des petites associations de conservation indonésiennes. Les sceptiques représentent la majorité des associations pour deux raisons. D'abord, pour espérer retirer un bénéfice d'un engagement dans la RSPO, il est nécessaire d'y investir un temps considérable, ce qui est incompatible avec les ressources disponibles. Ensuite, la plupart des associations confrontées au terrain considèrent que c'est un leurre d'y consacrer du temps, parce que l'immense majorité des planteurs n'en font pas partie et parce que la RSPO ne s'attaque ni aux causes sociales, ni politiques, ni économiques indonésiennes qui expliquent la destruction forestière.

---

[940] SILVIUS M. *Palm oil 'sustainability' certification. Op. Cit.* « *biofuel sustainability scheme for palm oil certified by the RSPO … will open the EU doors to palm oil … without any guarantees that this will contribute to climate change mitigation or safeguard forests and tropical peat lands* »

Un responsable d'organisation environnementale avec plus de 20 années d'expérience à Aceh résume ainsi le sentiment général :

> « *C'est de la perte de temps [la RSPO], je vous l'ai dit dès le départ. C'est du pur lavage de cerveau. Je n'ai jamais vu l'un de ces planteurs traîné en justice. Quand l'ambassadeur britannique a visité l'Indonésie pour discuter affaires, de quoi ont-ils parlé ? Lui voulait évoquer les changements sociaux, et tout ce qu'ils disaient, c'était nous voulons vendre notre huile de palme à la Grande-Bretagne. C'est tout ce dont ils ont discuté. Que ce soit durable, ou pas durable, n'avait pas d'importance. Seulement "ouvrir les marchés"* »[941].

Enfin, l'option consistant à être membre sans pouvoir tenter de peser sur les discussions est généralement rejetée pour éviter d'être considéré comme une caution morale de la RSPO.

2.3.3. Les ONG sociales

Les ONG sociales sont seulement au nombre de dix, un nombre relativement stable dans le temps. Il n'y a en réalité qu'une ONG sociale, Sawit Watch[942], basée dans un des pays producteurs, l'Indonésie, où des conflits se produisent. Sawit Watch disposait aussi d'un des deux sièges dédiés aux ONG sociales au sein du bureau exécutif, jusqu'en novembre 2012, l'autre étant occupé par Oxfam Netherlands. Depuis, Sawit Watch s'est retiré et l'association Both ENDS basée au Pays-Bas a pris sa place en avril 2012 lors de l'assemblée générale extraordinaire du RSPO. A part Sawit Watch, toutes les ONG sociales sont basées dans les pays occidentaux, en particulier aux Pays-Bas[943]. Elles soutiennent financièrement les acteurs sociaux des pays producteurs, et en particulier les petits producteurs, soit pour qu'ils puissent certifier leurs plantations, soit pour que leurs perspectives soient prises en compte au sein de la RSPO. Comme les ONG environnementales collaboratives, elles participent de manière constructive à la RSPO en espérant transformer le marché de l'intérieur.

2.3.4. Les banquiers/ investisseurs

10 banques ou investisseurs financiers sont membres de la RSPO. Leur nombre est stable depuis le début, avec essentiellement des acteurs possédant leur siège dans les pays anglo-saxons et européens (Grande-Bretagne, Pays-Bas et Suisse) sensibilisés à la déforestation en Asie du Sud-Est. Les deux plus importantes banques actives dans le domaine du palmier à

---

[941]Entretien avec le responsable d'une ONG de conservation 2011-11-19 « *It's waste of time, I have told you from the beginning. It's pure brain washing. I haven't seen any of these oil palm people taking to court. When the British ambassador visited Indonesia to discuss business, what did they talk about? He wanted to talk about social changes; they all said we want to sell our oil palm to Britain. It's all they talked about. Whether it was sustainable, not sustainable, that didn't matter. Just open the markets* ».

[942] Il y a aussi une ONG sociale basée en Indonésie, LINKS, mais il s'agit d'une ONG réduite à une seule personne dirigée par un ancien membre dirigeant de Sawit Watch.

[943]Par exemple, Oxfam Netherlands, Both ENDS et Solidaridad.

huile, HSBC et Rabobank, siègent au bureau exécutif de la RSPO et financent les principaux planteurs malaisiens et indonésiens[944], eux-mêmes membres de la RSPO.

En réalité, il y a beaucoup plus d'institutions financières investissant dans la filière de l'huile de palme, au moins une centaine. Mais, comme expliqué dans le chapitre IV, elles ne détiennent qu'un faible pourcentage du capital d'un planteur, et n'ont donc que peu de poids. Or, elles investissent dans le palmier à huile en raison de ses rendements économiques élevés et garantis sur le long terme.

Cherchant à mettre en équation des intérêts environnementaux et économiques divergents, la majeure partie des banques et investisseurs financiers choisissent une stratégie attentiste en ne devenant pas membres du RSPO. Cela évite à ces institutions financières de devoir imposer des clauses de contrat contraignantes aux diférents emprunteurs, ce qu'ils ne seraient ensuite pas en mesure de leur faire respecter.

2.4. L'institutionnalisation de la RSPO

Les membres ordinaires de chaque catégorie élisent pour deux ans[945] leurs représentants au bureau exécutif qui dirige l'association entre deux assemblées générales. Le secrétariat expédie les affaires courantes et prépare le travail du bureau exécutif.

Le bureau exécutif est composé de 16 membres (tableau 10). Les multinationales en aval de la chaine de production disposent de huit postes, les planteurs de quatre postes, le même nombre que les organisations non gouvernementales. En pratique, les multinationales contrôlent le bureau exécutif puisque les ONG environnementales « collaboratives » qui font partie de ce bureau ont des vues convergeantes avec leurs positions. Elles se retrouvent donc majoritaires, même si toutes les décisions se prennent par consensus, ce qui permet aux minorités de bloquer les avancées, en particulier les planteurs.

Parallèlement au succès apparent lié au nombre croissant de participants, la RSPO a adopté la « vision » ambitieuse de « *transformer les marchés pour faire de l'huile durable la norme*»[946] et une « mission » globale consistant à « *faire progresser la production, l'achat, le financement et l'utilisation de produits d'huile de palme durable ; développer, mettre en*

---

[944] FOREST PEOPLES PROGRAMME, PROFUNDO. *HSBC and the Palm Oil Sector in South East Asia: towards accountability*. Disponible en ligne sur le site Internet de Forest Peoples Programmes : http://www.forestpeoples.org/sites/fpp/files/publication/2010/08/hsbcandoilpalmnov08eng.pdf. Novembre 2008. Ce rapport donne la lecture détaillée de la situation pour HSBC et d'autres institutions occidentales qui financent les plantations agro-industrielles, comme Rabobank, Standard Chartered Bank et de nombreux fonds de pension.

[945] A la suite d'un amendement proposé par WWF lors de l'assemblée générale de la RSPO de novembre 2007, la moitié de chaque catégorie du bureau exécutif est élue chaque année, ce qui permet d'avoir une continuité au sein du bureau exécutif.

[946] http:www.rspo.org accédé le 20 avril 2013 "*Vision: RSPO will transform markets to make sustainable palm oil the norm*".

œuvre, vérifier, assurer et revoir périodiquement des standards globaux crédibles pour toute la filière de l'huile de palme durable; suivre et évaluer les impacts économiques, environnementaux et sociaux de l'adoption de l'huile durable par le marché ; encourager et engager toutes les parties prenantes le long de la chaine d'approvisionnement, incluant les gouvernements et les consommateurs »[947]. L'omniprésence de cette vision et de cette mission sur les documents officiels de la RSPO et sur le site Internet masque désormais l'objectif initial bien plus modeste de la RSPO de promouvoir l'huile de palme durable.

Catégorie de membres	**Nombre de membres au bureau exécutif**	**Membres siégeant au bureau exécutif[948]**
Planteurs de palmiers à huile	4	
dont 1 représentant de la Malaisie	1	MPOA
dont 1 représentant de l'Indonésie	1	Musim Mas
dont 1 représentant des petits producteurs	1	FELDA
dont 1 représentant du « reste du monde »	1	New Britain Palm-Oil
Transformateurs ou marchands d'huile de palme[949]	2	AAK IOI
Fabricants de biens de consommation	2	Unilever Kraft Foods
Détaillants	2	Carrefour Retailers Palm Oil group
Banquiers et investisseurs	2	Rabobank HSBC
ONG environnementales/ de conservation de la nature	2	WWF International Conservation International
ONG sociales / de développement	2	OXFAM Netherlands Vacant[950]
Total de membres au bureau exécutif	**16**	

Tableau 10. Composition du bureau exécutif de la RSPO en décembre 2012

[947] La mission de la RSPO mise sur son site Internet www.rspo.org (accédé le 20 avril 2013) est *"To advance the production, procurement, finance and use of sustainable palm oil products. To develop, implement, verify, assure and periodically review the credible global standards for the entire supply chain of sustainable palm oil; to monitor and evaluate the economic, environmental and social impacts of the uptake of sustainable palm oil in the market; To engage and commit all stakeholders through out the supply chain, including the governments and consumers".*

[948] Au 1er décembre 2012, c'est-à-dire depuis la 9ème assemblée générale de novembre 2012.

[949] En Malaisie et à Singapour en particulier, les planteurs agro-industriels sont intégrés avec les transformateurs, permettant à ces compagnies de vendre un produit possédant une valeur ajoutée. C'est le cas par exemple de Wilmar ou de IOI. Ces entreprises ont décidé d'être dans la catégorie des transformateurs, la RSPO les comptabilise donc uniquement comme transformateurs.

[950] Fin décembre 2012, Sawit Watch avait laisé vacant ce poste, ce n'est qu'au printemps 2013 qu Both ENDS reprend ce poste.

Pour fonctionner, la RSPO s'est institutionnalisé (illustration 38). Sous le bureau exécutif, quatre comités permanents ont été créés : commerce & traçabilité, communications & réclamations, standards & certifications et finance). Ils chapeautent des groupes de travail pour résoudre des problèmes importants systémiques de la RSPO (par exemple l'inclusion les petits producteurs, les gaz à effet de serre, la biodiversité et les zones de haute valeur de conservation), ils ont donc une durée d'existence relativement longue de plusieurs années.

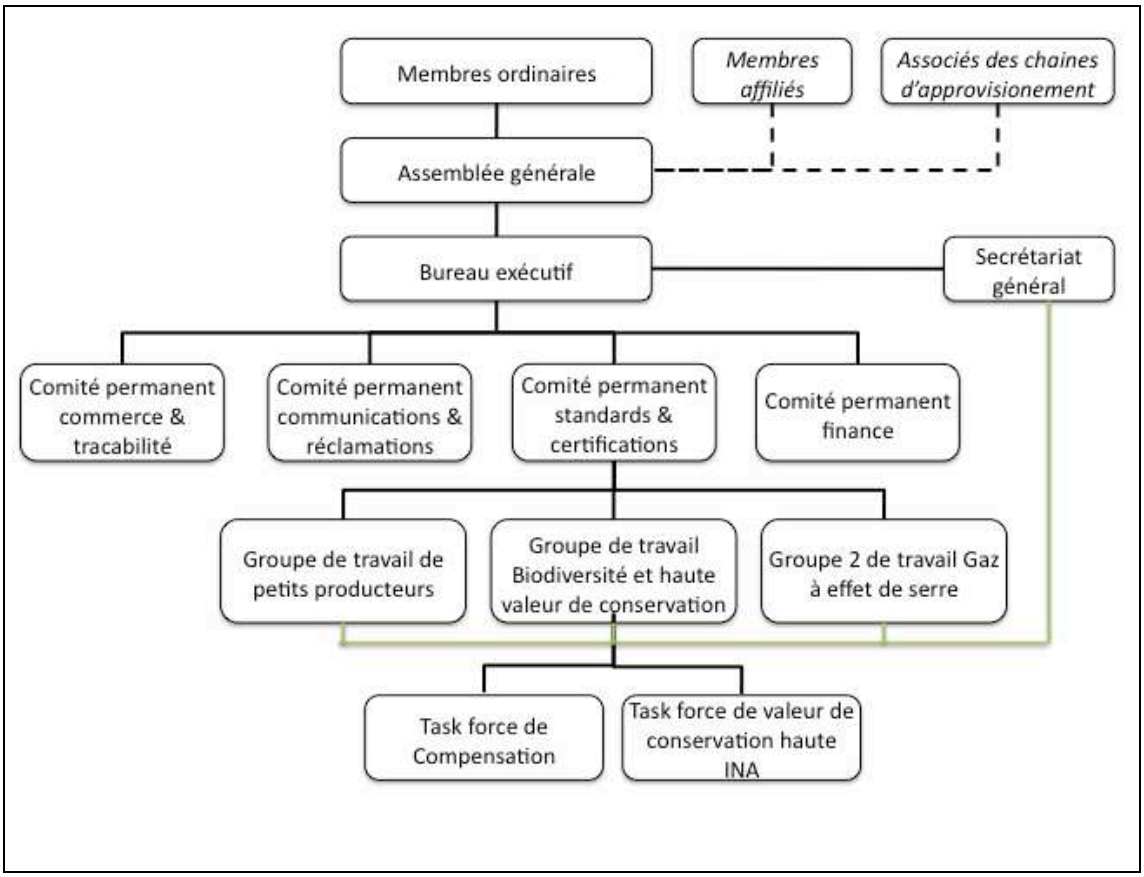

Illustration 7. Structure organisationnelle de la RSPO

Des « Tasks forces » (*Task Forces*) sont rattachées à ces groupes de travail. Elles ont comme objectif de résoudre un problème aigu particulier, et donc ont la vocation à être d'une durée très limitée dans le temps, normalement un ou deux ans. Deux tasks forces sont rattachées au groupe de travail sur la biodiversité, l'une sur la compensation et l'autre sur la haute valeur de conservation.

2.5. La construction de la doctrine WWF/RSPO

En parallèle à l'institutionnalisation de la RSPO, et de manière convergente avec lui, WWF a développé une doctrine propre sur les tables rondes. L'expérience de WWF Suisse pour la RSPO est reprise par WWF International et des tables rondes sont ensuite déclinées pour

différentes cultures de rente[951]. L'objectif serait de transformer chaque secteur pour le rendre durable, en pesant sur celui-ci de l'intérieur. WWF est donc le prototype même de l'ONG environnementale de type « collaboratif ».

Tout commence au tournant des années 2000, lorsque WWF se lance dans le développement d'accords bilatéraux avec des entreprises multinationales dont les activités menacent les forêts et les espèces charismatiques qu'elles abritent. Pour WWF, cette approche parait plus efficace[952] pour aborder les causes profondes des pertes en biodiversité, qui selon l'organisation est « *l'incapacité de comprendre et d'articuler le conflit élémentaire qui existe entre la promotion de la croissance et la conservation de la diversité biologique*»[953].

A la suite du développement de ces accords de partenariat avec le secteur privé, WWF Suisse lance, en 2001, la « *Forest Conservation Initiative »,* qui regroupe ces initiatives indépendantes et se donne deux objectifs liés. Le premier est le développement de tables rondes avec toutes les parties prenantes privées - donc sans les Etats - pour des cultures de rente. Le second consiste en la promotion de la planification de la plantation en utilisant la méthode de la forêt de haute valeur de conservation - FHVC (*High Conservation Value Forest - HCVF*) afin de préserver des surfaces forestières dans ces plantations[954]. L'idée de WWF est de répliquer dans le secteur agricole son expérience réussie dans l'établissement du *Forest Stewardship Council-FSC*, la table ronde multi acteurs de certification du bois durable et de ses produits dérivés. Etablie en 1993, le FSC pouvait se targuer en 2001 de superviser la certification sur plus de 20 millions d'hectares dans 180 forêts dans le monde. Uniquement en Grande-Bretagne, le logo FSC était estampillé sur plus de 10 000 produits[955].

Après la constitution de la RSPO, WWF Suisse facilite le développement de la table ronde sur la culture du soja en 2004 avec Coop, la seconde chaine de supermarchés en Suisse, et le principal concurrent de Migros. A la suite de ces deux initiatives, le concept de « table ronde » est transféré de WWF Suisse à WWF international. Il est institutionnalisé par WWF International comme une doctrine générale sous le vocable ambitieux de « *Market Transformation Initiative* ». WWF décline alors la formule table ronde aux différentes productions de rente comme la canne à sucre (*Better Sugar Cane Initiative - Bonsucro*), le

[951] C'est-à-dire des cultures qui donnent lieu à un échange marchand et pour lesquelles il existe un marché international.
[952] WWF. *WWF celebrates 40 years of conservation*. Gland, WWF. 06 August 2001
[953] WOOD A., STEDMAN-EDWARDS P., MANG J. (Eds). *The Root Causes of Biodiversity Loss*. London, WWF-UK/Earthscan Publications Ltd. 2000 "*the inability to understand and articulate the basic conflict that exists between the promotion of growth and conservation of biological diversity on the other*".
[954] RSPO. *Annual communication of progress by Members*. Kuala Lumpur, RSPO. 2006.
[955] WWF. *WWF celebrates 40 years of innovative conservation.* Communiqué de presse. 11 septembre 2011.

coton (*Better Cotton Initiative - BCI)* en 2006, les agro carburants (*Roundtable on Sustainable Biofuels - RSB*) en 2008 et l'aquaculture (*Aquaculture Stewardship Council)* en 2010.

Une difficulté de la position de WWF réside dans le fait que, d'une part, sa participation très visible[956] accorde une légitimité démocratique à la RSPO et que, d'autre part, l'organisation doit conserver une position stratégique dans la RSPO pour espérer prétendre peser efficacement de l'intérieur. S'il évite tout jugement critique sur un acteur spécifique, WWF procède alors en ajoutant un surcroit de transparence au système à travers la « *fiche d'évaluation des acheteurs de palmier à huile*[957] ». Cette fiche rend publique une étude comparée (*benchmarking*) de plus d'une centaine de détaillants et de fabricants de biens de consommation, essentiellement européens, selon des critères objectifs d'achat de l'huile CSPO. Ces entreprises sont ainsi mises en concurrence sous le regard potentiellement critique du consommateur. WWF produit aussi une étude, *« Profitabilité et durabilité dans la production d'huile de palme »*[958], tentant de démontrer que la RSPO est une opportunité économique pour les planteurs, à travers l'amélioration de l'efficacité de leurs opérations, l'amélioration de leur image et la prise de parts de marché. Cet exercice hautement périlleux, c'est-à-dire tenter de transformer un marché de l'intérieur en évitant en fin de compte d'être un simple alibi cautionnant les pratiques des multinationales, est critiqué par certaines ONG et médias influents, comme *Der Spiegel*, qui avancent que WWF « *aide l'industrie plus que l'environnement* »[959].

2.6. Conclusion et perspectives sur la participation au sein de la RSPO

Les recherches disponibles sur l'huile de palme tendent généralement à éluder l'émergence de la RSPO qui est présentée comme une initiative de WWF Suisse[960], une initiative conjointe de WWF et d'Unilever[961] ou une initiative pilotée par WWF et Unilever[962]. Le préambule historique est escamoté le plus souvent : il est simplement annoncé que la RSPO est la coopération de multi-acteurs privés[963]. Cette littérature qui privilégie la création de la RSPO

---

[956] Le WWF est très présent au sein de la RSPO : il occupe les postes de premier vice-président du bureau exécutif et de président du comité permanent standards & certifications ; il participe aux groupes de travail, en particulier ceux sur la biodiversité et sur les gaz à effet de serre.

[957] *« Palm Oil Buyers' Scorecard »*

[958] LEVIN J. et al. *Profitability and Sustainability in Palm Oil Production.* Op. Cit.

[959] GLÜSING J., KLAWITTER N. Green veneer: WWF Helps Industry More than Environment. *Der Spiegel*. 29 mai 2012

[960] DJAMA M., VERWILGHEN A. Figures de l'expertise dans un dispositif de normalisation. Op. Cit. ; SCHOUTEN G. et al. On the deliberative capacity of private multi-stakeholder governance. Op. Cit.

[961] SILVA-CASTAÑEDA L. A forest evidence: third-party certification and multiple forms of proof – a case study of oil palm plantations in Indonesia. *Agriculture and Human Values.* 2012, 29, p.361-370.

[962] SCHOUTEN G. et GLASBERGEN P. Creating legitimacy in global private governance. Op. Cit.

[963] CHEYNS E. (Dé) politisation des standards. Op. Cit. ;

par la préoccupation simultanée de différents acteurs privés concernés par la conservation de la biodiversité peut être considéré comme une reconstruction *a posteriori* qui s'écarte de la réalité.

Le site Internet de la RSPO la présente, lui-même, comme une initiative entre WWF, des multinationales européennes exposées au consommateur (AAK, Migros, Unilever) et l'association des planteurs malaisiens (MPOA). De même, les acteurs dominants que sont Unilever et WWF cherchent à imposer cette vision d'une coopération multilatérale pour l'expertise reconnue qu'ils ont du domaine[964]. Cette version s'impose alors comme une réalité, ce qui expliquerait que les études ne la questionnent pas[965].

En partant du contexte historique et en suivant son développement institutionnel, cette analyse a permis d'appréhender la RSPO comme une organisation essentiellement contrôlée par les multinationales en aval de la production dont l'objectif fondamental serait de s'assurer « *l'approvisionnement à long terme de l'huile de palme* » et « *de protéger la réputation de l'entreprise* »[966]. L'analyse a montré que l'institutionnalisation de la RSPO se réalise essentiellement au bénéfice des multinationales, qui assoient leur domination par un truchement de dispositifs. En premier lieu, la RSPO a édicté un système de labellisation par certificat GreenPalm qui permet aux planteurs d'assurer la certification d'huile durable au moindre coût sans nécessité de transformer la filière d'approvisionnement. Le produit final certifié CSPO peut contenir 100% d'huile durable (méthode de l'identité préservée) ou ne pas contenir d'huile durable (méthode GreenPalm). Le marketing développé par la RSPO ne fait aucune distinction entre ces deux produits finis. Les premiums que les multinationales consentent aux planteurs pour modifier leurs pratiques sont faibles, ces derniers doivent de ce fait supporter l'essentiel des coûts de la certification (la labellisation et la conservation des espaces dans leurs plantations).

En second lieu, les multinationales de la RSPO contrôlent l'assemblée générale, puisqu'elles constituent 70% des membres ordinaires et que les décisions sont prises à la majorité simple, à la différence des organes de la RSPO et du bureau exécutif où les décisions sont prises par consensus. De plus, la RSPO admet le vote par procuration et le vote à distance, ce qui avantage les multinationales lorsqu'elles ont des difficultés à assister à l'assemblée générale

---

EDWARDS D., LAURANCE S. Green labeling, sustainability and the expansion. Op. Cit.

[964] HAAS P. Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination. *International Organization.* 1992, 46 (1), Winter, p.1-35

[965] SCHOUTEN G. et GLASBERGEN P. Creating legitimacy in global private governance. Op. Cit. p.1898 *« The opportunity to change the market as a whole will depend, in particular, on the ability of leading food-processors and retailers, sustainable by leading financial institutions, to make the RSPO a strong countervailing power in the market ».*

[966] DE MAN R. *Minutes of the preparatory meeting.* Hayes, London. Op. Cit.

puisqu'elle se tient en Indonésie ou en Malaisie. Enfin, les multinationales contrôlent le bureau exécutif où elles détiennent la moitié des votes et elles bénéficient de l'appui des ONG environnementales « collaboratives » qui s'alignent sur les multinationales.

Seul un nombre très réduit de grands planteurs, ceux qui espèrent avoir accès au marché occidental demandeur en CSPO, entrent dans la démarche de certification. Le marché occidental est cependant limité, car il ne représente que 12% de la consommation mondiale, alors que l'huile labellisée CSPO représente déjà 14% de la production mondiale, dont les trois quarts sont vendus à travers des certificats GreenPalm. Le marché pourrait cependant s'élargir par la décision de la Commission européenne adoptée en novembre 2012 qui autorise l'accès au marché des agro-carburants pour l'huile labellisée CSPO (sauf GreenPalm).[967]

La RSPO exclut les acteurs locaux, comme les communautés locales, qui sont pourtant ceux qui sont les premiers concernés par les conflits environnementaux et sociaux. Cette exclusion est d'abord structurelle, car la RSPO ne les considère pas comme une catégorie de membres, elle est ensuite aussi favorisée par la logique gestionnaire qui prédomine au sein de la RSPO.[968]

En considérant la RSPO comme une institution sous contrôle des multinationales, cette analyse se détache de celles qui s'attachent à la simple lecture des principes généraux de fonctionnement sans prendre en compte les mécanismes concrets de la participation des acteurs.[969]

Après avoir analysé le fonctionnement concret de la RSPO, ce chapitre va s'attacher à évaluer l'opérationnalisation de deux principes fondamentaux sur lesquels repose la RSPO et qui sont au centre de l'engagement des organisations de conservation : le principe 1 « l'engagement à la transparence » (section 3) et le principe 5 « la responsabilité environnementale, conservation des ressources naturelles et de la biodiversité » (section 4).

3. L'Evaluation de l'opérationnalisation du principe 1 sur la transparence

Principe fondamental d'action pour la RSPO, le principe 1 « l'engagement à la transparence », se décline en deux critères : « *Le critère 1.1. : les planteurs de palmiers à huile et les usines de fabrication de l'huile fournissent l'information nécessaire aux autres parties prenantes sur les aspects environnementaux, sociaux, et légaux se rapportant aux critères de la RSPO dans*

[967] Décision de la Commission européenne adoptée le 23 novembre 2012, publiée au journal officiel de l'Union européenne sous le titre « *reconnaissance du système Roundtable on Sustainable Palm Oil RED* ».
[968] CHEYNS E. (Dé) politisation des standards. Op. Cit.
[969] SCHOUTEN G. et al. On the deliberative capacity of private multi-stakeholder governance. Op. Cit.

la langue et le format approprié qui leur permettra de participer de manière effective dans la prise de décision » et *« Le critère 1.2. : les documents de gestion sont consultables publiquement, sauf si la confidentialité commerciale s'y oppose ou si la diffusion de l'information aurait un impact environnemental ou social négatif.* »[970]

Cette « *tyrannie de la transparence* »[971] se heurte cependant à une réalité : l'information est une des principales sources d'asymétrie, et donc de pouvoir, dans le système.

L'hypothèse de cette section est que cette apparente contradiction - entre le maintien d'asymétries et un espace participatif et transparent - pourrait être surmontée si l'on considère deux points. D'abord, la distinction entre la négociation relativement opaque au sein du cercle restreint du bureau exécutif, en amont des outils pour opérationnaliser le principe de transparence, et l'opérationnalisation de ce principe à travers la mise à disposition de ces outils où la transparence devient alors un principe fondamental d'action. Ensuite, la transparence ne signifie pas en elle-même la fin des asymétries. En effet, l'application du principe de transparence nécessite des moyens considérables pour actionner les outils, moyens dont seuls les plus puissants acteurs disposent.

3.1. Exclusivité et contrôle dans l'organe de décision : le bureau exécutif

Selon les statuts de la RSPO, le bureau exécutif jouit de pouvoirs étendus entre deux assemblées générales[972]. De plus, le bureau exécutif influence fortement les décisions en amont et en aval de l'assemblée générale qui se tient chaque année.

En aval, le bureau exécutif interprète la mise en application des décisions prises par consensus, en cherchant à éviter toute polémique. Par exemple, il n'a mené que des actions symboliques pour mettre en application les quatre résolutions[973] qui concernent l'orang-outan de Sumatra, malgré des demandes parfois très explicites dans les résolutions. Ceci peut se comprendre par le souci de ménager les planteurs.

Ainsi, la résolution de Sumatran Orangutan Society sur la forêt secondaire stipulait que « la *RSPO va publier une déclaration qui reconnait explicitement et publiquement que les forêts*

---

[970] Principe 1 *« Criterion1.1. Oil palm growers and miller provide adequate information to other stakeholders on environmental, social and legal issues relevant to RSPO criteria, in appropriate languages & forms to allow for effective participation in decision making »* et *« Criterion 1.2. Management documents are publicly available, except where this is prevented by commercial confidentiality or where disclosure of information would result in negative environmental or social outcomes ».*

[971] SALLES D. *Les défis de l'environnement*. Op. Cit. p.95

[972] Selon l'article 6.1.2. des statuts de la RSPO, le bureau exécutif met en œuvre les décisions de l'assemblée générale, prend les mesures pour obtenir les objectifs établis de la RSPO, établit les termes de références des différents groupes de travail et, en cas de besoin urgent, prend les mesures normalement dévolues à l'assemblée générale, les soumettant ensuite à sa ratification.

[973] Ces quatre résolutions furent proposées par la Fondation PanEco et SOS, elles sont détaillées dans la section décrivant les ONG « opportunistes ».

secondaires et dégradées sont importantes et doivent être conservées si elles présentent des hautes valeurs de conservation ainsi qu'un document d'orientation publique détaillé pour les auditeurs approuvés par la RSPO et pour les entreprises, clarifiant le rôle important que les forêts non primaires peuvent jouer dans la conservation »[974]. La RSPO a seulement publié une déclaration (*Position statement*) d'une page sur son site Internet qui explique que « *les forêts non primaires peuvent inclure des hautes valeurs de conservation* »[975].

En amont de l'assemblée générale, certains membres du bureau exécutif soumettent des résolutions. Après leur adoption par l'assemblée générale, ces membres les défendent au sein du bureau pour obtenir le dispositif d'opérationnalisation qui corresponde à leurs préoccupations. Ainsi, en 2008, WWF et le planteur New Britain Palm Oil déposent la résolution sur *« les nouvelles procédures de la RSPO pour les nouvelles plantations»*[976], qui est adoptée en dépit de l'opposition des planteurs. A sa suite, en 2009, le bureau exécutif élabore une procédure qui assure la transparence de la consultation publique des permis d'exploitation avant la mise en culture. Dans le même ordre d'idées, en 2008, WWF et trois autres organisations[977] qui siégeaient au bureau exécutif et un planteur malaisien (Kulim Berhad) déposèrent la résolution sur la « *communication annuelle des progrès* », qui demande que les *« membres de la RSPO détaillent, chaque année, les étapes spécifiques qu'ils ont prévues pour l'année suivante et dans le long terme, au moyen d'un plan daté de la production ou de l'achat d'huile de palme certifiée durable* »[978]. L'adoption de cette résolution conduisit à la modification du guide sur la « communication annuelle des progrès », un pilier de la base de données des membres de la RSPO.

Au sein du bureau exécutif, les affrontements entre membres peuvent avoir lieu, car ils restent à huis clos et seuls les résultats consensuels sont communiqués au nom de l'ensemble du bureau.

---

[974] SOS. *High Conservation Values in non-primary forests*. Resolution at the 7th General Assembly. 2010. « *RSPO will publish a position statement which explicitly and publicly recognizes that secondary and degraded forests are important and should be protected where High Conservation Values are present, and a detailed public guidance document for RSPO-approved auditors and industry bodies, clarifying the important role that non-primary forests can play in conservation* ».

[975] RSPO. *RSPO position statement. Non-primary forests can include High Conservation Values*. 12 janvier 2011.

[976] *RSPO New Planting Procedures*.

[977] Le transformateur malaisien IOI et les associations sociales Oxfam et Sawit Watch.

[978] Résolution sur le « Code of Conduct » présentée par Oxfam, IOI, Kulim, Sawit Watch et WWF International « *RSPO members are required to specify stapes taken last year, specific steps intended for the coming years and in the long term in the form of a time-bound plan of working towards producing or buying certified sustainable palm Oil* ».

Cette opacité aurait la vertu fondamentale de laisser ces acteurs exprimer leurs différences, tout en voulant avancer ensemble. Comme le note le responsable d'une multinationale qui a siégé au bureau exécutif :

> « *Je pense que le [rôle de] WWF à l'intérieur de l'organisation a été très crucial. C'est ainsi que je les ai perçus lorsque j'étais membre du bureau [exécutif]. Ce n'est pas du tout qu'ils s'abstenaient de critiquer les multinationales, mais ils n'en faisaient pas une publicité, ce qui était intelligent par rapport à leur position. Je pense qu'ils ne font pas de publicité pour leurs critiques, or ils sont très critiques à l'intérieur de l'organisation, poussant pour des critères, etc. Je dois les défendre, ils ont fait du bon boulot* »[979].

La critique interne à huis clos expliquerait le maintien de WWF au sein du bureau exécutif (encadré 9) : elle serait une condition pour implémenter sa stratégie collaborative.

Le bureau exécutif est nommé lors de l'assemblée générale. Les statuts de la RSPO stipulent que les membres du bureau exécutif sont nommés « *par l'assemblée générale pour une période de deux ans* » (article 13) et que les *« membres qui démissionnent du bureau exécutif seront remplacés lors des élections* » (article 11). L'idée sous-jacente est que les membres de chaque catégorie élisent leurs représentants au bureau exécutif. En réalité, ceci ne s'est jamais produit dans le cas de la catégorie des ONG environnementales.

En effet, à la fondation de la RSPO, WWF Indonésie et WWF Suisse ont pris les postes de manière temporaire et ont été avalisés à la première assemblée générale en 2004 sans vote. Ces postes ont été reconduits tacitement. Lors du changement de politique au sein de WWF en 2008 lié à l'institutionnalisation de la doctrine de WWF sur les tables rondes, les responsabilités de WWF Suisse ont été transférées à WWF International. Quant à WWF Indonésie, il s'est retiré du bureau exécutif cette même année, et Conservation International a été approché par WWF International, avec l'idée de travailler en particulier sur les gaz à effet de serre. A l'assemblée générale de 2008 et depuis lors, WWF et Conservation International (CI) ont été les deux seules organisations environnementales à présenter une candidature, ce qui fait qu'elles été élues tacitement sans vote.

Encadré 9. Les ONG environnementales au bureau exécutif

[979] Entretien avec le responsable durabilité d'une multinationale de la catégorie détaillant, ancien membre du bureau exécutif, le 2012-12-10 *"I think WWF is inside the organisation was very critical. As I perceived them when I was member of the board, they were not at all not criticizing the companies, but not making marketing out of it, which is for their position intelligent. I think they don't have publicity about the criticisms, but are very critical inside the organisation, pushing for criteria, and so on. I must defend them, they did a great job".*

Le maintien de WWF et CI se comprendrait aussi par les investissements lourds exigés, que seules les ONG environnementales les plus solides financièrement sont capables de fournir. En effet, les membres du bureau exécutif se réunissent physiquement au moins deux fois par an selon les statuts de la RSPO, soit une fois juste après l'assemblée générale et une autre fois durant l'année. En réalité, ils se réunissent plus fréquemment et communiquent régulièrement par conférences électroniques. Avec le développement institutionnel de la RSPO, chaque membre doit être en mesure de mobiliser des ressources humaines et financières considérables pour participer de manière efficace aux différentes activités (les réunions des comités permanents et des groupes de travail, la préparation annuelle de la table ronde et de l'assemblée générale, l'approbation de nouveaux membres). Pour WWF, il s'agit aussi de peser sur la RSPO de l'intérieur en prenant des positions dans des comités techniques (standards, gaz à effet de serre, biodiversité), en intégrant l'histoire de la RSPO et en articulant son raisonnement selon la logique gestionnaire par laquelle se lie le rapport de force. Enfin, les membres du bureau exécutif doivent produire des documents pour faire avancer leur agenda et articuler leurs actions dans une stratégie plus globale pour influencer l'ensemble des acteurs le long de la filière. Ainsi, l'une des ONG environnementales siégeant au sein du bureau exécutif expliquait :

> *« Sur l'huile de palme [en Grande-Bretagne], c'est seulement moi, un communicateur et une personne à temps partiel sur le sujet du HCV, […] Ensuite, nous avons un certain nombre de personnes qui travaillent à temps plein sur l'huile de palme à Singapour sur la finance ; en Indonésie et en Malaisie sur les producteurs ; en Chine, en Inde, à travers l'Europe et aux USA sur les entreprises de consommation et l'engagement avec l'industrie. Donc, l'équipe en termes de nombre [de personnes] est relativement grande […] Je dois évaluer, mais en termes de nombre de postes à temps pleins, probablement entre 10 et 15 personnes travaillent sur l'huile de palme »,*[980] selon cette ONG, ceci nécessiterait un budget annuel avoisinant 400 000 dollars américains.

Les entreprises peuvent justifier cet investissement conséquent au sein du bureau exécutif pour le bénéfice attendu en termes d'image ou d'accès aux marchés. Ce n'est pas le cas pour les ONG environnementales qui lèvent difficilement des fonds pour des crédits de

[980] Entretien avec une ONG environnementale siégeant au bureau exécutif, le 2012-04-20 *"On the palm-oil, it is only me and a communicator and someone part time on HCV issues,…Then we have a number of people working full time on palm oil in Singapore on finance, in Indonesia and Malaysia on producers, in China and India, and across Europe and in the US on consuming business and Industry engagement. So the team in terms of numbers is quite substantial,… I have to sit down, but in terms on full time equivalent, it is probably something like 10 or 15 working on palm oil".*

fonctionnement. Les bailleurs préfèrent affecter des fonds à des activités donnant un résultat mesurable et visible[981].

L'opacité du fonctionnement du bureau exécutif et les moyens considérables déployés par les deux ONG environnementales qui y siègent créent une situation paradoxale. Du point de vue des ONG, le bureau exécutif fonctionne à l'inverse de ce que l'on pourrait penser dans une démocratie élective. WWF et CI, les deux ONG élues au bureau exécutif comme représentant de la catégorie ONG environnementales, ne reçoivent pas de mandat du collectif des ONG environnementales, mais choisissent de défendre les positions qu'elles considèrent les plus judicieuses. Une fois les décisions prises par le bureau exécutif, WWF et CI communiquent les points clefs de ces décisions durant l'année aux ONG environnementales et organisent une réunion la veille de la table ronde annuelle qui se tient avant l'assemblée générale. Elles expliquent les points importants et suggèrent les consignes de vote. Les organisations de conservation siégeant au bureau exécutif reconnaissent ce problème de communication. L'une d'elle s'explique :

> « *Oui, je pense que les ONG peuvent être meilleures qu'elles ne l'ont été. Nous n'avons pas partagé assez entre nous, et nous ne nous sommes pas réunis […] autant que nous l'aurions dû. Une partie de ce que la RSPO devrait être, c'est de rassembler les ONG autant qu'elle rassemble l'industrie. Je pense que nous devrions utiliser plus ces options pour […] avoir des actions plus conjointes* »[982].

3.2. La transparence comme principe d'action affiché

Le bureau exécutif a conçu trois outils complémentaires qui forment un système pour opérationnaliser le principe 1 sur la transparence : une base de données en ligne du profil des membres de la RSPO (identification des responsables potentiels), une procédure de consultation publique des permis d'exploitation (identification du problème à traiter) et une procédure de réclamation (application du moyen de sanction). La mise en transparence et l'inclusion de toutes les parties prenantes pour chacun des trois outils viserait à assurer une réelle responsabilisation des planteurs et devrait donc permettre à terme une meilleure préservation de la forêt.

---

[981] Le coût financier et humain que représente la participation au bureau exécutif de la RSPO n'est pas à sous estimer pour les autres catégories de membres. Ainsi, le second siège des ONG sociales est vacant depuis novembre 2012.

[982] Entretien avec le représentant d'une association environnementale membre du bureau exécutif de la RSPO, le 2012-04-20 "*Yes I think is where the NGOs can be better than they have been. We haven't shared enough between us, and we haven't got come together as ... often as we should have. Part of what RSPO should be about is about convening NGOs, as much as it is convening the industry. I think we should use more these options to be more ... joined up*".

3.2.1. Une base de données en ligne permettant d'accéder au profil de chaque membre de la RSPO

Toute organisation qui postule pour devenir membre de la RSPO voit sa candidature publiée sur Internet pendant un mois. Il est lancé « *un appel au public pour recueillir des avis sur la demande d'adhésion* »[983]. Tout individu ou organisation peut soumettre ses commentaires au secrétariat de la RSPO. Après cette période, le bureau exécutif entérine l'admission.

Chacun peut facilement rechercher chaque membre grâce à une base de données qui le répertorie par différents mots clefs : le nom propre, le pays, la catégorie de membre et la date d'adhésion (illustration 39).

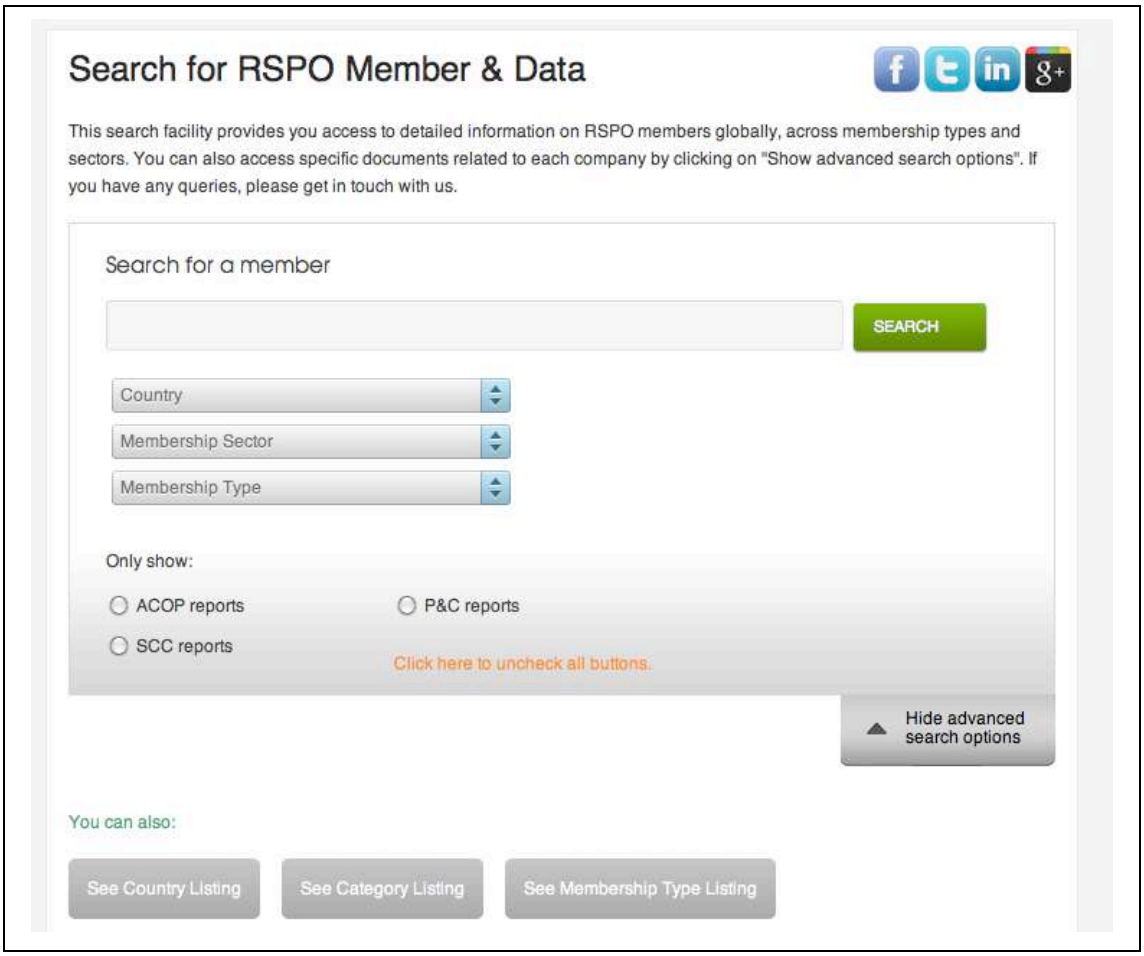

Illustration 8. Base de données des membres de la RSPO

Une fiche détaillée de chaque membre est alors accessible qui regroupe les contacts et chaque rapport annuel que l'organisation a dû fournir à la RSPO depuis son adhésion. Depuis la décision de l'assemblée générale qui précise le contenu de la communication, les membres sont tenus d'inscrire leurs progressions annuelles.

[983] Site Internet de la RSPO, www.rspo.org. Pour chaque demande d'adhésion, il y a un lien *"membership application call for comments"*.

Ces communications restent volontaires, sans sanction si elles ne sont pas fournies. Pour éviter les stratégies de défection, la RSPO évalue les communications annuelles de chaque catégorie depuis novembre 2012 et rend publique ce rapport d'évaluation,[984] qui a l'objectif explicite de participer à l'auto-contrôle des membres du RSPO : « *En rendant l'information publique, la RSPO encourage les parties intéressées à faire leurs propres jugements sur les aspirations et les progrès des membres de la RSPO* »[985].

3.2.2. Un accès à la consultation des permis d'exploitation

Depuis le 1er janvier 2010, et en accord avec les « nouvelles procédures de plantation » de la RSPO, une consultation publique doit être ouverte pour tous les nouveaux permis avant la mise en exploitation. Cette procédure est devenue obligatoire pour tous les planteurs membres de la RSPO, qu'ils cherchent ensuite à se certifier ou non.

Chaque planteur doit présenter une étude d'impact environnemental - qui inclut les zones de forêt primaire, les zones de haute valeur de conservation, les zones de tourbe et les territoires des communautés locales - exécutée par une partie tierce et proposer un plan de développement. Après qu'un vérificateur accrédité par la RSPO ait avalisé ce plan, un avis doit être publié sur le site Internet de la RSPO pendant 30 jours. Cet avis comprend une carte avec les coordonnées satellites de la concession, un résumé de l'étude d'impact environnemental, un résumé du plan de développement et la preuve que le vérificateur a avalisé le plan (illustration 40).

Wilmar International Ltd (PT Agrindo Indah Persada, Jambi) New Planting Assessment: Call for comment

| August 04, 2011 | Posted in NPP Notification | Post a comment |

Share |

The summary report of PT Agrindo Indah Persada New Planting Assessment is now open to public consultation, from 4 August 2011 to 3 September 2011. The public are invited to submit their comments to chong@rspo.org. The notice and the summary report may be downloaded by clicking on their titles below.

Attachment	Size
RSPO-NPP Notification - PT Agrindo Indah Persada.pdf	503.83 KB
NPP Confirmation of Compliance - PT AIP.pdf	44.56 KB
RSPO-NPP Report PT AIP-Assessment findings.pdf	3.37 MB
RSPO-NPP Report PT AIP-Monitoring and Management plan.pdf	1.64 MB

Illustration 9. Avis public pour une nouvelle plantation, cas d'une concession de Wilmar

[984] RSPO. *A Snapshot of RSPO Members' Annual Communication of Progress.* 2012

[985] Ibid. p.5 *« in making the information public, the RSPO encourages interested parties to make their own judgments on the aspirations and progress of RSPO members ».*

Si l'accès à l'étude d'impact environnemental et au plan de développement de l'exploitation paraît la norme en Europe, ce n'est pas le cas en Indonésie, comme en attestent les concessions de palmiers à huile sur Tripa (voir chapitre IV),[986] la majorité des planteurs sont donc opposés à cette mise en transparence en poursuivant deux stratégies.

Leur première stratégie a consisté à demander l'ajournement de cette procédure. A l'assemblée générale de 2010, MPOA et GAPKI ont déposé la résolution « *Ajournement de la mise en application et révision de la nouvelle procédure de plantation* »[987], en prétextant qu'il n'y avait eu ni une large consultation publique ni une phase test permettant les commentaires et le retour d'information. Selon eux, l'esprit consensuel de la RSPO aurait été trahi, ce qui aurait un impact sur la qualité dans la mise en application de la décision. La résolution concluait que « *la nouvelle procédure de plantation devrait être appliquée après une procédure test d'application permettant un consentement préalable libre et informé* »[988]. A la suite de discussions internes au bureau exécutif, les planteurs retirèrent leur résolution, car elle n'avait aucune chance de passer, faisant l'unanimité des autres catégories contre elle. Cette première stratégie infructueuse, les planteurs ont opté pour une seconde stratégie qui consiste à ne pas respecter la procédure. C'est ainsi que seul un quart des planteurs membres de la RSPO la respecte, en particulier ceux qui ont choisi la stratégie d'« investissement » qui consiste à se certifier.

3.2.3. La transparence pour un accès au système de réclamation et de plainte

Le système de réclamation est un protocole pour régler les conflits (*Dispute Settlement Facility*) chapeauté par le comité des plaintes. Pour les ONG environnementales, le recours au système de plainte concerne essentiellement la destruction des forêts de haute valeur de conservation lors des nouvelles plantations. Il s'agit le plus souvent de revendications liées à l'étude d'impact environnemental ou au plan de développement. Si les nouvelles procédures

---

[986] Pour mémoire, dans le cas le cas de la forêt tourbeuse de Tripa, cinq permis d'exploitation de plusieurs milliers d'hectares chacun avaient été octroyés dans les années quatre-vingt-dix. Après la résolution de Tripa prise par l'assemblée générale de la RSPO en novembre 2008, la principale entreprise de palmier à huile opérant sur Tripa, Astra Agro Lestari (AAL), avait réalisé une étude d'impact environnemental en décembre 2008, soit bien après le début du développement de cette plantation. Cette étude d'impact n'a été rendue publique qu'en juillet 2009, lors d'une rencontre facilitée par Sawit Watch au nom du bureau exécutif de la RSPO. Cette rencontre faisait suite à une campagne médiatique internationale culminant par la manchette du journal britannique *The Independent*, montrant le lien entre cette concession et Jardines, un conglomérat contrôlé par une famille britannique, les Keswick. Cette étude d'impact omettait des évidences, comme la mention de l'orang-outan de Sumatra, alors que sur la concession se trouvaient les plus grandes densités de ce grand singe au monde. Cette étude d'impact revenait à avaliser la destruction.

[987] Résolution « *Postponement of the implementation and Review of New Planting Procedure (NPP)* » proposée à la 7ème Assemble générale de la RSPO en 2010.

[988] Ibid. « *New Planting Procedure to be implemented after due process of completion of trial implementation through Free, Prior, informed, Consent* »

de plantation détaillées au point précédent ont été respectées, les ONG environnementales disposent en principe de toute l'information nécessaire pour instruire leur plainte.

Initialement établi comme une annexe à la procédure de certification approuvée en mai 2007[989], ce protocole a été amélioré plusieurs fois depuis 2008, date à laquelle Greenpeace avait dénoncé[990] le fait que la RSPO ait certifié le planteur United Plantations en dépit du non-respect de certains critères.

Le dépôt de plainte se révèle une démarche très simple. La procédure est didactique, présentée en plusieurs langues sur le site Internet de la RSPO. Chaque partie prenante peut déposer une plainte, qu'elle soit membre du RSPO ou non, qu'elle soit un individu ou un collectif. La personne ou l'organisation mise en cause est tenue de s'expliquer. Selon la RSPO, « *la transparence doit être la règle et la confidentialité l'exception»*[991]. La cause de la plainte et l'évolution de son traitement sont mises en ligne sur le site Internet de la RSPO régulièrement mis à jour. Si le cas ne peut être résolu à l'amiable, le comité des plaintes est saisi en dernier ressort. Ce comité impose les mesures et instruit le bureau exécutif sur la conduite à tenir. Fin novembre 2012, sa composition était de cinq personnes des catégories suivantes : une association environnementale, une association sociale, un planteur, un membre d'une des quatre autres catégories de la RSPO et un membre affilié invité pour son expertise sur le sujet. Les décisions du comité se prennent par consensus, comme dans tous les organes de la RSPO.

Fin février 2013, dix plaintes, toutes contre des planteurs malaisiens et indonésiens étaient en cours d'instruction. Elles ont été déposées par des associations internationales environnementales ou sociales. Une seule concerne l'habitat de l'orang-outan, la plainte de Sumatran Orangutan Society pour la destruction d'habitats à Sumatra par le planteur indonésien PT Sisurau (illustration 41).

Les plaintes se concentrent sur deux multinationales, Wilmar (quatre plaintes) et Golden Agri Resources (deux plaintes), qui sont respectivement les premier et second plus grands planteurs mondiaux. Golden Agri Resources est composé de deux secteurs, l'un lié à l'huile de palme (Sinar Mas/PT Smart) et l'autre lié à la pâte à papier (Asian Pulp and Paper - APP). APP essuie régulièrement les attaques de Greenpeace pour sa participation active à la déforestation, à travers les campagnes ciblées sur ses acheteurs, comme Mattel[992] ou KFC[993].

[989] RSPO. *Final RSPO Certification Systems document*. Mai 2007.
[990] GREENPEACE. *United Plantations certified despite gross violations of RSPO Standards*. Amsterdam, Greenpeace. 2008
[991] Site Internet de la RSPO, www.rspo.org, accédé le 20 février 2013.
[992] GREENPEACE. *Stop Mattel destroying rainforest for toy packaging*. Amsterdam, Greenpeace. 2011
[993] GREENPEACE. *Junking the Jungle*. Amsterdam, Greenpeace. 2012

Complaint on : PT Sisirau (PT Ibris Palm)

Company : PT Sisirau (PT Ibris Palm)

Country : Aceh Tamiang Sumatera, Indonesia

Category : Oil Palm Grower

Complainant : Sumateran Orangutan Society

Date Filed: 29/10/2012

Nature of complaint : Alleged breach of Principle 5

Environmental Responsibility & Conservation of Natural Resources and Biodiversity of the RSPO Principles & Criteria

Synopsis of complaint : The allegations are PT Sisirau has cleared forest which is the habitat of orang utans in their plantation leading to starvation of the primates.

Status of case : The RSPO has acknowledged receipt of the complaints and informed the member concerned.

The RSPO is currently awaiting a formal reply to the allegations by the member.

Remarks :

Statement from RSPO/Progress update	Date
Complaint - PT Sisirau/Ibris group	4 Feb 2013

Illustration 10. Exemple de plainte par Sumatra orangutan Society contre PT Sisirau

Wilmar et Golden Agri Resources sont visées essentiellement par deux associations, Greenpeace dans le domaine environnemental pour la protection des forêts primaires et Forest Peoples Programme - une association internationale basée en Grande-Bretagne - dans le domaine social pour la défense du droit des communautés locales. Les cas sélectionnés par les ONG pour déposer leur plainte sont choisis de manière stratégique. Comme l'explique Sawit Watch, le partenaire local indonésien de Forest Peoples Programme :

« *Nous avons enregistré 663 cas de conflits [concernant les plantions de palmier à huile avec les communautés locales en Indonésie depuis 1997 jusque 2011]. Ces cas, nous les suivons. Mais leur classification, le travail de plaidoyer, cela dépend du cas lui-même, si oui ou non la communauté est prête à intervenir comme partie prenante du travail de plaidoyer, en particulier lorsque l'on parle d'une affaire. Si le dossier est solide, nous*

pouvons le porter au niveau suivant, celui de la RSPO par exemple. Si la communauté est d'accord, bien sûr. Pour le moment, nous avons identifié 30 affaires »[994].

3.2.4. Effet des trois piliers du système de plaintes sur les pratiques des acteurs

Quels sont les effets de cette amélioration continue des trois piliers du système de plaintes : la base de données en ligne du profil des membres de la RSPO, la procédure de consultation publique et la procédure de réclamation vers plus de transparence et de facilité d'accès ?

Sur le principe, ces outils peuvent être vus comme le gage d'une collaboration objective entre les ONG « collaboratives » et les ONG « opposantes »[995]. En effet, ce cercle vertueux facilite le travail des « opposantes » et justifie le travail des « collaboratives », comme WWF, qui participe à l'élaboration de ces outils au sein du bureau exécutif. Si cette collaboration objective entre ces deux catégories d'ONG apparaît stable dans le temps, il semblerait illusoire d'établir une distinction plus fine[996], car cette coopération est tributaire de fenêtres d'opportunités liées aux temporalités, aux personnes et aux impacts espérés. Comme l'explique un responsable d'une des principales ONG « collaboratives » :

« Nous faisons un travail considérable en partageant des idées avec Greenpeace, mais pas beaucoup avec les Amis de la Terre. Dans le passé, c'était différent. Je ne pense pas que nous travaillions de manière systématique avec toutes les ONG à tous les niveaux. Certainement, jusqu'il y peu d'années, Greenpeace ne s'engageait pas dans des négociations avec une entreprise spécifique, ils étaient beaucoup plus à poursuivre des campagnes de sensibilisation et des plaidoyers de l'extérieur, et de la critique de l'extérieur. Mais, nous les avons vus récemment, avec Golden Agri [Resource], avec Nestlé, travailler de façon beaucoup plus rapprochée, beaucoup plus similaire au type d'approche que nous avons nous à XXX. Donc, je crois que l'éventail des approches que prennent les ONG est plutôt large et change au cours du temps.

<u>DR: Cela dépendrait plus donc des individus?</u>

Oui, je le pense, et, aussi, je crois des opportunités… d'obtenir des impacts. »[997]

---

[994] Entretien directeur de Sawit Watch, le 2011-11-15 "*We have recorded 663 cases. These cases, we monitor them. But the classification of them, the advocacy work whether or not,…depending on the case itself. Whether or not the community is ready to be part of the advocacy work, especially when we talk about cases. If the cases are strong enough, we can bring it at the next level, the RSPO level for example. If the community agrees of course. At the moment, we have identified around 30 cases".*

[995] ESCOBAR M., CHEYNS E. NGOs acting along global supply chains. Op. Cit.

[996] Ibid.

[997] Entretien avec le représentant d'une association environnementale « collaboratrice XXX», le 2012-04-20 : « *We do quite a lot of work sharing ideas with Greenpeace, but not so much now with Friends of the Earth. In the past that has been different. I don't think we consistently work with whole NGOs at all levels. Certainly until a few years ago Greenpeace weren't engaging one to one companies at all, they were very much about campaigning and the advocacy from outside, and the criticism from outside. But, we recently have seen them*

Ensuite, malgré cette amélioration continuelle des outils, les actionner nécessite des moyens considérables, ce qui fait que seules les plus grandes ONG peuvent s'engager dans une procédure juridique sur le plan organisationnel et financier. En conséquence, le nombre de plaintes soumises reste très limité. Seulement 10 plaintes ont été enregistrées entre 2009 et février 2013, alors qu'une trentaine auraient pu être déposées selon Sawit Watch. Deux raisons permettent d'expliquer les difficultés récurrentes à mobiliser les moyens suffisants pour mener les plaintes à leur terme. D'abord, le plaignant doit soumettre un dossier très complet, incluant des preuves par les cartes démontrant la destruction des forêts, bénéficiant de l'appui des communautés locales, pour prétendre aller jusqu'au bout de la procédure et garantir un certain résultat. En effet, la partie adverse, le planteur, dispose elle-même de moyens financiers et humains importants, en plus souvent d'appuis politiques et économiques. Un échec dans l'aboutissement de la plainte peut avoir des conséquences négatives non seulement sur le cas précis, mais risque aussi de jeter le discrédit sur l'ensemble des autres cas et sur le secteur associatif. Ensuite, le cas se doit également de refléter une certaine exemplarité pour rencontrer un écho médiatique et faire preuve de jurisprudence.

Le nombre réduit de plaintes est généralement présenté et interprété comme la preuve que la procédure de la RSPO a été suivie correctement, ce qui permet la certification de la plantation. En réalité, la faiblesse des plaintes montre plutôt que les acteurs locaux, où s'opère la destruction forestière, ne disposent pas des moyens suffisants pour constituer un dossier à la fois complet et exemplaire, ainsi que les capacités pour le suivre dans le temps. En particulier, les communautés locales éprouvent des difficultés à produire les « preuves », car matérialiser le droit juridique sur la terre reste problématique[998].

3.3. Conclusion : vices et vertus de la transparence

La transparence est présentée comme un principe d'action central pour l'application des principes de durabilité. Le bureau exécutif, dominé par les multinationales en aval de la production en lien avec les grandes ONG environnementales et sociales, a développé les outils (base de donnée des membres, consultation des permis et système de plaintes) qui dans un cercle vertueux vise à un renforcement continu de la transparence, ce qui assurerait la mise en application des principes de durabilité en général.

---

working with Golden Agri, with Nestlé much more closely and much more similar to the sort of approach we take us as XXX. So I think the range of approaches NGOs are taken is quite fluid and change over time.
DR: That depends more on the individuals then?
I think so, and also I suppose with the opportunities … to deliver impacts ».

[998] SILVA-CASTAÑEDA L. A forest evidence: third-party certification. Op. Cit.

Le paradoxe est que cette transparence est présentée par ses promoteurs comme une nécessité, alors qu'eux-mêmes, au sein du bureau exécutif, cherchent à s'en affranchir, « *les décisions réelles sont prises par le bureau exécutif à huis clos* »[999]. L'inscription de la transparence comme principe d'action fondamental toujours renforcé procéderait de l'idée qu'il serait possible de parvenir au modèle d'une gestion communautaire dans le village global mondial à travers les outils électroniques (par exemple Internet, les bases de données en ligne ou les cartes digitales) qui objectiveraient les relations et en assureraient leur démultiplication. Cette transparence permettrait de remplir les trois conditions de fonctionnement de cette gestion communautaire[1000]: le partage et la diffusion de valeurs communes à travers un dialogue constant entre les différents membres, les relations directes entre les acteurs facilitées par la plateforme Internet de la RSPO et la réciprocité, avec l'idée du « gagnant-gagnant » entre les membres[1001]. Cette transparence serait fondamentale à ce monde connexiste[1002] marqué par la tension entre le local et le global, mettant en avant les réseaux entre les différents acteurs, et dont les collaborations permettraient la sédimentation d'une valeur commune.

Mais, contrairement à ce que présupposent le consensus et la transparence, la RSPO est loin de proposer un modèle communautaire. D'abord, les acteurs les plus puissants dominent les débats et contrôlent les lieux de décision[1003], en disposant des moyens pour actionner les outils et en maitrisant le mode d'expression gestionnaire qui prédomine au sein de la RSPO. Les instruments, présentés comme des outils techniques neutres, produisent des effets[1004] orientés en privilégiant les multinationales et les plus grosses ONG.

Ensuite, tout n'est pas négociable. Il existe des gagnants, en particulier les multinationales en aval de la production se fournissant au moindre coût, et des perdants, soit la plupart des planteurs. L'obligation de transparence conduirait alors les planteurs à utiliser deux stratégies opposées. La première est la stratégie de « l'attentisme » pour les acteurs qui ne voient pas l'intérêt direct à se certifier. Pour ces planteurs, le premium très faible est loin de compenser les coûts de transaction (certification et pertes de surface agricole) et le désavantage économique est important comparé aux planteurs non-RSPO qui ne sont pas assujettis à ces

---

[999] McCARTHY J. Certifying in Contested Spaces. Op. Cit. p.1879 « *the real decisions are made by the Executive board behind closed doors* ».

[1000] OSTRÖM E. *Governing the commons. The evolution of institutions for collective actions.* New York, Cambridge university press. 1990.

[1001] LEVIN J. et al. *Profitability and Sustainability in Palm Oil Production.* Op. Cit.

[1002] BOLTANSKI L., CHIAPELLO E. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard. 2011, p.492

[1003] SCHOUTEN G., GLASBERGEN P. Creating legitimacy in global private governance. Op. Cit.

[1004] LASCOUMES P., LE GALÈS P. *Gouverner par les instrument*s. Paris, Presses de Sciences po. 2004.

règles[1005]. Dans ce cas, ils restent en retrait et utilisent la stratégie de défection dès que possible, comme par exemple le non-respect des nouvelles procédures de plantations.

La seconde stratégie est l'« investissement », adoptée par les plus gros planteurs lancés à la conquête des marchés occidentaux. Dans ce cas, les planteurs ont intégré les obligations de transparence dans une stratégie de communication proactive. Ils affichent largement leur adhésion à la RSPO et à ses principes à travers de multiples outils médiatiques. A titre d'exemple, les deux premiers planteurs mondiaux Wilmar et de Golden Agri Resource se sont lancés dans la certification en 2009 et ont développé depuis toute une batterie d'outils de communication liés à leurs efforts environnementaux : des sites Internet[1006], des rapports annuels sur la durabilité[1007], des fascicules affichant leurs engagements pour protéger la biodiversité[1008] et des revues sur leur responsabilité sociale et environnementale[1009]. Cette stratégie communicationnelle globale remplit des objectifs économiques[1010]: un meilleur accès au marché occidental, un premium pour l'huile de palme durable, une meilleure relation avec les banquiers/investisseurs, une motivation du personnel, une intégration dans le tissu social local facilitant les opérations, une meilleure relation avec le gouvernement local et une meilleure compréhension des autorités nationales de régulation.

La contribution démonstrative de ces planteurs sur le design et le processus leur donnerait quitus, en les dédouanant de leur responsabilité dans la mise en application. En effet, avec un si faible premium, sans compensation pour les surfaces perdues pour préserver la biodiversité et en l'absence d'un mécanisme coercitif, on peut légitimement penser que ces planteurs vont développer différentes stratégies pour diminuer les surfaces forestières à conserver. L'analyse de ces stratégies est l'objet du chapitre suivant.

[1005] VAN GRIETHUYSEN P. La RSE : nouvelle régulation du capitalisme ou interprétation capitaliste de la régulation? Dans : *Responsabilité sociale de l'entreprise transnationale et globalisation de l'économie.* Bruxelles, Bruylant. 2010, p.99

[1006] Site Internet de Wilmar, http://www.wilmar-international.com/sustainability, et de Golden Agri Resource, http://www.goldenagri.com.sg/sustainable_ensuring.php, accédé le 10 juillet 2013.

[1007] WILMAR. *Sustainability report 2011 : Staying the course through challenging times*. 2011 ; WILMAR. *Sustainability report 2009.* ; GOLDEN AGRI RESOURCE. *Sustainability report - For a better future*. 2010 ; GOLDEN AGRI RESOURCE. *Yield Improvement Policy*. 2012.

[1008] WILMAR. *Environmental Stewardship - Biodiversity.* 2009 ; GOLDEN AGRI RESOURCE. *Forest Conservation Policy.* 2011.

[1009] CSR (Corporate Social Responsability) tribune de Wilmar publié tous les 6 mois depuis mai 2009.

[1010] OI-MING L., CHIN-PIN T., CASIMIR A. *Palm Oil Production, Processing, Characterization and Uses*. Amer Oil Chemist Society. Tableau numéro 25 créé par Teoh Cheng Hai. 2012

4. L'opérationnalisation du principe 5 sur la conservation de la biodiversité

Le principe 5, « *la responsabilité environnementale, conservation des ressources naturelles et de la biodiversité* », est décliné au travers de deux critères : l'un qui prévoit de protéger l'espace (critère 5.1) et l'autre l'espèce (critère 5.2.). Le principe 5 est intimement lié à l'application du principe 7 sur « *le développement responsable des nouvelles plantations* ».

Cette section concentre l'analyse sur les membres de la RSPO qui ont opté pour une stratégie d'investissement et qui décident de se certifier, soit environ 2% des planteurs indonésiens. L'étude part de l'hypothèse que les planteurs vont afficher leur adhésion au principe 5 et aux différents indicateurs qui lui sont liés. Elle montrera comment ils renégocient la mise en application de chacun de ces indicateurs au nom de principes fondamentaux à la RSPO, comme l'inclusion de chacun, le pragmatisme et la faisabilité. Ceci conduit sur le terrain à un déficit de conservation de l'espace.

Les différents indicateurs associés au principe 5 retenus sont :

- La conservation des zones de haute valeur de conservation.
- L'interdiction de convertir la forêt primaire après 2005.
- La limitation des émissions de gaz à effet de serre, mesure visant à conserver la forêt et les terres tourbeuses.

Avant de procéder à l'analyse détaillée de l'opérationnalisation de ces trois indicateurs, il faut mentionner que des références sérieuses et éprouvées existent en terme de préservation de la biodiversité pour la production d'une huile de palme durable. En effet, dès 2002, le transformateur et détaillant suisse Migros avait établi une chaine de production - de la plantation aux rayons des supermarchés - d'une huile de palme biologique totalement séparée de la filière classique. Ces principes Migros ont été repris comme modèles de référence par la RSPO. Mais, l'intégration de ces références, nécessitant un accord par consensus, a fait l'objet de plusieurs ajustements et accommodements pour rallier l'assentiment de toutes les parties prenantes. Les marges de manœuvre créées pourront alors être utilisées pour détourner la mise en application de chaque indicateur.

4.1. Migros précurseur d'une huile de palme durable et des principes de la RSPO

A partir de 2002, le transformateur et détaillant Migros assure son approvisionnement en « huile de palme durable » par le biais d'une filière biologique spécifique et totalement intégrée, depuis la plantation jusqu'au consommateur final. Migros a établi cette filière en

collaboration avec le planteur agro-industriel belge SIAT, et un particulier une de ses plantations située au Ghana[1011].

La production d'huile fait l'objet d'une traçabilité et respecte des critères de durabilité qui sont alors affichés sur le produit :

> « *Donc, au début de 2002, Migros avait la première huile de palme durable dans la margarine, et elle était aussi différenciée. C'était juste une ligne sur le paquet expliquant le projet global. Et il y avait un label simple "huile de palme durable"* »[1012].

Ces critères de durabilité avaient été fixés par le bureau de consultance environnemental Proforest[1013], qui s'était appuyé sur son expérience dans le domaine forestier pour établir le cahier des charges du Forest Stewardship Council (FSC). Proforest avait adapté ces critères aux réalités de la production de l'huile de palme en tenant compte des commentaires de WWF Suisse et de Migros. Un point primordial pour la conservation des espaces dans les critères du FSC, repris dans les critères Migros est la notion de zones de « Haute valeur de conservation » (*High Conservation Value-HCV*). Ces surfaces correspondent à des zones à préserver pour leur valeur biologique, sociale ou culturelle.

Par cette initiative pionnière, Migros a montré qu'il est possible d'établir une filière durable de l'huile de palme reposant sur deux piliers fondamentaux : des principes de production durable, biologique de surcroit, et une séparation complète de la chaine de l'huile de palme durable. Ces deux piliers ont fait l'objet de négociation pour être transposés dans la RSPO.

Concernant la séparation complète, on a vu plus haut que la RSPO a autorisé le mélange d'huile certifiée CSPO avec de l'huile non certifiée durable au nom d'un certain pragmatisme, dans l'attente d'une certification d'un volume suffisant de production, d'une efficacité économique et d'une inclusion du plus grand nombre des acteurs (voir section 2).

Concernant le principe de production durable, la RSPO s'est appuyé sur l'expérience Migros pour définir les principes de certification de la durabilité de l'huile de palme. Elle a mobilisé le bureau de consultance Proforest pour favoriser une large consultation sur la définition des

---

[1011] Pour la filiale de SIAT appelée GOPDC (The Ghana Oil Palm Development Company). Voir discours de SIAT à la table ronde 1 de la RSPO en 2003. Document accédé sur le site Internet de la RSPO, www.rspo.org, le 10 novembre 2012.

[1012] Entretien avec le responsable de la durablité chez Migros en 2002, le 2012-12-10 "*Then, at the beginning of 2002, Migros had the first sustainable palm oil in the margarine, and it was also marked. It was just a layer on the package explaining the whole project. And it was simple labelled « sustainable palm oil »".*

[1013] Historiquement, c'est Migros qui approche WWF Suisse pour développer une filière durable et c'est WWF Suisse qui demande l'expertise de Proforest, car cette organisation avait déjà aidé le WWF Suisse à élaborer les critères du Forest Stewardship Council (FSC), la table ronde du bois et de ses produits dérivés. Si c'est WWF Suisse qui demande l'expertise de Proforest, c'est bien Migros qui paye ce bureau de consultance environnementale.

principes. En 2005, l'assemblée générale de la RSPO a adopté des critères, des indicateurs et une note d'orientation pour chacun des principes.

Pour autant, il existe deux grandes différences entre les critères de Migros et ceux adoptés par la RSPO. La première se situe dans un processus inclusif de participation pour la définition des critères de certification de l'huile de palme, avec l'ensemble des acteurs présents sur la filière et avec des décisions prises par consensus. Comme l'explique le négociateur de Migros,

> « *la différence est dans le processus. Les critères de Migros avaient juste été esquissés par Proforest, Migros et WWF. La seconde liste de critères [ceux de la RSPO] a été élaborée par le biais d'un grand nombre de réunions, d'experts internationaux, de discussions multi-acteurs […] et vous savez, mobilisait bien plus de discussions très ouvertes et d'opinions. Je me rappelle avoir discuté pendant des jours à propos des pesticides et ainsi de suite. Il y avait beaucoup plus de personnes incluses. Il y avait aussi la discussion sur la date à partir delaquelle il ne devrait plus y avoir aucune destruction de forêt avant qu'une la plantation puisse être certifiée. Il y avait aussi la discussion à propos de ce qu'est une forêt de haute valeur de conservation* »[1014].

La seconde différence, qui est le corollaire de la première concerne la dilution des critères, des indicateurs et des informations dans la note d'orientation qui sont censés encadrer la mise en application des principes. Selon WWF, l'initiative pionnière de Migros paraissait trop radicale pour les planteurs malaisiens et indonésiens[1015].

Ces adaptations des principes Migros dans la RSPO ont abouti à la concession de marges de manœuvres importantes dans leur application. Comme l'explique un des détaillants négociateurs de ces accords :

> « *Je pense qu'ils [les principes et critères] étaient très complets, et aussi qu'ils étaient bons. Néanmoins, ils laissent la place à l'interprétation […]. Ceci est toujours un peu difficile. C'est toujours un peu de jouer à la fois sur l'opportunité de changer quelque chose et aussi sur la nécessité d'intégrer beaucoup de personnes à bord, sinon cela ne*

[1014] Entretien avec le responsable durablité de Migros en 2002, le 2012-12-10 "*The difference is in the process. Migros' criteria were just drafted by Proforest, by Migros and by WWF. The second set of criteria was done by a large number of meetings, international experts, multi stakeholder discussions,.. and you know, much more widely spread opinions, discussions. I remember having discussed for days about pesticides, and so on. It was much more people involved. It was also the discussion since when there must not have been any destruction of forest before the plantation to be certified. It was also the discussion about what is high deforest (High Conservation Forest)*"[1014].

[1015] WWF Netherlands and AID Environment. *Towards Effective Conservation Strategies. The application of strategic principles to increase the impact and sustainability of WWF conservation efforts*. Amsterdam, WWF Netherlands, WWF United States et WWF United Kingdom. 2007.

fonctionne pas. Je veux dire, si les planteurs sont totalement opposés à ces critères, alors rien ne progresse. Je pense que c'était un compromis, aussi concernant des aspects concrets pour les plantations, et en fait, il y a quelques faiblesses. Mais […] je ne vois pas de meilleure manière de traiter de la question […] que d'être à la table [des négociations] et de définir les moyens pour […] poursuivre et progresser […] Je ne sais pas s'il y a de meilleures idées »[1016].

A titre d'exemple, le critère « bio » de Migros devient dans la RSPO le critère 4.6 qui stipule que « *les produits agrochimiques sont utilisés de manière à ne pas mettre en danger la santé ou l'environnement* »[1017] ce qui détourne le caractère biologique du produit final. Quant à la protection de la forêt primaire dans la RSPO, le critère 7.3. prévoit d'« interdire la conversion de la forêt primaire après novembre 2005 », intégrant donc dans le label toute conversion de forêt en terre agricole qui a eu lieu avant cette date.

Ces adaptations des principes soulignent la tension entre efficacité et faisabilité des dispositifs volontaires[1018]. Le but d'un tel accord est d'obtenir des gains environnementaux sur la base de l'engagement volontaire des parties prenantes à qui on propose de fixer ensemble l'effort qu'elles peuvent consentir. Il faut donc trouver un compromis entre faire adhérer les acteurs et obtenir un gain environnemental. Or le plus souvent le seuil d'engagement volontaire des acteurs s'inscrit en dessous du seuil d'efficacité des mesures. Et comme il s'agit d'un accord volontaire, la première étape est de faire adhérer plutôt que de rechercher immédiatement l'efficacité.

En apparence, il existe peu de différences entre les règles qui encadrent l'application de principes, entre l'expérience Migros de 2002 et ceux adoptés par la RSPO en 2005. Mais, comme la section ci-dessous se propose de le montrer, les concessions apparemment minimes accordées aux planteurs pour susciter leur adhésion à la RSPO, s'avèrent avoir un impact considérable sur le terrain, en termes de dérogation au principe de conservation de la forêt.

[1016] Entretien avec le responsable durablité chez Migros en 2002, le 2012-12-10 "*I think they were very complete (the Principles and Criteria) and also they were good. Nevertheless they have room for interpretation and ... This is always a bit difficult. It is always a bit playing with the opportunity to change something and then the need to take ... many people on board if not it doesn't work. I mean, if the plantations are totally against that criteria, then nothing will progress. I think, it was a compromise also with physical things for plantations and in fact, there are some weaknesses. But,…I don't know any better way to address this… to be on the table and device means to… proceed and to progress… I don't know if there are better ideas".*

[1017] RSPO. *RSPO-Principles and Criteria for Sustainable Palm Oil Production. Including Indicators and Guidance.* Octobre 2007. « *Criterion 4.6 « Agrochemicals are used in a way that does not endangered Heath or the environment* »

[1018] BUSCA D. *Agriculture et environnement. La mise en œuvre négociée des dispositifs agri-environnementaux*. Thèse de sociologie, université de Toulouse-le-Mirail, Certop/CNRS. 2002.

L'emprise du facilitateur Proforest dans la négociation des principes et critères de la RSPO semble donc bien moindre qu'il n'y paraît[1019].

4.2. Le critère de conservation des zones de haute valeur de conservation

4.2.1. La négociation sur la définition de la biodiversité à conserver

Pour définir les zones à conserver, la RSPO a adopté la notion de « Haute valeur de conservation » (HVC). Cette notion définit six catégories de zones à protéger : les zones contenant des espèces rares (HVC1), les zones constituées de paysages importants pour les espèces (HVC2), les écosystèmes menacés (HVC3), les écosystèmes assurant des services importants (HVC4), les zones nécessaires aux besoins des communautés locales (HVC5) et les zones contribuant à l'identité culturelle des communautés locales (HVC6).

En pratique, la définition de l'espace à conserver pour sa valeur en biodiversité est sujette à d'intenses discussions entre les planteurs et les conservationnistes qui ont des conceptions diamétralement opposées sur l'occupation du sol. Pour les planteurs, les terres de basse altitude sont les plus convoitées pour leurs conditions pédoclimatiques idéales pour les cultures. Ils proposent une approche « pragmatique » qui consisterait à préserver la biodiversité dans certains endroits ciblés.

Pour les conversationnistes qui suivent un référentiel de « conservation radicale », l'ensemble des terres doit être considéré comme une zone de haute valeur de conservation. Comme l'avance l'un d'eux : « *Beaucoup de professionnels très respectés dans le domaine HVC prétendent que la plupart, sinon toute forêt restante en Indonésie est FHVC* »[1020]. Selon cette interprétation, les conversationnistes considèrent donc que l'extension des plantations de palmiers à huile doit se réaliser sans aucune destruction forestière[1021] et que l'extension du palmier à huile devrait se limiter aux terres dégradées[1022]. De même la désignation d'une zone HCV particulière est potentiellement dangereuse : elle serait le signe d'approbation pour la

---

[1019] DJAMA M., VERWILGHEN A. Figures de l'expertise dans un dispositif de normalisation. Op. Cit.

[1020] HCV. *Expert Workshop Methods for Landscape HCV*. Boghor, 12-13 February 2007. p.5 "*Many well respected HCV practitioners claim that most if not all remaining forest in Indonesia is HCVF".*

[1021] FITZHERBERT E., STRUEBIG M., MOREL A., DANIELSEN F., BRÜL A., DONALD P., PHALAN B. How will oil palm expansion affect biodiversity. *Trends Ecology and Evolution.* 2008,vol 23, issue 10, p.538–545, p.544. "*There is enough non-forested land suitable for plantation development to allow large increases in production without further deforestation*"

[1022] ZOOLOGICAL LONDON SOCIETY, PROFOREST, WORLD CONSERVATION SOCIETY. *Towards sustainable palm oil: a framework for action.* London, Zoological London Society. 2011;
RUYSSCHAERT D., DARSOYO A., ZEN R., GEA G., SINGLETON I. *Developing palm-oil production on degraded land.* Medan, Fondation PanEco, YELet World Agroforestry Centre. 2011.

conversion de toute la zone non désignée[1023]. Les conservationnistes ont donc tendance à étendre le plus possible les zones désignées HVC au-delà des forêts primaires pour inclure les terres dégradées[1024].

Ces conceptions d'utilisation de la terre mutuellement exclusives entre les planteurs et les organisations de conservation font l'objet de négociations à travers la promotion d'une approche scientifique et gestionnaire qui structure leur relation, ce qui aurait pour nature de dépolitiser le débat. Cette cristallisation des positions autour des zonages d'espaces à conserver n'est ni nouvelle ni propre aux forêts primaires, comme l'illustre la délimitation des zones humides[1025] ou de zonages d'espaces naturels en mer.[1026]

Les associations de conservation, qui sont elles-mêmes constitués de scientifiques, apprécient cette rationalisation scientifique du zonage. Pour le Zoological Society of London, il faut « *s'assurer que les politiques émergentes et les guides de bonnes pratiques ayant pour but la production durable sont basés sur la meilleure science possible* »[1027]. Or, les carences sur l'état des connaissances scientifiques de la conservation des espaces pour la protection des espèces en forêt tropicale sont manifestes. Ainsi, certaines études sur les oiseaux suggèrent que les petites zones de forêts ne permettent pas de conserver des espèces et avancent qu'il faut développer la protection de larges forêts continues[1028]. Au contraire, d'autres études montrent que la conservation de forêts fragmentées est importante pour certains invertébrés comme les papillons[1029], les chauves-souris[1030] ou la biodiversité en général[1031]. Pour pallier cette carence, la RSPO a créé en 2006 un comité technique sur la biodiversité (*Biodiversity*

[1023] HCV. Expert Workshop Methods for Landscape HCV. Op. Cit. p.6 "*Consider landscape HCV areas as large, functional intact contiguous forest and adjacent habitats the provide important environmental services and contain social, cultural and biodiversity value"*

[1024] Ibid. p.5 *« Degraded Lowlands and other key habitats should not be written off as low conservation value simply because they are degraded. Many such habitats contain rich habitats and species diversity, especially in areas with naturally dissected terrain »*

[1025] MERMET L., BARNAUD G. Les systèmes de caractérisation des zones humides: construire l'expertise sous pression politique. *Nature, sciences et sociétés*, 1997, vol.5, n°2, p.31-40.

[1026] DELDRÈVE V., DEBOUDT P. (dir.) *Le Parc national des calanques. Construction territoriale, concertation et usages.* Versailles, Editions Quae. 2012.

[1027] ZOOLOGICAL LONDON SOCIETY et al. Towards sustainable palm oil. Op. Cit. p.6 *« To ensure that emerging policies and good practice guidelines aiming to promote sustainable production are based on the best possible science ».*

[1028] EDWARDS D., HODGSON J., HAMER K., MITCHELL S., AHMAD A., CORNELL S., WILCOVE D. Wildlife-friendly oil palm plantations fail to protect biodiversity effectively. *Conservation Letters*. 2010, 3, 4, p.236-242.

[1029] BENEDICK S., HILL J., MUSTAFFA N., CHEY V., MARYATI M., SEARLE J. SCHILTHUIZEN M., HAMER K. Impacts of rain forest fragmentation on butterflies in northern Borneo: species richness, turnover and the value of small fragments. *Journal of Applied Ecology*. 2006, 43, p.967–977.

[1030] STRUEBIG M., KINGSTON T., ZUBAID A., MOHD-ADNAN A., ROSSITER S. Conservation value of forest fragments to Palaeotropical bats. *Biological Conservation*. 2008, 141, p.2112–2126.

[1031] STRUEBIG M., KINGSTON T., PETIT E., LE COMBER S., ZUBAID A., MOHD-ADNAN A., ROSSITER S. Parallel declines in species and genetic diversity in tropical forest fragments. *Ecology Letters.* 2011, p.1-9

Technical Comitee) sur proposition de l'International Finance Corporation (IFC), le bras financier de la Banque mondiale pour le secteur privé. Ce comité voit le jour en 2009, après que l'IFC ait pu mobiliser les fonds. Il devait avoir une durée de vie limitée pour solutionner un problème apparemment technique. Mais il s'est institutionnalisé, devenant le groupe de travail biodiversité et hautes valeurs de conservation (*Working Group Biodiversity and High Conservation Values*), marquant le caractère permanent et pérenne du problème à régler. Le groupe de travail s'est réuni 18 fois entre avril 2009 et septembre 2012. Selon ses termes de référence, il est constitué de 12 institutions représentant la diversité des catégories de la RSPO[1032], ce qui inclut deux ONG environnementales (WWF International et Zoological London Society). En réalité, le groupe de travail est ouvert et les ONG environnementales le surinvestissent. Alors qu'elles ne sont que 20 à la RSPO (soit 3% des membres), plus d'un quart (entre 3 à 10) des participants (entre 10 à 20) sont des ONG environnementales[1033]. Zoological London Society préside le groupe de travail depuis juillet 2011.

L'institutionnalisation de ce groupe de travail montre ses difficultés à réduire le déficit de connaissances scientifiques sur la biodiversité. Comme l'explique le responsable d'IFC qui en est l'investigateur :

> « *Des fois ce n'est pas clair du tout. Pourquoi c'est important la biodiversité, franchement ? Ce n'est pas du tout évident à démontrer. Il y a besoin de beaucoup de science. Quand tu entends parler de l'étude de Deltares sur [les émissions des] gaz à effet de serre [dans les tourbières]. C'est une étude exemplaire, à mon avis c'est un scoop, c'est révolutionnaire, cela te montre par A plus B qu'il ne faut surtout pas faire quoi que ce soit sur les peat land [tourbières]. Après, c'est une question de communication entre les gens qui ont fait cette étude et le public. Il nous faut des choses comme ça en biodiversité* »[1034].

Cette institutionnalisation révèle surtout les tensions persistantes et irréductibles entre conversationnistes et planteurs.

Comme la connaissance scientifique est actuellement incomplète et comme l'illusion est maintenue qu'une connaissance complète pourrait arbitrer les intérêts, on observe deux tendances. D'une part, les conservationnistes cherchent à consolider des connaissances

[1032] Les 12 membres du groupe de travail biodiversité et haute valeur de conservation sont répartis dans les catégories suivantes: les transformateurs ou marchands (1 membre), les planteurs (4) ; les ONG environnementales (2), les ONG sociales (2), les représentants des organismes de certification (2) et les représentants du panel technique du réseau de ressource HVC.

[1033] Les principales ONG environnementales participantes au Groupe de travail sont par ordre décroissant de participation: Zoological London Society, WWF international, WWF-Indonésie, WWF-Malaisie, Wild Asia, BORA et Wetlands International.

[1034] Entretien avec le responsable de l'IFC auprès de la RSPO, le 2011-11-28.

robustes pour défendre leurs causes. D'autre part, la plupart des planteurs parviennent à imposer leur vision de ce qui est à conserver, conduisant à limiter de manière pragmatique la conservation à certains endroits clefs. En effet, les évaluateurs qui sont en charge de certifier la plantation de palmiers à huile comme durable désignent de manière « subjective » et « arbitraire »[1035] les HVC en suivant souvent les analyses des planteurs audités, qui financent des expertises des études d'impacts jointes aux dossiers de demande d'exploitation.

En particulier, cette dépendance conduit les experts à omettre les forêts secondaires ou dégradées car «*…la performance de ce type de forêts est peu significative pour [la protection de] la vie sauvage et de l'environnement* »[1036]. Cette interprétation revient à considérer que ce qui a été dégradé est désormais comme sans valeur pour la biodiversité et pourra donc être converti en plantation. D'où l'intérêt pour les planteurs de classer un maximum de terres dans cette catégorie dégradée et même de faciliter cette dégradation. C'est ce cas de figure qui oppose le planteur PT Sisirau et Sumatran Orangutan Society. « *Ce membre [PT Sisirau] rasait la zone forestière HVC - l'habitat de l'orang-outan - mais il prétendait que ce n'était pas HVC parce que ce n'était pas de la forêt de bonne qualité, même s'il y avait une population d'au moins huit orangs-outans* »[1037]. PT Sisirau a nié tout acte irrégulier et a même pu se prévaloir d'avoir facilité le transport de ces orangs-outans capturés dans le parc national Gunung Leuser.

En conclusion, l'analyse montre que dans le combat entre conversationnistes et planteurs pour la délimitation de zones HVC dans la RSPO, l'état incomplet de la connaissance scientifique fait clairement le jeu des planteurs et des experts vérificateurs, en limitant la désignation des zones de HVC à certains endroits particuliers arbitrairement choisis et en permettant de déclasser des zones dégradées pour les convertir en plantations. Alors qu'elle constitue un frein pour désigner une zone de HVC et par conséquent de protéger la forêt, l'incertitude scientifique n'est en revanche pas mobilisée comme un principe de précaution lorsqu'il s'agit de certifier l'huile durable dans des zones qui pourraient être désignées HVC.

Ainsi, on voit que l'absence de préservation de la forêt se double d'une labellisation écologique du produit commercial, et donc que la RSPO apparaît clairement dans son application comme un mécanisme de *greenwashing*.

[1035] HCV. Expert Workshop Methods for Landscape HCV. Op. Cit.

[1036] SOS. Resolution *« High Conservation Values in non-primary forests »* de 2010 par Sumatran Orangutan Society. « *...the performance of these kinds of forests have little meaning in relation to wildlife and the environment* ».

[1037] Réponse du directeur d'SOS par courrier électronique du 2013-03-18 à propos de ma question sur le cas de PT Sisirau : *« As it happens, this member (PT Sisirau) was clearing HCVF - orangutan habitat - but claimed it wasn't HCV because it wasn't good quality forest, even though it had a population of at least 8 orangutans ».*

4.2.2. L'implémentation de la conservation des zones de « Haute valeur de conservation »

Une fois des zones de « Haute valeur de conservation » (HVC) identifiées sur sa concession, le planteur est jugé responsable de leur conservation. Or, le planteur n'a personnellement aucun intérêt à conserver ces parcelles dont la gestion représente pour lui un coût : une taxation est liée aux surfaces de l'exploitation, qu'elle soit ensuite utilisée comme terre agricole ou comme HVC, et il est chargé de préserver ces zones protégées. On observe deux types de déviation dans l'application des mesures de conservation des zones HVC.

Dans le premier cas, les zones HVC sont exclues en amont de la délivrance du permis d'exploitation et sont alors restituées au gouvernement local par le planteur[1038]. Dans le second cas, les zones HVC sont initialement conservées dans la concession du planteur, mais le gouvernement local en reprend possession pour ne pas avoir été convertie en terres agricoles[1039]. Dans ces deux cas, les gouvernements locaux possèdent finalement des zones HVC et ils les revendent à d'autres entreprises non membres de la RSPO qui les convertissent en plantations qui n'ont pas besoin du label. Ceci présente l'avantage pour le planteur membre de la RSPO de diminuer ses coûts et pour le district d'obtenir des taxes et des entrées de fonds supplémentaires.

La possibilité de ces deux types de déviations par rapport au but de la conservation s'explique par trois raisons. Premièrement, le planteur ne se considère pas responsable de la conservation des forêts, car cela ne relève pas de son travail d'exploitant agricole et il ne dispose pas de moyens coercitifs pour contrôler l'accès à ces zones. Deuxièmement, les zones HVC, en tant que résultats d'un accord volontaire, ne sont pas inscrites dans un cadre normatif, ce qui fait qu'il n'y a pas d'institution ou de loi qui les protège explicitement. Par exemple, en cas de présence avérée de l'orang-outan, le planteur devrait désigner son habitat comme une zone HVC. Mais, du point de vue de la loi indonésienne, cet habitat n'est pas protégé, même si l'orang-outan en tant qu'espèce l'est. Cet habitat peut être protégé pour différentes raisons géophysiques prévues par la loi (comme le type de sol ou la pente du terrain), mais le fait d'abriter des orangs-outans n'est pas un critère de protection reconnu. Par conséquent, il est légalement possible de raser une forêt contenant des orangs-outans, tout en facilitant leur capture et leur transfert vers des zones protégées, comme le parc national Gunung Leuser. Troisièmement, le référentiel « d'exploitation » prédominent en Indonésie, permet de souscrire un prêt pour s'emparer de ces zones HVC et les convertir en plantation, puisque ces

[1038] COLCHESTER M., ANDERSON P., JIWAN N., ANDIKO MEI TOH S. *HCV and RSPO : results of an investigation. Public Discussion Document.* Forest Peoples Programme, HuMa, Sawit Watch et Wild Asia. 2009

[1039] Ibid.

terres sont désignées pour la plantation dans le plan général de développement de l'Etat indonésien, même si certains outils juridiques devraient empêcher la conversion de certaines zones.

Fin 2009, à la suite de l'étude de Forest Peoples Programme, le bureau exécutif a établi une équipe de travail spécifique HVC *(HCV Task Force)* qui dépend du groupe de travail biodiversité et haute valeur de conservation. Cette équipe est animée par Forest Peoples Programme et co-présidée par l'ONG sociale Sawit Watch et le planteur Golden Agri Resource. Les ONG environnementales[1040] composent la moitié de la dizaine des participants. A l'occasion de la première réunion de l'Equipe de travail en avril 2012, seuls deux planteurs (Wilmar et Golden Agri Resources) étaient présents. A la deuxième réunion, cinq planteurs sont représentés, après que des efforts soient déployés pour les mobiliser : les participants eux-mêmes s'inquiétaient de leur absence. A la troisième réunion de septembre 2012, un seul planteur est présent, Golden Agri Resource, au contraire des ONG environnementales (WWF International, World Resource Institute, Conservation International et Zoological London Society) qui forment plus de la moitié des organisations participantes. Les autres participants sont exclusivement deux ONG sociales (Forest Peoples Programme and Sawit Watch). A cette troisième réunion, la task force n'est pas parvenue à conclure et envisageait de procéder à une analyse juridique de la situation. Cette expérience montre le problème structurel du surinvestissement des ONG environnementales et sociales, mais aussi du sous-investissement des planteurs au sujet de la sécurisation des zones identifiées à conserver.

En conclusion, la question du zonage des espaces à conserver illustre à nouveau les limites de la portée d'un accord volontaire en l'absence d'un cadre normatif légal et réglementaire permettant d'en garantir l'application. Lorsque les zones à conserver sont identifiées, l'application du volet dédié à la conservation n'aboutit pas. Les planteurs ayant acquis le permis d'exploitation se concentrent sur le volet agricole et négligent la conservation forestière, qu'ils rétrocèdent au gouvernement. Le gouvernement local disposant de peu de moyens et cherchant à lever des taxes supplémentaires remet ces concessions sur le marché des exploitations ne nécessitant pas de label. On peut clairement parler d'une instrumentalisation de la conservation, puisqu'elle est exigée comme une condition d'attribution d'une exploitation, mais abandonnée dès que le permis est acté. On mesure la limite de l'accord volontaire qui permet de revenir sur un engagement dès lors que le bénéfice attendu par le souscripteur a produit son effet. En ce sens, le sous-investissement des

[1040] Avant tout, ce sont Zoological London Society, WWF-International et WWF-Indonésie.

planteurs après que le label RSPO soit octroyé est compréhensible, de même que le surinvestissement des ONG environnementales et sociales qui espèrent régler ce problème.

4.3. Le critère d'interdiction de convertir la forêt primaire après 2005

Le principe 7, « *le développement responsable des nouvelles plantations* », stipule dans son critère 7.3. que « *les nouvelles plantations depuis novembre 2005, ne doivent pas remplacer [être implantées sur de] la forêt primaire, ou [sur] toute zone nécessaire pour le maintien ou l'amélioration d'une ou de plusieurs hautes valeurs de conservation* »[1041]. En résumé, la production d'huile de palme durable certifiée RSPO interdit toute conversion agricole de la forêt primaire à partir de la date de novembre 2005. L'interprétation de cette définition a cependant évolué en même temps que s'est institutionnalisé la RSPO.

En 2005, les principes et critères ont été entérinés dans une première phase pilote laissant ouverte des aménagements futurs. Pour les planteurs, il s'agit donc d'une phase volontaire et seuls ceux qui se certifient sont tenus de respecter l'interdiction de convertir la forêt primaire. De plus, la RSPO stipule que, si cette forêt primaire est convertie ou contestée, seule la surface litigieuse est exclue du programme de certification, jusqu'à ce qu'une solution acceptable pour sa compensation soit trouvée. *« Lorsque le statut de HVC de la terre est inconnu et/ou contesté, la zone sera exclue des programmes de certification, jusqu'à ce qu'une solution acceptable pour la compensation de HVC ait été développée* »[1042]. L'idée prédomine de rechercher un arrangement à l'amiable spécifique pour ces terres contestées.

En 2007, l'assemblée générale vote ces mêmes principes et critères et la RSPO établit un système de plaintes même si le recours à un arrangement amiable est privilégié. Le système de plaintes introduit la possibilité d'une suspension momentanée du statut de membre, et donc une interdiction frappant cette fois toute la production certifiée. A terme, le membre de la RSPO peut être radié, ce qui n'est cependant jamais advenu.

Enfin, depuis janvier 2010, les « nouvelles procédures de plantation » obligent chaque planteur membre de la RSPO à procéder à une consultation publique, même s'il ne cherche pas à se certifier. L'avantage attendu de cette disposition est d'éviter les planteurs « *free riders* » qui resteraient membres de la RSPO sans suivre les obligations de la labellisation, en particulier concernant l'extension sur la forêt primaire. De nombreux planteurs membres de la

---

[1041] RSPO. *RSPO-Principles and Criteria for Sustainable Palm Oil Production*. 2007. p.38 *« New planting since November 2005 have not replaced forest or any area required to maintain or enhance one or more High Conservation Values ».*

[1042] RSPO-INDONESIAN NATIONAL INTERPRETATION WORKING GROUP. *National Interpretation of RSPO Principles and Criteria for Sustainable Palm Oil Production, Republic of Indonesia*. Jakarta, RSPO. 2008 p.28. "*Where the HCV status of the land is unknown and/or disputed, the land will be excluded from the RSPO certification programme, until an acceptable solution for HCV compensation has been developed".*

RSPO mais non certifiés sont concernés par la situation de conversion agricole de la forêt primaire. Cette disposition les met donc dans l'impossibilité d'acquérir la certification RSPO, et donc à terme de produire de l'huile certifiée.

Pour apurer le passé - par exemple pour les nouveaux membres qui n'auraient pas suivi les principes RSPO ou pour les membres de la RSPO qui auraient acquis des concessions ayant rasé des zones de HVC - le bureau exécutif a créé une « Task force compensation » (*Compensation Task Force*) en 2011. Elle est composée de 18 membres, dont sept ONG environnementales (et seulement six planteurs), ce qui montre le sur-investissement des ONG de conservation sur ce dossier[1043]. En août 2011, à l'occasion de la première réunion, la task force s'est donné pour mission de « *développer des paquets de compensation acceptables pour le défrichage sans évaluation HVC* ». En octobre 2012, elle est parvenue à un accord sur des principes de mise en œuvre de la compensation, soit : l'addition, l'équité, la base scientifique, le long terme et la flexibilité[1044]. A la cinquième réunion de novembre 2012, la task force a également adopté des définitions de mesures de « compensation », c'est à dire « *les mesures démontrées prises et/ou des fonds alloués pour compenser (habituellement en dehors de l'unité de gestion de la plantation) les pertes potentielles des zones de HVC résultant de zones coupées à blanc sans une évaluation HVC* »,[1045] et de « réparation » (*Remediation*), c'est-à-dire *« des mesures démontrables prises pour restaurer une ou plusieurs HVC à l'intérieur d'une unité de gestion de plantation lorsque ces HVC ont été défrichées. La réparation est l'option privilégiée et devrait être considérée avant d'envisager la compensation ».*[1046]

La task force s'est trouvée confrontée à un certain nombre de difficultés pour établir le mécanisme de compensation. La première est la nécessité de s'accorder sur un mécanisme progressif qui rende compte de l'évolution institutionnelle de la RSPO, et donc des obligations assignées aux planteurs. Cette responsabilité différenciée cesse dès que le mécanisme de compensation est établi. « *Après l'adoption des règles pour la compensation, aucun membre de la RSPO ne pourra défricher sans analyse HVC, sauf à devoir remettre en*

[1043] TICHIT O. *HCV & Biodiversity Management. RSPO Compensation Mechanism.* Powerpoint Présentation à la RT10, novembre 2012.

[1044] ibid.

[1045] Ibid. p.6 *"Demonstrable measures taken and/or funds made available to offset (usually outside the plantation management unit) potential loss of HCV areas resulting from land clearing without prior HCV assessment".*

[1046] RSPO. *5th meeting of RSPO Compensation Task Force.* 12 septembre 20102, Jakarta. 2012. p.6 *"Demonstrable measures taken to restore one or more HCVs within a plantation management unit where those HCVs have been cleared. Remediation is the preferred option and should be considered before considering compensation".*

état les zones défrichées »[1047]. La seconde difficulté tient dans la distinction à faire entre la situation entre les membres RSPO qui se certifient et ceux qui ne se certifient pas jusqu'en 2010, puisque, initialement, l'interdiction de conversion était liée au label. Ces deux premières contraintes déterminent une responsabilité (*liability)* différenciée entre les planteurs.

<table>
<tr><th>Date</th><th>Membre RSPO certifié</th><th>Membre RSPO non certifié</th><th>Non membre RSPO</th></tr>
<tr><td>De novembre 2005 à novembre 2007.</td><td>Evaluations rétrospectives de la forêt HCV perdue (et si impossible, prise en compte de l'ensemble de la surface de la concession).</td><td>Même base que pour le membre RSPO certifié, mais avec une évaluation moins pénalisante.</td><td rowspan="2">Pas de recours s'il a conversion de la forêt primaire.</td></tr>
<tr><td>De novembre 2007 à janvier 2010.</td><td>Le mécanisme de compensation est basé sur toute la forêt perdue, qu'elle soit HCV ou non, multiplié par un coefficient A supérieur à 1 décidé par le bureau exécutif.</td><td>Même base que pour le membre RSPO certifié, mais moins pénalisante.</td></tr>
<tr><td>De janvier 2010 à accord sur mécanisme de compensation.</td><td colspan="2">Le mécanisme de compensation est basé sur toute la forêt perdue, multiplié par B, un coefficient supérieur à A.</td><td>Obligation de compensation de la forêt primaire, mais moindre que pour les membres RSPO.</td></tr>
<tr><td>Après accord sur le mécanisme de compensation.</td><td colspan="3">Le mécanisme de compensation est basé sur toute la forêt perdue, multiplié par C, un coefficient supérieur à B.</td></tr>
</table>

Tableau 11. Matrice de mécanisme de compensation[1048]

En troisième lieu, le mécanisme doit s'avérer assez incitatif pour le planteur afin qu'il décide d'y souscrire volontairement, tout en restant assez dissuasif pour éviter au contraire qu'il « rase et paye ». En quatrième lieu, le mécanisme doit faire preuve d'une certaine flexibilité pour être viable à long terme pour tous les cas de figures possibles présents et à venir. La flexibilité est également nécessaire pour s'assurer qu'il s'applique à chaque cas particulier. En

[1047] Réponse électronique du président de la task force compensation le 2013-02-25 à ma question sur les règles de fonctionnement de la compensation.
[1048] TICHIT O. *HCV & Biodiversity* Management. RSPO Compensation Mechanism. Op. Cit. p.7

cinquième lieu, le mécanisme est sensé tenir compte de la responsabilité différenciée du planteur selon qu'il est directement ou indirectement responsable de la déforestation, par exemple si la déforestation est due aux communautés locales. En sixième et dernier lieu, il s'agit de se mettre s'accord sur la base scientifique permettant de désigner *a posteriori* la zone de HVC qui doit être compensée, lorsque toute la forêt a été rasée. Après négociation, la task force convient que les zones sont définies « *par une étude HCV rétrospective, ou par une analyse d'imagerie satellite, ou sans analyse (auquel cas la compensation porte sur la totalité de la zone). Pour les compensations dues à des problèmes sociaux, il faut aller vers les communautés* »[1049]. Dans la réalité l'analyse d'imagerie satellite est privilégiée car considérée comme étant la plus neutre et la plus simple. Pourtant, comme l'explique le président de la task force : « *Il reste beaucoup de travail. Arriver à une méthode d'analyse des images satellites, qui soit applicable et assez crédible, est difficile* »[1050]. Les acteurs parviennent tout de même à se mettre d'accord sur certains principes qui forment une « matrice de compensation » (tableau 11) sans pour autant trouver un terrain d'entente sur les détails opérationnels.

Les difficultés soulevées et non résolues traduisent en réalité la confrontation entre les ONG environnementales et les planteurs qui ont des vues irréconciliables sur le sujet. En effet, pour les ONG environnementales, l'interdiction de toute déforestation après la date de 2005 constitue la pierre angulaire de leur agenda de conservation. A l'inverse, les planteurs considèrent qu'ils ne peuvent être tenus pour responsables d'une plantation qu'à partir de la date où ils en prennent la charge. Comme l'explique un de leurs chefs de file : « *On avait compris que cette règle de 2005 s'appliquait aux plantations existantes, mais que quand on commençait quelque chose, on était responsable à partir du moment où on en avait la charge, pas avant* »[1051].

En 2013, huit ans après l'énoncé du critère d'interdiction de la conversion de la forêt primaire, et après six réunions de la task force, le travail de négociation se poursuit. Les ONG environnementales sur-investissent la task force dans l'espoir de trouver le mécanisme de compensation adéquat, et donc d'interdire définitivement de détruire la forêt primaire. Inversement peu de planteurs et aucune des multinationales en aval de la production ne se mobilisent sur cet accord.

[1049] Courrier électronique personnel venant du président de la task force compensation le 25 mars 2013.

[1050] Réponse électronique du président de la task force compensation le 2013-02-25 à ma question sur les règles de fonctionnement de la compensation.

[1051] Entretien avec le responsable durabilité chez un planteur membre de la RSPO participant à la task force compensation, le 2012-02-13.

On se retrouve donc dans une situation paradoxale où l'interdiction de la conversion de la forêt primaire est clairement stipulée dans les principes & critères de la RSPO, mais elle n'est pas nécessairement applicable faute de mécanisme de compensation qui reste encore à être défini. Les exigences contradictoires d'inclure tous les acteurs et de s'adapter à chaque contexte local (qui impose la flexibilité, l'additionnalité, l'équité, la responsabilité différenciée, le long terme et la rigueur scientifique) empêchent de trouver une solution, car les oppositions sont irréductibles. Les principes d'inclusion et de consensus qui sont au fondement du fonctionnement RSPO sont donc ici réutilisés stratégiquement par les planteurs pour bloquer la résolution de la situation.

4.4. Le critère de la limitation des émissions de gaz à effet de serre, comme nouvel argument avancé par les ONG environnementales

Face aux incertitudes qui entourent l'expertise sur la biodiversité et face à l'échec opérationnel durable de la prise en compte du critère apparemment simple de non conversion de la forêt primaire, les organisations de conservation ont cherché à promouvoir la protection du climat comme nouvel agenda. Ce déplacement sur le champ du changement climatique leur permet d'avancer l'argument de l'importance de la protection des forêts tropicales pour leur stock en carbone contenu essentiellement dans les arbres et dans les tourbières.

De plus, la mesure scientifique des tonnes de carbone indique des valeurs précises qui confortent l'argument d'un bénéfice significativement plus important de la conservation des forêts primaires et de la protection des sols tourbeux par rapport à celui des plantations de palmiers à huile.

En effet, d'abord, la forêt tropicale primaire de basse altitude stocke entre 170 et 250 tonnes de carbone par hectare[1052], bien plus qu'une plantation de palmier à huile, dont les arbres stockent en moyenne 40 tonnes de carbone par hectare dans le tronc et dans les feuilles[1053]. Ensuite, la plupart des nouvelles plantations de palmier à huile en Indonésie se réalisent sur des tourbières marécageuses, le pays en possédant environ 207 000 km^2. Ces tourbières résultent de l'accumulation lente durant des milliers d'années de végétation décomposée, à raison d'environ un millimètre par an[1054]. A l'état naturel, ce sont les puits de carbone parmi

[1052]LEWIS S., LOPEZ-GONZALEZ G., SONKÉ B., AFFUM-BAFFOE K., BAKER T., OJO L., PHILLIPS O., REITSMA J., WHITE L., COMISKEY J., DJUIKOVO M-N., EWANGO C., FELDPAUSCH T., HAMILTON A., GLOOR M., HART T., HLADIK A., LLOYD J., LOVETT J., MAKANA J-R., MALHI Y., MBAGO F., NDANGALASI H., PEACOCK J., PEH K., SHEIL D., SUNDERLAND T., SWAINE M., TAPLIN J., TAYLOR D., THOMAS S., VOTERE R., WOLL H. Increasing carbon storage in intact African tropical forests. *Nature.* 2009, 457, p.1003-1006.

[1053]Sur un cycle de rotation de 25 ans.

[1054]RIELEY J., WÜST R., JAUHIAINEN J., PAGE S., WÖSTEN H., HOOIJER A., SIEGERT F., LIMIN S., VASANDER H., STAHLHUT M. Tropical peatlands: Carbon stores, carbon gas emissions and contribution to

les plus efficaces sur la planète[1055]. Pour convertir ces tourbières humides en plantation de palmier à huile, le planteur établit des canaux d'irrigation afin de faire baisser la nappe phréatique, ce qui assèche la tourbe qui s'oxyde au contact de l'air. On estime que pour chaque 10 centimètres drainés - sachant qu'un canal en moyenne fait 70 centimètres de profondeur - 2,5 tonnes de carbone par hectare sont rejetées dans l'atmosphère annuellement[1056]**.** A cette oxydation naturelle, il faut rajouter les feux fréquemment utilisés pour débroussailler, ceux-ci émettant au minimum 50 tonnes de carbone par hectare[1057]. L'extrapolation de ces données à l'ensemble du territoire indonésien donne des chiffres édifiants. L'Indonésie serait le troisième émetteur mondial de gaz à effet de serre derrière la Chine et les USA[1058].

En novembre 2008, l'ONG environnementale Wetlands International a présenté la résolution « *Un moratoire sur le palmier des tourbières tropicales* »[1059], qui demande « *l'arrêt de tout nouveau développement de plantations de palmier à huile sur les tourbières tropicales* »[1060]. Le bureau exécutif a refusé son examen en mettant en avant que cette résolution modifiée la veille de l'assemblée générale avait été soumise en dehors des délais. Il a également empêché de traiter la résolution originalement soumise qui stipulait que « *la RSPO reconnait que l'huile de palme produite sur les tourbières est considérée non durable, jusqu'à ce que le contraire soit prouvé* »[1061]. Dans les deux cas, le bureau exécutif a cherché à éviter un vote sur un sujet aussi controversé, les ONG environnementales et les multinationales en aval de la production étant majoritairement pour la résolution et les planteurs solidairement contre. Pour ces derniers, le danger était grand d'être empêché de se développer sur les tourbières, alors que les nouvelles plantations en Indonésie se font de manière prédominante sur ce type de sol peu habité pour éviter les conflits avec les communautés locales.

Au lieu de traiter la résolution, le bureau exécutif a constitué un « Groupe de travail gaz à effet de serre » (*Working Group Greenhouse Gases*) avec l'objectif de les réduire. Piloté par

---

climate change processes. In: *Strack M. (ed). Peatlands and Climate Change.* Jyväskylä (Finland), International Peat Society. 2008, p148-181.

[1055] JAENICKE J., RIELEY J., MOTT C., KIMMAN P., SIEGERT F. Determination of the amount of carbon stored in Indonesian peatlands. *Geoderma.* 2008, 147, p.151-158.

[1056] HOOIJER, A., SILVIUS M., WÖSTEN H., PAGE S. *PEAT-CO2: Assessment of CO2 emissions from drained peatlands in SE Asia*. Delft, Delft Hydraulics report Q3943. 2006.

[1057] PAGE S., SIEGERT F., RIELEY J., BOEHM H., JAYA A., LIMIN S. The amount of carbon released from peat and forest fires in Indonesia during 1997. *Nature.* 2002, 420, p.61-65.

[1058] ADHITYANI A. Indonesia world's No. 3 greenhouse gas emitter: report. *Reuters.* 4 juin 2007.

[1059] Résolution « *A moratorium on palm oil from tropical peat lands* » présentée par Wetlands International à l'Assemblée Générale de la RSPO en novembre 2008.

[1060] « *Cessation on any further development of palm oil on tropical peat lands* »

[1061] « *The RSPO adopt that palm oil produced on peat lands be henceforth considered unsustainable until proven otherwise* ».

un facilitateur néerlandais, ce groupe de travail n'a pas pu conclure ses travaux en 2009. Le bureau exécutif décida donc que chaque membre RSPO définisse ses propres objectifs de manière volontaire et ne fixa aucune date butoire pour entreprendre des efforts.

Cette décision reflète l'intransigeance des planteurs qui avancent trois arguments. En premier lieu, les principes et critères ne donnent pas de mesures de limitation des gaz à effet de serre avec des objectifs quantifiés et précis dans le temps. Le critère 5.6 est très général, il parle de « *plans pour réduire la pollution et les émissions, incluant les gaz à effet de serre, développés, mis en œuvre et suivis* »[1062]. Les planteurs ont défendu, au nom d'un principe d'équité, que toute initiative de réduction des gaz à effet de serre soit volontaire et du ressort du planteur. Ceci pour prendre en compte le fait que chaque planteur se trouve dans une situation spécifique, en particulier selon la durée de l'établissement de la plantation sur la tourbière, la perspective de s'étendre sur de nouvelles tourbières et la surface relative de la tourbière par rapport à la surface totale de la plantation.

En second lieu, les chiffres avancés sur les émissions des gaz à effet de serre sont contestés comme des estimations portées par des scientifiques étrangers - anglais et néerlandais - qui seraient erronées, si l'on considère chaque plantation individuellement. En effet, au niveau local, les émissions de gaz à effets de serre sur une plantation dépendent d'au moins trois paramètres : la profondeur du drainage (corrélation positive), l'âge de la tourbière (corrélation négative) et la dose d'engrais (corrélation positive). Un chercheur de l'ICRAF qui travaille sur ce sujet s'explique ainsi :

> « *Nous trouvons une relation avec la profondeur du canal et l'émission en carbone, mais cela change avec le temps. Dans les premières années, vous avez des émissions importantes, et avec le temps, les relations évoluent. Dans le long terme, [il y a] peu d'émissions pour les tourbes profondes de moins de 40 centimètres ou moins. Si vous allez plus profondément l'émission [de carbone] remonte* »[1063].

Enfin, les principes et critères de la RSPO doivent être stables dans le temps afin de pouvoir planifier et rationaliser les opérations de gestion de la conservation. Une modification ne peut avoir lieu que lors de la révision globale des principes et critères, ce qui a eu lieu en 2012 pour être entériné par l'assemblée générale extraordinaire d'avril 2013.

[1062] RSPO. *Final RSPO Certification Systems document.* Mai 2007, "*Criterion 5.6. Plans to reduce pollution and emissions, including greenhouse gases, are developed, implemented and monitored*".

[1063] Entretien avec un chercheur de l'ICRAF, le 2011-11-10 *"We find a relationship with the depth of the canal and the carbon emission, but it changes overtime. In the first few years you have high emissions, and with time it settles on different relationships. In the long term, it settles with low emission with a peat depth of 40 cm or lower. If you go deeper than that, there is still steep emission out".*

En reprenant ces trois critiques, c'est à dire que les efforts sont volontaires et individuels à chaque planteur, que les connaissances scientifiques doivent être améliorées et que tout changement dans les critères de la RSPO n'interviendra qu'en 2013, Wetlands International a déposé une résolution à l'assemblée générale de 2009 pour l' « *établissement d'un groupe de travail afin de donner des recommandations sur la manière de gérer les plantations existantes sur les tourbières* »[1064]. La résolution fut adoptée à une large majorité[1065] après que les planteurs se soient assurés qu'elle ne serait pas un outil pour stopper les plantations sur les sols tourbeux. Juste avant le vote, un planteur - le responsable de MPOA - expliquait : « *Je pense que la résolution a pour simple but que les planteurs arrêtent la plantation de palmiers à huile sur la tourbe après un ou deux cycles [de production, c'est-à-dire 20 ou 40 ans]* »[1066], but qui fut nié par Wetlands International.

La RSPO constitua donc le « Groupe de travail 2 sur les gaz à effet de serre » (*Greenhouse Gases Working Group* 2) qui s'est réuni six fois entre mars 2010 et mai 2011. Il est composé des 12 membres du bureau exécutif et de 18 autres membres de la RSPO, représentant chaque catégorie. L'ONG environnementale CI et le planteur MPOA en sont les co-présidents et Proforest, le facilitateur. Sur le papier, ce groupe de travail est constitué de chaque catégorie de la RSPO. En réalité, les planteurs indonésiens et malaisiens avec six membres[1067] et les ONG environnementales avec quatre membres (Global Environmental Centre, Wetlands International, CI et WWF) dominent. Ce groupe de travail se divise en six chantiers[1068], dont le plus stratégique pour ces implications potentiellement énormes sur les surfaces de palmiers à huile plantées est le « Groupe de travail sur les tourbières ».

Ce chantier sur les tourbières est co-présidé par Global Environmental centre et par la « Commission indonésienne de l'huile de palme » (*Indonesian Palm Oil Commission*) du ministère de l'Agriculture indonésien. Il est composé de six planteurs indonésiens et malaisiens[1069], cinq associations environnementales[1070], des organismes de recherches avec

---

[1064] Résolution « *Establishment of a working group to provide recommendations on how to deal with existing plantations on peat lands* », présentée par Wetlands International à l'assemblée générale de la RSPO en novembre 2009

[1065] 95 pour, 4 contre, 22 absentions.

[1066] RSPO. RSPO GA7. Minutes de l'assemblée générale 6. 2010. Intervention du représentant du MPOA: *« He felt that the Resolution is just to get growers to stop planting oil palm on peat after one or two cycles ».*

[1067] Trois planteurs représentés pour l'Indonésie (PT Smart, Musim Mas, Gapki) et trois planteurs pour la Malaisie (IOI, Kulim Berhard, Sime Darby, Wilmar).

[1068] Les six chantiers sont : les émissions opérationnelles des membres de la RSPO, le groupe de travail sur les tourbières, le comité scientifique, le comité politique, les émissions des autres RSPO membres (les non-planteurs) et l'engagement avec les membres de la RSPO.

[1069] Quatre planteurs indonésiens (PT Indonesia Plantations, Asian Agri Group, GAPKI, PT Smart) et deux malaisiens (United plantations, Sime Darby).

[1070] Conservation international, Wetlands International, WWF international, WWF Malaisie et WWF Indonésie.

une expertise dans le domaine des émissions des gaz à effet de serre,[1071] la banque HSBC et le producteur d'agro-diesel finlandais Neste Oil. Ce chantier est le théâtre d'argumentations opposées, entre les ONG environnementales et les planteurs. Leur confrontation s'est poursuivie dans le cadre des négociations sur les nouveaux principes et critères de la RSPO. En mars 2013, un consensus a été atteint, qui s'est traduit par de nouveaux principes et critères de la RSPO adoptés lors de l'assemblée générale extraordinaire d'avril 2013.

Alors que les ONG environnementales souhaitaient voir adopter des critères restrictifs clairs sur l'émission des gaz à effet de serre, qui leur auraient ainsi permis de protéger les forêts et les tourbières, elles ont été obligées d'admettre que les efforts seraient exigés de manière individuelle et volontaire sans obligation d'objectif dans le temps. Selon Global environment centre : « *Nous avons été capables d'obtenir des critères et indicateurs plus stricts sur les gaz à effet de serre et sur les tourbières et sur la préservation des sols ayant de grands stocks de carbone. Nous ne sommes pas parvenus à obtenir une interdiction totale sur les forêts ou la conversion des tourbières* »[1072]. Ainsi, le nouveau critère 7.4 recommande « *d'éviter les extensions intensives de plantations sur les tourbières* »[1073], sans expliquer comment y parvenir.

Chaque membre devra déterminer le niveau de ses émissions de gaz à effet de serre. Cette information, confiée à la RSPO, ne sera cependant pas rendue publique les trois premières années, pour des raisons d'incertitudes scientifiques. Pour Global environment centre : « *Ceci [le fait que l'information n'est pas rendue publique] s'explique parce qu'une partie de la méthodologie doit encore être finalisée et qu'il y a encore quelques discussions sur les limites proposées pour chaque catégorie et que les travailleurs sur les plantions doivent encore être formés pour collecter l'information*»[1074].

En conclusion, l'un des principaux enseignements de l'émergence de l'argument « changement climatique » est qu'il tend à s'affirmer comme un méta argument. Les ONG environnementales ont bien saisi l'intérêt de déplacer leur argumentation de la protection de la biodiversité, domaine difficile à documenter scientifiquement, à l'argumentation du changement climatique, qui permet d'objectiver la contribution de chaque type d'espace à la

---

[1071] Université de Palanka Raya Indonésie, Parum Agricultural Soil Survey, Delft Hydraulics, université de Leicester.

[1072] Courrier électronique le 26 janvier 2013 du responsable de Global environment centre aux ONG environnementales membres de la RSPO sur les nouveaux critères concernant des gaz à effet de serre *« to strengthen wording on GHG and peat lands and avoiding high carbon stock land. We were not able to get any total ban on forest or peat clearance ».*

[1073] Ibid. *« to avoid extensive plantings on peat lands ».*

[1074] Ibid. *« This is because some of the methodology has yet to be finalized and there are still some debates on the default levels proposed and staff of plantations have yet to be trained in data collection »*

production ou l'atténuation en gaz à effet de serre. Alors que cet argument semble peser fortement en faveur de la conservation, la contre argumentation des planteurs porte sur la nécessité d'attribuer à chaque type de forêt sa part de gaz à effet de serre. En posant cette exigence au nom du principe d'équité, il devient important de déterminer scientifiquement, et de manière fine, les émissions de gaz à effet de serre, puis les actions qui seraient les plus efficaces pour faire baisser ces émissions au moindre coût pour chaque plantation. La logique de défense des planteurs est de rendre plus complexe la mesure de contribution des gaz à effet de serre et des actions prioritaires à mener, ce qui justifie de différer toute obligation à brève échéance. Une nouvelle fois, l'application de mesures de conservation est retardée au nom de principes de rationalisation, d'équité, de faisabilité et d'incertitude scientifique à lever.

Si les planteurs mobilisent ces arguments pour repousser tout accord sur la réduction de l'émission des gaz à effets de serre, les ONG environnementales utilisant une logique gestionnaire d'amélioration graduelle et pragmatique entérinent non seulement la méthode, mais aussi la logique des planteurs. Comme l'écrit l'association Global environment centre, l'interdiction sur la déforestation ou la destruction des tourbières « *n'a jamais été réellement espérée* », en concluant que « *c'est positif qu'à la fin ils [les membres de la RSPO] aient réussi à trouver un accord* »[1075].

5. Conclusion sur le rôle des organisations de conservation dans l'implémentation de la RSPO

L'étude ci-dessus a montré que la RSPO prétend assurer une production durable de l'huile de palme, et en particulier la conservation de l'orang-outan de Sumatra et de son habitat, à travers l'application de trois indicateurs clefs : une participation inclusive, la transparence et la conservation de la biodiversité.

L'autorégulation serait assurée par la coopération financière entre les planteurs et les multinationales en aval, ainsi que par l'application d'un modèle de gestion communautaire à l'échelle mondiale obtenu par la mise en transparence comme principe fondamendal d'action.

Cependant, l'étude empirique de l'opérationnalisation concrète de ces trois indicateurs montre que la RSPO est marqué par une série de défaillances qui limitent sa capacité à réguler le marché de l'huile de palme dans le sens d'une préservation effective des forêts qui constituent l'habitat des orangs-outans. Le rôle des organisations de conservation dans la RSPO apparaît alors comme une conclusion transversale de l'analyse de chacun de ces manquements.

[1075] Ibid. *« was never realistically expected »… « it is positive that in the end they were able to come to agreement ».*

5.1. Les failles de la RSPO liées à la conservation de la forêt et des orangs-outans

Cinq failles peuvent être relevées. Elles sont : d'ordre économique, liées à l'accès au marché, liées à l'autocontrôle social, liées à l'incorporation dans le système légal national et, enfin, cognitives, dues à la domination gestionnaire par laquelle les différences sont négociées. Chacune des cinq critiques reprises ci-dessous est catégorisée et remise en perspective.

La première faille est d'ordre économique. Elle est liée au premium très limité que les multinationales en aval accordent aux planteurs en contrepartie de leur certification. Ces premiums se révèlent bien en dessous des coûts de transaction que les planteurs doivent supporter pour obtenir un produit labellisé CSPO (coût de certification et opportunité économique perdue pour conserver la forêt sur leur plantation). Les multinationales ont mis en place un instrument économique pour juguler le risque réputationnel à travers la méthode des certificats GreenPalm. Dans ce contexte, la coopération économique entre planteurs et multinationales est fragile[1076] ce qu'illustre le fait que plus de 90% de planteurs ne deviennent pas membres de la RSPO et que les 3/4 des planteurs membres de la RSPO ne se certifient pas. Quant à ceux qui se certifient, ils le font davantage pour gagner l'accès au marché occidental (point 2) que pour le premium reçu.

La seconde faiblesse du dispositif concerne l'accès au marché. Le marché de l'huile de palme certifié durable RSPO n'existe que pour les pays occidentaux, qui représentent moins de 20% du marché mondial. Par conséquent, seul le nombre réduit de planteurs qui souhaitent exporter sur ce marché spécifique a intérêt à devenir membres et à se certifier. Ceci concerne quelques-uns des plus grands planteurs, soit environ 2% des planteurs indonésiens. Fin 2012, leur production labellisée RSPO correspondait déjà à la demande du marché occidental, ce qui fait que ce marché spécifique est déjà saturé, et qu'il n'y a donc pas un réel intérêt pour d'autres planteurs à se certifier.

La troisième faille est d'ordre social, liée à l'idée d'autocontrôle réciproque des parties prenantes par la transparence des informations et la mise à disposition d'un système de plaintes élaboré. Ce chapitre a montré que seules les ONG les plus importantes sont capables d'actionner le dispositif de plaintes très exigeant en termes d'expertise. En particulier, les communautés locales s'avèrent capables d'articuler leurs demandes dans la logique gestionnaire qui prédomine au sein de la RSPO[1077]. Ceci conduit à ne faire émerger que les dossiers très documentés qui pourront aboutir pour leur valeur d'exemple. En conséquence,

[1076] COASE R. *The firm, the market and the law.* Op. Cit.
[1077] CHEYNS E. (Dé) politisation des standards. Op. Cit.

une dizaine de plaintes seulement ont été déposées contre des détournements de la RSPO, alors qu'au moins une trentaine auraient pu être instruites.

Les quatrième et cinquième failles exposées par cette analyse sont liées à la nature même du label volontaire, qui porte sur la méthode de fabrication de l'huile de palme et non sur les objectifs de conservation. Pour les planteurs, la labellisation est importante en termes d'image, de premium et d'accès au marché. Mais, elle a un coût, car elle les prive de toute opportunité d'expansion de leurs exploitations sur les terres à conserver, qui en plus génèrent des coûts récurrents (taxes, maintien de la forêt). Les planteurs élaborent alors différentes stratégies pour justifier un déficit d'implémentation, ce qui contribue à réduire les surfaces à conserver placées sous leur responsabilité.

Ainsi, la quatrième faille est d'ordre normative. Les zones HVC ne sont pas directement inscrites dans le droit indonésien. C'est par exemple le cas des forêts secondaires contenant des orangs-outans. Comme la RSPO fonctionne sans fondations légales et sociales[1078], les terres non exploitées sont reprises par les pouvoirs locaux ou les communautés locales qui ont des droits sur ces terres et remises en concessions pour la conversion en terres agricoles.

Enfin, la cinquième faille est d'ordre cognitive, liée à la domination de type gestionnaire par laquelle se nouent les rapports de forces au sein de la RSPO. Les marges de manœuvres autorisées par le « Guide des principes & critères pour la production d'huile de palme durable» pour s'assurer la participation initiale des planteurs sont utilisées par ces derniers au nom de principes gestionnaires (comme l'additionnalité, la flexibilité, l'équité, la rigueur scientifique, l'inclusion) qui devraient à la fois s'appliquer à la réalité spécifique locale et aussi remplir les objectifs de généralisation de la RSPO. Comme la réalité est incommensurable au travers de ces principes gestionnaires, le problème est évacué par l'établissement de comités ou de groupes de travail, de nombreuses réunions et d'une avancée tangentielle qui donne l'impression de tendre vers une solution, sans qu'on y arrive, puisque chaque avancée est une nouvelle source d'interrogation. Ce type de fonctionnement, par lequel la conduite même du dispositif tend à générer de telles incertitudes qu'il occulte l'objectif environnemental initial et renforce la logique agricole productive qu'il est censé réformer, a déjà été observé dans les dispositifs agri-environnementaux volontaires en France[1079] et en Europe[1080].

[1078] McCARTHY J. Certifying in Contested Spaces. Op. Cit.

[1079] BUSCA D. *L'action publique agri-environnementale. La mise en œuvre négociée des dispositifs*. Paris, L'Harmattan. 2010

[1080] BROUWER F., HEINZ I., ZABEL T. (Eds) *Governance of Water-Related Conflicts in Agriculture: New Directions in Agri-Environmental and Water Policies in the EU*. Dordrecht, Kluwer Academic Publishers. 2003.

5.2. Le rôle des organisations de conservation dans la RSPO

Ces cinq défaillances peuvent se comprendre si l'on considère que la RSPO est conçu comme un dispositif au service de l'activité capitalistique de l'exploitation de l'huile de palme visant le marché occidental. En intégrant verticalement le producteur dans la chaine agro-alimentaire tout en tolérant ses manquements vis à vis des obligations de conservation, la RSPO parvient à l'objectif économique qu'elle s'est fixé en certifiant une huile durable sur le marché occidental. Au sein de la RSPO, les ONG environnementales s'efforcent de corriger ces défaillances dans l'espoir de remplir leur objectif de conservation. En reprenant la typologie des quatre régimes d'engagements - opportunistes, collaboratifs, sceptiques et opposants - il est possible d'appréhender comment les ONG affrontent les cinq failles du système qui ont été identifiées.

Les ONG sceptiques et les ONG opportunistes - soit la plupart des ONG de conservation, et tout particulièrement celles concernées par l'habitat de l'orang-outan - travaillent essentiellement à renforcer la mise en application du droit indonésien. Elles couvrent donc partiellement la faille normative de la RSPO.

Les ONG collaboratives, WWF en particulier, œuvrent à structurer de l'intérieur et à accroitre la part de marché mondial de la RSPO en faisant sa promotion. Elles aident aussi la RSPO pour qu'elle parvienne à un meilleur autocontrôle social à travers l'élaboration d'outils permettant la mise en transparence et la réclamation. Elles sont aussi très actives dans les différents comités pour tenter de combler les lacunes en termes d'expertise et de connaissances.

Les ONG opposantes, comme Greenpeace ou les Amis de la Terre, utilisent l'information mise à disposition pour contester des cas emblématiques et assurer leur diffusion médiatique. Il existe donc une complémentarité stratégique entre les ONG collaboratives et les opposantes. L'action combinée des unes et des autres constituerait un cercle vertueux permettant de renforcer les procédures et d'améliorer l'autocontrôle social.

Cette stratégie est cependant à haut risque pour les ONG collaboratives qui se retrouvent menacées de faire le jeu du modèle capitalistique qu'elles tentent de réformer de l'intérieur. Comme le dit le responsable d'une des principales ONG opposantes :

> « *Je pense qu'en y regardant de près, WWF et CI [les deux ONG au bureau exécutif] sont devenues trop proches de la RSPO et sont trop soucieuses de mettre une pression suffisamment forte, parce qu'elles ont peur que si elles poussent trop fort, toute l'organisation de la RSPO va s'écrouler. Elles sont si proches et ont investi tellement qu'elles tendent à penser qu'il n'y a qu'une toute petite marge de manœuvre, car si nous*

pressons trop fort, la RSPO va s'écrouler et alors ce serait bien pire qu'aujourd'hui. [Pour elles,] la RSPO, même si ce n'est pas parfait, c'est beaucoup mieux que de ne rien avoir »[1081].

En proscrivant la critique publique et en optant pour un accompagnement du mode d'action gestionnaire, les ONG collaboratives se retrouvent à promouvoir une huile « durable », alors que de nombreux contentieux sur les critères mêmes de sa durabilité ne sont pas réglés. La RSPO fonctionnant comme si les solutions proposées étaient toujours incomplètes et perfectibles, produisant un ajustement continuel et réciproque des moyens et des fins[1082], les ONG collaboratives s'exposent à un risque d'« endogénéisation »[1083] de la critique. Au même titre que de nombreux dispositifs volontaires, la RSPO apparaît comme une entreprise de domination gestionnaire, qui prend appui sur un changement perpétuel qui maintient les asymétries de pouvoir entre les parties prenantes[1084]. Ainsi, alors que Migros a démontré dès 2002 qu'il est possible d'obtenir une production durable d'huile de palme, la RSPO en est encore en 2013 à négocier les références qui lui permettraient d'y parvenir. Dans ce jeu de dupes les ONG collaboratives en sont réduites à se féliciter de l'avancée des négociations sur les principes et critères[1085] aux dépens des règles d'opérationnalisation concrètes qui restent marquées par des arrangements au bénéfice d'une poursuite de l'exploitation agricole de la forêt primaire à conserver.

Quant aux ONG « critiques », elles peuvent se targuer d'actions spectaculaires et de quelques victoires exemplaires. Mais, globalement, les résultats sont mitigés et ne permettent pas une inflexion de l'ensemble du secteur de l'huile de palme. Comme le souligne le porte-parole de l'une d'entre elles :

« *Je suis très pessimiste concernant notre possibilité d'obtenir un résultat dans ce travail… cela continue d'aller dans la mauvaise direction*»[1086].

[1081] Entretien avec le directeur d'une ONG opposante, le 2012-03-29 : *« I think probably on balance, they have become too close to the RSPO and too … worried about pressing …. pressing sufficiently hard because of a fear that if they press too hard, the entire RSPO organization will fall apart. They are so close to it and they have invested so much in it that they tend to think that there is only a limited space for movement because if we try to push things too hard the RSPO will fall apart and that would be much worse than the situation we have today. The RSPO, even if it's not perfect is a hell of a lot better than having nothing ».*

[1082] McCARTHY J. Certifying in Contested Spaces. Op. Cit

[1083] BOLTANSKI L., CHIAPELLO E. *Le nouvel esprit du capitalisme.* Op. Cit.

[1084] BOLTANSKI L. *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation.* Paris, Gallimard. 2009, p.205.

[1085] Courrier électronique du 09 avril 2013 d'une ONG environnementale participant au bureau exécutif de la RSPO sur les nouveaux principes & critères à l'ensemble des ONG environnementales membres de la RSPO.

[1086] Entretien avec le directeur de campagne d'une ONG opposante, le 2012-03-29- *« I'm very pessimistic over all about our prospects of success with this work. ... It is still on-going on the wrong direction ».*

L'analyse de la RSPO montre que les ONG environnementales n'ont à ce jour pas été en mesure de peser significativement pour corriger les cinq défaillances structurelles qui le caractérisent. Leurs efforts se portent essentiellement sur la lacune d'autocontrôle, ce qui leur permet aussi d'obtenir une visibilité médiatique tangible. Mais, elles s'avèrent impuissantes pour peser sur les 90% de planteurs non certifiés (par manque de débouchés) et pas plus que sur les stratégies subtiles de détournement dans la mise en application des principes de la RSPO (en particulier, les défaillances normatives).

Affronter ces lacunes, et plus généralement l'ensemble des défaillances de la RSPO, exigerait certainement un retour de l'Etat comme acteur central. Comme l'explique un planteur :

> « *Seul l'Etat peut avoir une vision macro, une vision de l'environnement au sens national et qui doit déterminer quelles sont les zones prioritaires, les zones sacrifiées. C'est à l'Etat de faire ce genre de choix et c'est l'Etat qui a cette légitimité d'imposer des règles aux villageois et aux entreprises, de coordonner et de donner le droit aux ONG de travailler ici ou là. L'Etat a un rôle de coordination. Ce n'est pas à la RSPO de le faire* »[1087].

On peut considérer que la RSPO se trouve dans une phase transitoire. L'amélioration de la RSPO ne peut aboutir qu'accompagné d'un renforcement des capacités de pilotage et de contrôle de l'Etat indonésien. L'Etat devrait assurer que les partenaires de la RSPO respectent les engagements pris, coordonner les activités, suivre et contrôler les performances du dispositif, recenser les expériences réussies et les traduire en normes généralisées[1088]. C'est au prix d'une responsabilisation des acteurs et de leur collaboration (entre eux et avec l'Etat) que pourrait émerger un régime de règles dynamiques (*rolling-rule regime*), permettant de reformuler périodiquement les accords entérinés[1089].

[1087] Planteur member de la RSPO, entretien du 2012-02-13
[1088] SABEL C., FUNG A., KARKKAINEN B. Beyond Backyard Environmentalism. How communities are quietly refashioning environmental regulation. *Boston Review. A political and literary forum*. 1999
[1089] Ibid.

CONCLUSION

Cette thèse est le fruit d'un travail de longue haleine de près de vingt ans d'immersion professionnelle dans le domaine de la protection de l'environnement. Elle a comme objectif de comprendre la situation d'impasse dans laquelle les organisations de conservation se trouvent face à l'enjeu global de la conservation des espèces emblématiques. Il s'agit d'en faire la critique, non pas pour les accabler, mais au contraire pour souligner les voies possibles et sortir de l'ornière. En effet, l'éclairage des pratiques et la décomposition des systèmes montrent les effets pervers de la gestion de la conservation. Les acteurs, en particulier les organisations de conservation, ont une réelle latitude pour les modifier afin d'obtenir un plus grand impact sur le terrain dans le long terme.

La conclusion est donc articulée en trois sections. La première décrit les principaux enseignements pour chacune des quatre dimensions étudiées (l'établissement des référentiels globaux, la construction scientifique, la mise en œuvre du droit indonésien et l'application de l'accord volontaire de la RSPO). La seconde procède à une analyse transversale de ces quatre dimensions pour illustrer le rôle des ONG de conservation dans le maintien de la problématique du déclin général des espèces emblématiques, et en particulier l'orang-outan de Sumatra. Enfin, la troisième section, sur la base des conclusions sociologiques de la thèse, propose des voies possibles pour améliorer la situation et sortir de ce jeu de dupes qui caractérise les relations entre ONG, acteurs du marché et Etats. Cette troisième section se termine par les pistes de recherche possibles.

Les organisations de conservation face à leurs contradictions

Cette thèse a permis d'exposer un ensemble de réponses concluantes et articulées à la question posée initialement : *quel est le rôle des organisations de conservation dans la définition et la mise en œuvre de l'agenda international de conservation d'espèces emblématiques, en prenant pour exemple l'orang-outan de Sumatra* ?

La thèse a mis en évidence que les organisations de conservation jouent un rôle décisif dans la définition et la mise en œuvre de l'agenda international de conservation des espèces emblématiques de grands singes, et en particulier dans le cas de l'orang-outan de Sumatra. Sans minimiser le rôle de l'Etat et du secteur privé, le parti pris de focaliser sur le rôle des organisations de conservation constitue une clé de lecture pertinente pour comprendre la contradiction croissante entre, d'une part, la formalisation régulière et continue d'un cadre politique - juridique - institutionnel - financier - médiatique pour la conservation de l'orang-

outan de Sumatra et, d'autre part, le constat avéré du déclin continu de son habitat et de ses populations.

En prenant ancrage sur l'observation du contexte indonésien, porteur d'un conflit aigu autour de la transformation de la forêt primaire de basse altitude - habitat naturel exclusif de l'orang-outan de Sumatra - pour la culture du palmier à huile, la thèse, en mobilisant trois échelles d'observation complémentaires[1090], a démontré que les organisations de conservation sont des acteurs engagés tout autant dans la construction que dans le maintien du problème de conservation qu'elles prétendent résoudre. L'analyse de quatre dimensions sociologiques du rôle des organisations de conservation, i) dans l'établissement des référentiels globaux de conservation, ii) dans la construction scientifique des indicateurs de références qui caractérisent l'orang- outan de Sumatra, iii) dans l'établissement et la mise en œuvre du droit au niveau indonésien et iv) dans l'application de l'accord volontaire de la *Roundtable on Sustainable Palm Oil* (RSPO), aboutissent aux principales conclusions développées ci-dessous.

La thèse a mis en évidence que les organisations de conservation, alliées à certains Etats occidentaux et aux Nations Unies, ont initialement réussi à imposer et à fonder leur action sur un référentiel de « conservation radicale » (Chapitre I) pour la conservation des grands singes. Ce référentiel de conservation radicale se caractérise par une triple dimension : cognitive avec l'idée de l'urgence à agir face à l'imminence de l'extinction et de la conservation absolue de chaque habitat et de chaque individu, normative avec une priorité accordée aux respects des règles et instrumentale par le recours à des programmes de protection présentés comme décisifs. Concernant les orangs-outans de Sumatra en particulier, cette quête absolue de la conservation se revendique d'une « morale » liée à la défense du bien-être animal qui révèle une forme d'anthropocentrisme, plaçant l'orang-outan dans un statut proche de l'homme.

A travers l'analyse du *Great Ape Survival Partnership* - GRASP (Chapitre II), le partenariat pour la survie des grands singes initié en 2001, cette thèse a démontré que les organisations de conservation ont cherché à imposer non seulement leur vision de la conservation radicale, mais aussi qu'elles ont utilisé GRASP pour leurs propres intérêts en renforçant leurs positions stratégiques. Cette stratégie opère à travers quatre dynamiques endogènes transversales : i) le jeu des relations interpersonnelles au sein de la communauté scientifique des primatologues, ii) le contrôle des flux financiers significatifs entre les pays occidentaux donateurs et les pays au Sud receveurs (les pays de l'aire de répartition), iii) la visibilité médiatique et iv) le

[1090] DESJEUX D. *Les sciences sociales*. Paris, PUF. 2004, p. 6.

développement d'une argumentation scientifique. Ces boucles ont conduit à institutionnaliser un « ordre », c'est-à-dire un état stable du système d'acteurs qui structure les limites des actions de conservation, ce qui constitue le principal objet de critique des organisations de conservation. Ainsi, en dépit des efforts du GRASP, l'impact des actions de conservation sur le terrain demeure limité, car les agents économiques et politiques locaux, principaux responsables de la destruction de l'habitat de l'orang-outan, et donc du déclin de ses populations, ou encore les communautés locales, restent exclus de ces dynamiques.

A partir de 2010, dans l'esprit de « l'Evaluation des écosystèmes du millénaire »[1091] de 2000 conclu en 2005, prolongé par « l'Economie des écosystèmes et de la biodiversité »[1092] débuté en 2006 et suite à la conférence de Nagoya sur la biodiversité, le référentiel de « gestion des services écosystémiques » s'est imposé au niveau global avec une triple dimension : i) cognitive relayant l'idéologie d'un développement durable fondé sur une économie verte, ii) normative avec la mise à prix de la biodiversité et iii) instrumentale avec une rationalisation de dispositifs de gestion appuyés sur une approche scientifique. Ce référentiel de gestion des ressources écosystémiques s'est affiché comme devant permettre d'obtenir un meilleur impact en prenant mieux en compte les agents et les facteurs sous-jacents liés à la destruction. En pratique, les acteurs dominants le GRASP, en particulier les organisations de conservation et les Nations Unies, se sont réappropriés stratégiquement ce référentiel afin de conserver leur position dans l'univers de la conservation des grands singes. Au nom de la rationalisation scientifique et d'un processus de généralisation qui est au cœur de cette logique gestionnaire, les principaux acteurs et les facteurs de la destruction sont demeurés absents des nouveaux modes de régulation en dépit des annonces d'une inclusion nécessaire des parties prenantes, au rang desquelles les communautés locales. Paradoxalement, l'application du référentiel de gestion des services écosystémiques conduit aux deux mêmes grands types d'impasses que celles décriées lors de la période précédente marquée par le référentiel de « conservation radicale ». En premier lieu, les causes sous-jacentes des pertes des populations de grands singes sont éludées, comme par exemple le type de système agricole adopté, l'accès au droit foncier des communautés locales ou la marginalisation des institutions gouvernementales liées à la conservation. Les solutions proposées, comme l'élaboration de plans de gestion ou la conservation de la forêt pour la valeur économique de sa teneur en carbone, forment des « orthodoxies environnementales ». Elles ne permettent pas d'atteindre les objectifs, car elles ne touchent que marginalement les phénomènes en jeu. En second lieu, l'approche centralisée

[1091] *Millenium Ecosystem Assessment*
[1092] *The Economics of Ecosystems and Biodiversity - TEEB*

et élitiste, qui est consacrée par l'action des organisations de conservation, relègue les principaux agents de la destruction dans un rang secondaire qui les conduit à privilégier des stratégies d'évitement pour se soustraire aux prescriptions de conservation et conserver leurs intérêts liés à l'exploitation des ressources.

L'étude de la construction de l'ensemble des indicateurs (Chapitre III) qui fondent la connaissance scientifique pour la gestion de l'orang-outan de Sumatra (c'est-à-dire une taille réduite en déclin rapide, l'importance de conserver tous les sites, la spécificité de l'espèce, la menace d'extinction à court terme par son statut « En danger critique d'extinction » sur la Liste rouge d'UICN) montre que les dirigeants des organisations de conservation, alliés aux chercheurs de centres de recherche occidentaux, ont acquis un double statut de scientifiques reconnus par leurs publications académiques censées décrire objectivement la réalité de l'espèce et d'acteurs impliqués activement dans le dispositif et l'organisation de la conservation des grands singes tant au niveau international que local. Sélectionnant les informations disponibles en raison de l'état limité des connaissances sur la sociobiologie de l'animal et des imprécisions liées aux outils sociotechniques utilisés, les conservationnistes ont contribué à produire des indicateurs imparfaits, mais compatibles avec le référentiel de « conservation radicale » en vigueur jusque dans les années 2010. Cette situation a eu au moins trois conséquences. D'abord, cette réalité construite disposait d'une valeur stratégique, car les différents indicateurs combinés ont formé une « rhétorique scientifique/ conservationniste » au service d'un objectif militant de conservation. Ensuite, les outils et les méthodes complexes utilisés ont permis aux scientifiques occidentaux de s'affirmer comme les seuls détenteurs du savoir aux dépens des scientifiques indonésiens, des savoirs profanes et de l'expérience anthropologique des communautés locales. Enfin, les simplifications engendrées par l'utilisation des outils statistiques et les méthodes de modélisation à large échelle ont contribué à réduire, voire à éliminer, la réalité écologique et sociale locale. Le référentiel de « gestion des services écosystémiques » en vigueur actuellement reprend ces démarches de rationalisation opérées par la science occidentale à des fins gestionnaires. Elle consacre la séparation artificielle nature/ société et élimine les causes sociales de la destruction des habitats sur le terrain, ce qui, au final, limite toute compréhension du phénomène, à l'identique de la période précédente.

La partie sur l'élaboration et la mise en œuvre du cadre juridico institutionnel pour protéger des populations d'orang-outan de Sumatra et son habitat (chapitre IV) a montré que les organisations de conservation ont défendu une quête absolue de la sauvegarde de tous les individus et de la préservation de tous les territoires de l'orang-outan, cherchant à aller bien

au-delà des prescriptions du droit indonésien. Au travers des trois boucles transversales interpénétrées, qui sont l'appel aux médias, la rhétorique scientifique de l'urgence à agir et l'appel aux ressources financières de l'occident pour entreprendre des actions décisives de protection, les organisations de conservation ont contribué à l'édification d'un cadre juridique et institutionnel quasi complet de la protection de l'orang-outan. Elles ont également obtenu des cas emblématiques de condamnation, comme celle d'une personne détenant un orang-outan en captivité et celle d'une entreprise condamnée pour cultiver du palmier à huile dans un espace protégé. Cet impact visible des organisations de conservation paraît cependant très limité au regard de la tendance lourde de la destruction des forêts de basse altitude converties en monoculture de palmiers à huile. L'impact invisible des organisations de conservation a sans doute été plus important. Par leur capacité à coopter le pouvoir exécutif, elles ont été capables d'empêcher l'élaboration de plans majeurs de développement. A ce titre, l'écosystème Leuser est sans doute le dernier territoire indonésien, où il est encore envisageable de sauver les espèces de mammifères les plus charismatiques dans un même endroit, et en particulier les orangs-outans de Sumatra. Pourtant, cette action lobbyiste éprouve des difficultés à perdurer dans le long terme, en particulier parce qu'il est difficile d'obtenir les fonds nécessaires. En effet, ce travail politique en amont se réalise dans les coulisses du pouvoir, et ne laisse donc aucune trace apparente sur le terrain. Ceci signifie une absence de visibilité médiatique, et donc d'accès aux ressources financières. Cette difficulté est doublée du fait que les donateurs institutionnels, en particulier les Etats donateurs occidentaux, évitent de financer ces activités qui risquent d'être qualifiées d'ingérence aux affaires intérieures des pays du Sud. Enfin, cet impact invisible représente un jeu d'équilibriste toujours précaire, car lié justement aux relations interpersonnelles développées avec les membres de pouvoir exécutifs, comme l'atteste la décision récente du nouveau gouverneur de la province d'Aceh de supprimer l'agence de conservation sur l'écosystème Leuser (BPKEL) et de convertir une partie de l'écosystème Leuser en plantation agricole.

En conclusion, les organisations de conservation ont eu des victoires ponctuelles, souvent à fort écho médiatique. Mais, si l'on se place dans une perspective historique, elles ont eu un impact structurel limité par rapport à leurs objectifs absolus de conservation de chaque individu et de tout le territoire des orangs-outans. En procédant de la sorte, les organisations de conservation sont parvenues avant tout à maintenir les asymétries de pouvoir existantes à leur propre bénéfice par leur capacité à jouer le rôle de médiateur (entre la réalité locale et le monde), leur apport scientifique dans la construction de la rhétorique et leurs activités institutionnalisant cette protection.

Si cette description correspond à l'action générale des organisations de conservation, il paraît juste de nuancer ces propos en fonction de la taille des ONG de conservation et de la durée de leur implication sur le terrain. Les ONG travaillant sur le long terme au même endroit, souvent les plus petites (comme la fondation PanEco, le Leuser International Foundation) ou même des individus (voir chapitre IV) privilégient un engagement lobbyiste relativement discret, alors que les organisations les plus grandes s'engagent plutôt dans les arcanes intergouvernementaux (comme WWF, IUCN) dans une rhétorique de l'urgence à agir, incluant l'appel aux médias et aux ressources financières.

Vu l'échec relatif des actions de mise en œuvre du droit par la pression sur l'Etat indonésien, l'accord volontaire de la « Table ronde sur l'huile de palme durable » (*Roundtable on Sustainable Palm-Oil – RSPO*) (chapitre V) est apparu comme une alternative crédible pour obtenir un meilleur impact sur le terrain en matière de conservation en s'affranchissant cette fois de l'Etat. En réalité, cette thèse démontre que la RSPO est conçu comme un dispositif au service de l'activité capitalistique de l'exploitation de l'huile de palme visant le marché occidental. En intégrant verticalement le producteur dans la chaine agro-alimentaire tout en tolérant ses manquements vis à vis des obligations de conservation, la RSPO parvient à l'objectif économique qu'il s'est fixé en certifiant une huile durable. Pris dans ce jeu entre les multinationales en aval de la production et les planteurs, les organisations de conservation s'efforcent de corriger les défaillances structurelles de la RSPO dans l'espoir de mieux remplir leurs objectifs de conservation. En combinant quatre formes d'engagements complémentaires assignés à différentes organisations de conservation - opportunistes, collaboratives, sceptiques et opposantes - elles ont obtenu des résultats partiels. Le rôle complémentaire entre les ONG collaboratives (comme WWF), qui tentent de réformer le système capitalistique de l'intérieur, et les ONG opposantes (comme Greenpeace), qui le dénoncent, a permis d'obtenir certains résultats en matière du renforcement de l'autocontrôle de la RSPO. Ceci a aussi permis à ces ONG d'obtenir une visibilité médiatique nécessaire pour lever des fonds et poursuivre leurs actions. Mais, les ONG s'avèrent impuissantes pour peser sur les 90% de planteurs non certifiés et sur les stratégies subtiles de détournement dans la mise en application des principes de la RSPO, en particulier les défaillances normatives liées à la non application du droit indonésien. Se préoccuper de toutes les défaillances de la RSPO exigerait un rôle moteur de l'Etat indonésien, place dévolue pour l'instant aux ONG avec le soutien des multinationales, alors qu'elles n'en ont ni les capacités, ni la légitimité politique (pour être essentiellement internationales), ni l'autorité juridique. De plus, dans cet exercice d'équilibriste, l'action des ONG collaboratives se trouve constamment sous la

menace d'une absorption par les logiques capitalistiques et l'action des ONG opposantes est exposée au risque d'une inefficacité en raison d'objectifs de conservation jugés trop ambitieux par rapport aux intérêts économiques en jeu.

La gouvernance de la conservation de la biodiversité à un tournant

L'analyse transversale du rôle des ONG de conservation permet de dévoiler deux constantes qui expliquent la persistance du problème de conservation qu'elles prétendent résoudre, c'est à dire à la fois leur incapacité à tenir compte de la société dans laquelle elles opèrent et leur propension à privilégier quasi systémiquement leurs propres intérêts afin de perdurer dans le champ social, au détriment de leur objectif initial de conservation.

D'abord, les ONG de conservation se révèlent structurellement incapables de tenir compte de l'assise sociale locale des enjeux de conservation en particulier par un manque d'intégration des représentations et des logiques des communautés locales (planteurs, paysans…). Au travers du référentiel de « conservation radicale », elles ont tenté d'imposer une forme de « domination simple » par une application locale de règles définies au niveau international. Avec la transition vers le « référentiel de gestion des services écosystémiques » au tournant des années 2010, on assiste à un glissement vers une forme de « domination gestionnaire » qui conduit à une éviction du niveau local au nom de la rationalisation scientifique, puis de la généralisation des règles de gestion internationales standardisées des ressources forestières, de la biodiversité et du marché du carbone. L'élaboration systématique d'indicateurs fondés sur des critères du positivisme scientifique occidental et de la modélisation exclut des éléments socioanthropologiques incontournables du fait de l'état imparfait de la connaissance en sociobiologie, du type d'outils sociotechniques utilisés et du choix des méthodologies retenus. Enfin, dans le cas de la RSPO seules les plus grosses ONG de conservation sont capables d'actionner les outils de plaintes permettant de faire rendre des comptes aux parties prenantes sans toutefois être en mesure d'assurer l'ancrage local de leurs revendications. Cette situation a deux implications. En premier lieu, le diagnostic des causes sous-jacentes de la déforestation, par exemple le contrôle de l'accès au foncier et le gain économique considérable que représente l'exploitation de l'huile de palme par rapport à l'investissement en capital humain, est constamment éludé. Les solutions proposées par les ONG de conservation s'avèrent donc généralement inadéquates, car elles ne touchent pas aux fondements de la déforestation. En second lieu, les organisations de conservation ne prennent pas en considération les principaux agents de la destruction des forêts comme des acteurs à part entière, et en particulier les communautés locales, porteuses de leurs propres conceptions

de la gestion du territoire. La conduite des opérations des organisations de conservation reste marquée par l'idée que ces populations doivent intérioriser les normes et être responsabilisées, soit par la soumission à l'application des règles (domination simple), soit par une intégration cognitive par les communautés locales que la conservation de la biodiversité représente, pour elles-mêmes, une ressource économique alternative d'un gain supérieur à celle de l'exploitation de l'huile de palme (domination gestionnaire).

La thèse montre ensuite que les organisations de conservation sont constamment tiraillées entre deux objectifs contradictoires. Le premier objectif global qui consiste à obtenir des gains tangibles en matière de conservation sur le terrain, ce qui impliquerait parfois une certaine discrétion médiatique et le plus souvent une adaptation différenciée et appropriée de l'action au contexte social local. Le second objectif plus gestionnaire est la nécessité pour chaque ONG de perdurer économiquement dans le champ de la conservation en temps qu'organisation, c'est-à-dire de s'assurer des ressources financières stables et renouvelables, ce qui passe par une visibilité médiatique basée sur la rhétorique de l'urgence à agir pour éviter la disparition de l'espèce. Entre ces deux obligations, la seconde à vocation gestionnaire tend à prendre le pas sur la vocation conservationniste initiale. En effet, les ONG de conservation cherchent d'abord à préserver leurs positions stratégiques avant de se préoccuper de l'impact qu'elles pourraient atteindre. Cette priorité s'illustre, par exemple, par le fait que les ONG de conservation sont devenues les promoteurs du référentiel de « gestion des ressources écosystémiques », alors que cette référence pose des questions éthiques et stratégiques en ne prenant pas suffisamment en compte la contribution des acteurs indonésiens aux politiques de conservation des orangs-outans. Cette tendance s'observe également par le renforcement des positions des ONG occidentales et la mainmise des scientifiques européens sur la conservation aux dépens des ONG indonésiennes quasi inexistantes et de scientifiques locaux discrédités malgré leur compétence. Cette tendance se remarque aussi par la propension des ONG de conservation à embrasser la logique gestionnaire et à s'accommoder d'une amélioration tangentielle du fonctionnement de la RSPO aux dépens de ses réels impacts sur le terrain. Cette situation se note enfin dans la concurrence entre les ONG pour l'accès aux fonds et pour la visibilité médiatique qui apparaît comme une condition de leur survie financière et de leur stabilité institutionnelle dans la durée. Elle permet d'expliquer la difficulté des ONG à collaborer dans la durée sur des régimes d'engagements différents pour créer des marges de manœuvre et obtenir un impact global plus fort sur la conservation. A ce titre la collaboration objective entre ONG collaboratives et ONG opposantes dans la réforme de la RSPO représente un phénomène

riche d'enseignements, mais trop ponctuel pour engager les changements structurels nécessaires.

En conclusion, cette incapacité à tenir compte du local et l'aspiration à vouloir pérenniser les positions stratégiques au détriment de l'objectif affiché de conservation sont deux phénomènes structurants et stables dans le temps. Cette thèse a ainsi permis de dévoiler les ambigüités de la conservation de l'orang-outan de Sumatra, et plus largement des espèces charismatiques. Sous-couvert d'une action internationale de protection affichée comme emblématique, l'analyse de la réalité de la gouvernance de la conservation a démontré la double impasse qu'ont constituée successivement, d'abord, le recours à une conservation radicale des espèces supposée agir par la contrainte sur les communautés locales et, ensuite, la priorité accordée depuis les années 2000 à une régulation marchande de la biodiversité. Au nom de principes pourtant opposés, ces deux référentiels de conservation se sont trouvés confrontés à un même déficit d'efficacité pour enrayer le déclin des populations d'orang-outan de Sumatra et à une justification commune de l'exclusion des communautés locales du jeu de la régulation.

La thèse a montré que les principales raisons de l'échec des politiques successives de conservation étaient moins à chercher dans un déficit de la gouvernance de l'Etat ou dans l'existence d'un secteur privé amoral, que dans la collusion objective entre les acteurs dominants du marché (multinationales et planteurs), de la société civile (ONG internationales), des scientifiques (communauté internationale des primatologues), de la communauté internationale (Nations Unies) et de l'Etat indonésien tant pour favoriser leur propre pérennité dans le système international de la conservation, que pour se soumettre aux injonctions du capitalisme international.

Quel avenir pour la conservation de l'orang-outan de Sumatra ?

Cette thèse a démontré que les associations de conservation jouent un rôle décisif dans le maintien du problème des pertes en habitat et du déclin des espèces charismatiques, en particulier celle de l'orang-outan de Sumatra. Améliorer l'impact de leurs actions sur le terrain nécessiterait de se préoccuper des limites qui ont été dévoilées dans cette thèse. Les voies d'amélioration portent sur trois points :

1) Une réforme de la gouvernance internationale de la conservation de la biodiversité, vers un référentiel de « développement local ».
2) Un repositionnement stratégique et une réflexion critique des ONG.
3) Un renforcement des connaissances scientifiques alternatives.

L'établissement des conventions internationales sur la biodiversité et leurs réunions périodiques se sont avérés utiles pour s'accorder sur l'importance globale de la dégradation de la biodiversité dans le monde et sur l'amplitude du déclin des populations des grands singes en particulier. Mais, les solutions proposées dans le cadre de ces forums, par leur nature généralisatrice et désincarnée, ne donnent pas de recette d'application concrète sur le terrain. Le passage du référentiel de « conservation radicale » au référentiel de « gestion des services écosystémiques » ne paraît pas comme une solution de nature à résoudre la crise de la conservation. L'approche centralisée et rationnelle qui prédomine dans cette logique gestionnaire fait la promotion d'une « pensée comptable »[1093] qui élimine toute compréhension du contexte local, et donc la capacité à agir dessus. Une alternative consisterait à partir de cette réalité locale afin de construire l'agenda de conservation avec les communautés par rapport à leur propre réalité sociale et culturelle. La réintroduction du local permettrait aux communautés de redevenir des agents à part entière capables de définir les priorités de ce qu'il y à protéger. La responsabilisation environnementale des acteurs locaux serait obtenue par l'adhésion à un récit culturel, porteur de sens et partagé[1094]. Il s'agirait de créer, puis d'appliquer un référentiel de « développement local »[1095] dans sa triple dimension cognitive, normative et instrumentale.

Au niveau cognitif, ceci nécessite la revalorisation du savoir traditionnel/anthropologique local sur la gestion durable des forêts abritant les orangs-outans et de leurs populations. Au lieu de dénoncer constamment les pratiques locales détruisant la forêt, il conviendrait plutôt de reconnaitre les coutumes ancestrales qui expliquent que les orangs-outans ont coexisté pacifiquement avec l'homme pendant des millénaires et jusqu'à présent. Ceci signifie aussi une connaissance produite et publiée par les Indonésiens dans leur langue, et non pas imposée par la science occidentale et leurs centres de recherches associés. Au niveau normatif, ceci passe par l'intégration systématique du contexte socio-économique local dans des actions de développement sur du long terme. Ceci signifie un travail étroit avec les communautés dans les différents secteurs liés au développement (économie, social, éducation ou droit) et pas seulement dans le secteur de la conservation.

Enfin, au niveau instrumental, cette révision demande la mise en place de mécanismes de redevabilité par rapport à des objectifs clairs de conservation entérinés et soutenus au niveau

[1093] HUFTY M. (Dir). La pensée comptable. Etat, néolibéralisme, nouvelle gestion publique. Genève, *Nouveaux cahiers de l'IUED*. 1999, 8.

[1094] SALLES D. Environnement : la gouvernance par la responsabilité ? *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement.* Novembre 2009, hors série 6.

[1095] Il ne s'agit en aucun cas d'une dévolution au local dont les dangers ont été déjà exposés, en particulier par le risque de captation de la ressource naturelle par l'élite locale (RUYSCHAERT D., SÉBASTIEN L., 2007).

local. Deux types de mécanismes pourraient être institués : le premier par rapport au public au nord qui devrait pouvoir connaitre l'impact exact de ses donations sur le terrain, le second par rapport aux populations locales bénéficiaires de l'aide, qui devraient être à la fois en mesure d'exiger des comptes sur l'argent investi « pour eux » sur leur territoire, mais aussi responsabilisées sur l'utilisation des fonds. Ces évaluations, nécessairement adossées à l'Etat, puisqu'il a une responsabilité finale en termes d'objectifs de conservation au niveau international, n'auraient pas une vocation de police cherchant à pointer les défaillances. Mais plutôt, elles garantiraient une responsabilité active permettant de garder - ou de rétablir - une certaine symétrie dans le rapport des forces en présence[1096]. Ces évaluations constitueraient aussi une source d'information cruciale pour améliorer les pratiques dans le temps, et donc pour obtenir graduellement des gains de conservation supplémentaires sur le terrain. Enfin, ces évaluations permettraient de suivre pas à pas les évolutions des programmes pour sensibiliser le public-cible du nord dans une démarche à long terme, ce qui aiderait à se soustraire au dictat de l'urgence.

La mise en œuvre effective d'un tel référentiel de « développement local » nécessite un repositionnement stratégique et une réflexion critique du rôle des ONG de conservation. Les ONG de conservation sont naturellement pensées comme œuvrant au bien commun par leur statut sans but lucratif et leur objectif général de conservation, comme si les besoins de fonds financiers étaient secondaires et l'objectif général évident. En réalité, cette thèse a montré que les ONG sont souvent prêtes à s'accommoder d'objectifs moindres afin de garder leur position dans le concert international de la conservation, ce qui leur permet en particulier d'accéder aux fonds nécessaires en déployant une rhétorique de l'urgence sur fonds de commerce scientifique. Il s'agit donc de sortir de ce cercle vicieux et de poser à plat le problème des objectifs et des moyens nécessaires. En ce sens, les organisations de conservation pourraient plus clairement exprimer des objectifs de conservation après qu'ils aient été avalisés et soutenus par les communautés locales. Ensuite, elles devraient définir les moyens, en particulier les moyens financiers, pour obtenir les objectifs fixés. Ce faisant, l'intérêt général ne devrait pas être l'apanage des associations, mais bien de toutes les « organisations d'intérêt général »[1097] définies par rapport à leur objet social, qu'elles soient à but lucratif ou non.

[1096] SABEL C., FUNG A., KARKKAINEN B. Beyond Backyard Environmentalism. How communities are quietly refashioning environmental regulation. *Boston Review. A political and literary forum.* 1999

[1097] VERMES C. *Fundraising : un accord entre deux Mondes. Modélisation de la construction d'un accord entre organisations mécènes et organisations d'intérêt général.* Université Montpellier 3-Paul Valery. Centre de recherche Montpellier Recherche en Management (MRM). Thèse en Sciences de Gestion. 2014.

Ensuite, ces organisations d'intérêt général (OIG) devraient se repositionner stratégiquement au service des communautés locales. Ceci signifie non seulement définir en commun les objectifs, mais surtout construire ensemble les moyens sur le long terme pour les atteindre. En terme organisationnel, cela passe par une relation systémique avec les communautés locales, ce qui inclut leurs participations statuaires dans les différents organes de décisions de l'OIG. En termes de programme d'action, ceci demande un travail systématique des OIGs pour aider les communautés locales à reconquérir le contrôle sur la gestion de leurs ressources naturelles, et en particulier de leurs forêts. Il conviendrait donc de rendre active cette alliance objective entre les ONG de conservation et les communautés locales sur les droits d'accès à la terre, qui sont actuellement accaparés par l'Etat central au nom du développement économique du pays.
Ce changement d'approche des OIGs pose un double défi. Le premier est que la conduite d'activités systémiques dans un contexte spécifique est beaucoup moins visible que le travail spectaculaire lié à la rhétorique de l'urgence pour capter le soutien financier et politique des populations du nord. Il s'agit alors d'établir des liens de confiance dans le long terme non seulement avec les communautés du Sud, mais aussi avec les soutiens du Nord, ce qui implique de rester « authentique »[1098] par rapport aux objectifs assignés au départ et aux attentes en terme d'intérêt général de la société au nord. Ceci exige d'accepter de se soumettre à l'évaluation des performances par sa population. Le second défi est que les organisations d'intérêt général doivent systématiquement se mettre en retrait, en prenant un rôle de facilitateur de processus. Ceci implique que les OIG de conservation devraient éviter de prendre les positions nodales de médiateurs entre le monde et la réalité locale pour imposer (domination simple ou de conservation radicale) ou suggérer (domination gestionnaire) une façon de concevoir la réalité. Les communautés locales doivent prendre directement la parole pour qu'elles-mêmes définissent leurs priorités et prennent position dans les forums, par exemple celles des conventions internationales. Ce second point comporte évidemment le grand risque que les revendications des communautés ne correspondent pas à celles des ONG de conservation.
Mais, c'est seulement à ce double prix, celui d'accepter de se soumettre à l'évaluation et celui de rendre la parole aux communautés locales, que l'on pourra obtenir des gains stabilisés sur le long terme dans ce monde polycentré, caractérisé par la tension *(stretching)* entre le local (où se réalise la destruction) et le global (où la conservation de l'orang-outan est affichée comme une priorité) et par la démultiplication des flux entre les deux[1099]. Cette idée d'un

[1098] Ibid.
[1099] GIDDENS A. *The Third Way*. Cambridge, Policy Press. 1999

référentiel de « développement local » qui redonnerait la parole aux communautés locales n'est pas foncièrement nouvelle[1100], ce qui l'est davantage, c'est son mode d'application pratique.

Enfin, il est nécessaire de renforcer la somme des connaissances scientifiques alternatives pour remettre la science occidentale dans son contexte et revaloriser les connaissances en socio-anthropologie locale. Ceci suppose des recherches de deux types. Le premier consiste en des travaux de *Science Studies* pour interroger les productions de la science occidentale. La décomposition systématique des indicateurs et des modèles permettrait de mettre en lumière les limites de cette science liées à l'Etat de la connaissance en biologie, des outils socio-techniques et des méthodes utilisées. Elle permettrait ainsi de replacer cette science dans son contexte historique en lui attribuant des limites claires d'application dans son contexte spécifique. Ceci devrait permettre d'éviter les dérives de son utilisation prescriptive sur laquelle s'adosse la logique gestionnaire, au service d'un libéralisme présenté comme la seule voie possible ou, du moins, la plus raisonnable. Le second type de recherche renvoie à des études socio- anthropologiques et historiques liées à la reconnaissance et à la revalorisation des modes de gouvernances traditionnels sur la gestion durable des forêts, qui expliquent que l'habitat de l'orang-outan de Sumatra et ses populations continuent d'exister encore aujourd'hui.

L'analyse du système traditionnel de gestion communautaire et du droit coutumier (*Adat*) qui a prédominé dans la Province d'Aceh jusqu'à l'indépendance de l'Indonésie conduirait à étudier la propriété - vue comme un faisceau de droits (d'usages, de tirer un revenu d'usage, de léguer l'usage, de transfert et d'hériter)[1101]- qui expliquerait en quoi le système coutumier a permis la gestion durable de l'habitat de l'orang-outan, et par conséquent la sauvegarde de cette espèce.

Comme déjà ébauché au chapitre IV, il existe deux tabous emblématiques touchant l'orang-outan de Sumatra, l'un interdit l'accès de l'habitat aux femmes et l'autre de tuer des orangs-outans. La première règle pourrait s'expliquer comme l'interdiction de pratiquer l'agriculture et le ramassage du bois sur ces forêts (soit l'activité des femmes), car les terres seraient alors désignées comme impropres à ces activités. On peut considérer que dans le droit coutumier, l'orang-outan représente un indicateur de conditions pédologiques inappropriées pour

[1100] BIERSCHENK T., BLUNDO G., JAFFRÉ Y., TIDJANI ALOU M. (dir.). *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan.* Paris, Karthala-APAD. 2007.

[1101] SCHLAGER E., OSTRÖM E. Property-Rights Regimes and Natural Resources: A Conceptual Analysis. *Land Economics.* 1992, 68 (3), p.249-262

l'agriculture. Une étude[1102] recoupant la distribution des orangs-outans de Sumatra et le profil pédoclimatique montre que seul 1% du sol de l'habitat de l'orang-outan serait propice au développement agricole (13% avec une quantité importante de fertilisants). Ceci suggère que les interdictions liées à la gouvernance coutumière ont une signification agronomique pertinente. Une telle étude permettrait donc non seulement de revaloriser les connaissances locales, mais elle servirait également à fonder un argumentaire pour assurer une collaboration objective entre ONG et communautés locales et pour réclamer de l'Etat central le contrôle sur la gestion de ces terres par les communautés locales. Une seconde approche consisterait à analyser le passage d'une société de « possession » qui caractérise la société coutumière à une société de « droit » qui caractérise le capitalisme à travers l'octroi de titres de propriétés au bénéfices des planteurs et aux dépens des communautés locales dépossédées de leurs usages coutumiers. La mise en perspective de ces deux approches permettrait sans aucun doute d'ouvrir des pistes fructueuses pour éclairer les conditions d'une appropriation locale de la conservation.

[1102] *"The Sumatra Orangutan and Human Well-being"* écrit en 2010 par la Fondation PanEco pour le PNUE, mais non publié (plus de détail voir chapitre II).

BIBLIOGRAPHIE

ACEH GREEN. *Green Economic Development and Investment Strategy for Aceh, Indonesia.* Concept Paper. 2008.

ADAMS W. *Against Extinction. The Story of Conservation.* London, Earthscan Publications Ltd. 2004.

ADAMS W., MULLIGAN M. *Decolonizing Nature: Strategies for Conservation in a Postcolonial Era*. London, Earthscan Publications Ltd. 2003.

ADGER N., BENJAMINSEN T., BROWN K., SVARSTAD H. Advancing a Political Ecology of Global Environmental Discourses. *Development and Change.* 2001, 32, p.681-715.

ADHITYANI A. Indonesia world's No. 3 greenhouse gas emitter: report. *Reuters.* 4 juin 2007.

AFP. Big Brother in Malaysia tracks orangutans with micro-chip implants. *Agence France Presse*, Kuala Lumpur. Le 24 novembre 2009.

AGUS F., WAHDINI W. *Assessment of carbon stock of peat land at Tripa, Nagan Raya district, Nanggroe Darussalam Province of Indonesia*. Boghor, Indonesian Centre for Agricultural Land Resources Research and Development. 2008.

AMMANN K. *More money for more conversations about conservation.* http://karlammann.com/grasp-11-12.php#.Ue0qy-AVeRI. Novembre 2012.

ANGELSEN A. Agricultural Expansion and Deforestation: Modeling the Impact of Population, Market Forces and Property Rights. *Journal of Development Economics.* 1999, 58, p.185-218

ANTLÖV H. Village Government and Rural Development in Indonesia: The New Democratic Framework. *Bulletin of Indonesian Economic Studies*. 2003, 39, 2, p.193-214.

ARORA N., NATER A., VAN SCHAIK C., WILLEMS E., VAN NOORDWIJK M., GOOSSENS B., MORF N., BASTIAND M., KNOTT C., MORROGH-BERNARD H., KUZE N., KANAMOR T., PAMUNGKAS J., PERWITASARI-FARAJALLAH D., VERSCHOOR E., WARREN K., KRÜTZEN M. Effects of Pleistocene glaciations and rivers on the population structure of Bornean orangutans (Pongo pygmaeus). *Proceedings of the National Academy of Sciences*. 2010, vol.107, no. 50, p.21376-21381

ATJEHPOST. Pencabutan Izin Kalista: Pertama Sepanjang Sejarah Aceh [La révocation du permis de Kalista: la première fois dans l'histoire d'Aceh]. Aceh, *The Atjehpost.* 2012.

ATJEHPOST. Permerintah Aceh Resmi Cabut Izin Kalista Alam. 2012. En ligne : [http://sosbud.kompasiana.com/2011/01/18/138-bupatiwalikota-17-gubernur-tersangka-korupsi-fantastik/] *Atjehpost.* Le 27 septembre 2012.

AUSTIN J. *Quand dire c'est faire*. Paris, Editions du Seuil. 1962.

BACHELARD M. Former Aceh Chief denies orang-utans died in burn. En ligne : [http://www.smh.com.au/world/former-aceh-chief-denies-orangutans-died-in-burn-20120405-1wff4.html]. Banda Aceh, *The Sunday Morning Herald.* 6 avril 2012.

BACP. *Palm-oil project. Pilot Study to Undertake Palm Oil Cultivation According to RSPO Guidelines on Fallow Land, Mai 2009 – avril 2011*. Washington, International Finance Corporation. 2009.

BAPPENAS. *Lampiran Peraturan Presiden Republik Indonesia Nomor 5 Tahun 2010.* Tentang Rencana Pembangunana Jangka Menengah Nasional Tahun 2010-2014. III. Ekonomi. http://www.bappenas.go.id/node/0/2518/buku-rpjmn-2010-2014/. 2010.

BAPPENAS. *Tahun 2005-2025 per 25 Februari 2004.* Accédé 15 août 2013 en ligne [http://www.bappenas.go.id/node/42/462/tahun-2005-2025-per-25-]. Dokumen perencanaan dan pelaksanaan. 21 novembre 2008.

BARKER M. The philanthropic Roots Of Corporate Environmentalism. *Swans Commentary.* Swans.com. Disponible sur http://www.swans.com/library/art14/barker07.html. November 3, 2008.

BAUER S., BIERMANN F. Does Effective International Environmental Governance Require a World Environment Organization? The State of Debate Prior to the Report of the High-Level Panel on Reforming the United Nations. *The Global Governance Project*. Amsterdam, Berlin, Oldenburg, Potsdam.2004, Global Governance Working Paper No 13.

BENEDICK S., HILL J., MUSTAFFA N., CHEY V., MARYATI M., SEARLE J. SCHILTHUIZEN M., HAMER K. Impacts of rain forest fragmentation on butterflies in northern Borneo: species richness, turnover and the value of small fragments. *Journal of Applied Ecology*. 2006, 43, p.967–977.

BENJAMIN A. Watchdog criticises misleading Malaysian palm oil advert. Disponible en ligne. http://www.guardian.co.uk/environment/2008/jan/09/forests.food. London, The *Guardian.* 9 janvier 2008.

BENJAMINSEN T., SVARSTAD H. Qu'est-ce que la "political ecology"? *Natures Sciences Sociétés*. 2009, 17, p.3-11.

BERGER P., LUCKMANN T. *La construction sociale de la réalité*. Paris, Armand Colin. 1996.

BIERSCHENK T., BLUNDO G., JAFFRÉ Y., TIDJANI ALOU M. (dir.). *Une anthropologie entre rigueur et engagement. Essais autour de l'œuvre de Jean-Pierre Olivier de Sardan*. Paris, Karthala-APAD. 2007.

BLAIKIE P., BROOKFIELD H. Defining and debating the problem. *In:* BLAIKIE P., BROOKFIELD H. (Eds.). *Land Degradation and Society*. London, Methuen. 1987.

BLOOMBERG. Sainsbury Sales Slow More Than Anticipated on Fuel. *Bloomberg.* Le 23 mars 2011.

BOLTANSKI L. *De la critique. Précis de sociologie de l'émancipation*. Paris, Gallimard. 2009.

BOLTANSKI L., CHIAPELLO E. *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard. 2011.

BPKEL. *BPKEL Ranger Selection*. Communiqué de presse. 17 juin 2011.

BPKEL. *Many Bolder Blocks in Singkil Swamps Are No Longer Accurate*. Communiqué de presse. 18 août 2011.

BPKEL. *Singkil-Trumon Road Development; Gift for the People or Beginning of Future Disaster?* Communiqué de presse.12 mai 2011.

BPKEL. *Struggle to Reclaim the Lost Forest – BPKEL Continue Clearing Illegal Plantations from Protected Areas*. Communiqué de presse. 27 septembre 2011.

BPKEL. *Training Continues for Leuser Rangers.* Communiqué de presse. 15 août 2011.

BROOKS T. *IPBES : IUCN support for the Platform.* By IUCN. Présentation Power point. 20 janvier 2013.

BROSUIS J.P. Between Politics and Poetics: Narratives of Dispossession in Sarawak, East Malaysia. p.281-322. In : BIERSACK A., GREENBERG J.B. (eds). *Reimagining. Political Ecology.* Durham, Duke University Press. 2006

BROUWER F., HEINZ I., ZABEL T. (Eds) *Governance of Water-Related Conflicts in Agriculture: New Directions in Agri-Environmental and Water Policies in the EU*. Dordrecht, Kluwer Academic Publishers. 2003.

BUIJ R., FOX E., WICH S. Birds of Gunung Leuser National Park, northern Sumatra. *Kukila.* 2006, 13, p.23-47.

BUIJ R., SINGLETON I., KRAKAURER E., VAN SCHAIK C. Rapid assessment of orangutan density. *Biological Conservation.* 2003, 114, p.103-113.

BUSCA D. *Agriculture et environnement. La mise en œuvre négociée des dispositifs agri-environnementaux*. Thèse de sociologie, université de Toulouse-le-Mirail, Certop/CNRS. 2002.

BUSCA D. *L'action publique agri-environnementale. La mise en œuvre négociée des dispositifs*. Paris, L'Harmattan. 2010.

BUSINESS TIMES MALAYSIA. Gloden Hope, Unilever to finalize deal next week. *Business Times Malaysia*. Novembre 2001.

CALDECOTT J., MILES L. (Eds). *World Altas of Great Apes and their Conservation*. Prepared by the UNEP World Conservation Monitoring Centre. Los Angeles, University of California Press. 2005.

CALLON M., LASCOUMES P., BARTHE Y. *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie éthique*. Paris, Seuil. 2001.

CAMPBELL G., JUNKER J., BOESCH C., KHÜL H. *Rapport sur l'Etat des Grands Singes dans le Monde. Mars 2012.* Présenté lors de la seconde assemblée générale de GRASP, 6-8 novembre 2012. Paris, UNESCO.

CASSON A. The Political Economy of Indonesia's Oil Palm Subsector. A Review. In : COLFER C., RESOSUDARMO I. (Eds). *Which Way Forward? People, Forests, and Policymaking in Indonesia.* Washington D.C, Resources for the Future, Center for International Forestry Research (CIFOR) and Institute of Southeast Asian Studies (ISEAS). 2002, p.221-245.

CBD. *The role of the CBD National Focal Point. Module A-2. Version 2 – February 2009*. Montreal, Convention on Biological Diversity.

CHEN F.C. LI W.H. Genomic divergences between humans and other hominoids and the effective population size of the common ancestor of humans and chimpanzees. *The American Journal of Human Genetic*s. 2001, 68, p.444-456.

CHEYNS E. (Dé) politisation des standards dans les dispositifs de normalisation multiparties prenantes. Les cas du soja et de l'huile de palme. p.101-118. Dans : *Normaliser au nom du développement durable.* Versailles, Quae éditions. 2012.

CLARK C. The Economics of overexploitation. *Science.* 1973, 181, p.630-630

COASE R. *The firm, the market and the law.* Londres et Chicago, The University of Chicago Press. 1988.

COHEN M., MARCH J., OLSEN J. A Garbage Can Model Of Organizational Choice. *Adminitrative Science Quaterly.* 1972, 17, p.1-25

COLCHESTER M., ANDERSON P., JIWAN N., ANDIKO MEI TOH S. *HCV and RSPO : results of an investigation. Public Discussion Document*. Forest Peoples Programme, HuMa, Sawit Watch et Wild Asia. 2009

COLCHESTER M., CHAO S. (Eds). *Oil Palm Expansion in South East Asia. Trends and implications for local communities and indigenous peoples*. Forest Peoples Programme et Perkumpulan Sawit Watch. 2011.

COLCHESTER M., JIWAN N., ANDIKO, SIRAIT M., FIRDAUS A., SURAMBO A., PANE H. *Promised land. Palm Oil and Land Acquisition in Indonesia: Implications for Local Communities and Indigenous Peoples.* Forest Peoples Programmes, Sawit Watch, HuMa et World Agroforestry Centre. 2006.

COMMISSION EUROPÉENNE. Reconnaissance du système Roundtable on Sustainable Palm Oil RED. *Journal officiel de l'Union européenne.* 23 novembre 2012

CONSERVATION INTERNATIONAL. *Conservation International's Impact Report For year 2013*. Accédé en ligne : http://www.conservation.org/Documents/CI_FY13_Impact-Report.pdf

CONTRERAS-HERMOSILLA A., FAY C. 2005. *Strengthening Forest Management in Indonesia through Land Tenure Reform: Issues and Framework for Action.* Washington DC and Bogor (Indonesia), Forest Trends and World Agroforestry CentreAgroforestry Center. Washington, DC and Bogor, Indonesia. 2005.

CRIBB R. *Historical Atlas of Indonesia.* London, Curzon. 2000.

CROSBIE L. *Consumer and Branding Working Group Report.* RSPO, disponible en ligne http://www.rspo.org/files/resource_centre/(3)%20RT5(VI)_CBWG_Recommendations_Presentation.pdf. 2007

CROZIER M., FRIEDBERG E. *L'acteur et le système.* Paris, Editions du Seuil. 1977.

DAILY MIRROR. Balanced outlook for global oil palm industry. Disponible en ligne http://www.dailymirror.lk/business/features/23816-balanced-outlook-for-global-oil-palm-industry.html. *Daily mirror Srilanka*. 28 novembre 2012.

DARDOT P., LAVAL C. *La nouvelle raison du monde. Essai sur la société néolibérale*. Paris, La Découverte. 2009.

DAVIRON B., VAGNERON I. Standards, risque et confiance dans le commerce à longue distance de produits agricoles à destination de l'Europe: une lecture historique à partir de Giddens. p.23-39. Dans : *Normaliser au nom du développement durable*. Versailles, Quae éditions. 2012.

DE MAN R. *Minutes of the preparatory meeting Hayes, London*. Leiden, RSPO. 15 Octobre 2002.

DE WILDE W., DUYFJES B. Vegetation, floristic and plant biogeography in Gunung Leuser National Park. In: VAN SCHAIK C., SUPRIATNA J. (eds). *Leuser: A Sumatran Sanctuar*y. Yayasan Bina Saina Hayati Indonesia, Depok.1996, p.49-103.

DEANER R., VAN SCHAIK C., JOHNSON V. Do some taxa have better domain-general cognition than others? A meta-analysis of nonhuman primate studies. *Evolutionary Psychology.* 2006, 4, p.149-196.

DEFARGES P.M. *La Gouvernance*. Paris, PUF. 2003.

DELDRÈVE V., DEBOUDT P. (dir.) *Le Parc national des calanques. Construction territoriale, concertation et usages.* Versailles, Editions Quae. 2012.

DESJEUX D. *Les sciences sociales*. Paris, PUF. 2004.

DIAMOND J. *Effondrement. Comment les sociétés décident de leur disparition ou de leur survie*. Paris, Gallimard. 2006.

DIAMOND J. *The Third Chimpanzee.* London*,* Hutchinson Radius.1991.

DJAMA M., VERWILGHEN A. Figures de l'expertise dans un dispositif de normalisation en agriculture durable. L'exemple de la certification "huile de palme durable" (RSPO). p.173-190. Dans : *Normaliser au nom du développement durable*. Versailles, Quae éditions. 2012.

DJOJOSUDHARMO S., VAN SCHAIK C. Why are orangutans so rare in the highlands? Altitudinal changes in a Sumatran forest. *Tropical Biodiversity.* 1992, 1, p.11-22.

DUBAR C. *Faire de la sociologie. Un parcours d'enquêtes*. Paris, Armand Colin. 2006.

DUNIA ESSAI. http://www.duniaesai.com/index.php/direktori/esai/42- lingkungan/428-kebijakan-sawit-sby-mengulang-sejarah-penjajahan-dan-orde- baru.html). 2010.

EDWARDS D., HODGSON J., HAMER K., MITCHELL S., AHMAD A., CORNELL S., WILCOVE D. Wildlife-friendly oil palm plantations fail to protect biodiversity effectively. *Conservation Letters*. 2010, vol3, issue4, p.236-242.

EDWARDS D., LAURANCE S. Green labelling, sustainability and the expansion of tropical agriculture: critical issues for certification schemes. *Biological Conservation.* 2012, 151, p.60-64

ESCOBAR M., CHEYNS E. NGOs acting along global supply chains: Between market and politics. An assessment of campaign and regulatory devices in the palm oil and soy sectors. In: *Workshop on Responsible Supply Chains and Networks: Challenges for Governance and Sustainability,* Stockholm, 22-24 November 2012.

EYE-ON-ACEH. *The "Golden" Crop ? Palm Oil in Post-Tsunami Aceh.* Banda Aceh, Eye-on-Aceh. Septembre 2007.

FANE G. Indonesian Economic Policies and Performance, 1960-1998. *The World Economy.* 1999, vol2, issue5, p651-668.

FAO. *FAO STAT 2011.* Consulté sur http://faostat.fao.org. Le 2 octobre 2012.

FAO/WFP. *Special Report. FAO/WFP Mission to Banda Aceh, Indonesia*. Décembre 2005.

FITZHERBERT E., STRUEBIG M., MOREL A., DANIELSEN F., BRÜL A., DONALD P., PHALAN B. How will oil palm expansion affect biodiversity. *Trends Ecology and Evolution.* 2008, vol23, issue10, p.538–545.

FORCE FOR THE FOREST. *Be a Force for the Forest and help protect the last big areas of rainforest in SE Asia.* Force for the Forest. 2009.

FOREST PEOPLES PROGRAMME, PROFUNDO. *HSBC and the Palm Oil Sector in South East Asia: towards accountability.* Disponible en ligne sur le site Internet de Forest Peoples Programmes.
http://www.forestpeoples.org/sites/fpp/files/publication/2010/08/hsbcandoilpalmnov08eng.pdf. Novembre 2008.

FORSYTH T. *Critical Political Ecology. The politics of environmental science*. London and New York, Routledge. 2003.

FOUCAULT M. *Surveiller et Punir. Naissance de la prison*. Paris, Gallimard. 1975.

FOUCAULT M., 2004. *Naissance de la biopolitique*. Paris, Cours au collège de France (1978-1979). 2004.

FRIEDBERG E. *Le pouvoir et la règle. Dynamiques de l'action organisée*. Paris, Editions du Seuil.1991.

GALVIN M. *La connaissance métisse. Une analyse de la politique de protection des connaissances traditionnelles au Pérou*. Université de Genève, IUED 10, thèse de doctorat. 2004.

GALVIN M., HALLER T. (Eds). *People, Protected Areas and Global Change: Participating Conservation in Latin America, Africa, Asia and Europe*. Perspectives of the Swiss National Centre of Competence in Research (NCCR) North South, University of Bern, Vol. 3. Bern, Geographica Bernensia. 2008. Vol. 3.

GARNER R. The Politics of Animal Protection: A Research Agenda. *Society and Animals*. 1995, vol 3, no 1, p.43-60.

GAUDIN J.-P. *L'action publique: sociologie et politique*. Paris, Presses de Sciences po et Dalloz. 2004, p.195.

GAUTIER D., BENJAMINSEN T. *Environnement, discours et pouvoir. L'approche political ecology*. Versailles, Editions Quae. 2012.

GAVEAU D., ADNAN B., EPTING J., KUMARA I., SUYIKNO B. et al. *Deforestation map (1990–2000) of Sumatra and Siberut at 150,000 scale.* Interactive CD-ROM. Bogor (Indonesia), Wildlife Conservation Society Indonesia Program, Conservation International and Directorate General of Forest Protection and Nature Conservation. 2007

GERMAN FEDERAL MINISTRY FOR DTHE ENVIRONMENT, NATURE CONSERVATION AND NUCLEAR SAFETYS, GERMAN FEDERAL MINISTRY OF EDUCATION AND RESEARCH. *Informal International Expert Workshop. December 7th-9th. Bonn, Germany.* Chair summary, le 1 mars 2012.

GIDDENS A. *The Third Way.* Cambridge, Policy Press. 1999

GLOBE JOURNAL. Former Aceh Governor's story about the Permit. Jakarta, *Globe journal.* 18 juillet 2012.

GLÜSING J., KLAWITTER N. Green veneer : WWF Helps Industry More than Environment. *Der Spiegel.* 29 mai 2012

GOLDEN AGRI RESOURCE. *Forest Conservation Policy.* 2011.

GOLDEN AGRI RESOURCE. *Sustainability report - For a better future*. 2010.

GOLDEN AGRI RESOURCE. *Yield Improvement Policy*. 2012.

GÓMEZ-BAGGETHUN E., RUIZ-PÉREZ M. Economic valuation and the commodification of ecosystem services. *Progress in Physical Geography*. Octobre 2011, Vol 35, n°5, p.613-628.

GOVERNMENT OF INDONESIA. *State of conservation status of the World Heritage in Indonesia. Tropical Rainforest Heritage of Sumatra (N1167). Disponible sur www.unesco.org.* Février 2012.

GRANOVETTER M. Economic action and social structure: the problem of embeddedness, *American Journal of Sociology*. 1985, vol. 91 (3), p. 481-510.

GRASP. *Draft declaration on great apes. UNEP/UNESCO/GRASP/IGM.1/5.* 23 June 2005.

GRASP. GRASP Patrons Ask Indonesian President to Intervene. Nairobi, *GRASP*. 13 avril 2012.

GRASP. *GRASP Priority Plan 2013-2016.* Novembre 2012.

GRASP. *GRASP Technical Support Team 1st Interim Report. Oct 2001-Dec2002*. 2003.

GRASP. *Great Ape Survival Project Partnership. Strategy*. August 2002.

GRASP. *Plan d'activité et de financement. La planète des grands singes*. 2007. PNUE-UNESCO. GRASP. *Rapport de la première réunion intergouvernementale sur GRASP et première réunion du Conseil du GRASP. 5-9 septembre 2005, Kinshasa*. Nairobi, PNUE-UNESCO.

GRASP. *Rules for the Organization and Management of the Great Apes Survival Partnership*. 2012.

GRASP. *Technical Support Team. 2nd Interim Report. Nov2003-Nov2004*. 2004.

GREENPEACE. *How Unilever palm oil suppliers are burning up Borneo.* Amsterdam, Greenpeace. 2008.

GREENPEACE. *Annual report 2011*. Accédé en ligne http://www.greenpeace.org/international/Global/international/publications/greenpeace/2012/AnnualReport2011.pdf. Amsterdam, Greenpeace International. 2012.

GREENPEACE. *Junking the Jungle.* 2012. Amsterdam, Greenpeace.

GREENPEACE. *Stop Mattel destroying rainforest for toy packaging.* 2011. Amsterdam, Greenpeace.

GREENPEACE. *United Plantations certified despite gross violations of RSPO Standards*. Amsterdam, Greenpeace. 2008.

GRIFFITHS M. *Indonesian Eden : Aceh's Rainforest*. London, Mobil Services Ltd. 1989.

GRIFFITHS M. *Leuser National Park.* Directorate General of Forest Protection and Nature Conservation & WWF Indonesia Programme, Jakarta. 1992.

GROVES C. *Primate Taxonomy*. Washington, Smithsonian Institution Press. 2001.

GUNAWAN K. *The Politics of the Indonesian Rainforest: A Rise of Forest Conflicts East Kalimantan during Indonesias Early Stage of Democratisation*. Götingen, Cuvillier Verlag. 2004.

HAAS P. Introduction: Epistemic Communities and International Policy Coordination. *International Organization.* 1992, 46 (1), Winter, p.1-35

HATFIELD. *Baseline Terrestrial Ecology Survey of the Martabe Project Area, North Sumatra Province, Indonesia*. 2003.

HCV. *Expert Workshop Methods for Landscape HCV.* Boghor, 12-13 February 2007.

HIRSCHMAN A. *Exit, Voice, and Loyalty : Response to Decline in Firms, Organizations, and State*s. Cambridge MA, Harvard University Press. 1970.

HOLDGATE M. *The Green Web: A Union for World Conservation*. London, IUCN and Earthscan Publications.1999.

HOOIJER, A., SILVIUS M., WÖSTEN H., PAGE S. *PEAT-CO2: Assessment of* CO2 *emissions from drained peatlands in SE Asia.* Delft, Delft Hydraulics report Q3943. 2006.

HUFTY M. (Dir). La pensée comptable. Etat, néolibéralisme, nouvelle gestion publique. Genève, *Nouveaux cahiers de l'IUED*. 1999, 8.

HUFTY M. La gouvernance internationale de la biodiversité. *Etudes internationales*. 2001, 32 (1), mars 5-29.

HUMANE SOCIETY. quittance d'exemption d'impôt pour 2009. En ligne [http://www.humanesociety.org/assets/pdfs/financials/2009-form-990.pdf] accès le 04 juin 2012.

HUSSON S., WICH S., MARSHALL A., DENNIS R., ANCRENAZ M., BRASSEY R., GUMAL M., HEARN A., MEIJAARD E., SIMORANGKIR T., SINGLETON I. Orangutan distribution, density, abundance and impacts of disturbance. In: WICH S., UTAMI-ATMOKO S., MITRA SETIA T., VAN SCHAIK C. (eds). *Orangutans: Geographic Variation in Behavioural Ecology and Conservation.* New York, Oxford University Press. 2009, p.77-96.

HUTAN. *Yearly activity report*. Kota Kinabalu, Hutan. 2007.

HYVARINEN J. *Strengthening the Convention on Biological Diversity*. Bedfordshire, The Royal Society of Protection of Birds. 2001.

IFAW. *Annual report. July 2010-June 2011.* 2011.

IUCN. 2012 *Annual Report. Nature+ Towards Nature-Based Solution*. Accédé en ligne: http://data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/2013-017.pdf. Gland, Switzerland. 2013.

IUCN. *IUCN Knowledge Products: The basis for a partnership to support the functions and work programme of IPBES.* Accédé le 2013-07-10- http://data.iucn.org/dbtw-wpd/edocs/2012-015.pdf. 2012.

IUCN. *IUCN Red List of Threatened Species*. [en ligne], disponible sur: www.iucnredlist.org. 2012

JABLONSKI N., WHITFORT M., ROBERTS-SMITH N., QUINQI X. The Influence of life history and diet on the distribution of Catarrhine primates during the Pleistocene in eastern Asia, *Journal of Human Evolution*. 2000, 39, p.131-157.

JACQUEMARD J-C. *Le palmier à huile. Agricultures tropicales en poche*. Versailles, Editions Quae et Presses agronomiques de Gembloux. 2011.

JACQUEMARD J-C., SURYANA E., COCHARD B., De FRANQUEVILLE H., BRETON F., SYAPUTRA I., DERMAWAN E., PERMADI P. *Intensification of oil palm (Elaeis guineensis) plantation efficiency through planting material: New results and developments*. Paper presented at IOPC "Transforming Oil Palm Industry". Jogja Expo Center, Yogyakarta, Indonesia. 1-3 June 2010,

JAENICKE J., RIELEY J., MOTT C., KIMMAN P., SIEGERT F. Determination of the amount of carbon stored in Indonesian peatlands. *Geoderma.* 2008, 147, p.151-158.

JAKARTA POST. Discourse: Aceh's governor-elect touts business, sharia and reconciliation. Jakarta, *Jakarta Post*. 27 avril 2012.

JOBERT B., MULLER P. *L'État en action. Politiques publiques et corporatismes*. Paris, PUF. 1987.

KALAORA B. Global expert : la religion des mots. *Ethnologie* française. 1999, vol29, issue4, p.513-527.

KATO T. Different Fields, Similar Locusts: Adat Communities and the Village Law of 1979 in Indonesia. *Indonesia*. 1989, 47, p.89-114.

KOMNASHAM ,SAWIT WATCH. *HAM&HGU.* 2010.

KOMPASIANA. 138 Bupati/Walikota, 17 Gubernur Tersangka Korupsi Fantastik. *Kompasiana*. le 18 janvier 2011.

KÜHL H., MAISELS F., ANCRENAZ M., WILLIAMSON E. *Lignes directrices pour de meilleures pratiques en matière d'inventaire et de suivi des populations de grands singes.* Gland, Groupe de spécialistes des primates de l'UICN. 2008.

LASCOUMES P., LE GALÈS P. *Gouverner par les instrument*s. Paris, Presses de Sciences po. 2004.

LATOUR B. *Pasteur: guerre et paix des microbes, suivi de Irréductions*. Paris, La Découverte. 2001.

LATOUR B. *Politiques de la nature. Comment faire entrer les sciences en démocratie*. Paris, La Découverte. 1999.

LAUMONIER Y., URYU Y., STÜWE M., BUDIMAN A., SETIABUDI B., HADIAN O. Eco-floristic sectors and deforestation threats in Sumatra: identifying new conservation area network priorities for ecosystem-based land use planning. *Biodiversity & Conservation.* 2010, 19, p.1153-1174.

LE PESTRE P. La Convention sur la diversité biologique: vers un nouvel ordre biologique international? *Natures Sciences Sociétés.* 1999, 7 (1), p.64-67

LEFÈVRE S. *ONG & Cie. Mobiliser les gens, mobiliser l'argent*. Paris, PUF. 2011.

LEIGHTON M. *Report of the GRASP Interim Scientific Commission. December 2004 to December 2006*. 20 February 2007.

LEVIN J., NG G., FORTES D., GARCIA S., LACEY S., GRUBBA D. *Profitability and Sustainability in Palm Oil Production. Analysis of Incremental Financial Costs and Benefits of RSPO Compliance*. Washington, WWF-US. 2012.

LEWIS M. P. Language Map of Sumatra, Indonesia. *Ethnologue: Languages of the World.* 2009. Sixteenth Edition. SIL International, Dallas, Texas.

LEWIS S., LOPEZ-GONZALEZ G., SONKÉ B., AFFUM-BAFFOE K., BAKER T., OJO L., PHILLIPS O., REITSMA J., WHITE L., COMISKEY J., DJUIKOVO M-N., EWANGO C., FELDPAUSCH T., HAMILTON A., GLOOR M., HART T., HLADIK A., LLOYD J., LOVETT J., MAKANA J-R., MALHI Y., MBAGO F., NDANGALASI H., PEACOCK J., PEH K., SHEIL D., SUNDERLAND T., SWAINE M., TAPLIN J., TAYLOR D., THOMAS S., VOTERE R., WOLL H. Increasing carbon storage in intact African tropical forests. *Nature.* 2009, 457, p.1003-1006.

LINDSEY T. *Indonesia Law and Society.* Sidney, Federation Press. 2008.

LISIECKI L., RAYMO M. A Pliocene-Pleistocene stack of 57 globally distributed benthic delta O-18 records. *Paleoceanography*. 2005, 20, PA1003.

LOWE C. Making the Monkey: How the Togean Macaque Went from "New Form" to "Endemic Species" in Indonesians' Conservation Biology. *Cultural Anthropology*. 2004, Vol. 19, Issue 4, p.491–516.

MARKS K. Oil boom threatens the last orang-utans. *The Independent.* 23 juin 2009, p.22-23.

MARSHALL A., ANCRENAZ M., BREARLEY F., FREDRIKSSON G., GHAFFAR N., HEYDON M., HUSSON S., LEIGHTON M., MCCONKEY K., MORROGH-BERNARD H., PROCTOR J., VAN SCHAIK C., YEAGER C., WICH S. The effects of forest phenology and floristics on populations of Bornean and Sumatran orangutans. WICH S., UTAMI-ATMOKO S., MITRA SETIA T., VAN SCHAIK C. (eds). *Orangutans: Geographic Variation in Behavioural Ecology and Conservation.* New York, Oxford University Press. 2009, p.97-118.

MARSHALL A., LACY R., ANCRENAZ M., BYERS O., HUSSON S., LEIGHTON M., MEIJAARD E., ROSEN N., SINGLETON I., STEPHENS S., TRAYLOR-HOLZER K., UTAMI-ATMOKO S., VAN SCHAIK C., WICH S. Orangutan population biology, life history and conservation. In: WICH S., UTAMI-ATMOKO S., MITRA SETIA T., VAN SCHAIK C. (eds). *Orangutans : Geographic Variation in Behavioural Ecology and Conservation.* New York, Oxford University Press. 2009, p.311-326.

McCARTHY J. Certifying in Contested Spaces: private regulation in Indonesian forestry and palm oil. *Third World Quarterly*. 2012, vol33, n10, p.1871-1888

McCARTHY J. Power and Interest on Sumatra's Rainforest Frontier: Clientelist Coalitions, Illegal Logging and Conservation in the Alas Valley. *Journal of Southeast Asian Studies.* 2002, 33, n°1, p.77-106.

McCARTHY J. The Changing Regime: Forest Property and Reformasi in Indonesia. In : DOORNBOS M., SAITH A., WHITE B. (Eds) *Forests: Nature, People, Power*. Massachusetts, Blackwell Publishers. 2000, p.89-127.

McCARTHY J. Turning in Circles: District Governance, Illegal Logging and Environmental Decline in Sumatra, Indonesia. *Society and Natural Resource*. 2002, 15, p.867-886.

MEIJAARD E., WICH S. Putting orang-utan population trends into perspective. *Current Biology.* 2007, Vol 17, n° 14.

MERMET L. *Stratégies pour la gestion de l'environnement. La nature comme un jeu de société*. Paris, L'Harmattan.1992,

MERMET L., BARNAUD G. Les systèmes de caractérisation des zones humides : construire l'expertise sous pression politique. *Nature Sciences Sociétés*. 1997, vol.5, n°2, p.31-40.

MILLENNIUM ECOSYSTEM ASSESSMENT. *Ecosystems and Human Well-being : Synthesis*. Washington D.C., Island Press. 2005.

MINISTRY OF FORESTRY. *Orangutan Indonesia. Conservation Strategies and Action Plan. 2007-2017.* Jakarta, Ministry of Forestry. 2009.

MITTERMEIER R., SCHWITZER C., RYLAND A., TAYLOR I., CHIOZZA F., WILLIAMSON E., WALLIS J. (eds.) *Primates in Peril: The World's 25 Most Endangered Primates 2012– 2014.* IUCN/SSC Primate Specialist Group (PSG), International Primatological Society (IPS), Conservation International (CI), and Bristol Conservation and Science Foundation, Bristol. 2012.

MITTERMEIER R., WALLIS J., RYLANDS A., GANZHORN J., OATES J., WILLIAMSON E., PALACIOS E., HEYMANN E., KIERULFF C., YONGCHENG L., SUPRIATNA J., ROOS C., WALKER S., CORTÉS-ORTIZ L., SCHWITZER C. (Eds). *Primates in Peril: The World's 25 Most Endangered Primates 2008-2010*. IUCN/SSC Primate Specialist Group (PSG), International Primatological Society (IPS) and Conservation International (CI), Arlington, Virginia. 2009.

MORROGH-BERNARD H., HUSSON S., KNOTT C., WICH S., VAN SCHAIK C., VAN NOORDWIJK M., LACKMAN-ANCRENAZ I., MARSHALL A., KANAMORI T., KUZE N., SAKONG R. Orangutan activity budgets and diet. A comparison between species, populations and habitats. In: WICH S., UTAMI-ATMOKO S., MITRA SETIA T., VAN SCHAIK C. (eds). *Orangutans: Geographic Variation in Behavioural Ecology and Conservation*. Oxford University Press, New York. 2009, p.119-133.

MPOC. *Malaysian will not confront anti-palm oil lobbyists.* Disponible en ligne sur www.mpoc.org.my. 23 novembre 2009.

MUIR C., GALDIKAS B., BECKENBACH A. Is there sufficient evidence to elevate the orangutan of Borneo and Sumatra to separate species? *Journal Molecular Evolution.* 1998, 46, p.378-379.

MYERS N., MITTERMEIER R., MITTERMEIER C., DA FONSECA G., KENT J. Biodiversity hotspots for conservation priorities. *Nature.* 2000, 403 p.853-858.

NAEEM S., BUNKER D., HECTOR A., LOREAU M., PERRINGS C. Introduction: the ecological and social implications of changing biodiversity. An overview of a decade of biodiversity and ecosystem functioning research. In: NAEEM S., BUNKER D., HECTOR A., LOREAU M., PERRINGS C. (eds). *Biodiversity, Ecosystem Functioning and Human Well-being. An Ecological and Economic Perspective*. Oxford, Oxford University Press. 2009.

NATER A., NIETLISBACH P., ARORA N., VAN SCHAIK C., VAN NOORDWIJK M., WILLEMS E., SINGLETON I., WICH S., GOOSSENS B., WARREN K., VERSCHOOR E., PERWITASARI-FARAJALLAH D., PAMUNGKAS J., KRÜTZEN M. Sex-Biased Dispersal and Volcanic Activities Shaped Phylogeographic Patterns of Extant Orangutans (genus: Pongo). *Molecular Biology and Evolution.* 2011, 28(8), p.2275–2288.

NELLEMANN C., MILES L., KALTENBORN B. P., VIRTUE M., AHLENIUS H. (Eds.), *The Last Stand of the Orangutan - State of emergency: illegal logging, fire and palm oil in Indonesia's national parks*. Norway, UNEP-UNESCO & GRID-Arendal. 2007.

OGIEN A. *L'esprit gestionnaire. Une analyse de l'air du temps*. Paris, Edition de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales.1995.

OI-MING L., CHIN-PIN T., CASIMIR A. *Palm Oil Production, Processing, Characterization and Uses*. Amer Oil Chemist Society. 2012.

ONE PLANET. *Les naufragés des cimes.* Production dans l'émission « Les orphelins du paradis ». Montré sur le canal TV France 2, le 21 novembre 2010 et le 19 mai 2013. Film produit en 2010.

OSTRÖM E. *Governing the commons. The evolution of institutions for collective actions.* New-York, Cambridge university press. 1990.

PAGE S., SIEGERT F., RIELEY J., BOEHM H., JAYA A., LIMIN S. The amount of carbon released from peat and forest fires in Indonesia during 1997. *Nature.* 2002, 420, p.61-65.

PANECO FOUNDATION. *The Tripa Resolution*. 5ème Assemblée générale du RSPO. Novembre 2008.

PANECO, KPHA. *Aceh plans to clear 1.2 million hectares of protected forest trigger alarm over increase in landslides, floods and other natural disasters*. Communiqué de presse.13 mars 2013.

PECH T., PADIS M-O. *Les multinationales du Cœur. Les ONG, la politique et le marché.* Paris, Seuil. 2004.

PESTRE D. *Introduction aux Sciences Studies*. Paris, La Découverte. 2006.

PESTRE D. *Science, argent et politique. Un essai d'interprétation*. Paris, INRA Editions. 2003.

PNUE. *Vers une économie verte : Pour un développement durable et une éradication de la pauvreté - Synthèse à l'intention des décideurs*. [en ligne], disponible sur: www.unep.org/greeneconomy. 2011.

PUTRI N. *Building a State, Dispossessing the Nation: Sovereignty and Land Dispossession in Indonesia*. Thèse de doctorat. Genève, Institut de Hautes Etudes Internationales et du Développement. 2010.

QUEENBOROUGH S., MAZER S., VAMOSI S., GARWOOD N., VALENCIA R., FRECKLETON R. Seed mass, abundance and breeding system among tropical forest species: do dioecious species exhibit compensatory reproduction or abundances? *Journal of Ecology.* 2009, 97, p.555-566

RAINFOREST ACTION NETWORK. *Truth and consequences. Palm oil plantations push unique orangutan population to brink of extinction*. San Francisco, Rainforest Action Network. 2012

REDD+ TASK FORCE INDONESIA. *Investigation Team of REDD+ Task Force. Report on Findings in Rawa Tripa.* Jakarta, Jakarta, REDD+ Task force government of Indonesia. 13 avril 2012.

REPUBLIC OF INDONESIA. *Master Plan for the Rehabilitation and Reconstruction for the Region and People of the Provinces of Nanggroe Aceh Darussalam and Nias Island, North Sumatra*. Presidential Decree of the Republic of Indonesia. 2005, number 30.

RESOSUDARMO I. Timber Management and Related Policies: A Review. In : COLFER C., RESOSUDARMO I. (Eds). *Which Way Forward? People, Forests, and Policymaking in Indonesia.* Washington D.C, Resourced for the Future, Centre for International Forestry Research (CIFOR) and Institute of Southeast Asian Studies (ISAS). 2002, p.161-190.

REUTERS. *The World's top 15 listed palm oil planters.* Disponible en ligne http://www.reuters.com/article/2009/06/09/palmoil-asia-idUSKLR46201720090609. Kuala Lumpur, *Reuters*. 9 juin 2009.

RIELEY J., WÜST R., JAUHIAINEN J., PAGE S., WÖSTEN H., HOOIJER A., SIEGERT F., LIMIN S., VASANDER H., STAHLHUT M. Tropical peatlands: Carbon stores, carbon gas emissions and contribution to climate change processes. In: *Strack M. (ed). Peatlands and Climate Change.* Jyväskylä (Finland), International Peat Society. 2008, p148-181.

RIJKSEN H, GRIFFITHS M. *Master plan. Leuser development programme* Wageningen, Institute for Forestry and Nature Research/ AIDEnvironment. 1995.

RIJKSEN H., MEIJAARD E. *Our Vanishing Relative: The Status of Wild Orangutans at the Close of the Twentieth Century*. Wageningen, Tropenbos Publications. 1999.

RSPO-INDONESIAN NATIONAL INTERPRETATION WORKING GROUP. *National Interpretation of RSPO Principles and Criteria for Sustainable Palm Oil Production, Republic of Indonesia*. Jakarta, RSPO. 2008

RSPO. *5th meeting of RSPO Compensation Task Force.* 12 septembre 20102, Jakarta. 2012.

RSPO. A Snapshot of RSPO Members' Annual Communication of Progress. 2012

RSPO. *Annual communication of progress by Members*. Kuala Lumpur, RSPO. 2006.

RSPO. *Final RSPO Certification Systems document*. Mai 2007.

RSPO. *Roundtable on Sustainable Palm-Oil GA7.* Draft minutes of AG6. 2010. RSPO. *RSPO – Principles and Criteria for Sustainable Palm Oil Production. Including Indicators and Guidance.* Disponible en ligne www.rspo.org. Octobre 2007.

RSPO. *RSPO position statement. Non-primary forests can include High Conservation Values*. 12 janvier 2011.

RSPO. *Statutes – Roundatable on Sustainable Palm Oil (RSPO).* Disponible en ligne www.rspo.org. 2004.

RUSSON A., WICH S., ANCRENAZ M., KANAMORI T., KNOTT C., KUZE N., MORROGH-BERNARD, H., PRATJE P., RAMLEE H., RODMAN P., SAWANGA. A., SIDIYASA K., SINGLETON I., VAN SCHAIK C., Geographic variation in orangutan diets. In: WICH S., UTAMI-ATMOKO S., MITRA SETIA T., VAN SCHAIK C. (eds). *Orangutans: Geographic Variation in Behavioural Ecology and Conservation*. New-York, Oxford University Press. 2009, p.135-155.

RUYSSCHAERT D., DARSOYO A., ZEN R., GEA G., SINGLETON I. *Developing palm-oil production on degraded land.* Medan, Fondation PanEco, YEL et World Agroforestry Centre. 2011.

RUYSSCHAERT D., SÉBASTIEN L. Relations homme - nature en milieux d'altitude. Institut Francais de la Recherche en Afrique (IFRA). *Cahiers d'Afrique de l'Est*. 2007, vol.34.

RUYSSCHAERT D., SINGLETON I., SUDARMAN S. Inappropriate land use in the coastal Tripa peat swamps on the West coast of Aceh. Banda Aceh. *Icones conference.* 2009.

SABEL C., FUNG A., KARKKAINEN B. Beyond Backyard Environmentalism. How communities are quietly refashioning environmental regulation. *Boston Review. A political and literary forum*. 1999.

SALLES D. Environnement : la gouvernance par la responsabilité ? *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*. Novembre 2009, hors série 6.

SALLES D. *Les défis de l'environnement. Démocratie et efficacité*. Paris, Editions Syllepse. 2006.

SATRASTANTI F. Indonesia to Investigate Forest Concession. Jakarta, *Jakarta Global*. 7 avril 2012.

SCHAIK C. *Among Orangutans. Red Apes and the Rise of Human Culture.* Boston, Harvard University Press. 2004.

SCHLAGER E., OSTRÖM E. Property-Rights Regimes and Natural Resources: A Conceptual Analysis. *Land Economics.* 1992, 68 (3), p.249-262.

SCHOUTEN G., GLASBERGEN P. Creating legitimacy in global private governance: The case of the Roundtable on Sustainable Palm Oil. *Ecological Economics*. 2011, 70, p.1891-1899.

SCHOUTEN G., LEROY P., GLASBERGEN P. On the deliberative capacity of private multi-stakeholder governance: The Roundtable on Responsible Soy and Sustainable Palm Oil. *Ecological Economics*. 2012, 83, p.42-50

SCOTT J., 1985. *Weapons of the weak. Everyday forms of peasant resistance.* New Haven, Yale University Press.

SECRETARIAT DE LA CONVENTION SUR LA DIVERSITE BIOLOGIQUE. *3ème édition des Perspectives mondiales de la diversité biologique.* Montréal, CDB. 2010.

SERAMBI. Penyebab Amuk Massa Terungkap (The Cause of The Rampage Uncovered). *Serambi.* 2010-04-26.

SILVA-CASTAÑEDA L. A forest evidence: third-party certification and multiple forms of proof – a case study of oil palm plantations in Indonesia. *Agriculture and Human Values*. 2012, 29, p.361-370.

SILVIUS M. *Palm oil 'sustainability' certification by European Commission will increase emissions and threaten peatlands.* Communiqué de presse. Wetlands International. Le 27 novembre 2012.

SINGLETON I. *From the Forest: Jantho, Aceh Besar, Sumatra.* Orangutan Conservancy. 2011.

SINGLETON I. *Ranging Behaviour and Seasonal Movements of Sumatran Orangutans (Pongo pygmaeus abelii) in Swamp Forests*. PhD thesis, University of Kent, Canterbury, 2000.

SINGLETON I., KNOTT C., MORROGH-BERNARD H., WICH S., VAN SCHAIK C. Ranging behaviour of orangutan females and social organization. In: WICH S., UTAMI-ATMOKO S., MITRA SETIA T., VAN SCHAIK C. (eds). *Orangutans: Geographic Variation in Behavioural Ecology and Conservation.* New York, Oxford University Press. 2009, p.205-213.

SINGLETON I., WICH S., GRIFFITHS M. Pongo abelii. In: *IUCN 2012. IUCN Red List of Threatened Species*. Version 2012.1. <www.IUCNredlist.org>. Accédé le 3 juillet 2012.

SINGLETON I., WICH S., HUSSON S., STEPHENS S., UTAMI S., LEIGHTON M., ROSEN N., TRAYLOR-HOLZER K., LACY R., BYERS O. (eds.). *Orangutan Population and Habitat Viability Assessment: Final Report*. UICN/SSC Conservation Breeding Specialist Group, Apple Valley MN. 2004.

SIOH M. An ecology of postcoloniality: disciplining nature and society in Malaya, 1948-1957. *Journal of Historical Geography*. 2004. 30: 729-746

SMITH R., JUNGERS W. Body mass in comparative primatology. *Journal of Human Evolution*. 1997, 32, p.523-559.

SOCP. *Blind Sumatran orangutan mother able to see her baby twin for first time after ground breaking cataract surgery*. Communiqué de presse. Le 27 août 2012.

SOCP. *New Release Site of Sumatran orangutan in Aceh Inaugurated.* Communiqué de presse. 2011.

SOS. Résolution - *High Conservation Values in non-primary forests*. 7ème assemblée générale RSPO. Novembre 2010.

SPEHAR S., MATHEWSON P., NUZUAR, WICH S., MARSHALL A., KÜHL H., NARDIYONO, MEIJAARD E. Estimating Orangutan Densities Using the Standing Crop and Market Nest Count Methods: Lessons Learned for Conservation. *Biotropica*. 2010, p1-10.

STEIGER O. *Property Economics. Property Rights, Creditor's Money and the Foundations of the Economy*. Metropolis, Marburg. 2008.

STEPPACHER R. La petite différence et ses grandes conséquences: possession et propriété. *Nouveaux cahiers de l'IUED*. 2003, 14, p.181-190.

STIGLER B. La crise à rebonds du capitalisme. *In :* Comprendre le capitalisme. *Le Nouvel Observateur*. Hors série, mai-juin 2007.

STOTT P. Tropical Rain Forest: A Political Ecology of Hegemonic Mythmaking. *IEA Studies on the Environmen*t. 1999, 15.

STRUEBIG M., KINGSTON T., PETIT E., LE COMBER S., ZUBAID A., MOHD-ADNAN A., ROSSITER S. Parallel declines in species and genetic diversity in tropical forest fragments. *Ecology Letters.* 2011, p.1-9

STRUEBIG M., KINGSTON T., ZUBAID A., MOHD-ADNAN A., ROSSITER S. Conservation value of forest fragments to Palaeotropical bats. *Biological Conservation*. 2008, 141, p.2112–2126.

SWENEY M. 'Sustainable' palm oil campaign banned by ASA. Disponible en ligne http://www.guardian.co.uk/media/2009/sep/09/asa-palm-oil-advert-banned. London, *The Guardian.* 9 septembre 2009.

TATA H., VAN NOORDWIJK M., MULYOUTAMI E., RAHAYU S., WIDAYATI A., MULIA R. *Human livelihoods, ecosystem services and the habitat of the Sumatran orangutan: rapid assessment in Batang Toru and Tripa*. Bogor (Indonesia), World Agroforestry Centre (ICRAF) Southeast Asia Regional Office. 2010.

TEEB. *The Economics of Ecosystems and Biodiversity : Ecological and Economic Foundations*. London, Earthscan. 2010

TEEB. *The Economics of Ecosystems and Biodiversity in Business*. Edited by Joshua Bishop. Earthscan, London. 2011

TEEB. The Economics of Ecosystems and Biodiversity in Local and Regional Policy and Management. Edited by Heidi Wittmer and Haripriya Gundimeda. Earthscan, London. 2011.

TEEB. The Economics of Ecosystems and Biodiversity in National and International Policy Making. Edited by Patrick ten Brink. Earthscan, London. 2011

TEMPO. Roasted in Tripa Peat Swamp. Jakarta, *TEMPO magazine*. 17 juillet 2012

THE ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT GROUP. *Partenariat pour la survie des grands singes. Évaluation stratégique. Rapport final.* Oxford, The Environment and Development Group. avril 2012.

THE GLOBAL JOURNAL. Former Aceh Governor's story about the Permit in *Tripa.* Jakarta, *The Global Journal.* 18 juillet 2012.

THE JAKARTA GLOBE. Environment Ministry Targets Plantation Firms Accused of Sumatra Forest Clearing. Jakarta, *The Jakarta Globe.* 23 juillet 2012.

THE NATURE CONSERVANCY. *2013 Annual Report*. Arlington, Virginia. Accédé en ligne: http://www.nature.org/media/annualreport/annualreport2012_global.pdf

THE WORLD BANK. *Estimating the opportunity cost of REDD++. A training manual*. Washington D.C., The World Bank Institute. 2011.

THE WORLD BANK. *Sustaining Economic Growth, Rural Livelihoods, and Environmental Benefits: Strategic Options for Forest Assistance in Indonesia*. Washington D.C., The World Bank. 2006.

THECITYTRADER. Market view – Palm Oil sector. Disponsible en ligne [http://thecitytrader.wordpress.com/tag/palm-oil-2/]. Accédé le 8 mai 2013.

TICHIT O. *HCV & Biodiversity* Management. RSPO Compensation Mechanism. Powerpoint Présentation à la RT10, novembre 2012.

TKPRT. *Tripa Truths. Information about the destruction of the Tripa Peatswamps.* Tim Koalisi Penyelematan Rawa Tripa. 2011.

UICN. *Catégories et Critères de l'UICN pour la Liste rouge : Version 3.1.* Commission de sauvegarde des espèces de l'UICN. Gland (Suisse) et Cambridge (Royaume-Uni), UICN. 2001.

UICN. *Liste rouge. Sauvegarder la trame de la vie.* Communiqué de presse. 19 juin 2012.

UNEP. *Advancing the biodiversity agenda. A UN system-wide contribution.* By the Environment Management Group. France, Graph4. 2010. P.13.

UNEP. *UK Government Pledges Big Backing for UNEP's Great Apes Survival Project.* Press release 25 septembre 2001.

UNILEVER. *Unilever published a report on the progress it is making towards meeting its Unilever Sustainable Living Plan Targets*. Press release by Unilever. London, le 24 avril 2012.

UNITED NATIONS WORLD COMMISSION ON ENVIRONMENT AND DEVELOPMENT. *Our Common Future*. Oxford, Oxford University Press. 1987.

UNITED STATES DEPARTMENT OF AGRICULTURE. *Commodity.* http://www.indexmundi.com/agriculture/?country=id&commodity=palm-oil&graph=production. access 26 November 2013

UTAMI S., VAN HOOFF J. Meat-eating by adult female Sumatran orangutans (*Pongo pygmaeus abelii*). *American Journal of Primatology.* 1997, 43, p.159-165.

VAN BEUKERING P., CESAR H., JANSSEN M. Economic valuation of the Leuser National Park on Sumatra, Indonesia. *Ecological Economics.* 2003, 44, p.43-62.

VAN BEUKERING P., CESAR H., JANSSEN M. *Economic valuation of the Leuser Ecosystem on Sumatra, Indonesia: a Stakeholder Perspective.* Medan, Leuser Development Programme. 2001.

VAN BEUKERING P., GROGAN K., HANSFORT S., SEAGER D. *An economic valuation of Aceh's forests: The road towards sustainable development*. Amsterdam, by Institute for Environmental Studies for Fauna and Flora International. 2009.

VAN GRIETHUYSEN P. La RSE : nouvelle régulation du capitalisme ou interprétation capitaliste de la régulation? Dans : *Responsabilité sociale de l'entreprise transnationale et globalisation de l'économie*. Bruxelles, Bruylant. 2010.

VAN SCHAIK C., ANCRENAZ M., BORGEN G., GALDIKAS B., KNOTT C., SINGLETON I., SUZUKI A., UTAMI S., MERRILL M. Orangutan cultures and the evolution of material culture. *Science*. 2003, 299, p.102-105.

VAN SCHAIK C., MONK K., ROBERTSON J. Dramatic decline in orang-utan numbers in the Leuser Ecosystem, northern Sumatra. *Oryx*. 2001, 35, p.14-25.

VAN SCHAIK C., PRIATNA A., PRIATNA D. Population estimates and habitat preferences of orangutans based on line transect of nests. In: *The Neglected Ape*. NADLER R., GALDIKAS B., SHEERAN L., ROSEN N. (eds). Plenum Press, New York. 1995, p.109-116.

VAN SCHAIK C., SUPRIATNA J. *Leuser: A Sumatran Sanctuary*. Jakarta, Perdana, Ciptamandiri. 1996.

VAN SCHAIK C., ANCRENAZ M., DJOJOASMORO R., KNOTT C., MORROGH-BERNARD H., NUZUAR, ODOM K., UTAMI-ATMOKO S., VAN NOORDWIJK M. Orangutan cultures revisited in: WICH S., UTAMI-ATMOKO S., MITRA SETIAT., VAN SCHAIK C. (eds). *Orangutans: Geographic Variation in Behavioural Ecology and Conservation*. New York, Oxford University Press. 2009, p.299-309.

VAN STRIEN N. The mammal fauna of Gunung Leuser National Park. In: VAN SCHAIK C. and SUPRIATNA J. (eds). *Leuser: A Sumatran Sanctuary.* Jakarta, Perdana, Ciptamandiri. 1996, p.132-202.

VANDERGEEST P., LEE PELUSO N. Territorialization and State Power in Thailand. *Theory and Society.* 1995, 24, 3, p.385-426.

VERMES C. *Fundraising : un accord entre deux Mondes. Modélisation de la construction d'un accord entre organisations mécènes et organisations d'intérêt général.* Université Montpellier 3-Paul Valery. Centre de recherche Montpellier Recherche en Management (MRM). Thèse en Sciences de Gestion. 2014

VIJGE M.J. Towards a World Environment Organization: Identifying the Barriers to International Governance Reform. Global *The Global Governance Project.* Amsterdam, Berlin, Oldenburg, Potsdam. 2010, Governance Working Paper No 40.

WASPADA *Pemerintah resmi canangkan industri hilir sawit. Ekonomi & Bisnis. Accédé en ligne* [http://www.waspada.co.id/index.php?option=com_content&view=article&id=84187:pemerintah-resmi-canangkan-industri-hilir-sawit&catid=18:bisnis&Itemid=95], le 24 janvier 2010.

WCS. *Indonesia Sets-up fight illegal orangutan trade.* Communiqué de presse. Le 14 février 2012.

WETLANDS INTERNATIONAL. Résolution - *A moratorium on palm oil from tropical peat lands*. 5ème Assemblée Générale du RSPO. Novembre 2008.

WETLANDS INTERNATIONAL. Résolution - *Establishment of a working group to provide recommendations on how to deal with existing plantations on peat lands*. 6ème Assemblée générale du RSPO. Novembre 2009

WHITTEN A., DAMANIK S., ANWAR J., HISYAM H. *The Ecology of Sumatra.* Yogyakarta, Gadjah Mada University Press. 1987.

Wich S. et al (eds). *Orangutans and the economics of sustainable forest management in Sumatra*. UNEP/GRASP/UNESCO/YEL/ICRAF/GRID-Arendal. Trykkeri, GRID Arendal. 2011.

WICH S., BOYKO R. Which factors determine orangutan nests' detection probability a transects? *Mongabay.com Open Access Journal – Tropical Conservation Science.* 2011, Vol.4 (1), p.53-63

WICH S., DE VRIES H., ANCRENAZ M., PERKINS L., SHUMAKER R., SUZUKI A., VAN SCHAIK C. Orangutan life history variation. In: WICH S., UTAMI -ATMOKO S., MITRA SETIA T., VAN SCHAIK C. (eds). *Orangutans: Geographic Variation in Behavioural Ecology and Conservation.* New York, Oxford University Press. 2009, p.65-75.

WICH S., MEIJAARD E., MARSHALL A., HUSSON S., ANCRENAZ M., LACY R., VAN SCHAIK C., SUGARDJITO J., SIMORANGKIR T., TAYLOR-HOLZER K., DOUGHTY

M., SUPRIATNA J., DENNIS R., GUMAL M., KNOTT C., SINGLETON I. Distribution and conservation status of the orangutan (Pongo spp.) on Borneo and Sumatra: How many remain? *Oryx.* 2008, 42, p.329-339.

WICH S., SINGLETON I., UTAMI S., GEURTS M., RIJKSEN H., VAN SCHAIK C. The status of the Sumatran orang-utan Pongo abelii: an updat*e*. *Oryx.* 2003, 37, p.49–54

WICH S., UTAMI-ATMOKO S., MITRA SETIA T., RIJKSEN H., SCHÜRMANN C., VAN HOOFF J., VAN SCHAIK C. Life history of wild Sumatran orangutans (*Pongo abelii*). *Journal of Human Evolution.* 2004, 47, p.385-398.

WICH S., VOGEL E., LARSEN M., FREDERIKSSON G., LEIGHTON M., YEAGER C., BREARLEY F., VAN SCHAIK C., MARSHALL A. Forest fruit production is higher on Sumatra than on Borneo. *PLoS ONE.* 2011, Vol 6, issue 6: e21278.

WILMAR. *Environmental Stewardship - Biodiversity.* Singapour,Wilmar. 2009.

WILMAR. *Sustainability report 2009.*

WILMAR. *Sustainability report 2011 : Staying the course through challenging times*. 2011.

WIRATNO, INDRIYONO D., SYARIFUDIN A., KARTIKASARI A. *Looking into a cracked mirror. Reflection of Conservation and Implication for National Park Management.* Gibbon Foundation Indonesia, Forestry Department, PILI- NGO Movement, FOReST Press. 2004.

WIRATNO. *Tersesat di Jalan Yan Benar : Seribu Hari Mengelola Leuser*. Ministry of forestry and UNESCO, 2011.

WOOD A., STEDMAN-EDWARDS P., MANG J. (Eds). *The Root Causes of Biodiversity Loss*. London, WWF-UK/Earthscan Publications Ltd. 2000.

WORLDWATCH INSTITUTE. *State of the World 2008. Innovations for a Sustainable Economy.* New York and London, WW Morton & Company. 2008.

WRANGHAM R. Changing Policy Discourses and Traditional Communities, 1960-1990. A Review. In : COLFER C. and RESOSUDARMO I. (Eds). *Which Way Forward? People, Forests, and Policymaking in Indonesia.* Washington D.C, Resources for the Future, Center for International Forestry Research (CIFOR) and Institute of Southeast Asian Studies (ISEAS). 2002, p.161-190.

WRIGHT I., ACKERLY D., BONGERS F., HARMS K., IBARRA-MANRIQUEZ G., MARTINEZ-RAMOS M., MAZER S., MULLER-LANDAU H., PAZ H., PITMAN N., POORTER L., SILMAN M., VRIESENDORP C., WEBB C., WESTOBY M., WRIGHT J. Relationships among ecologically important dimensions of plant trait variation in seven neotropical forests. *Annals of Botany.* 2007, 99, p.1003-1015.

WWF FRANCE. *Fiche de description de poste pour le Directeur des programmes de conservation*. Juillet 2012.

WWF Netherlands and AID Environment. *Towards Effective Conservation Strategies. The application of strategic principles to increase the impact and sustainability of WWF conservation efforts.* Amsterdam, WWF Netherlands, WWF United States et WWF United Kingdom. 2007.

WWF, ZOOLOGICAL LONDON SOCIETY. *Living planet index* [en ligne], disponible sur www.zsl.org/science/research-projects/indicators-assessments/index,134,ZI.htm. 2010

WWF. *Annual Review 2012*. Accédé en ligne [http://wwf.panda.org/who_we_are/organization/finance/2012]. Gland, Suisse. 2012.

WWF. *Large Mammals of Indonesia*. WWF. 1993.

WWF. Résolution - *Postponement of the implementation and Review of New Planting Procedure (NPP)*. 7ème Assemble générale du RSPO. Novembre 2010.

WWF. *WWF celebrates 40 years of conservation*. Gland, WWF. 06 August 2001.

WWF. *WWF celebrates 40 years of innovative conservation.* Communiqué de presse. 11 septembre 2011.

ZOOLOGICAL LONDON SOCIETY, PROFOREST, WORLD CONSERVATION SOCIETY. *Towards sustainable palm oil: a framework for action.* London, Zoological London Society. 2011.

ANNEXE I – Illustrations, tableaux et encadrés

Illustrations

Illustration 1. Orang-outan de Sumatra.....21
Illustration 2. Plantations d'huile de palme qui empiètent sur l'habitat de l'orang-outan.....23
Illustration 3. Cadre d'analyse.....26
Illustration 4. Les différentes conventions globales concernant la biodiversité..... ..43
Illustration 5. Relations entre les institutions internationales pour la conservation des espèces.....54
Illustration 6. Organisation du PNUE en 2002.....73
Illustration 7. Structure officielle du fonctionnement de GRASP entre 2005 et 2012.....84
Illustration 8. Distribution des primatologues dans GRASP.....87
Illustration 9. Flux financier de GRASP.....89
Illustration 10. Structure réelle fonctionnelle du partenariat.....97
Illustration 11. Organisation des divisions du PNUE en 2013 localisant GRASP.....101
Illustration 12. Distribution de l'orang-outan de Sumatra (gauche) et de Bornéo (droite)....114
Illustration 13. Orang-outan de Sumatra et son petit.....115
Illustration 14. Carte de l'Indonésie localisant la province d'Aceh.....122
Illustration 15. Distribution des orangs-outans de Sumatra et altitude.....123
Illustration 16. Les districts et l'aire de répartition de l'orang-outan de Sumatra.124
Illustration 17. Les deux grands types d'écosystèmes constituant le territoire de l'orang-outan de Sumatra.....126
Illustration 18. Les espèces de mammifères emblématiques et la distribution de l'orang-outan de Sumatra.....128
Illustration 19. Les 13 secteurs éco-floristiques chevauchant la distribution de l'orang-outan de Sumatra.....130
Illustration 20. Structure du réseau de scientifiques spécialisés sur les orangs-outans liés à l'UICN.....133
Illustration 21. : Distribution des orangs-outans de Sumatra en 1935.....136
Illustration 22. Compétition sur l'allocation de la terre : plantations de palmier à large échelle s'étendent ou l'habitat forestier de l'orang-outan.....177
Illustration 23. Carte des provinces indonésiennes localisant Aceh.....179
Illustration 24. Structure administrative et politique indonésienne.....181
Illustration 25. Répartition des cinq catégories de la « forêt d'Etat ».....182
Illustration 26. Evolution annuelle de la production d'huile de palme en milliers de tonnes en Malaisie et en Indonésie.....188
Illustration 27. Plantation industrielle de palmier à huile.....189
Illustration 28. Structure des ministères indonésiens intervenant dans la gestion foncière....191
Illustration 29. Etapes de développement d'une concession agricole à partir d'un couvert forestier.....192
Illustration 30. les cinq grandes concessions de palmiers à huiles sur Tripa en 2009, dont Astra Agro Lestari.....197
Illustration 31. Carte de la profondeur de la tourbe sur la zone de Tripa.....200
Illustration 32. Structure du ministère des Forêts concerné par la conservation de l'orang-outan de Sumatra.....202
Illustration 33. Extraction de la puce électronique sur un orang-outan de Sumatra en février 2011.....217
Illustration 34. La carte de l'Ecosystème Leuser et du parc national Gunung Leuser.....224
Illustration 35. Principales organisations de conservation opérant sur l'écosystème Leuser.238
Illustration 36. La protection de l'orang-outan de Sumatra comme un système organisé.....246

Illustration 37. Evolution semestrielle du nombre de membres ordinaires du RSPO par catégorie....266
Illustration 38. Structure organisationnelle du RSPO....278
Illustration 39. Base de données des membres RSPO....288
Illustration 40. Avis public pour une nouvelle plantation, cas d'une concession de Wilmar 289
Illustration 41. Exemple de plainte par Sumatra orangutan Society contre PT Sisirau....292

Tableaux

Tableau 1. Personnes interrogées en entretien semi-directif....36
Tableau 2. Grandes dates du mouvement international de conservation....48
Tableau 3. Scission sémantique entre les deux référentiels : « gestion des services écosystémiques » et « conservation radicale »....65
Tableau 4. Critères de l'UICN pour la catégorie « En danger critique d'extinction » et situation pour l'orang-outan de Sumatra....164
Tableau 5. Lois et politiques indonésiennes pour l'aménagement du territoire....193
Tableau 6. Rôle des aires protégées par ordre décroissant d'exigence de protection de l'habitat....213
Tableau 7. Les trois référentiels liés à la conservation de l'orang-outan de Sumatra....245
Tableau 8. Plus importants planteurs de palmiers à huile au monde en 2009....261
Tableau 9. Typologie des régimes d'engagement des ONG environnementales avec la RSPO....271
Tableau 10. Composition du bureau exécutif de la RSPO en décembre 2012....277
Tableau 11. Matrice de mécanisme de compensation....309

Encadrés

Encadré 1. Quelques-uns des principaux auteurs primatologues sur l'orang-outan de Sumatra et leur affiliation (Source : D. Ruysschaert)....135
Encadré 2. Difficile évaluation des orangs-outans par comptage des nids sur Sumatra140
Encadré 3. Elaboration de « l'intervalle intergénérationnel » pour les femelles....161
Encadré 4. Définition des cinq grandes catégories de « forêt d'Etat »....183
Encadré 5. Caractéristiques agronomiques du palmier à huile influant le modèle d'exploitation....190
Encadré 6. Gouvernance coutumière (*Adat*) et conservation des orangs-outans de Sumatra....204
Encadré 7. Les centres de réintroduction de Bukit Lawang et de Ketambe....215
Encadré 8. La province d'Aceh et la reconstruction post-tsunami....228
Encadré 9. Les ONG environnementales au bureau exécutif....285

ANNEXE II - Questionnaire

Questionnaire – Social cause of biodiversity loss
Orangutans - Version 3

What are we talking about? We are talking about protection of the Great Apes, especially Sumatran orangutans through international conventions, and the difficulty in establishing efficient policies, applied to the case of Tripa peatswamp forest.

1. Place and role of the institution on protecting the Great Apes.

1.1. Characteristics of the institutions

- Short background

- Political or legal mandate for the protection of the great apes, especially the Sumatran orangutan

- Official position: Is the Great Apes protection a priority for you? How do you work, in a bottom-up or top-down approach? In the service of the Government? Do you work first to support the local populations or the orangutans?

1.2. Means of action and ways of action?

- Where do your activities take place?
- What are your legal means?
- At which level do you operate: International, national, local?
- What are the projects that you are implementing?
- With what means do you implement your projects/activities: How many employees? What are their skills?
- What is the amount of funds of the association and where does the money come from?

2. Perception biodiversity and orangutans.

2.1. What is your definition of the term "Biodiversity"?

2.2. What is the number of "Sumatran orangutans existing"?

2.3. Can the Sumatran orangutan be an indicator of biodiversity in general?

2.4. Does the forest where the orangutans live have a role to play for human well-being (carbon, disaster management, provide food for people ?)

2.5. Are you keener in saving orangutans than other animal species (by empathy, because they are intelligent, close to human beings) ?

3. Orangutan protection as an organised system from international to local level.

3.1. What are the policies and the institutions involved in orangutan protection?

3.2. Why are policies and laws not put into practice in reality?

3.3. What is the role of NGOs and civil society at large, as they implement projects, advocate, see media,…?

3.4. And what is the role of local communities, as destruction happens at local level on their land?

3.5. With which actors (NGOs, government, private sector, local communities, …) do you coordinate or cooperate for the protection of the orangutans or its forests ? With whom do you not cooperate?

3.6. What are the internal limitations to your organisation that prevent you to have more impact on your actions (e.g. respects authorities, money)?

4. Voluntary approach, as an alternative efficient means of regulation: The RSPO (Roundtable on Sustainable Palm-Oil).

4.1. According to you, is the RSPO that is a voluntary approach, an efficient means to stop destruction of orang-utan habitat?

4.2. According to you, what are the limitations of the RSPO?

4.3. What do you think about the role of the NGOs in the RSPO ? (For example they provide information? They check that commitments are implemented? They provide alternative proposals?)

4.4. Do you coordinate with other actors in the RSPO (banks, retailers, NGOs,…)? What are the main points where you agree/ disagree?

4.5. What do you think about d'ISPO (Indonesian Sustainable Palm Oil), which has just been set up by the Indonesian Government?

4.6. Generally, why do some actors participate in the RSPO and other not? What do you think about Gapki (the association of Indonesian producers) that left the RSPO).

4.7. In the specific case of the oil palm company Astra Agro Lestari (AAL), do you think they are not part of RSPO?

4.8. Why has AAL not been interested in a partnership with PanEco for a sustainable management, for a "Green New Deal" on their plantation, seeking short-term income and long-term rehabilitation?

5. Is the protection of the orangutan the responsibility of all actors?

5.1. With the limitation of the institutional approach and the voluntary approach (the RSPO), who then is ultimately responsible for the protection of the orangutans (the government, the NGOs, the society as such, the consumer,…)?

5.2. How do you think it would be possible to achieve the protection of the Sumatran orangutan habitat?

6. Role of the person interviewed the orang-utan protection?

6.1. What are the characteristics of the interviewee (Professional career, education, status and role in the institution)?

6.2. What are you motivations for your commitment to save the Great apes, especially the orangutans:

a. Expert in the domain
b. A moral obligation for the global interest of humanity.
c. Money.
d. Professional recognition.
e. This work mobilizes creativity, is complex and interesting, is unique
f. Personal recognition to friends, feeling to be useful or loved
g. Will to change the world, to work for a "better world", or at least to diminish impact of our society?
h. Live a unique experience/ a unique life style seeing beautiful places.

6.3. Principle of work (ethic, participative method)

a. Is the goal, objective, the most important, or the process?
b. Is it important to be fair or more important to be exact/accurate in numbers/fact?
c. Do you often go to the field, or more often stay in your office?

Sex (Male/Female)	

Age	

Number of years working in this field	

Nationality	

Number of children	

Study	**Exact area of study**
Economics	
Environment	
Sociology	
Literature	
Other	

Level of study	**Exact level**
Phd	
Masters, Engineer	
Bac+3	
Baccalaureate	
Below Baccalaureate	